



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

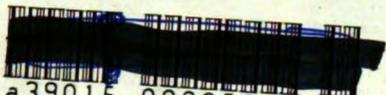
Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

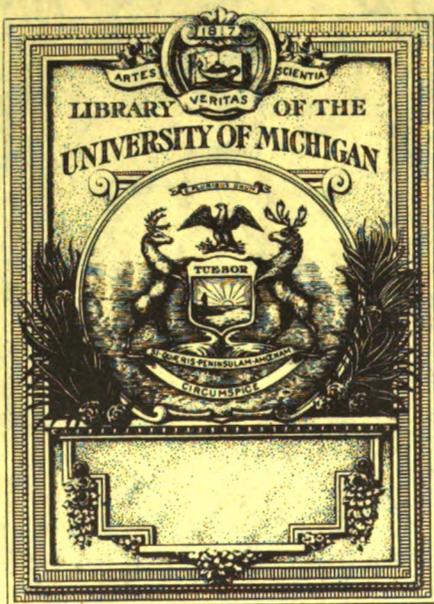
À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

BUHR B



a39015 00025266 1b





ESSAI

HISTORIQUE, TOPOGRAPHIQUE ET STATISTIQUE,

SUR

L'ARRONDISSEMENT COMMUNAL

DE BOULOGNE-SUR-MER;

PAR J. F. HENRY, Adjudant du Génie,

Membre de la Société d'Agriculture, de Commerce et des Arts de Boulogne,
et de l'Académie Celtique.

Nescire quid antequam natus sis acciderit, id est
esse semper puerum. CICEERO.



A BOULOGNE,

Chez LEROY-BERGER, Imprimeur-Libraire, grande rue, N° 34.

AN 1810.

D. Cassinier.
juin 1819.

DC
801
B75
H53
1810

*Les dispositions prescrites par les lois, notamment par le Décret
impérial du 5 Février 1810, ont été remplies.*

On trouve cet Ouvrage

A PARIS, chez	{ MM. Guillaume, rue de la Harpe, ancien collège d'Harcourt, n° 17. A. Renouard, rue St.-André-des-Arts.
A LYON,	Amable Leroy.
A LILLE,	Castiaux et Bloquel, sur la grande place.
A BRUXELLES,	Stapleaux, rue de la Magdelaine.
A ANVERS,	Ancelle.
A AMIENS,	Caron aîné.
A BOULOGNE,	Le Roy-Berger, imprimeur-libraire.

PRÉFACE.

L'ÉTUDE des événemens historiques et de la marche de la civilisation dans le coin de terre où j'ai vu le jour, a été l'objet constant de mes recherches, et l'occupation de mes loisirs. Je n'en connais point de plus digne du citoyen, ni qui procure de plus douces jouissances.

Les auteurs qui ont écrit sur cet objet avant moi n'ayant eu que des vues partielles, et leurs ouvrages étant disséminés dans un grand nombre de recueils, j'ai cru qu'il serait utile de les rassembler. Les originaux de ces pièces n'existent plus, pour la plupart : ce qui avait échappé à la fureur insensée des Anglais a été détruit ou s'est perdu de nos jours. Hâtons-nous de recréer les élémens de l'histoire pendant que les idées sont encore récentes, que la tradition est encore entière. Nous aurons servi notre pays, si nous laissons pour l'avenir des renseignemens sur les mœurs de ses habitans, sur ses produits territoriaux et industriels, sur son agriculture, son commerce, et sur les ressources qu'il peut offrir au gouvernement.

On trouvera peut-être que je suis quelquefois entré dans des détails étrangers au Boulonnais : l'histoire d'un pays se compose autant des événemens dont il a été le théâtre, que de ceux qui ont eu lieu dans les états voisins, lorsqu'il a été forcé d'y prendre part; elle

se lie par cette raison à celle des nations qui l'entourent, ou qui l'ont influencé. Le Boulonnais ayant fait partie de l'ancienne Morinie, ainsi que la Flandre et quelques portions de l'Artois, a eu longtems des rapports directs avec ces provinces; dominé souverainement par la France il a suivi ses destins comme un satellite suit les loix de sa planète. J'ai dû pour faire connaître les variations de son gouvernement, décrire souvent la marche de l'astre qui le régissait au dehors, et faire connaître des lois de circonstances, qui ne lui sont communes que parce qu'elles l'ont dirigé forcément.

L'antiquité, un peu obscure, du Boulonnais sous les premières races des rois de France, n'offre rien de consolant à la pensée. Aucun monument remarquable n'a survécu au tems, aucun établissement utile n'est venu jusqu'à nous: on peut douter aujourd'hui qu'il en ait existé. Les écrits compilés dans les ~~lettres~~, la tradition, ne nous instruisent que de désastres publics, que de tracasseries locales. Par-tout on voit les peuples aux prises avec des essaims de barbares, qui, semblables aux insectes dévorateurs, couraient le pays à chaque printems, ravageaient le sol, et disparaissaient comme des ombres avec leur butin; les sujets avilis, écrasés par des maîtres farouches, victimes de leurs passions, ou complices obligés de leurs crimes, allaient semer à leur suite, sur un sol étranger, les malheurs qui pesaient sur celui qui les avait vu naître. Les superstitions aveugles des Gaulois, des Normands, des Saxons, entouraient leur berceau, guidaient leurs pas, assistaient à leur lit de mort, accompagnées de toutes les terreurs. Voilà l'histoire d'une grande partie du genre humain; mais c'est sur-tout celle du Boulonnais jusqu'au quinzième siècle.

Un climat sombre et humide, un air presque toujours agité par les vents, un sol fangeux, couvert de bois, profondément sillonné par des vallons et des ravines qui isolaient toutes les

habitations , étaient peu propres à égayer l'imagination des habitans , ne leur offraient aucun moyen de réparer leurs pertes et de développer quelque industrie. Aussi rien ne put-il les arracher à la misère jusqu'à leur réunion à la France.

L'agriculture, les arts consolateurs, avaient jetté quelque éclat dans le Boulonnais sous la domination des Romains : Charlemagne essaya de les faire renaître ; mais les guerres continuelles de son règne , les malheurs de la France sous ses descendans, replongèrent de nouveau cette province dans les ténèbres de l'ignorance. Ces lueurs de prospérité ont pour l'observateur l'effet de l'éclair qui sillonne une nuit profonde: il laisse entrevoir au voyageur l'état des lieux qui l'environnent, et les dangers de sa position. La réunion elle-même ne fut qu'un bienfait momentané. La prise de Boulogne par les Anglais a complète ses désastres. Les troubles de la ligue , ceux de la Fronde , les guerres avec l'Espagne ont détruit sa population , et ruiné son commerce. Ce n'est qu'à la fin du dix-septième siècle que son industrie s'est développée ; et il est arrivé à un état prospère , du moment où ses intérêts ont été remis aux soins de son administration provinciale.

Si l'humanité a eu long-tems à gémir sur la misère des habitans du Boulonnais, on doit plus l'attribuer aux malheurs des tems, qu'aux passions et aux fautes des hommes qui l'habitaient. Enchaînés à la France , les comtes de Boulogne partagèrent ses infortunes et les firent partager à leurs vassaux. Si quelques-uns furent de cruels tyrans , d'autres ont laissé d'eux de glorieux souvenirs. Les habitans se distinguèrent par leur courage et leur fidélité. Les Anglais, maîtres de Calais , plus dangereux et plus cruels que les Saxons et les Normands , envoyaient chaque jour des partis de la garnison de cette ville ravager le territoire Boulonnais, et ne

donnaient de solde à leur milice qu'une faible portion de leurs raptines ; les gouverneurs gardaient le reste comme salaires.

Boulogne fut pendant 200 ans la seule barrière que la France eût à leur opposer du côté de la Picardie, la seule place dont les ducs de Bourgogne et les comtes de Flandres, presque toujours ligüés avec nos implacables ennemis, n'eussent pu s'emparer. Cette ville abandonnée souvent à elle-même, n'ayant de communication avec la France que pour lui donner des preuves de fidélité, en proie quelquefois à la peste et à la famine, ne se relâcha pas un instant de son dévouement. Les bourgeois repoussaient l'ennemi, le poursuivaient et lui faisaient payer chèrement les malheurs dont il l'accablait. Aussi Boulogne obtint-il toujours du gouvernement français une attention toute particulière. On voit ce gouvernement tendre constamment à réunir ce comté au domaine de la couronne par des alliances, à le faire régir par des princes du sang-royal, à n'en confier la garde qu'à ses capitaines les plus expérimentés, et à entretenir par des franchises et des immunités l'ardeur belliqueuse des habitans.

La prise et la possession de Calais par les Anglais est l'époque la plus désastreuse de l'histoire de la monarchie française. Les Anglais perdirent leur influence en France lorsque nous fûmes parvenus à les rechasser dans leur île, et à leur fermer cette porte par laquelle ils inondaient la France de leurs barbares soldats. On ne peut citer dans les 15^e et 16^e siècles, de traités de paix, d'alliance, qui n'aient eu lieu dans le Calaisis et le Boulonnais, et dont l'une ou l'autre de ces provinces n'ait été l'occasion ou le prétexte; et sous ce rapport, l'histoire du pays n'est pas indigne des regards de l'observateur.

En le reprenant de plus loin, on trouve qu'une multitude de choses extraordinaires ont pris leur source dans le Boulonnais ; que beaucoup d'hommes singuliers y sont nés ; qu'un grand nombre se

sont illustrés par leur caractère , leurs emplois à la cour de France et à celle d'Angleterre ; que quelques-uns d'entr'eux sont devenus souverains de nations puissantes , ont influé sur les destins de l'Europe ; et l'on serait tenté de croire que cette histoire est un roman composé d'épisodes amenés à loisir sur la scène , pour étonner et amuser le lecteur. Revenons aux tems modernes.

L'administration créée en 1765 était chargée de la direction des affaires du pays , d'en maintenir et défendre les privilèges , de surveiller la recette de l'octroi , d'en ordonner l'emploi , de la manutention des deniers de la province , et de l'acquit des contributions. Elle a fait exécuter , pendant sa gestion , des travaux considérables qui , pris chacun à part , mériteraient une notice particulière : on lui doit les grandes routes et tous les chemins vicinaux du pays , qui ont procuré des débouchés aux forêts et aux produits agricoles. Elle a fait paver plusieurs parties de la ville , elle l'a ornée de fontaines publiques , d'un corps de casernes , etc. Tous ces travaux ont été faits avec soin , célérité et économie.

Les annales du commerce et de la prospérité des pays maritimes , pourraient être écrites par périodes de paix et de guerre. Le commerce et la population de ces pays sont invariablement soumis aux événemens politiques : en tems de guerre , ils n'ont de ressource que les corsaires : en tems de paix , la pêche , source abondante de richesses ; le commerce interlope , le cabotage , l'introduction dans les contrées voisines des denrées amenées par mer des provinces de l'ouest et du sud ; quelques armemens pour des voyages de long-cours , alimentent l'industrie , font circuler les capitaux , enrichissent les familles et le trésor public.

Ces avantages seraient bien autrement considérables pour le Boulonnais , s'il était affranchi de l'affreux monopole que le commerce

anglais exerce sur les côtes, et si le gouvernement éclairé sur les ressources qu'il peut tirer de ce pays, venait l'aider à développer ce qui lui reste de moyens.

J'en ai dit assez pour mettre les lecteurs en état de juger de l'esprit dans lequel j'ai composé cet essai. Je lui demande indulgence en faveur de l'intention.

Analyse de l'ouvrage.

La première section est destinée à faire connaître l'étendue, la situation et les limites du pays. Elle fait remonter cette connaissance jusqu'à l'époque où les Romains conduits par Jules-César vinrent en faire la conquête. On y trouve la signification des noms de lieux, tirée de l'ancien langage des habitans, *le Celtique*; et l'analogie de ces noms avec les localités jette un grand jour sur cette partie intéressante de la géographie ancienne. Une carte du *Pagus Gesoriacus*, (le canton Gésoriac) et du *Frctum Gallicum*, (le détroit des Gaules), aujourd'hui le Pas-de-Calais, représente la configuration du local dans ces tems reculés, et indique sur les deux rives du détroit, les ports, hâvres et mouillages, dont le général romain s'est servi dans ses deux expéditions contre l'Angleterre. On y voit la route qu'il a tenue en allant et en revenant. Des plans particuliers et détaillés des monumens qui subsistent encore dans le pays, confirment le témoignage des écrivains anciens et modernes que l'on a pris pour guides dans cette carrière épineuse.

La seconde section offre le tableau de la situation du même pays, depuis la retraite des Romains, jusqu'à l'époque de la formation de l'arrondissement communal. On y trouve l'origine des principaux endroits du territoire, conformément à leur étymologie, et d'après des renseignemens puisés dans les diverses chroni-

ques ; les manuscrits et les traditions les plus accréditées. On y joint des plans de ces mêmes endroits, pour faire connaître les changemens opérés dans les localités à cette seconde époque.

La troisième section , contenant la topographie de l'arrondissement de Boulogne , fait connaître la situation et les limites du Boulonnais , depuis la retraite des Romains. Elle donne la nomenclature des villes , bourgs et villages ; l'étymologie de leurs noms et le narré succinct de ce qui concerne chacun de ces endroits. Elle fait connaître l'étendue de la portion de l'océan qui baigne les côtes boulonnaises ; les baies, criques, anses, ports et hâvres qui en dépendent ; les dimensions , le gisement et les propriétés de ces divers objets. Elle indique les rivières et ruisseaux qui arrosent le sol de cet arrondissement , les canaux qui servent à la navigation , les watergands ouverts pour le dessèchement du territoire , et pour l'irrigation des prairies ; les fontaines propres aux besoins ordinaires de la vie , et les sources d'eaux minérales qui se trouvent en divers endroits du Boulonnais. Cette section contient aussi quelques détails sur les routes et les chemins ruraux et vicinaux , sur la température , et sur la population de ce pays.

La quatrième section , ayant pour objet l'économie rurale , renferme des observations sur l'état ancien et moderne de l'agriculture de cet arrondissement : elle fait connaître le mode de culture , et les instrumens aratoires qu'on y emploie. Elle indique la nature du sol de chaque division , l'assolement du terrain, la nature des engrais , celle des récoltes et des produits. On y trouve la dénomination des mesures agraires , celle des anciennes mesures pour les grains , et le rapport de ces mesures avec les mesures métriques ; vient ensuite un tableau du prix des grains à Boulogne , pendant le dix-huitième siècle.

Une portion de cette quatrième section est relative aux prairies et

aux pâturages , aux bois et aux forêts , au jardinage , aux riez ou terrains incultes servant au pâturage des moutons , et aux ensablemens.

Une autre portion traite des bestiaux du pays , et cette quatrième division est terminée par quelques vues sur l'amélioration de l'agriculture.

La cinquième section a pour objet l'industrie , le commerce ; la navigation et la pêche.

La sixième et dernière section traite de l'origine des Morins , des mœurs , coutumes , et langage du pays. Un vocabulaire de plusieurs mots du patois fait connaître la relation de ces mots avec ceux de la langue celtique qui leur sont analogues et desquels ils sont dérivés.

Un abrégé chronologique de l'histoire de cet arrondissement depuis la conquête des Romains jusqu'au départ de la Grande-Armée , au mois de fructidor an 13 , termine l'ouvrage. Des tableaux synoptiques placés à la fin de chaque époque remarquable , font connaître simultanément les chefs qui ont gouverné le pays , l'état militaire , civil et ecclésiastique , les gens de lettres et les artistes contemporains à chacune de ces époques.

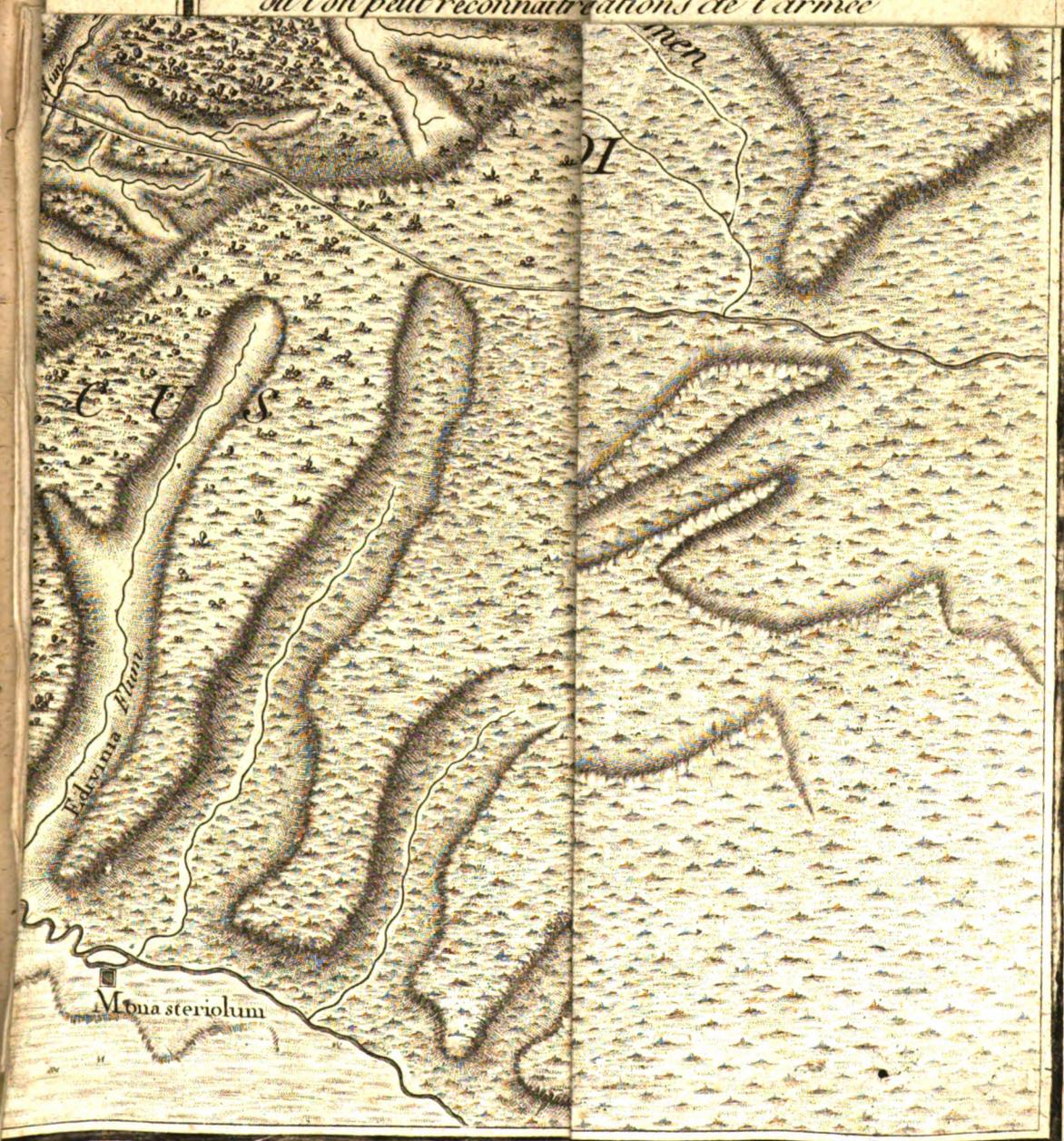
La publication de cet ouvrage a été retardée par la gravure des planches qui entrent dans sa composition : elles sont au nombre de onze , la plupart de grandes dimensions. Privé des ressources que la capitale offre pour ce genre de travail , je n'ai pu le terminer qu'avec le secours de quelques amis des arts , et en mettant moi-même la main à l'oeuvre , quoique peu familiarisé avec l'art de la gravure. Encouragé par le suffrage de S. E. M^{gr}. le Duc de DALMATIE et par celui de l'AMIRAL BRUIX , dont la France regrette amèrement la perte , je présente cet essai à mes concitoyens , et je désire qu'il puisse leur être agréable.

Hæc fuerint nobis præmia , si placuit.

MARTIAL , ep. xci.

Relasari
contre l'le

où l'on peut reconnaître les positions de l'armée



ESSAI HISTORIQUE,

TOPOGRAPHIQUE ET STATISTIQUE

SUR

L'ARRONDISSEMENT COMMUNAL DE BOULOGNE-SUR-MER.

Section première.

Description, Situation et Limites:

L'ARRONDISSEMENT communal de Boulogne est situé entre 56 degrés 20 centièmes de la division décimale, (51 degrés) de latitude septentrionale, et 56 degrés 67 cent. (50 degrés 33 minutes).

Sa longitude est comprise entre 0 degré 39 cent. de la division décimale, (9 degré 21 minutes 26 secondes), et 0 degré 87 cent. (0 degré 46 minutes 48 secondes) à l'occident du méridien de Paris.

L'étendue superficielle de cette partie du territoire Français est de 110343 hectares 02 centiares. Ses limites au Nord et à l'Ouest sont l'Océan ; au Sud, elle est contiguë à l'arrondissement de Montreuil, et à l'Est à celui de St.-Omer.

Avant que les romains conduits par Jules César, eussent pénétré dans cette contrée, alors habitée par les Morins, elle était regardée comme l'extrémité de la terre.

Virgile faisant l'énumération des peuples soumis à l'empire romain, qui figuraient sur le bouclier d'Énée, dit qu'on y voyait les Morins, les plus reculés des hommes; *extremi hominum Morini.* (1)

Pomponius Mela appelait ces peuples, les plus reculés des Gaulois, *ultimi Gallicarum gentium Morini.* (2)

(1) Virg. *Æneid.*, l. 8.

(2) Pomp. Mela, l. 3 c. 2.

Pline, contemporain de Mela, dit que les Morins sont réputés habiter l'extrémité de la terre; *ultimi hominum existimati Morini*. (1)

Tacite appelle la Morinie l'extrémité des Gaules; *extrema galliarum*, (2)

Ammien Marcellin nomme cette contrée le bout du monde; *orbis extrema*. (3)

Les anciens ne sont pas les seuls qui aient pris la Morinie pour l'extrémité de la terre: St. Paulin écrivant à Victrice, archevêque de Rouen, originaire du pays des Nerviens, limitrophe de la Morinie, dit que l'Océan baigne de ses ondes mugissantes le rivage des Morins, placé à l'extrémité de l'Univers: *in terrâ Morinorum situ orbis extremâ quam barbaris fluctibus fremens fundit Oceanus*. (4)

On trouve dans l'épître 91 de Hyeronimus à Agerruchia, qu'au printemps de l'an 406, un essaim de barbares couvrit toute la Gaule, ravagea tout ce qui était compris entre les Alpes, les Pyrénées, l'Océan et le Rhin; que Mayence, Reims, Amiens, Arras, et les Morins les plus reculés des hommes, tout fut détruit.

Le pays des Morins formait une des grandes cités de la Gaule Belgique, c'est-à-dire, un arrondissement habité par un peuple qui se conduisait par des coutumes particulières, qui avait son administration propre, le droit de s'assembler et d'envoyer des députés aux assemblées générales où l'on discutait les intérêts de la nation.

La cité des Morins comprenait plusieurs cantons, *Pagi*: l'un de ces cantons, nommé *Pagus Gesoriacus*, (5) placé sur une côte élevée qui s'avancait dans

(1) Plin., l. 19, c. 2.

(2) Tacit. hist., c. 7.

(3) Ammi. Marcellin, l. 27.

(4) D. Paul, épit. 26 Victri.

(5) On trouve différentes étymologies du nom GESORIAC; les uns le dérivent d'un mot grec qui signifie DONNER COUT, FAIRE COUTER, parce que, disent-ils, on trouve dans ce pays des productions de toutes espèces: cette dénomination équivaldrait à celle de pays productif. D'autres font venir ce nom, par corruption, de Cesariacus; alors il signifierait pays de César: mais il n'est pas possible de supposer que Pline, Ptolomée et tous les auteurs latins qui ont employé ce mot, l'aient défiguré d'une manière aussi ridicule, et comme le remarque fort bien Gibson (de port. Icc. dissert. nov. p. XVI.), les romains n'ont certainement point donné de noms particuliers aux pays qu'ils ont soumis à leur puissance, mais ils ont adopté ceux qu'ils y ont trouvés, en leur donnant une physionomie latine. D'autres font venir ce mot du latin GESA GERERE, lancer des traits, parce que les peuples de cette contrée étaient fort adonnés à cet exercice.

Mais dans l'hypothèse que le nom GESORIAC, comme tous ceux du pays des Morins, proviennent

la mer, formait un promontoire très-remarquable, terminé vers le Nord par deux branches qu'il étendait dans l'Océan, et que Ptolomée appelle *Itium promontorium*. Martianus Heracleotus, dans son périple, fait mention de ce promontoire, en ces termes : *habet Belgica promontorium insignè unum*. Du côté de l'Est, il confinait aux peuples Oromansacs (2), et à la mer qui s'enfonçait dans le pays des Morins, le long de la côte orientale de ce promontoire, pour former le golfe dans lequel venait se rendre la rivière d'Aa, que Ptolomée désigne sous le nom de Tabuda (3); enfin dans la partie méridionale, une autre rivière nommée Quantia, Cuentia ou Cantia, maintenant la Canche, la séparait du Pagus Ponticus.

Les géographes modernes se sont trouvés fort embarrassés pour déterminer la position du promontoire *Itium*, qui, selon Ptolomée, se trouvait sous la latitude même de Gésoriac, chef-lieu du canton de ce nom. Cette circonstance qui devait les guider dans la solution de ce problème intéressant, ne servit précisément qu'à les dérouter dans leurs recherches. Ils ne firent pas attention que, par le terme *promontorium*, les anciens désignaient quelquefois la partie d'une côte la plus saillante ou la plus avancée dans la mer, que nous distinguons en français par la dénomination de *cap*, et que souvent aussi ils étendaient cette signification, non-seulement à la pointe ou *cap*, mais encore à toutes les dépendances collatérales, surtout lorsque ces annexes présentaient le même aspect et les mêmes accidens naturels que la partie proéminente.

Ce sentiment est celui du géographe Sanson, lequel a été développé par l'auteur même, dans le 8^e. chapitre de sa dissertation manuscrite sur le port *Itius*, (année 1672). Il dit qu'avant de désigner la place de ce promontoire, il faut examiner d'abord ce que c'est qu'un promontoire :

de la langue Celtique, qui était celle des habitans de la Morinie, nous dirons qu'il est composé de trois mots celtiques, *Gzs* ou *Gao* bois, forêt, *Os*, pays, et *IACH*, sain, salubre : ce qui désigne et caractérise parfaitement la nature et la qualité de cet arrondissement, qui est un pays boisé et salubre.

(2) *Oromansacti juncti pago qui gesoriacus dicitur*. Pli. l. 4. ch. 17. Ce nom paraît désigner un endroit d'où l'on tirait la cavalerie. *Oros* tous, *MAN* homme, *SAC* cheval; pays de cavaliers.

(3) *TABUDA*, incommode par le bruit, de *TABUDT*, bruit, et du verbe *TABUTER*, importuner par le bruit. La mer qui pénétrait fort avant dans le pays, pouvait en refoulant les eaux de la rivière à son embouchure, produire un grand bruit, sur-tout lorsque le vent du Nord agitait les eaux du golfe. Dans la suite, on la nomma *ULTRA* qui signifie grande et nette, *UL* grand, *TER* pur, net; puis elle fut nommée *AICHTORA*; d'*AI*, rivière, *GROU*, claire. Les anglais la nommèrent *GREAT RIVER*, (grande rivière) pendant le tems qu'ils occupèrent ce pays, de 1346 à 1556 : enfin on la nomme aujourd'hui l'*Aa*, qui signifie rivière.

« Au rapport de Diodore de Scicile , L. 14 , ch. 17 , promontoire c'est *mons*
 » *in mare proeminens* , et *quædam ad litus extuberatio* : nous l'appelons indif-
 » féremment en français *cap* et *pointe* , et c'est proprement une masse de terre ,
 » laquelle sortant hors de la coste s'avance dans la mer , sans que de nécessité
 » tous promontoires soient des monts , sans aussi que tous les endroits qui s'é-
 » lèvent sur la coste et ne s'avancent point , soient des promontoires. Encore ceste
 » définition de promontoires est trop générale , et nous est besoin de distinguer
 » les promontoires en deux sortes , et dire qu'à prendre un promontoire estroi-
 » tement , c'est une *pointe de terre en la coste qui s'avance plus dans la mer*
 » *que le reste de la mesme coste*. A le prendre plus au large , c'est toute une
 » *coste qui est plus avancée dans la mer que ce qui se joint à la mesme coste*
 » *de part et d'autre*. »

« Les promontoires se prennent communément suivant la première défini-
 » tion , comme il se voit assez dans les anciens auteurs , et mieux qu'en nul
 » autre dans Ptolomé , lequel pour les promontoires ne marque qu'un certain
 » point sur la carte : *que si les promontoires qu'il décrit sont de deux , trois*
 » *ou quatre mille pas de front , comme il s'en peut trouver , le point qu'il*
 » *marque est le milieu ou l'endroit qui s'avance le plus à la mer de tout le*
 » *promontoire*. Ceux de la dernière définition ne se rencontrent si com-
 » munément. Pour montrer qu'il s'en trouve , Mela nous en fournira une
 » autorité bien ample dans son liv. 3 , ch. 7. *Lusitania trans anam quæ mare*
 » *atlanticum spectat..... in tria promontoria dispergitur: anæ proximum cuneus*
 » *ager dicitur , sequens sacrum vocant , magnum quod ulterius est*. In cuneo
 » sunt *Myrtilis , Balsa , Assonoba* in sacro *Lacobriga* et *portus annibalis* ,
 » in magno *Ebora*. »

» Voilà de beaux promontoires : le premier a environ cinquante mille pas
 » de front à la mer , le second n'en a guères moins ; et puisqu'il n'a encore
 » jusques-là spécifié que le troisième , qu'il appelle *Magnum* , poursuivons
 » ce qu'il dit peu après : *Amnes autem munda in mediam ferunt alterii pro-*
 » *montorii latus affluens et radices ejusdem abluens durius*. Que si la rivière
 » *Mundega* tombe dans la mer , sur le milieu de l'un des costés de ce pro-
 » montoire , et si la rivière *Durio* lave l'extrémité de ce mesme costé , ce seul
 » costé du troisième promontoire a cent cinquante mille pas de front , ce n'est
 » pas sans raison qu'il l'appelle *Magnum.....* »

» Les promontoires donc quelquefois ne sont qu'un cap ou pointe , laquelle
 » sertant hors de la coste s'avance dans la mer , quelquefois une coste entière ,

» lorsque ceste coste se reconnoît. De quelque façon que l'on veuille entendre
 » nostre promontoire, *Itium*, personne ne l'a encore bien marqué. Si nous le
 » prenons en la première sorte, il ne peut estre ni à Estaples, ni à Calais,
 » ni à Wissant, ni à Blanest. J'en trouve seulement une de remarque sur toute
 » la coste de Boulenais, savoir est, la pointe du Grinez : elle est entre Calais
 » et Boulogne; dix mille pas de Calais, dix mille pas de Boulogne; et quatre
 » mille pas seulement de Wissant. Le front de ceste pointe qui regarde la
 » mer vers l'Occident, est de 7 à 800 pas; le flanc vers le Nord, de 1000 à
 » 1200; l'autre flanc, vers le midi, est bien de 2500. Or ceste pointe se
 » jette tout d'un coup à la mer. Les marinsiers la connaissent très-bien;
 » et dans toute la coste de France sur l'Océan, depuis Bayonne jusqu'à
 » Calais, encore de Calais jusqu'en Frise, cette pointe est une des plus remar-
 » quables. »

« Si nous voulons prendre nostre promontoire plus au large, nous pouvons
 » dire que tout le Boulenais, avec le pays reconquis, fera ce promontoire,
 » comme étant la partie des Morins, voir du continent des Gaules, qui
 » approche le plus près de la Grande-Bretagne, et ce qui continue après
 » ceste coste se recule en arrière du côté de l'aval, jusqu'à la rivière de
 » Somme; de l'amont, jusqu'à l'Escant et la Meuse: aussi est-ce mon opinion
 » que ce que Pline appelle *Gesoriacum Marmorum gentis litus*, n'est autre
 » chose que promontoire *Itium*. »

La différence qui existe entre un cap et un promontoire se trouvant bien
 déterminée par la définition précédente de Sanson, il est facile maintenant
 de connaître de quelle espèce se trouve le *promontorium Itium* de Ptolomée,
 et cette connaissance nous mettra de suite à portée de trouver sa position
 géographique indiquée par le même auteur.

Pour arriver au but que nous nous proposons, il faut d'abord se reporter
 au temps de Ptolomée, pour examiner la configuration du local à cette époque
 reculée, et l'on remarquera que le rivage Gésériac, compris entre la rivière
 Tabuda et la Quantia, présentait, dans son étendue entière, l'aspect d'une côte
 élevée baignée par les flots de la mer, et terminé de ce côté par une falaise
 plus ou moins escarpée, excepté au débouché des ruisseaux : que c'était une
 côte plus avancée dans la mer et plus élevée que les deux parties collaté-
 rales, séparées de celle-ci par l'*Aa* d'un côté, et par la *Canche* de l'autre;
 que par conséquent c'était un promontoire pris dans toute la force du
 terme.

Il faut remarquer ensuite que *Gésoriac*, chef-lieu du canton du même nom, occupait le milieu du côté occidental du promontoire *Itium* et que Ptolomée donne à la rivière *Tabuda*, au promontoire et au chef-lieu du canton, la même latitude qui est précisément celle du parallèle passant par le milieu de ce même côté occidental et par l'embouchure de l'Aa.

On ne peut donc rien désirer de plus précis ni de plus exact que les données implicitement renfermées dans le tableau des latitudes de Ptolomée, pour cette portion de la Gaule celtique, Boulogne, et l'embouchure de l'Aa qui se trouvait alors dans les environs de St-Omer, coïncident parfaitement pour la latitude avec le milieu de la côte comprise entre la baie de Canche et la pointe du Grinez. Or, il est incontestablement reconnu que Boulogne occupe maintenant la place de *Gésoriac* : donc il est évident que, comme cette ancienne ville, il est placé sur le promontoire *Itium*, qui pourrait à juste titre être appelé promontoire Boulonnais.

Les deux branches du promontoire Iciex étaient celles connues aujourd'hui sous les noms de *Blanz* et de *Grinez*. L'une et l'autre de ces pointes se prolongeaient dans l'Océan beaucoup plus qu'elles ne le font maintenant. La plus septentrionale, le *Blanz*, qui n'a presque plus de saillie, s'avancait autrefois plus d'une lieue en mer. Malbraucq, jésuite, né à Aires, auteur d'une histoire des Morins, prétend que, sur ce prolongement et vis-à-vis le lieu où se trouve actuellement le village de Sangatte, il y avait un port et une ville que la mer a submergés. Cet historien des Morins, mort en 1653, ajoute (1) que, dans un voyage à Sangatte, il a vu un vieillard de 106 ans qui lui a confirmé l'existence de ce port et de cette ville, en lui montrant une médaille d'environ une palme de grandeur, sur laquelle on voyait la configuration ancienne du local.

Paul Merula, savant géographe hollandais, mort en 1697, qui avait aussi été sur les lieux, dit que, par un temps calme, étant au sommet du Grinez ; (c'est du *Blanz* qu'il veut parler et qu'il confond avec le Grinez) il a vu au pied de la côte les traces du chemin de Terrouanne, qui se continuait autrefois fort avant dans la mer, où le terrain a été submergé.

Sanson reconnaît aussi que de son temps, le chemin dont parle Merula se perdait en mer. Il dit, vers la fin du chapitre 1^{er}. de sa dissertation : « le chemin-vert, que l'Apostre (2) appelle de *Leulingue*, j'ai vu l'endroit où

(1) Malbraucq, de Morins. L. 1. C. x.

(2) George l'Apostre, bourgeois de Calais, auteur de mémoires sur les antiquités de Calais.

» il se perd dans la mer , au-dessus de Sangatte. Ceux du pays m'ont assuré
 » que la mer a gagné sur ce chemin environ un quart de lieue , ce qui
 » se voit, le temps étant beau et la mer calme. »

Ce récit de Sanson confirme bien que Merula confond le Blanez avec le Grinez , car de ce dernier endroit, il est impossible d'apercevoir un chemin au-dessus de Sangatte. Plusieurs écrivains qui n'étoient point familiarisés avec le local, sont tombés dans la même erreur. Abraham Ortelius, dans son *theatrum orbis terrarum*, pl. 20, prend non-seulement le Blanez pour le Grinez, mais il défigure totalement le pays, en plaçant à l'occident la partie septentrionale du Boulonnais.

La pointe du Grinez s'avancait également dans la mer beaucoup plus qu'elle ne le fait aujourd'hui. Les bancs de pierre nommés *les Epaulards*, qui portaient le massif détruit par la mer, et qui environnent le pied de la falaise, garantissent l'évidence de ce prolongement.

L'auteur d'un mémoire de 1650, dit au chapitre dixième : « à un quart
 » de lieue de la rade St.-Jean, est un cap qui se jette en la mer plus de
 » deux lieues, comme nous le disent les géographes, hydrographes, et les
 » mariniens nous confirment. »

La Morinie était appelée l'extrémité de l'Univers, parce que c'était le pays le plus rapproché de l'Angleterre, que l'on regardait alors comme un nouveau monde. C'est dans ce sens que Virgile disait que les bretons étaient entièrement séparés du reste du monde; *et penitus toto divisos orbe Britannos*, Virg. *eneid.* 1. 11. Joseph, l'historien des juifs, s'exprime encore plus clairement lorsqu'il dit que l'Univers connu des anciens était trop petit pour l'ambition des romains, puisqu'ils furent obligés d'aller chercher au-delà des mers un autre monde pour en faire la conquête : *ultra Oceanum orbem, et usque ad Britannias inaccessas prius arma et exercitum transtulerunt.* Flav. Joseph. de bel. Gal. l. 2, c. 16.

Agrippa trouvait que les éléments et l'Univers même étaient renfermés dans l'empire romain, puisque l'on se servait indifféremment de l'une et de l'autre dénomination pour désigner le monde connu de son temps : et pour parler selon la vérité, ajoute-t-il, la terre est plus petite que l'étendue de l'empire, puisque la puissance Romaine a franchi les limites de celle-ci pour aller au-delà de l'Océan découvrir et prendre possession de la Bretagne, contrée nouvelle, et entièrement séparée du reste de l'Univers, et dans laquelle on relègue ceux que l'on veut séquestrer de la société, *nam si verum quæramus terra ipsa*

infra Romanorum imperium est : supra quam progressa Romana virtus ultra Oceanum alterum sibi orbem quæsit , et in Britannia remota à confinio terrarum novam invenit possessionem. Denique quibus jus non solum civitatis Romanæ sed etiam ipsius propè humanæ conversationis negatur , illo diriguntur , ut illic habitent quasi mundus exules. Apud. Egesip. l. 2 , c. 9.

Florus, parlant de César, dit qu'après la défaite de Pompée, il vainquit encore la nation très-redoutable des Germains et des Gaulois, ainsi que la Bretagne, quoique totalement séparée du reste de la terre : *restabant autem immanissimæ gentium Galli atque Germani, et quamvis toto orbe divisa tamen qui vinceret habuit Britannia. Ann. Flor. l. 3 c. 19.*

Le même auteur dit encore que César, après avoir mis l'Univers sous sa domination, jeta les yeux sur l'Océan où il découvrit un monde nouveau à conquérir, comme si les romains se fussent trouvés trop resserrés dans celui-ci. *Omnibus terra marique captis, respexit Oceanum : et quasi hic Romanis orbis non sufficeret, alteram cogitavit. Id. ibid.*

Solinus, dans sa description de la terre, dit expressément que la côte des Gaules était le terme coanu de l'Univers, excepté l'île Britannique dont l'étendue pouvait la faire regarder comme un monde nouveau : *finis erat orbis ora gallique litoris nisi Britannia insula qualibet amplitudine nomen pene orbis mereretur. C. Jul. sol. c. 35.*

Enfin, Dion raconte que l'armée romaine, aux ordres de Plantius, fit beaucoup de difficulté pour passer en Angleterre, parce que les soldats ne voulaient point aller combattre au-delà de l'Univers : *quod extra orbem terrarum beligeraturi indignabantur. Dio. l. 19.*

Le nom de Morins, suivant les auteurs qui ont écrit sur ce sujet, vient du mot celtique *Mor* ou *Mar* qui signifie mer; mais une pareille dénomination appartiendrait à tous les peuples maritimes de la Gaule. Il paraît plus convenable de faire dériver ce nom du terme celtique *Mor*, marais; d'autant plus que César observe que de son temps, la Morinie était un pays plein de marais et couvert de bois, où les habitans allaient se réfugier lorsqu'ils étaient repoussés par les troupes romaines, parce que là ils étaient à l'abri de leurs coups.

Jacques Lemarchand, natif de Furnes, avocat, mort en 1609, publia en 1560 un ouvrage sur les choses les plus remarquables de Flandre, dans lequel il dit qu'il est évident que le nom de Morin vient des grands marais que l'on appelle en flamand MOËREN : *morinos Oceano britannico finitimos et paludibus quæ mœren vulgo appellantur obscurum non esse arbitramur.*

Liévin

Liévin Lemue, originaire de la Zélande, dans son livre *des Secrets de la Nature*, de l'an 1550, p. 170, dit que c'est du mot flamand *moer*, qu'ont pris leur nom les champs et marécages moriniens et les Morins, jadis les extrêmes habitans de la terre,

Sandère, né à Anvers, théologal de Terrouanne, qui écrivait vers l'an 1600, dit, dans sa *Diplomatique*, ch. 63, que, dans le pays des Morins, le plus reculé du monde, il y a des marais nommés *Mœren*, en flamand, et que c'est de là que vient le nom de Morin. *Palus est apud extremos hominum Morinos, lingua Flandrica dicta mœren, unde Morinorum nomen apud Romanos natum est.*

Divœus, auteur flamand, dit que le nom de Morin vient de deux mots belges, *mour* *einen*, habitans de marais. *Et exinde Morini dicti sunt, hodieque apud belgas palus dicitur mour,*

Tout concourt à faire penser que cette extrémité du continent des Gaules était originairement jointe avec l'Angleterre par un isthme, qu'un bouleversement opéré dans cette partie du globe aura précipité dans les gouffres de l'Océan pour former le *Fretum Gallicum*, ou le détroit qui porte aujourd'hui le nom de Pas-de-Calais.

Aux preuves historiques et physiques rapportées par M. Desmarests (1), dans sa dissertation qui a remporté le prix de l'académie d'Amiens, en l'année 1751, l'on ajoutera ici quelques circonstances locales qui semblent venir à l'appui de ce sentiment.

D'abord la configuration du *Pagus Gesoriacus* présente trois portions distinctes et séparées, versant leurs eaux dans la mer chacune de leur côté, et suivant des directions tout-à-fait opposées entr'elles.

La première, qui est à proprement parler *l'orbis extrema* des anciens, est une zone crayeuse, d'environ trois myriamètres de longueur, courant du *Nord-Ouest* au *Sud-Est*, le long du golfe de l'Agrio. A partir de la rive de ce golfe, et dans la direction du *Nord-Est* au *Sud-Ouest*, le terrain s'élève jusqu'à la hauteur de 178 mètres au-dessus du niveau de la basse mer, sur environ 6 kilomètres de distance moyenne; puis il incline rapidement vers le *Sud-Ouest*.

La seconde partie, à l'extrémité méridionale, est contiguë à la rivière *Cantia*, la Canche. La nature du terrain est la même que la précédente, mais l'on trouve dans quelques endroits de la pierre calcaire ordinaire et des blocs

(1) Dissertation sur la Jonction de l'Angleterre à la France.

de grès de différente espèce. Sa longueur est de 2 myriamètres et demi, et sa direction de l'Ouest-Sud-Ouest à l'Est-Nord-Est, se rencontre l'extrémité Sud-Est de la première partie, pour former ensemble un angle presque droit. Depuis la Canche le terrain s'élève à-peu-près de la même quantité de 178 à 180 mètres, dans la direction du Sud-Ouest au Nord-Ouest, et comme la largeur de cette seconde division est d'environ un myriamètre et demi, l'élévation du terrain paraît moins sensible que dans la première partie. Trois vallons principaux, assez parallèles entr'eux, portent dans la Canche presque toutes les eaux de cette partie méridionale. Le plus près de l'embouchure de la Canche contient un ruisseau nommé le *Witrepin*, c'est-à-dire, qui coule sur un tapis verdoyant et sur un sol fertile, des mots celtiques *witr* ou *widr*, verd, et *pin*, abondant, riche. Le suivant, en remontant à l'Est, renfermait l'*Edivinia*, (1) maintenant la Dordogne. Le troisième enfin, plus large, plus étendu, et à l'orient des deux autres, était fertilisé par les eaux paisibles du ruisseau d'Enquin, (2) dont il n'est point parlé dans la géographie ancienne du pays.

La troisième partie offre à l'œil d'un observateur attentif, un vaste bassin nommé la Fosse Boulonnaise, dont l'intérieur est rempli d'une multitude innombrable d'éminences et d'enfoncements agencés les uns dans les autres, sans ordre ni rapport entr'eux. L'aggrégation des parties intégrantes de cet amas de collines et de vallons, est un labyrinthe où la sagacité du naturaliste a de quoi s'exercer, tant par la diversité des matières constitutives, que par la manière confuse dont elles sont agglomérées. Cette espèce de chaos est environné d'un rideau très-escarpé, formé par la rencontre des deux parties précédentes. Les inflexions brusques et les saillies irrégulières du côteau environnant, indiquent d'une manière bien frappante le déchirement occasionné lors de la séparation de la partie inférieure.

De l'autre côté du détroit, l'on remarque une telle homogénéité de terrain entre la côte d'Angleterre et celle de France, qu'il arrive quelquefois aux voyageurs de s'y méprendre, lorsqu'étant à mi-canal ils jettent la vue sur les côtes après avoir été quelque tems renfermés dans le vaisseau qui les transporte.

(1) *Edivinia*, petite rivière, par opposition à la Canche dans laquelle elle se jette; de *iw*, ruisseau, rivière, et *in* qui, dans la langue celtique, est un diminutif: *iwir*, petit ruisseau.

(2) Enquin ou Enkin est un village au confluent de ruisseaux de *Connez* et de *Partanz* qui forment à leur jonction un angle ou pointe, et il convient de remarquer que le mot Enkin, en celtique, désigne une pointe.

Il y a mieux, c'est que des bâtimens trompés par la ressemblance, sont venus aborder à la côte de France, croyant longer celle d'Angleterre.

Le fait arrivé hier 26 ventôse an 9, servira de preuve à ce que l'on vient d'avancer. Un sloop anglais, chargé de salaisons, prenant le port de Boulogne pour celui de Douvres, se présente vers les midi pour entrer dans le port; un pilote Lamaneur l'aborde et prend la barre du gouvernail pour diriger le vaisseau au langage français du pilote, le capitaine du sloop reconnaît sa méprise et veut regagner la haute-mer; mais la houle assez forte sert très-bien le nocher qui met aussi-tôt le vaisseau à la côte en passant par-dessus le fascinage.

La structure interne du bassin, mise à découvert le long de la falaise qui borde la mer, offre encore une preuve irrécusable de son bouleversement. La rupture des bancs de pierre, la manière confuse dont ils sont placés les uns sur les autres, l'inclinaison de leurs lits, qui s'enfoncent dans certains endroits jusqu'à 50 degrés décimaux au-dessous de l'horison; la disparition subite de quelques-uns de ces lits, tout ici porte l'empreinte du chaos.

Les diverses fouilles faites pour l'extraction du charbon minéral, notamment celles de 1777, faites dans la vallée de Souverain-Moulin, prouvent que la partie supérieure du sol a été portée plus de 33 mètres au-dessous du niveau de la mer, puisqu'à cette profondeur on a trouvé une quantité prodigieuse de productions terrestres et marines.

Enfin, trois grands vallons courant de l'Est à l'Ouest, dans une direction perpendiculaire à ceux des parties latérales du bassin, reçoivent la totalité des eaux de cette cuve, et les conduisent à la mer dans des lits séparés, autre preuve de l'affaissement du terrain et du séjour des eaux de la mer sur ce sol, lors de la terrible catastrophe qui changea la face de ce petit coin du globe terrestre.

Marin-Bailleul, curé de Sangatte, vers l'an 1635, dans son recueil volumineux d'antiquités sur la ville et port de Calais, ch. 2, rapporte un panegyrique de la ville de Terrouanne, qui donnerait à penser qu'il s'était conservé dans le pays quelques traditions d'un bouleversement comme celui-ci. Il dit: « tout le pays souffrit, tant par la mer qui se déborda et inonda » beaucoup de lieux en la côte, que par la descente qu'y firent les Cimbres » et les Saxons, lesquels quittèrent leur pays, au bruit que la Gaule Belgique » manquait d'habitans, montèrent sur la mer, et sedes fixerunt in ora Belgica Galliae maritima, culteribus tunc propè vacua. »

Le ruisseau qui coule dans le vallon le plus septentrional des trois, s'appelait anciennement *l'Albimerus*, c'est-à-dire, environné de saules et de peupliers; du celtique *alba*, saule, peuplier, aulne; *in*, autour, et *er*, eau, rivière.

Celui du milieu était le *Wasconingawalla*, ou la vallée marécageuse, servant à la défense du pays; de *Was*, *Gwas* ou *Gwag*, marais mouvant; *Con-Ing*, vallon étroit; et *walla*, digue de défense: c'est aujourd'hui le *Wimereux*, nom qu'il a pris d'un petit hameau près de son embouchure, qui probablement a été appelé ainsi pour conserver la mémoire des événemens malheureux arrivés en cet endroit lors des irruptions fréquentes des peuples du Nord, dits Sarrasins, vers les 7^e, 8^e et 9^e siècles de l'ère chrétienne, comme on le dira en son lieu.

Le troisième se nommait *Elna*, nom qui caractérise très-bien cette rivière, dont les contours fréquens sont très-bien prononcés. *Eln* en celtique signifie Coude. C'est maintenant la rivière de *Liane*, nom qui lui a été donné, peut-être à cause de la quantité de toile qui se blanchit sur ses bords; car *Lian* en celtique signifie toile.

Les principaux lieux du *Pagus Gesoriacus*, au temps de la conquête des romains, étaient *l'Ulterior Portus*, Sangatte; le *Portus Itius*, Wissant; le *Portus Citerior*, Ambletuse, et *Gesoriacum navale*, maintenant le port de Boulogne.

La position de tous ces endroits est un point de géographie ancienne sur lequel il y a une étonnante diversité d'opinions. Elles s'étendent, ou pour mieux dire, elles s'égarer sur une étendue de côtes d'environ 25 myriamètres, entre l'Escaut et la Seine. La plus grande partie de ces opinions n'est fondée que sur des raisonnemens frivoles et dénués de fondement; d'autres appuyées sur quelques autorités respectables, offrent des conjectures plus ou moins probables; mais l'on n'en remarque guères dont les auteurs paraissent avoir examiné les lieux avec l'attention qu'exige un sujet aussi intéressant, et sauf M. Leveux, militaire distingué, directeur des fortifications, maréchal des camps et armées françaises, dont la famille a bien voulu nous communiquer d'excellens mémoires qu'il a composés sur l'objet qui nous occupe, personne avant lui, ne s'était avisé de considérer les localités sous leur aspect militaire et maritime, et de les comparer avec la description que César en a faite.

Les changemens opérés depuis vingt siècles sur la surface du *Pagus Gesoriacus*, rendent la solution de ce problème très-difficile, et c'est ce qui a

dérouté la majeure partie de ceux qui , en traitant cette matière , n'ont point aperçu la différence qui se trouve entre le sol actuel et celui du temps de César , auquel ils remontaient. Tous les auteurs qui , comme Camden , Ducange , l'abbé de Fontenu , Danville et M. Leveux , ont fait cette distinction , ont reconnu partout les traces du général romain.

Afin de pouvoir déterminer la position des endroits que César indique dans ses commentaires comme les points principaux dont il s'est servi dans ses deux expéditions contre l'Angleterre , il paraît nécessaire , 1^o. de désigner les lieux où l'on a cherché à placer le port *Ilius* , le seul que César a désigné nominativement ;

2^o. De faire connaître les raisons sur lesquelles chacun des auteurs a cru devoir établir son opinion ;

3^o. De proposer les objections que l'on peut faire pour ou contre ces mêmes raisons , afin de simplifier la question ;

4^o. De comparer le récit de César avec l'état actuel des lieux qui offrent le plus de probabilités , eu égard aux changemens que le temps a pu leur faire subir ;

5^o. Enfin , de récapituler le nombre des circonstances favorables pour l'entreprise du général romain que chacun des ports aura pu fournir , et par ce moyen déterminer d'une manière incontestable lequel d'entr'eux était *Portus Ilius*.

Désignation des lieux où l'on a placé le portus Itius de César.

L'ÉCLUSE.	GRAVELINES.	SANGATE.	BOUOGNE.
GAND.	CASSIN.	ECALLE.	LE PORTEL.
BRUGES.	ST.-OMER.	WISSANE.	ESTABLES.
NIEUPORT.	WATER.	AMSTERDAM.	DIERPE.
MARDICK.	CALAIS.		

On ne s'arrêtera point à examiner ni à discuter toutes ces opinions : on se contentera de donner une notice de celles qui ne méritent point de fixer l'attention, pour ne s'occuper que de celles qui ont paru intéresser les savans, et pour mettre à portée de juger quelle doit être l'opinion que l'on doit adopter.

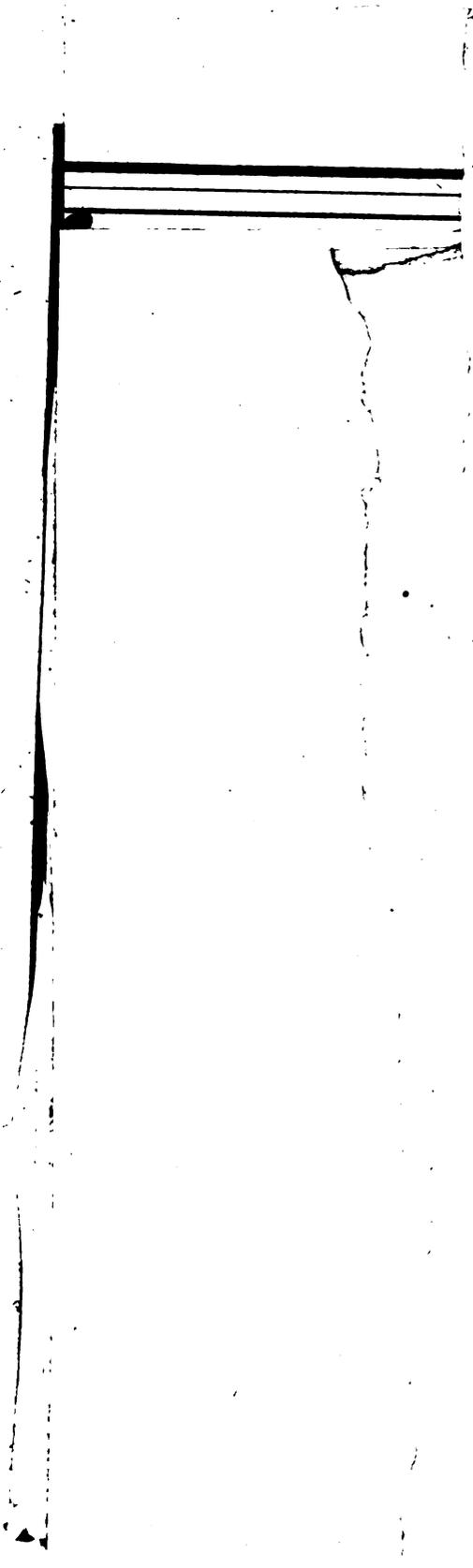
NOTICE des diverses opinions sur la position du Port Itius, des raisons sur lesquelles on les appuie, et des objections pour ou contre ces mêmes opinions.

NOMS		RAISONS	Objections.
des lieux.	des Auteurs.	de leurs opinions.	
L'ÉCLUSE, éloigné de Douvres de 132500 m.	Albert Krantz, né à Hambourg, docteur en Théologie, et doyen de l'église de Hambourg; cité par Bernard, maire de Calais, dans ses annales.	Le maire de Calais, l. 2 p. 7 de ses annales, dit qu'Albert Krantz, de Hambourg, place ici le PORTUS ITIUS. Il n'indique point l'endroit de ses œuvres où le doyen hambourgeois émet son opinion sur cet objet.	On ne voit nulle part dans les Œuvres de Krantz qu'il parle du port de César. Dans le 1er. liv. de la Guerre Dithmarsienne, de sa Chronique des royaumes du nord, p. 431, Krantz dit qu'il ne faut pas oublier ce que César dit dans ses Commentaires, des Bretons, des Cimbres, etc., mais il ne parle point du port ITIUS. A la pag. 82 de la même Chronique, Krantz dit : « Henricus autem Cesar-Circæ Sleswicum marchionatu constituto, præsidem ex suis fecit. » Ce qui n'a certainement rien de commun avec le port ITIUS.
id.	Hector Boetius, Historien Ecossois du 16e. siècle, cité par M. Leveux.	M. Leveux ne dit point où Boetius indique l'Écluse pour être le port de César.	La distance de 13 myriam. et 1/4 de l'Écluse en Angleterre, rend cette opinion méprisabile.

N O M S		RAISONS	Objections.
Des lieux.	Des Auteurs.	de leurs opinions.	
Gravelines, à 168600 m. de Douvr.	Martin Bécun, jésuite brabançon, dans un <i>Traité des Antiquités Hamand</i> . L. 3. C. 2. Anvers. (1583.)	Les vaisseaux de César, dit cet auteur, descendirent dans l'Océan par l'escaut.	La distance de 16 myriam. 1/2 suffit pour démontrer l'absurdité de cette opinion.
BRUGES, à 128600 m. de Douv.	Hermolaüs Barbaro, vénitien, né en 1454, mort à Rome en 1493. Dans ses <i>Ouvrages sur Plin et Pompon. Méla.</i>	On ignore les raisons de ces auteurs.	La distance de près de 13 kilomètres est encore une objection sans réplique.
id.	Dominicus-Marius Niger, vénitien, Géographe du 15e. siècle.		
	Tous deux cités par M. Leveux.		
id.	Robert Gaguin, né au village de Callonne, près Aïres, général des mathurins, mort en 1502. Dans ses remarques sur les <i>Commentaires de César</i> . Cité par Bernard dans ses <i>Annales de Calais</i> .		
Nieuport, à 97400 m. de Douvr.	Anonyme.	On ne connaît pas non plus les raisons de cet auteur : il est cité dans un manuscrit du cabinet de M. Bazinghem, mais sans autorité. L'abbé Mann dit aussi qu'il connaît des auteurs qui ont la même opinion.	L'éloignement de l'Angleterre met encore cette opinion au rang des précédentes.
MARDICK, éloigné de 62350 m. de Douv.	Gameliüs, cité par Somner pour avoir été le premier qui ait placé le Port Itrus à Mardick.	On ignore les raisons de Gameliüs.	
id.	Jean-Jacq. Chiflet, de Besançon, médecin ordinaire de Philippe IV, roi d'Espagne, mort en 1660 ; dans une <i>Dissertation sur le Port Itrus</i> , imprimée en 1626.	Celles du docteur Chiflet et de Grammaye sont fondées sur ce que divers auteurs disent que Mardick était jadis une ville fort renommée, avec un très-bon port ; que dans un passage de la <i>Notice de l'Empire</i> on lit : « sub dispositione viri spectabilis, ducis	Cette réverie, dit le maire de Calais, dans ses <i>Annales</i> p. 8, est venue dans la tête du docteur parce qu'il avait vu une flotte espagnole dans la fosse de Mardick, et qu'il voulait faire sa cour au roi d'Espagne. Toutes les circonstances locales sont contraires

N O M S		RAISON S	Objections.
des lieux.	des Auteurs.	des leurs opinions.	
MARDICK.	Jean-Jacq. Chiffet et J.-Bapt. Gram- maye, d'Anvers, voyageur, mort à Lubeck en 1635 ; dans ses Antiqui- tés Brabançonnas imprim. en 1708. Verb. Mardiccium.	« belgica secunda , equites « Dalmatae Marcis in littore « Saxonico. » Où l'on voit ai- sément que MARCIS est là pour MARDICIS ; que le nom de Mardick vient des voies mi- litaires qui aboutissent à la mer ; que si du nom latin MARDICCIUS on retranche la première syllabe , il reste ICCIUS nom du port de César , lequel a été choisi comme le plus commode , à cause de sa profondeur et de son étend- ue ; que le mont de Waten où la mer venait battre autre- fois et d'où l'on découvrait l'Angleterre dans un tems cal- me et serein , s'appelait ITIUM PROMONTORIUM , selon Ptole- mée ; enfin , que dans les édi- tions les plus communes des Commentaires de César , la distance du port Iccius en Angleterre est estimée 30000 pas , au lieu de 40000 , qui est celle des meilleures éditions , équivalentes aux 320 stades de Strabon , dis- tance qui est égale à celle de Mardick à Douvres.	à cette opinion : l'étymologie qu'ils donnent du nom de Mardick est puérile et ridicule : ce nom est composé de deux mots flamands MAR-DICK qui signifie digue à la mer. Quant aux distances , il est toujours facile de les faire cadrer , lorsqu'on peut les allonger ou les restreindre à volonté.
GRAVELINES à 58450 mètr. de Douvres.	Robert Cenalis , évêq. d'Avranche, mort en 1550 ; dans son Hist. de France, ouvrag. peu estimé.	Parce que la rivière d'Aa , est le Sinus Itius , et le mont Cassel le promontoire Itium.	Avant le 12e. siècle, Gravel- lines n'était qu'un chétif vil- lage nommé St.-Wilbrod. On ne trouve nulle part que , dans les tems antérieurs, cet endroit fût l'abord d'aucun vaisseau. La côte y était trop platte et trop embarrassée par les bancs. Ce lieu n'est accessible que depuis la construction de l'é- cluse et du canal , en 1740. D'ailleurs sa distance de l'an- gleterre et les autres circons- tances nautiques ne peuvent s'accorder avec le récit de César.

St.-Omer.



N O M S		R A I S O N S	Objections.
des lieux.	des Auteurs.	de leurs opinions.	
St.-OMER, à 80600 mètr. de Douvres.	Christophe d'Assonville, seigneur d'Hauteville et de Bochout, gouvern. d'Anvers, confident de Guillaume de Nassau, prince d'Orange, vers l'an 1560.	La hauteur des rivages, jointe à plusieurs vestiges de l'antiquité font voir, dit M. d'Assonville, que c'était là un port de l'océan ou golfe de mer fort large et fort étendu; et ce qui doit en convaincre tout le monde, c'est qu'il porte encore le nom de Sithiu, c'est-à-dire, d'Itius.	Si la hauteur des rivages et les vestiges d'antiquité pouvaient servir de preuves pour déterminer la position du port Itius, à coup sûr Boulogne aurait cet avantage.
CALAIS, distant de Douvres de 41970 mètr.	Plusieurs auteurs très-respectables, pensent que Calais est le port Itius.	On met cette opinion dans une classe à part, afin de l'examiner particulièrement et la comparer à celles qui pourront lui être assimilées.	
SANGATTE, éloigné de Douvres de 35560 mètr.	Jacq. Malbrang, jésuite, né à Aires, mort en 1653, auteur d'un ouvrage sur le pays des Morins,	Place le port Itius en cet endroit à cause de la brièveté du trajet, de la distance exacte des lieux, de la capacité de ce port, de sa profondeur et de sa commodité; parce que l'on y trouve les restes d'un promontoire englouti, et des voies romaines qui venaient aboutir à une ville considérable; parce que les vents régnans sont les mêmes que ceux désignés par César; enfin il s'appuie de l'autorité du géographe Merula.	Certainement ce point est un de ceux les plus rapprochés de l'Angleterre et à la distance indiquée par César; mais où placer le port supérieur? Calais était sous les eaux; le fond du golfe était trop éloigné, puisqu'il se trouvait à 5 myriamètres; Ecales pouvait bien être le port citier, n'étant qu'à 3 kil. 1/2 de Sangatte; mais il n'est point environné de marais qui pouvaient servir de retraite ordinaire aux Morins, et les 300 romains débarqués n'auraient point été obligés de combattre pendant 4 heures, puisqu'ils eussent pu être secourus dans l'instant, les vedettes placées sur le Banet pouvant faire connaître de suite l'état précaire de ce corps de troupes. -- L'existence d'une ville et d'un promontoire ne peuvent point établir l'identité d'un lieu avec un autre, et le port avéanti de Sangatte a fort bien pu servir à César dans son expédition contre l'Angleterre, sans pour cela qu'il fût le port Itius. Il est possible encore qu'après la conquête des gaules, ce port eut été fréquenté pour le passage en Angleterre, et que l'on y eut construit une branche de chemin pour en faciliter l'accès.

N O M S		R A I S O N S	Objctions.
Des lieux.	des Auteurs.	des leurs opinions.	
ECALLES, à 35200 m. de Douvres.	Nicolas Sanson, géographe célèbre, né à Abbeville, mort en 1667, dit vaguement que plusieurs personnes placent le port Ilius en cet endroit.	On ne connaît point les raisons de ces auteurs anonymes.	Il est possible que ce lieu ait pu s'étendre dans la mer, et former une anse ou crique, propre à recevoir des navires. Le nom d'Ecalles ou Escalle, qui signifie port, hâvre ou rade, est une présomption très-forte que cet endroit a pu être très-commerçant autrefois, mais les localités n'offrent rien qui puisse le faire considérer comme ayant été le port Ilius.
WISSANT, à 35000 m. de Douvres	Une foule d'autorités se réunissent en faveur de Wissant, ce qui donne lieu de le ranger dans la même classe que Calais.	On examinera aussi cette opinion particulièrement.	
AMBLETEUSE à 41110 m. de Douvres.	Auteurs inconnus, cités dans les annales de Calais. L'abbé Lefèvre dit aussi dans son histoire de Calais, t. 1, p. 635, que le port d'Ambleteuse était connu dès les premiers temps de l'arrivée des Romains.	On ignore sur quoi ils fondent leur opinion.	
BOULOGNE, à 49100 m. de Douvres.	Il se réunit tant d'autorités sur cet endroit, qu'il convient de le renvoyer ci-après avec Calais et Wissant.	Cette opinion sera aussi examinée particulièrement.	
ISQUE, à 60000 m. de Douvres.	Plusieurs habitans du pays prétendent qu'Ilius tire son nom du village d'Isque, sur la Lianne, à 2 kilom. au S.S.E. de Boulogne.	La mer, dit-on, remontait jusqu'à Isque, et les vaisseaux que César avait fait construire dans les forêts circonvoisines, descendirent par la Lianne. On a trouvé, dit-on, encore des débris de vaisseaux et de maçonneries en cet endroit.	Il n'y a point de doute que la mer ne remontait anciennement jusqu'à Isque, puisque sans les barrages des moulins du pont de Brique, elle y parviendrait encore dans les grandes marées. Mais pourquoi César se serait-il enfoncé dans l'intérieur ? Il est constant qu'à son premier voyage, il partit cinq jours

N O M S		RAISONS	<i>Objections</i>
<i>Des lieux.</i>	<i>des Auteurs.</i>	<i>de leurs opinions.</i>	
ISQUE.			avant la pleine lune d'oct., et que ce jour-là, il ne pouvait le faire du village d'Isque, la marée ne le lui permettant point. De plus, où placerait-on le port supérieur dans cette hypothèse ? à Boulogne sans doute : mais les vaisseaux portant la cavalerie qui sont sortis quatre jours après le gros de l'armée, suivant les commentaires, auraient dû former l'avant-garde. Et le port inférieur où le mettra-t-on ? à Hesdingneul apparemment.
LE PORTEL.	Paul Merula, hollandais, mort en 1607 ; dans sa géographie. p. 471. Sincerus, cité par Sanson.	Par allusion au nom de Portel, diminutif de Portus.	La situation du local indique bien que jamais le Portel ne fut et ne put être le port de César.
ESTAPLES ou St-Josse sur la Canche.	Adrianus Valesius (Adrien de Valois), historiographe de France, mort en 1692 ; dans sa notice des Gaules.	Ce lieu se nommait Quantavicus, et les auteurs ci-contre reconnaissent dans ce nom celui d'Itius.	Quantavicus ou Cuentavicus signifie simplement village sur la Canche. Cet endroit est hors des limites indiquées par César, pour la distance du lieu de son embarquement en Angleterre, et le vent Corus n'eut pas été un obstacle pour la sortie des vaisseaux hors de ce port.
id.	Un tableau des lieux de César, au frontispice d'un ancien manuscrit du monastère de St-Jean, du pays des Morins, cité par Sanson.		
id.	Jean - Georges Eecharde, historiographe d'Angleterre, né dans le duché de Brunswick en 1674, mort à Wurtzbourg, en 1750.		
id.	Louis Dufour-de-Longuerue, abbé de Sept-Fontaines, né à Charleville en 1622, mort à Paris en 1733.		

N O M S		R A I S O N S	Objections.
des lieux.	des Auteurs.	des leurs opinions.	
<p>DIEPPE.</p>	<p>Pont-Henter, cha- noine d'Orcun, dans ses antiquités des Belges.</p>	<p>Cet auteur dit que de son tems il y avait des gens doctes qui soutenaient qu'il y avait une faute dans Ptolomée; qu'au lieu de dire Gessoriacum, il fallait lire ESSUARIACUM NAVALE, parce que c'était à Dieppe que César s'était embarqué.</p>	<p>On ne peut rien objecter contre des raisons de cette nature.</p>
<p>On a dû remarquer, dans la notice précédente, que de tous les endroits où l'on a cherché à placer le port <i>Itius</i>, il y en avait trois, CALAIS, WISSANT et BOULOGNE, sur lesquels il se réunissait une masse d'autorités si considérable qu'il était à propos d'en faire une classe particulière, afin de pouvoir les examiner séparément: c'est de quoi l'on va s'occuper ici, en suivant le même procédé que pour les autres positions.</p>			
<p>CALAIS.</p>	<p>1°. Paul Emile, historien du 15e. et du 16e. siècle, né à Veronne, venu en France en 1487, mort en 1529; dans ses œuvres intitulées: de Rebus francicis, p. 140, et dans le supplément par Arn. Leféron, p. 173,</p> <p>2°. Hadrianus Turnebius, écrivain très-laborieux, né à Andely, près de Rouen, en 1512, mort à Paris en 1565; dans un recueil intitulé Adversaria.</p> <p>3°. Meyer, prêtre, de Bayeul, mort à Blanquemberg en 1552; dans ses annales de Flandres, imprimées en 1561, l. p., s. 6, p. 7.</p>	<p>Dit que Calais, d'où le passage en Angleterre est le plus court, paraît être le portus <i>Itius</i>, et que ce nom lui fut donné par César, qui dit en partant: <i>Itus est.</i></p> <p>Turnebius place le port de César à Calais, parce que la mer couvrant tout le plat-pays formait un golphe nommé <i>Sinus Itius</i>, dans lequel se trouvait le port de ce nom.</p> <p>Meyer pense que Calais est le port <i>Itius</i>, d'où César est parti. « <i>Ex Itio portu quem « nunc Caletum putamus.</i> »</p>	<p>Si le port <i>Itius</i> doit se trouver dans l'endroit le plus rapproché de l'Angleterre, c'est par erreur que Paul Emile le place à Calais.</p> <p>Suivant cet auteur, le port <i>Itius</i> ne serait autre chose que le golfe de l'Aa. Donc, il n'était pas à Calais, qui n'existait point alors.</p> <p>Cet auteur pense seulement que ce port est celui de César, et il ne l'affirme point.</p>

N O M S		R A I S O N S	O B J E C T I O N S
des lieux.	des Auteurs.	des leurs opinions.	Objections.
CALAIS.	4°. Oudergerst, en ses annales de Flandres (1520), cité par l'abbé Mann.	On ignore les raisons de cet auteur.	
	5°. Belleforest, écrivain du 16e siècle, mort en 1583; (dans sa cosmographie), cité par dom Ducrocq, bénédictin, dans son manuscrit.	Belleforest dit que Itius est Calais, port et arrêt de César.	Cette assertion ne peut prouver l'identité des deux ports.
	6°. Blaise Vigenere, secrétaire du roi Henri III, savant traducteur, mort en 1596, dans une traduct. française des commentaires de César, avec des notes.	Vigenere place le port Itius à Calais, parce que depuis long-tems c'est le port ordinaire du passage en Angleterre.	Ce n'est que depuis l'occupation de Calais par les Anglais, en 1347, que son port est devenu celui de l'embarquement pour l'Angleterre: auparavant c'était au port de Wissant qu'on venait s'embarquer le plus ordinairement.
	7°. Marlianus, cité par Ducange, par Edm. Gibson, d'après Pont-Hen-ter, et par l'abbé Mann.	Ces deux auteurs disent que la ville de Calais est le port Itius et qu'au nom primitif Calet on a ajouté Itius, au moyen de quoi on a formé Caletitius, nom latin de Calais. « Oppidum est illic a populorum quibus nomen a est id adjecto Itii portus a nomine Caletum quasi portus Itius nuncupatur ».	C'est précisément ce que dit le docteur Chifflet du port de Mardick, et ce que l'on pourrait avancer de tous les lieux dont la finale est en ic.
	8°. Fulv. Ursinus, littérateur et antiquaire, né à Rome, mort en l'année 1600; dans un traité sur Cornelius Tacit, et sur les commentaires de César.	Ce traité dit simplement que Calais est le port Itius. Portus Itius, Caletu.	Tout le monde peut dire, Calais est le port Itius sans que l'on soit obligé de le croire.
9°. Un traité sur les commentaires de César, intitulé: E BELGICA, sans nom d'auteur, imprimé à Anvers en 1602, et trouvé dans la bibliothèque des Minimes de Calais, par l'auteur des annales de ladite ville.			

N O M S		R A I S O N S	Objections.
des lieux.	des Auteurs.	de leurs opinions.	
C A L A I S .	10°. Jud. Hondius (Josse Hondius), géog. flamand dans sa description du monde.	Hondius dit que l'endroit où est aujourd'hui St-Omer, se nommait Sithiu, qu'il est au fond du golfe Itius, et formait le port supérieur de César; qu'on a trouvé dans cet endroit des ancres et des débris de vaisseaux; que le débouché du golfe qui formait le port Itius était Calais.	Il est incontestable que St-Omer se nommait Sithiu; mais cela ne prouve point que Calais était le port Itius, et les épaves trouvées près de Sithiu, indiquent seulement que la mer a pu baigner ce territoire peu élevé au-dessus de son niveau actuel.
	11°. Jacques-Auguste de Thou, président à mortier, du parlement de Paris, mort en 1617, l'un des plus savans hommes de son siècle.	Cet auteur regarde le port de Calais comme le port Itius, parce que c'est celui où le passage en Angleterre est le plus anciennement établi.	L'assertion de cet écrivain porte à faux, car il y a des preuves authentiques d'embarquemens faits à Wissant et à Boulogne, bien des siècles avant qu'il fut question de Calais et de son port.
	12°. Georges l'Apôtre, bourgeois de Calais, dans des mémoires imprimés en 1615, sur les antiquités de Calais, qu'il nomme port Iciens.	L'Apôtre dit que Calais est le port Itius, et que ce nom lui a été donné à cause d'un ambassadeur nommé Iccius, envoyé à César par les Rhémois.	Cette raison ne paraît pas plus concluante que celles qui précèdent.
	13°. Marin Bailleur, vicaire de Calais, puis curé de Sangatte, vers 1735, dans ses antiquités de la ville et port de Calais.	Gessoriac, dit-il, est la même chose qu'Itius, et Calais est l'un et l'autre. Itius, vient d'Irus est, dernier mot de César en montant sur son vaisseau.	Les raisons de Marin Bailleur peuvent être rangées dans la même catégorie que les précédentes.
	14°. René Chopin, célèbre juriconsulte, né en 1537, à Bailleul en Anjou, mort le 30 Janvier 1606, cité par Sanson.	On ignore sur quel fondement ces auteurs placent le port Itius à Calais.	
	15°. André Duchesne, célèbre géographe et historien, né en Touraine, au mois de Mai 1584, mort en 1640; dans son histoire d'Angle-		

N O M S		R A I S O N S	O b j e c t i o n s
des lieux.	des Auteurs.	de leurs opinions.	
CALAIS.	terre, imprimée en 1534, cité par Bernard, maire de Calais. 16° Jean Talbot, cité par Sanson.		
WISSANT.	1° Guillaume Cambden, né à Londres en 1551, auteur fort renommé à cause de ses ouvrages sur l'antiquité, mort en 1623, dans sa description des Îles britanniques, intitulée: BRITANNIA. 2° Petrus Bertius, littérateur flamand, cosmographe de Louis XIII, né en 1565, mort en 1629; dans un ouvrage intitulé: GEOGRAPHICARUM, TABULARUM, CONTRACTARUM. 3° L'auteur anonyme d'un Mémoire de 1650.	Cet historien qui a mérité le titre de Strabon, de Varron et de Pausanias de l'Angleterre, après avoir réfuté l'opinion de ceux qui placent le port Itius à Calais, dit qu'il ne faut point chercher ce port ailleurs qu'à Wissant, un peu au-dessous de Blanquet, que cette dénomination de Wissant est la même que celle d'Itius, et que c'est-là le véritable lieu du passage en Angleterre, parce que c'est l'endroit où tous les voyageurs s'embarquent, ainsi qu'il l'a remarqué dans les annales de son pays. L'auteur ne donne point les motifs de son opinion.	Cambden est le premier auteur moderne qui place le port Itius à Wissant, et l'on voit que c'est après avoir mûrement examiné et discuté son objet, qu'il se décide à porter ce jugement. Il paraît que Bertius était fort indécis sur la position du port Itius, car dans un ouvrage sur la géographie de Ptolomé, il avait placé le promontoire Itium avec le Gesoriacum navale à Wissant, puis ailleurs il dit que c'est à Boulogne, et que c'est-là où César s'est embarqué. Si le port Itius doit être placé à l'endroit du trajet le plus court, l'auteur de ce mémoire est autorisé à dire que le port de Wissant doit avoir le pas sur celui de Calais, puisque ce dernier est éloigné de Douvres de 7 kilomètres plus que Wissant.

N O M S		ERRAIONS	Objections.
des lieux.	des Auteurs.	de leurs opinions.	
WISSANT.	Auteur anonyme.	<p>« Douvres, prendre des vian- « des cuites à la façon d'An- « gleterre, qu'ils trouvoient « encore assez chaudes pour « les mettre sur la table dans « Wissant, pour y festoyer « leurs amis, et qu'ils n'ap- « portoient nul artifice pour « en conserver la chaleur que « de les tenir couvertes. Que « ce qui doit faire croire que « c'est vraiment Wissant « dont a voulu parler César, « et non de Calais qui n'estoit « point encore ville ni havre, « c'est qu'il y a encore dans « la paroisse de Wissant une « grande éminence qui estoit « la forteresse qui s'appelle la « motte du castel de César ».</p>	
	<p>4^e. Charles Du- fresne - Ducange, né à Amiens, mort en 1688; dans une Dissertation man- uscrite sur le Por- tus Itius, que Gib- son appelle: « liber « vere aureus pul- « cherrimus, infi- « nitâ eruditione « refertus ».</p>	<p>Après avoir réfuté diverses opinions sur cette matière, Ducange prouve par la situa- tion, par le rapport des dis- tances et par les étymologies, que cet endroit est le port Itius. Il ajoute que le princi- pal fondement sur lequel on peut établir cette identité, c'est la preuve que ce lieu a été l'endroit où de tous tems on s'est embarqué pour passer des Gaules en Angleterre, et pour aborder d'Angleterre en France, et il prouve, par plus de 60 citations d'auteurs anciens et irréprochables, que depuis l'an 569 jusqu'en 1327, c'est à Wissant que se sont embarqués les princes, les prélats, les troupes, les pèlerins, les négocians, etc. pour passer en Angleterre.</p> <p>Voici les principales et les plus importantes de ces ci- tations:</p> <p>En 933. Louis d'Outremer fait rétablir le port et la ville de Wissant, qui avaient été ruinés par les Normans.</p> <p>Guillaume</p>	<p>On voit que Ducange avait examiné les lieux avec beau- coup d'attention, qu'il avait fait de profondes recher- ches pour découvrir la véri- té, et que son opinion doit être ici d'un grand poids.</p>

N O M S		R A I S O N S	Objections.
des lieux.	des Auteurs.	des leurs opinions.	
WISSANT.	Ducange.	<p>Guillaume de Prillon, archidiacre de Lisieux, parlant du retour d'Alfred, frère de St. Edouard, roi d'Angleterre, donne en propres termes le nom d'Icius au port de Wissant. « Doroberniam » venit Alwredus transvectus « ex portu Icio ». Et Guillaume de Jumiege dit que c'est à Wissant qu'Alfred s'est embarqué.</p> <p>L'an 1110, le roi Henri ayant accordé sa fille à l'empereur, elle fut envoyée à Wissant.</p> <p>Le géographe arabe, qui vivait dans le 11e. siècle, fait mention du port de Wissant comme du lieu ordinaire de l'embarquement pour l'Angleterre.</p> <p>En 1193, Jean, Comte de Mortain, équipe une flotte à Wissant pour attaquer l'Angleterre où régnait son frère.</p> <p>Lambert d'Ardres, au commencement du 13e. siècle, appelle ce lieu le port Britannique.</p> <p>L'an 1174, Henri II, roi d'Angleterre, fait embarquer à Wissant des troupes pour son pays.</p> <p>Louis le jeune, roi de France, s'embarque en ce port pour aller en pèlerinage à Cantorbery.</p> <p>En 1327, le Sire de Beaumont, allant au secours du roi d'Angleterre contre les Ecossois, s'embarque avec ses troupes à Wissant, comme firent l'année suivante les députés du roi de France en Angleterre.</p> <p>Dit qu'il a visité cette côte en 1673, et qu'après un mûr examen, il pense avec Cambdem, Brietius et les habitans du pays, que le port Itius est dans un endroit du Boulonnais, voisin de Calais, que les habitans du pays nomment WISSANT, les Anglais</p>	<p>Si ce passage n'est pas une preuve incontestable, du moins il forme une présomption bien forte.</p> <p>Ces divers embarquemens de troupes à Wissant démontrent bien que César a pu se servir de ce port pour le même objet.</p> <p>Il semble que les raisons de l'abbé Baudrant sont d'un grand poids.</p>

D

N O M S		RAISONS	Objections.
des lieux.	des Auteurs.	de leurs opinions.	
WISSANT.	Baudran. 6°. Brietius, cité par Baudran. 7°. François Delapoterie. id. 8°. Edm. Gibson, Anglais, membre de l'univ. d'Oxford. « De portu Iccio, « dissertatio nova, « Oxford 1694 «.	<p>WISSANT, les Flamands ISTEK, et les Marins ESSEU, nom fort ressemblant; que cet endroit où l'on voyait jadis une ville avec un port de mer, n'est plus qu'un village comblé par les sables, auquel cependant on croit pouvoir rendre sous peu son antique splendeur; qu'il n'est qu'à 6 lieues de l'Angleterre; que plusieurs savans personnages viennent de prouver sans réplique que Wissant est le port Itius: il cite Charles Dufresne-Ducange, d'Amiens; et François Delapoterie, habitant du Boulonnais, d'un mérite distingué.</p> <p>On ignore les raisons de ces deux auteurs.</p> <p>Gibson commence par discuter la manière d'orthographier le nom de ce port « que César a illustré en le désignant comme le plus commun mode. » Il trouve que la version la plus commune est Itius, usitée dans les anciennes éditions des commentaires de César, et sur les médailles d'argent de sa famille; cependant Gibson écrit Iccius.</p> <p>Il traite ensuite de l'étymologie de ce nom; il blâme ceux qui, comme Paul Emile, Marlian et Chiflet, défigurent les mots et les habillent à leur guise; il loue ensuite la manière savante et sage que Ducange a suivie dans ses recherches étymologiques.</p> <p>Il démontre ensuite l'analogie des circonstances locales indiquées par César, avec celles des localités actuelles. Il dit encore que Boulogne est le seul endroit qui puisse</p>	<p>Les raisons de Brietius et Delapoterie doivent être fondées puisqu'elles ont déterminé en partie l'opinion de l'abbé Baudran.</p> <p>Cet auteur ne peut être soupçonné d'avoir quelque intérêt à placer le port Itius à Wissant plutôt qu'ailleurs, puisqu'il est tout-à-fait étranger au pays.</p>

N O M S		R A I S O N S	Objections.
des lieux.	des Auteurs.	des leurs opinions.	
WISSANT.	Edmond Gibson.	<p>entrer en concurrence avec Wissant ; mais après avoir comparé scrupuleusement les deux objets sous tous les rapports , il déclare que Wissant doit l'emporter , surtout d'après le passage de Guillaume de Prillon , cité par Ducange , qui donne à Wissant le titre formel de Port Itius.</p> <p>L'abbé de Fontenu dit qu'au sortir de Wissant on aperçoit , sur la crête d'une éminence fort élevée , un ancien camp appelé Castel de César ; que la conformité de ce camp avec celui de l'Etoile est telle qu'on peut aisément reconnaître qu'il est du même tems : la figure en est ovale , il n'a qu'une seule entrée , et guère plus de 50 toises de long , sur une largeur proportionnée..... La montagne sur laquelle est posé ce camp , se trouve située au confluent de deux ruisseaux qui en rendent l'accès très-difficile ; il y a même apparence qu'autrefois les eaux de la mer venaient , dans les hautes marées , battre le pied de cette montagne. On peut reconnaître à la description que je viens de faire , dit l'abbé de Fontenu , que ce camp a été formé du tems de César , comme le publie non-seulement le nom de Castel de César , qu'il a de tems immémorial , mais encore la tradition constante des peuples du Boulonnais.</p> <p>Ces deux préjugés sont fortifiés du témoignage du P. le Quien , qui , ayant été sur les lieux , s'est convaincu par lui-même , après l'avoir examiné en habile critique , que c'était vraisemblablement un ouvrage construit du tems de César.....</p>	
	<p>9°. L'abbé de Fontenu , dans une dissertation sur quelques camps connus en France sous le nom de camps de César , insérée dans le 13e. vol. des mémoires de l'académie des inscriptions et belles lettres.</p>		

N O M S		R A I S O N S	O B J E C T I O N S
des lieux.	des Auteurs.	de leurs opinions.	Objections.
WISSANT.	L'abbé Fontenu.	<p>An reste , le port de Wissant a une si grande liaison avec le castel ou le camp de César , qu'il n'est pas hors de propos de donner une idée de ce que ce port fut autrefois et de l'état où il se trouve aujourd'hui.</p> <p>Wissant, jusques vers le milieu du 14e. siècle, fut un port des plus considérables de l'Océan, et plusieurs auteurs célèbres l'ont pris pour le port Iccius, d'où César fit deux fois voile pour les Iles britanniques.</p> <p>L'auteur cite le témoignage de DuCange, et dit qu'après l'autorité de ce savant, celle de Cambem peut tenir lieu de toutes les autres qu'on pourrait citer.</p> <p>Il ajoute encore, mais les Anglais, après la bataille de Crécy, s'étant rendus maîtres de Calais, en 1347, ils en aggrandirent et fortifièrent considérablement le port, et voulant en faire le lieu ordinaire de leur débarquement, ils ruinèrent la ville et le port de Wissant.</p>	<p>Ces raisons ne paraissent point susceptibles d'aucune objection.</p>
	<p>10°. Jean-Bapt. Bourguignon-Danville, le meilleur et le plus habile géographe connu; dans un mémoire lu à l'académie des inscriptions et belles lettres, en 1757, et inséré dans le 28e. tome de cette société.</p>	<p>Ce géographe, après avoir mûrement examiné les circonstances du récit de César et les divers sentimens des auteurs qui l'ont précédé, comparativement avec la situation des lieux et le rapport des distances indiquées par César, déclare que l'ance de Wissant est la véritable position du port IRIUS. Il répète la même chose dans sa géographie ancienne, et il confirme cette opinion dans la carte de l'ancienne Gaule, publiée en l'année 1760. On y trouve le port Itius placé à Wissant, et le port ultérieur à Sangotte.</p>	

N O M S		R A I S O N S	Objections.
des lieux.	des Auteurs.	des leurs opinions.	
WISSANT.	<p>L'abbé Lefèvre, historien de Calais et du Calaisis, dans son ouvrage en 2 vol. in-4°, publié à Paris en l'année 1766; lequel contient des recherches curieuses et authentiques sur les Morins.</p> <p>M. Leveux, dans un mémoire manuscrit, rédigé en 1791, dans lequel il traite, ex professo, « de la position du « port Itius et des « autres lieux dont « César a fait usage « dans ses deux ex- « péditions contre « l'Angleterre ».</p> <p>11°. Mémoires manuscrits d'auteurs anonymes.</p>	<p>Cet historien, après avoir examiné la matière sous toutes les faces, se range à l'opinion de Danville, et conclut que le port de Wissant est le port Itius.</p> <p>L'auteur de ce mémoire reconnaît qu'aucun endroit de la côte maritime de la Gaule Belgique ne convient à ce port, que l'ance de Wissant. Il s'appuie de l'autorité des commentaires de César; ensuite il présente un tableau énonciatif et critique des endroits où l'on a placé le port Itius; puis, après une discussion sage et lumineuse des opinions des différens auteurs qui ont traité cette matière, et d'après les circonstances de localités considérées sous leur aspect militaire et nautique, M. Leveux se résume « et croit pouvoir conclure avec certitude que le « port Itius était à Wissant, « que le port supérieur était à « Sangatte, et le port inférieur « à Ambleuse ou aux environs ». Que César s'est embarqué au port Itius pour les deux expéditions; qu'à la première, il a mouillé d'abord devant la baie de Douvres, et débarqué près de Sandwick ou de Deale; qu'à la seconde, il a débarqué au même endroit; enfin, qu'à chaque voyage il a fait son retour au port Itius.</p> <p>Ces auteurs s'appuient sur les mêmes bases que les précédens, c'est-à-dire, sur la brièveté du trajet, sur les monumens qui environnent le local de Wissant</p>	

N O M S		R A I S O N S	Objections.
Des lieux.	Des Auteurs.	de leurs opinions.	
WISSANT.	Mémoires manusc.	sur l'état florissant du commerce de cette ville, dans les tems les plus reculés ; sur la grande fréquentation de son port, non-seulement à cause de la célérité du passage, mais parce que l'on y passait plus librement qu'à Boulogne, où les comtes percevaient des droits de passage très-considérables.	
	12°. Tradition conservée dans le pays.	La dénomination de Castel de César, conservée à l'un des principaux ouvrages défensifs du port de Wissant, reconnus pour avoir été construits du temps de César, et les seuls de ce genre sur toute la côte, non-seulement du Boulonnais, mais de toute la France, sont encore des autorités prépondérantes en faveur de Wissant.	
BOULOGNE.	1°. Abraham Ortelius, géographe flamand, né à Anvers en 1527, mort en 1598, dans son theatrum orbis terrarum.	L'opinion d'Ortelius est que Strabon indiquant le trajet d'Itius en Angleterre comme le plus court, et que les tables les plus récentes de son tems désignant Boulogne comme le point le plus rapproché de la grande Bretagne, le port de cette ville doit être considéré comme le port Itius.	Ortelius partant d'un principe erroné, sa conséquence doit l'être nécessairement.
	2°. Joseph Scaliger, docte critique, mort en 1609, dans ses notes sur Ausone.	Ortelius avait d'abord placé ce port à St.-Omer dans deux cartes, l'une intitulée BELGIUM, et l'autre GALLIA ANTIQUA.	
	3°. Marc Velsere, d'Ausbourg, savant littérateur et antiquaire, mort en 1614, dans son explication de la table itinéraire attribuée à l'empereur Antonin.	La principale raison de ces auteurs, c'est que Pline, Suetone, Florus, Pomponius, Mela, Olimpiodore et quelques autres ne reconnaissent point d'autres ports, du moins de plus renommés pour passer en Angleterre, que le port Gesoriac, qui est celui de Boulogne, et que César a nommé portus Itius.	Il n'y a point de doute sur l'identité du port Gesoriac et celui de Boulogne. Elle est incontestablement démontrée par la carte itinéraire d'Antonin, où il est dit expressément à GESORIANO: QUOD NUNC BONONIA, et par d'autres autorités. Il est certain encore que le port de Boulogne a été le plus connu et le plus fréquenté depuis César; mais cela ne prouve point qu'il fût le seul port d'où l'on passât en Angleterre.

N O M S		RA I S O N S	Objectiona.
des lieux.	des Auteurs.	de leurs opinions.	
Boulogne.	<p>4°. Aubert Lemyre, né à Bruxelles en 1573, doyen de l'église d'Anvers, annuaire et bibliothécaire de l'archiduc Albert d'Autriche, dans sa notice des Gaules.</p> <p>5°. Philippe Cluvier, géographe, né à Dantzick en 1580, mort en 1623, dans sa <i>Germania antiqua</i>, de l'an 1596.</p> <p>6°. Auteur anonyme d'un écrit imprimé à Ausbourg en 1579, cité par Sanson.</p> <p>7°. Nicolas Bergier, avocat au siège royal de Reims, mort en 1623, dans son histoire des grands chemins de l'empire romain, imprimée à Paris en 1622.</p> <p>8°. Nicol. Sanson, d'Abbeville, dans une dissertation manuscrite sur le port Ilius.</p>	<p>L'opinion d'Aubert Lemyre est la même que celle de Velser et de Scaliger, qui la précédent.</p> <p>Cluvier pense que Boulogne est le port Gesoriac, et que c'est aussi le port Ilius.</p> <p>Bergier dit que Boulogne est le port que César appelle Ictius ou Ilius, parce que c'était le trajet le plus court et le plus facile pour aller en Angleterre, et parce que c'est le même port que celui appelé Gesoriacus, où était le passage en Angleterre.</p> <p>Le premier qui ait osé, dit Sanson, faire d'Ilius et de GESORIACUM un même port, est l'auteur d'un petit livre, imprimé à Ausbourg en 1579, sous le titre de <i>STATU GERMANIA ANTE CAROLI MAGNI IMPERIUM</i>. Il prodigue ensuite l'érudition pour établir cette opinion.</p> <p>Il prouve l'antiquité de Boulogne par le séjour de Caligula, qui fit construire la Tour d'Odre ; Par le voyage de Claudius à Boulogne ; Par l'expédition de Constance Chlore contre Carause ; Par la résidence des empereurs à Boulogne ; Par la bonté du port, et la</p>	<p>Il est étonnant que la plupart des auteurs qui ont écrit sur cette matière, aient indiqué le port de Boulogne comme le plus rapproché de l'Angleterre.</p> <p>Sanson devait donner connaissance des raisons sur lesquelles l'auteur allemand fonde son opinion.</p> <p>La construction de la Tour d'Odre, le voyage de Claudius à Boulogne ; l'expédition de Constance Chlore, la résidence des empereurs dans cette ville, sont des événements qui n'ont aucun rapport avec l'expédition de César, non plus que la beauté des édifices qui ont été construits bien des siècles après la conquête de l'Angleterre.</p>

N O M S		R A I S O N S	Objections.
des lieux.	des Auteurs.	des leurs opinions.	
Boulogne.	Nicolas Sanson.	<p>beauté des édifices dont la ville était décorée ; Par les grands chemins qui venaient y aboutir.</p> <p>Une autre raison alléguée par Sanson, c'est, dit-il, que le port Itius a eu trois noms, ITIUS, GESORACUM et BONONIA.</p> <p>Sanson dit encore que « le port supérieur ou ultérieur « était à Ambleteuse, et le « port inférieur sous Hardelot « et non autrement ».</p> <p>Il rapporte encore pour preuve de son sentiment ,</p> <p>1°. La route de César dans son passage ,</p> <p>2°. Les vents qui lui servaient ou le contrariaient ,</p> <p>3°. La distance de Boulogne à Douvres, qu'il dit être de 30,000 pas ,</p> <p>4°. Enfin, si les rapports de noms, dit-il, n'étaient pas une réverie, j'en montrerais entre ITIUS et GESORACUM.</p> <p>9°. Guil. Somner, savant antiquaire anglais, né à Cantorbery, mort en 1599, dans une dissertation intitulée: JULII CESARIS, PORTUS ICCIUS CONTRA CHIFLETUM. OXFORD, 1694.</p>	<p>Les chemins qui aboutissaient à Gésoriac, prouvent que cette ville était considérable dans les tems postérieurs à César, puisqu'ils ont été construits plusieurs siècles après son expédition.</p> <p>Cette pluralité de noms ne peut être avouée qu'après avoir démontré l'identité de lieux : elle ne peut donc servir de preuve pour établir cette identité.</p> <p>Dans l'hypothèse du géographe Sanson, le port d'Ambleteuse aurait bien pu être le port supérieur ; mais Hardelot, éloigné d'un myriamètre de Boulogne, ne peut être regardé comme y attendant ; PAULO INFRA.</p> <p>Tout ce qui concerne les localités et les preuves physiques sera discuté ci-après.</p> <p>Somner démontre bien la fausseté de l'opinion qu'il combat ; mais les raisons qu'il allègue pour placer à Boulogne le port Itius ne suffisent pas pour faire partager son sentiment.</p>

N O M S		RAISONS	Objections.
des lieux.	des Auteurs.	de leurs opinions.	
Boulogne.	Guillaume Somper.	s'attache à le réfuter de point en point. Il termine par déclarer qu'il regarde le port de Boulogne comme étant le port Itius, parce que Ptolomée assigne à ce port la même latitude qu'au PROMONTORIUM ITIUM, qui ne peut être éloigné du port dont il porte le nom.	
	10°. Cellarius, historien et géographe, né à Smalkade, en Allemagne, le 22 novembre 1638, mort en 1707, dans sa Notitia Orbis antiqua.	On ignore les raisons de cet auteur, cité dans la dissertation manuscrite d'un anonyme sur le portus Itius.	
	11°. Michel Lequien, dominicain, né à Boulogne en 1661, mort à Paris en 1733, dans une dissertation insérée dans les mémoires de littérature et d'histoire, recueillis par le père Desmolets, de l'Oratoire.	Le père Lequien s'appuie sur ce que Mela, Strabon et Ptolomée ne reconnaissent point de port plus considérable dans toute la Gaule que celui de Gésoriac ou de Boulogne. Il dit ensuite que le promontorium Itium était le cap d'Alpreck, qui s'avancait beaucoup dans la mer; Que les grands chemins construits par Agrippa sont une preuve de l'identité d'ITIUS et de GÉSORIAC. Il ajoute que César, à son premier voyage, alla donner inconsidérément dans les falaises de Douvres, parce qu'il ne connaissait pas la côte d'Angleterre. Le père Lequien place le port supérieur dans l'ance de Wissant, et suppose que l'ouvrage appelé Camp de César, a été construit par la cavalerie	Les géographes désignés par le père Lequien parlent des ports de leur temps, mais Strabon, dans le 4e. livre de sa géographie, désigne d'une manière bien précise la position du port de César, comme on le fera voir en son lieu, et ce n'est point à Boulogne qu'il l'indique. La pointe d'Alpreck était bien une portion du promontoire Itien, mais il ne le constituait pas entièrement: voyez ci-dessus, p. 6 et suivantes. Ces chemins démontrent l'importance de Gésoriac, lors de leur construction et après, mais il ne prouvent point l'identité de ce port avec celui d'Itius. Cette supposition est fautive, car César dit qu'il avait fait faire la reconnaissance de la côte anglaise par Volusenus; et il pouvait aller à Douvres, en partant de Wissant, comme de Boulogne. En plaçant le port supérieur à Wissant, d'après le sentiment du père Lequien, il faut supposer que César indiquait des distances arbitraires.

N O M S		R A I S O N S	Objections.
Des lieux.	Des Auteurs.	de leurs opinions.	
BOULOGNE.	Michel Lequien.	romaine, embarquée sur les 18 vaisseaux qui étaient dans ce port. Il indique Camiers pour le port citérier, à cause d'un ouvrage de fortifications qui se voit à Neufchatel, village au-dessus de Camiers.	traies, car de Boulogne à Wis-sant il y a plus de 16,000 pas, et César n'en compte que 8000 entre les deux endroits qu'il désigne. D'un autre côté, quelle opinion se formerait d'un général qui appellerait un peu plus bas la distance de Boulogne à Camiers, égale à deux myriamètres au moins ? La redoute de Neufchatel fut construite vers 1550, lorsque l'armée française vint camper en cet endroit, pour chasser les Anglais du pays, et c'est à tort que le père Lequien la regarde comme étant de construction ancienne.
		Le séjour des empereurs romains à Gésoriac, forme encore un point d'appui pour le système du père Lequien, dont la conclusion est qu'Itius ne peut être autre chose que Gésoriac, et par conséquent Boulogne.	Le séjour des empereurs à Boulogne, plusieurs siècles après l'expédition de César, n'autorise point à dire que c'est dans ce lieu qu'il rassembla ses vaisseaux contre l'Angleterre, et cette allégation du père Lequien n'est pas plus concluante que les autres en faveur de son opinion.
	12°. Louis Moréri, prêtre, docteur en théologie, né en 1643 à Bargemont en Provence, mort le 10 Juillet 1680; dans le dictionnaire qui porte son nom, art. ICCIUS et GESSORIQUE.	En parlant d'Itius, Moréri dit que l'opinion du père Lequien lui paraît presque une réfutation sans réplique de toutes celles que l'on a eues sur cet objet. Au mot Gessorique, il dit: qu'il est presque évident que cet endroit est le portus Iccius; et, ajoute-t-il, M. Ducange qui le place à Wis-sant, n'apporte en sa faveur que de très-faibles conjectures, qui nous ont paru renversées, après avoir examiné sérieusement l'itinéraire d'Antonin et plusieurs autres monumens dont le père Lequien s'est avantagement servis dans sa dissertation sur le portus Iccius.	Ce qu'il y a d'évident, c'est que l'auteur du dictionnaire ne connaissait point du tout le local, et qu'il s'en est rapporté au témoignage du père Lequien.

N O M S des lieux.	des Auteurs.	R A I S O N S de leurs opinions.	O b j e c t i o n s
Boulogne.	<p>13°. L'auteur anonyme d'une dissertation manuscrite, intitulée: PORTUS ITIUS.</p> <p>14°. Dom Bernard Montfaucon, savant bénédictin, né en 1655, au château de Soulagne en Languedoc, dans le 46. volume du supplément de son Antiquité dévoilée, p. 132,</p> <p>15°. Bergier, jurisconsulte allemand, qui vivait dans le 17e. siècle,</p> <p>16°. Ponthelier, chanoine de l'église d'Oreum, puis prévôt d'Arnheim, né à Delft en Hollande en 1535, mort le 6 Août 1611.</p> <p>17°. Dom Ducrocq, bénédictin, natif du Boulonnais, dans un manuscrit très-volumineux, de l'année 1700,</p>	<p>Son opinion est la même que celle du père Lapeire, et elle est fondée sur les mêmes raisons.</p> <p>Dit que Boulogne est l'ancien port Gésoriac, et il ne voit pas qu'il y ait lieu d'en douter. Il est persuadé aussi que c'était le portus Icius de César, parce que depuis Jules-César jusqu'au temps des derniers empereurs, tous ceux que l'histoire dit avoir passé des Gaules dans la Grande-Bretagne, se sont embarqués à Gésoriac, qui aussi a été nommé Bononia oceanensis, comme il est prouvé par une médaille de l'empereur Constant, qui se trouve dans le cabinet du roi. Mais comme l'identité de ces deux endroits est contestée par d'habiles gens, même de ceux qui reconnaissent que Gésoriac est la même ville que Boulogne, et que cela demanderait une longue dissertation, il passe sur ce point.</p> <p>Dit que Boulogne est le portus Morinorum Britannicus, où César s'est embarqué, parce que c'est le bout du monde.</p> <p>Cet auteur avoue de bonne foi qu'il ne sait où placer le port Itius; mais il pense que c'est Boulogne.</p> <p>Dit que le port Itius n'est autre que celui de Boulogne; il était autrefois si considérable qu'il s'étendait fort loin au-delà de la ville, et même je doute, dit-il, que la mer n'ait point été ancienne-</p>	<p>L'opinion de dom Montfaucon se réduit à cette proposition: Tous ceux qui, depuis Jules-César ont été en Angleterre, se sont embarqués à Gésoriac; cet endroit est le même que Boulogne: donc, Boulogne est le port Itius.</p> <p>Dom Ducrocq, natif du Boulonnais, et ayant fait ses études à Boulogne, pouvait fort bien connaître l'étendue et les avantages du port de Boulogne, et il ne pouvait douter que la mer n'eût jadis</p>

Ce manuscrit de Dom Ducrocq a été communiqué par M. Dumetz, arrière-neveu de l'auteur.

M. De Cormette a aussi un extrait de ce manuscrit.

N O M S		R A I S O N S	Objections.
des lieux.	des Auteurs.	de leurs opinions.	
BOULOGNE.	Dom Ducrocq.	<p>ment jusqu'à un village qui se nomme encore aujourd'hui Isque; et qui aurait fort bien conservé le nom de l'ancien port Iccius. Il dit ensuite que le port de Boulogne était très-propre pour le rendez-vous d'une armée navale, si grande et si nombreuse qu'elle pouvait être; que le trajet de ce port en Angleterre est très-commode, et précisément à la distance de 30,000 pas, comme César le dit dans ses commentaires. Il place ensuite le port ultérieur à Wissant, éloigné de Boulogne de 8000 pas, parce que Wissant n'était qu'une méchante bourgade, n'était pas capable d'avoir un port qui pût contenir 1400 vaisseaux, comme l'a fait autrefois le portus Itius de Boulogne.</p> <p>« Si vous voulez savoir, mon cher lecteur, ajoute Dom Ducrocq, ce que c'était anciennement que Wissant, je vais vous l'apprendre: c'était une petite bourgade qui avait un fort bon port, mais qui n'avait pas beaucoup d'étendue du tems de César. On l'appelait différemment. Ceux du pays l'appelaient Wissan, les Flamands Isten, les Anglais Issant, et les matelots qui y demeuraient, le nommaient Esseu. C'est le mot Esseu, joint à la commodité du port qui rend aussi le trajet fort facile pour passer en Angleterre, qui a donné occasion à Baudrand, à Mézerai, au Sr. Dufresne - Ducange, de dire que Wissant était le portus Itius de César. (WISSAN VICUS EST BOLONIENSIS, disent ces auteurs, UBI ANTEA ERAT OPPIDUM ET PORTUS; NUNC VERO REPLETUS EST.) J'ai montré suffisamment que ce qu'ils en ont dit</p>	<p>remonté jusqu'à Isque. Quant au nom de ce village, il n'a point de rapport avec celui d'Itius, qui n'est point Iscius, ni même Iccius, comme plusieurs auteurs affectent de le nommer. Isc, en celtique, signifie eau, rivière, et le village d'Isque est placé précisément sur la rivière de Liane.</p> <p>Dom Ducrocq se trompe aussi sur les distances qu'il assigne entre Boulogne et le lieu du débarquement de César, que le général lui-même fixe à 30,000 pas, et qui se trouve ici de 42200.</p> <p>Celle de Boulogne à Wissant est double de la distance indiquée par César entre le port Itius et le port ultérieur.</p> <p>Dom Ducrocq ne pouvait s'y prendre plus adroitement pour prouver l'identité du port Itius et de Wissant, qu'il ne le fait pour démontrer le contraire. Il dit qu'anciennement le port de Wissant était fort bon, qu'en français on le nommait Wissan, en flamand Isten, en anglais Issant, en langage du pays Esseu; il ajoute que la commodité de ce port et la facilité du trajet, jointe à la ressemblance des noms a fait dire à Baudrand, à Mézerai et à Ducange, que ce port était celui de César.</p>

N O M S		R A I S O N S	Objections.
des lieux.	des Auteurs.	de leurs opinions.	
Boulogne.	Dom Ducrocq.	<p>ne suffisait pas pour donner la préférence à cette bourgade, au sujet de la possession de ce port, au préjudice et à la honte de Boulogne qui a toutes les qualités que César a attribuées au port Itius ».</p> <p>Dom Ducrocq place ensuite le promontorium Itium au cap d'Alpreck, comme le père Lequien; mais il est fort embarrassé de son port citérieur.</p> <p>« Ce lieu que César nomme UN PEU PLUS BAS, dit-il, ne peut s'entendre que de deux manières, ou par rapport aux deux ports où il s'embarque avec ses troupes, ou par rapport seulement à celui qu'il dit être éloigné de 8000 pas du port Itius. Si nous le considérons par rapport aux deux ports ensemble, il faudra que nous disions nécessairement que l'endroit où ces deux vaisseaux furent emportés, était à l'extrémité du port de Boulogne vers le Pont de Brique, ou dans un petit port, aujourd'hui nommé le Portel; ou bien, si nous le considérons en égard seulement au port ultérieur, éloigné de 8000 pas de Boulogne, il faudra dire que l'endroit en question est Ambleteuse, parce que le port est un peu plus bas que celui de Wissant ».</p>	<p>Cette manière d'interpréter le PAULO INFRA de César, est tout-à-fait nouvelle, et ne paraît pas trop intelligible. En effet, comment comprendre que deux vaisseaux entrent dans le port de Boulogne, et le traversent pour aller échouer au Pont de Brique ou au Portel, un peu au-dessous des ports de Wissant et de Boulogne?</p> <p>Comment considérer la chose EU ÉGARD SEULEMENT au port ultérieur, éloigné de 8000 pas de Boulogne?</p> <p>FIAT LUX!</p>
	<p>18°. La traduction des commentaires de César, publiée chez Barbou à Paris, en 1755, avec le texte latin à côté.</p>	<p>L'auteur anonyme de cette traduction rend le mot Itius par Boulogne, sans en donner de raisons.</p>	

N O M S		RA I S O N S	Objections.
des lieux.	des Auteurs.	de leurs opinions.	
BOULOGNE.	<p>19°. M. l'abbé Mann. Dissertation dans laquelle on tâche de déterminer précisément le port où Jules César s'est embarqué pour la Grande Bretagne et celui où il y aborda; lue à l'académie impériale et royale des sciences et belles - lettres de Bruxelles, dans sa séance du 17 mai 1778, et imprimée dans les mémoires de la même académie, tom. III, p. 231, année 1786.</p>	<p>L'auteur commence par « prendre une vue générale des diverses opinions sur le port Itius, et sur le lieu du débarquement de la flotte de César ». Il examine ensuite « ce qui nous reste des anciens qui soit propre à déterminer les différentes circonstances de ce point d'histoire. Pour cela, il lui paraît nécessaire de rassembler sous un seul point de vue ce qu'ils en ont dit, et même de citer leurs propres paroles ».</p> <p>« Ces auteurs, dit-il, sont généralement d'accord que du tems de César le pays des Morins était compris entre l'Escaut et la Somme, et que les embouchures de ces deux rivières furent les bornes de ces peuples sur la côte des Morins ».</p> <p>« César, dit-il encore, parle de trois ports sur la côte des Morins. Il appelle Itcius le principal; le second ultérieur ou supérieur, parce qu'il y a apparence qu'il était sur une côte élevée; César parle du troisième, à l'occasion de deux vaisseaux qui, n'ayant pu entrer avec la flotte, furent portés dans un port qui était un peu plus bas, par rapport à l'Angleterre, sur la côte de la Gaule; que le portus Itcius est du côté opposé à celui-ci, eu égard au port supérieur ».</p> <p>« Jusqu'ici, dit l'abbé Mann, il n'y a aucune obscurité; venons à un autre point également certain ».</p>	<p>Il n'est pas tout-à-fait certain que tous les auteurs soient d'accord sur les limites que M. l'abbé Mann indique pour le pays des Morins, car le géographe Danville, dans sa carte de l'ancienne Gaule, place les Nerviens entre l'Escaut et la Morinie; et de l'autre côté, il fait avancer le territoire de la cité d'Amiens jusqu'à l'Authie.</p> <p>On ne voit nulle part dans les commentaires de César que ce général désigne le port Itius comme le principal de ce pays; il dit seulement qu'il l'a reconnu pour le plus commode pour l'exécution de son projet, et il en fixe la distance à 30,000 pas de la côte d'Angleterre.</p> <p>César appelle le second port supérieur ou ultérieur; mais certainement ce n'est point à cause de sa position sur une côte élevée.</p> <p>Lorsque César dit que deux bâtimens de sa flotte ne purent entrer avec les autres dans le port, à son retour, et qu'ils furent portés un peu plus bas, certainement il n'y a point d'équivoque dans ce récit, et il n'y a là aucun rapport à l'Angleterre sur la côte des Gaules.</p>

N O M S		RA I S O N S	Objections.
des lieux.	des Auteurs.	de leurs opinions.	
Boulogne.	M. l'abbé Mann.	<p>L'abbé Mann cherche à prouver ensuite que César fit son débarquement à Deale; il combat l'opinion de Danville qui le fait aborder à Hitpuis, il avance que c'est à Douvres qu'il vint mouiller d'abord, et que Boulogne, sur la côte de France, est la seule ville qui soit à 30 milles ou 10 lieues marines de Douvres, ajoutant, « et c'est la plus juste distance que l'on compte entre l'un et l'autre ports, comme on m'en a assuré lorsque je fis ce trajet moi-même, l'hiver dernier.</p> <p>» Nous avons vu, continue l'auteur, que César parle de trois ports sur la côte des Morins, et que le Portus Iccius était entre les deux autres; que le Port supérieur était à 8 milles ou près de 3 lieues à l'est du Portus Iccius, et que l'inférieur n'en était qu'à peu de distance, PAULO INFRA. Je ne crois pas qu'on puisse raisonnablement reculer ce PAULO INFRA au-delà de trois ou quatre lieues du Portus Iccius, sans violenter le texte de César. Ces trois Ports ne sont donc qu'à 3 ou 4 lieues l'un de l'autre. Et, si nous pouvons fixer la vraie situation de l'un d'eux, nous aurons par-là même celle des deux autres. «</p> <p>M. l'Abbé Mann, « croit que personne ne peut contester que le port Iccius ne soit le principal et le plus commode des trois dont il parle, parce que, dit-il, César s'y est embarqué deux années de suite; qu'il y est retourné deux fois en revenant d'Angleterre; que le gros de la flotte s'y tenait, car il n'y avait que 18 navires pour la cavalerie dans le port supérieur, et deux autres qui sont entrés</p>	<p>Que César ait mouillé à Douvres, et qu'il ait été débarquer à Deale, comme il est facile de s'en convaincre par la lecture de son récit, cela ne peut établir l'identité du port de Boulogne et du port Itius, et malgré l'assurance que l'on a donnée à M. l'abbé qu'il n'y avait que 30 milles de Boulogne à Douvres, M. Boisforêt, ingénieur à Calais, en a trouvé 35, ou 49100 mètres, lorsqu'il a mesuré trigonométriquement la distance entre ces deux points.</p> <p>Il est à propos de remarquer que si le port supérieur est distant de 8000 pas, comme le dit César, ou de près de 3 lieues, suivant l'abbé Mann, le port citérieur, ou plutôt le lieu d'échouement des deux vaisseaux, PAULO INFRA, un peu plus bas, doit y toucher, et qu'il est impossible de le supposer à 4 lieues sans VIOLETER absolument le texte des commentaires.</p> <p>Il ne s'agit point de savoir si le port Itius était le principal et le plus commode: César dit lui-même qu'il avait cette dernière propriété; mais il ne dit nulle part qu'il s'y soit embarqué deux années de suite, ni qu'il y soit retourné deux fois en revenant d'Angleterre. Ce que Pompilius Mela dit de Gesoriac paraît n'avoir aucun rapport avec l'objet dont est question, non plus que ce que dit l'a-</p>

N O M S		R A I S O N S	Objections.
des lieux.	de la Couture.	de leurs opinions.	
BOULOGNE.	M. l'abbé Mann.	<p>par hasard dans le port inférieur, au retour de sa 1^{re}. expédition, tandis que le Portus Iccius seul recevait environ 600 vaisseaux à la 2^e. expédition; or, Pomponius Mela, en parlant des Morins, dit, « nec portu quem Gésoriacum vocant quisquam habent notius. » Et, que Gésoriacum et Boulogne sont le même endroit: les tables Théodosiennes en font foi, ainsi que l'auteur de la vie de Constantin le dit aussi, etc. »</p> <p>» L'auteur s'appuie ensuite sur ce que Ptolomée, en faisant le dénombrement des lieux sur la Côte des Gaules, met la rivière de la Somme immédiatement après celle de la Seine; puis le Promontoire Icium; puis, sans intervalle, Gésoriacum navale morinorum; puis Tabudda, qui est l'embouchure de l'Escaut. Or, comment douter que le Portus Iccius ne dût être auprès du promontoire du même nom, ou que Gésoriacum navale que Ptolomée met dans la place, près de ce promontoire, sans parler du Portus Iccius, si fameux à cause de César, ne fût le nom le plus usité de son tems pour le même port? »</p> <p>» Il est à observer ici que Ptolomée en parcourant les côtes de la Gaule dans l'ordre naturel et régulier, place Boulogne un peu à l'est du Promontoire Itium, ce qui détruit de fond en comble l'opinion de ceux qui ont voulu placer le portus Iccius à Wissant, à Sangatte, à Calais, ou en aucun autre endroit à l'est de Boulogne. Et, au contraire, en prenant le promontorium Itium pour la côte très-élevée qui est entre Boulogne et Etaples, et qu'on voit</p>	<p>teur de la vie de Constantin, qu'autrefois Boulogne s'appelait Gésoriac chez les Gaulois.</p> <p>On a fait voir à la page 6 l'exactitude avec laquelle Ptolomée a déterminé la position du promontoire Itium et des autres endroits de la côte des Morins, qu'il désigne nominativement. On y renvoie le lecteur pour le mettre à portée de juger si les raisons de M. l'abbé Mann sont fondées, et si elles tendent à prouver que le port de Boulogne est le même que celui que César nomme Itius.</p>

N O M S		R A I S O N S	Objections.
des lieux.	des Auteurs.	de leurs opinions.	
Boulogne.	M. l'abbé Mann.	<p>voit distinctement du port de <i>Obvites</i>; alors tout rentre dans l'ordre que les anciens nous en ont donné et se place de soi-même : le port inférieur se trouve à Etaples, à quatre lieues au-dessous de Boulogne, puis vient le <i>PACUS GESORIACUM ICCIUM</i>, alors le <i>PORTUS ICCIUS</i> à Boulogne même; enfin, trois ou quatre lieues au-delà et plus haut sur la côte, se trouvera le port supérieur à <i>Ambletense</i> ou à <i>Wissant</i>. »</p> <p>L'auteur dit encore « que Ptolomée passe immédiatement de <i>GESORIACUM NAVALIS</i> à la rivière <i>TABUDA</i> qu'on sait certainement être l'Escaut; que Plin ne parle que du <i>PACUS GESORIACUS</i> sur toute cette côte; que Strabon n'en nomme pas d'autre que le <i>Portus Itius</i>: encore plus, dit-il, Olympiodore dit que « l'usurpateur Constantin passa la mer dans une ville nommée Boulogne qui est maritime, et la première qu'on trouve de ce côté de la Gaule; » auquel est conforme l'historien Zozime, parlant du même usurpateur. Ce qui l'a souvent confirmé dans l'opinion que du tems de César, de Strabon et de Ptolomée la côte actuelle de la Flandre n'était ni habitée ni habitable, et que c'est à tort qu'on a voulu y chercher le <i>Portus Itius</i> qui n'a pu exister ailleurs qu'à Boulogne, et le port supérieur vers <i>Wissant</i>.</p>	<p>Quand le port d'Etaples ne serait qu'à 4 lieues de celui de Boulogne, comme le suppose M. l'abbé Mann, il est certain que cette distance paraîtrait excessivement grande entre deux points très-rapprochés; cependant pour rétablir les choses dans leur état naturel, il faut encore ajouter une lieue aux 4 précédentes, ce qui donne un <i>PACUS ICCIUS</i> de 12000 to. de long. qui paraît suffisant pour saper jusques dans ses fondemens tout l'édifice de M. l'abbé Mann.</p> <p>Il n'est pas étonnant que Ptolomée passe immédiatement de <i>Gesoriacum</i> à l'embouchure de la rivière <i>Tabuda</i> qui n'en est éloignée que de 21500 to. mesure prise sur le parallèle commun à ces deux endroits, que Ptolomée indique passer par le 53°. 30 m. de lat., avec une différence de 45 min. en longit., position qui ne peut nullement convenir à l'Escaut, qui se trouve 1°. 172 à l'Est de <i>Gesoriac</i>, et que César, Plin, etc. appellent <i>SCALDIS</i>.</p> <p>On ne voit point ce que peut faire à la discussion actuelle le passage immédiat de Ptolomée de <i>Gesoriac</i> à la <i>Tabuda</i>: seroit-ce pour prouver qu'il n'y avait point d'endroits intermédiaires entre ces deux points? mais l'auteur lui-même convient que le port supérieur se trouvait à <i>Wissant</i>, qui en est éloigné de 2 myriam. ce qui prouverait que Ptolomée a fort bien pu ne pas indiquer tous les endroits du pays, mais seulement les plus remarquables. Quant aux passages de Plin, de Strabon, d'Olympiodore, etc., qui font mention de Boulogne, ils donnent à connaître que de leur tems cette ville était la plus renommée du pays sans qu'on puisse en inférer que son port était <i>ITUS PORTUS</i>.</p>

D'après l'analyse précédente, il est visible

1^o. Que des seize auteurs qui indiquent la position du port *Itius* à Calais, aucun d'eux ne s'appuie sur quelque fondement solide; que le premier se trompe en donnant ce point pour le plus près de l'Angleterre; que le deuxième démontre la non-existence du lieu qu'il désigne, en le plaçant au milieu d'un golfe rempli d'eau; que le troisième pense seulement que l'emplacement de Calais est celui du port de César; que les raisons des 4^e., 14^e., 15^e. et 16^e. sont inconnues, et seulement des témoignages invoqués; que les 5^e., 9^e., 10^e., 12^e. et 13^e. veulent être crus sur parole; que les 6^e. et 11^e. se rejettent sur l'ancienneté du port de Calais, le plus moderne des trois dont il s'agit; enfin, les 7^e. et 8^e. trouvent la solution du problème dans le mot *Calet-itius*, qu'ils disent être le nom latin de Calais;

2^o. Que l'opinion en faveur de *Wissant* est établie sur des autorités infiniment respectables, puisque tous ceux qui l'ont adoptée sont des hommes d'un mérite rare, parmi lesquels on trouve des géographes et des savans du premier ordre, qui sont venus exprès sur les lieux pour les reconnaître; que tous ces auteurs s'appuient sur des faits et des circonstances locales dont la cumulation forme une masse de probabilités d'un très-grand poids. Que de plus, si l'on fait attention qu'au tems de César, l'anse de *Wissant* était absolument dégagée de tous les sables qui l'encombrent aujourd'hui (voyez pl. II,) on sera autorisé à penser que le conquérant des Gaules a dû se servir de ce vaste bassin de préférence à tout autre, et que, par conséquent, c'est-là qu'était le port qu'il désigne pour le plus commode et le plus rapproché de l'île Britannique;

3^o. Que dans le nombre des auteurs qui placent le port *Itius* à Boulogne, il s'en trouve aussi plusieurs d'un mérite distingué; mais que les raisons de la plupart des autres sont dénuées de fondement: en effet, le 1^{er}. et le 7^e. désignent mal-à-propos Boulogne comme l'endroit le plus rapproché de l'Angleterre, et de-là ils concluent que le port de cette ville est celui nommé *Itius*. Les 2^e., 3^e. et 4^e. sont du même avis, parce que le port de Boulogne, sous le nom de *Gésoriac*, est le seul dont les écrivains anciens aient fait mention. Les 5^e. et 16^e. ne font que penser que les deux ports sont le même. Le 6^e. est un anonyme dont on ne connaît pas les raisons. Le 9^e. place *Itius* à Boulogne, parce que la latitude du promontoire *Itium* et celle de *Gésoriac* sont identiques. Le 14^e., sur l'assertion que Boulogne est le bout du monde, mais le 15^e. avoue qu'il ne sait quel parti prendre.

Degrés de probabilité pour . . .

César ne dit point d'où Volusenus fut détaché, ni dans quel port il s'embarqua. Il ne dit pas non plus qu'il se rendit au point de la côte des Gaules la plus rapprochée de l'Angleterre, mais dans le pays où se trouvait le trajet le plus court.

Or, la distance de Calais à Douvres, est de . . . 41970 m.

Celle de Wissant, au même point, de 35000

Et celle de Boulogne à Douvres, de 49100

Quoique Wissant ait l'avantage de la plus grande proximité, et qu'il y ait plus de probabilité pour cet endroit que pour les deux autres, cependant on ne peut pas conclure de ce que dit César, qu'il s'y soit embarqué. Cinq kilomètres de plus à parcourir pouvaient bien ne pas l'arrêter s'il trouvait ailleurs plus d'avantage, ainsi l'on peut conclure également pour les trois ports.

Immédiatement après son arrivée, César donna ordre à tous les vaisseaux qu'il avait dans les contrées voisines, de se rendre également dans les ports de la Morinie, et le même ordre fut intimé à la flotte, qui, l'année précédente, avait servi contre les habitants de Vannes. Huc jubet convenire.

Le mot *huc*, employé par César pour désigner le lieu du rendez-vous assigné à ses vaisseaux, indique bien positivement la côte du pays des Morins et non un port particulier de ce pays, et c'est précisément ce qui convient aux premières dispositions d'un armement comme celui dont nous parlons. Ainsi, la probabilité est la même pour chacun des trois ports.

Volusenus ayant reconnu la côte ennemie autant qu'il pouvait le faire sans débarquer, revint auprès de César, cinq jours après son départ, et lui rendit compte de sa mission.

Ce passage des commentaires fait connaître seulement que César se trouvait assez près de la côte lorsqu'il détacha Volusenus, puisque cet officier n'employa que cinq jours à faire sa reconnaissance et à rejoindre son général.

En attendant que les vaisseaux fussent prêts à appareiller, César reçut les excuses de ceux des Morins qui s'étaient révoltés l'année précédente, et après avoir accepté leurs otages, il leur

Cal.	Wi.	Bou.
I	I	I
I	I	I
2	2	2

Degrés de probabilité pour

Cal.	Wi.	Bou.
2	2	2
I	I	I
"	I	"
3	4	3

REPORT

pardonna d'autant plus volontiers, qu'il voulait employer le reste de la campagne à son expédition contre l'Angleterre, en ne laissant point d'ennemis sur le Continent.

On voit ici que le pays des Morins n'était pas encore soumis de manière à permettre à César de passer sur la rive opposée, sans se mettre en garde contre les entreprises des Gaulois.

César rassembla ensuite environ 80 navires de charge, qu'il croyait suffisans pour le transport de deux légions, et les galères qu'il avait encore furent distribuées au questeur et à ses principaux officiers.

Il est clair que tous ces bâtimens furent réunis dans le même port. Les trois ports ci-contre pouvaient également contenir cette flotille, ainsi nous avons encore parité de circonstance

Il restait à César 18 vaisseaux de transport, que les vents contraires retenaient à 8000 pas de distance de celui du rassemblement général, et ces bâtimens étaient destinés pour l'embarquement de la cavalerie.

Le port où se trouvait la flotte ne pouvait être Boulogne, puisqu'Ambleteuse n'en est distant que de 8410 mètres, au lieu de 11,782 assignés par César, par les 8000 pas romains (*), entre le port principal et celui des 18 vaisseaux pour la cavalerie.

Le port de Calais ne pouvait être non plus celui du rassemblement de la flotte, puisque celui de Sangatte n'en est qu'à 5000 mètres, celui de Wissant à 14,700 mètres, et que celui de Gravelines, en le supposant existant alors, en est éloigné de plus de 16,000 m.

Il n'y a donc que le port de Wissant qui puisse être présumé celui du rassemblement de la flotte de César, puisqu'à 11,200 m. de distance on trouve l'ancien port de Sangatte, où les 18 vaisseaux pouvaient être retenus à la distance désignée par les commentaires.

César mit ensuite à la disposition de son lieutenant P. Sulpitius-Rufus un corps de troupes suffisant pour la garde du port, et il laissa le reste de son armée à Q. Titurius Sabinus et L. Arunculeius

(*) Voyez ci-après, p. 55, le rapport du pas romain avec les mesures de France.

Dégré de probabilité pour. . .

REPORT. . . .

Cotta, deux autres de ses lieutenants-généraux, avec ordre de marcher contre les Menapiens et contre ceux des Morins qui ne lui avaient pas envoyé de députés.

La circonstance du corps de troupes laissé par César à P. Sulp. Rufus, pour garder le port du rassemblement, peut être ici d'un grand secours pour déterminer la position du local. Il est certain qu'un détachement nombreux, destiné à mettre du côté de la terre un port à l'abri d'insulte de la part d'un ennemi qui se trouve dans son voisinage, doit être distribué dans un certain nombre d'ouvrages défensifs capables de résister aux efforts de cet ennemi, et c'est précisément ce qui existe encore maintenant autour du local de l'ancien port de Wissant. (Voyez pl. II.)

Le premier de ces ouvrages, (pl. II, fig. A), qui paraît avoir été le poste principal, est un camp retranché d'environ 88 mètres de longueur, 53 de largeur, et 250 de pourtour. Il est construit en terre, et n'a qu'une seule ouverture faisant face à la mer: on le nomme dans le pays *la Motte Julienne*, ou *le Mont du Châtel*, que l'on prononce *Câté*: Il est désigné sur les cartes par le nom de *Camp de César*. Selon M. Leveux « ce poste est placé bien militairement, sur le sommet d'une hauteur qui domine le bourg de Wissant et le vallon où il est situé. Ses parapets sont encore bien prononcés, et l'on pourrait y développer 7 à 800 hommes ».

L'auteur du mémoire de 1650 dit que « le juge du lieu que l'on nomme à présent baillif de Boulogne, Outreau et Londefort, jouit de ce terrain, comme d'une terre de l'empire, et à présent royable et appartenante au premier officier royal du lieu, comme représentant la majesté du prince, sans que les engagistes, qui de longtems jouissent du domaine du roi dépendant de la ville de Wissant, aient jamais joint cette motte ni son revenu aux fruits de leur engagement ».

Le second monument, appelé *la Motte du Vent* (*), est un mon-

(*) L'empereur Napoléon, visitant la côte et se trouvant sur cet ouvrage, en demanda le nom: un marin de Wissant lui dit qu'on l'appelait la Motte du Vent. . . du Vengeur, reprit le Monarque.

Cal.	Wi	Bou.
3	4	3
3	4	3

Degrés de probabilité pouv. . . .

REPORT.

ticule d'environ 90 mètres de long sur différentes largeurs: le contour irrégulier peut avoir autant de développement que le mont du *Caté*. La motte du *Vent* est située à la gauche de *Wissant*, sur la crête d'un rideau escarpé, qu'il est facile de reconnaître pour l'ancienne falaise, au pied de laquelle les flots de la mer venaient se briser. Ce rideau est élevé de 20 mètres au-dessus du sol abandonné par la mer. (Voyez pl. II, fig. B.)

Le troisième ouvrage, à la gauche du précédent, dont il est éloigné de 1100 mètres environ, se nomme la motte du *Bourg*. Il est assis sur le prolongement du rideau, vis-à-vis d'une ouverture de 200 mètres de largeur qui porte encore le nom de *Hable*, synonyme de havre dans le pays. C'est une redoute à trois faces inégales, dont la gorge est ouverte, mais inaccessible par l'escarpement du rideau, qui, dans cet endroit, est de 26 mètres. Il est impossible de méconnaître ici l'ouvrage de la mer dans la sape du coteau et la destruction d'une partie de la redoute qui le couronnait. (Voyez pl. II, fig. C.)

L'angle oriental de la motte du *Bourg* est surmonté d'un tertre de 6 mètres de hauteur au-dessus du terre-plain. Cette éminence paraît avoir été l'emplacement d'un phare pour indiquer l'entrée du port, que l'on découvre parfaitement de cet endroit, et cette conjecture est d'autant plus vraisemblable que, dans le vallon, à l'Est et à 400 mètres de distance, il y a une ferme qui porte encore le nom de *Phare*.

Un passage du mémoire de 1650, relatif à l'étymologie du nom de *Wissant*, vient encore à l'appui de cette opinion. L'auteur dit: « Ce nom-là, (*Wissant*) ne viendrait-il point du grec..... qui « signifie *signum do*, comme qui dirait lieu où l'on mouille l'ancre, « à cause du phare qui était dans la même ligne, et servait de signe « aux Notonniers qui voulaient surgir à ce port? »

Le quatrième ouvrage est un monticule de forme circulaire, ayant 13 à 14 mètres de rayon. Il est placé sur le bord du même rideau, dans un rentrant, vis-à-vis et dans la direction du *Hable* :

Cal.	Wi.	Bou.
3	4	3
3	4	3

Degrés de probabilité pour. . . .

REPORT. . . .

Cal.	Wi.	Bou.
3	4	3
3	4	3

Cette position semblerait indiquer l'emplacement d'un poste militaire ayant la garde d'une vigie servant à marquer la direction du chenal. L'église de Tardinghen, construite sur cette butte, pourrait bien avoir été originairement l'endroit destiné au logement des préposés à la garde et au service de cette vigie. (Pl. II, fig. D.)

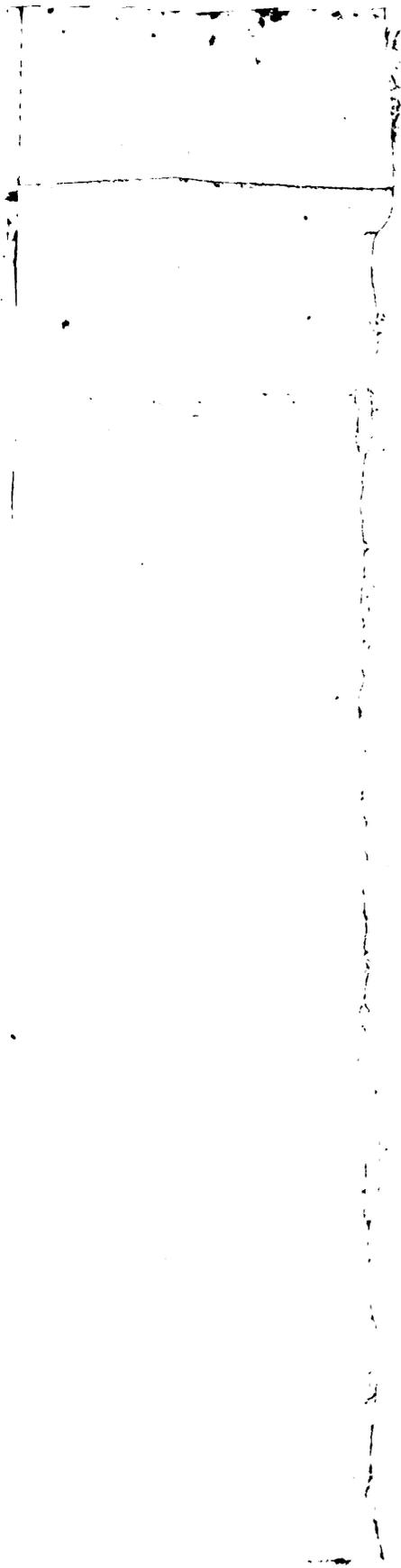
Du côté occidental de l'ance de Wissant, on voit deux monticules circulaires, placés à la droite et à la gauche du hameau nommé le petit Floringzelles. Elles ont chacune 6 mètres de rayon. (Pl. II, fig. E.)

Un autre ouvrage, dans le genre du camp de César, mais de forme ronde et beaucoup plus petit, se trouve dans le hameau de Framzelles, à peu de distance de la pointe du Grinez. Cette butte est nommée *les Bougards*. (Pl. II, fig. G.)

Une huitième butte se remarque à la sortie d'Audinghen, sur le chemin qui mène au hameau de Waringzelles : on la nomme *le Câtelet*, c'est-à-dire le petit Château. (Pl. II, fig. H.)

Enfin, un neuvième monticule nommé *la motte Carlin*, se rencontre à un kilomètre de Wissant, à la gauche du chemin qui mène de ce lieu à Marquise. (Pl. II, fig. I.)

Il est visible qu'un système défensif, comme celui-ci, a eu pour objet la conservation d'un établissement de quelque importance. La nature de cet établissement est constatée par les circonstances locales ; c'est un bassin très-vaste, maintenant encombré par des sables : la mer s'y introduisait autrefois jusqu'au pied des côteaux environnans. L'histoire atteste que c'était le lieu où se faisaient les embarquemens pour l'Angleterre, et qu'ils n'ont cessé qu'au milieu du 14^e. siècle. Toutes les personnes éclairées qui ont visité cet emplacement, reconnaissent que les ouvrages qui l'entourent sont très-anciens et en attribuent la construction aux Romains. La tradition conservée dans le pays, désigne Jules César comme ayant présidé à ces travaux. La redoute principale se nomme encore *la Motte Julienne*. Tout autorise donc à penser que le corps de troupe laissé à P. Sulp. Rufus, pour garder le port, lors du départ de



Degré de probabilité pour. . . .

REPORT. . . .

de la flotte romaine, a dû construire les ouvrages qui le défendent, et cette circonstance fournit, en faveur de l'ance de Wissant, un degré de probabilité tout-à-fait remarquable.

Après avoir disposé toutes choses, le vent étant devenu favorable, César mit à la voile vers le minuit, après avoir ordonné à sa cavalerie d'aller s'embarquer au port ultérieur, et de le suivre. Cette cavalerie n'ayant pu effectuer l'ordre qui lui avait été notifié, César arriva sur les dix heures du matin à la côte d'Angleterre avec les vaisseaux qui l'accompagnaient.

Il est bien évident que, par ultérieur, César entend ici le port où se trouvaient les 18 vaisseaux de transport destinés pour cette cavalerie, qui reçoit l'ordre d'aller s'embarquer, lequel port était à 8000 pas ou 11.782 m. du port de rassemblement. Cette circonstance n'ajoute rien aux probabilités en faveur de l'un ou de l'autre des ports.

Arrivé à la côte d'Angleterre, César la trouve bordée de troupes ennemies rangées en bataille sur les hauteurs. La nature de ce lieu était telle que la mer y était resserrée dans un enfoncement étroit, dominé par des montagnes d'où l'on pouvait lancer des traits sur le rivage.

Si César avait décrit le port où il s'est embarqué, comme il désigne le point de la côte d'Angleterre où il se présenta d'abord, on ne serait nullement embarrassé pour le reconnaître. Il est bien évident que c'est vis-à-vis Douvres qu'il vint mouiller, et pour y aller il ne pouvait choisir un point de départ plus favorable que le port de Wissant; c'était le plus court trajet, et il était servi également par le flot et par le jusant: voilà donc encore un degré de probabilité pour ce port.

César trouvant la baie de Douvres peu convenable pour effectuer sa descente, fit mouiller sa flotte jusques vers les quatre heures après midi pour attendre le reste de ses vaisseaux, et pendant ce tems il assembla ses généraux et ses tribuns pour leur donner ses instructions.

G

Cal.	Wi.	Bou.
3	4	3
	I	"
	"	"
	"	"
	I	"
3	6	3

Degré de probabilité pour . . .

Cal.	Wi.	Bou.
3	6	3
3	6	3

REPORT

Après avoir conféré avec ses généraux et ses tribuns, le vent et la marée étant devenus favorables, César donna le signal de lever l'ancre, et l'on vint mouiller, à environ 8000 pas, devant une côte plate et découverte.

Il est plus que probable que le vent soufflait du S.-O., et il est certain que la marée était montante, comme on le démontrera ci-après, en déterminant le jour du départ de la flotte.

Le plus grand obstacle au débarquement était la grandeur des vaisseaux qui prenaient trop d'eau, et, par conséquent, ne pouvaient approcher du rivage. Les soldats, chargés de leurs armes, étaient obligés de se jeter à la mer, et de résister aux vagues et à l'ennemi.

Pour favoriser la descente, César fait avancer les galères, et leur ordonne de raser la côte, de prendre l'ennemi en flanc, et de le charger à coups de frondes, de traits et de machines, ce qui réussit parfaitement et arrêta l'ennemi.

La descente fut cependant difficile et le combat opiniâtre; mais César ayant envoyé au secours de ses troupes toutes les chaloupes de ses galères, et des canots remplis de soldats, les Barbares furent chargés et mis en fuite; cependant on ne put les poursuivre, parce que la cavalerie n'était pas encore arrivée.

Il y avait quatre jours que César était en Angleterre, et la paix semblait assurée avec les Barbares, lorsque les 18 vaisseaux portant la cavalerie dont il a déjà été fait mention, appareillèrent du port supérieur par un vent doux; que déjà ces 18 vaisseaux étaient à la vue de la côte d'Angleterre et du camp, lorsqu'il s'éleva une si furieuse tempête qu'aucun de ces vaisseaux ne put suivre sa route: les uns furent rejetés dans le port même d'où ils étaient partis, d'autres furent emportés vers la partie inférieure de l'île qui se trouve la plus avancée vers le couchant, où ils coururent de grands dangers. Ils y jetèrent l'ancre; mais, comme ils s'emplissaient d'eau à cause de la violence des vagues, ils furent forcés, pendant la nuit, de gagner la haute mer et de reprendre la route du continent.

César avait d'abord désigné ce port par le terme d'ultérieur: ici

Dégré de probabilité pour. . . .

REPORT. . . .

les légions qu'il avait ramenées d'Angleterre, et comme les marais dans lesquels ils s'étaient retirés l'année précédente, étaient séchés, il les fit presque tous prisonniers.

D'autre part, Titurius et Cotta rejoignirent César après qu'ils eurent terminé leur expédition de Gueldre et du Brabant: alors il mit ses troupes en quartiers d'hiver dans la Gaule-Belgique, manda ces nouvelles au sénat, qui ordonna 20 jours de prières publiques, et César partit ensuite, selon sa coutume, pour aller passer l'hiver en Italie.

Les marais dont parle César, pouvaient être ceux du plat-pays, vers Frethun, Nielles, Hames et Guînes, ou ceux de la vallée de Slacq: même probabilité pour Calais et pour Wissant.

Deuxième Expédition. L'an 51 avant J. C.

César fit connaître, au commencement du livre 5^e., qu'il avait donné ses ordres pour, qu'en son absence et pendant l'hiver, les commandans des légions fissent construire le plus grand nombre de vaisseaux qu'ils pourraient, et que l'on radoubât les anciens; que lui-même avait prescrit la forme et les dimensions des nouveaux bâtimens: qu'afin de pouvoir les charger et mettre à sec plus facilement, il avait recommandé de les tenir moins hauts de bord que ceux de la Méditerranée, d'autant plus qu'il avait remarqué que les vagues étaient moins hautes dans la mer où il allait naviguer; qu'il voulut aussi qu'ils fussent un peu plus larges, afin de porter plus de bagage et de chevaux; qu'ils pussent tous aller à la rame et à la voile; qu'il fit venir d'Espagne tout ce qui était nécessaire pour l'équipement.

Ayant rejoint son armée, César en visita tous les quartiers, et trouva que, malgré la disette de toutes choses, ses soldats avaient agi avec tant de zèle qu'il y avait 600 vaisseaux, tels qu'il les avait commandés, et 28 galères que l'on pouvait mettre en mer très-prochainement.

Cal.	Wi.	Bou.
4	9	3
I	I	"
5	10	3

Degrés de probabilité pour . . .

REPORT

Ne pourrait-on pas demander de quelle espèce d'hommes les légions romaines étaient composées? — Au sortir de la campagne les camps se transforment en chantiers de construction et en arsenaux de marine! Chaque soldat était donc un ouvrier de métier, et les officiers des ingénieurs-constructeurs! — Il est vrai que la marine de ce tems-là ne ressemblait point à la nôtre; mais enfin, on construisait des vaisseaux, on les gréait et on les dirigeait; et ce qui doit étonner davantage, c'est que des travaux aussi considérables et d'aussi grande importance aient été exécutés dans un aussi court espace de tems et dans des pays dénués de toutes ressources.

Il est à remarquer dans les constructions ordonnées par César, que ce général avait senti la nécessité de mettre ses vaisseaux à sec sur la côte des Morins, où il n'y a que des ports d'échouage, et sur la partie plate de la côte d'Angleterre, où il voulait débarquer.

Après avoir témoigné aux soldats et à ceux qui avaient dirigé les travaux combien il était satisfait de leur zèle et de leur activité, César donna l'ordre de rassembler la flotte dans le port Ilius, d'où il avait reconnu que le trajet en Angleterre était le plus commode, n'étant éloigné de la Bretagne que d'environ 30,000 pas. Pour cela, il laisse autant de troupes qu'il est nécessaire, et il marche en personne, avec 4 légions et 800 chevaux, sans bagages, contre les habitans de Treves.

C'est ici que César nomme, pour la première fois, le port qu'il a choisi pour le rassemblement de sa flotte: il l'appelle port IRIUS. Ainsi il n'est pas bien certain que ce fut en ce lieu même qu'il s'embarqua pour sa première expédition, quoique la chose soit vraisemblable: il pouvait avoir fait une reconnaissance particulière de cet endroit. Mais comment a-t-il pu reconnaître sa distance de l'Angleterre? — C'est bien certainement pour l'avoir parcourue, car il est impossible à l'œil le plus fin et le plus exercé de déterminer la longueur d'un pareil trajet. Or, César n'a pu se procurer les données nécessaires pour trouver la distance de 30,000 pas que dans sa première traversée, ce qui démontre qu'alors, comme à sa

Cal.	Wi.	Bou.
5	10	3
5	10	3

Degrés de probabilité pour. . . .

REPORT.

deuxième expédition, il a dû partir du même port, puisque, dans l'un et l'autre voyages, il regardait la brièveté du trajet comme l'un des plus grands avantages pour l'exécution de ses projets, et que, s'il n'a point désigné nominativement le port où il s'est embarqué la première fois, c'est qu'il n'avait probablement pas encore eu l'occasion de l'entendre nommer, n'étant arrivé que depuis quelques jours dans le pagus Gesoriacus.

Il s'agit donc de rechercher maintenant auquel des trois ports convient la dénomination d'*Itius*.

On voit d'abord, par ce qui précède, que César regarde le port *Itius* comme le plus commode, parce qu'il est le plus rapproché de l'Angleterre: or, cette circonstance convient parfaitement au port de *Wissant*

Il y a mieux, c'est que la distance de 30,000 pas, assignée par le général romain, convient également aux quatre myriamètres quatre kilomètres qui se trouvent entre ce point et la rade des dunes, en prenant pour le pas romain quatre pieds six pouces cinq lignes, comme l'indique le tableau comparatif des mesures du dictionnaire des antiquités de l'encyclopédie méthodique, et selon le calcul du géographe *Dauville*. Ainsi, voilà encore un nouveau degré de probabilité en faveur de *Wissant*

On voit encore que le havre de *Wissant* devait être plus commode par une autre raison que sa proximité: il fallait qu'il pût contenir un nombre de vaisseaux qui montait à plus de 800 voiles, et que tous ces bâtimens pussent sortir ensemble de ce port, comme ils firent: ils ne pouvaient point déboucher de *Calais* ou de *San gatte*, en si peu de tems, par un chenal étroit; la même difficulté se trouvait à *Boulogne*. Mais l'ance de *Wissant* offrait une position excellente pour l'objet de César; il y trouvait une plage commode et assez spacieuse pour y tenir à sec autant de vaisseaux qu'il voulait, avec la facilité de pouvoir les mettre à flot à sa volonté: il pouvait encore les faire partir tous en front de bandière, soit en passant sur le banc à laine à mer haute, soit par des passes très-

Cal.	Wi.	Bou.
5	10	3
	I	«
	I	«
5	12	3

Degrés de probabilité pour . . .

R E P O R T

commodes pour des vaisseaux comme les siens , lorsque la marée était basse , en supposant l'existence de ce banc à l'époque dont nous parlons.

Outre la commodité et la brièveté dont César semble faire tant de cas , le port de Wissant réunissait encore l'avantage de la sûreté , parce que , dans cette anse , il ne se trouve aucun écueil qui puisse mettre un bâtiment en danger , et nous trouvons dans le mémoire de 1650 , le passage suivant , qui confirme ce que nous avançons ici à ce sujet : « les navires partant d'Angleterre pour venir en Boulonnais (dit l'auteur du mémoire) , prennent plutôt le hâvre de « Wissant , où l'on porte encore les laines , qu'aucun des autres « hâvres , à cause qu'il n'y a aucun écueil à craindre ».

On peut donc encore déduire de tout ceci un degré de probabilité en faveur de Wissant

César ayant terminé ses affaires à Treves , revint au port Itius avec ses légions.

C'est pour la seconde fois que César appelle *Itius* le port qu'il a choisi pour son expédition , et il convient de remarquer que , dans le langage des Morins , ce nom désigne la position de ce port dans le voisinage et vis-à-vis l'île des Bretons , *I* signifiant auprès , et *stru* , devant : il est impossible de méconnaître le nom d'*ITIVS* dans celui d'*ISTRU* , qui ne diffèrent entre eux que par la finale *s* , ajoutée au nom celtique pour lui donner la terminaison latine dont il avait besoin pour être admis dans la langue des conquérans de la Morinie . Si l'on adopte la version *Ictius* ou *Iccius* , que l'on trouve dans quelques éditions des commentaires , on verra encore que ce nom désigne également la position de ce port à la pointe vis-à-vis de l'Angleterre : *Ic* , pointe , *siu* , devant . Ainsi , de quelque côté que l'on envisage la position d'*Itius* , elle est évidemment la même que celle de Wissant , qui s'appellait *Esseau* au commencement du dernier siècle , et qui est l'endroit le plus voisin , placé tout à l'opposite de l'Angleterre . Ainsi l'on peut encore obtenir de cette circonstance un degré de probabilité pour ce même endroit

Cal.	Wi.	Bou.
5	12	3
"	I	"
"	I	"
5	14	3

César

Opéra de probabilité pour. . . .

REPORT.

César apprit dans le port Itius que quarante vaisseaux qu'il avait fait construire chez les Meldes, n'avaient pu continuer leur route à cause d'une tempête qui les avait rejettés dans le port même d'où ils étaient partis; mais il trouva le reste en bon ordre et prêt à appareiller.

Les quarante vaisseaux de César furent probablement retenus par les vents contraires vers le fond du golfe de l'Aa, près de l'embouchure de cette rivière. C'est le sentiment de Danville, qui place ce pays vers Furnes, Nieuport, Ostende, etc. Ce qui paraît donner quelque poids à cette conjecture, c'est que l'on trouve, aux environs de St.-Omer, une petite rivière qui se jette dans l'Aa, et que l'on appelle *Meldick*. Quelques éditeurs des commentaires de César placent la construction de ces bâtimens chez les Belges, *in Belgis*; d'autres chez les Celtes, *in Cellis*. On trouve même des écrivains qui prétendent que c'est à Meaux en Brie!

La flotte, prête à mettre à la voile, fut retenue pendant 25 jours, dans le port, par le vent Corus, qui règne la plupart du tems sur cette côte, selon le rapport de César.

Ce n'est pas précisément le vent *Corus* qui règne le plus communément sur cette côte, c'est le vent *Africus*, *sud-ouest*; mais il convient d'observer que la division des vents chez les Romains, n'était pas la même que celle usitée parmi nous, et qu'il ne faut pas confondre le vent *Corus* avec celui du N.-O., que les Romains appelaient *Caurus*.

Pour se convaincre de cette vérité, on peut consulter Vitruve, liv. I, ch. VI: on verra l'horison divisé en 24 parties, au lieu de nos 32 rhumbs: les quatre points cardinaux *Septentrio*, *Auster*, *Solanus* et *Favonius* répondent au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest. Les quatre divisions intermédiaires *Aquilo*, *Eurus*, *Africus* et *Caurus* répondent également au N.-E., au S.-E., au S.-O. et au N.-O. Chacune de ces quatre divisions en comprend deux autres, savoir: entre le Nord et le N.-E., *Gallicus* et *Supernus*; entre le N.-E. et l'Est, *Boreus* et *Carbas*; entre l'Est et le S.-E., *Ornithia* et *Cælias*; entre le S.-E. et le Sud, *Vulturnus* et *Euronotus*; entre

Cal.	Wi.	Bou.
5	14	3
5	14	3

H

Degrés de probabilité pour . . .

R E P O R T

le Sud et le S.-O., *Allanus* et *Libonotus*; entre le S.-O. et l'Ouest, *Subvesprus* et *Argetes*, entre l'Ouest et le N.-O., *Elhesiæ* et *Circius*; enfin, entre le N.-O. et le Nord, *Corus* et *Thrasias*.

D'après cette division, il est aisé de voir que le vent *Corus* était de 15 à 16 degrés plus incliné vers le Nord que le *Caurus* N.-O., et que, par conséquent, le premier était directement opposé à la sortie du port *Itius*, supposé à *Wissant*.

Le vent étant devenu favorable, César donna l'ordre d'embarquer, et tandis que l'on était fortement occupé des préparatifs du départ, on fut obligé de les cesser pour aller après Dumnorix d'Autun qui s'était révolté, et qui fut tué.

Cette affaire terminée, César laissa dans le continent Q. Labiénus avec trois légions et deux mille chevaux, pour garder le port, pourvoir aux subsistances et veiller sur la Gaule.

L'existence des ouvrages défensifs, autour du port de *Wissant*, autorise à penser qu'ils ont dû servir aux troupes de *Labiénus*, chargées de la garde du port et de la défense du pays: autre probabilité en faveur de *Wissant*.

César partit, vers le coucher du soleil, avec cinq légions et 2000 chevaux, cinglant par un petit vent Africus; mais ce vent cessant vers minuit, il ne put faire route: il dériva, et à la pointe du jour, il reconnut que l'Angleterre lui restait à sa gauche.

Au retour de la marée, César regagna, à force de rames, la partie de l'île qui, la campagne précédente, lui avait fourni un débarquement très-commode, et toute la flotte y aborda vers l'heure de midi.

L'ennemi avait pris la fuite à la vue d'un si grand armement, qui montait à plus de 800 voiles, tout compris.

Voici deux circonstances qui semblent confirmer l'identité du port *Itius* avec celui de *Wissant*: la première, c'est que la flotte appareillant au coucher du soleil, au commencement de *fructidor*, détermine l'heure de la sortie, et par conséquent celle de la pleine mer, vers les 7 heures du soir. Or, il est de fait qu'aux marées de 7 heures, qui arrivent quatre ou cinq jours après la quadra-

Cal.	Wi.	Bou.
5	14	3
"	I	"
"	I	"
5	16	3

Dégré de probabilité pour . . .

R E P O R T

ture de la lune , il n'entre point assez d'eau dans les baies longues et resserrées de Boulogne , d'Ambleteuse , etc. , pour permettre la sortie instantanée d'un armement de plus de 800 voiles , et que l'anse de Wissant , seule sur cette côte , offrait un emplacement vaste , une plage unie et sur laquelle on pouvait traîner les vaisseaux pour les mettre à flot , même après que la mer était retirée , moyen dont César était accoutumé de se servir , puisqu'il était dans l'usage de mettre ses vaisseaux à sec sur le rivage , comme on l'a vu précédemment , et comme il le dit encore dans plusieurs endroits de ses commentaires.

La deuxième circonstance qui paraît déterminer encore le gisement du port Itius , c'est que , si le point de départ se fût trouvé plus éloigné vers l'Est , comme à Calais ou à Dunkerque , la dérive eût entraîné les vaisseaux trop loin pour que , depuis le lever du soleil jusqu'à midi , ils eussent pu regagner , à la rame , le point de débarquement. Ceci conclut donc encore en faveur de Wissant .

Après le débarquement , César laissa deux cohortes et 300 chevaux à Q. Atrius , pour garder la flotte , qui restait à l'ancre sur une côte douce et ouverte , et il partit à minuit pour aller à l'ennemi .

Il est facile de reconnaître par ce passage le lieu du débarquement de César sur la côte des dunes vers Deale , Sandown ou Richehoroug . Il n'est pas possible de s'y méprendre , et c'est avec surprise que l'on trouve dans la géographie ancienne abrégée de Danville , publiée en 1768 , le passage suivant , à la page 101 :

« Le port qui paraît le plus fréquenté , sous les empereurs , pour aborder en Bretagne , se nommait Rutupiaë , vers la pointe méridionale de l'île nommée Tanetos ou Tanet , et où l'on connaît aujourd'hui Sandwick . Ce n'est pas qu'il ne soit mention de Douvres , sous le nom de Dubris . On reconnaît , à quelque distance , vers le couchant , une autre plage dont le nom de Lemanis est aujourd'hui Lyme , et qui fut , comme il y a lieu de le présumer , l'endroit où César fit sa descente dans l'île des Bretons » .

La manière vague dont ce savant hazarde ici cette conjecture sur

Cal.	Wi.	Bou.
5	16	3
«	I	«
5	17	3

Degré de probabilité pour. . . .

REPORT. . . .

la seconde descente de César, au couchant de Douvres, sans l'appuyer d'aucune raison, ferait penser qu'il n'a point approfondi cette circonstance comme celle du départ de la flotte romaine: mais en lisant son mémoire sur le port Itius, inséré dans le 13^e. volume du recueil de l'académie des inscriptions et belles lettres, on trouve les motifs qui lui ont fait adopter ce sentiment. Il dit: « on voit une circonstance, dans le second trajet, dont il doit résulter que César a tourné vers la gauche et du côté de Hyth, plutôt que vers la droite; c'est qu'ayant reconnu, au point du jour, qu'il laissait la terre à sa gauche, il lui a fallu naviguer en revirant de bord, depuis ce tems jusqu'à midi, secondé du courant et de son monde. . . . Nous trouvons ainsi que, depuis le matin jusqu'à midi, dans la saison d'été qui précédait l'équinoxe, la navigation aura valu environ 25 milles Romains, ou 6 à 7 lieues marines de vingt au degré; ce qu'on ne doit point trouver excessif. . . . C'est sur ces considérations que j'ai cru, dit Danville, devoir tracer les lignes de points qui représentent la route de César dans l'un et l'autre trajet ».

Il est certain d'abord que, pour débarquer sur une plage au couchant de Douvres, César n'aura point choisi le vent *Africus*, qui lui était absolument contraire; que la dérive qui écarta la flotte romaine, était la marée montante qui l'avait fait dépasser son point de débarquement, et il devait effectivement voir, au point du jour, l'Angleterre à sa gauche, puisqu'il avait alors le cap au levant, et manœuvrer comme il fit à la marée descendante, qui le favorisait, pour regagner, à force de rames, l'endroit où il devait se rendre aux environs de *Deal*, n'ayant point plus de tems qu'il ne lui en fallait, entre six heures du matin et midi, pour faire une navigation de deux myriamètres, à la rame, avec le vent de bout. Un coup-d'œil jetté sur la carte N^o. 1, suffira pour convaincre d'une vérité que la position des lieux rend incontestable.

L'auteur avoue que, parmi les auteurs bretons d'outre-mer, et d'un siècle barbare, *Ninius*. . . . a écrit que César combattit les

Cal.	Wi.	Bor.
5	17	3
5	17	3

Degrés de probabilité pour . . .

REPORT

Bretons en descendant dans leur île, à Dole, ou, comme on écrit aujourd'hui, à Deal : Cæsar ad Dole bellum pugnavit; et que, cette opinion d'un écrivain aussi peu judicieux a été adoptée par plusieurs Anglais, et Cambden ne paraît pas s'en écarter.

D'après cet aveu même de Danville, et pour les raisons déduites ci-dessus, il paraît incontestablement démontré que c'est vers Deal que, dans ses deux voyages, César a exécuté son débarquement.

Pendant qu'il poursuivait l'ennemi, le lendemain matin, il reçut des nouvelles d'Atrius qui lui apprenaient que la nuit précédente une furieuse tempête avait fait échouer tous ses vaisseaux et leur coût causé beaucoup de dommage. Il revint donc aussitôt vers la flotte, et trouva 40 vaisseaux brisés; mais les autres, quoique fortement endommagés, étaient susceptibles d'être réparés. En conséquence, il fit mettre la main à l'œuvre, et, dans l'espace de dix jours, tout fut rétabli, les vaisseaux mis à sec, et environnés d'un retranchement.

César ayant pris toutes ces mesures, repartit avec son armée pour combattre les ennemis. Après les avoir défaits en plusieurs occasions, il les força de se soumettre. Alors, comme l'été approchait de sa fin, il fit ses dispositions pour retourner dans la Gaule. N'ayant point assez de vaisseaux pour passer, en même-tems, et son armée et les prisonniers qu'il avait faits, il fit faire le transport en deux fois, et il fut assez heureux pour que, de tant de vaisseaux, il n'y en eut aucun, chargé de troupes, qui périt.

Ayant attendu vainement, pendant plusieurs jours, les vaisseaux qu'il avait demandés à Labiénus dans la Gaule, et craignant de perdre la saison de tenir la mer, parce que l'on touchait à l'équinoxe, César prit le parti d'embarquer ses troupes dans le peu de bâtimens qu'il avait, en les resserrant beaucoup, et le vent étant devenu favorable, il mit à la voile sur les 9 heures du soir, et prit terre au point du jour avec tous ses vaisseaux; son premier soin, en arrivant, fut de mettre ses vaisseaux à sec: ensuite, il alla tenir les états des Gaules à Amiens.

Pour mettre ses vaisseaux à sec, l'endroit le plus favorable était

Cal.	Wi.	Bon.
5	17	3
5	17	3

Degrés de probabilité pour . . .

REPORT.
certainement l'anse de Wissant : ainsi l'on peut conclure que c'est dans ce port que César vint débarquer.

Après César, Strabon est le seul des auteurs anciens qui parle du port Itius : il s'exprime ainsi, géograph., l. 4 :

« Pour passer du continent des Gaules dans l'île Britannique, il y a quatre points de départ très-fréquentés, savoir : du côté du Rhin, à l'embouchure de la Seine, vers la Loire, et sur les bords de la Garonne. Ceux qui choisissent le passage vers le Rhin, ne partent point de l'embouchure de ce fleuve, mais ils vont s'embarquer vers les confins des Ménapiens, sur le territoire des Morins, où l'on trouve le port Itius, dont César se servit pour passer en Angleterre. »

Strabon ajoute : « entre le Rhin et la Seine, deux fleuves qui tombent du midi au septentrion, faisant face à l'Angleterre, on trouve le promontoire de Kent, qui forme la pointe orientale de l'île Britannique, vers l'endroit où César rassembla sa flotte pour passer dans cette même île. »

Il n'est pas possible de déterminer avec plus de précision le gisement du port Itius à Wissant, vis-à-vis le promontoire de Kent. Et Strabon ne disant point que ce fût à l'un ou à l'autre voyage que César y rassembla ses vaisseaux, on est autorisé à conclure que ce port lui servit dans ses deux expéditions.

T O T A U X

Cal.	Wi.	Bou
5	17	3
«	I	«
«	I	«
5	19	3

R É S U L T A T.

Des 27 degrés de probabilité résultant de l'analyse précédente, il s'en trouve seulement 3 pour le port de Boulogne, 5 pour celui de Calais, et 19 sont pour le port de Wissant : il ne peut donc rester aucun doute sur l'identité de ce dernier port avec celui de César.

Peut-être serait-il possible d'ajouter à cette démonstration des preuves d'un genre plus décisif, en ordonnant des fouilles dans les ouvrages qui bordent l'anse de Wissant. On y trouverait, peut-être, des objets précieux d'antiquité, tels que médailles, ustensiles, armes, etc., avec des inscriptions portant expressément le nom d'Itius; mais ces découvertes exigeraient du tems, des soins, de la dépense, et l'agrément des propriétaires des terrains à fouiller.

Le port Gésoriac, *Gesoriacum navale*, était le havre le plus commode et le mieux situé de toute la Gaule-Belgique, pour le commerce, la construction et l'équipement des vaisseaux. Selon Pomponius Mela, c'était le port le plus renommé de toute la côte occidentale et septentrionale des Gaules, depuis la Garonne jusqu'à l'extrémité du pays des Morins. *Ab illis (Osismius) iterum ad septentrionem frons litorum respicit, pertinentque ad ultimas Galliarum Morinos, nec portu quem Gesoriacum vocant, quiequam habent notius* (1).

La disposition naturelle de ce port offrait un vaste bassin, environné de collines de tous côtés, et par cette raison, il était à l'abri de tous les mauvais vents. Une rade abritée vers le *Sud* et le *Sud-Ouest* par la pointe d'Alpreck (2), qui s'étendait sur les rochers de l'*Heurt* et de l'*Inheurt* (3), offrait un asile aux vaisseaux assaillis par les tempêtes, fréquentes dans cette partie de l'Océan.

Il paraît que, deux siècles avant l'ère chrétienne, les Grecs et les Romains n'avaient qu'une légère connaissance du pays des Morins, car Polybe, historien célèbre, ignorait le nom du port Gésoriac, puisqu'au rapport de Pline (4), il disait que, de son tems, ceux qui voulaient passer en Angleterre venaient s'embarquer dans le port britannique des Morins. *Portus britannicus Morinorum*.

Ptolomée appelle ce port *Gesoriacum navale Morinorum* (5).

Pline le désigne sous le nom de Gésoriac, et fixe à 50,000 pas sa distance au port le plus voisin de l'Angleterre. *Britannia abest à Gessoriaco Morinorum genlis litore proximo trajectu quinquaginta, M. Minimum* (6): ce qui fait connaître que ce port n'était point celui où César s'embarqua dans ses deux

(1) Pomp. Mela, de Situ Orb. l. XXXVI, c. II.

(2) Le nom d'Alpreck, équivalant à celui de Montagne de Roches, semble confirmer l'existence du prolongement de cette pointe sur les rochers de l'*HEURT* et de l'*INHEURT*; il indique à la fois, et sa hauteur et la dureté des matières qui en composaient la masse. *ALP* ou *ALPES*, en Celtique, est la désignation primitive des montagnes les plus élevées; *rech* ou *rach*, signifie rocher, d'où est venu le mot *Roc*.

(3) Les rochers de l'*Heurt* et de l'*Inheurt*, qui forment des écueils dangereux, depuis que la mer a détruit le massif qu'ils supportaient, ont été nommés ainsi pour avertir les navigateurs de se tenir en garde à l'approche de cet endroit. *HEURT* ou *HEURD*, en Celtique, comme en Français, désigne un choc ou achopement; dans l'ancien langage, *IN* signifie bas, dessous, inférieur; par conséquent *INHEURT*, écueil inférieur, ou plus bas, ce qui se trouve concorder exactement avec les localités.

(4) Pline, l. IV, c. XXIII.

(5) Ptolomée, de Gall. l. II.

(6) Pline, l. IV, c. XVI.

expéditions en Angleterre, qui n'était éloigné de cette île que de 30,000 pas. César eut nommé ce port Gésoriac, ainsi que Pline, et ce dernier n'aurait certainement pas commis une erreur de 20,000 pas dans l'énoncé d'une distance qu'il connaissait très-bien, puisqu'il était, pour ainsi dire, contemporain de César. Le port Gésoriac était bien le chantier principal de la marine romaine, mais ce havre n'offrait point le plus court trajet, ni les autres avantages que César semblait rechercher par-dessus toutes choses.

Le trajet pratiqué au tems de Pline et long-tems après lui, sous les rapports commerciaux et de simple communication entre le continent et l'Angleterre, était de *Gesoriac* au port *Rutupiæ*, ce que l'itinéraire attribué à l'empereur Antonin, indique positivement. La distance y est estimée de 450 stades : à *Gesoriaco de Gallis rutupas in portum Britanniarum stadia CCCCL*; et dans un autre endroit du même itinéraire, il est dit: *itinerario maritimo de Gallis à portu Gesoriacensi ad portum Ritupium stadia CCCCL*.

Il est essentiel de remarquer que les 50,000 pas de Pline et les 450 stades de l'itinéraire d'Antonin font, à un kilomètre près, la même longueur, en prenant le stade nautique de 85 to. 3 pi. 7 po. $\frac{10}{100}$, suivant le tableau des mesures anciennes du dictionnaire des antiquités de l'encyclopédie méthodique, et cette distance est aussi, à peu de choses près, celle de 8 myriamètres qui se trouve entre Boulogne et Richeboroug, que Danville désigne pour avoir été le port *Rutupiæ*, le plus fréquenté de la côte Britannique.

Le port *Gésoriac* était également le plus renommé de toute la côte Belgique.

Dio Cassius rapporte (1) que Claudius se rendit au port Gésoriac pour s'y embarquer, afin d'aller soumettre les Bretons qui s'étaient révoltés; qu'après une campagne de 16 jours, il parvint à rétablir le calme dans cette île; que des succès aussi prompts que brillants étant parvenus à la connaissance du sénat, on institua des jeux en l'honneur de Claudius; qu'on lui érigea un monument triomphal dans la ville de Rome, un autre dans le lieu de son embarquement, et que le surnom de *Britannicus* fut donné à cet empereur et à ses descendans.

L'endroit où Claudius s'est embarqué pour l'Angleterre est bien le port Gésoriac, puisque Dio le dit affirmativement; mais ce qui constate son identité avec le port de Boulogne, et ce qui prouve qu'au tems de Claudius le

port

(1) Dio Cass. l. LX.

port s'étendait jusqu'au pied de la montagne de la Haute-Ville et dans le vallon des Tintalleries, c'est que, vers le commencement du 17^e. siècle, on a découvert les fondemens de murs épais, dont les pierres étaient liées avec du ciment, tel que celui dont les Romains se servaient, et de plus, trois pierres de marbre formant archivôtes, ayant chacune 12 pieds de longueur et 7 pieds d'épaisseur. Ces vestiges d'antiquité, trouvés en creusant la terre pour construire l'abreuvoir comblé en l'an 9, paraissent avoir appartenu à l'arc de triomphe érigé à Claudius, sur le bord de la mer, dans la partie la plus orientale du port Gésoriac, à l'endroit même de son embarquement.

Voici les propres termes de Malbrancq, qui rapporte ce fait: *cùm ineunto strepulo tellus adaquandis equis effoderetur, murum lapideum indissolubili penè cœmento compactum exhibuit, nec non ternos è marmore lapides, longos 7 pedes, in circuitu 12 crassos: quorum faciem alteram planiorem fecerat cœlum, alteram in semiglobum emiserat: (*)*

En l'an 9, lors de la démolition du massif à la droite, en sortant de la Haute-Ville par la porte des Dunes, on a trouvé une série d'arcades, au nombre de 7, et les fondemens de plusieurs autres, toutes dans le même alignement: la maçonnerie de ces ruines était fort ancienne, et si dure que la mine seule fut en état de la détruire. Les 7 arches entières allaient en croissant d'ouverture à partir du côté de la ville. Elles avaient de largeur, depuis 2 m. 50, jusqu'à 3 m. 90. Leur hauteur commune était de 5 m. 80. Celles dont il ne restait que les fondemens des culées allaient en diminuant d'ouverture dans la même proportion. Ces travaux enfouis dans la terre, et enveloppés de portions de maçonnerie des anciennes fortifications de la place, n'avaient aucun rapport avec ces fortifications, et n'avaient pu être construits pour établir la communication de la Haute à la Basse-Ville, puisque la dernière arche, du côté de cette Basse-Ville, placée sur la crête de la montagne, devait former un escarpement qui ne pouvait être franchi qu'au moyen de degrés en nombre très-considérable. Cette collection de voûtes accolées ne pouvait être que le soubassement d'un monument triomphal, établi à la porte de Boulogne, sur le bord de la mer, percé de manière à laisser un libre cours aux eaux des fossés larges et profonds qui environnaient la ville vers le tems de sa fondation; et il y a lieu de penser que ce sont les restes de l'arc érigé par le sénat de Rome, à l'empereur Claude, dans le lieu de son embarquement pour l'Angleterre.

(*) Malbrancq, de Morinis, liv. I, c. XI.

La rade Gésoriaque se trouvait dans un réentrant nommé actuellement l'anse de Boulogne, comprise entre la pointe dite de la Crèche, au Nord, et celle d'Alprech, au Sud-Ouest. Ces parties saillantes se prolongeaient alors dans la mer jusqu'à la distance de 7 à 800 mètres, comme il est aisé de s'en convaincre par l'inspection du local, et même en jetant la vue sur le plan No. V.

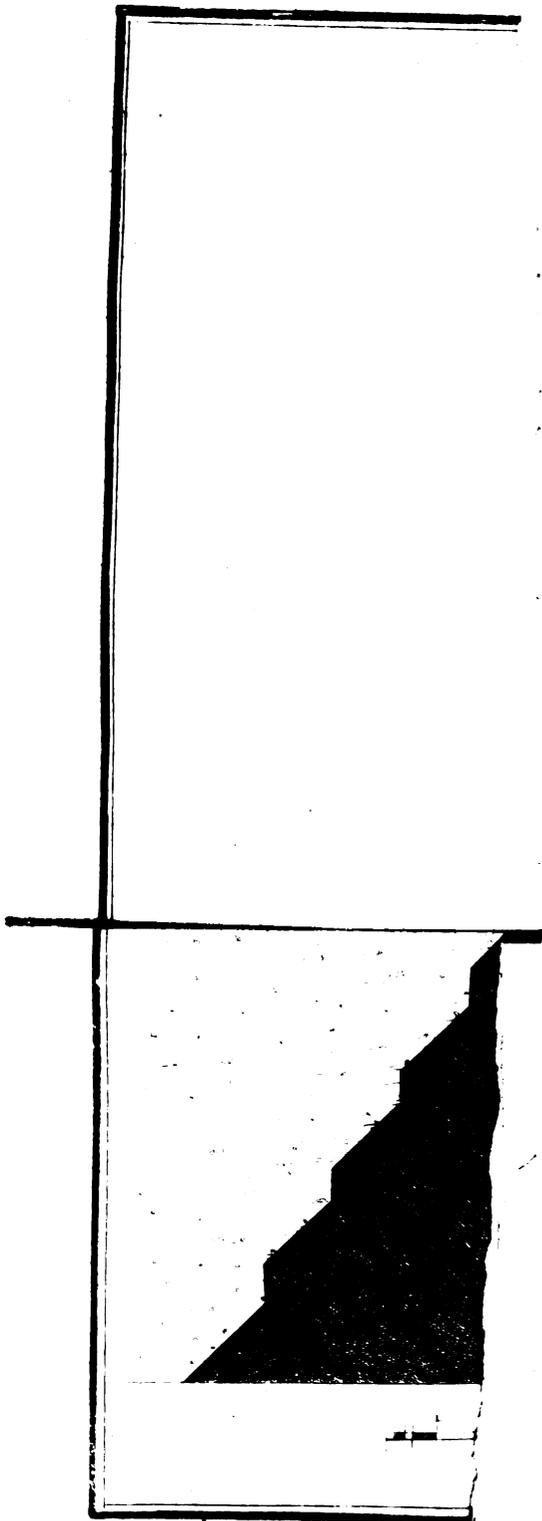
Du côté Nord, les débris de la pointe de la Crèche sont restés sur les lieux, excepté la terre qui les unissait autrefois: ils forment une chaîne de roches très-dangereuse pour les vaisseaux fourvoyés que la tempête amène dans ces parages.

De l'autre côté, les blocs de pierre qui bordent le pied de la falaise élevée d'Alprech, et les rochers de l'Heurt et de l'Inheurt, sont aussi des témoins muets et irrécusables de l'existence du prolongement de ce promontoire.

L'entrée du port Gésoriac se présentait à l'Ouest-Nord-Ouest, et se trouvait resserrée par deux pointes qui s'avançaient jusqu'à la ligne de basse-mer actuelle, à-peu-près. Celle au Sud-Est formait l'extrémité de la colline qu'on appelle aujourd'hui Montagne d'Outreau, à cause du village de ce nom, situé dans la plaine au-dessus.

L'existence du prolongement de cette colline se trouve consignée dans plusieurs pièces authentiques répandues dans le pays.

D'anciens mémoires sur les circonstances et les événemens de la prise de Boulogne par les Anglais, en 1545, et du siège des Français, pour la reprise de cette place, en 1548 et 1549, rapportent « que le roi Henri II donna ses
« ordres de faire un autre fort sur la pointe qui regarde la mer du côté de
« celui de Mont-Plaisir, et qui donne à découvert sur les entrées du port, et
« le fort qui contenait onze à douze mesures de terre en son enceinte, fust
« achevé en très-peu de tems, et appelé le fort de Châtillon, dont les restes,
« dit l'écrivain, se voyent encore à présent; la partie du côté de la mer qui
« regarde l'Angleterre, estant escroulée et tombée dans la falaise. Ce qui marque
« que le roi y fist mettre quantité de canons et beaucoup de munitions, c'est
« que de tems en tems les ravages que causent les flots impétueux de la mer,
« qui fait crouler des terres journellement, il se trouve des cazemattes et des
« lieux remplis de boulets de canon et beaucoup de munitions, en grand
« nombre, mises en terre, par piles, du poids de 25 et 40 livres. Ceste artillerie
« fist tel fracas sur l'entrée du port et sur les ouvrages de la jettée, que les
« Anglais y furent beaucoup incommodés et se virent obligés de les quitter
« et abandonner imparfaits. (Voyez pl. V).



Henry Dehn.

Dans un mémoire sur le port Icius, dont on ne connaît point l'auteur, on lit :
 « en 1548, pendant que les Anglais occupaient la ville de Boulogne, Henri II
 « y fist bastir un fort que les mémoires de ce tems-là portent avoir contenu
 « 3 ou 4000 hommes de garnison. Ce fort fust démoli en 1550, sitôt après
 « que Boulogne eut esté restitué à la France. Les vestiges et les fondemens
 « ont croulé insensiblement dans la mer. Il n'en reste aucun. On le nommoit
 « fort *Châtillon*, à cause que Gaspard de Châtillon avoit esté chargé de le faire
 « construire ».

D'autres mémoires sur les événemens du siège de Boulogne, en 1548, voulant justifier le maréchal Dubiez, disent : « cependant il est visible que le
 « fort (du Paradis, autrement de la maison rouge, que le maréchal avoit fait
 « construire), étoit bien situé; qu'il empêchoit la communication de Boulogne
 « avec ceux de la Tour d'Ordre. Il regardoit l'entrée du port, et du côté de la
 « ville, de telle sorte que de ce fort, de celui de Mont-Plaisir, et de celui de
 « *Châtillon*, à l'opposé et sur l'autre croupe de montagne, il ne pouvoit rien
 « entrer à Boulogne, par mer, qu'à la faveur de la nuit obscure et à la
 « dérobée ».

Il est donc évident qu'en l'année 1548, le bord de la falaise se trouvoit plus rapproché vers la mer, au moins de l'espace qu'occupoit le fort de Châtillon, dont il ne reste aucun vestige depuis long-tems; et cette étendue, comme on vient de le voir, étoit de 11 à 12 mesures de terre. Or, cette superficie équivaloit à 552,766 pieds 8 pouces quarrés, en prenant la verge du pays de 20 pi. 2 po. de longueur, ou 22 pi. de 11 po. Par conséquent, le côté du fort étoit de 124 to., en le supposant avoir été celui d'un carré. On peut donc, sans exagérer, porter à 300 mètres de longueur la portion de terrain emportée par la mer, depuis l'an 1550, sur le rivage à la gauche du port de Boulogne.

L'autre pointe, au Nord-Est du port, terminoit la colline très-élevée, sur laquelle, plusieurs siècles après l'expédition de César, Caius Caligula, empereur romain, fit bâtir un phare qui, par la suite, fut nommé la Tour d'Ordre, et qui s'écroula en grande partie le 29 juillet 1644.

Voici comment Suetone rapporte l'érection de ce monument. Il dit (1) que *Caligula ayant fait ranger ses troupes en bataille, et disposer ses machines de guerre le long du rivage, quoiqu'il ne se présentât aucun ennemi à combattre, il donna tout-à-coup l'ordre aux soldats de remplir leurs casques et leurs vête-*

(1) Suet. C. Cos. Cal. C. XLVI.

mens de coquillages pour les porter au sénat, et les déposer dans le capitol comme le trophée de la victoire qu'il venait de remporter sur l'Océan; et, pour perpétuer le souvenir de cet événement, il fit construire, en cet endroit, une tour très-haute pour diriger, pendant la nuit, les vaisseaux qui navigueraient dans ces parages.

Les médailles de Caligula, trouvées dans les environs de la *Tour d'Odre*, semblent ne laisser aucun doute que ce monument n'ait été le résultat de quelques-uns de ces caprices bizarres qui portaient ce monstre à faire exécuter tout ce qui lui paraissait gigantesque et propre à éterniser sa mémoire exécrable.

En construisant la jettée du Musoir, à l'Ouest du port, en l'an 1739, entr'autres médailles que l'on trouva, il y en avait une d'or qui fut envoyée au cabinet du roi: elle portait pour légende: C. Cæsar, aug. pont. m. tr. pot. cos. III. Au revers, la constance, la piété et la fortune étaient représentées par les trois sœurs de Caligula, désignées par leurs noms *Agrippina*, *Drusilla* et *Julia*.

En l'année 1745, on trouva dans les débris de la *Tour d'Odre*, amoncelés au pied de la falaise, une statue d'Angerone, logée dans la maçonnerie même. Elle était représentée nue, assise, les cheveux tressés, le bras gauche replié derrière elle, et l'index de la main droite sur la bouche. Cette Angerone que le comte de Caylus reconnaît pour l'emblème du secret politique et religieux que la superstition faisait observer aux Romains, sous le nom de la déesse tutélaire de Rome; fut envoyée à M. de Maurepas. Ne serait-il pas permis de penser que la forfanterie de Caligula, le long du rivage, n'était qu'une feinte sous laquelle il cachait quelque projet qu'il ne put mettre à exécution, parce qu'il voulait se venger du Sénat, qui l'avait irrité en ne lui décernant que le petit triomphe? Ne pourrait-on pas supposer même que l'amas de coquillages qu'il fit porter à Rome, n'était qu'une offrande dérisoire, par laquelle il voulut débiter; qu'enfin, ne voulant communiquer son dessein à personne, il enferma son secret avec Angerone, ou le silence, dans le monument qu'il faisait ériger pour perpétuer le souvenir de son apparition dans cette contrée.

Suivant le géographe Sanson, *Georges l'Apostre*, qui veut absolument que Calais soit le *Gesoriacum* navale, « est cependant obligé de convenir « que Caligula passant par Boulogne, fit construire, sur le bord de la mer, « la haute *Tour d'Odre* de Suetone, et ajoute Sanson, ceste *Tour* se « trouve encore à présent à Boulogne, et ne s'en voit point d'autre sur « toute la coste des Gaules, qui approche le plus de la Grande-Bretagne ».

Dom Montfaucon s'exprime ainsi, au sujet de ce monument : (1)

« Le phare de Boulogne-sur-mer, qui étoit un des plus beaux monuments de la magnificence romaine, fut entièrement détruit, il y a 80 ans, mais il s'en est trouvé, par bonheur, un dessein fait lorsque le phare subsistait encore, qui m'a été communiqué par le savant père Lequien, religieux Dominicain, boulonnais de naissance. C'est sur ce dessein et sur quelques mémoires que nous en ferons l'histoire..... »

« Il semble qu'il n'y a pas lieu de douter que ce ne soit de ce phare que parle Suetone, dans la vie de l'empereur Caius Caligula. Ce prince qui, entr'autres mauvaises qualités, avait une vanité qui allait jusqu'à la folie, fit ranger son armée en bataille, sur les bords de l'Océan. Il fit dresser ses balistes et ses machines, comme pour attaquer une armée ». Le père Montfaucon achève le récit de Suetone, que nous avons rapporté ci-dessus, et dit ensuite : « Caligula, avec son armée, était au lieu où se faisait le passage des Gaules en la Grande-Bretagne. Il était venu-là comme pour faire la guerre dans cette île, dit Ziphilin : il n'y avait pas, sous les empereurs, d'autres lieux pour ce trajet que Gesoriacum ou Boulogne. C'est donc le phare dont nous parlons, que Caligula fit bâtir; ce qui paraît d'autant plus indubitable, que l'histoire ne fait mention que d'un phare bâti sur cette côte, et qu'on n'y a jamais remarqué les traces d'aucun autre. »

Suivant Bucherius, dans son *Belgium*, p. 145, ce phare datait au moins du règne de Caligula. Il était octogone, et chaque côté avait environ 24 à 25 pieds de longueur, et le contour de la base, était de 192 à 200 pieds. Il est clair que Bucherius n'avait point mesuré ce monument, car les dimensions n'étaient point si difficiles à prendre, pour qu'il pût y avoir à douter de 24 à 25, et de 192 à 200.

Voici la description de ce monument, telle qu'on la trouve dans différens manuscrits : l'un dit, « C'était un bâtiment octogone; sa hauteur, sans y comprendre 6 pieds de fondations, était de 124 pieds, en douze étages qui allaient tous en diminuant vers le haut. Le premier étage avait 224 pieds de circuit, et chacun des côtés, 28 pieds de longueur. La circonférence du dernier était de 40 pieds, et le côté de 5; il y avait une porte à chaque angle, et par conséquent 96 portes, non compris celle de la lanterne. L'escalier par lequel on montait au sommet, était pratiqué

(1) Antiquité dévoil. sup. T. IV, p. 133.

« dans le mur intérieur. Toutes les nuits on y allumait un feu pour guider les vaisseaux qui se trouvaient dans ces parages. »

L'auteur anonyme du mémoire de 1650, dit : « De l'autre côté de la rivière, et sur la falaise qui est vers l'amont, ou vers le nord, était assise la vieille Tour d'Ordre, appelée par les Anglais le Vieil-Homme, d'autant qu'à leur égard, elle paraissait, à cause de l'éloignement, comme un homme qui, étant en cette assiette toujours de même, avait usurpé ce nom : Tour qui était de très-belle structure, de hauteur insigne, d'épaisseur très-grande, bâtie de briques et carreaux fort larges et épais, entremêlés de pierres bises, jointes et cimentées toutes ensemble. Elle était de huit angles et huit pans, desquels chacun contenait 28 pieds de front et face. Elle avait été construite fort loin, et plus d'un jet d'arc derrière du bord de la falaise, qui faisait le canal et l'embouchure dudit havre, afin que la mer ne la fit point tomber, à cause qu'elle n'était point fondée profond en terre, mais comme à rez-de-chaussée. »

Un autre manuscrit entre encore dans de plus grands détails : « Cette tour, y est-il dit, avait 12 entablemens ou galeries, chaque entablement n'était qu'une diminution d'épaisseur dans le mur, laquelle formait une espèce de trottoir d'un pied et demi de large; par ce moyen la tour diminuait par degré, comme tous les autres phares, jusqu'à son sommet, qui était surmonté d'une arcade, dont le plein était carré et servait de foyer. Elle était bâtie de pierres et de briques variées, de façon qu'elles formaient un mélange de couleurs qui rendait l'aspect du total très-agréable. D'abord on voyait trois assises de pierres semblables à celles que l'on trouve sur cette côte, et qui sont d'un gris de fer coloré; ensuite, deux assises de pierres jaunâtres, et au-dessus de celles-ci deux rangées de briques d'un rouge hardi: chaque brique était de deux pouces d'épaisseur, sur un peu plus d'un pied de long et d'un demi pied de large. L'arrangement de ces matériaux avait lieu dans toute la hauteur du bâtiment. Cette tour était aussi, avant sa cheute, accompagnée d'une fort bonne fortification à l'entour, bâtie de briques, bien flanquée, et régulièrement construite, avec de fort beaux dehors, lesquels avaient été bâtis par les Anglais, en 1545; mais cette fortification est toute tombée du côté de la mer. Il est bien certain que ladite tour, jusqu'au jour de sa cheute, a servi de phare pour guider les Notoniers pendant la nuit. mais à présent qu'elle est cheute, le feu se met à un petit bâtiment que l'on a construit non-guères loin, et dans la même ligne. »

« Un autre manuscrit dit qu'en 1545, la montagne d'Odre se prolongeait de 200 to. au-delà de la tour ; qu'à cette époque, les Anglais l'entourèrent d'un fort, défendu par des tours carrées, avec des logemens pour une garnison nombreuse ; qu'il y avait une brasserie, un moulin, etc ».

D'après tous les témoignages ci-dessus, et d'autres qu'il serait inutile de détailler ici, il est bien démontré que, dans l'espace de deux siècles et demi, la mer a détruit et emporté, des deux côtés du port de Boulogne, une portion de terrain de 400 mètres de longueur réduite ; que d'après cela, elle a pu et même dû en détruire au moins autant pendant les dix-sept siècles antérieurs à ceux-là, et qu'alors la direction du port *Gésoriac* se trouvait à-peu-près telle qu'on la voit figurée au plan V.

Quant au nom d'*Odre* que l'on a donné à ce phare, duquel on a fait *Ordre*, que l'on a voulu faire dériver d'*ardens*, à cause des feux que l'on allumait pendant la nuit, sur le haut du bâtiment, il est visible que ce nom provient du celtique *Odr*, ou *Odre*, qui signifie limite, bord, terme, rivage, etc. : que, par conséquent, le nom de Tour d'Odre, donné à ce fanal, exprimait sa position sur le bord de la mer, expression équivalente à celle de tour des *limites*, ou du *rivage*, qui est le bord de la mer.

Une observation insérée dans le 18^e. volume des mémoires de l'académie des inscriptions et belles lettres, page 270, vient à l'appui de cette opinion sur l'étymologie du nom d'Odre. L'auteur dit : « on remarque souvent une telle analogie entre les noms anciens et les noms modernes, qu'il n'est pas difficile d'y reconnaître ce qui a pu donner à certains lieux les noms qu'ils portent aujourd'hui. Le phare de Boulogne s'appelle, par exemple, la Tour d'Ordre, ce que M. de Valois rend par les mots de *Turris Ordinis* ; cependant, ni le mot français Ordre, ni le latin *Ordo* ne paraissent être l'origine d'une pareille dénomination. Ce phare est très-ancien : construit pour diriger le cours des vaisseaux qui abordaient à Boulogne, ville autrefois célèbre par son grand commerce, il fut réparé par les soins de Charlemagne. Son ancien nom était *Odraus*, comme on l'apprend de l'auteur de la vie de St.-Folcuin, évêque de Terrouenne : *ex eâ parte*, dit-il, *quam Bononia urbs et Odraus occupat farus, facilis ad Britanniam transitus*. C'est donc d'*Odraus* que vient le nom d'Ordre qu'on a donné à cette Tour ».

Il est plus que probable que ce mot *Odraus* est le nom primitif d'*Odr* ou *Odre*, défiguré par une terminaison latine qui lui aura été ajoutée lorsqu'on a latinisé presque tous les noms de lieu du pays, et que, dans la suite, les habitans

peu familiarisés avec cette finale *us*, qui n'est guères usitée dans leur langage, au lieu d'*Odre-us* ou *Odraüs*, auront dit *Odraus* ou *Odrans*, et que, dans le 16^e. siècle, en voulant donner à ce mot une signification totalement ignorée, on a cru la reconnaître dans le mot *Ardens*, faisant allusion au service nocturne de cette tour, sur laquelle on allumait des feux pour diriger les vaisseaux qui pouvaient les apercevoir de très-loin.

Mais comme l'observe fort bien M. Bonamy, auteur de la remarque, les mots *Ardens* et *Odrans* n'avaient aucune relation avec celui d'*Ordre*, ni d'*Ordo*, son homonyme; et ce qui semble militer beaucoup en faveur de l'étymologie celtique *Odre*, c'est que la porte de Boulogne, donnant sur le rivage, s'appelait anciennement *Porte des Limites*. *Malbrancq, de Morinis*, l. I, c. XI, p. 39.

Il y a mieux, c'est que, dans le pays, on ne dit jamais autrement qu'*Odre*, lorsqu'on parle de la ferme voisine de la Tour; et que, sur les anciens plans du pays, l'emplacement de ce phare est toujours désigné par le nom de Tour d'*Odre*.

Dans des notes historiques sur le Boulonnais, envoyées à M. Duwicquet de Réty, par le dépositaire des archives de la chambre des comptes de Dijon, on trouve parmi les vassaux des fiefs de Flandres et d'Artois, dont on a fait hommage au duc de Bourgogne, en 1360 et 1361,

« *Robert d'Odre* pour un *fié*, séant à Outreau, tenu de Boulogne ».

Il est donc évident qu'à cette époque, dans les actes publics, on écrivait encore *Odre* et non *Ordre*, comme l'observe l'archiviste lui-même, en disant: « je vais vous donner quelques articles, tels qu'ils sont écrits et rapportés dans cette liste ».

Du pied de la colline d'*Odre*, et dans la direction du N.-O. au S.-E., une petite île d'environ un kilomètre, s'étendait le long d'une autre pointe du même coteau qui s'enfonce dans le vallon. C'est sur cette île qu'habitaient les Mariniers et ceux des Morins qui trafiquaient dans la Bretagne. Cette peuplade composait une petite ville qui s'appelait *Gésoriaque*. (Voyez pl. V.)

Autour, et à peu de distance de ce bassin creusé par la nature, on voyait des forêts considérables, dans lesquelles on trouvait les bois les plus propres pour toutes sortes de construction: il n'en coûtait que la peine d'abattre les arbres, et de les rouler jusqu'au bord de l'*Elne*, qui les transportait au pied des chantiers.

Telle était la situation de la ville et du port *Gésoriac*, lorsque Jules César, qui n'avait trouvé chez les Morins aucune forteresse capable de retenir dans le devoir



Markum. Mark. *Henry Dela.* *Charles Scrip.*



Markium

Mark

and anchors

Henry Dehu

© Pauline Scrip

DULONNAIS

suivant les divers auteurs

de ce pays.

ou 2 Myriamètres.

16000 20000 m.

Elecca
 Elembon
 Elna
 Fagelue
 Fagus
 Falkenberg
 Fielmas
 Franciaco
 Gansas
 Giana
 Hardefort
 Hedenesberg
 Herlevum
 Heliebruna
 Imbrago
 Jornaeus
 Ladrungatun
 Leudunghem
 Laecas
 Loungatun
 Longovillare
 Lutemagus
 Markum

Ecames
 Alembon
 Luanne
 le Favel
 le Fui
 Fauquem
 Biennes
 Frency
 Oye
 Guisnes
 Hardeuth
 Hechtes
 Herby
 Brunembe
 Embry
 Jouirny
 Landreth
 Leudungh
 Laque
 Haut-les
 Longvill
 Laves
 Mark



Henry Delin.

Carton de Scip.

devoir les habitans du pays, et de s'opposer aux entreprises des Bretons, résolut de bâtir une place de guerre qui pût remplir ce double objet, et ce fut sur la partie saillante de la colline, à l'Est de l'île Gésoriaque, qu'il jeta les yeux pour établir sa nouvelle ville, qui fut nommée *Bononia*, et qui s'appelle aujourd'hui Boulogne-sur-mer (1).

Voici comment l'historien des Morins, Malbrancq, rapporte l'origine et l'établissement de cette ville : « Jules César, dit-il, voyant ses affaires prospérer dans les Gaules, et ne trouvant sur la frontière maritime aucune place forte pour garantir des conquêtes qui lui avaient coûté tant de travaux, résolut d'y pourvoir; en conséquence, et après s'être concerté avec Q. Pedius, son parent, dont il se servait comme d'un autre lui-même, il reconnut que l'endroit le plus avantageux pour la construction qu'il projetait, se trouvait sur le penchant d'une colline, dont le côté occidental était entièrement baigné par les flots de la mer, qui allait aussi haute, mais faiblement, la partie méridionale du même coteau. La mer pénétrait jusques-là, par une ouverture resserrée entre deux collines : du pied de celle au Nord, qui supporte la Tour d'Odre, *turrimque ordantem gerit*, en suivant le cours des eaux jusqu'au détour qu'elles forment dans le vallon, il y avait une île d'environ un quart de lieue de longueur, qui s'élevait insensiblement en forme de lit, laissant, entre elle et l'endroit où l'on devait asseoir la nouvelle ville, un canal qui conduisait les eaux vers la partie méridionale de la colline, sur laquelle est établie la route qui conduit à Montreuil. Cet emplacement formait le port le plus vaste, le plus sûr et le plus commode pour les vaisseaux (2). » (Voyez pl. IV).

Un monument, découvert le 7 mai 1769, à la distance de 80 mètres, au Sud-Est de cette route de Montreuil, dont parle Malbrancq, prouve que c'est avec raison que cet historien des Morins place dans cet endroit le port Gésoriac. Une inscription que l'on voit encore sur les lieux, indique positivement que le tribun militaire ayant le commandement de la marine romaine pour les expéditions contre la Bretagne, résidait en ces lieux pour activer et diriger les armemens qui s'y faisaient alors, et que ses héritiers lui firent ériger le monument dont il s'agit pour lui servir de sépulture. Voyez, (Pl. III.) les plans, coupes et élévations de ce tombeau, et la disposition des pierres qui portaient les inscriptions : l'une de ces inscriptions est conçue en

(1) Malbrancq, de Morinis. L. I, c. XI.

(2) Id. ibid.

ces termes : D. M. Q. ARRENIUS. VERECUNDO. TR^s. CL^s. BR^s. HEREDES.
R^s. C^s. (1).

Plusieurs morceaux d'antiquités étaient déposés dans ce monument; mais la cupidité et l'ignorance des ouvriers employés à l'extraction de la pierre à chaux, qui ont fait cette découverte, ont dispersé tous ces objets, qui, rassemblés, pouvaient jeter quelques lumières sur le monument dont nous parlons.

Deux lettres écrites par D. Gerardin, religieux de l'abbaye de Samer, à M. Latteux, alors avocat-fiscal de la ville de Boulogne, procureront la connaissance de quelques-uns des morceaux d'antiquités renfermés dans le tombeau d'Arrenius Verecundus, et feront regretter la dispersion du surplus.

La première lettre est datée de l'abbaye de Samer, le 7 juin 1769; elle s'exprime ainsi : « C'est de vous que j'ai appris la première nouvelle de la
« découverte d'un tombeau près de votre bonne ville de Boulogne, c'est pour
« quoi je crois devoir vous adresser quelques observations que j'ai faites sur
« ce monument. Si quelque chose vous parvenait, vous m'obligeriez de vouloir
« bien me le communiquer. » Signé D. GERARDIN.

La seconde lettre, sans date, est conçue en ces termes : « Ce que j'ai avancé
« dans la petite dissertation (2) que je vous ai envoyée, se confirme en
« partie. Vos coquins d'ouvriers ont trouvé, dans le tombeau d'Arrenius
« Verecundus, deux lièvres (3) de bronze, et une enseigne militaire, le tout
« de bronze. L'enseigne, d'une belle conservation, représente le buste de
« Marc-Aurele, qui est entre les mains de M. de Bois-Robert, de Montreuil,
« avec un lièvre: l'autre est dans le cabinet de M. de Thuisson, trésorier de
« France, à Abbeville: je ne doute pas que, par la suite, je n'apprenne
« d'autres circonstances. » Signé D. GERARDIN.

On trouva effectivement, non dans le tombeau, mais dans les environs, plusieurs médailles en bronze, l'une desquelles représentait Jules César avec son étoile; d'autres représentaient Tibère, Vespasien, le bon Titus, Probus, Constantin Magnus. Il y en avait aussi une d'or, de l'empereur Auguste;

(1) Il y avait ordinairement, en résidence à Boulogne, un tribun militaire, commandant une division de la flotte sombrique, c'est-à-dire, de l'armement qui était toujours préparé pour contenir les Anglais dans le devoir. (Voyez ci-après, p. 81).

(2) M. Latteux, ex-député de l'assemblée constituante, qui a bien voulu communiquer ces deux lettres, n'a pu retrouver la dissertation qui accompagnait la première.

(3) Le lièvre, chez les anciens, était consacré à Vénus: il l'était aussi à Bacchus. Les Romains pensaient que l'on acquérait de la beauté en mangeant souvent du lièvre; opinion qui a pu tirer son origine de l'équivoque du mot LEPORIS, qui signifie l'une et l'autre chose.

laquelle fut vendue à M. de Bois-Robert, de Montreuil, chev. de St.-Louis, ancien capit. au régiment de Forez; le même qui avait eu le lièvre, sur lequel se trouvait tracé le nombre III. (Voyez pl. III.)

Le 30 germinal an 10, en égalisant la terre d'une fouille faite pour l'extraction de la pierre à chaux, à la distance de 30 mètres au S.-S.-O. du tombeau d'Arrenius Verecundus, un ouvrier découvrit une médaille d'or, d'une très-belle conservation: l'effigie était de Tibère, avec la légende: *Ti. Caes; div. aug. filius Augustus*. Sur le revers se trouvait un homme assis sur une chaire antique, et une inscription *Pontif. max.*

Ayant aperçu quelques vestiges de maçonnerie ancienne dans l'escarpement au pied duquel la mer venait battre anciennement, et sur un terrain appartenant à l'hôpital de Boulogne, à la distance de cent mètres de la route de Paris, on fit creuser, et l'on découvrit un tombeau dont le plan et la coupe se trouvent sur la planche No. III; on trouva deux vases d'une terre noirâtre; un autre de terre rouge avec une anse, et une coupe de verre, d'une forme très-élégante. Tous ces vases reposaient sur le pavé du monument, composé de petits carreaux de terre cuite, posés de champ et arrangés avec symétrie.

La configuration du local, telle que Malbrancq le rapporte, d'après le témoignage d'une ancienne chronique des Morins, peut paraître erronée, si l'on ne se reporte point aux tems reculés dont l'auteur parle, et si l'on n'examine point les changemens considérables qui s'opèrent journellement sous nos yeux. L'opinion de la proximité des deux villes Gésoriaque et Bononia, ainsi que l'isolement de la première, se trouve consignée dans un passage de Florus (1), qui dit que l'empereur Auguste, après avoir fait construire des ponts pour communiquer de l'une à l'autre de ces villes, s'occupa de la restauration de sa marine. *Bononiam et Gesoriacum pontibus junxit classibusque firmavit*. D'anciens mémoires viennent à l'appui de cette opinion, en nous apprenant qu'avant le 12^e. siècle, la partie de la Basse-Ville qui est bâtie aujourd'hui, s'appelait alors l'île St.-Laurent.

« N'allez pas comparer, continue Malbrancq, l'état actuel de ce port avec
« ce qu'il était dans les tems reculés dont nous parlons. Pour vous en faire
« une idée, supposez le chenal débarrassé, tant au dehors qu'au dedans, de
« ces dunes de sables qui s'accablent entre deux montagnes qui le resser-

(1) Luc. ann. senec. flor. Rer. Rom. l. IV. c. XII.

« rent; placez sur ces hauteurs des archers et des frondeurs pour écarter les
 « vaisseaux ennemis; creusez et élargissez le lit de l'*Elne*, pour que la mer
 « puisse s'y répandre en toute liberté, vous verrez alors ce qui a déterminé
 « César et Pédius à placer ici la ville de *Boulogne*. D'un côté, ils trouvaient
 « sous la main les bois qui leur convenaient, et par-tout des carrières abon-
 « dantes qui leur procuraient des pierres de la meilleure qualité pour la cons-
 « truction des édifices qu'ils voulaient élever. »

« César étant obligé de s'éloigner, Pédius mit aussi-tôt la main à l'œuvre:
 « il fit tracer l'enceinte, employa nombre de Morins à l'extraction et à la
 « taille des matériaux. Il fit aussi construire les murs à la manière des Romains;
 « et comme il était de Bologne en Italie, il prit cette ville pour modèle, et en
 « donna le nom à celle qu'il venait de faire édifier. »

A l'inspection du local actuel, il est véritablement difficile de se persuader
 que l'emplacement de la Basse-Ville de *Boulogne* ait pu former une île; cepen-
 dant il est certain qu'au milieu du 16^e. siècle, plus des trois quarts de son périm-
 ètre ou contour, était environné par les eaux de la mer, qui refoulaient, jus-
 ques vers leurs sources, celles des ruisseaux environnans, dont le lit était
 large et dégagé de tout obstacle.

D'abord, il est constant qu'en l'année 1550, les flots de la mer s'introdui-
 saient dans le vallon des Tintelleries, et venaient battre jusques dans les envi-
 rons de la porte *Flamengue* de la Haute-Ville, connue aujourd'hui sous le nom
 de Porte-Neuve, ou de Calais, car d'anciens mémoires manuscrits sur le siège
 de Boulogne, pour la reprise de cette place, en 1549, disent « que les sieurs
 « de Taix, de Montluc et de Fouquesolles, à la teste de cent chevaux, s'ad-
 « vancèrent vers Boulogne, à la pointe du jour, laissant la Tour d'Odre à
 « leur droite, à distance de 3 à 400 pas, où est le hameau d'Odre, enfilant
 « le chemin qui conduit aux Tintelleries, à costé duquel ils apperçurent 5 à 6
 « pavillons, restés du camp des Anglais, à leur gauche sur ce costeau, et
 « comme ils n'estoient que 5 à 6 chevaux, ayant laissé le reste derrière la
 « montagne, ils passèrent à costez du premier sans estre apperçus, et se trou-
 « vèrent fort près de l'artillerie des ennemis, gardée seulement de 3 ou 4
 « soldats anglais..... Ce qui les obligea de se retirer, et d'aller faire
 « rapport à M. le Dauphin de ce qu'ils avoient reconnu; ce qui fist qu'il fust
 « aussi-tost résolu d'aller, le lendemain matin, donner la camisade à la Basse-
 « Ville..... Le seigneur de Dampierre, colonel des Grisons, se contenta
 « de mettre ses troupes en bataille vers la Tour d'Odre. Le seigneur de Taix



« donna, avec les troupes françaises et les Italiens, par les brèches qu'il entra-
 « porta d'emblée, et le sieur de Montluc *estant descendu jusqu'au ruisseau*
 « *qui passe aux Tintelleries, ne trouvant pas d'ouverture à la muraille, et*
 « *trouva une plus loin contre les ruisseaux, par laquelle il entra dans la Basse-*
 « *Ville sans résistance, et fust droit à l'église St.-Nicolas.....* Où ce brave
 « maistre de camp ayant apperçu qu'un grand nombre d'Anglois s'estoient
 « retirés dans trois ou quatre maisons, il les y fust forcer, et en fust tuez plus
 « de deux cents. Et quoique quelques-uns lui eussent dit de se retirer
 « et de passer la rivière, (c'estoit vers le derrière de l'hospital, dit l'auteur
 « du mémoire,) les autres, de gagner la montagne, etc. »

Dans les mémoires de Montluc on trouve à cette occasion : « les uns me
 « crioient que nous nous sauvassions vers la rivière, les autres vers la mon-
 « tagne; mais tout-à-coup je me résolus de leur remontrer : Qu'avez-vous à
 « faire d'aller à la montagne ? *Il nous faut passer près de la Ville-Haute ;*
 « *car d'aller droit à la rivière, ne voyez-vous pas qu'elle croist, et est déjà si*
 « *haute que nous nous noyerions tous. Que personne ne parle plus de cela ;*
 « *mais baissons la teste, car il faut combattre ceux-ci.....* Lesieur Dandelot
 « me tenoit pour mort, pensant que je me fusse laissé attraper auprès de leur
 « artillerie, *ou d'un navire qu'il y avoit sur le ruisseau que je passois, mais*
 « je n'étois pas si sot (1).

Un navire qui se trouve sur le ruisseau des Tintelleries, à-peu-près vers la
 réunion de ce ruisseau avec celui de Beaurepaire, (ce qu'indique clairement
 le passage ci-dessus de Montluc : *ne trouvant pas d'ouverture à la muraille,*
en trouva une plus loin contre les ruisseaux), ce navire, dis-je, ne peut avoir
 été amené-là que dans le tems de la haute mer. Or, en supposant que le tirant
 d'eau de ce navire fût d'un mètre à deux de hauteur, la marée devait refluer
 bien au-delà des Tintelleries à l'époque dont il s'agit ici, puisque le sol
 actuel du fond de ce vallon, de beaucoup supérieur aux eaux des plus hautes
 marées d'équinoxe, n'a que fort peu de pente sur toute sa longueur; et ce qui
 confirme notre assertion, c'est que Montluc dit que, dans l'endroit où il passa
 ce ruisseau, *près de la Ville-Haute, il y avoit eau jusques au genouil.*

Il est également certain qu'autrefois la mer venait battre jusqu'au pied de
 la colline de la Haute-Ville, faisant face au Sud-Ouest; que, par conséquent,
 elle environnait la Basse-Ville depuis l'Ouest jusqu'à l'Est, passant par le

(1) Collection univ. des mém. de Fr. t. VI, p. 315 et suiv.

Sud. C'est lorsqu'on lui a opposé des digues pour l'écartier de ses anciennes limites, afin de cultiver le terrain qu'on la forçait d'abandonner, que la mer s'est retirée, et la chaussée établie pour communiquer de la Basse-Ville avec le fauxbourg de Brequerecque, fut le premier obstacle qui l'arrêta; l'entrepreneur de bâtimens Tricot, en construisant la digue qui s'étend du mur du couvent des ci-devant Capucins à la ferme de la Magdelaine, l'éloigna encore de 200 mètres au-delà de la levée de Brequerecque.

Ce fait est constaté par le plan du local (PL IV.), levé en 1700. On y voit la mer s'étendre jusqu'à la route entre la Basse-Ville et Brequerecque, en baignant encore la moitié du côté oriental de cette Basse-Ville.

Ainsi, lorsque la mer s'étendait jusqu'au pied de la colline occidentale de la Haute-Ville, le lit du ruisseau de Brequerecque suivait la direction de la colline, pour aller dans la partie du port qui s'avancait dans le vallon des Tintelleries, jusqu'au pied du coteau de la Haute-Ville faisant face au Nord-Ouest, comme on le voit à la Planche V, qui représente la configuration du terrain, vers l'époque de l'érection de la ville de Boulogne.

Il ne faut pas croire cependant que les marées s'élevaient alors plus qu'elles ne le font maintenant; mais il faut considérer que le terrain a changé de forme, parce qu'il se relève journellement au moyen des alluvions que les ruisseaux entraînent lors des grandes pluies, et par les déblais considérables que l'on transporte journellement hors de la ville.

Au surplus, les changemens qui s'opèrent tous les jours sous nos yeux, nous démontrent la possibilité de ceux dont nous n'avons pu être les témoins. Lorsque, dans un clin-d'œil, nous avons vu disparaître des masses que l'on aurait crues indestructibles, et que l'instant d'après elles ont été remplacées par des sables mobiles prêts à porter le ravage dans le port au moindre souffle des vents, il est bien permis de croire ce que rapportent des écrivains qui n'avaient nul motif, ni aucun intérêt pour déguiser la vérité: et quand nos successeurs liront qu'à la place des sables qui s'élèvent aujourd'hui par-dessus la jettée du *Pidou*, ou du *Machicoulis*, nous avons vu la mer s'étendre et envelopper cette même jettée; qu'après le reflux, nous avons vu le rivage couvert de débris de la Tour d'Odre et des roches qui supportaient la falaise de 55 mètres de hauteur, sur laquelle cette Tour se trouvait assise, sans doute ils seront tentés de reléguer ces vérités incontestables parmi les contes les plus grossiers et les plus ridicules.

La proximité des deux villes de Boulogne et de Gésoriac, et le séjour habi-

tuel des Romains dans la nouvelle, firent par la suite confondre ces deux places, de sorte qu'après un certain laps de tems, le nom de la dernière fut entièrement oublié, et c'est ce qui arriva au commencement du 2^e. siècle de l'ère chrétienne.

La manière dont l'évanouissement du nom de Gésoriac s'est opéré, offre des circonstances tout-à-fait remarquables, qu'il est à propos de faire connaître, parce qu'elles ont une singulière analogie avec la marche que la nature a tenue pour faire disparaître l'objet qui portait ce nom.

Eumenius Pacatus qui, en l'an 309, prononça les panégyriques de Constantius Chlorus, et de son fils Constantin le Grand, dit que l'arrivée soudaine du premier de ces princes, sous les murs de Gésoriac, *Gesoriacensibus muris*, baignés par les flots de la mer, et auxquels Constance avait fermé le passage, lui avait conquis cette place importante, et que, par cette victoire, il avait soumis toute la Gaule.

Il dit ensuite que Constance, quittant le rivage de Gésoriac, *Gesoriacense litus*, entra dans l'Océan, d'où il se rendit en Angleterre.

Le même auteur, dans le panégyrique de Constantin, se sert de l'expression *Bononiensis oppidi litus* pour désigner le port de Boulogne, ce qui montre bien que, par la première dénomination, il voulait indiquer la partie du port contiguë à la Basse-Ville et à Brequerecque, et que, par la dernière, il entendait parler du port qui se trouvait sous les murs de la Haute-Ville et dans le vallôn des Tintelleries.

Eutrope, qui écrivait au milieu du 4^e. siècle, raconte que Carausius, Menapien d'origine, et marin fort expérimenté, reçut à Boulogne, *apud Bononiam*, où il commandait pour Maximien, l'ordre de défendre les côtes boulonnaises contre les pirates qui les infestaient; qu'après avoir détruit ces brigands, il devint suspect à l'empereur qui voulut le faire assassiner; mais que, prévenu à tems, il prit la pourpre lui-même, s'empara de Boulogne dont il augmenta les fortifications, et ravagea le pays des Morins; que Maximien résolut de l'attaquer, mais qu'étonné des forces imposantes de son adversaire, il prit les voies de l'accommodement, et lui laissa la jouissance paisible de ses conquêtes (1).

Constance Chlore, devenu maître des Gaules et de l'Angleterre, en 292, ne veut plus regarder Carause que comme un usurpateur, et se dispose à l'attaquer. Celui-ci retire toutes ses troupes dans Boulogne: Constance assiége la

(1) Eutrop. p. 585.

place, construit un barrage à l'entrée du port pour couper la retraite à son ennemi. La garnison se rend prisonnière ; et, à peine les Romains sont-ils maîtres de la place qu'une tempête renverse la digue et nettoie l'entrée du port.

Olympiodore rapporte qu'en l'année 407, Constantin (le tyran) se rendit d'Angleterre à Boulogne, qui était la première ville des Gaules. *Relictis Britannis trajecit cum suis ad Bononiam quod maritimum est ac primum in Gallorum finibus oppidum.*

L'historien de Calais, l'abbé Lefévre, dit que, « dans le 4^e. siècle, Boulogne « était parvenue à un grand degré de splendeur, à cause de son port, qui était « le plus considérable de l'Océan : l'empereur Constance y avait rassemblé ses « forces maritimes, et y tenait toujours un grand nombre de vaisseaux appa- « reillés pour la sûreté des mers qui environnaient ses états (1). »

Il ajoute : « Constantin après avoir battu les Français, vient de nouveau à « Boulogne, et y tient sa cour. Cette ville était devenue la plus riche et la « mieux bâtie de celles que l'on voyait sur la côte ; le séjour des empereurs « l'avait rendue supérieure même à Terrouenne. Le port *Itius* qui pouvait « encore servir à y rassembler une partie des vaisseaux que les Romains tenaient « prêts pour arrêter les courses des Barbares sur la partie de l'Océan qui « baigne cette côte, fut abandonné et n'a bientôt plus servi que pour le commerce « et les passages de quelques particuliers en Angleterre, et réciproquement de « ce royaume dans les Gaules (2) ».

Il est visible qu'à mesure que la nouvelle ville de Boulogne prend de l'accroissement et de la splendeur, l'ancienne ville *Gésoriaque* s'éclipse et finit par disparaître entièrement.

C'est sous l'empire de Théodose le Grand, vers la fin du 4^e. siècle, que l'on commence à voir le nom de *Gésoriac* écrit d'une manière corrompue et défigurée sur la carte dressée à cette époque, et sur laquelle se trouvent les routes que tenaient les troupes romaines dans la majeure partie de l'empire. Sur cet itinéraire (3) on lit *Gesogiago quod nunc Bononia*, preuve évidente que, dans le tems dont nous parlons, le nom de *Gésoriac* commençait à tomber en désuétude.

Dans

(1) Hist. de Calais, tom. I, p. 219.

(2) Id. p. 226.

(3) Cette carte trouvée dans un monastère d'Allemagne, fut publiée par Conrad Peutinger, dont elle porte le nom.

Dans la notice de l'empire romain, rédigée au commencement du 5^e. siècle, sous l'empire d'Honorius (1), et commentée par le savant jurisconsulte Pancirole, dans laquelle on trouve l'énumération des dignités civiles et militaires, avec le lieu de la résidence des officiers revêtus de ces emplois, outre le nom de Gésoriac, entièrement défiguré et tout-à-fait méconnaissable, on en trouve encore plusieurs du pays des Morins, dénaturés et trouqués d'une manière barbare.

On voit dans cette notice que le port plus était encore le premier établissement de la marine romaine, sur son déclin, dans cette contrée; mais alors il porte le nom de *Sambris* ou *Sombris*, maintenant *Sombres*, village dont Wissant n'est qu'une annexe (2).

On voit de plus qu'il y avait une flotte romaine destinée à la défense des côtes de cet arrondissement, portant le nom de *Classis Sambrica* ou *Sombrica*; que cet armement était composé de plusieurs divisions; qu'il y en avait une commandée par le préfet maritime, stationnée dans la baie de Canche, *in loco quantensi sive hornensis* (3); qu'une autre division, sous les ordres du tribun militaire des Nerviens, se tenait dans le port *Gésoriac*, nommé *Aepatiac* dans la notice; *in portu Aepatiaci* (4).

(1) Cette notice est regardée comme un monument très-précieux; *THESAURUS PROBUM INCOMPARABILIS*.

(2) Sambre ou *SOMBRE*, en celtique, désigne un lieu fortifié.

(3) Dans la notice, au lieu de *Quantensis* on lit *Quartensis*; mais le nom d'*Hornensis*, qui portait le même endroit, et conservé à la pointe de l'*Hornez*, formant l'extrémité de la rive droite de la baie de Canche, ne laisse aucun doute sur cet objet.

(4) Sans doute il serait difficile de reconnaître le nom de *Gésoriac* dans celui d'*Aepatiac*, si l'on n'avait la certitude que ce lieu était celui où résidait le Tribun commandant la flotte romaine; et cette certitude est acquise, 1^o. par la découverte du tombeau d'*Arenius Verecundus*, l'un de ces tribuns, inhumé sur le bord du rivage *Gésoriac*, où il commandait; 2^o. parce que nulle part dans la géographie ancienne, il n'est fait mention d'un endroit nommé *Aepatiac*.

Ainsi, la différence des deux noms consiste uniquement dans la transformation de quatre lettres, faute assez commune parmi les copistes, comme il est aisé de le faire voir.

Dans un mémoire concernant la généralité d'Amiens, rédigé en 1698, par M. Bignon, intendant de Picardie, on trouve *Beureghen* pour *Beuvrequen*; *Enquichaut* pour *Enguinehaut*; *Jelue* pour *Zeluc*; *Inaen* pour *Inxen*; *Questergues* pour *Questrecques*; *Vagunihen* pour *Wacquinghen*, etc.

Si donc les noms de lieu se trouvent défigurés de la sorte dans les travaux statistiques émanés des bureaux de l'administration supérieure du pays, sur des copies faites sous les yeux d'un subdélégué, à l'époque même du travail, peut-on trouver étonnant qu'un secrétaire d'administration, à Rome, rende méconnaissable le nom d'une ville qu'il n'a jamais vue, de laquelle il est éloigné de 130 myriamètres, et qu'il écrive *Aepatiac* au lieu de *Gésoriac*, mots composés

Pour peu que l'on étudie la marche constante et invariable des flots de la mer et des sables qu'ils amènent toujours à leur suite, on peut aisément se rendre raison de la manière dont le nom de *Gésoriac*, ainsi que l'île qui le portait, se sont anéantis. Les premiers tendent, par des efforts réitérés, à détruire tout ce qui leur fait obstacle; les autres, à s'accumuler dans les endroits où ils peuvent pénétrer. Il est facile de reconnaître ici cette double tendance: l'île *Gésoriaque*, exposée depuis le Sud jusqu'au Nord par l'Ouest, à l'action perpétuelle des vagues de la mer, a dû nécessairement être emportée dans un certain espace de tems, et sa destruction a été d'autant plus rapide que l'escarpement devenait plus considérable: les sables, de leur côté, trouvant un espace libre dans l'emplacement déblayé, furent poussés par les vents d'Ouest et de *Sud-Ouest* contre le pied du coteau de la Haute-Ville, où, par succession de tems, ils s'amoncelèrent et formèrent des dunes si élevées que la porte de Boulogne qui en était voisine, changea son nom de *Porte des Limites* en celui de *Porte des Dunes*.

Quelques cabanes qui s'établirent sur les bords de la mer, au pied de ces dunes formèrent, par la suite, une bourgade connue sous le nom de *Menu-bourg*, comme on le voit dans une bulle d'Innocent III, datée de l'année 1207. Le bourg s'accrut et devint une portion de la ville, qui, à cause de sa position dans le vallon de la *Liane*, prit la dénomination de *Basse-Ville* de Boulogne.

d'un même nombre de lettres, qui pouvaient se trouver altérées sur la pièce originale de laquelle ces mots ont été transcrits ?

Supposons maintenant que les mots *BEURECHEW*, *ENQUICHAUT*, etc., soient transcrits de nouveau dans quelque bureau, à Paris, où les noms de lieu qu'ils remplacent sont tout-à-fait inconnus, et que, 10 à 12 siècles après cette transcription, il soit nécessaire de retrouver les lieux désignés par ces noms défigurés pour la deuxième fois, n'est-il point naturel de penser que la chose serait impossible, à moins de savoir que ces villages étaient situés dans tel arrondissement, et qu'ils furent le théâtre de quelque événement remarquable rapporté par des auteurs dignes de foi ?

Il ne serait pas difficile de prouver que ces transpositions sont très-fréquentes dans les bureaux mêmes des administrations locales.

ROUTES ANCIENNES.

LA seule route qu'on puisse supposer avoir été construite par les Romains dans ce pays, est celle qui, de *Tarvanna*, Terrouanne, aboutissait au port *Itius*. Malbrancq l'appelle chemin de Leulingue (1). (v. pl. 1.) Cette chaussée porte par tout les caractères d'une voie romaine. Son sol ferré et solide, qui se soutient depuis tant de siècles sans aucun entretien, semble autoriser cette opinion. Le besoin que César avait d'une communication sûre et directe, entre ces deux points, vient confirmer la pensée dans laquelle on est que ce général occupa une partie de ses troupes à la confection de ce chemin.

Ce fut sous le règne d'Auguste, l'an 27 avant l'ère chrétienne, que M. *Vipsanius Agrippa*, son gendre et l'âme de ses conseils, chargé de l'administration des Gaules, fit construire une seconde route entre *Terrouanne* et *Gésoriac*. Il gérait alors son troisième consulat, ce qui est prouvé par les médailles de ce gouverneur, frappées à cette époque, et qui ont été trouvées en différens endroits, dans les matériaux de cette route qui était le prolongement de celle qui, partant de Lyon, passait par Autun, où elle se divisait en deux branches aboutissant toutes deux à *Lutèce*, *Paris*; de-là à *Beauvais* et *Amiens*, d'où elle se rendait à *Terrouanne*, et enfin à *Gésoriac*. Cette route se reconnaît encore dans plusieurs villages du Boulonnais: au Menil, ou *Maisnil* (2) près *Thiembronne*; à *Senlecques* (3), au *Courteau*, à *Desvres* dans la *Basse-Forêt*, où elle fut trouvée en 1769, en traçant un projet de route de *Boulogne* à *Desvres*, et en 1782, lors de la construction de cette même route.

Strabon (4), contemporain d'Agrippa, dit que ce gouverneur dirigea de Lyon, sur les Gaules, quatre grandes routes, dont la troisième passait par *Beauvais*, venait aboutir à la mer océane: *tertiam ad Oceanum, et bellocacos et ambianos.*

(1) *LEU*, en celtique, signifie *LIEU*, *ENDROIT*; et *LINC*, *ROYAL*: ainsi, *Leuling* fait connaître l'importance de ce chemin et celle du lieu où il aboutissait.

(2) *Maisnil* paraît venir de *MANSIO*, dégénéré en *MASIO*, dont on fait *MAISON*. C'était un lieu de station ou de séjour, établi sur les grandes routes, pour faire reposer les troupes en marche.

(3) *Senlecque*, village ancien: de *SEN*, vieux, et *LECH*, lieu, endroit.

(4) Strabon, géog. l. IV.

« Ce chemin, dit Bergier, étoit le plus long de tous, et qui étoit accom-
 « pagné de plus grand nombre de chemins traversans dont la Gaule-Belgique
 « est encore remplie. . . . Au reste, dit-il, ce chemin vient de Lyon à la ville
 « de Troye en Champagne, d'où il passe par Châlons, Reims, Soissons,
 « Noyon et Amiens, et de-là, enfin, il vient à se terminer à Boulogne, qui
 « est le port tant renommé dit *Ilius vel Gessoriacus portus*. »

Une autre branche se dirigeait directement d'Amiens sur Boulogne, pas-
 sant par *Etrée, Strata* (1), par Etréelle, *Stratella*; dans la forêt de Longvill-
 liers, où elle cotoie la grande route dans quelques parties, et dans le fauxbourg
 de Brequerecque, où elle fut découverte en 1761 et en l'an 12.

Outre les voies militaires, construites avec des cailloux et des pierres,
 matériaux qui abondent dans le pays, on trouve aussi beaucoup de chemins
 non-pavés que les Romains appelaient *vias terrenas*. Ces chemins de terre se
 reconnaissent aisément par leur largeur, par leur situation exposée au soleil
 et aux vents, que les Romains choisissaient de préférence, et par la verdure qui
 les couvre en beaucoup d'endroits (2).

Sept branches de ces routes viennent aboutir dans le village Desoteux (3),
 situé dans la seconde division topographique du *pagus Gessoriacus*. Ces routes
 ont été établies pour faciliter la marche des troupes et le transport des mu-
 nitions sur tous les points de la Gaule-Belgique. L'endroit où ces chemins
 se réunissent a conservé le nom de *Sept-Voies* (4). Malbrancq, dans les
 remarques du livre Ier. de son histoire des Morins, donne la direction des
 diverses branches des Sept-Voies, en déguisant les noms des lieux par où il
 les fait passer, d'une manière *celtico-latine*, qui les rend presque tous mécon-
 naissables. (V. pl. VI).

L'une de ces branches, passant par l'extrémité du territoire de Doudeauville,
Dulcis-Aquæ-Villa, conduisait à un grand village nommé *Herly* (5), d'où

(1) *Strata*, en basse latinité, signifie chaussée royale; et *Stratella* est un diminutif.

(2) Les Romains choisissaient les lieux exposés aux vents et au soleil, parce qu'ils avaient
 reconnu que les endroits ombragés d'arbres et de haies ne se peuvent assécher qu'avec
 long-tems. Bergier, Hist. des grands chem. de l'emp. L. II, c. VIII.

(3) *Hosteus*, ou *Hostieus*, pluriel de *HOSTEL* ou *HOTEL*.

(4) Un lieu dans lequel se faisait la réunion de sept routes, devait être bien important; il
 devait par conséquent s'y trouver de vastes bâtimens ou hôtels pour le logement des em-
 ployés et des passagers qui devoient y abonder; de-là le nom Desoteux, ou Deshotieux, donné
 à ce village, très-considérable encore aujourd'hui.

(5) *Herlyum*, suivant Malbrancq: ce nom désigne un village étendu en longueur. *Herz*, long.

elle se dirigeait sur la forêt de *Créqy* (1), longeant le territoire de *Sains* (2), pour aller à *Hesdin*.

Deux autres branches, partant des Sept-Voies, se dirigeaient d'une manière tout-à-fait opposée entr'elles : l'une allait couper la route de *Tarvanna* au port *Gésoriac*, dans le village de *Senlecques*, nommé *Selem* par *Malbrancq*; puis, traversant le territoire d'*Alquines* et celui de *Bayenghen*, elle allait à *Hocquinghem*, à *Licques*, à *Landretun*, où elle rencontrait le chemin de *Tarvanna* au port *Itius*, dont nous avons attribué la construction à César, et que *Malbrancq* appelle chemin de *Leulingue*; elle aboutissait enfin à *Sangatte*. L'autre branche, à l'opposite de celle-ci, passait sur le territoire de *Cormont* (3), de *Longvilliers* (4), de *Recques* (5), de *Tubersen* (6), pour aller joindre la Canche au bac d'*Atin* (7).

La quatrième allant à *St.-Omer*, *Sithiu*, formait d'abord une espèce de croix en sautoir avec la route de *Terrouanne* à *Boulogne*; puis, elle allait au *Maisnil*, près le bois de *Thiembroune*, de-là traversant l'*Åa* dans le village de *Lumbres*, *Laurancia*, elle passait à *Setques*, à *Wisques*, à *Tatinghen*, à *Longuenesse* et à *St.-Omer*.

La cinquième branche des Sept-Voies venait de *Montreuil*, et pour cette raison *Malbrancq* dit que les habitans de *Terrouanne* l'appelaient chemin de *Montreuil*. Des Sept-Voies elle conduisait à *Campagne*, de-là à *Fauquemberg* (8), ensuite à *Upen* (9), et enfin, à *Terrouanne*.

(1) *Crsequium*, selon le même auteur; *Créqy* paraît venir du celtique *Cresq*, signifiant augmentation, crüe, à cause de la crue des eaux lors des pluies. On appelle aussi, en patois de Picardie, *Créque*, le fruit du prunier sauvage; peut-être étaient-ils fort communs dans cet endroit.

(2) *Sain Bois*, en celtique; *Malbrancq* nomme ce lieu *SANCTUM*.

(3) *Cormont*, c'est-à-dire *COURT-MONT*, valeur des deux mots celtiques, *COR MONT*. *Malbrancq* le nomme *CORNIMIUM*.

(4) *Villar*, *VILLARE* en celtique, *VILLAGE*, *HAMEAU*; long-village, nommé *LONGO-VILLARE*, par *Malbrancq*.

(5) *RECK*, lieu pierreux.

(6) Le nom de *TUBERSEN* indique un petit village.

(7) Le bac d'*Atin*, *MERO ATTINENSIS*, était un passage important. En 682, le roi *Thierry* accorde à *Bertin*, abbé de *Sithiu*, un droit de péage en cet endroit.

(8) *Fauquemberg*, que *Malbrancq* écrit *Falcombereg*, désigne un lieu où l'on élevait des Faucons pour la chasse, de *FALCUM*, Faucon, et *BERG*, clos, fermé.

(9) *UPEN*, en celtique, désigne un lieu élevé, un tertre.

La sixième branche conduisait à Bourthes, à Rumiilly et à Fruges, laissant Coupelle-Vieillesur le côté, et traversant la route qui conduit de Terrouanne à Hesdin, elle passait à Verchocq, près le camp où, en l'année 920, Méren-tienne fit bâtir une chaumière.

Enfin, la septième et dernière branche menait à la route de Terrouanne à Boulogne, à l'endroit nommé aujourd'hui le Courteau, au-dessus de Desvres.

Plusieurs branches de ces chemins de terre ou non-pavés aboutissaient à la Tour d'Odre. On y voit encore le chemin Verd, dont la largeur était remarquable autrefois, et que les riverains diminuent journellement. Il y en a un qui part de la Tour-d'Odre, conduit à Ambleteuse et au Grinez.

Telle était la situation du territoire Boulonnais à l'époque la plus reculée où l'on puisse atteindre, d'après le petit nombre de matériaux échappés aux ravages du tems, aux dévastations des Barbares, au pillage, à la jalousie et à l'acharnement des Anglais, qui ne voulurent laisser aucuns vestiges ni renseignements sur leur passage, lors de leur retraite de Boulogne en l'année 1550.

C'est pour obtempérer aux ordres de nos pères, qui ont prescrit à leurs descendans de transmettre de génération en génération les atrocités et les excès commis sur leurs personnes, par les *Anglais*, au mépris des engagements et des traités les plus solennels, que nous allons transcrire cette page sanglante de l'histoire de ce pays, telle que nous la trouvons dans un manuscrit du cabinet de M. Dauvringhen, ancien subdélégué de la province du Boulonnais :

« Ils donnèrent (les Anglais) en effet quelques charriots, selon la capitulation, pour aider aux troupes et à quelques habitans à porter quelques bagages; mais ils ne furent pas plutôt sortis de Boulogne, que le fâcheux tems, la pluie continuelle, et le froid extraordinaire qu'il faisoit, donnèrent occasion aux Anglois d'aller après eux, et de les piller..... »

« Ces infortunez habitans de Boulogne, ainsi chassés et pillés, prirent le chemin d'Estaples, et passèrent le gué; puis, à quelque distance de-là, celui d'Authie, portant leurs enfans, et quelques petits bagages restés de ces débris : ce fust en ces deux endroits, où la pluie avoit tellement grossi les eaux, que le mari fust contraint, par une malheureuse nécessité, de voir périr sa femme et ses enfans..... Bref, ce fust un désastre qui ne se peut exprimer, et, pour comble de disgrâce, ne pouvant estre assistez de personne, les hameaux, les bourgs et les villages estans déserts, ravagés et

« brûlez de ces perfides, ils se virent obligés de passer la nuit, mourans
 « de faim et de froid, dans les champs ; puis, se dispersèrent comme des
 « malheureux naufragiers à qui rien n'est resté de leurs débris ».

« Ecoutez, vieillards, ajoute l'écrivain qui rapporte ces faits, et vous
 « habitans de la province, dites, si vous avez rien vu ni entendu de sem-
 « blable estre arrivé du tems de vos pères ; racontez ces désolations à vos
 « enfans, et vos enfans aux leurs, de générations en générations. »

Nous trouvons encore dans le mémoire de 1650, un exemple de la mau-
 vaise foi et de la perfidie de la nation anglaise. Il y est dit, au chap. II :
 « les Anglais l'ont tenu (Calais) jusqu'à ce que Henri II, de bonne mémoire ;
 « la conquesta. Ledit Seigneur, avant mourir, contraint par accident de
 « guerre et autres inconveniens, fist un traité avec les Anglais, par lequel nous
 « devions laisser Calais, dans 8 ans, à condition que si l'un ou l'autre des rois
 « émonveroit la guerre dans ledit tems, celui qui commenceroit perdrait le
 « droit qu'il y prétendoit, et nous, outre la perte de notre droit, payerions
 « aux Anglais 500,000 écus ; mais Dieu qui regarde le royaume en pitié, et
 « au mauvais droit des Anglais qui ne peut estre confiné par aucun tems, a
 « permis que les Anglais ont contrevenu au traité, encore qu'ils l'eussent basti
 « à chaux et à sable, et à leur avantage ; ainsi, la reine d'Angleterre ayant
 « contrevenu à ce traité, est décheue, non-seulement de son droit, et n'a pas
 « seulement perdu le Hâvre-de-Grâce, lequel elle disait de tenir, sous prétexte
 « seulement de gage et hypothèque jusqu'à ce que Calais lui fût rendu, mais
 « aussi le droit qu'elle prétendait audit Calais ».

« Si les Anglais avaient dépouillé les habitans de Boulogne de tous biens,
 « lorsque, contre leur parole et le traité, ils les pillèrent au sortir de la
 « ville, en 1544, ils ne furent pas plus indulgens en sortant eux-mêmes de
 « la ville, en 1550 ; ils ne voulurent laisser aucune marque de l'antiquité,
 « effaçans jusques aux tombeaux, et en ciselant les pierres, les noms, les
 « armes, les timbres ; arrachant les épitaphes, et renversant les images et les
 « figures dans les églises, les lieux publics et les maisons particulières, jusques
 « aux fleurs-de-lis de France ; dans tous les lieux où elles estoient. Ils
 « ne laissèrent rien dans la ville. Ils emportèrent jusqu'aux ais et aux
 « clous. »

Dans ce désastre, sans exemple, les archives n'ont pas été épargnées, non-
 plus que les titres des particuliers ; cependant, la tradition tient pour certain
 que ces objets précieux ont été transportés intacts en Angleterre, et déposés

dans la tour de Londres : si le fait est vrai , les habitans de Boulogne ont tout lieu d'espérer que bientôt ils auront le plaisir de les recouvrer , et de pouvoir les compulser à loisir.

On ne finirait point si l'on voulait rapporter tous les faits qui constatent la perfidie et la scélératesse du gouvernement anglais ; mais il en est de nature à ne pouvoir être passés sous silence , et celui que l'on va transcrire est de ce genre :

« En 1545 , le gouverneur anglais de la ville de Boulogne fit sortir , pendant
 « la nuit et à petit bruit , 7 à 8000 hommes , tant de la garnison de la ville
 « que de celle de la Tour d'Odre , bien armés et bien résolus d'emporter le
 « fort d'Outreau , qui n'était pas pour lors encore bien en défense ; ils l'attaquè-
 « rent en effet avec tant d'impétuosité et tant d'ardeur , que la plupart mon-
 « tèrent sur le rempart : mais le commandant , (André de Montalembert ,
 « seigneur de Panvilliers , surnommé le capitaine Dessé ,) qui se tenait sur
 « ses gardes , les reçut avec tant de vigueur et tant de bravoure , qu'il ne se
 « contenta pas de tuer et de culbuter tous ceux qui avaient osé faire une si
 « hardie tentative ; il poursuivit encore le reste , blessant , tuant , assommant ,
 « jusqu'aux portes de Boulogne . Il les traita de la sorte , parce que leur gou-
 « verneur avait essayé de le faire mourir et toute sa garnison , avec du pain
 « empoisonné qu'il fit semblant de faire venir à Boulogne pour la nourriture
 « de ses soldats , et qu'il exposa aux courses de l'infanterie du fort , qui ne
 « manqua pas de se saisir de ce petit convoi et de l'emmener avec eux : plu-
 « sieurs en mangèrent par malheur , et plusieurs aussi en moururent ; le com-
 « mandant s'en étant apperçu , fit jeter le reste au feu . Ce fut-là une des
 « raisons pourquoi il les regala si bien la première fois qu'ils lui rendirent
 « visite . »

SECTION II.

Situation et limites depuis la retraite des Romains.

Soit les Romains, les lieux qui avoisinaient les ports supérieur et inférieur, de même que les habitations contiguës au port Itius, prirent un accroissement qui bientôt en fit des villes très-florissantes et très-renommées.

Sangatte, originairement *Seclive* (1), sur les bords du premier de ces havres, devint l'un des boulevards de la côte septentrionale du *pagus Gesoriacus*.

Lambert, prêtre de la ville d'Ardes, qui écrivait au commencement du 13^e. siècle, dit qu'il est notoire que la ville de Sangatte était anciennement défendue par une forteresse si élevée que le sommet allait se perdre dans les nues. *Armifaram turrin, et caelo contiguam, quis nosciat apud Sangattam* (2).

Le nom primitif paraît dérivé de la hauteur même des murailles de cette forteresse : *os* ou *se*, enceinte, muraille ; *olv*, haut. Elle fut détruite en 882 par les Normans, dits Sarrazins, et elle fut reconstruite en 1190 par Beaudouin, comte de Guines, comme on le voit par le passage suivant du recueil d'antiquité de Marin Baillet : « Le comte Beaudouin fist prudemment la faire bastir et fortifier pour empêcher l'accès et descente des ennemis, tant Normans que autres barbares, dans le comté de Guisnes, reconnoissant la faute que avoient faite ses prédécesseurs de n'avoir donné ordre à la fortification de Sangatte, laquelle étoit lors déperie et réduite à néant ».

Lambert, d'Ardes, ajoute qu'à cette époque le comte Beaudouin fortifia Sangatte d'un château, et qu'il y construisit une tour qui s'élevait majestueusement dans les airs. *Firmavit castellum et gloriosam turrin ex abisso terræ in aerem suspendit.*

On remarquera en passant que *San* et *Gatha* sont deux mots gaulois ; dont le premier signifie *élévation*, et le second *sentinelle*, et que le nom Sangatte indique une vedette placée sur une tour élevée.

Wissant, à la droite du port Itius, dans l'emplacement le plus favorable

(1) Marin Baillet. L. IV, c. I.

(2) Ex Lambert, Ard. ap. D. Bouq. T. XIII, p. 439.

pour le commerce maritime, et d'un accès très-facile; à cause des routes qui venaient y aboutir, devint aussi une ville considérable, très-peuplée et très-opulente.

Le témoignage des écrivains qui ont parlé de Wissant, prouve incontestablement que, dès le 6^e siècle du christianisme, il y avait, aux environs du port Itius, une ville appelée *Wilsan*, et que le port avait pris le même nom à cause de la blancheur des sables qui commençaient à l'encombrer: *Wit*, en celtique, signifie blanc; *San*, élévation, monticule, dunes; par conséquent, *Wilsan* équivaut à *Blanche-Dune*.

« En l'année 811, l'empereur Charlemagne alla visiter la côte jusqu'à Wissant. Cette ville conservait encore de beaux restes de son ancienne célébrité (1) ».

En 842, un essaim de Barbares venu des parties septentrionales du globe, vint fondre sur le pays des Morins et détruisit toutes les villes maritimes de cette contrée. En 936, Louis d'Outremer, roi de France, fit rétablir le port et la ville de Wissant.

Le grand commerce de cette ville est constaté par plusieurs écrivains des siècles passés.

Haninfa, rédacteur de la chronique de St.-Biquier, rapporte « qu'en l'année 1068, *Geroin*, abbé de ce monastère, se rendit, au mois de février, dans le port de *Guizant* (2); qu'il s'y embarqua avec toute sa suite, composée de plus de cent personnes, tant abbés que religieux, et qu'il y avait à bord un grand nombre de militaires et de négocians qui désiraient aussi faire la traversée ».

Hermann, religieux de Laon, dit « qu'en l'année 1113, des religieux ou chanoines de son église, se rendirent en Angleterre pour y amasser l'argent nécessaire pour la reconstruction de ce temple qui venait d'être brûlé, et que le jour de St.-Marc, ils s'embarquèrent de grand matin avec beaucoup de négocians de Flandres qui allaient acheter des laines, emportant avec eux plus de 300 marcs d'argent monnoyé ».

Le mémoire de 1650 dit « combien que ceste ville-là ait esté autrefois très-grande et célèbre, à cause de ce qu'elle estoit fort peuplée, floris-

(1) Mabil. L. V, c. XLVI.

(2) Ducange observe, à propos de cette orthographe du mot *Wissant*, qu'anciennement les Français prononçaient le double W comme le Gu, ainsi qu'on le voit dans les mots *WERRER*, *WUAGE*, que l'on écrit à présent *GUERRE*, *GAGE*, etc.

« sante et opulente ; c'estoit l'estapée et lieu de décharge des laines que l'on
 « apportoit d'Angleterre ; et à présent il s'y en apporte encore, et là, le roi,
 « nostre sire, a des bureaux pour y recevoir les droits d'entrée, et ce qui
 « fait voir qu'elle a esté grande et considérable, c'est qu'outre les remarques
 « ci-dessus par nous faites, l'on voit encore des mesures de très-belles mai-
 « sons, d'un couvent de Templiers, le tout du costé de la mer, en fort
 « grande longueur et largeur, et de l'autre costé l'on trouve l'église paroissiale,
 « distante quasi d'un quart de lieue de ce qui reste du corps de ladite ville ».
 La dernière restauration de Wisant date de l'an 1346, qu'Edouard III,
 roi d'Angleterre, s'en rendit maître après la bataille de Crécy. Ce prince fit
 fortifier le port et la ville pour y déposer les approvisionnementns qu'il tirait
 de l'Angleterre, et se procurer une ressource en cas de revers ; mais il fit
 détruire tous les ouvrages aussi-tôt après la prise de Calais.

Ambleteuse, sous la dénomination d'*Amsfeat*, exprimait la grande étendue
 de ce port citérieur, qui rendait les Boulonnais maîtres du détroit des Gaules,
 à cause de la facilité qu'il offrait pour la sortie des vaisseaux lorsque les vents
 régnaient de la partie du Nord. L'activité du commerce de cet endroit, et
 la défense imposante qu'offraient ses fortifications, y attirèrent beaucoup de
 monde.

C'est en l'année 606 que l'on voit pour la première fois le nom d'*Amsfeat*
 donné au port citérieur. *Bede* (1) rapporte qu'en cette année, un religieux,
 nommé Pierre, envoyé en Angleterre, en l'année 601, par le pape Grégoire
 pour y prêcher l'évangile, fut noyé à son retour dans un golfe nommé *Amsfeat* (2).

Un manuscrit du cabinet de M. de Basinghen dit que « vers l'an 606, le
 « port d'Ambleteuse était considérable par le commerce qui s'y faisait, et
 « parce que ce havre rendait les Français maîtres du Pas-de-Calais : qu'il était
 « borné du côté de l'Ouest d'une haute muraille, flanquée de deux tours ; qu'au
 « Nord il était couvert et défendu par un grand fort, et à l'Est par un fortin ;
 « qu'au Sud il était fermé d'une jetée ».

A la dénomination d'*Amsfeat* succéda celle d'*Ambliolium* (3). Ce nom,
 tiré du langage celtique, est composé de deux mots *Amblyth*, principal, et

(1) Bede, hist. angl. L. I, c. XXXIII.

(2) Dans le langage celtique *AM* est la marque du superlatif ; il indique l'excellence,
 la grandeur, la capacité d'une chose ; *FLEAT* désigne un port de mer, et un lieu voisin d'un
 port : ainsi ; *AMFLEAT* signifie le grand port.

(3) Chron. Frodoard. ap. D. Boug. T. VIII, p. 197.

Tal, impôt: il semblerait indiquer le grand commerce de cette ville, qui aurait occasionné l'établissement de bureaux pour la perception des droits. Le nom de douane, ou lieu principal pour la perception des impôts, serait demeuré au territoire sur lequel on avait assis les bureaux.

Ambitium ayant été détruit par les Normans, comme toutes les autres villes maritimes de la contrée, Renaud de Brie, comte de Dammartin, devenu comte de Boulogne par son mariage avec Ide, héritière de ce comté, rétablit la ville, qu'il divisa en haute et basse, et qu'il appela *Ambletene*.

Pour attirer beaucoup de monde dans sa nouvelle ville, Renaud lui accorda les mêmes privilèges qu'à la ville de Boulogne: il y établit un marché tous les jeudis, et une foire franche pendant quatre jours, laquelle commençait le 28 juin de chaque année (1).

CHARTRE d'érection de la ville d'Ambleuse, tirée des archives de ladite ville.

(1) Saient tous ceux qui ces présentes lettres verront ou oïront que moy Regnault, comte de Boulogne, et Ide, ma femme, comtesse de Boulogne, que nous constituons une ville en Ambletene, et aux hommes et habitans dudit Ambletene, concessoins et donons la comune d'icelle à l'usage et costumes de nostre comté de Boullenais.

Item, aussy concessoins et donons aux hommes de ladite comune le mitement au nourrissement de nostre dune pour leur bestial, quy se prend du pont dudit Ambletene jusque Audressele, réserve que jceux hommes ne pourront soyer ny arracher les oyats croissent en ladite dune, et s'il est sceut véritablement que lesdits hommes d'icelle comune en soyent ou arrachent, et que par leurs voisins soient accusez, pour chacune fois escheront vers nous en amende de deux sols parisis, et l'eyat ainsy coupé ou arraché sera nostre.

Item, aussy est asseavoir que les bestes des hommes d'icelle comune, pourront aller pasturer par toutes lesdictes dunes prédictees, asseavoir pour vne vaigüe six deniers parisis, pour vng cheval six deniers, pour vng pouceel vng denier, et pour vne blanche beste vne obolle, et pour nulles d'icelles bestes ne sera payé la rétribution dessus dicte, sy elles n'ont vng an.

Item, nul ne pourra mettre ny envoyer pasturer son bestial sur ladite dune, fors ceux qui seront de ladite comune: sy les hommes et habitans d'icelle ne rendent pour icelles bestes la rétribution comme il est prédicte, lesd. bestes seront à nous.

Item, il ne sera permis de délivrer mesure ou bourgaige que tant seulement six vingt pieds de long, et en lès quatre-vingt pieds de laquelle mesure et bourgaige nous sera deub ou rendu par chacun an demi-polquin d'avoine et deux glines, païés à la feste de tous les saints.

Item, et sy est vray que aux hommes d'icelle comune, en la ville d'Ambletene demeurans en tous temps, peuvent brasser et faire pain blancq et bis, et que le dit pain soit bon et bien fait à tel prix que lesdits hommes vendent, et ces droits de brasser et fourmier sera aussy dèb pour toute nostre terre.

Item, noms de chacun brasseur ou boullanger prendrons et nous sera deub par an deux sols parisis. C'est asseavoir à la feste de la purification.

Ces privilèges furent renouvelés le 9 octobre 1398 par Jean de France,

Item, tous les hommes d'icelle comune les quictons de Thonlieu par tout nostre terre. Item, doncq avec les choses dessus dietes est asseavoir, nous de chacun navire d'icelle ville debvons avoir par chacun an cinq sols parisis, payés à la feste de St.-Andrieu, et par iceux cinq sols parisis, de toutes autres coustumes tenons quictes lesdits navires.

Item, aussy les hommes d'icelle prédicte comune de tous iceux franchises, privilèges, exemptions, voulloons qu'ils soient demeurés en paix et sommes pleiges pour iceux.

Item, aussy voulloons que de toutes debtes de nostre puissance les porteront si celluy qui créant lesd. debtes ou le pleige d'icelles s'il a quelque chose à nostre puissance qu'il puisse rendre icellui deub.

Item, nous aussy, iceux hommes de tout ce qu'ils doivent tenir ou tiennent de nous, et payent, les vollons tenir, sauf le droict des Sieurs de quy ils tiennent autres terres.

Item, nous aussy les hommes de nostre predicte comune, quictons de corvés, de nourrissement de chevaux et de exercice, fors quand les hommes de Boulogne iroent en ladite exercice, et payeront ledit nourrissement desd. chevaux.

Item, aussi il est à noter que aux hommes d'icelle ville d'Ambletene donons et concessons marché une fois la septmaine; cest asseavoir, au jour de Jedy, et une feste annuelle par an; icelle feste commencera la veille St.-Pierre prochain, après la feste de St.-Jehan-Baptiste, et doit durer icelle feste le jour St.-Pierre et deux jours en suivant après.

Item, Il est à noter que quiconque voudra estre d'icelle Comune, joir d'iceux privilèges, lui est de necessitez venir demeurer en ladite ville d'Ambletene en dedans vng an de son serment.

Faict, en l'an de l'incarnation de Jesus-Christ, mil cent neuf. En tesmoings d'iceux, Willaume de Feuilles, Anselme, Buciculay, Guis de Bellebronne, Ansel de Longueville, Eustache Lemoine, Honfroy de Haudruicq, Pierre de Bournonville, Morian Adoncq, Euneschal et plusieurs autres.

Et au-dessous de ce que dessus est escript ce que s'ensuit :

Collation faite à certaine coppie en papier, fort ancienne, saine et entière en escripture, dont la coppie est ci-dessus transcript, comme apparu nous a esté à nous Notaires roiaux soubsignez, demeurants à Boulogne, ce vingt neuvième jour de decemb. mil cinq cent cinquante neuf. Laquelle collation faicte à la requeste des mayeur, échevins, bourgeois et habitans de la ville d'Ambleteus, quy nous ont fait exhibition de ladite coppie. Ainsi signé DUBUI et FOURCROE.

Collation de la coppie cy-dessus a esté faicte à autre coppie collationnée, estant en papier ainsi qu'il est contenu cy dessus, estant saine et entière, tant à escripture que sceings, comme est apparu aux notaires roiaux, establis et résidens en la ville de Boulogne sur la mer, soubsignez, ayant fait ladite collation, après laquelle faicte a esté tant ladite coppie collationnée que la présente rendue à honorable homme François Cuvelier, à présent mayeur de la ville d'Ambleteus, qui avoit icelle coppie collationnée exhibée audit Boulogne sur la mer, avant midy, en la maison de Jean Luce, l'un desdits notaires, le mardy vingt quatrième jour de decemb., l'an mil cinq cent quatrevingt et onze. Signé LUCE et DAUVERNE.

Collation faicte de la présente coppie à son original à nous présenté par les habitans de la ville d'Ambleteus, laquelle s'est trouvée conforme à son original, lequel a esté rendu par nous notaires roiaux soubsignez, résidens à Boulogne sur la mer, le neuvième de may mil six cent soixante-deux. Signé HACHE et RICOUARD.

duc de Berry, fils du roi Jean, et de Bonne de Luxembourg, qui avait hérité du comté de Boulogne, de sorte qu'Ambleteuse devint une des cinq villes de lois du Boulonnais ayant un mayeur et quatre échevins élus par le peuple.

A l'embouchure de la Canche on voit une ville considérable s'élever et prendre le nom même de la rivière qui lui procure des facilités et des ressources inappréciables pour l'établissement de son commerce. Cette ville est *Quantavicus* ou *Cuentavicus*, et quelquefois *Quantawicus*, c'est-à-dire, ville de la Canche: *quasi vicus ad Quantiam seu Quantam*, dit M. de Valois (1). On ne trouve aujourd'hui aucun vestige d'une ville aussi renommée.

On peut juger de la célébrité de Quantavic par le rôle que cette ville a joué sous les rois de la seconde race. En l'année 788, Charlemagne y établit un procureur ou intendant (2), chargé de la perception des droits et des impôts (3).

Vers l'an 817, Louis le débonnaire ou le pieux, faisant le partage de ses états entre ses enfans, donne cette ville à Louis, l'un d'entr'eux (4).

En 831, le même prince, à l'imitation de son père, exempte *Bernalde*, évêque de Strasbourg, de tout droit de péage dans toute l'étendue de son empire, sauf à Quantawic, etc. (5).

La chronique de l'abbaye de St.-Waudril rapporte que les pirates francs et saxons, qui ravagèrent la côte morinienne en l'année 842, surprirent Quantavic pendant la foire; que peu de personnes parvinrent à s'échapper, et que les Barbares égorgèrent impitoyablement tout ce qui tomba sous leurs mains, sans distinction d'âge ni de sexe; que, néanmoins les édifices ne furent point détruits, parce qu'ils avaient été rachetés à prix d'argent (6).

Charles le chauve, dans son douzième Capitulaire, confirme à cette ville le droit, très-ancien, qu'elle avait de battre monnaie (7).

Aussitôt la disparition de Quantavic, on voit sur la scène une ville nom-

(1) Ex not. Gal. hadr. vales. p. 461.

(2) Hic nempe Gerveldus super regni negocia. Precerator constituitur per multos annos, per diversos portus ac civitates, exigens tributa ac Vectigalia maxime in Quantawich.

(3) Ex chron. Fontanel. ap. D. Bouq.

(4) Ap. D. Bouq. T. VI, p. 414.

(5) Dipl. Lud. pii. ap. D. Bouq.

(6) Ex chron. Fontanel. ap. D. Bouq.

(7) Ex Cap. Carol. Calv.

Baluz. T. II p. 791, dit qu'il a vu un donier portant l'inscription: *Karelus Dei gratia Rex*, et au revers, *Quantowici*.

mée Estaples, ayant un port également fréquenté et placé à l'embouchure de la Canche, comme le *Vicus ad quantiam*: depuis plus de 600 ans, cette ville est le seul endroit, dans la baie de Canche, dont l'histoire fasse mention: c'était un lieu de grand commerce, et c'est aussi ce que désigne le nom *Estepula*, qui signifie marché, foire, lieu rempli de boutiques (1).

Les quatre forteresses dont on vient de parler, étaient, avec la ville de Boulogne, les boulevards que les Romains avaient établis pour défendre la côte maritime du *Pagus Gesoriacus*, dont ils formèrent une cité particulière, connue sous le nom de cité Boulonnaise, *Civitas Boloniensis* (2).

La retraite des Romains ne priva point la ville de Boulogne de la prééminence que sa position et la nature de son port lui avait donnée sur toutes les autres villes maritimes de la Gaule-Belgique. En l'année 457, on voit Leger, comte et gouverneur du pays, résider à Boulogne (3), et s'y embarquer, à la tête de ses troupes, pour aller au secours du roi de Cornouailles, son parent.

En l'année 808, un déluge de Barbares venus du Nord ravagent les côtes de France. Charlemagne se met en mesure pour arrêter leurs dévastations: il fait construire un grand nombre de vaisseaux, désigne le port de Boulogne pour centre de réunion, et pour en faire le premier arsenal de sa marine. En 810, l'empereur se rend à Boulogne pour voir les dispositions faites et à faire contre les Normans. Il y revient en 811, visite la côte jusqu'à Wissant, fait réparer la vieille tour de Caligula, et il ordonne d'y entretenir des feux pendant la nuit (4).

(1) Diction. Celtiq. verb. Estapula.

(2) Ex not. Gal. hadr. val. ub. sup.

(3) Malbrancq, de Morinis, L. 2. C. 21.

(4) Ipse autem, imperator, interea propter classem quam anno superiore fieri imperavit, videndam ad Bononiam civitatem maritimam; ubi eadem naves congregatæ erant restauravit: farumque ibi ad navigantium eursus dirigendos antiquitus constitutam restauravit, et in summitate ejus nocturnum ignem ascendit. Eginhard. vit. Carol. magn. api. Duchem. T. II, p. 200, et Annales de Metz, an 811.

A Bouloigne seur la mer, ala li empereres, pour veoir la navie que il avait commandé dès l'an devant à faire. Une tour qui anciennement a esté faite seur le port pour prendre à sens et à drece aus nés qui par la mer erraient, refit et restora, et commanda que li feus i fust alumez chacune nuit ou plus haut, pour ce que li desvoies s'adrecassent celle part à la clarté de la lumière.

Chroniq. de St.-Denis, sur les gestes de Charlemagne. L. II, ch. VI, an 811.

Pharus Magna, quæ ad navigantium cursus constituta non longe à Bolonia civitate maritima fuerat, restauratur, ibique nocturnus ignis accenditur. Chroniq. d'Adon. an 811.

Pendant son séjour à Boulogne, Charlemagne fait un réglemeut concer-
nant la discipline militaire (1). En

(1) *CAPITULA quæ Dominus, imperator, constituit Bononiæ, quæ est in
littore maris, anno regni sui XLIV, mense Octobrio. Indictione VI.*

1°. Quicumque liber homo in hostem Bannitus fuerit, et venire contempserit, plenum heribanum, id est solidos sexaginta, persolvat: aut si non habuerit unde illam summam persolvat, semetipsum pro wadio in servitium principis tradat, donec pro tempore ipse bannus ab eo fiat persolutus: et tunc iterum ad statum libertatis suæ revertatur. Et si ille homo, qui se propter heribanum in servitium tradidit, in illo servitio defunctus fuerit, heredes ejus hereditatem, quæ ad eos pertinet, non perdant nec libertatem, nec de ipso heribanno obnoxii fiant.

2°. Ut non pro aliqua occasione, nec Wacta, nec de Scara, nec Warda, nec pro Heribergare, nec pro alio banno Heribannum comes exactare præsumat; nisi missus noster prius Heribannum ad partem nostram recipiat, et ei suam tertiam exinde per jussionem nostram donet. Ipse verò Heribannus non exactetur neque in terris, neque in mancipiis, sed in auro et argento, palliis atque armis, et animalibus atque pecudibus, sive talibus speciebus quæ ad utilitatem pertinent.

3°. Quicumque homo nostros habens honores in hostem bannitus fuerit, et ad conditum placitum non venerit, quot diebus post placitum conditum venisse comprobatus fuerit, tot diebus abstineat carne et vino.

4°. Quicumque absque licentia vel permissione principis de hoste reversus fuerit, quod factum franci herilliz dicunt, volumus ut antiqua constitutio, id est capitalis sententia, erga illum puniendam custodiatur.

5°. Quicumque ex eis, qui beneficium principis habent, parem suum contra hostes communes in exercitum pergentem dimiserit, et cum eo ire aut stare noluerit, honorem suum et beneficium perdat.

6°. Ut in hoste nemo parem suum, vel quemlibet alterum hominem bibere roget. Et quicumque in exercitu Ebrius inventus fuerit, ita excommunicetur ut in bibendo sola aqua utatur, quousque se male fecisse agnoscat.

7°. De vassis dominicis qui adhuc intra casam serviunt, et tamen beneficia habere noscuntur, statutum est ut quicumque ex eis cum domno imperatore domi remanserint, vassallos suos casatos secum non retineant; sed cum comite cujus pagenses sunt, ire permittant.

8°. Constitum est ut secundum antiquam consuetudinem præparatio ad hostem faciendam iniicaretur et servaretur, id est, victualia de marcha (frontières) ad tres menses et arma atque vestimenta, ita observari placuit ut his, qui de Rheno ad ligerem pergunt, de ligere initium victus sui computetur: hi vero qui de ligere ad Rhenum iter faciunt, de Rheno trium mensium victualia habenda esse dinoscant. Qui autem trans Rhenum et per saxoniam pergunt, Albiam marcham esse sciant: et qui trans ligerem manent, atque hispaniam proficisci debent, montes Pyrenxos marcham sibi esse cognoscant.

9°. Quicumque liber homo inventus fuerit anno præsentè cum seniore suo in hoste non fuisse, plenum heribannum persolvere cogatur. Et si senior vel comes illius cum domo dimisit, ipse pro eo eundem heribannum persolvat: et tot heribanni ab eo exigantur, quot homines domi dimisit. Et quia anno præsentè unicuique seniori duos homines domi dimit-

En 884, Boulogne est ravagé par les Normans dits alors Sarrasins, qui mettent le feu aux édifices et renversent les murs d'enceinte. Ils réparent ensuite le port, afin de pouvoir y retirer leurs vaisseaux. Ils se remettent en campagne pour exercer de nouveaux brigandages. Quelques historiens, entre autres le père Lequien, prétendent que les masses de maçonnerie que l'on voit encore sur le penchant du coteau, à l'angle sud de la Ville-Haute, sont les restes de ces murs primitifs de Boulogne.

En l'année 1213, Philippe-Auguste, roi de France, fait équiper dans le port de Boulogne, une flotte de 1700 voiles pour attaquer l'Angleterre (1). La trahison du comte Renaud procure aux Anglais les moyens de la battre et de la détruire.

En 1339, les Anglais descendent à Boulogne, surprennent le fauxbourg ou la Basse-Ville, mal gardée et mal défendue; la brûlent avec dix-neuf frégates, quatre grands vaisseaux, vingt-quatre autres plus petits, et les agrés et apparaux pour l'équipement de 24 galères (2).

« En 1545, François Ier. fit armer, au Havre-de-Grace, 150 gros vais-
« seaux de guerre et 60 bâtimens moindres, 25 galères, commandés par
« le baron de la Garde; 10 à 12 caraques génoises s'y joignirent; mais
« elles périrent à l'entrée de la Seine, faute de bons pilotes: le tout était
« aux ordres de l'amiral d'Hennebaut. Le *Caracon*, le plus beau des vaisseaux
« de la mer, qui portait 100 pièces de canon de fonte de divers calibres,
« où le roi faisait préparer à dîner aux dames de la cour, fut embrasé par
« le feu d'une cuisine, et sauta..... L'amiral n'en sortit pas moins et fut
« chercher les Anglais à Portsmouth. L'amiral prit enfin le parti
« d'aller se rafraîchir à Boulogne, d'où un vent fort l'ayant porté sur la côte

tere concessimus, illos volumus ut missis nostris ostendant, quia his tantummodo heribannum concedimus.

10°. Constitutum est ut neque episcopi, neque abbates, neque abbatissæ, vel quilibet rector ecclesie, bruniam vel gladios sine nostro permissu cuilibet homini extraneo aut dare aut venundare præsumat, nisi tantum vassalis suis. Et si evenerit ut in qualibet ecclesia vel sancto loco plures brunias, habeat quam ad homines rectores ejusdem ecclesie sufficient, tunc principem idem rector ecclesie interroget quid de his fieri præcipiat.

11°. Ut quandocunque navigium mittere volumus, ipsi seniores in ipsis navibus pergant, et ad hoc sint præparati. Baluz, capit. T. I, p. 494; an 812.

[1] Hist. de Cal. T. I. p. 627.

[2] Id. p. 699.

« d'Angleterre, les Anglais vinrent pour l'attaquer, puis se retirèrent sans avoir rien entrepris (1) ».

En 1588, les Espagnols employèrent sept années et des sommes immenses pour l'armement de la flotte surnommée l'Invincible, composée de 150 vaisseaux. Cette invincible *Armada*, destinée à s'emparer du port de Boulogne (2), entra dans la Manche le 28 juin, fut attaquée par les Anglais, et se battit pendant deux jours : obligée de se retirer, elle vint mouiller devant Calais. Les Anglais revinrent à la charge, et l'*Armada* gagna la haute-mer, mais accueillie par une violente tempête, la plupart des vaisseaux périrent, et très-peu regagnèrent les ports d'Espagne.

Les historiens du tems disent que les vaisseaux de cette flotte « étaient d'une grandeur si effroyable, qu'on eût dit, à les voir, que c'étaient des citadelles flottantes, ou de petites îles fortifiées régulièrement. Ils portaient 20,000 combattans, sans compter un grand nombre de volontaires; 8000 matelots, 3000 forçats, 1600 pièces de canon de fonte, 1100 de fer. Elle était outre cela fournie de munitions pour six mois ».

Tous ces faits constatent donc bien évidemment que le port de Boulogne était originairement l'un des meilleurs de l'Océan, qu'il l'était encore à la fin du 16^e siècle, et qu'il le serait encore aujourd'hui sans la malheureuse circonstance de l'occupation de ce port par les Anglais, de 1544 à 1550. C'est lorsqu'ils s'y trouvèrent trop resserrés par des ouvrages dont les Français l'avaient environné, qu'ils construisirent une digue en maçonnerie, appelée la Dunette, à cause d'une petite dune qui se trouvait auprès, laquelle digue séparait le port en deux parties, (Pl. V). Cette espèce de môle faisait face aux deux rives de la baie, et par sa très-grande hauteur dominait les forts des environs, en même-tems qu'il protégeait l'entrée du port. Sa pointe, vers la ville, formait une tour élevée, et l'extrémité, vers la mer, présentait une espèce de tête casemattée, dans laquelle se trouvait une issue pour recevoir les renforts et les munitions arrivant d'Angleterre.

Le roi Henri II, dans une lettre au Sieur d'Aramont (3), s'exprime ainsi au sujet de la Dunette :

« Voyant aussi que lesdits Anglais, pour la défense du port dudit Bou-

(1) Recherches sur l'artillerie en général, et particulièrement sur celle de la marine. Par M. Texier de Norbec. Discours préliminaire; p. 24.

(2) Hist. de M. J.-Aug. de Thou. T. IX, p. 656.

(3) Lettres et mém. d'état des rois et princes. T. II, p. 287.

« logne et pour empêcher mes vaisseaux d'en approcher, avaient construit
 « en mer, sur l'embouchure dudit port, une grande et longue jetée de
 « grosses pierres brutes, en sèrilles de mer, assemblée et maçonnée par un
 « grand artifice, avec un beau et capable logis pour soldats, bien terrassé
 « au-dessus, pour asseoir artillerie, où il y'en avait grand nombre, de
 « sorte qu'il se peut dire que depuis le temps des Romains, il ne s'est fait
 « en telle assiette un plus hardi, ni plus superbe édifice que celui-là, qu'ils
 « ont appelé la Dunette. Je fis conduire et asseoir sur les dunes de la mer,
 « du côté de mes forts, une bande d'artillerie à la bouche de la leur, avec
 « laquelle, durant quelque tems, s'est faite une si épouvantable et cruelle
 « batterie, que le logis des soldats, et la plupart des terrasses de ladite
 « Dunette, ont été abattus et ruinés, et le parement de la muraille de ce
 « côté-là, fait de grosses pierres brutes, mis en cendre, chose incroyable,
 « sans le voir ».

Les Français, rentrés dans Boulogne, ne prirent point garde aux suites funestes que pouvait entraîner la direction d'un pareil ouvrage. En portant le courant sur le pied du coteau de la Tour d'Odre, il accéléra la ruine du Phare, et les sables trouvant un appui sur les débris de la Dunette, s'y accumulèrent peu à peu. La construction de la jetée de l'Ouest dite du Musoir, sur ces débris, en l'année 1739, facilita l'exhaussement des sables, et depuis ce tems, ils se sont amoncélés au point de menacer toute la baie de leur invasion prochaine, si l'on ne les arrête dans leur marche rapide.

C'est ainsi qu'en remontant à la source du mal on trouve les moyens de le faire disparaître. Une entrave mise à la direction du courant, a changé totalement la face du port de Boulogne; qu'on détruise cet obstacle, que l'on reporte le chenal dans sa direction primitive, et l'on rétablira ce port si utile. Nous avons fait voir que, dans l'origine, l'entrée du port occupait le milieu de la gonge; qu'elle se présentait à l'Ouest, et que dans cette situation il passait pour le meilleur de l'Océan: il faut donc l'y reporter, parce qu'il serait plus près de la mer, parce qu'il se trouverait alors au vent des sables, et par conséquent à l'abri de leurs dévastations.

Dans l'intérieur du pays, il n'y avait que des habitations éparses et isolées, parce que le terrain couvert de bois, hérissé de monticules, entrecoupé de ruisseaux et de sources bouillonnantes, ne permettait point de former des bourgades rassemblées. Aujourd'hui même, les maisons de la plupart de nos vil-

lages sont dispersées çà-et-là, ce qui donne au pays un coup-d'œil pittoresque qui le rend très-agréable à parcourir.

Dans le plus grand nombre des villages boulonnais, le principal groupe d'habitation contient à-peu-près dix à douze maisons au plus; le reste forme des hameaux en assez grand nombre, ayant chacun leur nom particulier, exprimant quelque disposition locale, ou quelque circonstance relative à leur établissement. On fera connaître la dénomination des principaux endroits et leur origine, dans la section suivante, destinée à la topographie actuelle du pays.

Les Français en s'établissant dans les Gaules, conservèrent la plupart des divisions territoriales qu'ils y trouvèrent, et n'abolirent pas entièrement la forme du gouvernement des Romains. Comme ceux-ci donnaient le nom de *Duces* aux gouverneurs des provinces soumises à leur domination, et qu'ils appelaient *Comites* (1) les magistrats chargés d'administrer les cités, les Français nommèrent *Comtés* et *Duchés* les arrondissemens confiés à ces *Comtes* et à ces *Ducs*, et par ce moyen, la cité boulonnaise reçut le titre de comté du Boulonnais.

Vers le commencement du 6^e. siècle, le *comté de Boulenois*, comme l'on disait autrefois, renfermait le territoire compris entre l'Escaut et la Canche. On y voit pour gouverneur le comte Léger, neveu du roi Arthur dont les Anglais ont voulu faire leur Hércule. Ce comte tenait sa cour dans la ville de Boulogne, que l'on désignait quelquefois aussi par le nom de *Haulte-Murée* (2). Il fut tué dans un combat contre les Vandales, qui désolaient son gouvernement, et son corps fut inhumé dans le monastère de Croi, où l'on trouve son épitaphe rapportée par Malbrancq (3).

Les limites de ce pays sont invariables du côté de la mer. L'Océan qui baigne ses côtes, peut seul opérer quelque changement dans cette partie. Il n'en est pas de même de ses bornes continentales; elles ont été alternative-

(1) On appella d'abord *COMITES* ceux qui accompagnaient les proconsuls et les propréteurs dans les provinces. Sous les empereurs, on donna cette qualification à ceux qui les suivaient dans leurs voyages, et qui les aidaient de leurs conseils: ils étaient donc les compagnons du prince, et telle fut l'acception du mot *COMES* jusqu'au tems où Constantin en fit une dignité particulière. Ce titre devint si commun dans la suite qu'on l'étendit à tous les genres de services. (V. Ducange dans son *glossaire*. Verb. *Comes*., où il fait l'énumération des divers emplois des *Comtes*.)

(2) *Coutumier de Picardie. Coutume de Montreuil.*

(3) Malbrancq, de Morinis. T. I, p. 225.

ment restreintes ou reculées, selon que les circonstances ont amené des partages ou des incorporations dans la mouvance du comté. Nous n'entrerons point ici dans le détail de ces divers changemens : nous indiquerons seulement les limites du Boulonnais dans son dernier état de comté ; puis nous donnerons celles de l'arrondissement communal, fixées par la loi du 28 Pluviôse an 8.

Le ci-devant comté du Boulonnais, ainsi que le district qui l'a remplacé, étaient bornés dans leur partie méridionale par la Canche : leurs limites communes, à l'Est et au Nord, n'étaient point déterminées par la nature. En partant du confluent de la Canche, et d'un ruisseau nommé *le Bras de Bronne*, on laissait le village de *Marles* sur la rive droite de ce ruisseau. Cotoyant le village de *Marant*, on allait traverser celui d'*Aix en Issart* ; puis, longeant *Sempy*, on rencontrait les hameaux d'*Etreuil*, de *St-Wandril*, d'*Henouville*, de *Bellevus* et de *Maisoncelle* : remontant vers le Nord, on coupait la rivière d'*Aa*, entre le village de *Verchocq* et le hameau de *Fasques* : de-là, gagnant les bois de *Rumilly* et tirant au Nord-Ouest, on arrivait au hamcat de *Beaussart-aux-Bois*, ensuite au *Camp de Glenne* et à *Senlecque*, sur la chaussée *Brunehaut* ; retournant ensuite au Nord-Est, on cotoyait les bois de *Seninghen* jusqu'à leur extrémité ; on reprenait ensuite d'équerre, pour suivre la direction Nord-Ouest, traversant la commune des *Bulescamps*, le territoire d'*Ecauilles*, celui de *Bainghen* et d'*Hermelinghen*. De-là on allait rencontrer la grande route de Boulogne à Calais, à la poste du Haut-Buisson. Enfin, après plusieurs inflexions, la limite allait aboutir à la mer, au moulin de *St.-Pol*, dans les environs de la pointe du Blanez.

La limite de l'arrondissement communal actuel commence au ruisseau de Bronne, entre *Dames* et *Camiers* ; elle suit les confins des villages de *Neufchatel*, *Nelles*, *Halinghen*, *Tingry*, *Lacres*, *Doudeauville*, *Course* et *Coursset*, et va se réunir, dans le village de *Senlecque*, aux anciennes limites, avec lesquelles elle se confond jusqu'à *Bainghen*. Là, prenant au Nord-Est la nouvelle ligne passe à *Hocquinghen*, à *Bonningues-lès-Ardres* et à *Licques*, d'où elle incline au Nord-Ouest pour gagner le village de *Bouquehaut* ; retournant ensuite presque d'équerre, elle va passer au *Pont-à-Quatre-Branches*, et de-là à la mer, dans le hameau de *Waldan*, de la commune de *Marck*.

Nous terminerons cette section en exprimant nos regrets sur ce que jusqu'à présent l'on n'ait pris aucune mesure pour constater et déterminer

les changemens qui s'opèrent sur une côte aussi avantageuse par sa position, pour réprimer l'audace et rabaisser l'orgueil d'un gouvernement dont le but est de s'emparer du commerce de toutes les nations, et de les rendre tributaires de sa puissance maritime.

Si nous avions maintenant sous les yeux des plans exacts du terrain, tel qu'il existait à diverses époques très-reculées; si, par des sondes et des nivellemens bien faits, on pouvait reconnaître aujourd'hui la surface sous-marine de tous ces parages aux mêmes époques, ainsi que la quantité d'eau qui la couvrait dans les sizigies et dans les quadratures, il serait facile de juger d'un coup-d'œil de ce qu'il conviendrait de faire pour restaurer les ports de cette côte, ou pour les remplacer utilement et invariablement.

L'exemple du passé doit nous guider pour l'avenir. Voyant l'impossibilité où nous sommes de pouvoir comparer l'état présent de nos côtes avec celui des siècles antérieurs, par la faute que nos prédécesseurs ont commise, tâchons de prendre les mesures les plus convenables pour transmettre à ceux qui viendront après nous des monumens capables de les guider sûrement dans la conduite des travaux qu'ils croiront devoir entreprendre pour la prospérité du commerce et la surcté de la navigation. Occupons-nous donc de la formation d'un atlas, à la tête duquel se trouverait le plan général de la côte de cet arrondissement; puis, sur une échelle plus grande, des plans particuliers et détaillés de tous les hâvres, baies, criques, etc., dans leur état actuel, avec les sondes et les cotes de nivellement que comportent les localités: un plan général de la surface de l'arrondissement ne serait point déplacé dans cet atlas, non plus que des plans particuliers et détaillés du territoire de chaque municipalité. Il faudrait joindre à ce travail un mesurage de chacun de ces territoires, avec une estimation de la valeur de chacune des propriétés pour servir de bases fixes à l'assiette de l'impôt territorial, qui ne sera jamais bien établi sans cette disposition préliminaire, faite par des hommes éclairés, probes et désintéressés. Un registre devrait être annexé au tout: il servirait à inscrire scrupuleusement les variations qui s'opéreraient sur le sol de l'arrondissement, dans chacune de ses parties, avec des observations sur les causes de ces changemens. Il serait indispensable alors de construire sur le bord de la mer, dans les endroits les plus propres, des monumens solides et durables, pour indiquer les variations qui peuvent avoir lieu dans le niveau de la mer: on chargerait les gardiens des batteries de tenir un registre du moment du flot et du jusan, de l'élévation et de l'abaissement de

la mer : une méridienne tracée dans chaque port, servirait à régler ces observations sur le mouvement solaire. On aurait alors les moyens de constater les changements qui peuvent s'opérer dans l'élévation des marées, et déterminer la quantité dont ils sont susceptibles dans un tems donné.

Un plan minéralogique du territoire de l'arrondissement, et des observations précises sur la nature du sol et des minéraux qu'il renferme, procureraient la connaissance de toute sa surface et de ses richesses souterraines. L'agriculture éclairée par la minéralogie et par la chimie, marcherait à grands pas vers le perfectionnement. Les manufactures et les arts gagneraient infiniment, soit par la découverte de matières nouvelles propres à en accélérer les opérations, soit par l'invention de quelques procédés nouveaux capables de diminuer le prix des matières et de la main-d'œuvre.

En prenant des mesures pour exécuter par toute la France un travail de cette nature, le gouvernement serait bientôt à portée de connaître avec certitude l'étendue territoriale de la république et ses produits, par conséquent, les ressources qu'il peut en retirer. Il pourrait juger sainement de tout ce qu'il conviendrait de faire pour le plus grand avantage et la plus grande gloire de la nation française.

SECTION III.

Topographie de l'Arrondissement Communal de Boulogne.

CHAPITRE PREMIER.

Situation et Distribution physique.

Le territoire de cet arrondissement communal est de forme rhomboïdale, c'est-à-dire qu'il est renfermé entre quatre lignes à-peu-près parallèles deux à deux. Les côtés les plus longs sont ceux de l'Est et de l'Ouest, ils ont environ trois myriamètres deux kilomètres de longueur : les deux autres côtés, faisant face au Nord-Ouest et au Sud-Est, ont près de trois myriamètres.

§ I. La portion adjacente à l'angle Nord-Est du rhomboïde, occupe une portion de l'espace que formait le golfe à l'embouchure de l'*Aa* (Pl. I et VII). C'est un pays conquis sur l'Océan, et qui ne s'élève guères au-dessus du niveau de la mer. Le sol sur lequel les flots viennent se briser, est un sable marin, mêlé de coquilles fossiles, ayant deux kilomètres de largeur, à partir de la laisse des plus basses eaux d'équinoxe. Un banc de galets ou cailloux roulés et opaques, forme à la suite une lisière plus élevée que le reste du terrain. La largeur de ce banc, à son origine vers l'Ouest, est d'un kilomètre, mais il s'élargit dans sa partie orientale. Le surplus de cette plaine, qui se prolonge d'environ quatre kilomètres vers le Sud, est un terrain tourbeux, très-humide, que l'on a mis en valeur à force de soins, de travaux et de dépense. Sa surface est de 19,180 hectares 29.

Ce territoire nommé le *Bas-Pays*, ou le *Plat-Pays*, est coupé dans tous les sens par des rivières, canaux, watergands, (1) et fossés, qui procurent au pays le triple avantage de l'assécher, de le fertiliser et de faciliter le transport de ses productions.

La ville de *Calais*, les villages de *Sangatte*, de *St-Pierre*, et de *Marck* occupent la portion maritime du *Plat-Pays*. *Calais*

(1) WATERGAND, cours d'eau. En flamand WATER, eau, GANG, allure, chemin, etc.

CALAIS a la forme d'un parallélogramme ou carré long : ses plus grands côtés ont 700 mètres de longueur ; sa largeur est de 400 mètres. On compte 900 et quelques maisons dans la ville ; ses rues , au nombre de 37 , sont assez larges et la plupart alignées. Presqu'au centre de la ville est la place d'armes , très-grande et bordée de maisons bien bâties. L'hôtel-de-ville , bâti par Philippe Hurepel , comte de Boulogne , fut réparé par les Anglais lorsqu'ils étaient maîtres de Calais , et on le reconstruisit vers l'an 1740. Le Béfroi , contigu à cet hôtel , est d'une architecture assez délicate. L'enceinte de la ville est percée de deux portes ; l'une au Sud , construite en 1635 , sous le ministère de Richelieu , fait voir , comme le dit Belidor (1) , que la belle architecture peut s'allier avec les fortifications. L'autre porte , qui conduit sur le port , est d'un genre simple et sans ornement.

Le côté vers l'Ouest est défendu par la citadelle. Le courgain (2) , habité par les gens de mer , est à l'extérieur de la ville du côté de la mer : il renferme 307 habitations. La Basse-Ville , au Sud de la place , est quadrangulaire ; ses rues sont alignées au cordeau et d'une belle longueur. L'esplanade est entre les deux villes.

Par le terme *Calaih* , qui ne diffère de *Calais* que par la finale muette *h* , on désignait , dans le langage celtique , un *hâvre* , une *baie*. Les anciens Bretons exprimaient la même chose par le mot *cal*. En français , une *cale* est un abri pour les vaisseaux. Il est probable que le creusement du *Calaih* , ou port , en 995 , dans les environs de *Pétrasse* , aura fait donner le même nom aux maisons qui l'entouraient.

Le village de *St.-Pierre* est placé en arrière de Calais , sur le banc de galets , à-peu-près vers le milieu de cette zone appelée *les Pierrettes*. C'est l'ancien hameau de *Pétrasse* , nom dérivé de sa position sur les pierrettes , et qui a pu fournir aux Chrétiens l'idée de mettre leur église sous l'invocation du chef des apôtres.

Marck paraît être le premier endroit du Plat-Pays , sur lequel on ait pu former quelqu'établissement. Sa position sur la partie du banc de galets qui domine tout le Bas-Pays , en fournit une preuve évidente. Son nom qui en celtique signifie *pays* , *contrée* , *campagne* , semble indiquer la circonstance de son état d'habitation , lorsque tout ce qui l'entourait était encore sous les eaux , ou non-habitable.

(1) Architect. Hyd. L. IV, p. 37.

(2) COURGAIN désigne un endroit fort resserré : COUR , petit , GAÏN , demeure.

A l'extrémité méridionale de ce territoire on trouve le bourg de Guisnes (1), qui était originairement une place forte, établie dans le fond du golfe de l'Aa, pour en défendre l'accès aux Barbares qui voulaient pénétrer dans la Morinie. Dès l'an 610 on voit cette ville figurer sur la scène; Thierry II, roi de Bourgogne, en avait confié le gouvernement à Rigneric (2), en 638. Les anciennes chroniques de St.-Bertin lui donnent le titre de ville. Lambert d'Ardres, dit aussi que le fermier ou receveur de l'abbaye de St.-Bertin faisait sa résidence habituelle près le donjon de la ville de Guisnes. En 928, Sifrid ou Sigefrid, chef des Danois, fait une descente sur la côte, s'empare de la ville et du territoire de Guisnes, y élève une forteresse et l'environne d'un double fossé.

On aperçoit encore le donjon de l'ancienne ville, à la gauche du chemin d'Hardinghen à Guisnes, entre la place et la placette.

Entre Guisnes et St.-Pierre on trouve le village de Coulogne (3); il occupe le milieu du Plat Pays.

Andres, Bouores, Hames, St.-Tricdt, Nielles, Frétun et Cocquelles, bordent les parties méridionale et occidentale de ce même territoire (4).

Quelques-uns des endroits de la première division topographique sont remarquables par les événemens dont ils ont été le théâtre. C'est sur le territoire de Campagne que se fit l'entrevue de François Ier., roi de France, et d'Henri VIII, roi d'Angleterre, le 7 Juin 1520.

(1) GUISNES, en celtique, froment. La bonté du territoire peut avoir fait donner le nom de Guisnes à cet endroit.

(2) Marin Bailleul, c. XXII.

(3) COUL ou GOUL, en celtique, signifie un goulet ou passage qui conduit à un port, à une rade. Ainsi, après l'exhaussement du terrain des deux côtés de la rivière qui passe sur le territoire de Coulogne, le canal formait un goulet qui conduisait au fond du golfe.

(4) L'étymologie de la plupart de ces noms est une preuve surabondante du séjour de la mer, sur le sol du Bas-Pays.

AND exprime l'action de couler, l'écoulement des eaux.

BOU désigne un lieu aquatique.

FRÆTUM indique un canal, un bras de mer: en latin ce mot a la même acception. Vers la fin du 10e. siècle ce village s'appellait WERETHÆ, qui exprime un endroit guéable: et l'on voit par le martyrologe de Gand, dans les œuvres du père de la Pommeraye et de dom Mabillon, qu'à cette époque du 10e. siècle, la mer battait dans cet endroit avec tant de violence que l'abbé Geroald, grippo préfet, et toute leur suite, manquèrent d'être submergés au passage de Werethe, d'où ensuite ils se rendirent au village d'Oye.

COX, barque, en celtique.

Holbein, peintre célèbre, fut chargé d'exécuter un tableau représentant cette entrevue. La société des antiquaires de Londres fit graver ce tableau, qui se voit au palais de Windsor. Plusieurs copies de la gravure se trouvent dans le pays.

Guisnes et ses fortifications y sont représentées à vol d'oiseau, et occupent la droite du tableau. C'est de ce lieu que part le cortège du roi d'Angleterre pour se rendre dans la plaine de Campagne. On aperçoit, dans le lointain, les marais du Plat-Pays, entre Calais et Guisnes. Les portes, les fenêtres et les toits de cette dernière place, sont couverts d'une multitude de spectateurs.

A la gauche de la porte du château de Guisnes, on voit un palais très-vaste que l'on prendrait pour une construction en pierre de taille, avec un soubassement en briques rouges. Ce bâtiment était de bois peint de cette manière : il avait été façonné en Angleterre et apporté à Guisnes, où l'on avait assemblé toutes les pièces.

A gauche, et vers le haut du tableau, on découvre la ville d'Ardres, d'où part François I^{er}. avec sa suite nombreuse. Le reste de cette partie offre un paysage très-agréable, dans lequel on distingue les montagnes, les bois, les hameaux, les fermes et autres objets qui décorent la campagne entre Guisnes et Ardres. Les troupes qui couvrent ce vaste terrain rendent la scène très-animée.

Entre Guisnes et Ardres on remarque un tertre environné de drapeaux et d'étendards flottans dans les airs. Des cavaliers des deux nations forment une enceinte autour de ces drapeaux. Au centre de cet emplacement sont rangés des pavillons et des tentes, du milieu desquelles il s'en élève une couverte de draps d'or émaillé de fleurs-de-lis. La tente est surmontée d'une figure dorée terrassant un dragon.

La toile de cette tente, relevée à dessein, laisse appercevoir les deux rois s'entredonnant l'accolade.

Près de-là est l'enclos des joutes et tournois qui furent célébrés à cette occasion. Le champ-clos est borné par une galerie à l'usage des deux cours : le côté, environné de palissades, présente une entrée gardée d'un côté par des soldats français en habits bleus et violets, sur lesquels est une salamandre brodée ; des soldats anglais, armés de pertuisanes, gardent l'autre côté. Sur une éminence à gauche est placé l'arbre d'honneur, dont le tronc est enveloppé d'une pièce de velours cramoisi brodé en or. Aux branches de cet

arbre sont suspendus les boucliers des combattans et les statuts des tournois. La balustrade de la galerie où sont les deux rois, est couverte de draps d'or, et celle des reines, de riches tapisseries.

Au milieu de l'enceinte, deux chevaliers bien montés et armés de pied en cap ; jouent l'un contre l'autre. Le héraut-d'armes ramasse les pièces d'une lance brisée, qui lui appartiennent suivant les statuts de la chevalerie. Près de cet endroit est un groupe de tentes pour les combattans.

L'éclat de l'or que l'on remarque sur toutes les tentes et les pavillons dressés pour cette cérémonie, qui dura 28 jours, fit donner à l'emplacement le nom de *camp du drap d'or*, qu'il a conservé jusqu'à présent.

§ II. La portion du territoire au Sud et à l'Ouest du Plat-Pays, contenant 15,403 hectares 33, correspondant avec la première division du *Pagus Gesoriacus*, faisait ci-devant partie de trois gouvernemens séparés mais limitrophes. Le *Calaisis*, l'*Ardresis* et le *Boulonnais*.

Les villages du Calaisis étaient *Peuplingues*, *Escales*, *Hervelinghen*, *Bonnières-lès-Calais*, *Pihen* et *Campagne*.

Ceux de l'Ardresis comprenaient *Licques*, *Bouquehaut*, *Hermelinghen*, *Sanghen*, *Hocquinghen*, *Bonnières-lès-Ardres* et *Alembon*. *Saint-Inglevert* et *Bainghen* dépendaient du Boulonnais (1).

Le village de St-Inglevert a donné naissance à *Angilbert*, *Engelbert* et *Inglevert*, fils d'un seigneur de la cour de Pépin, père de Charlemagne. Cet homme, recommandable par ses vertus et par son savoir, dans un tems où les hommes étaient ensevelis dans l'ignorance la plus profonde, fut élevé dans le palais de Charlemagne; et quoique déjà un peu âgé, il fut instruit par le célèbre Alcuin. Inglevert fut ministre de Pépin, roi d'Italie, puis gouverneur des côtes de la Morinie, qu'il défendit vaillamment contre les Barbares du Nord, venus pour les dévaster. Il se retira ensuite dans le monastère de St-Riquier, où il fut élu abbé d'une voix unanime. Charlemagne le tira de sa retraite pour l'associer à ses grands travaux, en qualité de secrétaire

(1) L'étymologie est encore ici d'accord avec la situation des lieux. Elle fait voir que cette portion du territoire Boulonnais est plus anciennement habitée que la précédente.

Peuplingues dérive du vieux mot gaulois PEUPLOTÉ, peuplé. EAV, champ; BONTIN, petite plantation; PIHAN, petit village; CAMPEN, plaine; LISCA, prairie; BOUC-HAUT; lieu boisé; HERMELINGHEN, solitude; SANGHEN, ancienne demeure; ALEMBON, bon logis; HOCQUINGHEN, maison seigneuriale.

d'état. Ce prince l'emmena aussi à Rome, lors de son couronnement. Il lui fit souscrire son testament, et le désigna pour en être l'un des exécuteurs.

Inglevert eut deux fils de Berthe, fille de Charlemagne. L'un appelé Nithard, le remplaça dans la dignité de gouverneur des côtes du Boulonnais. Comme son père, Nithard servit dans les armées de Charlemagne et s'y distingua. Il demeura fort attaché à Louis le débonnaire, et ensuite à Charles le chauve. En 840, il fut député par Charles vers Lothaire, son frère, pour traiter de la paix. En 842, Charles le nomme avec onze autres de ses plus fidèles courtisans pour régler ses partages avec ses frères. Nithard ayant fait son possible pour arranger les trois frères, et n'ayant pu y parvenir, se retira dans le monastère de St.-Riquier.

Le village de St.-Inglevert fut aussi le théâtre d'un *pas d'armes*, que tinrent *Jean le maingre Boucicaut*, *Renault de Roye* et *Jean de Sempy*, depuis le 20 Mars jusqu'au 20 Avril 1390. On avait dressé dans la plaine 18 tentes magnifiquement ornées des armoiries des trois *Tenans* et de leurs chiffres. Au milieu de l'enceinte, sur un tertre dont il reste encore des vestiges, était un pavillon pour les juges du combat. Près de la tente des *Tenans*, on voyait l'arbre d'honneur, qui était un gros orme amené à grands frais du village de Leubringhen. Aux branches de l'arbre étaient suspendus les écus des trois champions, avec un cor pour l'appel de l'un d'eux. Une foule immense était accourue pour voir les combats, où les trois chevaliers français se couvrirent de gloire.

§ III. La troisième division topographique de l'arrondissement communal correspond avec la seconde du *pagus Gesoriacus*. On y trouve les villages de *Senlecque*, *Courset*, *Doudeauville*, *Lacres*, *Tingry*, *Halinghen* et *Dannes* (1).

(1) Les noms de la plupart des endroits de cette division topographique indiquent encore une existence plus ancienne que tout ce que l'on a vu dans les paragraphes précédents : *SENLECH* désigne un lieu de la plus haute antiquité. *COURSEC* fait connaître le tarissement d'une portion de la rivière d'Enquin qui prenait originairement sa source dans le village de Courset, et qui maintenant sourd dans le hameau de Course, 4 kilomètres au-dessous. *COURSEC* ne diffère de *COURSEC* que dans la prononciation du dernier mot. On dit *sé* pour *sec* en patois boulonnais. *DOUDEAUVILLE*, pays d'eau douce. *LACRES*, *LACREA*, cire à sceller : Danville reconnaît cet endroit pour le *LUTOMAGUS*, qui se trouvait entre *GESORIANUM* et *SAMAROBRIA*, suivant les itinéraires romains. Cet endroit était important, et son nom *Lacrea* ferait croire qu'il y avait une chancellerie. *HALINGHEN*, lieu planté de saules. *DANES*, village dans un lieu bas; le mot celtique *DAN* signifiait en-bas, et *Dannes*

§ IV. La quatrième et dernière division topographique de cet arrondissement communal, est renfermée dans les limites de la troisième partie du *pagus Gesoriacus*. Elle forme ce que l'on appelait précédemment la fosse du Boulonnais. C'est, comme on l'a déjà dit, un pays fort irrégulier, entrecoupé de montagnes et de vallons en très-grande quantité.

Pour mettre de l'ordre et de la clarté dans la description que nous allons faire de ce territoire, nous en formerons quatre sous-divisions, pour ainsi dire parallèles entre elles, au moyen des ruisseaux qui traversent le bassin de l'Est à l'Ouest.

La première tranche, la plus septentrionale, est une espèce de parallélogramme, compris entre la rivière de *Slacq* et la seconde division topographique détaillée dans le § 3. La longueur de cette zone territoriale est de deux myriamètres, sa largeur moyenne de cinq kilomètres environ.

Dans la partie orientale de cette tranche on trouve le charbon minéral, le tuf franc et le tuf calcaire; des marbres en très-grande abondance offrent des masses considérables qui s'élèvent fréquemment au-dessus du terrain. On y rencontre aussi des grès fins ou à remouleurs.

Du côté oriental on a la marne blanche, la pierre à chaux, et le tuf de plusieurs espèces. La terre végétale recouvre, sur une épaisseur plus ou moins grande, les matières ci-dessus énoncées, sauf dans quelques endroits, où la roche se montre à découvert, comme il a été dit précédemment.

Le vallon très-encaissé de la rivière de *Slacq* (l'*Albimerius*), dans lequel on trouve le hameau des *Barreaux*; celui des *Combles*, de *Croute* et de *Bouquinghen*, offre, de chaque côté de ses rives escarpées, des masses énormes de marbres de diverses sortes, s'élevant les unes sur les autres jusqu'à la hauteur de plus de 30 mètres en certains endroits. Le doux murmure de l'onde argentine qui coule sur le lit tortueux du ruisseau, semble inviter au repos et à la méditation qu'inspirent ces lieux sombres et mélancoliques. Quelques arbustes grêles et rabougris trouvant à peine un peu de nourriture dans les crévasses de ces roches stériles, ombragent de leurs faibles rameaux les toits paisibles qui sont dans leur voisinage.

est situé au pied d'une colline sur le bord de la mer: maintenant les sables ont relevé le terrain, et reculé, par ce moyen, les bornes de l'Océan de 3 kilomètres et demi. Le mot *DAN* signifie encore mer, dans la même langue. Il désigne donc un lieu établi sur le bord de la mer au pied d'un coteau.

Le surplus du vallon, entre Marquise et le hameau de *Slacq*, est beaucoup plus large et plus spacieux que la partie précédente: c'est une prairie agréable et très-abondante, qui, selon les expressions mêmes de Henri IV, procure la nourriture aux bestiaux, qui est le principal revenu du pays, et servent à nourrir et élever notre haras (1). Malheureusement les sables que la mer entraîne sur ses bords, poussés par la violence des vents d'Ouest dans le lit de la rivière, arrêtent par fois le cours des eaux et occasionnent des débordemens qui font de la prairie une espèce de lac, d'où le hameau le plus rapproché de l'embouchure de la rivière, et la rivière même, ont pris le nom de ce lac, et par corruption *slacq*, mot équivalant aux deux autres dans le patois boulonnais.

On trouve sur cette première partie de la quatrième section topographique, les villages de *Wissant* et *Sombres*, *Tardinghen*, *Audinghen*, *Audresselles*, *Ambleteuse*, *Bazinghen*, *Audembert*, *Leubringhen* et *Loulinghen*; le bourg de *Marquise*, les villages d'*Hidrequen*, *Ferques*, *Cafiers*, *Fiennes*, *Hardinghen* et *Réty*.

Parmi ces noms de lieu, il s'en trouve beaucoup qui expriment quelque circonstance locale ou accidentelle. *Sombres*, annexe de *Wissant*, tire son nom des fortifications voisines, telles que le camp de César et les autres ouvrages qui défendaient le port *Itien*: *Somb*, *Comb* et *Combre* désignent un lieu fortifié.

Tardinghen, petit village sur une hauteur. *Tard*, haut, élevé, *ing*, petit, *hen*, habitation, village.

Audinghen, petit village voisin de la mer. *Aud*, rivage de la mer.

Audresselles, village sur le bord de la mer. *Audre*, bord, *sel*, habitation.

On ignore pourquoi les rues de ce village sont bien alignées et d'une largeur considérable. Elles étaient ainsi dès 1630, suivant un plan de cette année.

Ambleteuse n'offre plus qu'un désert couvert de sable, sur lequel on voit quelques maisons éparses çà-et-là.

Basinghen désigne un endroit marécageux, mal sain. *Bas*, marais.

Le nom d'*Audembert* paraît indiquer la position de ce village contre la montagne qui forme la séparation du Bas-Boulonnais d'avec le haut. *Aud*, élévation, *ember*, auprès.

Leubringhen, la tour blanche de *Brin*; forteresse, tour, et *guen*, blanc:

(1) Lettres patentes du 9 Septembre 1607.

Lou désigne le lieu. Une ferme de ce village appelée la Tour, autorise cette étymologie.

Leulinghen, village de Belle Fontaine : de *lin*, eau, et *guen*, belle.

Marquise, campagne inférieure; de *March*, plaine, campagne; *is*, au-dessous, inférieur. Ce bourg est situé dans le bas de la prairie du vallon de la Slacq; ce ruisseau baigne le côté oriental du bourg, et cotoie la partie méridionale. La route de Boulogne à Calais traverse l'extrémité occidentale de Marquise : des chemins conduisent de ce bourg aux carrières de Ferques et de Landretun, aux verreries d'Hardinghen et à Guisnes; ce qui entretient une circulation qui rend le séjour de Marquise très-agréable et vivifie son commerce.

Hydrequen, grand chêne : d'*Hydr*, grand, et *quen*, chêne.

Ferques, lieu clos ou fermé : de *Ferq*, ayant la même signification.

Casfer, remise pour le gibier : de *Cas*, retraite, et *yer*, volaille, gibier.

Fienne, anciennement *Fielne*, petite liane : *Fi*, petit, *elne*; à cause du ruisseau qui arrose ce village, considéré comme une autre rivière de Liane.

Le nom d'*Hardinghen* indique un lieu difficile à fréquenter. Le mot celtique *Hard* signifie rude, difficile.

Le nom de *Réty* marque un pays aquatique : *Ret*, ruisseau.

La seconde tranche de la quatrième division topographique, de même forme à-peu-près que la précédente, lui est contiguë vers le Nord. Sa longueur est de deux myriamètres environ; sa largeur moyenne de quatre kilomètres et demi.

Son sol repose, dans plusieurs endroits, sur la pierre calcaire ordinaire, de différentes couleurs; dans d'autres, sur le tuf franc et solide; ailleurs, sur la marne et sur le tuf calcaire. On y trouve aussi des pyrites, de la mine de fer sableuse, du grès et de la pierre calcaire coquillière.

Cette sous-division topographique, appuyée sur le ruisseaux de *Wimereux* au Sud, et sur celui de *Slacq* au Nord, renferme les villages de *Beuvrequen*, *Offretun*, *Wacquinghen*, *Maninghen*, *Hesdres*, *Wierre-Effroi* et *Boursin*, dont les noms désignent encore des circonstances de localité qui montrent que le pays est très-ancien.

Beuvrequen indique un lieu planté de bouleaux et de chênes.

Offretun, terre en friche.

Wacquinghen, terrain médiocre.

Hesdre

Hesdre, village dans les bois ; la forêt de Boulogne pouvait aisément envelopper ce village dans les premiers tems.

Wierre, anciennement *Wilere*, terrain humide.

Le mot celtique *Boursen*, d'où vient évidemment le nom de *Boursin*, désigne une fondrière, un terrain mouvant.

La troisième zone territoriale de la quatrième section topographique, comprise entre le Wimereux et la Liane, est celle où l'on trouve les vallées les plus profondes du pays. Elle renferme aussi les collines les plus saillantes, telles que le *Mont-Lambert*, de *Quehen* (1) et d'*Herquelingue* (2). Sa longueur est de 2 myriamètres 2 kilomètres, sa largeur de 9 kilomètres environ.

La contexture de cette sous-division topographique est à-peu-près la même que celle de la précédente, et l'on trouve de plus, dans la troisième, des géodes creuses dont le dedans est garni de cristaux spathiques de couleur jaunâtre. On indiquera dans le chapitre suivant l'endroit où se trouvent ces géodes.

Il existe, dans cette partie du territoire Boulonnais, un banc de 7 à 8 mètres d'épaisseur d'excellente terre à foulon, dont on a fait l'épreuve dans les manufactures d'Abbeville.

C'est dans cette partie de l'arrondissement communal qu'est située la ville de Boulogne, qui en est le chef-lieu.

Ayant déjà fait connaître la position de cette ville et de ses environs, nous donnerons seulement ici quelques détails sur son état actuel.

Boulogne est divisé en deux parties, la Haute et la Basse-Ville. La première est l'ancienne *Bononia* (3) : sa figure est quadrangulaire et oblongue : son grand côté a 400 mètres de longueur ; le petit, 325 ; son périmètre, 1450 mètres, et sa surface est de 13 hectares. On y compte 20 rues et 474 maisons.

Ses fortifications, jadis imposantes, ont été rasées en l'année 1687, à la sollicitation du marquis de Louvois, alors ministre de la guerre. Son rempart, assez régulièrement planté, est environné de murs fort élevés dans plusieurs parties, et flanqué de tours demi-circulaires. La construction de ces murs et celle du château, à l'angle de l'Est, remontent à l'année 1231. Simons, de

(1) *KEAN*, en celtique, signifie tête, sommet.

(2) *HER*, montagne, et *KELEN*, houx, indiquent une montagne où ce bois est commun.

(3) Voyez ci-dessus p. 73 et suiv.

Villers, étant alors sénéchal du Boulonnais, comme l'indiquait une inscription au-dessus de la porte du château, ainsi conçue : *Phelipes, Cuens de Boulogne, fist le roi Phelipes de France, fist faire cest chastel, et fermer la ville l'an de l'incarnation MCCXXXI, Simons de Villers, fu adores sénéchaus de Boulonnois.*

Boulogne est percé de trois portes ; l'une au Sud-Est, menant à la route de Paris, se nomme porte Gayole (1). Une seconde, au Nord-Est, qui conduit à la route de Calais, à celle de St.-Omer, et à la route de Desvres, est appelée la Porte-Neuve, parce qu'elle est la dernière rétablie. La troisième, qui sert de communication pour la Basse-Ville, fait face au Nord-Ouest : elle est nommée porte des Dunes, parce qu'autrefois elle était proche des dunes de sable qui ont couvert l'emplacement de l'île Gésoriaque, et sur lesquelles on a établi la partie la plus élevée de la Basse-Ville.

Entre la porte des Dunes et la porte Gayole, on trouve les deux places de la Haute-Ville, contiguës et formant ensemble un marteau. Celle qui est vers la porte des Dunes, et qui la touche pour ainsi dire, est exclusivement destinée pour le marché-aux-grains : l'autre place est pour tous les autres comestibles. L'hôtel-de-ville, entre les deux places, n'offre rien de remarquable. Derrière cet édifice s'élève un bâtiment de pierres brutes, carré par sa base, ayant 9 mètres de longueur à chaque côté, dominant le sol de la place de 22^m. 73. Dans la partie supérieure de cette tour est la cloche qui annonce aux citoyens les événemens importans et qui peuvent intéresser le public, ainsi que le fait connaître l'inscription gravée en lettres gauloises sur cette cloche, fondue en l'année 1345 (2).

Un second bâtiment, de forme octangulaire, de 3 m. 40 à chaque face, surmonte le précédent de la hauteur de 9 m. 74. De la galerie qui couronne cette seconde tour on découvre le Pas-de-Calais dans toute son étendue, et une très-grande partie de la Manche de l'un et de l'autre côté du détroit ; on

(1) Le nom de cette porte ferait croire qu'anciennement elle était proche des prisons de la ville, car, en celtique, Gayole signifie prison, géole.

(2) On lit sur le pourtour de cette cloche : ESTOURMIE. ai. a. non. Jehans. me. fist lisos. liperes. et. lifieus. qui. ami. faire. misent. livres. de. depoise. XI. M. Leurens. Tailleauwe. de. le. ville. chel. an. maicur. seconde. fois. M. CCC. II. XLIII. chjeus. cut. grant. soing. pour. mi. refaire. Diex. Wart. le. ville. de. contraire. Si. Gouwrener. son. affaire. Kalui. et. ses. seigneurs. puist. plaire. Jachob. Lisos. ches. letres. fist. fieus. fu. au. maistre. qui. me. fist.

Voici le sens de cette inscription : l'Éveil est mon nom. Jehan Lisos, père et fils, employèrent XI mille livres de métal pour me faire : Leurens Tailleauwe était alors mayeur pour la seconde fois, l'an 1345. Que Dieu garde la ville de malheurs ! Si je puis lui être utile et plaire à ses magistrats. Jachob Lisos, qui grava ces lettres, était un des enfans du fondeur.

voit la rade des dunes et la partie de côtes d'Angleterre comprise entre la pointe orientale du comté de Kent et le cap Bevesier.

La Basse-Ville est de figure à-peu-près triangulaire. Son côté Nord, est fermé d'un mur qui a 900 mètres environ de longueur. Le côté exposé au Sud-Est, est également clos de murs sur environ 600 mètres de longueur. La rive droite de la Lianne, à son embouchure, borde le côté Sud-Ouest de la Basse-Ville et le port, sur un développement d'un kilomètre et demi environ. La surface de cette Basse-Ville est de 35 hectares. On y compte 45 rues et 1740 habitations.

Dans le vallon, au Nord-Ouest de la Basse-Ville, est le fauxbourg des Tintelleries, autrefois le quartier des Potiers, ainsi que le désigne son nom. *Tin*, en celtique, signifie enclos, et *telleria*, poterie, tuilerie. Ce fauxbourg contient des promenades agréables, un jeu de paume et des guinguettes.

Dans le vallon de la Lianne, au Sud-Ouest de la Haute-Ville, on trouve le fauxbourg de *Brecquerecque*, dans le prolongement de la Basse-Ville. Ce fauxbourg, traversé par la grande route de Paris, était originairement le lieu destiné aux Briqueteries : *Breken*, en celtique, désigne une brique de terre cuite, et *Reac* ou *Rec* signifie une rivière. Cette étymologie est certainement bien concordante et avec la situation des lieux, sur le bord de la Liane, et avec la nature du sol sur lequel on fabriquait encore des briques en l'an 8.

Les villages renfermés dans cette sous-division topographique sont *Echinghen*, *St.-Léonard*, *Isque*, *Bainctun*, *St.-Martin*, *Pernes*, *Conteville*, *Belle*, *Lewast*, *Colembert*, *Nabringhen*, *Longueville*, *Brunembert*, *Quesques*, *Henneveux*, *Alinctun*, *Cremarest*, *Bellebrunne*, *Wirwignes*, *Questreques* et *Hesdin-Labbé*.

Ces noms présentent aussi, dans leur étymologie, des circonstances de localité. *Eching*, étroit; *Isq*, eau. Le village d'Isque est souvent inondé par les crues de la Lianne. *Bainctun*, lieu pierreux; de *Bir*, pierre. Le *Wast*, sur le ruisseau de Wimereux, tire son nom du celtique *Wa*, rivière. *Colembert* prend la sienne des coudriers qui croisent en ce lieu; *Coll*, coudrier. *Nabringhen*, sur le milieu du coteau environnant la quatrième division topographique, tire son nom de sa position, *Bring* signifiant colline. *Brunembert*, village près de la colline de *Brun* ou *Brin*, et d'*Ember*, auprès: il est au pied du coteau précédent. *Alinctun*, lieu élevé, de *Al*, hauteur. *Cremarest*, marais fangeux.

Bellebrone, belle fontaine; de *Bel*, beau, et *Bron*; fontaine (1). *Wirwigne*, terrain inondé; de *Wir*, terre., et *Wün*, eau. *Pernes*, désigne les houpreaux ou meulons de foin, qui couvrent la prairie dans la saison; *Pern*, en celtique, signifie monceau. *Conteville*, rive de forêt; de *Cont*, extrémité, bord, et *will*, souche, tronc. *Bel*, forteresse, convient effectivement au village de Belle, où il y avait un château fort. *Henneveux*, ancienne plantation; de *Henn*, ancien, et *Vez*, arbres.

La quatrième et dernière zone de cette division topographique en est la portion la plus méridionale. Elle offre une figure des plus irrégulières. Sa plus grande longueur est de 2 myriamètres 5 kilomètres environ; sa largeur, de 6 kilomètres, et sa superficie, de 15,000 hectares.

Son sol entrecoupé de sources et de ruisseaux qui vont tous se jeter dans la Liane, rendent cette partie du territoire Boulonnais très-aquatique et bouillonneuse. Elle offre beaucoup moins de variété dans les matières minéralogiques qu'elle renferme, que les trois parties précédentes. La majeure partie de son sol est assis sur la glaise: dans quelques endroits on trouve la pierre calcaire ordinaire, la terre à pipe; dans d'autres on rencontre le tuf de différente espèce: plus loin sont des blocs de grés; enfin, la majeure partie de son côté occidental est bordée de sables marins formant des dunes qui empiètent journellement sur les terrains précieux qui leur sont contigus.

Les bourgs de *Desvres* et de *Samer* sont les principaux endroits compris dans cette portion de la quatrième division topographique de l'arrondissement communal de Boulogne. Elle renferme aussi les villages de *Lottinghen*, *Quesques*, *Selles*, *Bournonville*, *Vieux-Moustier*, *St.-Martin-Choquel*, *Menneville*, *Longfossé*, *Wierre-aux-Bois*, *Carly*, *Verlinctun* et *Menty*; partie du village de *Tingry*; ceux de *Neuichatel*, *Nelles*, *Condette*, *Hesdigneul*, *St.-Étienne* et *Outreau*.

Desvres ou *Désureennes*, et *Devre-sur-Enne*, comme on le trouve dans quelques anciens manuscrits, c'est-à-dire, *Desvres* sur la rivière d'Enne ou de Liane, est un bourg de sept cents mètres de longueur, sur quatre cents de largeur, distant d'un kilomètre du coteau environnant la fosse du Boulonnais. Une partie de ce bourg est placé en amphithéâtre sur le penchant

(1) Maintenant on écrit Bellebrone chez les gens polis, parce qu'on ignore la signification du nom primitif. Les habitans des campagnes et les gens du peuple, se servent encore de l'ancienne dénomination. On trouve aussi BELLEBRONE dans les notes historiques extraites des archives de la ci-devant chambre des comptes de Dijon, dont il est parlé ci-dessus p. 72.

d'un coteau qui s'étant du Sud au Nord. Le pied de ce coteau est arrosé par un filet d'eau nommé le ruisseau *Pilain*. Une grande place de forme oblongue, ayant environ 150 mètres de longueur sur 50 de largeur, occupe à-peu-près le milieu de Desvres. Une rue de 300 mètres de longueur, conduit, en descendant la pente du coteau, de la grande place à une plus petite qui se trouve à l'extrémité de Desvres du côté Nord-Ouest. Deux autres rues, en partie parallèles à la place, se trouvent l'une sur la crête du coteau et l'autre au pied. Une douzaine d'autres rues transversales aboutissent; les unes carrément et les autres obliquement aux places et aux rues ci-dessus indiquées. Les maisons de Desvres sont bâties en pierres et presque toutes couvertes en tuilles. Ce bourg est très-agréablement situé dans le voisinage des bois, d'où il paraît qu'il a tiré son nom, car *Deves*, en celtique, désigne un bois interdit aux bestiaux. La forêt de Desvres est sur le bord de la Lianne, d'où lui est venu le nom de *Deves* ou *Devres-sur-Elne*; puis, par corruption, sur *Enne*, ensuite *Désureennes*.

Jean Molinet, natif de Desvres, chanoine de Valenciennes, puis, bibliothécaire et aumônier de Marguerite d'Autriche, dans son livre intitulé : *Les dictz et faicts de Molinet*, appelle Desvres, *Divernia* : ce qui dériverait son nom des sources ferrugineuses qui se trouvent dans les environs, car *Div*, en celtique, signifie eau, et *Ernnene*, ferrugineux; ainsi, *Divernene* ou *Divernia*, en le latinisant, équivaldrait à la dénomination de pays environné de sources ferrugineuses.

Il est assez probable que l'ancienne petite ville de Desvres, aujourd'hui le bourg de ce nom, date de l'année 861, époque de la construction de toutes les forteresses du pays boulonnais. Baudouin Bras-de-Fer, au second livre de ses annales, cite une ordonnance de ce temps, qui enjoignait de construire dans tout ce pays des châteaux, même dans les villages, pour se défendre contre les insultes des Barbares. Ce qui fut promptement exécuté. *Munitionis etiam in pagis facere cepiunt*; ces châteaux furent détruits vers l'an 1215 par Philippe-Auguste, à cause de la trahison du comte Renaud, et vers 1229, par Ferrand ou Ferdinand, comte de Flandres; puis, rétablis en 1231 par Philippe Hurepel.

C'était dans la ville de *Devres* principalement que, dans le tems du Carnaval, on traînait, ou, comme l'on dit dans le pays, on *choloit* un ballon d'une extrémité de la ville à l'autre, en le poussant avec les pieds, et lorsqu'on s'était bien fatigué à cet exercice, on terminait le jeu en cré-

vant le ballon, pour donner à connaître la futilité et l'instabilité des plaisirs de la vie, pour lesquels on se donne tant de peines et de mouvemens.

Ducange, dans son glossaire, explique ce que c'était que ce jeu. *Choler*, dit-il, c'est pousser un ballon avec les pieds, et ce divertissement est fort commun dans la Picardie. *Choleare, est follem pedibus propellere. Cujus ludi species vicinis nostris in Picardiâ familiaris.* Et à ce sujet, il rapporte un accord fait entre l'évêque d'Amiens, nommé Simon, et les maire et échevins de la ville d'Amiens, dont voici le sujet tiré de l'histoire manuscrite de Merlin. « De ce que li maire prit en 1323, lestuef à la « chole le jour de Quaresmel en la terre de l'évêque et de l'église. « Et en ce camp avoit une compagnie d'enfans qui choulloient. « Si haucha la croche et si en férit l'enfant en la gambe, dont l'évêque « prit fait et cause; mais cela s'accommoda. *Compositio inter simonem, « majores et scabinos facta est* ».

Le Mont-Hulin, au-dessus de Desvres, vers l'Est, est encore une de ces saillies brusques de la chaîne qui environne ce bassin. On y remarque les vestiges d'un fort à quatre bastions, et d'un ouvrage à cornes, construits en l'année 1545, pour mettre le Boulonnais à l'abri des incursions des Anglais et des Espagnols. Il fut démoli en l'année 1678, lorsque la prise de St.-Omer eut rendu ce fort absolument inutile.

Une autre pointe qui s'avance dans le bassin et qui est contiguë au Mont-Hulin, c'est le *Mont-Pelé*, *Calvus mons*, à la gauche du chemin de Desvres au Courteau, et à l'opposite de cet autre mont. Il n'offre rien de remarquable, sinon qu'il peut faire connaître jusqu'où la petite vanité se portait anciennement, puisque le propriétaire de ce terrain inculte se croyait honoré d'en porter le nom, et se faisait appeller le *comte du Mont-Pelé*, *comes calvi montis*.

Samer est un bourg placé sur une éminence, à deux kilomètres du même coteau, et distant d'un myriamètre au Sud-Ouest de Desvres. Son nom est syncopé de celui de St.-Wlmer.

Un manuscrit de la ci-devant abbaye de Samer, concernant l'établissement de cette maison, commence ainsi qu'il suit :

« *Positum est St.-Wlmarî cœnobium in agro Bononiensi, tribus ab urbe « millibus Gallicanis in villâ silviaco primitus nuncupatâ, quæ Wlmaro natale « solum præbuit, ejusque truncato nomine, modo Samer pro St.-Wlmer « recensioribus salmerius vocitatur* ».

Les environs de ce monastère étaient si couverts de bois qu'ils en avaient pris le nom de Canton des Bois, comme on le voit par le passage précédent, et comme le prouve la note qui se trouve dans le propre des saints, imprimé par ordre de M. François Perrochel, évêque de Boulogne, en l'année 1673. On y lit, au folio 17, XX Julii: « *Wlmarus, nobili comitum bononiensium stirpe patre Wilberto, matre verò Duda, in pago Sylviaco aditus atque educatus est* ».

Samer forme une groupe d'environ deux cents feux rassemblés autour d'une place de 120 mètres de longueur, de l'Est à l'Ouest, et 80 mètres de largeur moyenne: quatre rues y aboutissent. Celle du côté du Nord, est la grande route de Paris qui coupe par le milieu ce côté de la place, et tourne subitement vers l'Ouest, du côté le plus étroit de cette même place, pour aller 150 mètres plus bas, faire une nouvelle inflexion vers le Sud, à la sortie de *Samer*. Cette longueur de 150 mètres comprend une partie de l'une des rues aboutissant à la place. La rue qui débouche vers l'Est, conduit dans l'intérieur du pays par un chemin qui mène aux Sept-Voies, et à Desvres, par un embranchement de chemin qui cotoie le bas du cordon crayeux qui enciint la fosse boulonnaise en tirant vers le Nord-Est. La partie saillante du cordon s'appelle le *Mont de l'Épêche*: le chemin de *Samer* aux Sept-Voies, qui contourne ce mont, est assez roide et difficile à gravir.

La quatrième rue, aboutissant à la place de *Samer*, du côté du Sud-Est, conduit à une autre partie du coteau nommé le *Mont de la Blaque Jument*.

Les environs de *Samer* sont aussi très-agréables: des plantations, des ruisseaux qui procurent une verdure riante; de jolies habitations embellissent la scène, et la rendent très-agimée. La construction des maisons est solide; les toits de la plupart des bâtimens du bourg sont couverts en tuile, ce qui rend les incendies peu fréquents et non-dangereux.

Lottinghen, *Quesques* et *Vieux-Moutier*, sont trois villages situés dans la partie la plus orientale du bassin. C'est-là que se trouvent les sources de la Liane. Aussi le terrain, dans les parties basses, y est-il bouillonneux. Le nom du premier endroit paraît dériver de quelque partage de terrain; *Lot*, désignent une portion, et *ingal*, égalité. *Quesques*, indique un lieu planté; *Qez* ou *Quez*, arbres. *Vieux-Moutier* rappelle le souvenir de quelque monastère ancien qui existait dans ce village.

Selle, du celtique *Sella*, habitation, désigne un village.

Bournonville, pays bourbeux, de *Bour*, boue.

Menneville, lieu agréable; de *Men*, agréable, et *Ville*, habitation.

Carly désigne une ville sur le bord de la rivière; de *Car*, ville, et *Ly*, rivière. Effectivement, Carly était une ville divisée en haute et basse. Une partie de ce village, près la rivière, se nomme encore aujourd'hui la basse-ville de Carly. Dans le traité de Brétigny, conclu en l'année 1360, il y est stipulé que le roi d'Angleterre aura le châtel et la ville de Calais; la ville, le châtel et la seigneurie de Merly, proche Tingry. Cet article ne peut concerner que Carly, proche Tingry, défiguré dans le mot Merly.

Verlincun, anciennement *Diorwaldingat*, indique une forteresse dont le fossé n'était point muré. *Dior*, sans bord; *Wald*, fossé.

Menty et *Minthiaco*, suivant Malbrancq, retraite, refuge; de *Minthi*, qui signifie la même chose.

Nesles ou *Neles*, pays couvert, ombragé.

Condette, embouchure; de *Cond*, exprimant la même chose. Cette étymologie prouve que la mer baignait anciennement les terrains couverts par les sables.

Outreau, pays d'au-delà ou de l'autre côté de l'eau. La position de ce village de l'autre côté de la Liane, par rapport à Boulogne, explique assez l'origine de ce nom.

 CHAPITRE II.

 De la Mer, des Côtes, Mouillages, Ports, etc.

§ I. LA mer qui baigne les parties septentrionale et occidentale de ce territoire, est la portion la plus rétrécie de la Manche. Elle forme le détroit du Pas-de-Calais. La largeur du canal, à son débouché septentrional, entre *Waldan* (1) et la pointe de *North Foreland*, à l'embouchure de la Tamise, est de 6 myr. 2 kilom. Celle du débouché méridional entre *Dannes* et la pointe de *Dungeness* ou *Desperrées*, est à-peu-près la même que la précédente. La distance entre les deux lignes qui comprennent la longueur du détroit, mesurée de milieu en milieu, est d'environ 5 myriamètres 8 kilom.

La moindre largeur du canal est de 3 myr. 4547 m., entre la pointe du Grinez et la Falaise vis-à-vis le château de Douvres. Cette distance a été mesurée avec précision, ainsi que le constate l'inscription suivante, gravée sur le seuil de la croisée du guet du Grinez :

« Au mois de Septembre 1757, le prince de Croy a trouvé que, de la maison
 « du guetteur du Grinez au château de Douvres, il y a 17,861 toises ; que, de
 « cette maison au haut de la falaise, qui forme la pointe de ce cap, il y a
 « 136 toises, et comme il y a à-peu-près 100 toises de la plus grosse tour
 « du château de Douvres au bout de la falaise, il y a 17,731 toises d'une
 « falaise à l'autre, ce qui forme le détroit. Cette maison est l'endroit de France
 « qui approche le plus près de l'Angleterre, puisqu'elle est 563 toises plus
 « près du château de Douvres que celle du guetteur du Blanez ».

Le courant de flot, à partir du côté méridional, par le travers de *Dannes*, porte d'abord Est- $\frac{1}{4}$ -Nord-Est, jusques vis-à-vis la pointe d'Alpreck; puis, au Nord- $\frac{1}{4}$ -Nord-Est depuis cette pointe jusqu'à celle du Grinez. Ensuite

(1) *Waldan* signifie digue contre la mer: du celtique *WAL*, digue, et *DAN*, mer.

il se dirige au Nord-Est, depuis le Grinez jusqu'à l'extrémité septentrionale vis-à-vis de Waldan.

Le courant d'Ebe ou du reflux a sa direction au Sud-Sud-Ouest.

La vitesse de ces courans est peu sensible le long du rivage : elle augmente en s'éloignant des côtes. A la distance d'un kilomètre de l'estran, on l'estime d'un myriamètre par heure décimale. Elle s'accélère encore en gagnant le large, et son *maximum* peut être porté à deux myriamètres par heure, aussi décimale.

La mer emploie ordinairement deux heures dix-sept minutes décimales à monter, et environ trois heures à descendre. Dans la partie méridionale du détroit, la mer est toujours plus élevée que dans la partie septentrionale.

Cette cause paraît être l'effet du rétrécissement du passage entre *Wissant* et *Douvres*, et de la configuration des côtes de la terre de France et de l'Angleterre. L'étranglement qui fait refluer les eaux du côté d'où vient le courant, facilite leur abaissement du côté opposé où elles peuvent s'épancher librement : c'est du moins ce qui arrive toutes les fois qu'un fluide se trouve gêné dans son cours, et ce qu'il est aisé de vérifier au passage d'un pont qui opère une diminution sensible dans le cours d'un fleuve rapide et large : on y voit les eaux s'élever à l'amont et s'abaisser à l'aval.

§ II. La côte orientale du Pas-de-Calais forme un développement de 6 myr. 1750, sur plusieurs directions. Elle présente des parties plates et sablonneuses, des falaises escarpées de différente nature : on y trouve des ports, des havres, baies, anses, criques, pointes, etc.

La première partie, depuis le hameau de Waldan, où se trouve la limite septentrionale de l'arrondissement communal de Boulogne, jusqu'au pied de la montagne du Blanc, est une plage sablonneuse extrêmement plate, d'un myriamètre 500 mètres de longueur développée. Les 5 premiers kilomètres de cette partie ont leur gisement de l'Est-Nord-Est à l'Ouest- $\frac{1}{4}$ -Sud-Ouest. La digue Robin, qui porte le nom du particulier qui la fit construire, garantit les terres qui sont derrière elle des ravages de la mer, qui, sans cette barrière, inonderait tout le pays environnant. Les 3 kilomètres suivans, courant dans la direction de l'Est- $\frac{1}{4}$ -Nord-Est à l'Ouest- $\frac{1}{4}$ -Sud-Ouest, sont bordés de dunes. Les 2 kilomètres à la suite, dont le gisement est de l'Est à l'Ouest, comprennent le port de Calais et les ouvrages qui le défendent.

Ce port, placé à l'Est du détroit, se trouve à l'Est-Sud-Est- $\frac{1}{4}$ -Sud de

Douvres. La distance, entre ces deux endroits, est de 4 myr. 1970 (1). Lors des sizigies, la mer est pleine à Calais à 4 h. 80 m. décimales, (11 h. 30 m.). Elle monte à la hauteur de 4 m. 81 c., mesure prise à l'écluse de la citadelle. Elle s'élève à la hauteur de 6 m. au plus à l'entrée du chenal.

C'est sans contredit le port le plus favorablement situé pour la communication de l'Angleterre avec la France, parce que le vent de la partie de l'Ouest, qui est le rhumb dominant de ces parages, joint au courant de flot; portent naturellement les vaisseaux de Douvres sur Calais. Par une raison toute contraire, Calais, sous le vent de Douvres, perd tous ces avantages pour le passage de France en Angleterre. Dans cette circonstance, les vaisseaux obligés de louvoyer (2) pendant un très-long tems pour venir prendre le vent hors du détroit, et se diriger ensuite sur Douvres, parcourent avec beaucoup de lenteur une distance infiniment plus grande que celle de Calais à Douvres. Le tems employé pour ce trajet est ordinairement, dans cette circonstance, de 3 h. 50 m. décimales, quelquefois d'une journée et plus quand le vent est forcé; il arrive même que la violence du vent s'oppose à la sortie des vaisseaux hors du premier de ces ports.

Le surplus de cette partie est bordé de dunes jusqu'au territoire de Sangatte, se dirigeant de l'Est- $\frac{1}{4}$ -Nord-Est à l'Ouest- $\frac{1}{4}$ -Sud-Ouest: le reste est défendu par des digues anciennement construites.

Sangatte est un village couvert au Sud par la montagne du Blanez. Une cinquantaine de maisons sur le bord de la mer, sont placées sur deux lignes principales faisant face au Sud-Ouest. Des marins, vivant du produit de leur pêche, habitent ces maisons. Le reste du village est composé d'un autre groupe à quelque distance au Nord du premier, et de plusieurs fermes disséminées dans l'intérieur des terres.

Un banc de sable nommé le *Grand Ridin* ou *Rhyden* s'étend dans la mer le long de cette partie de côtes, à la distance de 7 kilomètres et demi du côté de Waldan, et de 3 kil. 750 m. du côté de Sangatte, où il se termine vis-à-vis l'extrémité occidentale de ce village.

(1) En 1757, l'ingénieur ordinaire à Calais, le Sieur Bois-Forest, trouva la distance du fort Risban à la plus grosse tour du château de Douvres, de. . . . 21,353 to.

La même distance, prise par MM. Picard et Delahire, est de. . . 21,369 to. } 42,722 to.

La distance moyenne est donc de. 21,361 to.
à laquelle joignant 180 to. pour la distance du Risban à Calais, on a 21,541 to. ou 4 myr. 1970 m. entre Calais et Douvres.

(2) Louvoyer, c'est courir tantôt d'un bord, tantôt de l'autre.

Le nom même de Rhyden signifie *Banc de Sable*, du mot celtique *Rhydan*, qui désigne la même chose.

Entre le grand Rhyden et Waldan, il y a un mouillage nommé la *Fosse de Waldan*. Son fond est vaseux : sa largeur est d'environ 700 mètres. Cette distance est à-peu-près celle de la côte au mouillage. On y trouve 26 à 28 mètres de profondeur d'eau à marée haute, et 21 à 24 mètres à marée basse. Cette dernière hauteur d'eau est celle qui se trouve sur le banc à marée haute : il n'y en a que 18 à 20 mètres à marée basse.

Entre le grand Rhyden et la côte en-avant de Calais, il y a le banc *des Têtes*, et un autre banc de forme triangulaire en-avant de Sangatte.

La rade de Calais, dont le fond est excellent, se trouve également entre le grand Rhyden et la terre. Il y a aussi un petit mouillage fort bon vis-à-vis le village de Sangatte.

La seconde partie de côte forme la coupe de la pointe du Blanez. C'est une falaise crétacée de 5 kilom. 200 m. de longueur, dirigée du Nord-Est au Sud-Ouest. L'opération du Sieur de Bois-Forest, faite en l'année 1757, sous les yeux du prince de Croy, pour déterminer la largeur du détroit du Pas-de-Calais, a donné pour distance entre le bas de cette falaise, prise à la hauteur de la maison du guetteur, à la plus grosse tour du château de Douvres, 18,266 to. équivalentes à 3 myr. 5590 m.

Le même ingénieur a trouvé la hauteur du rez-de-chaussée de la maison du guetteur du Blanez, au-dessus de la basse-mer, de 83 to. 1 pi. 11 po. (161 m. 72 c.) ; le sommet de la plus haute des Noires-Mottes, de 91 to. 5 pi. (178 m. 93 c.), et l'escarpement de la falaise vis-à-vis la maison susdite, de 65 to. 1 pi. 1. po. 6 li. (127 m. 01 c.).

En descendant le Blanez du côté du midi, on trouve, à un kilomètre de distance, un vallon fort étroit nommé le Cren d'Ecales (1). Environ 800 mètres en arrière de la côte, on aperçoit le petit village d'Ecales, qui s'étend sur la longueur du vallon. Le terrain, entre la côte et le village, forme une petite plaine assez fertile, dont les deux côtés en se relevant perdent beaucoup de leur valeur.

L'escarpement de la falaise en cet endroit est d'environ 110 m. de hauteur. La mer s'en éloigne de 1000 à 1200 mètres.

(1) CREN ou CRAN en celtique, signifie entailure, coupure. Les riverains de la côte septentrionale de cet arrondissement se servent de ce mot pour désigner un petit vallon ou coupure de la côte.

A la distance de 2 kilom. et demi du Blanez, on trouve le banc de roches nommé les *Quenocs* (1), qui est très-dangereux : les points les plus élevés de ces roches ne sont couverts que de 2 m. 50 à 3 mètres d'eau dans les basses-marées des sizigies. La crête de la plus haute est au sommet de l'angle, formé par deux lignes dont l'une passe par les deux Noires-Mottes de l'Est, et l'autre par le clocher d'Audinghen et une dune de sable dans le S.-O. de la tour de Wissant. Entre les *Quenocs* et la terre, il y a d'autres roches appelées le *Haut-Fond*, dont la sommité se trouve dans l'alignement des deux Noires-Mottes de l'Est.

La troisième partie de côte, comprise entre le pied du Blanez et la naissance du Grinez, forme l'anse dite de Wissant, dont la courbure offre un développement de 6 kilomètres avec un renforcement d'un kilom. 50 en arrière des caps. En cet endroit, la côte est plate et bordée de dunes s'élevant de 7 mètres au-dessus du sol des marais de Tardinghen, qui sont au-delà de ces dunes. Le fond des marais est un lit de sable mélangé de terre noire compacte, de 4 mètres d'épaisseur, assis sur un banc de galets de 60 à 70 centimètres d'épaisseur, reposant sur un tuf mêlé de coquillage.

Au pied du coteau vers l'Est, et sur les sables qui ont couvert le terrain, on voit les hameaux de St.-Pol et d'Etrouannes (2), à quelque distance de la ferme de *Wrimet* (3) : ensuite le village de Wissant, à l'Ouest de la ville ensevelie sous les sables. Les fermes du *Chatelet*, du *Flot* et de *Guiptun* (4) occupent la partie occidentale du terrain au-delà des dunes.

Plusieurs ruisseaux ou *Rus* (5), comme on les nomme dans cet endroit, traversent les dunes, de distance en distance, pour aller se perdre à la mer. On y remarque les *Rus de St-Pol*, celui de *Langlais*, le *Ru du Nain*, le *Ru des Anguilles* et celui de *Guiptun*.

(1) *KENOCQ* en celtique désigne l'assemblage ou la réunion de plusieurs choses, ce qui caractérise la nature des roches formant les *QUENOCs*, qui sont des masses rassemblées, mais non des bancs continus.

(2) *ETROUANNE*, anciennement *STRONAS*, désigne la pointe du Blanez, car *STROAN* en celtique signifie *NEZ*, *POINTE*. Le hameau sous le Grinez se nomme aussi le *NEZ*.

(3) *Wrimet* rappelle le souvenir de quelq'ancien fort dans les environs de la ferme. *WAR*, forteresse, *MET*, ancien.

(4) *Guiptun* paraît avoir été l'emplacement d'une écluse, *GUIP* désignant une ouverture, et *TUN* un arrêt, une retenue, une digue.

(5) *Ru* est un vieux mot français qui signifie ruisseau.

En avant de l'anse est le *Banc-à-Laine*, qui s'étend le long de la côte, depuis le cap Grinez jusques vers Wissant. Son extrémité occidentale n'est éloignée des épaulards que de 200 mètres. En 1776, entre le Banc-à-Laine et les épaulards, l'espace était d'environ 800 m. de largeur, en une seule passe; maintenant le banc est rapproché de terre, et la mer s'est ouvert un passage à travers les sables, de sorte qu'il se trouve à présent deux passes en cet endroit: la seconde est plus large que la précédente, mais elles ont toutes deux de 5 à 6 mètres de profondeur d'eau en basse-mer de sizigie. Ces passes ne sont praticables qu'avec un vent favorable, car elles n'offrent point d'espace pour louvoyer.

Du côté occidental, le sommet du Banc-à-Laine découvre à toutes les marées. En 1776, cette sommité ne découvrait que la hauteur de 2 mètres dans les basses-marées de vives eaux, maintenant le sable s'élève de trois mètres au-dessus de la laisse de basse-mer des sizigies. Le côté du banc vers Wissant ne découvre point, mais les brisans indiquent sa position.

La rade est abritée par le Grinez et par le Blanez, depuis l'Est jusqu'au Sud-Ouest par le Sud. Vers le tems du plein, la mer devient très-forte par un vent de Nord-Est; mais à mer-basse, la mer y est calme, parce que le banc rompt la lame.

La mer s'élève de 8 mètres 23 au-dessus des basses-eaux dans les sizigies: son élévation n'est que de 5 mètres 62 dans les quadratures. Dans les moyennes vives-eaux, elle monte de 6 mètres 80 près la tour de Wissant. Ces hauteurs varient suivant la force et la direction des vents.

L'établissement de la baie, à l'embouchure du ruisseau des Anguilles, est de 4 h. 82 m., 64 s. déci., (11 h. 35 m.) Dans l'intérieur de la baie, le jusant cesse 1 h. décimale après que le courant de flot est établi dans le détroit; mais le courant d'Ebe se manifeste dans l'anse derrière le Grinez, dans l'endroit appelé le Trou-du-Nez, au même instant qu'il se fait sentir au large, à moins que les vents ne s'y opposent.

Le courant de flot, plus fort que celui d'Ebe, parcourt un kilomètre et demi dans 42 minutes décimales: dans la rade il augmente en vitesse en gagnant le large. A 2 kilomètres 800 m. de distance, il parcourt 8 kilomètres dans le même temps.

Depuis la pointe de la Courte-Dune, extrémité occidentale de l'anse de Wissant, jusqu'à l'entrée du village d'Audresselles, la côte présente un escarpement de 6 kil. 600 m. de longueur développée. Cet escarpement met à

découvert l'intérieur de la falaise. On y remarque des bancs de pierre dure et de tuf de différente espèce, ayant depuis trois décimètres d'épaisseur jusqu'à un mètre et au-delà. La carte de l'académie appelle cette falaise Côte-d'Antifer.

La plage en-avant est couverte de roches sur une très-grande partie de sa longueur, et l'on nomme cette lisière le banc des Epaulards. Ces roches attestent l'existence d'un prolongement de la falaise que l'infiltration des eaux, l'effort continuél des vagues, et quelque cataclysme ont englouti dans la mer (1).

Parmi les roches des Epaulards, on en distingue une qui ne couvre que quand la mer est à moitié montée, et découvre 3 heures avant qu'elle ne soit tout-à-fait basse : on peut en approcher à la longueur d'un câble et même plus près sans crainte ; il y a beaucoup d'eau au pied.

Cette partie de côte se trouve sur plusieurs directions très-distinctes. La première, en partant de l'extrémité de l'anse de Wissant, court de l'Est-Nord-Est à l'Ouest-Sud-Ouest sur un kilomètre de longueur développée. 800 mètres en-arrière de la pointe de la Courte-Dune, on voit le hameau de *Floringzelle*, c'est-à-dire, jolie habitation, de FLOUR, joli, et SELLE, habitation, dont on a fait Zelle. Sous le Grinez même est le hameau du *Nez* ou le *Trou-du-Nez*, habité par des pêcheurs. A la gauche du hameau, vers le haut de la pointe du Grinez, est une redoute à quatre bastions, construite en maçonnerie par les anglais en l'année 1545. Cet ancien fort était protégé du côté Sud-Ouest par un camp retranché, formé sur un beau plateau qui domine tous les environs et sur lequel est établie la maison du guetteur, 65 mètres au-dessus du niveau de la basse-mer.

De la pointe du Grinez jusqu'au crique nommé le *Cren-aux-OEufs*, derrière une petite pointe nommée l'*Ecoute*, la côte se dirige du N.- $\frac{1}{4}$ N-E., au S.- $\frac{1}{4}$ S-O., sur une longueur de 2 kilomètres et demi, avec escarpement de 30 mètres de hauteur réduite. On trouve ici un petit ruisseau nommé le *Ru-de-Quelle*.

Du Cren-aux-OEufs jusqu'à Audresselles, la falaise court du N.- $\frac{1}{4}$ N-O. au S.- $\frac{1}{4}$ S-E., sur 3 kilomètres de longueur. Cette portion de côte formant une espèce de rentrant, s'appelle anse St.-Pierre. Elle prend naissance à la pointe

(2). L'inclinaison des bancs de roche formant les Epaulards, ne laisse aucun lieu de douter que la destruction de cette pointe ne soit l'effet d'un bouleversement, puisque l'inclinaison de ces bancs est presque verticale.

du *Camberlyn*, au Sud du *Cren-aux-OEufs*, qui tire son nom du celtique *Berlyn*, pierre à aiguiser, et *Cam*, pointe. La petite gorge suivante se nomme le *Cren-Poulets*; la seconde *Cren-Monsieur*, la troisième *Cren-Mamselle*. La *Pointe-des-Pichonnets* ou des *Petits-Poissons* (1) est la partie saillante au Sud du *Cren-Mamselle*. La pointe du *Corbet* ou du *Corbeau* (2) forme la branche septentrionale d'un vallon dans lequel se trouve le ruisseau du *Norda*. Enfin, la pointe d'Andresselles termine l'anse *St.-Pierre* du côté du Sud. L'escarpement de la falaise diminue insensiblement et finit à l'extrémité méridionale de cette anse. La plage en-avant est couverte d'un sable marin mêlé de débris de coquilles; et dans plusieurs endroits, principalement vis-à-vis les parties saillantes de la côte, les roches se prolongent dans la mer jusqu'à un kilomètre et demi de distance.

D'Andresselles jusqu'à la pointe nommée la *Crèche*, la côte forme une courbure nommée l'*Anse St.-Jean*, laquelle a 8 kil. et demi de développement sur plusieurs directions. La première de 2 kilom. de longueur, court du N.- $\frac{1}{4}$ -N.-O. au S.- $\frac{1}{4}$ -S.-E., depuis Andresselles jusqu'à *Ambleteuse*. Cette partie de côte est bordée de dunes coupées perpendiculairement par deux petits ruisseaux qui vont se perdre à la mer. Celui du côté d'Andresselles est le ruisseau *del Dune*, c'est-à-dire, de la *Dune*. L'autre, du côté d'*Ambleteuse*, se nomme le ruisseau du *Caté*, (du château).

La baie d'*Ambleteuse*, qui est à la suite de cette partie, a 600 mètres environ d'ouverture, et se présente au Sud-Ouest. Le contour de la baie est bordé de sables formant des dunes très-élevées, sur un développement de 13 à 1400 mètres, qui se réduit dans le fond à un passage de 150 à 200 mètres de largeur, servant de débouché à la rivière de *Slacq*.

De la pointe méridionale de la baie d'*Ambleteuse* jusqu'à la montée des *Haguettes* (3), la côte se dirige du Nord au Sud sur une longueur de 1550 mètres. Elle est aussi bordée de dunes, et la plage en-avant est unie et sablonneuse.

(1) On dit *PICHON* en langage du pays pour *POISSON*, et *PICHONNET* est un diminutif.

(2) *CORBET*, en vieux français, signifie *CORBEAU*.

(3) *HAGUETTE*, en langage Boulonnais, est une petite jument servant de monture. Ce nom vient du vieux mot français *HAQUET*, petit cheval, dérivé du celtique *HACHAI*, qui désigne un cheval qui va l'amble, qui a le pas doux.

Depuis

Depuis la montée des *Haguettes* jusqu'à l'embouchure du Wimereux, la côte reprend la direction du N.- $\frac{1}{4}$ -N.-O. au S.- $\frac{1}{4}$ -S.-E., avec escarpement. Cette partie, de 2 kil. de longueur, présente, à son origine du côté septentrional, une pointe dite *des Oies*, qui s'avance de 100 à 150 m. dans la mer. Environ un kil. au-delà de la pointe des Oies, on trouve celle *des Rochettes* ou des *Rocriaux*, formant aussi sur la côte une saillie de 100 à 150 mètr. de longueur.

L'embouchure du Wimereux, faisant face à l'Ouest, a 200 mètres de largeur à l'alignement de la falaise. Cette largeur diminue et se réduit à 25 mètres, à la distance de cent mètres du débouché (1).

La portion suivante jusqu'à la montée de *Grèves*, forme une lisière de dunes de sable de 900 mètres de longueur, courant du N.-E. au S.-O.

La dernière partie de l'anse St.-Jean, à partir de la montée de *Grèves* jusqu'à la pointe de *la Crèche*, a près d'un kilomètre de longueur développée, également dans la direction du N.-E. au S.-O. La configuration de la pointe qui termine cette anse offrant un creux en forme de berceau, a fait donner à ce lieu le nom de *Crèche*. C'est ici que la nature a mis en évidence les preuves irrécusables du bouleversement qui, sans doute, a détaché l'île britannique du continent des Gaules. C'est ici que le philosophe peut, d'un côté, voir et contempler le phénomène le plus beau et le plus étonnant de la planète que nous habitons, et de l'autre, se faire une idée de la texture intérieure de ce globe terraque.

De la pointe de *la Crèche* au cap d'*Alpreck*, la côte forme une grande courbure très-renfoncée nommée l'anse de Boulogne. Son développement d'un myr. 900 m., court sur trois directions; savoir :

La première du N. au S., à partir de la pointe de *la Crèche* jusqu'à la jetée du Machicoulis à l'entrée du port de Boulogne, a de développement 2 kil. 160 m.; l'escarpement de cette partie est très-considérable, sur-tout à son extrémité vers le port, où la crête de la falaise est de 69 m. au-dessus du niveau de la basse-mer.

La largeur du vallon de *la Liane*, faisant face au N.-O., a 860 m. d'ouverture entre l'extrémité orientale de la jetée du Machicoulis et la pointe dite du *Châtillon*. En arrière de cette ligne sont tous les ouvrages du port de Boulogne.

Ce port est au Sud du détroit. Sa position, relativement à *Douvres*, est

(1) C'est ici le séjour d'Orphée ou d'Amphion!..... Depuis la rédaction de cet article, les déserts de Wimereux sont transformés en un port de mer rempli de bâtiments qui attendent l'ordre d'appareiller. Une ville populeuse a remplacé ces dunes de sable qui menaçaient le pays d'une invasion prochaine.

S.-S.-E.-2°.-S.-E. La distance entre ces deux lieux est de 25,200 to. ou 4 myr. 9116 m.; son établissement, c'est-à-dire, l'heure de la pleine mer des sizigies est de 5 h. 21 m. 15 sec. décimales (11 heures); et dans cette circonstance, l'eau s'élève jusqu'à la hauteur de 5 m. 66 dans l'intérieur du port, et de 9 m. à l'entrée du chenal.

Un banc de sable nommé le grand *Baas*, courant du N.-N.-E. au S.-S.-O. prend son origine par le travers d'Ambleuse à 4 kilom. de la côte, dont il s'éloigne jusqu'à un myr. 3 kil. par le travers de Dannes. Ce banc s'élève dans plusieurs endroits jusqu'à 5 m. 32 c. m. au-dessous du niveau des plus basses-mers de vives-eaux.

Entre ce banc et la terre est une rade foraine, dont la majeure partie, depuis Boulogne jusqu'à Ambleuse, est sous le vent régnant, et l'autre partie, depuis Boulogne jusqu'au rocher de l'Inheurt, est au vent du port. On peut rassembler dans cette rade les flottes les plus considérables. Elle est couverte des vents d'amont, depuis le N.-N.-E. jusqu'au S.-S.-E., passant par l'Est.

Le port de Boulogne, par sa position, est celui qui, pour le passage de France en Angleterre, offre le plus d'avantages réunis.

D'abord, la mer y étant pleine beaucoup plutôt que dans les ports plus septentrionaux, les voyageurs qui arrivent de l'intérieur de la France, y trouvent économie de tems et de numéraire, et les agens diplomatiques, une célérité bien précieuse dans certains cas.

De plus, la direction favorable des vents dominans, jointe au courant de flot, rendent la traversée la plus courte et la plus prompte possible. Le tems moyen, pour se rendre de Boulogne à Douvres, est ordinairement de 1 h. 35 m. décimales. (3 h. et demie.)

Nous avons fait voir dans la seconde partie de la première section, combien la jetée construite en 1739, 1740 et 1741, sur les ruines de la Dunette, avait contribué à la formation des dunes de sables qui obstruent maintenant l'ancienne direction de l'entrée du port. La mauvaise disposition de cet ouvrage occasionna encore la formation d'un banc de sable vis-à-vis la nouvelle entrée, et cette barre parvint à une telle hauteur que les bateaux pêcheurs même, pouvaient à peine passer par-dessus, au moment de la pleine mer. Chaque jour le chenal changeait de direction, et cette circonstance exposait singulièrement les vaisseaux qui se présentaient pour entrer dans le port.

Une violente tempête, qui eut lieu les 15 et 16 Novembre 1769, ayant extrêmement grossi le cours de la Liane, cette rivière s'ouvrit un passage

à travers le banc : cet événement imprévu donna l'idée de fixer le chenal dans la direction que la nature venait d'indiquer, et l'on proposa en conséquence la construction de deux lignes de fascinage. Cet ouvrage fut commencé en l'année 1773 et continué en 1774. On fit d'abord la ligne vers l'Est, à partir de la tête de la petite jetée, parce qu'elle était la plus urgente pour maintenir le chenal dans la nouvelle direction, et lorsqu'elle fut amenée au point où l'on crut devoir la terminer, on se proposa d'entamer la seconde ligne à l'Ouest. On délibéra de nouveau sur cet objet, et après un mûr examen du local, on s'aperçut que la seconde ligne pourrait nuire considérablement à la navigation du port, et l'on proposa de la remplacer par un épi en fascinage derrière la jetée de l'Ouest dans la direction de l'Ouest 15 degrés Sud, formant un angle de 55 degrés avec la ligne de fascinage déjà construite, et dans la direction du N.-O. 5 degrés Ouest. Cet épi se serait trouvé à-peu-près dans la direction des courans et des vents régnans, et par conséquent n'aurait pu empêcher les sables d'arriver à l'embouchure du port et d'y former un barrage : cette réflexion fit encore rejeter le nouveau projet, et l'on prit le parti d'appliquer les fonds destinés à cet objet au rehaussement du fascinage de l'Est, et par ce moyen l'on détermina le lit du chenal qui n'a point changé de direction jusqu'à ce jour.

En 1782 et 1783, on construisit une partie de quai en charpente, que l'on se proposait de conduire jusqu'à la jetée du Pidou. En 1790, on reprit ce projet, et l'on fit un bout de quai en maçonnerie en s'appuyant sur la jetée, mais tous ces travaux partiels et sans liaison, sans cohérence entr'eux et les localités ont été abandonnés peu de tems après avoir été entrepris.

Depuis la pointe du *Châtillon* jusqu'au cap d'*Alpreck*, la falaise très-escarpée court du N.-E. $\frac{1}{4}$ -N. au S.-O. $\frac{1}{4}$ -S. sur une longueur développée de 4 kilomètres 200 mètres. Vers le milieu de cette distance, on voit les restes d'une ancienne redoute placée sur le bord de la falaise, et dont la moitié est écroulée dans la mer. Cette redoute se nommait le fort de Coupe, peut-être parce que le vallon du *Portel* dont elle est voisine, forme une espèce de cuve ou de coupe. 400 mètres plus loin vers le Sud, on découvre le hameau du *Portel* (petit port), peuplé de marins. Les maisons basses et rassemblées de ce hameau, où l'on ne trouve aucun ombrage, présentent un groupe très-intéressant. L'embouchure du ruisseau qui le traverse forme un crique où les pêcheurs retirent leurs bateaux lorsqu'ils ne vont point à la mer. Les roches de l'*Hourt* et de l'*Inheurt* s'étendent en avant du *Portel*.

Sur le sommet et vers l'extrémité de la pointe d'Alpreck, il y a un bâtiment qui sert de logement au guetteur placé en cet endroit. Il a été construit en 1758.

Du cap d'Alpreck jusqu'à l'extrémité de la falaise, au lieu nommé la *Montée des Chevaux*, la côte escarpée se dirige du N.- $\frac{1}{4}$ -N.-O. au S.- $\frac{1}{4}$ -S.-E., sur une longueur développée de 3 kilomètres 600 mètres.

Le premier objet que l'on découvre sur cette partie de côte, à la distance d'environ 650 mètres de la pointe d'Alpreck, c'est une petite gorge dite de Ningle, à cause du voisinage de la mer, (*Nin*, en celtique, signifie flot.) 630 mètres plus loin est le cap Reullio ou Reullio, c'est-à-dire, le cap caverneux, (*Rhwil*, en celtique, signifie caverne) : cette dénomination lui aura été donnée sans doute à cause des cavités pratiquées dans la falaise, par les éboulemens qui s'y opèrent journellement. Vient ensuite le ruisseau de Reullio, 650 mètres au-delà de la pointe de même nom; ensuite le long de la côte, et dans les éboulemens mêmes de la falaise, le hameau d'*Equyhen*.

Le nom d'*Equyhen* paraît dériver d'*Ekichen*, mot celtique, signifiant auprès, proche; et certainement on ne peut rien de plus près de la mer que les habitations de ce hameau. Elles sont pour la plupart construites dans les débris de la falaise.

On appelait ce hameau la *république d'Equyhen*, parce que les habitans en étaient si pauvres qu'on ne pouvait tirer d'eux aucune contribution, et qu'ils vivaient dans leurs chaumières, dans une indépendance semblable à celle des *Castors* et des *Loutrés*, auxquels on peut les assimiler à cause de leur position.

En général, la plage, depuis la pointe du Châtillon jusqu'à la montée des Chevaux, est bordée de roches qui deviennent plus rares du côté septentrional, à cause des pierres que l'on tire continuellement de cette côte pour la construction des bâtimens de la Basse-Ville de Boulogne.

Enfin, depuis l'extrémité de la falaise à la montée des Chevaux; jusqu'au *Rieu* ou *Riu de Bronne*, la côte est plate, bordée de dunes de sable, sur 9 kilomètres 750 mètres de longueur, et elle se dirige du N.-N.-O. au S.-S.-E.

Bron ou Born, en celtique, indique une séparation, une limite; le ruisseau de Bronne sépare le village de Danes de celui de Camiers. C'est maintenant la limite de l'arrondissement communal de Boulogne du côté du Sud.

Quelques autres petits ruisseaux traversent les dunes pour s'ébuler dans

le mer. Le mont *St-Frioux*, assez élevé, et qui est à présent couvert de sable, est vers l'extrémité de cette dernière partie, presque dans le milieu des dunes.

§ III. Personne n'ignore que le commerce des pays septentrionaux et celui de l'Angleterre, se fait par le détroit du *Pas-de-Calais*; que la majeure partie des approvisionnemens de la marine anglaise arrive par ce débouché dans les chantiers et les arsenaux de *Portsmouth* et de *Phimouth*; que tous les jours des flottes nombreuses et richement chargées passent, à la vue des côtes et sous le canon même de la pointe du *Grinez*, pour aller porter dans tous les coins du globe les productions commerciales des anglais; que c'est dans la fameuse rade des Dunes, que toutes les flottes se rassemblent, et que, s'il existait des ports militaires dans ces parages, le trident orgueilleux que ces insulaires promettent avec insolence sur toutes les mers, tomberait nécessairement de leurs mains.

La liberté de la navigation, en général, et l'intérêt de la France en particulier, réclament, de la manière la plus instante, l'établissement de ces ports libérateurs; mais avant de les proposer, il convient d'examiner si les localités le permettent.

Des ports de la nature de ceux dont il s'agit doivent être placés de manière à dominer sur le port de *Douvres*, sur la rade des Dunes et sur le détroit. Il faut qu'ils aient une connaissance parfaite de tous les mouvemens qui s'opèrent dans ces lieux; qu'ils aient aussi l'avantage du vent régnant, et qu'ils se trouvent à proximité de la côte d'Angleterre et du détroit.

Des vents régnant de la partie de l'Ouest, les courans de flot qui suivent la même direction, l'instant du plein arrivant plutôt à l'occident du détroit que dans la partie orientale; enfin, la plus grande élévation des marées du même côté occidental du *Pas-de-Calais*, tout indique naturellement que les ports en question doivent être placés ou dans le détroit même, ou à l'Ouest de ce canal.

Or, il se présente dans le détroit un emplacement dont la position unique et prépondérante mérite toute l'attention du Gouvernement. C'est l'anse de *Wissant*, placée à la tête d'un promontoire qu'on peut appeler *Boulonnais*; puis qu'il se trouve au milieu de la côte de l'arrondissement communal de *Boulogne*: il est exactement le plus rapproché de l'Angleterre. Les pointes du *Grinez* et du *Blanc*, à sa gauche et à sa droite, lui donnent la connaissance immédiate de tous les mouvemens qui s'opèrent dans la Manche, dans la mer du Nord, et jusques dans la rade des Dunes. Un mouillage existe entre la terre

et le *Banc à Laine*, qui couvre à peine dans les basses-marées, de sorte qu'en relevant ce banc on aurait une rade capable de rivaliser avec celle des Dunes.

Pour rétablir le port de Wissant, il suffirait de creuser le bassin naturel formé d'un côté par les dunes, et de l'autre par les terres élevées qui bordent les communaux de Tardinghen, opération très-aisée dans un terrain relevé par le dépôt des eaux qui ont séjourné dans ces prairies. Les terres provenant des déblais pourraient être placées sur les dunes pour en fixer les sables mobiles, ce qui produirait le double avantage d'utiliser le terrain en le rendant susceptible de culture et de plantations, et d'abriter le port contre les vents du large, en relevant le sol de ce côté. (V. pl. II.)

On pourrait maintenir la profondeur du chenal en détournant les eaux des ruisseaux de Guiptun et de Wissant, pour les réunir à celui qui coule dans la longueur des communaux de Tardinghen, pour ne former qu'un seul lit qui s'écoulerait dans celui du chenal.

Rien n'empêcherait après cela de traverser une partie du port par des retenues pour en former un bassin qui tiendrait les vaisseaux continuellement à flot, et dont le jeu des écluses servirait à nettoyer le port et le chenal.

Telles sont à-peu-près les bases du travail qu'exigeraient la restauration du port *Ilius*. Une étude approfondie de la nature du terrain, un examen réfléchi du local et des circonstances nautiques qui lui sont particulières; des nivellemens, des sondes, et toutes les opérations préliminaires en pareil cas mettraient à portée de combiner les travaux à faire pour amener au point de perfection un ouvrage digne de l'émule de César, et qu'il n'appartient qu'à lui seul d'entreprendre et d'exécuter.

Huit kilomètres et demi au-dessous de l'anse de Wissant, et, pour ainsi dire à l'entrée du détroit, est la baie d'Ambleteuse, malheureusement trop endommagée par les sables.

En 1680, Louis XIV qui connaissait toute l'importance d'un port au vent et à proximité du détroit du Pas-de-Calais, se rendit à Ambleteuse, accompagné du Ministre de la guerre M. de Seignelay, et du Maréchal de Vauban, pour examiner la situation de cet ancien port. Le résultat de cette reconnaissance fut que le principal avantage que ce port offrait, « c'est qu'il était le seul » de la Manche d'où l'on pouvait sortir d'un vent de Nord; que la mer ne s'en éloignait que de 400 toises, ce qui pouvait lui procurer plus d'eau et de commodités qu'à tous les ports voisins, même celui de Dunkerque, d'où la mer se retirait à plus de 1000 toises, et l'on décida en conséquence qu'il

» pouvait être mis en état de recevoir des vaisseaux de 36 à 40 canons.
 » Aussitôt les ordres furent expédiés pour y travailler. »

« On y travailla effectivement pendant cinq années ; dès-lors le port fut
 » amélioré , et pendant la guerre de 1690 , on voit qu'il servit de refuge à
 » des vaisseaux de 30 à 40 canons qui y conduisirent beaucoup de prises ;
 » mais , sous le prétexte spécieux que les écluses ne produisaient point leur
 » effet pour le nettoisement du port , attendu que la rivière avait à parcourir
 » un canal long et tortueux , qui rompait l'effort de l'eau et amortissait les
 » chasses , on interrompit ce travail en convenant cependant qu'on aurait pu
 » remédier au mal en redressant le canal de la rivière jusqu'au port , et en
 » faisant une seconde écluse pour former un bassin avec une retenue d'eau
 » plus près de la mer. » ce qui prouve que la véritable cause de l'interruption
 de travaux si coûteux n'était point de nature à être mise au grand jour.

En 1702 , M. de Chazelle , de l'académie des sciences , ayant avancé que les galères pouvaient rester à sec sans inconvénient , on envoya , pour en faire l'expérience , deux galères qui restèrent quinze jours dans le port d'Ambleteuse. Après ce tems , de nouvelles raisons de circonstances firent rentrer les deux galères dans le port de Dunkerque , où probablement elles furent d'une plus grande utilité qu'à Ambleteuse.

Malgré l'abandon du port d'Ambleteuse , il ne fut cependant point entièrement négligé : l'écluse de Slacq fut soigneusement réparée , et l'on y entretint un éclusier jusques vers l'année 1762 que ce port fut distrait du département de la guerre pour être remis à celui des finances.

Depuis cette époque , il a encore attiré en divers tems l'attention de plusieurs personnes de mérite , et même du Gouvernement. M. de Courtenvaux l'a visité en 1767 , et en a fait dresser un plan de projets par un Ingénieur géographe nommé Oranne , qui était avec lui sur la frégate l'Aurore. M. Grant , employé dans l'état-major , a aussi formé des projets pour ce port dans le même tems.

En l'année 1777 , M. de Maillebois s'y est aussi transporté et y a fait faire quelques opérations. En l'an trois de la République Française , le Gouvernement a nommé une commission chargée de lui fournir des plans et des projets pour la restauration de ce port.

La baie de Boulogne , à un myriamètre et demi du détroit , également situé au vent de Douvres et de la rade des Dunes , offre des avantages inappréciables pour l'établissement d'un port militaire : le principal et celui qui mérite la plus grande considération , est sa position , qui est telle que les sables qui ont envahi

et perdu sans ressources tous les ports environnans, n'auraient jamais pénétré dans ce local, si des ouvrages construits mal-à-propos et dans des directions désastreuses, n'eussent occasionné soudainement la destruction des digues naturelles qui en dirigeaient l'entrée. On a fait voir, dans la première section, que jusqu'à cette époque fatale, le port de Boulogne avait été reconnu pour le meilleur de l'Océan; depuis lors, les sables n'ont endommagé que la partie orientale de la baie qui se trouve sous le vent dominant; l'autre côté est resté intact; preuve évidente que des travaux dirigés dans le sens indiqué par la nature, produiraient indubitablement des résultats conformes à ses vues primitives.

On objectera sans doute que des vaisseaux qui sortent d'un port, doivent nécessairement trouver une rade sûre et abritée pour y tenir à l'ancre pendant les plus fortes tempêtes jusqu'au moment de mettre à la voile, et que dans l'état actuel des choses, la rade de Boulogne n'offre point d'abri contre les vents du large qui soufflent souvent avec beaucoup de violence.

En conséquence de ce fait, il est essentiel de faire remarquer que si la rade de Boulogne n'est que foraine, il est cependant facile de l'abriter du côté des vents régnans. On a vu dans le paragraphe précédent que le banc du *Baas*, qui s'étend depuis le travers d'Ambleteuse jusqu'à la hauteur de Dannes, s'élevait considérablement. A marée basse, il n'y reste que de 5 mètres et demi à 13 mètres et demi de hauteur d'eau. Cette circonstance jointe à celle du voisinage des carrières inépuisables de ce pays, et à la quantité de roches qui bordent les falaises, offrent des ressources bien précieuses pour construire, sur une portion de ce banc, une digue propre à former une rade qui deviendrait l'azile des bâtimens de toutes les nations. Ces vaisseaux, au lieu d'aller aux dunes, acheter l'hospitalité à prix d'or, viendraient mouiller paisiblement dans la rade de Boulogne, pour y prendre les objets nécessaires à leur navigation ultérieure, ou pour s'y réfugier pendant la tempête qui pourrait les surprendre dans le détroit (1).

Les ports dont on vient de faire l'énumération servirent aux Romains pour subjuguier les Bretons, et les contenir dans le devoir pendant une longue suite de siècles. Par leurs moyens, ces dominateurs du monde étaient les maîtres absolus du détroit des Gaules. C'est dans ces mêmes ports, et principalement

(1) Aucun port de la côte de cet arrondissement communal n'offre une rade abritée de tous vents; partout il faut que l'art vienne seconder la nature, et s'il faut établir une levée sur quelque banc celle que l'on construirait sur le *Baas* serait la moins dispendieuse, puisque les matériaux se trouvent sur les lieux; de plus, la rade aurait l'avantage du flot, des vents régnans, etc.

principalement dans celui de Boulogne, que, jusqu'à l'époque du 16^e. siècle, se firent les grands armemens de la France contre l'Angleterre. Ce qui a existé peut se reproduire encore. Pour rétablir ces lieux dans leur état primitif, il n'y a que des travaux à exécuter, et les Français, dirigés par le génie qui les a si souvent conduits à la victoire, sauront profiter des moyens que la nature a mis en leur possession, pour assurer la liberté des mers, et procurer la paix à toutes les nations.

Après le témoignage des faits, nous invoquerons celui des personnes éclairées qui ont examiné la matière sous tous les rapports.

M. Ferregeau, rapporteur de la commission chargée par le comité de salut public de l'examen du port de Boulogne, au mois de pluviôse an 3, termine son mémoire par le résumé suivant :

« Si l'on a suivi, dit-il, les développemens présentés dans ce mémoire, « on doit être convaincu de l'importance d'une position qui offre un local « spacieux, que les sables, si à craindre sur cette côte, semblent avoir « respectée ; d'une position d'où l'on est assuré d'avoir un port avec 30 et « 31 pieds d'eau à la tête des jetées, 24 et 25 sur les radiers des écluses, « et à proximité d'une rade capable de contenir l'armée navale la plus « redoutable, mouillée près de terre sur un sable fin et d'une bonne tenue ; « une position qui serait l'azile de toutes les flottes marchandes, le centre « des relations du Nord et du Midi, le point de station, l'appui de nos « forces maritimes ; qui nous rendrait les maîtres d'un détroit que traverse « une partie des richesses des deux Indes ; par lequel s'approvisionnent « les chantiers et les arsenaux de Portsmouth ; d'une position, enfin, d'où « nous pouvons porter avec sûreté cent mille hommes aux portes de « Londres ».

Le général Cafarelli-Dufalga qui, en l'an 6, vint faire la reconnaissance des ports de la côte maritime des départemens du Nord et du Pas-de-Calais, ne parlait de cette baie qu'avec l'enthousiasme d'un ardent ami de son pays. C'était, selon ce héros français, l'endroit le plus favorable, non-seulement pour une expédition contre l'Angleterre, mais encore pour anéantir le commerce despotique de cette île ambitieuse.

A la même époque, le général *Bonaparte* vint reconnaître lui-même ces lieux que *César* désigne comme les plus commodes pour un armement dirigé contre l'Angleterre, en même-tems qu'ils se trouvent les plus rapprochés de ce pays, et la campagne de l'an 10 a fait voir que le héros de la France,

comme celui de l'ancienne Rome, avait observé que c'est de la côte hollandaise qu'il faut appareiller pour aller conquérir la paix sur les bords de la Tamise.

Enfin, la célèbre et mémorable expédition qui se prépare, sous les auspices les plus heureux, confirmera pour jamais cette vérité incontestable.

C H A P I T R E I I I .

Rivières , Canaux , Watergangs , Fontaines , etc.

L'OBJET de ce chapitre est de faire connaître les lieux d'où les rivières et leurs affluens, les canaux, etc., prennent leur origine; ceux où ils aboutissent; leur cours, les endroits qu'ils fertilisent, leur utilité, les dommages qu'ils peuvent occasionner par leurs débordemens, et les moyens de les prévenir en indiquant les causes qui les produisent. Il est aussi destiné à donner connaissance des fontaines qui servent aux besoins journaliers des habitans du pays, des sources d'eau minérale qui sont de quelque utilité dans certaines maladies, et généralement des sources qui pourraient être employées à former des irrigations dans les endroits qui en sont susceptibles.

Pour plus de clarté et de précision, on suivra ici l'ordre topographique établi précédemment, et l'on commencera par le territoire du bas-pays, dont le système hydraulique offre une branche des plus utiles et des plus intéressantes de l'administration.

Le peu d'élevation du sol de cette division topographique l'expose à des inondations qui souvent empêchent la culture de ce terrain précieux, ou font regretter la perte des moissons abondantes à l'instant de leur récolte. Pour parer à cet inconvénient désastreux, on a ouvert des canaux et watergangs qui conduisent à la mer les eaux surabondantes du bas-pays, et qui les utilisent en les faisant servir au transport des productions territoriales et commerciales de ce même pays.

Le tableau suivant indiquera le nombre, les dimensions et la superficie des rivières, canaux et watergangs de cette division.

Nomb.	D É S I G N A T I O N .	Longueur.	Largeur.	Superficie.
1.	Canal de Calais à St.-Omer, entre l'écluse du Crucifix et le Pont à quatre branches.	m. 11787,79	19, m. 48.	m. 175186,56.
2.	Canal du Houlet	6692,75	15, 59.	104339,97.
3.	— de Marck	7579,26	15, 59.	118160,66.
4.	Watergang de Marck	7160,35	3, m. 90 et 1, m. 95.	20818,89.
5.	— du Plein fossé.	7462,35	4, m. 87 et 1, m. 95.	29515,78.
6.	Rivière d'Oye.	2000,00	7, m. 80.	15600,00.
7.	Watergang d'Oye	2000,00	2, m. 92 et 1, m. 95.	4863,00.
8.	Rivière de Balinghen jusqu'à sa rencontre avec le Canal de Calais à St.-Omer.	2143,23	1, m. 95.	4379,30.
9.	Canal de Winfil.	13482,90	9, m. 94. et 7, m. 80.	119297,32.
10.	Rivière de Guisnes.	6040,02	15, m. 59.	94044,81.
11.	Rivière de Hames.	7306,48	3, m. 90.	28465,82.
12.	Watergang de Laubanie.	2338,08	9, m. 94.	22777,45.
13.	— de la Calandrie.	3507,52	9, m. 94.	30369,94.
14.	Rivière de la Basse-ville	1033,65	3, m. 90.	4077,00.
15.	Watergang de Sangatte	3351,24	3, m. 90.	13059,12.
16.	Watergang du Haut-banc ou du Nouveau-banc.	5893,94	1, m. 30; 1, m. 95 et 2, m. 92.	28182,42.
	T O T A U X	79779,56	813438,04.

Le premier et le plus essentiel de ces canaux est celui qui établit une communication entre Calais, St.-Omer et Dunkerque. La portion de ce canal dépendante de l'arrondissement de Boulogne est conduite sur deux directions, l'une du S.-E. au N.-O., depuis le Pont à quatre Branches jusqu'à l'endroit nommé la tournée d'Ardres; l'autre du Nord au Sud jusqu'à l'écluse du Crucifix à l'entrée de Calais. La pente insensible de ce canal qui n'est pas de 15 centimètres sur la longueur totale des deux alignemens, était, avant les travaux de dessèchement commencés en 1777, la cause des débordemens occasionnés, sur-tout dans les mois brumaire et frimaire, par la surabondance des eaux pluviales qui s'y déchargeaient de toutes les terres contiguës à ce canal.

La rivière *du Houlet* (1), dont le nom exprime l'état ancien du terrain

(1) *Houl*, vague, flot: ce nom celtique s'est conservé dans la marine avec la même acception: *Houlez*, vague de la mer agitée par les vents. Le diminutif *Houlzet* désigne les petits flots qui parvenaient dans le bas-pays lorsque le terrain relevé et commençant à se garnir de végétation, empêchait la mer d'y rouler ses vagues en pleine liberté.

qui l'avoisine, prend son origine dans l'arrondissement communal de St.-Omer. Elle reçoit les eaux de la partie orientale de cette division, qu'elle traverse du Sud au Nord: elle se réunit ensuite au *Canal de Marck*, qui parcourt, de l'Est à l'Ouest, l'extrémité septentrionale de cette même division, sur un seul alignement, jusqu'à son débouché dans le canal de Calais à St.-Omer.

Le territoire compris entre les deux canaux précédents, se trouve coupé en divers sens par deux watergangs assez considérables, l'un nommé Watergang de Marck, du Sud ou du Vieux-Duc, communique en serpentant de la rivière du Houlet au canal de St.-Omer à Calais. Le second, est celui du Plein-Fossé: il cotoie la route de Calais à St.-Omer dans la partie orientale: sa direction est du S.-S.-E. au N.-N.-O.: son cours est gêné par le Watergang de Marck, inconvénient qui nuit beaucoup au dessèchement des terrains contigus à ce Watergang.

La rivière d'Oye, coulant de l'Est à l'Ouest, vient aboutir à celle du Houlet dans le village de Marck: elle sert au dessèchement des terrains adjacens: elle parcourt 2 kilomètres de longueur du territoire de cette division topographique.

Le Watergang dit du Nord, dans son cours tortueux, est assez parallèle à la rivière d'Oye. Il contribue aussi au dessèchement du territoire, et il va se jeter dans le canal de Marck.

La petite rivière de *Balinghen* qui se jette dans le contre-fossé du canal d'Ardres, commence à cette jonction le Watergang du Nouveau-Banc qui traverse le Bas-Marck.

Le canal de *Winfil* (1), après avoir traversé les communes de Vieille-Eglise, Nouvelle-Eglise, Offequerque, Guemps et l'île de la Cauchoise dans l'arrondissement de St.-Omer, entre dans celui de Boulogne, à sa rencontre avec le canal d'Ardres près le Pont à quatre Branches, traverse la partie de la commune de Marck appelée les Attaques, entre le canal de St.-Omer et le Watergang du nouveau banc, reçoit, près le canal de Guisnes, les eaux de ce Watergang, traverse le canal de Guisnes au moyen de l'écluse Carrée, construite en 1786, et va se rendre à l'écluse d'Asfeld près la citadelle de Calais, par le nouveau lit qui lui a été creusé à la même époque.

La rivière de Guisnes, formée des sources qui sont autour du bourg de

(1) WIN signifie eau, rivière: FIL ou MIL ganna. Cette dénomination paraît dériver de la couleur des eaux, lorsqu'elles sont chargées de limon lors des crues.

ce nom, va se réunir au canal de Calais à St.-Omer, à l'endroit nommé *la Tournée d'Ardres*. Elle coule du Sud au Nord.

La petite rivière de *Hames*, la plus occidentale du bas-pays, a sa direction du S.-S.-E. au N.-N.-O.

La rivière de la basse-ville de Calais flue de l'Est à l'Ouest : elle reçoit les eaux des terrains adjacens et fertilise les prairies environnantes.

Le watergang de Sangatte, l'un des plus utiles, rend à la culture les marais de ce village, ceux des Caillemottes (1) et toutes les basses-terres de ce canton.

Outre ces rivières, canaux et watergangs, qui sont des objets d'utilité publique, il se trouve encore dans le bas-pays un grand nombre de fossés que les particuliers ouvrent pour le service de leurs possessions rurales.

Cependant tous ces ouvrages de la nature et de l'art ne suffisent point dans certaines circonstances pour mettre les productions abondantes d'un territoire si gras, si fertile, à l'abri des ravages de l'inondation.

La disproportion qui se trouve entre les causes qui produisent la crue des eaux et les moyens de s'en débarrasser, exigent des travaux considérables qui doivent être le résultat d'une étude approfondie du local, de la combinaison et de l'équilibre parfait des intérêts agricoles et commerciaux du pays.

Pénétré de cette vérité, le gouvernement se fit rendre un compte exact de l'état des lieux, des travaux qu'il convenait de faire pour procurer aux eaux du Calais, de l'Ardresis et du Bas-Artois, des écoulemens suffisans, et le conseil d'état rendit, les 13 Septembre 1738 et 15 Mars 1746, un arrêt qui ordonnait l'exécution desdits travaux.

En 1747, l'inondation ayant causé beaucoup de dommages dans le bas-pays, le sieur Barbier, ingénieur des ponts et chaussées, envoyé pour reconnaître la cause du mal, et indiquer les moyens propres à y remédier, imagina de réunir en un seul point la navigation du canal de Calais à St.-Omer et celle de la rivière du Houlet, et pour rétablir d'abord les communications que coupait cette jonction, il proposa la construction d'un pont hémisphérique, ayant 14 m. 19 c. de rayon, 6 m. 82 c. de montée, depuis la naissance de la voûte jusques sous la clef, appuyé sur quatre culées de 6 m. 98 c. de courbure d'un épaulement à l'autre. Deux lunettes, pour la passée des eaux du canal d'Ardres à Calais, ont

(1) CAILLEMOTTES, à cause du nombre des Cailles qui se trouve en cet endroit, dans la saison.

13 m. 69 c. d'ouverture: deux autres lunettes, faisant le même service sur la rivière du Houlet, ont 9 m. 74 c. Les flancs de chacune des culées, retournées parallèlement sur les canaux, ont de longueur 2 m. 19 c., mesurés sur les retraites. Ces flancs qui forment pans coupés sur les lunettes, procurent un dégagement qui facilite la manœuvre des bateaux qui traversent le pont. Huit épaulements de 16 m. 24 c. de longueur, partent de l'extrémité des pans coupés, vont aboutir au pied des talus des canaux, et sont terminés par huit murs en aile rampans, longs de 20 m. 54 c., conduits dans la direction de la ligne du pied des talus. Chaque lunette a 325 millim. moins de montée sous la clef, en sa face extérieure; que la voûte en cul de four. Les quatre segmens, formés par les voûtes de ces lunettes, régissent au même niveau jusqu'à 2 m. 76 c. de la clef. Le reste de la voûte est terminé en portions circulaires, concourant toutes autour de la clef, qui, elle-même, ferme la voûte. Un cordon de 325 millimètres de hauteur et 217 millimètres de saillie, sert de base aux parapets, dont l'épaisseur est de 59 centimètres, et la hauteur 0,97, compris le couronnement en bahut qui termine ce bel ouvrage.

L'adjudication du Pont à quatre Branches fut passée, le 10 juin 1749, à l'entrepreneur l'Aisé, moyennant 120,000 liv. M. Bessara, ingénieur des ponts et chaussées, dirigea le travail.

Otre le prix de 120,000 liv. il y eut un supplément de 3672 liv. 3 s. 6 d. Ce qui porte la dépense totale à 123,672 liv. 3 s. 6 d. La moitié de cette somme fut payée par le roi, et le surplus par les gouvernemens de Calais, d'Ardres et le pays de Bredénarde.

Il est entré dans cette construction 57,000 pieds cubes de pierre de taille et 600 toises cubes de blocaille.

Autant l'ingénieur Barbier montra de sagacité dans l'invention de son plan, de perspicacité dans l'emplacement qu'il sut choisir, et de symétrie dans l'ensemble de son travail, autant M. Bessara fit briller la science du génie par la hardiesse de l'exécution et le fini de l'appareil. Nous citerons à cette occasion le témoignage de Bellidor. *L'appareil de cet ouvrage, dit-il, a été bien suivi, et fait avec toute la précision et la solidité possible, malgré les sujétions et les difficultés qui se rencontrent en pareil cas, tant pour la taille des arêtiers que pour les têtes des lunettes, lesquelles forment des courbes à double courbure, où le moindre jarret aurait choqué la vue.*

La réunion de tous les genres de beauté que l'on remarque dans ce

monument du 18^e. siècle, lui ont mérité le titre de *Pont-sans-pareil*, dénomination qu'il porte plus communément que celle de Pont à quatre Branches.

En 1777, le gouvernement s'occupa de nouveau du dessèchement du bas-pays. L'arrêt du 20 Avril de cette année, *après avoir reconnu qu'il était indispensable d'adopter un plan général de dessèchement, d'en suivre invariablement l'exécution; ayant considéré en même-tems que les travaux à faire dans les différens pays intérieurs, étaient relatifs les uns aux autres; que leur effet dépendait d'une combinaison réciproque; qu'enfin, ils intéressaient non-seulement la défense de la frontière, mais encore les places de guerre qui contribuent à la sûreté, a jugé que leur exécution ne devait être confiée qu'aux ingénieurs du département de la guerre.*

La dépense des ouvrages de ladite année 1777, estimée devoir se monter à 208,955 liv. 15 s., devait être payée par les habitans du bas-pays.

Pour donner une idée de la manière dont les travaux de dessèchement, le rétablissement de la navigation et l'écoulement des eaux surabondantes du Calaisis et de l'Ardresis étaient administrés, on croit devoir insérer ici, par extrait, l'arrêt du conseil d'état du 9 Février 1784, qui fixe les sommes qui doivent être payées pour la confection desdits ouvrages.

« Le roi s'étant fait représenter en son conseil l'arrêt rendu en icelui, le 23 Octobre 1781, par lequel, en approuvant les plan et devis estimatifs dressés en vertu de ses ordres, tant pour procurer aux eaux surabondantes du Calaisis et de l'Ardresis, des écoulemens suffisans, que pour rétablir la navigation des canaux desdits pays, Sa Majesté aurait ordonné, pour commencer les ouvrages mentionnés audit devis, qu'il y serait employé, pendant le cours des années 1781 et 1782, outre la somme de 23,637 liv. 16 s. 5 d., restant des fonds ordonnés pour la même opération par l'arrêt du 20 Avril 1777, celle de cent dix-sept mille livres à fournir, savoir: par S. M., comme seigneur foncier et gros décimateur du Calaisis, trente mille livres, par le Calaisis soixante mille cinq cents livres, et par l'Ardresis, vingt-six mille cinq cents livres, revenant toutes lesdites sommes à celle de cent quarante mille six cent trente-sept livres seize sols cinq deniers, se réservant S. M. de régler les sommes qui devraient être payées par la suite pour la continuation des ouvrages jusqu'à leur perfection, d'après l'état qui lui serait représenté des ouvrages qui auraient été faits en exécution dudit arrêt, et de ceux qui resteraient à exécuter; vu ledit arrêt, ceux des 20 et 24 Avril 1777 et 16 Mars 1778, rendus sur le même objet, ensemble l'état des ou-

vrages faits en exécution de l'arrêt du conseil du 23 Octobre 1781, daquel il résulte qu'il n'a été dépensé, dans le cours des années 1781, 1782 et 1783 sur le fonds de cent quarante mille six cent trente-sept livres seize sols cinq deniers, ordonné par ledit arrêt, qu'une somme de cent quatorze mille cent trente-sept livres seize sols cinq deniers, et ce, pour les ouvrages à la charge du Calaisis, dont l'exécution doit précéder celle des travaux de l'Ardresis, attendu que l'écoulement des eaux est par le Calaisis, ensorte qu'il reste à fournir par l'Ardresis, une somme de vingt-six mille cinq cents liv., dont l'emploi doit être fait aussi-tôt que les ouvrages à la charge de ce pays, seront ouverts; vu aussi le nouvel état estimatif de la dépense qui reste à faire pour continuer jusqu'à leur entière perfection les travaux commencés en vertu de l'arrêt du conseil du 23 Octobre 1781, pour le dessèchement d'une partie du Calaisis et de l'Ardresis, et pour le rétablissement de la navigation dans le canal d'Ardres, laquelle dépense, y compris les frais de piqueurs, conducteurs des ouvrages et autres frais, est évaluée à la somme de deux cent cinquante-un mille quatre cent soixante-douze livres, dont cent soixante-onze mille trois cent soixante-douze livres pour les ouvrages à la charge du Calaisis, et quatre-vingt mille cent livres pour ceux dont la dépense doit être supportée par l'Ardresis; S. M. voulant régler l'ordre dans lequel il sera procédé à l'exécution desdits ouvrages et pourvoir à ce que les fonds nécessaires à ladite dépense soient faits de la manière la moins onéreuse pour les habitans des pays intéressés à ladite opération, en leur assurant les avantages qui doivent en résulter pour leurs possessions;..... a ordonné et ordonne ce qui suit:

A R T I C L E P R E M I E R.

Dans le cours de l'année 1784, les officiers municipaux de Calais conduiront à leur perfection les ouvrages du pont commencé sur la chaussée de Boulogne; ils acheveront le déblai de la nouvelle branche du Vinfil, depuis l'écluse d'Asfeld jusqu'au canal de Laubanie: ils affermiront par cinq rangs de tunes le pied des talus de cette rivière, sur la longueur de trois cents toises, à partir de son embouchure dans le canal du Crucifix. Ils feront curer une partie du Vinfil, depuis sa rencontre avec le canal de Laubanie jusqu'à la distance de onze cents toises au-delà dudit canal: et sera la dépense desdits ouvrages, évaluée à quarante-sept mille trois cent soixante-douze livres, supportée en entier par le Calaisis.

ART. II.

A R T. I I.

Pendant l'année 1785, lesdits officiers municipaux de Calais feront creuser une partie du nouveau lit de redressement de la rivière du Vinfil jusqu'au canal de Guînes : ils feront travailler à la construction d'une écluse dans le canal de Guînes à sa rencontre avec la rivière du Vinfil ; ils feront aussi travailler à la construction, sur ladite rivière, d'un pont écluse à la digue occidentale dudit canal ; à l'effet de quoi, il sera fait fonds par lesdits officiers municipaux de la somme de quarante-trois mille livres.

Dans le cours de la même année, les officiers municipaux d'Ardres feront construire un pont en maçonnerie à la rencontre du nouveau lit de la rivière de Nielles avec la chaussée d'Ardres à Calais ; à laquelle dépense il sera par eux employé la somme de huit mille quatre cents livres, à prendre sur le fonds de vingt-six mille cinq cents livres ordonné à la charge de l'Ardresis par l'arrêt du conseil du 23 Octobre 1781.

A R T. I I I.

En 1786, les officiers municipaux de Calais feront achever les constructions commencées en 1785, de l'écluse du canal de Guînes à sa rencontre avec le Vinfil, et du pont écluse à la digue occidentale dudit canal : ils feront en outre creuser un fossé de communication entre ladite rivière du Vinfil et le Watergand du nouveau banc ; curer ce Watergand et creuser deux parties du fossé pour le faire communiquer d'un côté avec la rivière Abouza, et de l'autre avec le ruisseau de Balinghen ; à l'effet de quoi, il sera fait fonds par lesdits officiers municipaux de la somme de trente-neuf mille livres.

Pendant la même année, les officiers municipaux d'Ardres feront curer et élargir le contre-fossé de la digue occidentale du canal de navigation d'Ardres, depuis le Pont de Mille-Francis jusqu'à la distance de cinq cents toises au-delà dudit pont, et feront ouvrir un nouveau fossé, depuis ce dernier point jusqu'à la limite du Calaisis, à l'embouchure du nouveau banc. Ils feront en outre creuser le canal de navigation d'Ardres : ils y formeront un nouveau bassin avec un revêtement en charpente à son extrémité du côté de la ville. Ils feront reconstruire le Pont de Mille-Francis, et y établiront une petite écluse à vanne, et une pareille dans la digue orientale. Lesdits officiers municipaux emploieront auxdites dépenses, outre la somme de dix-huit mille six cents livres, restant libre sur le fonds de vingt-

six mille cinq cents livres ordonné par l'arrêt du conseil du 23 Octobre 1781, celle de vingt-un mille livres, dont il sera par eux fait fonds à cet effet.

A R T. I V.

Dans le cours de l'année 1787, les officiers municipaux de Calais feront continuer le curage du Vinfil, depuis le canal de Guines jusqu'à celui d'Ardres; ils feront en outre exécuter deux parties de redressement près desdits canaux, et construire quatre ponts en maçonnerie sur la rivière du Vinfil pour la communication des villages; pour lesquelles dépenses il sera fait fonds de quarante-deux mille livres. Pendant la même année, les officiers municipaux d'Ardres feront construire une écluse au travers du canal de navigation près du Pont à quatre Branches, et un pont éclusé à la digue occidentale dudit canal, à l'effet de quoi il sera par eux fait fonds de la somme de trente-deux mille six cents livres.

A R T. V.

Les différens ouvrages prescrits par les articles précédens, seront exécutés à la diligence des officiers municipaux de Calais et d'Ardres, chacun pour les parties qui les concernent, sous l'inspection néanmoins du sieur Desvaux, lieutenant-colonel au corps-royal du génie, lequel leur remettra à cet effet les plan et devis desdits ouvrages. Veut S. M. que lesdits officiers municipaux, dans les adjudications qu'ils passeront desdits ouvrages, en présence de celui des subdélégués qui sera à cet effet nommé par le sieur intendant et commissaire départi en Picardie, se conforment en tous points auxdits plan et devis, et aux autres instructions qui leur seront données par ledit sieur Desvaux que S. M. a chargé de l'inspection desdits ouvrages. etc. etc.

Pour amener ce système hydraulique au point de perfection dont il est susceptible, on proposa, en 1789, de continuer la navigation jusques dans le port de Calais, par le canal du Crucifix et par celui qui sépare la ville de la citadelle, pour entrer dans le port par l'écluse de ce dernier canal.

L'exécution de ce projet assurerait au commerce intérieur et maritime de Calais, l'avantage que Dunkerque retire des canaux qui le traversent. Par la même raison, elle rétablirait dans le prix des grains, l'équilibre qui se trouve rompu en faveur des marchés de Bergues, de Bourbourg, Aire et

St.-Omer (1). D'un autre côté, le gouvernement y gagnerait par la diminution considérable de l'entretien coûteux de plusieurs ponts et du pavé d'une route qui se détériore d'autant plus qu'étant la seule communication par terre, elle est continuellement fatiguée et encombrée.

Sans doute, il serait inconvenant, dans les circonstances actuelles, de proposer l'exécution d'un projet qui, en 1789, devait coûter 400,000 livres; mais il ne peut qu'être avantageux de présenter les moyens de pousser provisoirement la navigation des canaux jusqu'au port de Calais, par des travaux peu dispendieux et dont la solidité permettrait d'attendre, pendant un demi-siècle, l'instant favorable pour l'exécution en grand du projet primitif. L'octroi de la ville de Calais paierait une partie de ces travaux, et le gouvernement pourrait y affecter les fonds provenant de l'économie qui serait faite sur l'entretien de la route et de ses accessoires.

La dépense ne s'élèverait qu'à 40,000 francs; savoir: 30,000 pour adapter une vanne au pont cotté 112, afin d'empêcher l'eau de refluer dans le canal des Pierrettes, lorsqu'on ouvre l'écluse du Crucifix, et 10,000 fr. pour la construction d'un quai de 200 mètres de longueur, en charpente comme celui de la Basse-Ville de Calais, entre l'écluse de la citadelle et la demi-lune de l'esplanade.

Outre les avantages que cette navigation offrirait à la ville de Calais, elle procurerait aussi au gouvernement des ressources précieuses dans la communication maritime de Calais à Boulogne, le long de cette *Côte de Fer*, qui fait l'étonnement des Anglais; communication qui n'a lieu, pour ce qui arrive du Nord, que par le canal du Crucifix, et ensuite par le canal d'Asfeld, au risque journalier de refouler les eaux de navigation dans le canal du Winfil qui aboutit actuellement à l'écluse, et d'élever les eaux de ce canal d'écoulement au point d'inonder le pays. Aussi est-ce bien rarement, souvent avec peu de succès, et toujours avec les plus grands ménagemens que le génie militaire ouvre, pour le service des camps et des côtes, cette voie qui deviendrait si facile par le canal entre la ville et la citadelle.

(1) Il est notoire que, pour éviter le transport par terre d'environ un kilomètre, depuis le quai du batelage de la basse-ville de Calais jusqu'au marché aux grains, à travers la fortification, les cultivateurs du Bas-Calais préfèrent aller vendre leurs grains à Bergues, à Bourbourg, et plus loin encore, et à des prix inférieurs à ceux de Calais.

Dans la seconde division topographique on trouve la rivière d'Hem, qui prend son origine dans les villages d'*Alembon*, *Bainghen*, *Ecœuilles* et dans les environs du bourg de *Licques*. Elle passe ensuite sur le territoire de *Bonningues-lès-Ardres*, pour gagner l'arrondissement communal de *St-Omer*. Le reste du territoire de cette division n'offre plus que trois petits ruisseaux qui versent leurs eaux dans les canaux du Plat-Pays. Ce sont les ruisseaux de *Coquelles*, de *St-Tricat*, et celui nommé la *Fontaine-Bleue*, dans la vallée d'*Andres*.

La troisième division ne contient aucune rivière ni ruisseau remarquable. On y voit une des sources du ruisseau d'*Enquin*, dans le hameau de *Course*. On y trouve aussi l'origine d'un ruisseau nommé le *Dordogne*, qui coule seulement dans quelques saisons de l'année et qui tarit pendant le reste du tems. Cette source, ou plutôt le lieu où elle sourd, est dans le village de *Laeres*, entre les hameaux de *Sequières* et de *Rollers*. Ces eaux vont se réunir à la *Canche*, dans l'arrondissement de *Montreuil*, comme on l'a observé au commencement de cet ouvrage.

Les eaux de la quatrième division topographique sont contenues dans des bassins qui les conduisent à la mer par trois débouchés différens. Le plus septentrional de ces bassins occupant la partie la plus basse du terrain, est divisé en deux portions à-peu-près égales par le lit de la rivière de *Slacq*, qui en reçoit toutes les eaux. Cette rivière a deux branches qui prennent leur origine au pied du cordon crayeux qui termine cette division du côté de l'Est. La branche droite de cette rivière, c'est-à-dire, celle qui est du côté septentrional, a sa source dans le village d'*Hermelinghen*, passe à *Fiennes*, après un cours de 3 kilomètres du S.-E. au N.-O. ; changeant alors de direction, elle se dirige brusquement de l'Est à l'Ouest, pour aller à *Elinghen* et à *Marquise*, en traversant les carrières du *Haut-Banc*. L'autre branche prend aussi sa source dans le village d'*Hermelinghen*, mais dans un autre vallon : elle a aussi plusieurs sources dans les villages de *Boursin* et d'*Hardinghen*, lesquelles, après leur réunion, vont à *Réty*, de-là à *Rinxen*, puis à *Marquise*, recueillant à la gauche les eaux des vallons de *Wierre*, d'*Hesdres*, de *Manninghen* et d'*Offretun*. C'est dans le bourg de *Marquise*, c'est-à-dire, sur son territoire, que les deux branches de la *Slacq* se réunissent, pour se rendre dans la vallée du même nom, qui reçoit à sa gauche les eaux qui descendent

des villages de Wacquinghen et de Beuvrequen, et à sa droite, les eaux de Bazinghen, puis, celles des deux grands vallons d'Audembert et de Leulinghen, qui se joignent dans le hameau de *Widrethun* (1), où ils apportent presque la totalité des eaux de ce côté droit.

En l'année 1730 et en 1740, les Hollandais ayant besoin de bonnes pierres pour la réparation de leurs digues, jetèrent les yeux sur les carrières immenses du vallon de la Slacq. Les états généraux envoyèrent à cet effet des agens qui furent adressés à M. Guillaume Coilliot, négociant à Boulogne: après l'examen des lieux, les envoyés goûtèrent fort le projet d'un canal dont l'exécution devait rendre la rivière navigable; mais le gouvernement français n'ayant point voulu entrer dans la dépense qu'exigeait ce travail, les Hollandais prirent d'autres mesures pour arriver à leur but.

La commission chargée d'examiner la baie d'Ambleteuse s'occupa aussi des moyens d'établir une communication navigable du port qu'elle projetait, avec les canaux de la première division topographique qui correspondent à ceux des départemens septentrionaux. *Cette commission fit lever et niveller, sur un développement de 12,710 toises, un terrain compris entre la baie d'Ambleteuse et Guînes, en suivant le cours des ruisseaux et des vallons les plus bas* (2).

« Dans celle des différentes directions à laquelle on a jugé devoir s'arrêter, le point culminant sur la route de Landrethun, près le moulin de « Fiennes, distant de 2,590 toises du point de jonction de la communication « projetée au canal de Calais à Guînes, s'est trouvé élevé de 332 pi. 2 po. « 8 li. au-dessus de la surface des eaux du canal à ce point ».

« Le même point culminant a été reconnu de 380 pi. 9 po. 3 li. au-dessus « de la laisse de basse-mer en vives eaux ordinaires, à 10,120 toises du « point où cette laisse coupe l'axe du chenal d'Ambleteuse (3) ».

L'exécution d'un pareil projet, en procurant les moyens de compléter le dessèchement du plat-pays, offrirait des avantages bien précieux pour la partie septentrionale de la république.

« Par le canal d'Ambleteuse à Guînes, l'excellente pierre du Haut-Banc

(1) Ce nom désigne la situation agréable et champêtre du hameau: de WIDRE, vert TUN, enclos.

(2) Recherches sur les moyens de perfectionner les canaux de navigation, etc., par Robert Fulton. (P. 201).

(3) Idem. (P. 202).

« et de Landretun serait transportée à peu de frais dans l'intérieur du département (et dans celui du Nord), ce qui en étendrait beaucoup la consommation, et diminuerait la dépense des constructions importantes sur les côtes, et des ouvrages à la mer, auxquels elle est particulièrement propre. La bonne chaux, faite avec cette pierre, parviendrait plus facilement et à moins de frais, dans les lieux d'alentour, où on en tire de très-loin aujourd'hui, par la difficulté des charrois sur les routes de traverse. Les charbons de terre et de bois de saux de la forêt d'Hardinghen (1); les bois de chauffage et de construction prendraient un débouché plus étendu. La verrerie d'Hardinghen et diverses manufactures prendraient de l'activité par un nouveau moyen de transport, qui favoriserait l'échange de ces productions avec les denrées qui manquent dans le pays. *Marquise* et *Guînes* deviendraient des villes d'entrepôt

« En exécutant convenablement la partie de cette communication comprise entre la baie d'Ambleteuse et Marquise, on conserverait cette baie, que les sables encombrant tous les jours davantage; on saignerait l'inondation du riche valon de *Marquise* qui produisait d'excellent fourrage, et devient un étang pestilentiel. Cette partie du canal, indispensable à construire pour la salubrité de l'air et la conservation du vallon, pourrait déterminer un petit commerce dans la baie d'Ambleteuse, et donnerait le moyen d'y amener des matériaux pour la construction d'un port de plus ou moins d'importance (2) ».

Le second bassin de la quatrième division topographique se trouve placé vers le milieu et dans la partie la plus élevée de cette même division : aussi n'a-t-il presque point de largeur, et le ruisseau nommé le Wimereux, qui le traverse dans toute sa longueur, ne reçoit, après la réunion de ses sources dans la vallée de Belle, que les eaux de quelques petits vallons, tels que ceux de Conteville, de Pernes et du Denacres.

Le troisième bassin, le plus vaste de tous, est celui qui comprend toute la partie méridionale de la quatrième division topographique. Il est divisé en deux parties inégales par le lit tortueux de la Liane. Les sources de cette rivière sont placés au pied du cordon crayeux dans l'angle formé par la rencontre des deuxième et troisième divisions topographiques. Ces sources présentent une ramification en éventail qui s'étend depuis le hameau de la

(1) On ignore la signification de cette expression, et l'on ne connaît pas de forêt d'Hardinghen.

(2) Recherches sur les moyens de perfectionner les canaux de navigation, etc., par Robert Fulton. (P. 205).

Converserie dans le village de Longueville, jusqu'au village de St.-Martin-Choquel. Toutes ces sources viennent se réunir dans le village de Selles; alors la Liane dirige son cours de l'Est à l'Ouest sur le village de *Bournonville*, où elle reçoit à sa gauche le ruisseau de Menneville. Prolongeant sa direction, elle recueille toutes les eaux de Brunembert, Longueville, Nabringhen, Alinctun et Henneveux, qui viennent toutes par la droite se réunir sur le territoire de la Liane. Poursuivant son cours dans la même direction, elle ramasse les eaux de deux petits ruisseaux de la rive droite; puis, inclinant subitement vers le Sud, elle vient dans Cremarest, où se rassemblent toutes les eaux de ce village et celles de la gauche depuis Desvres. Détournant ensuite vers le Sud-Est, elle reçoit de droite et de gauche toutes les eaux de *Wirwigne*, et plus bas celles de *Questrequis*. Plus loin encore, et dans la même direction, la totalité des eaux qui descendent de Samer, de Tingry et du village de Menty, viennent grossir le cours de la Liane, dans l'endroit où cette rivière tourne brusquement au Nord-Ouest. De-là jusqu'au village de Carly, elle ne reçoit que deux ou trois filets de droite et de gauche; mais toutes les eaux de Verlinctun, de Neuchatel et de Condette, viennent aboutir par la gauche dans un petit vallon, entre Carly et Hesdigneul, sauf quelques ruisselets de Neufchatel et de Condette qui versent à la mer à travers les dunes du rivage.

Du ruisseau de Carly à celui de St.-Léonard, près le pont Feuillet, cette rivière reçoit encore des deux côtés quelques ruisseaux qui descendent des collines environnantes; et dans le vallon d'Echinghen se fait la réunion de toutes les eaux de Questinghen et de Bainctun, qui se rendent à la Liane par le confluent du pont Feuillet. Enfin, depuis le ruisseau du pont Feuillet jusqu'au débouché de la Liane dans le port de Boulogne, elle recueille encore à sa droite les eaux des environs de Boulogne, venant du mont Lambert et du vallon de Beaurepaire; et à sa gauche, quelques petits ruisseaux du coteau de St.-Etienne et d'Outreau.

D'après le détail précédent, il est visible que la nature a répandu sur le sol de cet arrondissement communal une immense quantité d'eau qui doit le rendre fécond et lui procurer des ressources inappréciables: cependant, il faut le dire, l'insouciance est telle dans cette contrée, que ce qui devrait l'enrichir tourne souvent à son détriment et à sa ruine. Le cours des ruisseaux et des rivières sont tellement rétrécis et encombrés, soit par des éboulemens de terre ou par des broussailles, que dans certains endroits, même les plus

spacieux des vallons, il est impossible d'apercevoir le cours des eaux. Des moulins placés sur le lit des rivières ferment totalement le passage, et lors des crues, les terres adjacentes sont inondées, les récoltes sont perdues et les communications interceptées.

En faisant disparaître tous ces obstacles, en redressant le cours de la Liane, en donnant plus de largeur à son lit trop resserré dans plusieurs endroits, en le diminuant vers son embouchure, où il est infiniment trop ouvert, en construisant quelques petites écluses pour tenir l'eau à la hauteur convenable, on rendrait cette rivière flottable, et par ce moyen on procurerait de grandes ressources à l'agriculture de ce pays. Cette opération ouvrirait une voie sûre et économique pour le transport des denrées, et faciliterait l'enlèvement d'une immense quantité d'excellens engrais, produits par la pêche des harengs et les immondices de la ville de Boulogne, qui, faute de débouchés, pourrissent sur le pavé des rues et sur le rivage, d'où ils répandent une odeur infecte; préjudiciable à la santé des habitans.

F O N T A I N E S.

IL n'y a point de sources dans la première division topographique de cet arrondissement communal. L'eau qui sert aux usages communs de la vie, est celle des rivières et des canaux, dans les endroits qui sont à portée d'y recourir. Ailleurs, et dans la ville de Calais principalement, on emploie l'eau des citernes. Celle qui reçoit les eaux des toits de l'église, et qui est destinée pour la garnison de Calais, est une des plus belles citernes de France, après celle de Charlemont. Elle peut contenir 12 à 15000 mètres cubes d'eau. Belidor, dans son architecture hydraulique, liv. IV, donne les dimensions, les plans, coupes et élévations de cet ouvrage, et il entre dans les détails de sa construction.

Il serait possible de conduire sur la place de Calais quelques sources du coteau le plus voisin, comme celle de Coquelles, qui n'est éloignée de la ville que de 5 kilomètres. Deux cent mille francs employés à cette entreprise, procureraient de grands avantages aux habitans de Calais, et rendrait le séjour de leur ville beaucoup plus sain.

Dans les deux divisions suivantes, c'est-à-dire, la deuxième et la troisième, il

il faut creuser des puits très-profonds, qui tarissent encore dans les terns de sécheresse, de sorte que l'on est quelquefois obligé d'aller au loin chercher l'eau nécessaire pour abreuver le bétail et pour l'usage quotidien des habitans. Dans la quatrième division, au contraire, chaque bourg, chaque village est environné de fontaines, qui fournissent une eau saine et limpide, propre à tous les usages de la vie. (1)

La ville de Boulogne, outre l'avantage de pouvoir établir des puits en creusant quelque peu dans tous les endroits possibles, est encore pourvue, depuis des siècles, de fontaines publiques, qui fournissent abondamment de l'eau d'une excellente qualité.

Il paraît qu'anciennement on faisait très-grand cas d'un établissement aussi utile que commode pour tous les habitans de la ville, car, le premier sijn des magistrats, en rentrant dans Boulogne, en l'année 1550, fut d'ordonner la reconstruction des deux fontaines de la place de la haute-ville. (2)

On veillait aussi avec une attention toute particulière à leur conservation, puisqu'en l'année 1567, on obligea les Religieux de N.-Dame de restituer les filets d'eau qu'ils s'étaient appropriés.

Les eaux de ces fontaines venaient alors, comme aujourd'hui, des sources de Beurepaire, distantes de la haute-ville d'un kilomètre, au N.; et comme les tuyaux qui les conduisaient à la ville, y arrivaient directement, ils étaient obligés de suivre les inégalités du terrain, de sorte que les torrens occasionnés par les grandes pluies dégradèrent souvent ces tuyaux dans le vallon très-creux qui se trouve entre le hameau *du-dernier sou* et la ville; en conséquence, on arrêta, par une délibération de l'année 1633, de faire passer ces conduites par la Porte neuve, et après la confection du travail, on dressa le 16 août 1634, un procès-verbal du nouveau cours, et l'on plaça des bornes pour le reconnaître.

Ce procès-verbal constate qu'à cette époque les eaux des différentes sources de Beurepaire étaient réunies dans un bassin, dans la cour de la ferme, et que de-là elles allaient se rendre à la ville, en formant plusieurs alignemens, dont les longueurs sont reprises audit procès-verbal.

En l'année 1724, on vérifia le procès-verbal dont nous venons de parler,

(1) Parmi les sources du bas Boulonnais, on en trouve qui ont des propriétés singulières : dans le village de BELBRONNE, il y en a une qui pétrifie assez promptement le bois et les autres corps qui s'yjourment dans son réservoir.

(2) Cette Place comprenait alors les deux qui existent aujourd'hui : le Béfroi, l'Hôtel commun, et les boucheries étaient au milieu.

et l'on fit lever un plan des lieux pour être annexé à ces deux actes.

Il y avait aussi deux fontaines à la basse-ville; elles prenaient leurs eaux entre la tour Notre-Dame, à l'angle nord de la haute-ville et la porte des Danes; l'une de ces fontaines était dans la grande rue, et l'autre sur le marché. Elles furent réparées en 1608, et détruites en 1634.

En l'année 1772, l'administration du Boulonnais voulant procurer de l'eau à tous les quartiers de la ville privés de cette ressource, conçut le projet de réunir aux sources de Beaufort, une autre source dite de St.-Pierre, qui se perdait dans la campagne; mais avant d'opérer cette réunion, il était nécessaire de s'assurer de la qualité et de la quantité des eaux de cette source. Deux officiers de santé (1) en firent l'analyse: ils reconnurent qu'elles étaient d'une très-bonne qualité, du poids de 68 livres le pied cube; et après plusieurs épreuves répétées, on trouva le produit de 12 pouces ou 160 pintes par minute. (2)

Cette quantité jointe à celle des anciennes sources ayant été jugée suffisante pour les besoins de la ville, on prit des mesures pour mettre le projet à exécution. La réunion des sources eut lieu en 1774. (3) Le 20 mars 1782, l'eau fut introduite dans la cuvette du château d'eau, près la cathédrale, et de-là distribuée dans les autres fontaines de la ville.

Cette même division topographique, la quatrième, est encore abondamment pourvue de sources d'eau minérale. Il s'en trouve une à la sortie de Boulogne, nommée la fontaine de fer. Elle est placée au-dessus du hameau nommé *le dernier sou*, à 50 pas de la route de Boulogne à Calais. Il y en a une autre à un kilomètre à l'ouest de Desvres. Une troisième à Wierre-aux-bois. On peut consulter sur cette matière les observations analytiques de Mr. Souquet, sur les eaux martiales froides de Boulogne-sur-mer.

Les sources que l'on vient de citer sont celles dont on fait usage dans certaines maladies; mais il s'en trouve d'autres dont on n'a point fait l'analyse, et qui pourraient être aussi bonnes que celles dont on se sert le plus ordinairement.

En perçant avec la sonde dans le chenal vis-à-vis le quai de la douane, on trouva plusieurs sources, de l'une desquelles jaillissait de l'eau assez chaude.

(1) MM. Butor et Courtin.

(2) On se sert ici des anciennes mesures parce que les expériences ont été faites avec ces mesures.

(3) La réunion des sources a occasionné beaucoup de travail et de grandes précautions pour empêcher les déperditions. Malgré tous les soins qu'on a pris, il n'a pas été possible de conserver la totalité des eaux, et il ne serait pas prudent d'ouvrir des fouilles aux environs des sources sans bien connaître les localités.

 C H A P I T R E IV.

 R O U T E S.

C'EST de l'an 1755 que date véritablement l'époque de la restauration des Routes de cet Arrondissement. L'état de dégradation où se trouvait alors la route de Paris en Angleterre, fit prendre les mesures les plus actives pour rendre cette communication du premier ordre, praticable dans tous les tems. On la redressa dans quelques parties; dans d'autres endroits, on rendit les pentes plus douces et plus faciles, et l'on recharga de cailloux la chaussée sur presque toute sa longueur.

Des Lettres-patentes du 6 mai 1766 ayant établi à Boulogne une *Administration particulière pour la Régie de l'octroi et des affaires communes du Boulonnais*, cette administration considérant l'état de dénuement dans lequel se trouvait le pays, relativement aux routes et aux communications intérieures qui, par la nature du terrain sur lequel elles sont assises, ne pouvaient être fréquentées par les voitures, pendant l'hiver, ni dans le tems des pluies, s'occupa essentiellement de cette portion capitale de l'économie politique confiée à ses soins. En peu de tems le Boulonnais fut traversé dans toutes ses parties par des routes et des chemins ruraux débouchant les villages qui n'avaient point d'issue pour exporter leurs productions. Dès-lors on vit florir l'agriculture et le commerce dans cette fosse, où naguères, le cultivateur était confiné pendant le tems de l'année qu'il pouvait employer utilement hors de chez lui.

Il est notoire que l'administration du Boulonnais avait trouvé le mode le plus économique et le plus avantageux pour la construction et l'entretien des routes. Aussi-tôt qu'une portion de chemin était achevée, elle était praticable sur tous les points et jamais on n'y trouvait l'inconvénient des longues ornières, qui, sur les chaussées nouvelles des pays adjacens, obligeaient les voitures à rouler péniblement à la file les unes des autres.

L'entretien en était simple, facile et peu dispendieux. Des ouvriers nommés *Cantonniers*, placés de distance en distance, étaient chargés de ces

travaux : ces hommes probes et intelligens veillaient continuellement à ce que les eaux pluviales n'occasionnassent point de dégradations considérables. Aux approches des mauvais tems, et même pendant les plus grands orages, on les voyait occupés à détourner les eaux à l'origine des pentes, pour empêcher les accotemens de se raviner, ou pour préserver une partie nouvellement rechargée, d'être emportée par le torrent. Ailleurs, c'était l'aile ou la culée d'un pont qu'ils empêchaient de s'écrouler, soit en bouchant une excavation, soit en formant un épi pour éloigner le courant, soit enfin, en avertissant à tems pour y porter le remède convenable. C'est ainsi qu'avec une somme de 1000 à 1200 francs, au plus, par année, on entretenait, dans le meilleur état possible, une longueur de route d'un myriamètre.

Ce mode était encore susceptible de perfectionnement. Ces ouvriers répandus sur toutes les routes, de distance en distance, auraient pu y avoir leur habitation, et par conséquent être employés à la sûreté de ces mêmes routes.

L'état de perfection où se trouvaient alors les routes du Boulonnais, fit naître l'émulation dans les contrées voisines. Les états d'Artois appelèrent chez eux des personnes de ce pays-ci, pour diriger leurs travaux, et des ouvriers pour les exécuter. Les frères *Dezoteux* passèrent plusieurs campagnes dans l'Artois, avec des manouvriers qu'ils employaient habituellement, à cause de leur adresse et de leur intelligence dans les travaux des routes.

Le Calaisais, malgré la mobilité de ses pierrettes, qui semblait rendre impossible l'établissement des chaussées sur le territoire du plat-pays, vit pour la première fois, en 1786, des routes solides et roulantes terminer la communication de Paris en Angleterre, à l'endroit où elle joint le pavé de la basse-ville de Calais, et successivement quelques autres parties de ses routes secondaires.

L'administration du Boulonnais ayant reconnu la nécessité d'établir des communications entre toutes les parties de son arrondissement, prit une délibération relative à cet objet, le 8 juin 1780. Les vues sages et utiles renfermées dans ce projet, furent approuvées et confirmées par le conseil d'état le 5 juin 1781.

Dès le printems de 1782, on mit des ouvriers dans les endroits les plus difficiles et les plus dangereux : le travail fut continué les années suivantes, et à la fin de 1789, les deux tiers des communes du Boulonnais purent communiquer facilement entr'elles, et avec Boulogne.

Le Tableau suivant fera connaître les lieux où l'on a travaillé, les longueurs des chemins construits, et la dépense que ces travaux ont occasionnée.

Noms des Lieux.	Long.	Dépense.	Noms des Lieux.	Long.	Dépense.	
Colemberg	350.	1123 18 1	Enquin	462 t.	644 11 8	
Hentveux	1160	7144 18 5	Preures à Hucqueliers	332	1054 4 9	
Brugnembert	1595	6411 16 5	Niembroune paroisse de Samer	115.	279 0 2	
DESTINÉS } rue de l'église	86		Bellozang	820	955 16 11	
	200		Tingry	228	408 19 0	
	50	10020 1 0	Enguinehaut	519	691 0 10	
	324		Condette	503	977 7 3	
de Marq. } Marquise	974	2268 8	Communi- } Neufchatel	864	6643 2 6	
	629	1009 5 10	cation de } Niembourg	448	2144 7 1	
	866	1977 1 1	Neufchatel } Haltinghen	134	754 9 6	
à wissant } Audembert	125	110 2 9	à } Widehen	255	590 11 1	
			Étapes. } Léturnes	569	2278 9 6	
Communication de Montreuil à S.Omer.	Neuville	488	3104 7 10	à } Francq	637	2209 7 10
	Étrée	324	1202 15 7	Recques	235	1896 9 3
	Montcavrel	205	905 5 6	Herly	1432	2085 15 6
	Alette	555	3012 13 4	Questreques	440	920
	Clenleu	1201	9737 9	Maquinghen	300	309 15 10
	Hucqueliers	992	6178 13 11	Bainctun. } Bertenaire	50	
	Bourthes	1263	6784 19 2	Communi- } Pitetiaux	112	238 19 6
	Micurles	344	1794 12	de Souve- } Wierre et	384	1544 3
Preures	138	703 18	rain-moulin } Hesdres	1023	2153 4	
D'Outreau à S.-Etienne	614	3692 17 11	à Wierre. } Pernes			
D'Outreau à Capécure	210	1195 9 3	Leubringhen	390	471 5 6	
au Portet	50	970 16	Maresville	230	425 5 9	
De St.-Etienne au haut disque	459	1895 3 6	Ergay	90	226 17 6	
	585	4396 7 6	communic- } Bainctun..	500	766 16	
Wimil. } au Denacre			de la } Conteville.	760	2334 6 9	
	240	216 15 6	Capelle à } Conteville.			
aux tintelleries à Terlinctun	530	3364 2 11	Herly	8-5	809 11 8	
Carly			Thiembroune	45	409 18 3	
Courset	160	777 13 8	Menty	320	810 10	
Longfossé	399	2764 1 10	St.-Martin. Ostrohove	275	1226 14	
Cremarest	793	3569 9 5	Neuville	127	507 15 3	
Echlinghen	599 3	2141 7 10	Bournoyville	104	451 12 6	
St.-Leonard	120	1427 10 3	Belle	215	425 10	
Bernicules	190	565 1 7	Bellebrone	799	2262 12 8	
Cormont			Alinctun	766	2584 1 7	
Communi- } Beussens	770	2365 6 10				
	100	560 2 2				
	250	205 2 9				
	970	1444 2 7				
à } Inquesen	510	881 13				
Desvres. } Réques						
Parenty						
Hesdigneul	580	1502 8 7				
Bezinghen	196	500 9 2				
	20185 3	98126 8 2				
			Enquin	462 t.	644 11 8	
			Preures à Hucqueliers	332	1054 4 9	
			Niembroune paroisse de Samer	115.	279 0 2	
			Bellozang	820	955 16 11	
			Tingry	228	408 19 0	
			Enguinehaut	519	691 0 10	
			Condette	503	977 7 3	
			Offertun	410	914 7 3	
			Beuvrequen	164	165 5	
			St.-Inglevert	278	581 1 7	
			Communi- } Neufchatel	864	6643 2 6	
			cation de } Niembourg	448	2144 7 1	
			Neufchatel } Haltinghen	134	754 9 6	
			à } Widehen	255	590 11 1	
			Étapes. } Léturnes	569	2278 9 6	
			à } Francq	637	2209 7 10	
			Recques	235	1896 9 3	
			Herly	1432	2085 15 6	
			Questreques	440	920	
			Maquinghen	300	309 15 10	
			Bainctun. } Bertenaire	50		
			Communi- } Pitetiaux	112	238 19 6	
			de Souve- } Wierre et	384	1544 3	
			rain-moulin } Hesdres	1023	2153 4	
			à Wierre. } Pernes			
			Leubringhen	390	471 5 6	
			Maresville	230	425 5 9	
			Ergay	90	226 17 6	
			communic- } Bainctun..	500	766 16	
			de la } Conteville.	760	2334 6 9	
			Capelle à } Conteville.			
			Herly	8-5	809 11 8	
			Thiembroune	45	409 18 3	
			Menty	320	810 10	
			St.-Martin. Ostrohove	275	1226 14	
			Neuville	127	507 15 3	
			Bournoyville	104	451 12 6	
			Belle	215	425 10	
			Bellebrone	799	2262 12 8	
			Alinctun	766	2584 1 7	
			De ci-contre	16212	44603 6 1	
				20185 3	98126 8 2	
			TOTAL	36397 3	142729 14 3	

L'administration du Boulonnais a donc fait construire 86397 m. 3 p. ou 70877 m. 73 de longueur de chemins vicinaux et ruraux, dans l'espace de 7 années. Ces chemins avaient de l' largeur moyenne 7 m. 14, (1) non compris les fossés ouverts de chaque côté, afin de procurer de l'assèchement aux communications. La chaussée en pierres brisées ou en cailloux de ramassage, avait 3 m. 23 de largeur moyenne, et 6 m. 35 d'épaisseur réduite. Ces travaux ont coûté 142729 liv. 14 s. 3 d., compris la dépense des ponts (2) et aqueducs placés sur plusieurs de ces communications. Ainsi une toise de longueur coûtait 3 l. 17 s. 7 d. 3/4, et le mètre courant 1 fr. 95 c., pour la main-d'œuvre et l'achat des matériaux seulement, car les transports ont été fournis par les habitants des lieux où les chemins sont établis.

Suivant l'art. IV du règlement concernant les communications intérieures du Boulonnais, les riverains étaient chargés de leur entretien, à compter du jour de la réception de l'ouvrage.

Ces chemins, qui ont donné la vie aux Communes du Bas-Boulonnais qu'ils traversent, n'ont point été entretenus depuis leur construction : plusieurs endroits ont besoin de réparations urgentes, et les villages qui n'ont pu être débouchés précédemment, attendent que l'administration actuelle tourne de leur côté ses regards paternels, et vienne les aider à se tirer du borbier où ils ont été laissés.

(1) On indique ici des mesures moyennes parce que tous ces chemins n'avaient pas les mêmes dimensions : elles étaient réglées d'après l'importance et l'utilité des communications.

(2) Ces ponts en maçonnerie sont assez considérables : il y en a de 3 à 4 mètres d'ouverture, et 7 m. de longueur, d'une tête à l'autre, avec murs en alle pour soutenir les talus.

 CHAPITRE V.

 TEMPERATURE.

LA température de ce pays est si variable; elle est sujette à tant de vicissitudes, que l'on pourrait dire que Protée, ce fils de l'Océan et de Thétis, confus d'avoir été contraint de divulguer ses secrets au berger Aristée, quitta la mer de Scarpante, et transporta son antre rocailleux dans le voisinage du promontoire Ilium, vers le point le plus reculé de l'univers : que-là, se croyant en sûreté, il repose quelque-fois sous la forme d'un air calme et serein, en exalant une chaleur douce et bénigne : qu'un instant après, craignant quelque nouvelle surprise, il s'enveloppe d'un voile brumeux et glacial, qui pénètre jusques dans l'intérieur des os ; puis tout-à-coup transporté de colère, croyant sentir quelque main téméraire qui veut encore le retenir, il se change en un vent furieux qui menace de renverser et de détruire tout ce qui lui fait obstacle. L'instant d'après, transformé en nuage orageux, c'est un torrent qui entraîne le sommet des montagnes dans les profondeurs de l'Océan.

Omnia transformat sese in miracula rerum

Ignemque, horribilemque feram, fluviumque liquentem. (1)

Et, jusqu'à ce qu'une nouvelle Cyrène ou une Eidothée se présente pour indiquer les moyens de découvrir les secrets de cette antique et célèbre divinité élémentaire, (2) on ne pourra donner rien de satisfaisant sur un objet dont la nature est aussi inconstante.

(1) VIRG. Georg. L. III.

(2) Cette Cyrène ou cette Eidothée qui pourrait donner quelque connaissance sur la température, serait une suite d'observations météorologiques bien faites pendant un très-grand nombre d'années. La comparaison de ces observations avec les mouvemens des corps planétaires, dans les deux parties de la sphère céleste, pourrait amener la connaissance de quelque période de révolution, qui mettrait à portée de prévoir les changemens de temps, de manière à pouvoir diriger les travaux agricoles de chaque année, sur les variations futures de la température, et à combiner le départ et le retour des expéditions maritimes, d'après ces connaissances.

La constitution atmosphérique du Boulonnais peut être regardée plutôt comme humide que sèche, parce que toutes les parties baignées par la mer, se trouvant tout-à-fait découvertes, des vents marins qui soufflent très-fréquemment de ce côté, amènent à leur suite des brumes et des pluies considérables, qu'ils recueillent sur la vaste superficie des mers qu'ils parcourent avant de parvenir jusqu'ici. Lorsque la direction de ces vents est à-peu-près la même que celle du détroit, ce qui arrive principalement vers le tems des équinoxes, ils s'y trouvent resserrés entre deux terres; alors, ils acquièrent une vitesse extrême qui occasionne des tempêtes violentes; mais ces mouvemens de l'atmosphère rendent l'air du pays fort salubre, en le renouvelant perpétuellement.

Les anciens font mention de la salubrité de l'air de cette contrée. *Pomponius Mela. L. vii; des rivages des Gaules*, dit que les jours y sont beaux et longs; que l'air y est sain; et que l'on n'y rencontre point d'animaux malfaisans.

Les vents de la partie de l'ouest, que l'on appelle ici vents d'aval, peuvent être considérés comme les vents régnans du pays; ils sont constants depuis le milieu du mois fructidor jusques vers le milieu de brumaire. Leur influence sur les végétaux est très-pernicieuse: elle agit sur les arbres d'une manière active et bien sensible, car l'on voit que tous ceux qui sont pleinement exposés à la violence de ce soufle destructeur; abandonnent leur direction perpendiculaire pour en prendre une plus ou moins inclinée, suivant l'âge, la vigueur et la force du sujet.

L'effet le plus sensible de ce vent, pour ainsi dire alisée, c'est qu'il arrête la sève du côté d'aval, et la fait refluer en amont. Toute la liqueur nutritive se porte à l'opposite des vents; les branches y prennent un accroissement considérable, tandis que de l'autre côté elles se rabougrissent, et la cime de ces arbres, au lieu d'offrir un bouquet hémisphérique ou pyramidal, comme il arrive toujours dans les endroits abrités, présente à la vue la forme d'un toit incliné; dans la direction du vent, et formant avec le plan de l'horizon, un angle de 50 degrés décimaux.

Le vent d'amont, directement opposé au précédent, est aussi sujet à des retours périodiques. Il souffle ordinairement du milieu de germinal jusqu'à la mi-prairial. Venant des contrées boréales et traversant toutes les mers septentrionales dans la saison des frimats, il est si froid et si pénétrant qu'il détruit presque toujours les prémices des fruits de chaque année.

Le vent de la partie australe, en remontant vers l'est, règne assez ordinairement.

ordinairement dans le courant de messidor et de thermidor; puis il redescend vers l'ouest, en fructidor, et il se fixe de ce côté, comme nous l'avons observé précédemment.

Si l'humidité domine dans la température de ce pays, on peut dire également que le froid, sans y être excessif, joue le premier rôle dans sa constitution atmosphérique. Cela paraît fondé sur un principe incontestable, puisque l'humidité est en quelque sorte la base de la frigidité, et, comme il entre nécessairement beaucoup de particules salines dans la composition de cette humidité recueillie sur l'immense superficie des mers environnantes, (1) les pointes aiguës du sel marin poussées avec violence par le soufle continu des vents, s'insinuent dans tous les pores, et cause une impression piquante, que l'on attribue à l'intensité du froid, lorsque le thermomètre indique, tout au plus, quelques degrés au-dessous du point de congélation.

En partant de ce principe, il est aisé de rendre raison de la rareté des chaleurs, et pourquoi elles sont presque toujours passagères dans ce pays. Les particules salines qui flottent continuellement dans cette atmosphère, y entretiennent une fraîcheur habituelle qui tempère l'ardeur du soleil; et lorsque ces matières surabondent, l'air devient piquant. La transition du chaud au froid arrive ici très-promptement, et cette alternative fait une très-grande impression sur les corps peu accoutumés à ces changemens subits de la température.

Le long des côtes, la chaleur est d'environ deux degrés du thermomètre

(1) SPALANZANI, dans son voyage dans les deux Siciles, dit qu'il s'est aperçu que l'air de la mer altère facilement les corps exposés à son action. » J'en ai vu, dit-il, des exemples « surprenans sur des rochers situés au bord de la Méditerranée, le long des deux rivières « de Gènes, particulièrement à Porto-Venère, dans le golfe de la Spezia, et à LERICI. Les « tours, les édifices maritimes portent aussi les marques de ses ravages, mais je ne crois « pas qu'ils soient nulle part comparables à ceux qu'éprouve la ville de COMACHIO, dans « le Ferrarois, construite au milieu d'un marais salé. La CORROSION s'attache tellement à « ses maisons, qu'il faut s'occuper sans cesse de les réparer; c'est ce dont j'ai été témoin « moi-même dans un court séjour que j'y ai fait au mois d'Octobre 1792. Mais cet air « marin n'altère pas indifféremment toutes sortes de fossiles: il semble s'exercer princi- « palement sur les pierres calcaires; cependant il en ménage quelques-unes, comme les « marbres d'Istrie, etc. » C'est ce qui arrive le long de la côte maritime de ce pays. Nous avons invoqué le témoignage du célèbre Spallanzani, parce que plusieurs personnes nous ayant fait quelques objections contre ce que nous disions que l'humidité atmosphérique de ce pays contenait des particules salines, nous avons cru ne pouvoir faire mieux que de leur présenter le témoignage d'un écrivain aussi distingué.

plus considérable que dans l'intérieur du pays, et cette circonstance n'a rien qui puisse étonner, lorsque l'on considère qu'elle est l'effet de la réflexion des rayons solaires, opérée par les sables du rivage et des dunes. D'après cela, on connaît aisément pourquoi les récoltes mûrissent toujours un peu plutôt sur cette lisière.

Les Météores aqueux, tels que la pluie, la neige, la grêle, les frimas, les brouillards, etc., ne sont point assujettis à des retours constans et périodiques. La pluie tombe dans toutes les saisons avec plus ou moins d'abondance, et l'on remarque souvent que lorsqu'elle commence à tomber, elle continue pendant plusieurs jours; et, par un effet tout opposé, lorsque le beau tems se manifeste à son tour, c'est presque toujours pour un laps de tems considérable. Quand à la neige et aux frimas, ce sont des météores qui arrivent à l'improviste, et jamais ils ne sont en aussi grande abondance ni d'aussi longue durée dans ce pays que dans les arrondissemens circonvoisins. Les brouillards sont assez fréquens, (1) et la raison en est simple; la mer les produit. Mais la grêle, ce fléau destructeur dans beaucoup d'endroits, semble respecter nos guérets, et quand il en tombe, c'est toujours en petite quantité, fort rarement, et presque jamais elle ne cause de ravages sensibles.

Les seuls météores ignées connus dans ce climat, sont les éclairs, qui, le soir d'un beau jour, lorsque la chaleur a été prédominante, sillonnent en traits de feu le nuage vaporeux qui borde le couchant. Quelquefois aussi le tonnerre gronde; mais il est rare que la foudre tombe en éclats, et qu'elle cause quelque dommage. On voit encore, mais bien rarement, des Bolides traverser les régions les plus basses de l'atmosphère: ils y voyagent paisiblement, et l'on n'a aucune tradition qu'ils aient occasionné le moindre dégât.

Un phénomène assez commun et qui fait plaisir à voir, c'est l'aurore boréale ou zodiacale, selon sa position dans le ciel. On l'aperçoit ordinairement dans les belles soirées de l'automne et du printemps: elle se prolonge quelquefois dans la nuit, et l'on jouit alors d'une clarté aussi agréable que celle du plus beau crépuscule.

Un autre phénomène très-curieux, mais extrêmement rare, c'est celui que produisent les vapeurs de la mer lorsque l'air trop léger ne permet point la condensation, et que, flottant légèrement sur la surface des eaux,

(1) STRABON, L. IV de sa Géographie, dit que dans le pays des Morins et dans celui des Ménapiens, leurs voisins, le ciel est obscurci pendant la plus grande partie du jour, même dans les tems calmes et sereins, et que l'on n'y voit ordinairement le soleil briller que pendant 3 à 4 heures, vers le midi.

le soleil éclaire derrière elles les terres qui bordent l'horizon; alors, cet amas d'exhalaisons interposé entre l'œil et un objet très-éclairé, fait l'office d'un verre lenticulaire, qui, grossissant les choses que l'on regarde à travers, les fait paraître beaucoup plus grosses et plus près qu'elles ne le sont effectivement.

C'est ce qui arriva le 10 avril 1791. Les habitans de Boulogne jouirent de ce spectacle pendant tout l'après-midi de ce jour. Outre la beauté et la singularité du coup-d'œil que produisait ce phénomène, parce que la bande vaporeuse faisant encore l'office d'un prisme, colorait diversement les objets, et principalement les eaux de la mer, il procurait le moyen de distinguer, à la vue simple, des arbres et des habitations sur toute la partie de la côte d'Angleterre que l'on découvre de l'angle de l'ouest du rempart de Boulogne, et dont les plus voisines se trouvent à 6 myriamètres de distance.

Ce phénomène, qui fit une grande sensation sur tous ceux qui en furent les témoins, et parmi lesquels il y avait des vieillards qui ne se rappelaient point d'avoir jamais rien vu de pareil, est cependant une chose que l'on a tous les jours sous les yeux, et à laquelle on ne fait nulle attention, parce qu'elle s'opère en petit. Un enfant placé en face d'une caraffe ronde, bien nette, et remplie d'eau claire, s'amuse beaucoup en considérant un objet derrière le vase, parce qu'il lui paraît très-gros et près de sa vue : le plaisir augmente encore si quelque rayon de lumière tombant à-propos sur le même vase, colore diversement l'objet considéré. Souvent les choses les plus simples et les plus naturelles semblent des prodiges lorsque l'on ignore la cause qui les produit.

 C H A P I T R E VI.

 P O P U L A T I O N.

LA population générale de cet arrondissement communal est de 27,207 individus, d'après le recensement fait la treizième année de la République.

Ayant divisé topographiquement la surface du territoire en quatre parties, telles que la nature des lieux semble l'indiquer, on divisera également cette masse de population en quatre portions, correspondantes aux quatre divisions territoriales, afin que l'on puisse connaître les parties les plus peuplées, relativement à leur étendue, et l'on placera dans un tableau particulier, pour chacune de ces divisions, une colonne qui indiquera la population de l'année 1698; au moyen de laquelle on connaîtra l'accroissement ou la diminution qui aura eu lieu dans chacun des endroits de ces divisions, dans le courant d'un siècle. La population de l'année 1698 est extraite d'un *mémoire concernant la généralité d'Amiens, dressé par Mr. BIGNON, Intendant de Picardie, en 1698.*



TABLEAU

COMMUNAL DE BOULOGNE.

CHAP. VI, pag 16.

O N	N O M S D E S C O M M U N E S.	P O P U L A T I O N			
		E N L ' A N 1 3 (1 8 0 5).		E N 1 6 9 8	
		N O M B R E			N O M B R E
E N 1 6 9 8		d'habi- tans.	de maisons.	de ménages.	E N 1 6 9 8
N O M B R E					N O M B R E
d'habitans					d'habitan
cs.					
<i>Troisième Division topographique.</i>					
150	Le Verval (portion de la commune de Quesques)	210	38	38	112

R E C A P I T U L A T I O N.					
P O P U L A T I O N, — E N L ' A N 1 3 (1 8 0 5).					
N O M B R E					
d'habitans.	d'hommes marités ou veufs.	de femmes marités ou veufs.	de garçons de tout âge.	de femmes de tout âge.	de maisons.
19866	4116	4744	5424	5582	3620
6339	1165	1284	1935	1955	1256
2541	453	473	820	795	516
43461	7953	9080	12914	13514	8474
72207	13687	15581	21093	21846	13866
TOTALS...					
1 ^{re} division.					
2 ^e division.					
3 ^e division.					
4 ^e division.					

Des 10,055 individus formant la population de cette 1^{re} partie de la 4^e division topographique, déduisant le nombre d'habitans des bourgs, il reste 8677 personnes, lesquelles réparties sur 18,879 hectares 22, donnent 4581 par myriamètre carré.

2689 habitans sur 8352 individus par myriamètre ca

1760	1884	3286	3125
------	------	------	------

484	54
-----	----

Q U E.

N O M D E C O M M U N E	P O P U L A T I O N		N O M S D E S C O M M U N E S.	P O P U L A T I O N							
	(1805).	EN 1698		EN L'AN 13 (1805).			EN 1698				
	N O M B R E			N O M B R E			N O M B R E				
	de ménages.	d'habitans		d'habitans.	de maisons.	de ménages.	d'habitans				
P R I È R E.											
Wissant...	2965	3748	Outreau.....	1820	378	378	672				
Tardinghen	26	116	St.-Etienne.....	348	71	71	228				
Audinghen..	68	112	Condette.....	424	102	102	264				
Audresselles	29	112	Hesdigneul.....	202	49	49	168				
Ambleteuse	22	128	Verlincthun.....	376	71	71	280				
Basinghen..	198	520	Nesles.....	283	55	55	160				
Basinghen..	65	144	Neufchâtel.....	547	118	118	376				
Marquise...	65	148	Tingry.....	267	49	49	224				
Audembert.	56	184	Samer.....	1662	352	353	960				
Leulinghen.	29	112	Longfossé et Ste-Gertrude.	346	71	72	184				
Ferques et E	84	288	Desvres.....	2286	422	493	1340				
Ferques et E	35	100	Menneville.....	474	83	85	188				
Cafiers.....	27	92	St.-Martin-Choquel.....	219	47	47	96				
Cafiers.....	53	200	Vieux-Moutier.....	60	14	14	48				
Landrethun.	67	256	Lottinghen.....	472	107	107	352				
Landrethun.	96	408	Selles.....	337	60	61	200				
Fiennes....	37	244	Wierre-aux-Bois.....	183	32	36	136				
Hardinghen.	64	248									
Boursin....	129	336									
Boursin....	135	408									
Réty.....	53	208									
Réty.....	97	360									
Hydrequen..	46	134									
	4446	8606		10306	2081	2161	5876				
		les	<table border="1"> <tr> <td>Hommes mariés ou veufs.</td> <td>Femmes mariées ou veuves.</td> <td>Garçons de tout âge.</td> <td>Filles de tout âge.</td> </tr> </table>					Hommes mariés ou veufs.	Femmes mariées ou veuves.	Garçons de tout âge.	Filles de tout âge.
Hommes mariés ou veufs.	Femmes mariées ou veuves.	Garçons de tout âge.	Filles de tout âge.								

 SECTION. IV.

 ECONOMIE RURALE.

 PREMIÈRE PARTIE.

 Culture des Cérta.

 §. 1^{er}. Observations sur l'état ancien et moderne de
 l'Agriculture Boulonnaise.

L'ÉTAT de civilisation dans lequel les Romains trouvèrent la Morinie lorsqu'ils vinrent en faire la conquête, ne laisse aucun lieu de douter que les habitans n'aient eu dès-lors quelques connaissances agricoles. Sa population nombreuse, si l'on en juge par le contingent de 25,000 hommes, que les morins fournissaient pour la défense du pays, (1) et la facilité que César y trouva pour la subsistance de ses troupes, sont des preuves certaines que l'on y faisait des récoltes abondantes en grains. On y cultivait aussi le lin. (2)

Les Romains passionnés pour l'agriculture au point de lui ériger des autels, et des prêtres nommés *Arvales*, du nom des champs, *arva*, les Romains, qui surent tirer le meilleur parti possible de leurs conquêtes, n'éparguèrent rien pour faire fleurir ce bel art, cet art nourricier, dans la Morinie. (3).

 (1) Cés. Comm. L. 1. de Bel. Gal.

(2) Plin. V. XIX. C. 1.

(3) Divers Empereurs firent porter à grands frais des végétaux de l'Italie et de la Grèce dans la Morinie, et c'est à Claudius que nous devons le Platane, qui fait l'ornement des habitations de cet Arrondissement, où on le cultive avec soin, qui s'est très-bien acclimaté ici, qui croît très - promptement. PLIN. L. XII. C. 1.

Sous l'administration sage et éclairée de M. Agrippa, en l'année 726 de Rome, correspondant à la 28^e. de l'ère chrétienne, on voit que l'agriculture de ce pays était à son plus haut degré de splendeur, puisque « le sol » de toutes les Gaules était aussi riche et aussi fertile que celui de l'Italie. (1).

L'histoire fait encore mention de cet état florissant de l'agriculture, sous le règne de Marc Aurèle, vers la fin du 2^e. siècle du christianisme, mais on le voit s'éclipser vers le commencement du 5^e., lorsqu'un essaim de barbares sortis des pays septentrionaux, vint fondre sur cette contrée, ravageant et détruisant tout ce qui se trouvait sur son passage. Les habitans obligés d'abandonner leur patrie pour chercher un asile contre ce fléau dévastateur, quitteront avec regret une terre malheureuse, sur laquelle ils ne trouvaient plus que la désolation et la mort.

La retraite des habitans tarit la source des richesses et de l'abondance qui coulait dans ce pays. Près de quatre siècles s'écoulèrent dans la stupeur et l'engourdissement, et ce ne fut que vers le milieu du septième siècle que les FARON et les WLMER commencèrent à former dans ce pays des établissemens claustraux, dans lesquels des moines s'occupèrent à défricher la terre avec un zèle et une activité qui leur attirèrent le respect et la vénération des peuples.

Vers la fin du 8^e. siècle, sous le règne de Charlemagne, l'agriculture reparut avec tout l'éclat qu'elle avait eue précédemment; mais une nouvelle irruption des nord-mans, et le régime féodal qui la suivit, ensevelirent le Boulonnais sous des monceaux de ruines, et le replongèrent pour long-tems dans les ténèbres de l'ignorance.

Ce n'est que sur la fin du dix-septième siècle que l'on voit l'art de cultiver se relever un peu dans ce pays; mais la véritable époque de sa renaissance, pour la quatrième division topographique, et pour la lisière environnante de la seconde et de la troisième, date de l'année 1766, tems auquel fut établie l'administration du Boulonnais.

Cette administration, dont les vues se portaient directement sur les objets les plus essentiels, fit ouvrir les routes et les chemins vicinaux dont il a été parlé au chap. IV de la sect. précédente: tout-à-coup on vit s'accroître l'industrie, et l'agriculture fit des progrès dont il est aisé de s'apercevoir en consultant le Tableau de population des 2^e. et 4^e. divisions topographiques; on y verra que, dans l'espace d'un siècle, cette population a été doublée.

(1) Dio. L. 44.

Ce qui achève de démontrer l'influence des débouchés et des communications sur la population d'un pays, et par conséquent sur sa prospérité, c'est que, dans la première section, où les canaux suppléaient aux routes, et dans la troisième dont le terrain est plus solide et conséquemment les chemins plus faciles et plus praticables, la population ne s'est pas augmentée dans la même proportion que dans les deux autres, parce qu'elle était déjà en équilibre avec les produits territoriaux.

§ II. *Mode de culture usité dans ce pays.*

Quoique l'étendue des exploitations rurales n'aille guères au-delà de 150 hectares, et qu'au contraire il y en ait beaucoup de 15 jusqu'à 50 hectares de superficie, cependant le mode de grande culture est le seul que l'on connaisse ici. Plusieurs propriétaires cultivent eux-mêmes leurs propriétés; les autres les donnent pour un certain nombre d'années à des fermiers qui, moyennant un prix convenu, se chargent de toutes les dépenses qu'exigent la culture des terres, l'ameublement de la ferme en bestiaux de toutes espèces et en instrumens aratoires de tous genres. A l'expiration du bail, qui, ordinairement est de *trois, six ou neuf années consécutives*, le propriétaire a la liberté de congédier le fermier, s'il n'en est pas content; et le fermier, à son tour, peut chercher une autre exploitation plus convenable pour lui.

Les instrumens aratoires les plus communément employés, sont:

1°. Le *Binot*, espèce de charrue sans coutre et sans oreilles, avec laquelle on *flobe* ou *flaube* la terre.

Dans ce pays; *flauber* c'est donner le premier labour, ouvrir la terre pour la disposer aux labours pleins. Ce mot est Celtique, il vient de *flau* qui signifie trou, ouverture, creux, par conséquent *labour*.

2°. La *petite Charrue*, dont on fait usage dans quelques endroits des trois premières divisions topographiques.

3°. La *grande Charrue* à roues, avec un seul versoir, que l'on emploie dans la quatrième division.

4°. La *Herse* à dents de bois et même à dents de fer.

5°. Le *Rouleau* que l'on nomme ici *Ronneloire* ou *Rondeloire*.

Les labours se font avec des chevaux, et le travail des bœufs est inconnu dans ce pays.

Pour la récolte des grains d'hiver on se sert de la *Faulx*, très-peu de la *Faucile*, et les *Warats* se coupent avec un tranchant que l'on appelle *pique*.

On bat le grain avec le *stéau*, on le nettoie avec des *vans à bras et à cylindre*; on emploie aussi le *Crible* de peau percée, que l'on appelle *Guerbiau*; du crible cylindrique et du crible presque vertical.

Pour nettoyer les champs, on coupe les chardons avec un outil appelé *Ecardonnette*, et un *Hoquet* ou petit crochet avec lequel on soutient le chardon pour le couper. Ce hoquet accompagne aussi la pique pour la récolte des warats.

§. III. *Nature du Sol.*

Dans le Paragraphe II de la section précédente, nous avons donné une idée des substances minéralogiques de chacune des quatre divisions topographiques. Ces matières sont recouvertes d'une couche plus ou moins épaisse d'une terre végétale, excepté dans les parties occupées par les sables de la mer.

Dans la première division topographique, la couche d'*humus* ou terre végétale est une terre franche de couleur brune très-foncée, tirant même sur le noir. Elle est le produit de la destruction des végétaux qui ont couvert le plat-pays depuis la retraite des eaux; aussi cette portion de territoire, surtout dans le fond du golfe de l'*Aa*, est-elle de bonne qualité, facile à cultiver, et produisant avec abondance des grains de toute espèce. On y trouve de belles prairies et de beaux pâturages qui servent à nourrir et à élever un grand nombre de bestiaux. En approchant de la côte, l'*humus* est mélangé de silice et de galets, et sur le rivage on trouve le sable pur. (V. la Carte, et ce qui a été dit précédemment, Section III.)

Dans les trois divisions suivantes, la couche d'*humus* est si variée, tant pour sa nature que pour son épaisseur, qu'il serait impossible de donner quelque chose de précis sur cette objet. On se bornera donc à désigner les espèces de terrain que les cultivateurs du pays distinguent ainsi qu'il suit:

1°. La *Terre morte*, que l'on divise en deux classes, à raison de sa qualité plus ou moins douce, et de sa légèreté. C'est la terre franche de trois espèces, *Blanche*, *Brune* et *Rousse*.

2°. La *vive terre*, ainsi nommée de sa couleur rougeâtre, est ordinairement remplie de cailloux: on lui donne ici le nom de *Mourlière*, lorsque le silice couvre presque entièrement le sol. Cette espèce de terrain est d'une culture fort dispendieuse, à cause du nombre de chevaux qu'elle exige, et parce que le frottement continuel des fers de la charrue contre les cailloux entraîne des réparations et des renouvellemens fréquens d'instrumens aratoires. Cette espèce de terre se trouve dans les seconde et troisième divisions topographiques.

La *Terre*

3°. La *Terre clytèuse*, blanche et grise ; c'est la glaise, fort difficile à cultiver à cause de l'adhérence de ses parties entr'elles.

4°. La *Terre noyatte*, c'est-à-dire noyée ; c'est une terre argileuse reposant sur un lit de glaise qui retient les eaux sous l'humus, et qui, par cette raison, entretient une humidité nuisible qui empêche de cultiver la terre. Cependant, avec le secours des fossés couverts, dirigés à propos dans les pentes convenables, on vient à bout d'utiliser ces sortes de terrain.

5°. Enfin, la *Terre préleuse*, qui, dans les seconde et troisième divisions, est une espèce de marne blanche : elle couvre le penchant des coteaux, et c'est la plus mauvaise qualité de toutes les terres de ce pays. Dans la 4^e. division, la terre préleuse est celle qui est remplie de fragmens de pierres calcaires, de couleur blanche tirant sur le jaune : elle est aussi d'un très-mince rapport.

§. IV. *Emploi du terrain.*

Sur la superficie totale de cet arrondissement communal, on compte douze mille quatre cent vingt-sept habitations, cent cinquante usines et cent trente-huit moulins, qui occupent un espace de 5118,65 hectares. Le nombre des terres en culture s'élève à 63551,45 hectares. Les pâturages clos et ouverts, parmi lesquels on place les vergers, offrent une surface de 9294,20 hectares. Le nombre des prairies naturelles et artificielles est de 3927,74 hectares. Le jardinage en comprend 645,96, et les bois et forêts couvrent une étendue de 10008,24 hectares.

Les terrains situés sur les coteaux les plus rapides, où il n'est pas possible de conduire la charrue, sont laissés en friche. On leur donne ici la dénomination de Riez ; leur superficie est de 2753,53 hectares.

Le surplus du territoire, de 15043,25 hectares, comprend les terrains incultes et stériles qui bordent le rivage de la mer, ceux qui se trouvent couverts par les sables, l'espace occupé par les routes, chemins, rivières, canaux, ruisseaux, etc.

Pour faciliter les moyens de prendre une connaissance plus détaillée de cette partie de la statistique du Boulonnais, on placera ici un tableau représentant la superficie du territoire de chaque division topographique, et la manière dont le terrain est employé.

Par ce qui précède, il est facile de voir que des quatre divisions topographiques, la première est celle dont la culture exige moins de travaux et de dépenses, en même tems qu'elle produit le plus, proportionnellement à son étendue; que n'ayant pas besoin d'un grand nombre de chevaux pour la culture, ni pour les transports qui se font par les canaux, la consommation des herbages pendant l'été et des fourrages pendant l'hiver, doit y être bien peu considérable, et qu'alors il est facile d'y élever un grand nombre de bestiaux; que d'un autre côté, le transport des engrais par eau se faisant à peu de frais et avec aisance d'un bout à l'autre du plat-pays, on peut tirer un grand parti des immondices des villes et bourgs circonvoisins, et par ce moyen, augmenter considérablement l'importance des récoltes.

On peut voir encore que, dans la seconde et la troisième division, il n'y a qu'un petit nombre de prairies; que la difficulté des labours exige un nombre de chevaux bien plus considérable que dans la première, et que de plus, l'entretien des instrumens aratoires entraîne des frais plus considérables que dans la précédente.

Il est visible aussi que dans la quatrième division, la difficulté des labours est plus grande encore, tant à cause de l'inégalité du terrain, de son état mouvant et bouillonneux, que de la roideur des coteaux: que les dépenses d'entretien sont à-peu-près égales, à cause des pierres et des roches qui se trouvent assez généralement à peu de profondeur sous la terre végétale, ce qui occasionne quelque fois la rupture d'un soc ou la dislocation de la charue; que néanmoins, ces difficultés peuvent être compensées par les ressources et les avantages qu'offre le grand nombre de prairies de ce bassin, et par les moyens qu'il présente pour en augmenter le nombre et le produit.

Quant à la manière de cultiver les terres, on peut dire avec vérité que les cultivateurs de cet arrondissement excellent dans la pratique du labourage et du semis; que par-tout, les terres cultivées avec le plus grand soin, ressemblent aux planches d'un jardin potager. Un bombement pratiqué avec

de la Superficie.

DÉSIGNATION des DIVISIONS et SOUS-DIVISIONS territoriales.	Habitations.		Usines.		Moulins.		Riez et Communes.	Routes, Chemins, Rivières, Canaux, Ruisseaux, Terres incultes et ensablées.	T O T A U X.	
	nombre.	superficie.	nombre.	superficie.	nombre.	superficie.				
1re. DIVISION.	3197	h. 1091,78	63	h. 21,51	28	h. 4,48 5	h. 280,77	h. 2486,23	h. 19180,29	
2e. DIVISION.	1216	415,26	9	3,57	14	2,24 2	455,48	1443,82	15403,33	
3e. DIVISION.	444	151,63	»	»	6	98 2	59,44	1224,03	6470,05	
4e. DIVISION.	1re. partie.	1704	581,92	13	4,41	25	4,00 4	581,00	2570,00	18879,22
	2e. partie.	499	170,41	3	1,19	10	1,60 1	217,47	1394,00	8352,09
	3e. partie.	3497	1904,23	44	15,03	33	5,12 1	789,58	2323,54	22980,37
	4e. partie.	1870	638,61	18	7,15	22	3,52 4	366,79	3594,63	19077,67
T O T A U X.	12427	5043,84	150	52,89	138	21,92 4	2750,53	15036,25	110343,02	

REPORT

COMMISSIONERS OF THE GENERAL LAND OFFICE

No.	Particulars of Land				Particulars of Value				Total
	Area	Value	Rate	Amount	Value	Rate	Amount		
1	100	100	100	100	100	100	100	100	
2	200	200	200	200	200	200	200	200	
3	300	300	300	300	300	300	300	300	
4	400	400	400	400	400	400	400	400	
5	500	500	500	500	500	500	500	500	
6	600	600	600	600	600	600	600	600	
7	700	700	700	700	700	700	700	700	
8	800	800	800	800	800	800	800	800	
9	900	900	900	900	900	900	900	900	
10	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	

THE COMMISSIONERS OF THE GENERAL LAND OFFICE

beaucoup d'adresse vers le milieu de ces compartimens, facilite, des deux côtés de l'*ados*, (1) l'écoulement des eaux surabondantes.

L'assolement des terres dans ce pays est uniquement borné à la division de la totalité d'une exploitation rurale en trois portions égales et cultivées invariablement dans l'ordre qu'il suit ; savoir :

Une portion en *jachère*.

Une autre en *blé*, *seigle* et *orge d'hiver*.

Une troisième en grains de mars, qui sont des *avoines*, des *warats*, (2) du *baillard* ou *orge printanière*, nommée *épcautre* dans plusieurs autres lieux.

Le nombre des labours pour la culture des blés, est assez généralement de quatre, quelquefois de cinq, suivant la difficulté du terrain.

On commence par *flauber* la terre : Ce labour s'exécute à l'*après-août*, c'est-à-dire, après la récolte et les semailles des grains d'hiver. Il sert à ouvrir le sol des *jachères* ou terres reposées ; il facilite l'extirpation des mauvaises herbes, en coupant leurs racines et en les mettant à découvert pendant l'hiver : il rend les labours subséquens plus aisés, parce qu'il expose à la gelée les *roques* ou mottes de terre formées par le sillon, et que par ce moyen il accélère la dissolution de ces *roques*. Dans quelques-unes des divisions topographiques, ce dispositif prend le nom de *binotage*, parce qu'il s'opère avec le *binot*.

De germinal en prairial on donne deux *royes*, c'est-à-dire, deux labours, après chacun desquels on fait passer la herse sur le terrain, pour l'ameublir. Avant les semailles on donne une nouvelle *roye*, quelquefois deux, selon que la nature du sol l'exige ; et dans ce dernier travail on a l'attention de ne pas suivre l'inclinaison du terrain, pour que les sucs nourriciers des engrais ne s'écoulent point dans la partie inférieure du champ ni dans les terres adjacentes, si la pente du coteau est un peu rapide.

Après tous ces préparatifs, il reste encore à répandre la semence dans le champ labouré. Cette opération est une des plus difficiles de la culture de ce pays, parce que la nature du terrain est si variée que souvent il s'en trouve de cinq à six sortes dans le même champ, quoiqu'il soit d'une pe-

(1) L'*ados* est une tranche de terrain labourée en dos d'âne pour ôter de l'écoulement aux eaux pluviales. On l'appelle ailleurs *BILLON*.

(2) *WARAST*, c'est-à-dire, nourriture de cheval, du mot Celtique *WARSCU*, cheval. C'est un fourrage composé de féveroles, de pois et de vesces.

site étendue. Cependant nos laboureurs sont si habiles et si versés dans la pratique de l'art de semer, qu'ils donnent à chaque espèce de terre qu'ils rencontrent la quantité de semence qu'elle exige. Vous les voyez ralentir le pas lorsqu'ils passent sur la *noyatte*, afin d'y répandre plus de grains, parce qu'ils savent que l'humidité en fera périr une partie avant la germination et pendant l'hiver. Au contraire lorsqu'ils parcourent une *vive terre*, ils accélèrent la marche pour ne point y jeter de semence superflue et inutile.

La quantité de blé qu'on emploie dans ce pays, est depuis douze jusqu'à dix-sept myriagrammes pour ensemençer un hectare de terre. Nos meilleurs cultivateurs ont soin de le choisir de la première qualité ; ils le nettoient le plus possible avec le van et le crible ; puis ils le mettent dans une cuve pleine d'eau, pour recueillir tous les mauvais grains, qui surnagent ; après avoir lessivé le bon grain restant, dans de l'eau de chaux, ce qu'ils appellent *encaucher* le blé, ils le répandent sur la terre avec les précautions détaillées ci-dessus.

A peine le cultivateur a-t-il fini les semailles de grains d'hiver, qu'il ouvre de nouveaux sillons dans le champ où il vient de récolter le blé, afin de retourner le chaume resté aux racines, pour qu'il pourrisse dans la terre et procure un certain engrais. Ce premier labour facilite encore la dissolution des *roques* qu'a formé l'ouverture du sillon, en les exposant aux gelées qui doivent suivre ce travail. Il passe ensuite la herse sur cette première roye.

En germinéal, après de nouveaux labours, il sème l'*avoine*, qu'il *renfouit* ou recouvre au moyen d'une herse à dents de bois ou de fer ; puis retournant cet instrument, il le promène sur la terre ensemençée, pour la *ploutrer*, (1) c'est-à-dire, comprimer la semence dans la terre ameublie par les opérations précédentes ; et lorsque la germination est faite et parfaite, ce que l'on reconnaît quand le grain a poussé trois feuilles, le laboureur profitant d'une pluie salubre, il *rone* son champ, en passant dessus la *roneloire*, qui achève le brisement des mottes et refoule la terre humectée autour du pied de la jeune plante pour la raffermir. Cette opération applaît le terrain, et facilite la fauchaison.

(1) PLOUTRER, est à proprement parler, l'action de briser les mottes de terre pour aplanir un champ. Cette opération se fait aussi sur les grains d'hiver, afin d'écraser les mottes de terre qui ont résisté à la gelée et d'étendre les taupinières sur les plantes, ce qui donne une nouvelle terre aux blés. Ce mot vient de Ploutroir, Plutoir, Plotroer, et Ploutr, nom ancien du rouleau qui sert à cette opération. Dictionnaire celtique, au mot Ploue.

On distingue trois sortes d'avoine; *la blanche, la rouge, la noire*. L'avoine blanche et la noire se sèment dans la *morte terre* : la rouge dans la *vive terre*, sans doute à cause de l'analogie de couleur; on la sème aussi dans la terre clytreuse; mais dans la terre noyatte, on sème indifféremment l'une et l'autre sorte.

On emploie ordinairement de sept à dix myriagrammes d'avoine par hectare de terre,

Dans les terres voisines de la mer, on sème au mois de floréal, de l'orge printanière ou *baillard*. La culture des terres pour ce grain est la même que pour l'avoine. La quantité de semence par hectare est de seize myriagrammes environ.

L'avoine mêlée de lentilles et de *bizailles*, espèce de pois, se sème au commencement de germinal dans les *mortes terres*, et seulement après les semences d'avoine dans la *vive terre* et dans la *terre clytreuse*. La préparation du terrain est la même que pour les avoines et le baillard.

On cultive encore de la même manière les lentilles pour le fourrage. On les mélange quelquefois dans la proportion d'un tiers contre deux d'avoine.

La vesce, les dravières (1) et les warats se sèment dans le courant de ventôse. Tous ces fourrages exigent des labours plus ou moins répétés, selon la nature des terres dans lesquelles on les cultive.

§. V. *Engrais.*

Il ne suffit pas de retourner la terre d'un champ et d'y répandre de la semence pour qu'il produise une récolte abondante. Les labours sont indispensables pour ameublir la terre et rendre les parties plus déliées, afin que les racines, en se développant, puissent recueillir les sucres propres à la nutrition et à l'accroissement des plantes; mais ces travaux préparatoires seraient en pure perte si la terre, épuisée par des moissons antérieures, ne contenait plus, ou du moins que très-peu de ces sucres nourriciers, qui entrent essentiellement dans la composition des végétaux.

Il est donc nécessaire, indispensable même, de réparer avec usure la perte qu'une reproduction continuelle occasionne dans un terrain cultivé: ce n'est qu'avec les engrais qu'on peut y parvenir.

(1) Les Dravières sont composées d'avoine et de vesce mélangées par égale portion.

Les meilleurs engrais du pays sont les fumiers, que l'on transporte sur le terrain ; c'est même le seul employé dans la quatrième division topographique, excepté aux abords des villes et bourgs, où l'on se sert aussi des immondices que l'on retire de ces endroits ; mais peu fréquemment, à cause du prix des transports.

La quantité de fumier employée ordinairement dans un hectare de terre est moyennement de vingt-huit mètres cubes.

Dans la première division on tire un grand parti des vidanges et immondices des villes et bourgs, parce que la navigation par les canaux offre une économie considérable sur les transports.

S'il est nécessaire de fumer les terres, il n'est pas moins essentiel de les marrer, c'est-à-dire, de mélanger la terre végétale avec une substance composée de glaise, ou d'argile et de terre calcaire, qui a la propriété de se gonfler à l'humidité, de se pulvériser à la gelée, et par ce moyen, d'opérer la désunion des parties trop resserrées du terrain avec lequel ou l'amalgame. Cette substance minérale, connue sous le nom de Marne, (1) ayant la faculté de se pénétrer aisément de l'humidité et des fluides savonneux qui se trouvent dans l'air, procure aux racines des plantes, qu'elle met à l'aise par sa dissolution, une nourriture qui s'insinue facilement dans les pores de ces racines. Ce corps spongieux, qui se trouve abondamment dans les trois dernières divisions topographiques, a de plus l'avantage d'absorber l'acidité que le séjour des eaux peut occasionner au terrain, et de procurer aux terres légères et sablonneuses une certaine consistance, à cause de l'humidité qu'elle entretient autour de ces matières.

L'opération du marnage est le complément des labours : ceux-ci procurent aux semences des logemens commodes et abrités ; celle-là opère la dissolution des parties terreuses et facilite l'élaboration des molécules qui doivent entrer dans la composition des végétaux.

On emploie ici de 36 à 40 mètres cubes de marne par hectare, suivant la nature de la terre et la qualité de la marne. On renouvelle l'opération au bout de 15 ans, quelquefois de 20.

§. VI. *Récoltes et Produits.*

La récolte se fait ici dans les mois thermidor et fructidor. On la com-

(1) MARN, en Celtique, a la même signification que celui de Marne en Français.

mence quelquefois plutôt, d'autres fois, elle se prolonge un peu plus tard, selon que la température, plus ou moins favorable, avance ou retarde la maturité des grains.

Le produit d'un hectare en grains d'hiver, peut être évalué dans la première division topographique, à 360 bottes, qu'on estime rendre 112 myriagrammes; et en grains dits de mars, à la même quantité de bottes, donnant chacune un boisseau du pays, et produisant ensemble 93 myriagrammes.

Dans les deux divisions suivantes, le rapport d'un hectare est de 240 bottes, qui donnent en grains d'hiver 96 myriagrammes, et en grains de mars, 80 myriagrammes.

Dans la 4^e. division, la récolte moyenne d'un hectare s'élève à 220 bottes, produisant en grains d'hiver, 80 myriagrammes, et 68 en grains de mars.

On évalue le rapport d'un hectare ensemencé d'avoine, à 66 myriagrammes dans la première division; 57 myriagrammes dans la 2^e. et dans la 3^e., et à 48 myriagrammes dans la 4^e.

On peut voir par le tableau, page 170, que la quantité de *défritures* ou *dessolis* (1) est fort petite en comparaison du nombre de jachères, et que c'est avec raison que l'on a dit plus haut, que les cultivateurs étaient dans l'usage de diviser leur terrain en trois portions, dont l'une était destinée à la culture des grains d'hiver, une seconde pour celle des grains de mars, et la troisième consacrée au repos absolu, pendant une année entière, de sorte qu'en ajoutant à ce chômage, le repos qui se trouve entre la récolte des grains d'hiver et la semence des grains de mars, et celui qui suit cette dernière récolte, il est constant que le territoire de cet arrondissement n'est d'aucun rapport pendant dix-huit mois dans l'espace de trois ans!!!

§. VII. *Mesures agraires du pays : leur rapport avec les mesures métriques.*

Pour peu que l'on ait fait usage des mesures de ce pays et que l'on ait réfléchi sur leur défectuosité, il est impossible à tout homme, dont

(1) On appelle ici DÉFRITURES ou DESSOLIS les portions de jachère que l'on dessole pour les cultiver pendant l'année de repos. On y sème ordinairement le grand Trèfle à fleurs rouges, la LUPULINE que nos cultivateurs appellent MINETTE; un peu de Lin, des Colsats et fort peu de Pommes de terre.

l'esprit est libre des préjugés d'une ignorante et aveugle routine, de ne point être intimement convaincu de la nécessité de les remplacer par un système simple, uniforme, dont les bases sont prises dans la nature, et invariables comme elle.

La verge qui servait pour la mesure des champs, avait trois dimensions différentes dans cet arrondissement.

Celle du Boulonnais, de vingt-deux pieds onze pouces, ou de comté, équivalait à 6 m. 55093

Celle du Calaisis, de 20 pieds 12 pouces. 6 m. 49679

Et la verge de l'Ardresis, de 20 pieds 11 pouces. 5 m. 95538

La diversité n'était pas le seul inconvénient de ces mesures locales : les changemens qui s'étaient introduits dans les divisions de ces mesures, devaient produire des différences dans les mesurages faits à diverses époques. La mesure du Boulonnais en fournit un exemple frappant ; le pied de verge de comté, égalant 0 m. 297769, est plus petit que 0 m. 327545, valeur de pied de verge dont se servaient les arpenteurs qui se contentaient de diviser en 20 parties ou pieds de verges les 22 pieds 11 pouces, qui composaient cette mesure dans l'origine.

Le rapport de la verge carrée en Boulonnais, était à celui de l'are qui l'a remplacé dans le nouveau système, comme 1 à 0, 42915, et celui de l'are à la verge, de 1 à 2, 32786.

Dans le Calaisis, la verge carrée égalait 0 are 42208, et l'are égalait 2,3692.

Le rapport de la verge à l'are, dans l'Ardresis, était de 1 à 0,35467, et celui de l'are à la verge, de 1 à 2,8195.

§ VIII. *Mesures pour les grains : leur rapport avec les nouvelles mesures de capacité.*

Si les mesures agraires étaient défectueuses, les mesures de capacité pour les grains n'offraient pas moins de bizarrerie et de variété dans leur contenance.

La plus ancienne des mesures était le *poquin* ou *poquin*, (1) qui se

(1) *POCAIN* vient du celtique *Pocadh*, bourse, poche, sac, et cette mesure idéale, n'était autre chose qu'une sachée de grains. Une chartre de 1402 fait mention des *poquins* des vaisseaux qui admènent grains au hable de Bouloigne, lesquels doivent *chacun* vaisseau un *poquin* de blé ou de quelque grain que ce soit, s'ils sont *querquiez* au bout de la nef, et s'ils ne sont *querquiez* que devant mast au derrière, ils ne doivent que *demi-poquin*.

Ducange Gloss. Vº. *Polkinus*.

divisait

divisait en deux septiers ou rasières, sousdivisés en 4 buteaux; le butel contenait quatre provendiers (1) ou ferlings, (2) et le ferling deux estellings.

Les lettres-patentes du 14 octobre 1550, ayant établi la mesure dite *marchande*, l'usage des anciennes se perdit insensiblement dans le commerce. Il se conserva seulement dans la perception des redevances en grains qui avaient été stipulées d'après ces mesures; mais lorsque les étalons furent anéantis, il s'éleva des contestations pour la perception des censives: le Parlement rendit, le 18 mai 1729, un arrêt où il est dit que 16 boisseaux composans le septier de l'ancienne mesure doivent revenir à 11 boisseaux et demi, et quelque chose de plus, de la mesure actuelle, ce qui ne détermine pas le rapport exact des deux mesures, et dans la suite on se servit constamment de celui de 4 à 3.

La mesure *marchande* n'était point non plus déterminée avec précision; et par l'usage qui s'était introduit de mesurer grains sur bord, le mesureur avait une latitude de 132 pouces cubes en faveur de l'acquéreur ou du vendeur; c'est pourquoi les maire et échevins de Boulogne rendirent une ordonnance le 1^{er}. août 1766, par laquelle, en fixant la capacité du septier à 8704 pouces cubes, ils déterminaient la manière dont les mesureurs devaient racler la mesure avec un rouleau de bois, lorsqu'ils mesuraient du blé et autres grains de forme semblable; de façon que la superficie du fer de la potence de la mesure soit découverte et qu'il ne puisse rester aucun grain sur bord.... l'avoine devant être raclée en sciant.

Le septier se divisait en deux demi-septiers, le demi-septier en deux quartiers; le demi-quartier, qui était la mesure usuelle, avait 15 po. 1 lig. et demie à son grand diamètre, 14 po. 4 li. et demie au petit, et 6 po. 5 li. et demie de hauteur. (3)

Le demi-quartier comprenait deux boisseaux, autre mesure usuelle: le grand diamètre du boisseau était de 14 po. 1 li.; le petit de 13, po. 2 li., et sa hauteur, de 3 po. 10 li. et demie.

A Calais, les mesures aux grains portaient les mêmes dénominations, et

(1) En vieux français, on appelait PROVENDZ une ration, et le PROVENDIER était la mesure d'une ration.

(2) Ce mot FERLINGO vient du Saxon, et signifie la quatrième partie d'une chose. Du-cange Gloss. V^o. Ferling.

(3) D'après ces dimensions du demi-quartier, il ne contenait que 1079 po. cubes 11/12, au lieu de 1088 po. indiqués dans l'ordonnance de la Mairie de Boulogne. Cette différence provient de ce que, dans les calculs de l'an 1766, on s'est servi du rapport de 7 à 22, au lieu du rapport de 113 à 355, pour trouver les circonférences des bases, et que l'on a multiplié la surface moyenne par la hauteur, au lieu de calculer la solidité du corps tronqué formant la mesure.

se divisaient en mêmes parties qu'à Boulogne, mais leur capacité n'était pas la même. Le septier contenait 8832 po. cubés.

Le diamètre supérieur du demi-quartier était de 13 po. 6 li., et la hauteur, de 8 po. 6 li. Le diamètre du fond n'était point assigné, parce que le boisseau, qui était opposé au demi-quartier, devait avoir 12 po. 6 lig. de diamètre à sa partie supérieure, et 4 po. 9 lig. de profondeur.

A Desvres, le septier contenait 9548 po. cubés, et se sousdivisait de même qu'à Boulogne et à Calais.

Les renseignemens donnés au vérificateur des mesures à Boulogne, étaient conçus ainsi : le demi-quartier contient 11 pots, pinte, demi-pinte, potée, demi-potée, petit verre; et l'épaulement de cette mesure consistait dans l'opération d'y verser la série indiquée.

A Calais, la série était bien moins compliquée; 11 pots et demi la complétaient.

Le rapport du demi-quartier au décalitre est de 1 à 2,14199; et celui du boisseau, de 1 à 1,071 décalitre.

Le rapport du demi-quartier de Calais, est de 1 à 2,1445, celui du boisseau, de 1 à 1,0723.

Le demi-quartier de Desvres contenait 2 décalitres 2292, et le boisseau 1,1146.

§. IX. *Produit de la Récolte des grains d'hiver, et comparaison de ce produit avec les besoins qu'exigent la consommation.*

De ce qui a été dit dans les paragraphes précédens, il est facile de connaître le produit des récoltes de ce pays en grains d'hiver, et l'on trouve qu'il monte à 1,981,984 myr.

D'après les tableaux de population qui terminent le chapitre précédent, le nombre des habitans est de 72207, dont la consommation annuelle peut être évaluée moyennement à 30 myriagrammes, ce qui produit un total de 2,166,210 myr.

Résultat. La consommation excède les produits de la récolte de cet arrondissement, de 184,227 myr.

Nous terminerons cette première partie de l'économie rurale, par un tableau indiquant le prix des grains dans la ville de Boulogne, chef lieu de l'arrondissement communal. Ce tableau, dressé d'après les mercuriales des marchés, contiendra les prix des grains depuis l'année 1700 inclusivement, jusques et compris l'année 1805.

TABLEAU DES PRIX DES GRAINS A BOULOGNE.

Années.	Blé.		Baillard.		Avoine.		Années.	Blé.		Baillard.		Avoine.		
	l.	s. d.	l.	s. d.	l.	s. d.		l.	s. d.	l.	s. d.	l.	s. d.	
1700	12	3	14	3	5	12	1770	24	13	8	1	5	12	9
01	7	17	13	11	4	18	36	13	4	4	11	4	16	3
02	17	3	14	11	4	18	37	14	11	7	8	6	9	7
03	11	4	18	18	1	8	38	18	18	14	4	9	7	9
04	9	4	25	9	4	10	39	25	9	15	»	»	13	8
05	7	14	18	18	1	4	40	18	18	16	»	»	19	10
06	7	4	15	10	6	3	41	15	10	10	»	»	13	4
07	10	11	10	3	6	6	42	10	3	7	14	1	10	11
08	33	15	12	2	1	1	43	12	2	7	19	7	8	4
09	35	15	15	13	9	8	44	15	13	8	11	8	10	»
10	14	11	13	16	7	2	45	13	16	11	8	6	»	»
11	17	6	13	18	9	»	46	13	18	12	»	»	15	3
12	22	6	40	17	8	»	47	40	17	7	12	»	16	»
13	26	6	16	16	2	»	48	16	16	4	»	»	26	9
14	13	7	13	18	9	»	49	13	18	8	10	»	17	13
15	11	5	13	18	1	»	50	13	18	8	10	»	14	7
16	10	17	21	5	9	»	51	21	5	10	7	»	13	10
17	10	17	20	5	5	»	52	20	5	10	7	»	15	3
18	11	19	14	11	10	»	53	14	11	9	»	»	18	13
19	15	7	14	11	4	»	54	14	11	4	»	»	17	13
20	13	2	11	6	2	»	55	11	6	2	»	»	14	7
21	12	14	25	16	6	»	56	25	16	6	13	12	7	1
22	17	5	16	13	10	»	57	16	13	10	10	1	»	»
23	15	11	14	17	9	»	58	14	17	9	2	5	8	»
24	22	12	13	18	9	»	59	13	18	9	10	3	6	»
25	20	16	21	7	11	»	60	21	7	11	11	»	»	»
26	14	»	16	3	7	»	61	16	3	7	11	»	»	»
27	9	17	63	14	3	»	62	63	14	3	7	11	»	»
28	17	8	63	14	3	»	63	14	3	7	11	»	»	»
29	12	4	64	18	10	»	64	18	10	10	1	11	»	»
30	17	6	19	19	9	»	65	19	19	9	8	4	7	14
31	10	4	33	12	6	»	66	33	12	6	12	8	4	8
32	10	13	33	9	3	»	67	33	9	3	16	8	10	»
33	13	12	26	4	10	»	68	26	4	10	12	8	»	»
1734	15	3	20	18	11	»	1769	20	18	11	12	11	9	»

Années.		Blé.		Baillard.		Avoine.		Années.		Blé.		Baillard.		Avoine.				
l.	s. d.	l.	s. d.	l.	s. d.	l.	s. d.	l.	s. d.	l.	s. d.	l.	s. d.	l.	s. d.			
1770	24	13	5	8	1	4	5	12	9	1770	40	10	5	1/3	16	17		
1771	32	6	3	7	4	11	4	18	3	92	92	24	1	10	1/6	16	17	
1772	26	2	19	8	2	5	6	9	7	93	93	24	1	10	1/6	16	17	
1773	21	13	8	14	4	»	9	7	9	94	94	23	13	7	»	12	3	
1774	24	19	3	15	»	»	6	14	9	95	95	44	12	5	»	9	9	
1775	21	3	6	13	4	»	6	19	10	96	96	26	6	8	»	9	10	
1776	20	18	11	11	»	»	8	13	4	97	97	20	5	0	»	10	14	
1777	19	8	2	10	11	»	7	15	6	98	98	26	19	10	»	11	5	
1778	16	6	17	7	14	1	6	10	11	99	99	32	16	9	»	11	5	
1779	17	10	»	7	8	4	»	8	4	»	»	14	19	11	»	9	19	
1780	13	»	»	6	10	11	»	7	4	»	»	15	84	c.	»	9	30	
1781	13	»	»	6	10	11	»	7	8	4	»	»	15	84	c.	»	9	30
1782	13	»	»	6	10	11	»	7	8	4	»	»	24	77	»	14	63	
1783	14	»	»	6	10	11	»	7	8	4	»	»	24	77	»	14	63	
1784	14	»	»	6	10	11	»	7	8	4	»	»	14	59	»	10	08	
1785	15	13	3	15	3	4	»	7	4	5	»	»	11	33	»	10	36	
1786	14	7	1	17	13	3	»	6	8	2	»	»	16	37	»	13	20	
1787	15	13	3	15	13	3	»	7	6	7	»	»	»	»	»	»	»	
1788	14	7	1	14	7	1	»	6	8	2	»	»	»	»	»	»	»	
1789	13	10	»	13	10	»	»	8	19	5	»	»	»	»	»	»	»	
1790	13	»	»	13	10	»	»	8	19	5	»	»	»	»	»	»	»	
1791	14	»	»	13	10	»	»	7	16	7	»	»	»	»	»	»	»	
1792	14	»	»	13	10	»	»	7	16	7	»	»	»	»	»	»	»	
1793	14	»	»	13	10	»	»	7	16	7	»	»	»	»	»	»	»	
1794	14	»	»	13	10	»	»	7	16	7	»	»	»	»	»	»	»	
1795	14	»	»	13	10	»	»	7	16	7	»	»	»	»	»	»	»	
1796	14	»	»	13	10	»	»	7	16	7	»	»	»	»	»	»	»	
1797	14	»	»	13	10	»	»	7	16	7	»	»	»	»	»	»	»	
1798	14	»	»	13	10	»	»	7	16	7	»	»	»	»	»	»	»	
1799	14	»	»	13	10	»	»	7	16	7	»	»	»	»	»	»	»	
1800	14	»	»	13	10	»	»	7	16	7	»	»	»	»	»	»	»	

II^e. PARTIE. *Prairies, et Pâturages.*

On distingue ici deux sortes de prés à faire le foin : les *prés flottis* et les *prés terrains*. Les premiers, situés dans les terrains bas et humides, sont sujets aux inondations pendant l'hiver, et malheureusement quelquefois en été. Les *prés terrains*, placés dans les endroits élevés ou sur le penchant des coteaux, ne sont arrosés que par les eaux pluviales.

La culture de ces prairies, et des pâturages en général, est ici abandonnée aux soins uniques de la nature; elle seule en fait les frais : cependant les *prés flottis* sont d'un assez bon rapport. L'abondance de leur récolte est due au limon que les inondations y déposent chaque année. Ce dépôt n'est autre chose que le suc des engrais des terres labourables des coteaux environnans, charriés par les eaux pluviales qui les entraînent dans le fond des vallons.

Ces prairies seraient inappréciables si la qualité des herbes qui y croissent, et l'activité industrielle des cultivateurs répondaient à la fécondité du terrain; mais les plantes que l'on y voit, sont, pour la plupart, des *iris*, des *joncs*, des *laiches*, des *scirpes* et des *dactyles*, toutes herbes dures et peu propres à faire de bon fourrage.

L'herbe des *prés terrains* est plus fine et plus substantielle que celle des *prés flottis*; mais elle n'y est pas si abondante. Dans les années sèches, la récolte y est pour ainsi dire nulle.

Lorsque les herbes des *prés flottis* et des *prés terrains*, sont en état d'être coupées, ce qui arrive au commencement de messidor, on les fauche, et cette opération se fait ici très-adroitement. Les faucheurs rangent, en les coupant, les herbes sur des lignes qu'ils appellent *chasses* : elles restent ainsi plusieurs jours exposées au soleil : on les retourne pour achever leur fermentation. Ces herbes fanées sont ensuite levées en *houpreaux* ou *meulons*; et quand le foin ainsi amoncelé a passé plusieurs jours dans la prairie, et qu'il a jeté *son feu*, selon l'expression de nos cultivateurs, on le *tasse* dans les greniers, ou l'on en fait des *moyes*, c'est-à-dire, des meules.

Un hectare de pré, de moyenne qualité, produit environ 72 houpreaux.

L'usage des prairies artificielles, qui procure les moyens d'augmenter considérablement la masse des engrais d'une exploitation rurale, et par conséquent de multiplier le produit des terres cultivées, était entièrement ignoré

dans cet arrondissement, vers le milieu du 18^e. siècle. Il n'avait pas encore fait de grands progrès avant la révolution ; mais à-présent, on le voit s'accroître de jour en jour. Les cultivateurs qui ont adopté cette méthode, s'en trouvent fort bien. Les plantes que l'on cultive le plus ordinairement, dans ces sortes de prairies, sont la *luzerne*, le *sain-foin*, le *trèfle* que l'on nomme *clave* dans le pays, et le *raygrass* ou *faux seigle*.

La *luzerne* y est cultivée de préférence, parce que sa végétation prompte et abondante ne tarde pas à couvrir les frais de culture et à dédommager le cultivateur de ses peines et de ses travaux.

Les *pâtures*, ordinairement situées dans le voisinage de la ferme, ne sont pas mieux fournies d'herbes que les *prés terrains*. Ces enclos, qui depuis des siècles n'ont pas eu d'autre destination, ne produisent que des herbes rares, peu succulentes et très-dures ; le sol de ces pâtures est presque entièrement couvert de mousses, d'épines, de ronces et d'autres végétaux parasites, qui annoncent plutôt un lieu désert et sauvage qu'un domaine habité et susceptible de culture.

Au sortir de l'hiver, et lorsque les fourrages viennent à manquer, on met les bestiaux dans les pâturages : le peu d'herbe qui s'y trouve alors est bientôt consommé, et si le printemps est sec, les animaux pâtissent tout l'été dans ces enclos ; alors, le défaut de subsistance oblige de vendre le bétail à bas prix.

Un hectare de pâtures de moyenne qualité, peut nourrir trois vaches, qui donnent 5 myriagrammes 85 décagrammes de beurre.

Les *vergers*, dont la pelouse sert aussi à nourrir les bestiaux, ne produisent point une herbe aussi bonne, ni en aussi grande abondance que les autres pâturages, à cause de l'ombre et de l'humidité continuelle que les arbres fruitiers entretiennent sur le terrain ; mais, d'un autre côté, ces mêmes arbres donnent des fruits qui compensent, et beaucoup au-delà, le déficit qu'ils occasionnent sur le produit des herbes.

III^e. PARTIE. *Bois et Forêts.*

S'il est nécessaire d'avoir des terres en culture pour y recueillir les grains qui servent à nourrir les hommes ; s'il est utile d'entretenir des prairies et des pâturages pour y faire paître les animaux sans lesquels il n'y

a point de culture, il est indispensable d'avoir des bois et des forêts qui abritent un pays, en même tems qu'ils y répandent la fécondité.

Sans bois, nous n'avons pour logement que des tanières, nous sommes privés du chauffage et des moyens de préparer nos alimens : sans ce végétal précieux, il n'y a point d'instrumens aratoires, point de voitures pour les transports, point de vaisseaux pour la navigation ; par conséquent, sans lui, il ne peut exister de société. Il est même hors de doute que si la terre était totalement dépourvue de bois, ce globe serait inhabitable.

C'est dans les forêts que tous les êtres se réfugient, parce qu'ils y trouvent repos, plaisir, et les alimens qui leur conviennent ; l'homme même, dans l'état de nature, cherche un asile dans les bois. Outre leur utilité, les bois font l'ornement des campagnes ; ils en sont même les conservateurs. Le feuillage verdoyant sur lequel notre vue se repose d'une manière si agréable, cache souvent des terrains ardu, des roches arides, ou des cavernes sombres qui blesseraient nos regards s'ils se présentaient à découvert. Les souches qui produisent cette verdure, retiennent par leurs filamens ligneux la terre qui les nourrit, et l'humidité produite par l'ombrage, unissant les particules terreuses, empêche leur écoulement dans le fond du vallon contigu, qu'elles combleraient bientôt, et qu'elles rendraient aride par l'amoncellement du gravier qu'elles entraînent avec elles.

C'est par toutes ces considérations sans doute, que les anciens avaient une si grande vénération pour les forêts et les bois, qu'ils en avaient fait le séjour des divinités : c'était sûrement pour en écarter la hache sacrilège qui aurait tenté de déshonorer ces futaies protectrices de leur pays, qu'ils les avaient peuplées de Dryades vigilantes qui en défendaient l'approche ; c'était surtout par un raffinement de politique bien adroit, qu'ils avaient mis chaque arbre des forêts, et particulièrement les chênes si utiles, sous la dépendance d'une Hamadryade qui perdait la vie aussitôt que l'on coupait l'arbre auquel son existence était aussi intimement attachée.

Les écrivains de l'antiquité parlent souvent du respect religieux dont les peuples étaient pénétrés pour les bois, et principalement pour les grandes forêts. SÈNÈQUE, Ep. 41, dit : « Lorsque vous entrez dans une forêt solitaire et sombre, peuplée d'arbres antiques, dont la cime majestueuse » atteint jusques aux cieux, et dont l'épaisseur du feuillage vous dérobc la » clarté du jour ; la hauteur de cette futaie, le profond silence qui y règne, » le doux frémisscment que vous éprouvez à l'aspect de cette ombre im-

» pénétrable et permanente, placée au milieu d'une vaste campagne, tout
 » vous annonce qu'un Dieu réside en ce séjour.. »

C'est, lorsque le sommet de nos montagnes et le coteau qui enciént la quatrième division topographique de cet arrondissement, étaient couverts de bois touffus (1) qui abritaient les champs inférieurs de ce bassin, que les jeunes pousses des blés croissaient avec ardeur, au retour de chaque printemps ; c'était alors que la vigne, garantie des impressions rigoureuses des vents tempétueux de l'ouest, et de la bise qui souffle en germinal et prairial, provignait dans ce pays, comme il n'y a aucun lieu d'en douter d'après les témoignages authentiques et multipliés qui nous garantissent ce fait. (2)

On a vu dans la section précédente, que le village de Courset tirait son nom du tarissement d'une partie du ruisseau qui coulait autrefois dans le vallon de cet endroit. Cet événement n'est point le seul du même genre qui ait eu lieu dans le Boulonnais depuis l'extirpation des immenses forêts qui ombrageaient cette partie de la Morinie. Il est facile de reconnaître dans beaucoup d'endroits, le lit ancien des ruisseaux qui grossissaient considérablement le cours de la Liane, et fournissaient à cette rivière les moyens de dégager son embouchure, et de maintenir la profondeur de son lit dans un état permanent. Aujourd'hui, ces ruisseaux très-larges et fort profonds, ne servent plus qu'à porter un filet d'eau à la mer, ou bien à recevoir les eaux pluviales qui découlent des hauteurs circonvoisines.

Il n'y a ni forêts ni bois, proprement dits, dans la première division, autrement le plat-pays.

Dans la seconde, on trouve la forêt de Guincs, contenant 887 hectares 4 centiares, et la forêt de Licques, qui lui est contiguë.

C'est dans cette forêt de Guines, entre les cantons nommés *le Courtil Picard* et *la Queue de Campagne*, que l'aéronaute Blanchard et le docteur Gefferies sont descendus, le 7 janvier 1785, vers quatre heures après midi, après avoir traversé le détroit du Pas-de-Calais. Une colonne a été érigée au lieu même de la descente. Elle porte une inscription indicative du jour et de l'heure de cet événement mémorable.

Il n'y a point de forêts considérables dans la troisième division topogra-

(1) César, de Bell. Gal. Lib. III. Infine.

(2) Dans le village de Sangate, il y a encore un endroit nommé le canton des Vignes.

phique ; on y trouve seulement quelques bois nationaux et d'autres appartenans à des particuliers.

La quatrième division est celle qui renferme la majeure partie des bois et forêts de l'arrondissement communal : on y compte trois grandes forêts nationales. Celle de Boulogne, de 1895 hectares 77 centiares ; celle d'Hardelot, de 622 hectares 67 centiares, et la forêt de Desvres, en deux parties, contenant ensemble 1214 hectares 71 centiares.

Un fragment d'ancienne carte, dressée en 1548, et tirée de l'Abbaye de Saint-Nicolas-des-Bois, fait voir qu'anciennement la forêt de Boulogne était assez rapprochée de cette ville, du côté de *Bouleberg*. D'anciens manuscrits ne la mettent qu'à une demi-lieue de distance de Boulogne, et ils disent positivement qu'en 905 elle était contiguë à la ferme de *Cluse*.

Au mois d'août 1666, lors de la réformation générale des eaux et forêts de France, sous le ministère de Colbert, la forêt de Boulogne contenait 4432 arpens trois quarts 17 verges et demie. Aujourd'hui, l'on n'en compte plus que 3734.

Toutes les autres forêts ont subi le même sort : elles ont diminué en proportion ; et à mesure que le bois est disparu, l'intempérie des saisons a augmenté. (1) Il eut été à désirer pour le bien de ce pays, que la hache de Licurgue fût tombée entre les mains de tous ceux qui ont osé frapper un arbre, lorsque l'utilité publique n'en requérait point l'abattis.

C'est dans un pays voisin de la mer, que les bois sont d'une grande ressource pour les constructions navales. C'est dans une contrée où le froid domine depuis le commencement de l'année jusqu'à la fin, que l'on doit connaître la valeur des forêts et la nécessité de les conserver ; cependant, de tous les bois qui couvraient jadis le sol de cet arrondissement communal, il n'en reste plus que 6768 hectares, dont près des cinq huitièmes appartiennent à la république, et le surplus à différens particuliers.

Jauge du Bois à Brûler.

La mesure dont on se sert ici pour le bois à brûler, mérite d'être connue, tant pour sa simplicité que pour les avantages qu'elle présente relativement aux intérêts du vendeur et de l'acheteur.

(1) Il n'est personne qui n'ait fait la remarque que les saisons deviennent tous les jours de plus en plus rigoureuses : tout le monde parle de ce fait, et personne n'en recherche la cause, qui pourtant doit exister.

Cette

Cette mesure que l'on appelle *somme de bois*, est composée de soixante-une bûches, nommées *Glaues*, chacune de 4 po. et demi de hauteur et de 6 po. de circonférence au milieu de sa longueur. Chaque glauue contient 275 po. 72/355 cubes, et la somme entière 16676 po. 72/355 cubes effectifs de bois.

Il n'y a donc pas moyen de tromper ni d'être trompé dans une mesure qui donne une solidité réelle et effective, qu'il est aisé de vérifier, puisque chaque partie de la somme se mesure séparément, avec une échelle graduée qui en développe la circonférence. Il n'en est pas de même de la corde ni du stère, parce que l'arrangement des bûches, dans l'espace métrique, peut donner un vide plus ou moins considérable, suivant l'adresse ou la fidélité de la personne préposée au mesurage.

Il serait facile d'adapter au nouveau système métrique cette pratique commode et loyale de mesurer le bois à brûler, qui ne laisse rien à l'arbitraire. Le stère de bois rendu effectif, peut être divisé en cent parties égales, ou centième de stère, chacune d'un mètre de hauteur, et de 354 millimètres, 49 de circonférence. Une échelle graduée indiquant les circonférences moyennes des bûches rondes, des différens multiples de la centième partie du stère, fournirait un moyen bien simple et bien facile de jauger le bois.

IV^e. PARTIE. *Jardinage.*

Les terres cultivées en jardins, comprises au tableau, page 170, pour 645 hect. 96, n'ont une certaine valeur que dans le voisinage des villes. Cette espèce de culture est encore très-imparfaite dans les campagnes. Ce n'est même que depuis quelques années qu'on la voit s'étendre et faire des progrès autour de Boulogne.

Il y a dans le pays quelques jardins d'agrément, parmi lesquels on distingue celui de la Cocherie, maison de campagne près Boulogne, qui appartient à Mr. de *Basinghen*. Ce Jardin a été tracé par le célèbre *Lenotre*.

Quant à la culture des plantes exotiques, *N. Odent*, chapelain de la cathédrale, est le premier qui l'ait pratiquée dans le Boulonnais. Son jardin, éloigné de 300 mètres, au nord de la haute-ville, ne lui a point survécu. A-peu-près dans le même tems, Mr. *Leveux* planta son beau jardin de Bréquerecque. Mr. *De Courset*, botaniste d'un mérite distingué, connu par des ouvrages sur l'agriculture et la botanique, forma, quelque tems après, dans le village de

Courset , un établissement qui peut passer pour un des plus beaux après le jardin impérial des Plantes.

Mr. de *Chailly*, à *Hourec*, commune de *Carly*, s'occupe aussi de la culture des plantes étrangères, et Mr. *Mouron*, à *Wiove*, paroisse de *Réty*, vient de créer un nouvel établissement du même genre.

V^e. PARTIE. *Riez.*

Les *Riez* sont des terres arides sur lesquelles il croît une herbe très-courte et très-fine qui ne peut être broutée que par les moutons. Le mot *riez*, en vieux français, désigne précisément une terre inculte. Ce qui rend l'herbage de ces *riez* très-bon pour les moutons, c'est qu'ils y trouvent abondamment le *Serpolet*, l'*Euphrèse* et autres plantes aromatiques, qui donnent à la chair de ces animaux un suc abondant et d'une saveur exquise.

VI^e. PARTIE. *Ensemblemens.*

Lorsque les terres qui bordent le rivage, se prolongeaient sur les lits de roches qui s'étendent jusqu'à la laisse des plus basses eaux, la mer ne s'éloignait point de la côte, et les sables (1) portés au large par les courans, allaient former les bancs du *Baas*, du *Rhyden*, le banc à *Laine*, et les autres dont on a parlé dans les articles précédens.

Le tems à qui rien ne résiste, secondé par les vents tempétueux qui soulèvent les flots de la mer et les poussent violemment contre les obstacles qu'ils rencontrent, parvinrent à détruire le pied des coteaux, et cette destruction devenue progressive, produisit des atérissemens qui augmentèrent à mesure que la saillie des côtes diminuait et que leur escarpement s'augmentait. Dans cette circonstance, les sables trouvant un appui sur la base des falaises emportées et sur le sol relevé par les alluvions, s'accumulèrent dans la direction des vents

(1) Selon Mr. Baillon, de Montrenil, ces sables sont composés de beaucoup de sablons diaphanes durs et impénétrables, de parcelles de quartz et de pierres calcaires, de poussières argileuses, de détritns de coquilles et de madrepores. [Mémoire sur les sables mouvans qui couvrent les côtes du département du Pas-de-Calais, inséré dans les Mémoires d'Agriculture, année 1791.]

dominans, partout où les terres sont peu élevées, et formèrent des chaînes de montagnes sablonneuses, auxquelles on a donné le nom de Dunes.

Sur la côte du plat-pays qui se trouve parallèle à la direction des vents régnans, la majeure partie des débris des falaises circonvoisines, fut déposée par les eaux de la mer sur les sables qu'elles y avaient apportés précédemment, et ces alluvions recouvertes par le limon que les rivières et les canaux charient lors des grandes pluies, composèrent des couches alternatives de sable et de parties limoneuses, qui bientôt se convertirent en prés salins. L'industrie et la patience, en élevant des digues, empêchèrent la mer de pénétrer dans ces terrains nouveaux : alors commença une culture plus ou moins productive, selon que l'empressement de jouir laissa au tems les moyens d'améliorer ces conquêtes.

C'est ainsi que, de tems en tems, paraissent, entre les dunes et la mer, depuis Calais et Gravelines et au-delà, des parties de terrain que l'on est surpris de ne point trouver sur les anciens plans du Calaisis. Telles sont les salines de *Launé*, (1) qui datent de l'année 1710; dont la superficie est de 84 hectares 42 centiares; les salines *Robelin* renfermées en 1770, au nombre de 337 hect. 68 cent., et les salines *Taaf*, de 253 hect. 25, défrichées en 1773.

Le dix-huitième siècle a donc enlevé à la mer un espace de 675 hectares 35 centiares, qui a été mis en culture entre Calais et Waldam. Au-delà de la limite de cet arrondissement, on voit aussi les *hemmes* et autres *renclôturés*, (2) dont la dernière touche au port de Dunkerque, et ne remonte pas au-delà de 15 années.

Depuis Calais jusqu'au pied du Blanez, du côté de Sangatte, la côte est bordée de dunes qui viennent s'appuyer contre le Watergang de Sangatte, dont les eaux fluaient autrefois le long de cette langue dans le port de Calais.

Ainsi, le parallélisme de la côte maritime avec la direction du vent régnant le plus habituellement, contribue à augmenter la masse des sables sur toute la longueur de cette côte, en chassant la mer de ses limites et sans anticiper sur les terrains en arrière des dunes. On observe même que les anciennes dunes devenues intérieures, s'abaissent insensiblement, soit par le parcours, soit par l'effet de la culture.

À l'extrémité du promontoire *Jesien*, lorsque du haut de l'une ou de l'autre de ses sommités, l'œil contemple l'immensité de l'Océan, que rien ne limite, ni

(1) Les noms donnés à ces défrichemens sont ceux des particuliers qui les ont mis en valeur. Le nom de *ROBELIN* doit être substitué à celui de *ROBE*, p. 122, lig. 8.

(2) On appelle *renclôturés*, dans ce pays, les terrains que l'on a environnés de digues ou de haies.

à l'orient ni vers l'occident ; quand, la vue fixée sur les rives éblouissantes de l'antique Albion, qui bordent l'horison du côté septentrional, le spectateur étonné cherche le port où les vaisseaux nombreux des conquérans de la Bretagne venaient se réunir, l'aspect de ces déserts hérissés de montagnes sablonneuses qui couvrent les débris d'une contrée jadis très-florissante et qui ont repoussé la mer fort loin de ses rivages, « la mémoire des tems passés, la comparaison de l'état
 « présent, tout élève son âme à de grands souvenirs. Oui, dit-il, ces lieux
 « maintenant si déserts, jadis une multitude vivante animait leur enceinte ;
 « en ces murs où règne un morne silence, retenissaient sans cesse le bruit des
 « arts et les cris d'allégresse et de fête.... Là, pour les devoirs respectables
 « de son culte, pour les soins touchans de sa subsistance, affluait un peuple
 « nombreux... Où sont ces flottes, ces ateliers, et cette multitude de mate-
 « lots, de pilotes, de marchands, de soldats ? et ces laboureurs, et ces
 « moissons, et ces prairies émaillées où les troupeaux bondissaient encore
 « dernièrement ? et toute cette création d'êtres vivans qui circulaient dans
 « ces routes aujourd'hui solitaires..... Hélas ! l'opulence d'une cité de commerce
 « s'est changée en une pauvreté hideuse ! (1).

C'est lorsque la prééminence du cap Grinez fut détruite, que les sables entraînés par les courans de flot, s'introduisirent dans l'anse de Wissant. Ces sables, déposés sur le rivage et devenus mobiles après le reflux, formèrent à l'aide des vents, une barre parallèle au rivage de la baie et s'alignant avec la falaise du Grinez. Ces mêmes sables, arrêtés dans la partie orientale de l'anse par les édifices de la ville de Wissant et par le pied du Blancz, s'accumulèrent de ce côté au point de faire craindre l'ensablement total du territoire de Wissant. Les habitans effrayés plantèrent sur les sables des *hoyats*, (2) qui les fixèrent en formant une lisière de dunes qui garantit d'abord tout ce qui se trouvait

(1) Les ruines, ou méditations sur les Révolutions des Empires.

(2) HOYAT en celtique signifie CANARD. Le nom d'hoyat a peut-être été donné à cette plante, à cause des canards, qui, dans les mauvais tems de l'hiver, viennent se réfugier sous ses touffes épaisses, et s'y mettre à l'abri du froid, pendant la nuit.

La nature, par une prévoyance admirable, dit Mr. Baillon, place toujours les remèdes à côté des maux. Par l'effet de cette attention bienfaisante, une plante infiniment précieuse croît et se multiplie à l'excès dans les sables les plus arides : plus la chaleur et la sécheresse sont excessives, plus elle est verdoyante et plus elle croît. (*) Elle a seule la pro-

[*] Cette plante puise dans l'air l'humidité dont elle manque souvent à ses racines, par l'effet d'un mécanisme admirable : ses brins fendus dans toute leur longueur, s'ouvrent pendant la nuit et découvrent une moëlle blanche divisée en rubans. Tout tout leur intérieur est tapissé. Cette masse d'éponges s'abreuve de l'humide de l'air et de la rosée. Le matin, ces brins se referment et redeviennent aussi ronds que des joncs.

dans sa direction longitudinale. La saillie du Grinez continuant à diminuer, procura aux sables un nouveau passage entre la terre et les dunes, dont ils augmentèrent la largeur du côté de la baie : ces nouveaux sables errans, dirigés sur la ville par les vents qui les avaient introduits, cheminèrent d'autant plus lestement que le souffle qui les transportait se trouvait resserré par les dunes et par le coteau de Tardinghen : la destruction du port par les anglais, le défaut

propriété d'arrêter et de fixer les sables, en les concentrant dans les lieux qu'ils ont dévastés. Il est facile de tirer les plus grands avantages de cette propriété singulière, en faisant des plantations disposées de la manière dont la nature donne les premières leçons. Cette plante appelée HOYAT en Picardie, est *PANUNDO ARENARIA* ou *LINOËUS* : elle est du genre des graminées : ses longs brins forment des touffes considérables, toujours croissantes pendant le temps de la végétation. Elles présentent aux sables un obstacle insurmontable. Les premiers grains qui sont poussés contre elles par les vents, en roulant sur le plan horizontal qu'ils forment, s'arrêtent embarrassés dans les fanes ; ceux qui les suivent, s'y amassent par aggrégation. Bientôt une petite dune, dont le sommet est couronné des brins flottans de la plante, s'élève et forme vers le vent (*) un plan incliné, presque vertical, du côté opposé. L'hojat continuant de croître, fixe immuablement, par ses fanes et ses racines capillaires excessivement multipliées, la crête de la dune qui s'élève de plus en plus, en raison de la force et de la hauteur de la touffe qui la soutient ; le glaciis se prolonge vers le vent dans la même proportion. Cette dune, voisine d'une autre formée par le même moyen, s'y réunit, et ces deux glaciis n'en font qu'un, qui devient beaucoup plus large que ne l'étaient les deux ensemble ; [**] ainsi, une longue suite de pieds d'hojats peut former une chaîne de dunes, et retenir une très-grande quantité de sables, qui, sans ces obstacles, seraient portés par les vents dans toutes les propriétés voisines, et les perdraient absolument.

Cette manière d'arrêter les sables, indiquée par la nature, fait naître une réflexion qui ne doit échapper à aucun observateur. Il est incontestable qu'en multipliant les obstacles, on doit arrêter une masse proportionnelle de ces sables. La vue des changemens journaliers des glaciis des petites dunes isolées, en présente une autre ; ces glaciis deviennent le jouet des vents, et sont emportés au loin toutes les fois qu'ils sont pris de ce côté, parce qu'ils ne sont plus soutenus par l'aggrégation de leur masse, dont le point d'appui est la crête de la dune. En multipliant les moyens de former des crêtes dans tous les sens, les sables qui s'échappent d'un glaciis en formeront aussi-tôt un autre par les obstacles qu'ils rencontreront à côté de celui qui les fixait : ces mêmes obstacles croissant par la végétation, en hauteur ainsi qu'en largeur, [***] retiendront une masse proportionnelle de ces sables.

[*] Les monticules indiquent toujours, par leur situation, l'air de vent qui les a formés : si le vent change, leur forme change de même peu de tems après. Le sable qui composait le glaciis est emporté, et d'autre amené dans le même tems en forme un second, qui est également sujet à une variation journalière, parce que les petites dunes sont presque toujours isolées et en proie à tous les vents.

[**] Trois forts pieds d'hojats, bien placés, peuvent retenir et fixer beaucoup plus de sable que le plus grand chariot pourrait en contenir.

[***] Plus l'hojat reçoit fréquemment du sable nouveau, plus il pousse. L'expérience journalière confirme le fait. Ce sable se battant à mesure qu'il s'élève, augmente la végétation.

de vigilance, et le besoin de combustible, ayant opéré la destruction d'une partie des hoyats qui couvraient les dunes, concoururent de leur côté à la ruine totale et à l'ensablement de la ville de Wissant. Les propriétaires attachés au sol de leur pays natal, construisirent de nouvelles maisons en arrière des sables; mais comme elles se trouvaient encore dans la direction des vents d'ouest, elles subirent le même sort que les anciennes: l'année 1738 vit disparaître 43 habitations dans une seule nuit. Un événement à peu-près pareil arriva le 4 mars 1777. Maintenant, les terres au-delà de Wissant sont couvertes, et les sables parvenus sur le territoire de Sombre, se dirigent sur celui d'Audembert.

C'est donc à l'endroit le plus reculé de l'univers qu'il faut se rendre pour voir la nature opérer ses métamorphoses perpétuelles?... Ici des masses, qui semblaient indestructibles, disparaissent en un clin-d'œil: là, ce sont des terrains nouveaux qui s'élèvent du sein des ondes, tandis que les champs fertiles qui leur sont contigus, se transforment en déserts inhabitables. *Jugamontium difflunt, totæ decedere regiones. Operta sunt fluctibus quæ procul à conspectu maris stabant..... et quondam altissimos vertiges, solatia navigantium, ac speculas, ad humilem aranam deduxit. Senec. Epist. XCI.*

Nil equidem durare diu sub imagine eadem.

Sic toties versa est fortuna locorum.

Vidi ego, quod fuerat quondam solidissima tellus,

Esse fretum, vidi factas ex equore terras.

ŒID. Metamorph. L. XV.

Les progrès des sables sont plus sensibles encore sur le territoire d'Audembert et sur celui d'Ambleuse. Cette côte, qui se présente perpendiculairement à la direction des vents d'ouest, n'était pas encore fortement endommagée vers la fin du 16^e. siècle: les sables ne s'étendaient que sur trois à quatre centimètres de largeur, et n'avaient pénétré que faiblement dans le vallon de la Slacq. A cette époque, la négligence des propriétaires et détempteurs des prés et héritages attenans à la rivière, occasionna une irruption qui intercepta le cours des eaux, et les fit refluer dans les prairies.

Pour arrêter les progrès de l'ensablement, il fut ordonné par lettres-patentes du 4 mars 1608, de planter des hoyats sur les parties découvertes des sables. Jean Targes et Jean Sprieny, Flamands, entreprirent ce travail en 1614, et Pierre Collin, qui le termina en 1619, fut chargé d'entretenir les plantations en bon état. Plusieurs années après, l'entretien ayant été interrompu, les sables voyagèrent de nouveau, et le 21 juillet 1646, Salmon Cléret, adjud-

adjudicataire des travaux pour le curement de la rivière de Slacq, fut chargé du repeuplement des hoyats et de la conservation des nouvelles plantations, moyennant douze mesures et demie de pré qui lui furent cédées, et une redevance annuelle de trois sols, par chaque mesure de pré, que les propriétaires devaient lui payer.

Salmon Cleret et ses héritiers jouirent des attributions de cette adjudication jusqu'en 1739, sans remplir les obligations qui leur étaient imposées, et les hoyats qui couvraient toute la superficie ensablée se trouvant détruits, les sables recommencèrent leurs ravages; la rivière fut encore encombrée, et les eaux recouvrirent les prairies. Pour remédier à ces nouveaux dégâts, on renouvela les plantations. Dubreuil s'en rendit adjudicataire le 19 décembre 1739 : il termina son ouvrage au mois de février 1741, et le répara en 1746. En l'année 1763, des malveillans incendièrent les hoyats, et le 16 avril de la même année, l'intendant de Picardie ordonna que les parties d'épines et d'hoyats endommagées par le feu, seraient incessamment fauchées et coupées par le nommé Journé, gardien des hoyats d'Ambleteuse, à qui la dépouille appartiendrait, pour lui tenir lieu de salaire.

Depuis ce tems, on ne voit point qu'il ait été fait de travaux pour contenir les sables dans leurs limites : aussi causèrent-ils de fréquens ravages. La dernière irruption fit sortir la rivière de son lit, causa l'inondation de toutes les prairies de la vallée, les convertit en marais fangeux et pestilentiels, qui forcèrent les habitans de s'en éloigner. Ce ne fut qu'à force de dépense et de peines que l'on parvint, en l'an 10, à rendre ces lieux habitables, en procurant aux eaux un écoulement convenable.

Outre l'inondation des prairies de Slacq, occasionnée par la dévastation des hoyats, on a encore à regretter la perte d'une grande quantité de terrains précieux occupés par les sables. Déjà ils ont cheminé jusqu'au hameau de Raventun, sur la rive droite de la rivière, et ils couvrent les terres du hameau de Slacq. De l'autre côté, ils s'étendent jusqu'à Pisvert, et jusqu'à la ferme de L'Parthe.

A l'embouchure de Wimereux, les sables ont pénétré jusqu'à un kilomètre et demi dans le vallon; mais les travaux du port et de la ville de Wimereux, peuvent leur fermer le passage.

La seule gorge qu'ils aient respectée le plus jusqu'à présent, c'est le vallon de la Liane, dont le cours est perpendiculaire à la direction du vent régnant. La nature avait pourvu à la conservation de cette baie, par la colline d'Ou-

treau, qui la couvre du côté de l'ouest. Faute de soin et de prévoyance, on a laissé étioler cette digue préservative, et les sables ont pénétré dans le vallon ; mais sa direction, opposée à celle des vents, porte les sables sur la rive orientale, vers l'embouchure, et ne leur donne accès dans l'intérieur que lorsque les vents nord-ouest règnent, ce qui n'est pas de longue durée, ni même très-fréquent.

Depuis l'endroit nommé la petite Garenne, près le hameau d'Equihen, jusqu'à l'extrémité de l'arrondissement communal, les Dunes s'étendent sur une largeur moyenne de trois kilom. Vers la fin du dix-septième siècle, ces dunes formaient seulement une lisière de peu de largeur, dont les sommités plantées d'hoysats, concentraient les sables et les empêchaient de s'étendre sur les terres arables des environs. Pendant la guerre pour la succession d'Espagne, qui commença avec le dix-huitième siècle, les riverains des garennes arrachèrent des hoysats pour leur chauffage et pour la nourriture de leurs bestiaux. Les vents qui soufflèrent ensuite avec violence, formèrent de ces sables, mis à découvert, une nouvelle chaîne de dunes au-delà de la première. Les propriétaires des terrains nouvellement couverts, craignant pour le surplus de leurs propriétés, plantèrent d'hoysats les nouvelles dunes : les riverains détruisirent cette plantation récente, et les sables cheminèrent de nouveau, à l'aide des vents d'ouest. Plus alarmés qu'auparavant, les cultivateurs s'efforcèrent d'arrêter les sables en leur opposant des haies vives en avant de leurs terrains contigus aux ensablemens ; mais ces faibles obstacles furent bientôt surmontés, et les sables se portèrent avec célérité sur la forêt d'Hardelot, dont ils couvrirent une portion jusqu'à la cime des arbres les plus hauts. Les fermes de la Vaquerie et de la Malmaison se trouvèrent ensevelies, et les sables se portèrent dans le voisinage de la ferme du grand moulin, vers le Haut-Isque, et jusques sur les bords de la Lianne, près le Pont de Brique.

Plus loin, sur le territoire de Camiers, plusieurs maisons se trouvaient couvertes et prêtes à s'écrouler, le 30 mars 1775. Deux maisons, quatre jardins et 7 hectares 30 centiares de terres labourables, furent ensablés le 10 juin 1784.

Au-delà des limites de l'arrondissement de Boulogne jusqu'à la Canche, la marche des sables est la même que celle qu'on vient de décrire, et l'on observe que les dunes occupent plus de largeur à mesure que l'on s'avance de ce côté. On les voit s'introduire dans les endroits resserrés et enfilés par les vents d'ouest. Sur la rive droite de la Canche, ils sont parvenus jusqu'à Étaples et ils ont couvert entièrement le village de Roumby.

De

De l'autrè côté de la Canche, les sables occupent-en largeur, un espace de 7 à 8 kilomètres. Les terrains qu'ils couvrent maintenant, étaient d'un grand rapport et couverts d'habitations. M. Baillon, dans son mémoire, rapporte qu'en 1791, « beaucoup de terres en culture, de prairies, de jardins, « de maisons des villages de Cucq, de Merlimont et de Groliers, venaient « d'être ensablés totalement. Il observe fort judicieusement que ce fléau destructeur éloigne des bords de la mer, les familles des matelots, classe « d'hommes aussi précieux à l'état, que pauvres, qui ne peut habiter que « le voisinage de la mer... que cet éloignement rend leur état excessivement « fatigant à cause du port journalier de leurs filets et de leurs poissons.... « Que par cette raison, le nombre de marins diminue chaque année, quoique « l'intérêt de l'état exige au contraire qu'il augmente beaucoup. »

Nous terminerons cet article en observant que, lorsque le vent dominant frappe la côte dans une direction perpendiculaire, les sables ont une tendance à envahir les terrains contigus placés sous le vent, et qu'alors on ne saurait prendre trop de précautions pour se mettre à l'abri de leurs ravages.

V I I^e. P A R T I E. *Bestiaux.*

En général, les bestiaux de ce pays sont d'une espèce médiocre. Les chevaux sont fort bons pour le travail; mais ils pèchent par la taille, et ils n'ont point cette tournure élégante des chevaux nourris dans les pays de plaines. (1). Les efforts continuels que ces animaux sont obligés de faire, soit pour tirer les voitures en montant, soit pour les retenir en descendant, donnent à toute l'habitude du corps un air gêné et pesant que l'on prendrait pour un vice inhérent à l'espèce du pays, si l'on n'avait l'expérience que les jeunes chevaux de cet arrondissement transportés dans les pâturages gras et abondans des départemens circonvoisins, notamment dans ceux de la Seine-inférieure et de la Somme, deviennent beaucoup plus forts, plus robustes et mieux tournés que ceux qui restent dans le pays. ①

L'usage peu raisonné d'atteler les chevaux avant qu'ils aient acquis tout leur accroissement, continue à les rendre *goussans* et *ensellés*; (2) et l'on ne sera point surpris d'en rencontrer beaucoup de ce genre, si l'on fait attention à la manie de certains cultivateurs qui attèlent des poulains de dix-huit mois au plus.

(1) On n'entend point parler des bestiaux du Calaisis, qui doit être considéré comme pays de plaines.

(2) Un cheval *GOUSSANT* est celui qui est court de reins, dont l'encolure est bien fournie, et dont les membres et la conformation annoncent de la force. Le cheval *ENSELLÉ* est celui dont le dos creuse dans son milieu.

On a vu par le paragraphe IV de la première partie de cette troisième section, que les labours sont ici d'une très-grande difficulté, à cause de l'inégalité du sol, la tenacité du terrain, la quantité de pierres ou de cailloux qui s'y rencontrent dans divers endroits, et les bouillons occasionnés dans d'autres par la couche de glaise qui se trouve au-dessous de l'humus. On ne peut donc y labourer pendant l'hiver : néanmoins, il est indispensable de conserver les chevaux et de les nourrir, afin de pouvoir reprendre les travaux agricoles au printemps. C'est-là ce qui détermine les cultivateurs de ce pays à se servir de préférence de jumens, qui les dédomnagent de leur oisiveté par les poulains qu'elles leur donnent habituellement; et cette circonstance, jointe aux prairies et pâturages dont la nature a gratifié le territoire Boulonnais, procure l'avantage de faire des élèves, qui sont la principale ressource de nos cultivateurs.

Nous ne pouvons que rappeler ici ce que nous avons déjà dit ailleurs : les jumens sont assez bien nourries pendant les différentes saisons de l'année ; mais elles sont trop négligées pour le pansement et pour la litière. Les écuries sont trop petites, mal éclairées, mal propres, et l'air n'y circule point.

Pendant l'hiver, la nourriture des jumens consiste en *warats*, gerbée, foin et avoine.

Pendant l'été, on les met au pâturage, et l'on supplée au défaut d'herbes par des dravières ou dragées, que l'on donne dans des râteliers.

Pour perpétuer l'espèce, on se sert assez généralement d'étalons du pays, et l'on fait saillir les jumens à l'âge de deux ans.

Le nombre de chevaux de cet arrondissement est de 9996, parmi lesquels on compte seulement 61 étalons et 324 hongres : le surplus est composé de 6435 jumens poulinières, et 3176 élèves. Avant la révolution, le nombre des chevaux allait à 11337. Il était beaucoup plus considérable en l'an 2 ; mais cette augmentation ne portait que sur les poulains, que les cultivateurs aimaient mieux garder que les assignats qu'on leur offrait en échange.

La culture des terres se faisant avec des chevaux, on n'éleve presque point de bœufs dans ce pays : aussi est-il rare d'en trouver à la boucherie, excepté à Calais, qui les tire du département du nord.

Les vaches sont aussi d'une taille moyenne, et elles pèchent également par la tournure. Ce vice provient de la manière dont ces animaux sont gouvernés. D'abord, on les étouffe dans des étables basses et resserrées, que l'on fume rarement et toujours très-imparfaitement. Le jour ne peut y pénétrer que par la porte ouverte à demi : souvent même elle est tout-à-fait close. On ne trouve-

ni mangeoire, ni râtelier pour y déposer la nourriture de ces animaux pacifiques et si nécessaires; de sorte que, pendant la majeure partie de l'année, ils se trouvent dans la malpropreté la plus dégoûtante.

Leur nourriture, pendant l'hiver, est de la paille provenant des plus bas grains; très-peu de warats, et toujours le rebut des jumens. On donne surabondamment, le matin et le soir, aux laitières et aux vaches que l'on engraisse, un aliment connu sous le nom de *caud*, à cause du degré de chaleur qu'il conserve encore lorsqu'on le présente au bétail. Cet aliment est composé de son ou de farine, d'un mélange d'orge et d'avoine, et de feuilles de choux, que l'on fait bouillir dans une certaine quantité d'eau. Au printemps, on met les vaches dans des pâtures dont les chevaux ne veulent point manger l'herbe. Pendant l'automne, elles paissent dans les regains; alors elles prennent de l'embonpoint, et elles donnent une certaine quantité de lait et de beurre.

On fait saillir les genisses à dix-huit mois, même à quinze, et les taureaux qui les servent sont très-jeunes: ainsi, il n'y a rien d'étonnant si l'espèce ne prend pas tout l'accroissement dont elle est susceptible.

Le nombre des vaches est de 13815; celui des taureaux, de 181; celui des bœufs, de 28, et le nombre des élèves, de 4868. Total 18892. En l'an 9, il s'élevait à 23181; et en l'an 2, il montait encore au-delà; mais seulement pour le nombre des élèves, par la même raison qui avait accru le nombre des poulains.

Bêtes à laine.

Les bêtes à laine, dans ce pays, offrent une variété dans leur espèce. Elle pourrait être attribuée au régime que l'on suit ici dans l'administration des troupeaux, et surtout au défaut de croisement des races.

Nos moutons, dont on porte le nombre à 26113, ont la tête longue et busquée, la face étroite et velue, les oreilles longues et pendantes. Leur corps, de moyenne grosseur, peu fourni de laine sous le ventre, est monté sur des jambes très-hautes et velues comme la tête.

La coutume assez généralement suivie dans le Boulonnais, est de tenir ces animaux renfermés, pendant l'hiver, dans des étables obscures et infectes, dans lesquelles l'air ne peut circuler. Là, on leur donne de la paille et quelque peu de warats, des plus mauvais. Quand le tems est beau, on les fait sortir pendant quelques heures pour respirer. Le régime d'été consiste à tenir,

pendant le jour, les troupeaux sur les riez et les jachères, depuis neuf heures du matin jusqu'au coucher du soleil; alors on les ramène à l'étable. A l'époque de la révolution, le nombre des moutons s'élevait à 35739; il s'est accru pendant la révolution à cause des assignats que l'on n'aimait point à accumuler, et lors de l'apparition du numéraire, les cultivateurs qui manquaient de nourriture, se sont défaits de tout ce qui leur était à charge.

VIII^e. PARTIE. *Vues sur l'amélioration de l'Agriculture.*

Il serait bien à désirer que l'augmentation des produits territoriaux que l'on remarque avoir lieu depuis la révolution, fût le résultat de quelque amélioration dans la culture; mais c'est avec regret que l'on est obligé de l'attribuer seulement à l'augmentation du prix des grains, qui a fait augmenter proportionnellement celui des autres denrées et marchandises.

Il paraîtrait même que ce renchérissement de tous les objets commerciaux et des subsistances, dans un tems où le numéraire est assez rare, devrait tenir à quelque cause morale, qu'il serait curieux et peut-être nécessaire de rechercher. Ne serait-il pas permis de l'attribuer d'une part, au désir, bien naturel sans doute, que pourraient avoir les particuliers qui ont essuyé des pertes considérables, de ramener l'équilibre dans leur fortune, et d'autre part, à l'habitude contractée par les gens avides de gain, de bénéficier énormément sur leurs marchandises, pendant les tems calamiteux qui viennent de s'écouler?

Quoiqu'il en soit, nous dirons que, malgré le zèle, les talens et l'activité de nos cultivateurs, les terres des trois dernières divisions territoriales ne rapportent point tout ce qu'il serait possible d'exiger d'elles. Plusieurs obstacles s'opposent à ce rapport intégral des terres en culture. D'abord, l'esprit routinier et pusillanime qui dirige la plupart des laboureurs dans leurs travaux, et qui les empêche d'innover la moindre chose dans l'assolement des terres et dans le gouvernement de leur bétail.

Secondement, le peu de connaissances agricoles de la part des propriétaires citadins, qui, n'envisageant que les débours présens à faire pour les améliorations, ne prévoient point les résultats avantageux qu'ils doivent produire, et par conséquent répugnent à changer l'ordre établi dans les assole-

mens et ne louent leurs terres que sous la condition expresse de les *maintenir dans leurs soles et compostures.*

Troisièmement, la brièveté des baux, qui empêche un fermier de bonifier un terrain qu'il n'a point l'assurance de cultiver après l'avoir amélioré.

Quatrièmement, la manière incomplète dont se fait le marnage, l'ignorance absolue et le non-usage du mélange des terres; enfin, le peu de zèle et d'activité pour augmenter et améliorer la masse des engrais.

L'expérience démontre cependant qu'au moyen de quelques changements opérés par des personnes éclairées et intelligentes, qui, dans plusieurs cantons de cet arrondissement, s'adonnent à l'agriculture, il est facile, et assuré même, d'augmenter considérablement les produits territoriaux de ce pays.

C'est en cultivant dans les jachères des plantes légumineuses qui réussissent parfaitement ici, et qui fournissent un excellent hivernage aux bestiaux, c'est en semant dans les mêmes terres, après la récolte des plantes légumineuses, de l'orge, ou des warats avec du trèfle qui, en augmentant les moyens de substanter des troupeaux, nettoieront le terrain et l'amélioreront pour la récolte des blés qui devra suivre, que l'on se procurera des ressources incalculables.

C'est en augmentant la masse de ses engrais, en pratiquant des mélanges nécessaires de différens terrains, en couvrant le sol de matières propres à *échauffer* ou à *diviser* les terres, que l'on obtiendra des récoltes très-abondantes.

Dans un pays où les rues sont impraticables, à cause des boues grasses et pleines du fumier des animaux qui les parcourent journellement, il serait facile de doubler et tripler même les engrais d'une ferme. Les bords de la mer, les rivières et les ruisseaux, à leur embouchure, offrent d'excellentes vases limoneuses, qui pourraient être utilement employées pour l'engrais des terres; cependant, jusqu'ici toutes ces substances se trouvent en pure perte pour la culture. En mélangeant les boues des rues, les *accoutins* des fossés, c'est-à-dire, le limon rapporté par les eaux, ou la vase, avec le fumier des animaux, que l'on déposerait dans des fosses préparées à cet effet, non dans le milieu des cours pour en corrompre l'air, comme cela se pratique ordinairement ici, mais au revers des écuries et des étables, dans des endroits ombragés, à proximité des chemins et des rues; on augmenterait singulièrement la quantité d'engrais que peut fournir une exploitation. Elle s'accroîtrait encore par l'addition des pailles inutiles, des feures ou paille d'avoine, et des *pezats* ou tiges de fèves, placés de lit en lit dans

la fosse. En combinant avec les débris des végétaux les matières animales qui corrompent l'air de nos cités, et même des villages où l'on se contente de les éloigner quelque peu des habitations, on accélérerait la décomposition de toutes ces pailles, et par conséquent la confection des fumiers. Des ruisseaux conduiraient dans ces dépôts les urines des animaux, découlant des écuries et des étables; et toutes ces matières combinées ensemble produiraient un mélange qui, répandu sur les terres, les améliorerait d'une manière prodigieuse.

C'est ainsi qu'en usent les cultivateurs anglais, à l'égard des vases de la mer, l'expérience leur ayant appris combien ces matières sont propres à être employées sur les terres en culture pour les fertiliser.

Nous invoquerons ici le témoignage de Roland de la Platière, de cet homme vertueux dont la perte a été si vivement sentie par tous les amis de l'agriculture et des arts. Cet observateur éclairé dit que « la première « étude du cultivateur anglais est celle de la nature de son terrain; c'est « ainsi qu'il se prépare à lui donner le genre de culture et la sorte d'engrais « les plus convenables. Il fait un grand usage des vases de la mer, qu'on « mêle par couche avec une petite quantité de fumier, et qu'on laisse « ainsi réciproquement se pénétrer de leurs sels durant plusieurs mois, une « année et plus même. Le résultat de ces combinaisons répandu sur les « terres, les fertilise prodigieusement. (1) »

« On charrie les vases à plusieurs lieues avant dans les terres, dans « d'immenses tombereaux trainés par quatre jougs de bœufs de la plus « grosse taille et d'une très-grande force; on y ajoute encore quelquefois « des chevaux de trait pour tirer devant les bœufs. Ces charges se font « à raison d'un millier pesant par bœuf, et l'on ne fait que deux voyages « par jour, à 3 milles de distance. La chaux est aussi excellente pour « diviser et réchauffer les terres: elle s'emploie surtout avec le plus grand « succès sur celles qui abondent en argile, et qui, servant depuis quelque « tems, se trouvent plus garnies de mauvaises herbes, qu'elle détruit entiè- « ment. On ramasse avec grand soin les *fucus*, les *varcés* et toutes les « sortes de plantes marines, dont on extrait les sels par la combustion. « Il en est ainsi des coquillages, et principalement des écailles d'huîtres « que l'on convertit en chaux pour cet usage. La pratique de marrer les « terres est aussi très-répondue en Angleterre. »

(1) Encyclopédie méthodique: Dictionnaire des manufactures et arts. T. 1. p. 165 et suiv.

« Par le seul mélange des terres de différentes natures, que les anglais
 « mettent en tas en proportions convenables, ils donnent une nouvelle vie
 « à leurs champs, et en augmentent considérablement la fertilité. On juge
 « bien que la terre des marais, la vase des étangs, des fossés, des canaux,
 « etc., toutes enfin, sont mises à contribution et à profit. Les terres se
 « reposent après deux années de production, à moins qu'on ne les mette
 « en pâturages, et qu'on n'en rompe d'anciens pour les remettre en culture :
 « cette alternative est générale et fréquente : un pâturage élevé ne vieillit
 « jamais : on le remet en culture après quelques années, et vice versa.
 « Il est prodigieux ce que donne de grains une terre en pâture rompue
 « de l'année : ceux que j'ai trouvés dans mes courses, sont les plus beaux que
 « j'aie vus : extraordinairement garnis, sans la moindre plante étrangère,
 « ils ont au moins six pieds de hauteur, avec des épis de cinq à six pouces
 « carrés, et fournis à proportion.

« Toutes les récoltes offrent cette propriété, cette netteté dans les champs,
 « et nulle part on ne voit régner une pareille abondance en tout genre.
 « Point de mauvaises herbes dans les prés ; on en arrache les chardons
 « avec le plus grand soin. On y fait pâturer les bœufs pour manger les
 « grosses herbes, ensuite les chevaux, et enfin les moutons qui trouvent
 « dans l'herbe la plus fine et la plus courte, la nourriture qui leur convient
 « le mieux.

« Ce qui se fait en Angleterre peut très-bien s'exécuter en France, et
 « surtout en Boulonnais, dont le sol est exactement de même nature que celui
 « des comtés de Kent et de Sussex, sur la côte opposée. L'auteur précité dit
 « que » *les pâturages sont les mêmes.* L'un et l'autre pays sont en coteaux,
 « avec des aspects absolument semblables. On y trouve le même fond de
 « terre, du sable plus ou moins mêlé d'argille ; les mêmes productions na-
 « turelles en arbres et en plantes, les terrains coupés et les possessions
 « également divisées ; le produit des terres cultivées, de la même nature, plus
 « abondant en Angleterre, uniquement par la différence de culture. On
 « trouve de part et d'autre beaucoup de terres à briques, à tuiles, à poteries,
 « à foulons, etc., des bancs d'argille pure, entre des sables cruds et quel-
 « quefois si proches de la surface de la terre, qu'ils y entretiennent de la
 « fraîcheur en tout tems ; et souvent en Boulonnois, des joncs, des bourbiers,
 « des espèces de marais et des passages dangereux, dont on a su tirer bon
 « parti en Angleterre en les cultivant au profit du champ. On trouve de

« sortes et larges haies pour défendre les héritages , empêcher la commu-
 « nication des animaux qui paissent çà et là , et plus encore en Boulenois ,
 « pour se procurer du bois de chauffage pour le four , la cuisine ; et en
 « Angleterre , de la rame , aux mêmes usages domestiques , surtout dans les
 « lieux éloignés de la mer ou des rivières navigables , où le charbon de terre ne
 « pénétré qu'à grands frais ; et partout , pour en refendre les plus grosses
 « branches et les employer à faire des barricades si communes en Angleterre ,
 « pour fermer les parcs d'hiver , diviser et clore ceux des champs qui n'ont
 « ni haies ni fossés. »

La similitude et l'analogie qui se trouve entre le sol des deux rives du détroit du Pas-de-Calais , et la différence qui existe entre les produits territoriaux de chacune , prouvent évidemment que la science agricole est assise sur des principes certains et invariables , et qu'il ne suffit point de savoir mener une charrue , semer des grains , et les récolter pour mériter le nom de cultivateur. Le premier devoir d'un agronome est de connaître parfaitement la nature de son terrain ; mais cette connaissance en suppose d'autres préliminaires , sans lesquelles il ne peut exister aucun talent. Ce n'est point la capacité qui manque aux habitans de nos campagnes pour acquérir de l'instruction , c'est le défaut d'établissémens propres pour cet objet. En Angleterre , il est rare de trouver quelqu'un qui ne sache point lire , écrire et compter passablement : ici c'est tout le contraire ; aussi , dans le premier pays rien n'étonne le cultivateur , et rien ne lui paraît impossible. Chez nous , tout ce qui est nouveau semble extraordinaire , impraticable même ; et vouloir changer une pratique ancienne , dans quelque genre que ce puisse être , c'est chercher à s'élever au-dessus des autres , ou bien vouloir passer pour plus instruit que son voisin , ce qui excite l'envie , la jalousie , etc.

Rien ne serait plus facile , moins dispendieux et plus profitable , dans la majeure partie de cet arrondissement , que de former des irrigations qui fertiliseraient , au-delà de toute expression , la plupart des prés flottis , et en augmenteraient beaucoup le nombre ; cependant , on ne voit presque point employer ce moyen simple d'amélioration.

Les herbes de la plupart des prés flottis sont de mauvaise qualité ; on pourrait aisément détruire les mauvaises plantes , arracher les racines gourmandes et vivaces de ces herbes parasites , au moyen d'un sillon ouvert dans le champ : un semis de paturin des prés (*poa pratensis*) et du phalaris Roseau (*phalaris arundinacea*) procurerait un pâturage excellent , de la hauteur de deux mètres ,

fort

fort goûté des bestiaux : — jamais on n'a vu rien de pareil, la chose est donc impossible !

Un champ est-il ruiné, on aime mieux le laisser en friche que de risquer quelques avances pour le rendre fertile. Un cultivateur anglais fait gaiement le sacrifice de la récolte et des travaux d'une année de ce même champ, pour le mettre en état de lui rendre usurairement ses travaux et sa dépense pendant plusieurs années.

On peut améliorer la qualité des foins en perfectionnant le fanage des herbes ; on peut les conserver sains, en établissant des courans d'air dans les meules. La première pratique est inusitée, et la seconde n'est encore suivie que par très-peu de cultivateurs. N'imaginant point que la dessication des herbes puisse s'opérer plus facilement lorsqu'elles sont parsemées légèrement dans le champ qui les renferme, et ne comprenant point que les brins disséminés se soutiennent réciproquement les uns les autres et facilitent autour d'eux la circulation de l'air, ils attendent patiemment qu'un côté de leurs *chasses* soit fané pour le retourner de l'autre. Ne pouvant se persuader non plus que le serain et la rosée puissent altérer la qualité de leurs foins, ils ne les relèvent jamais qu'après le fanage complet. Ils travaillent comme leurs pères, cela suffit.

Il est certain que tant que le cultivateur français sera abandonné à sa propre routine, la science agricole sera pour ainsi dire nulle. Pour la restaurer il faut remonter à la source du mal. Le défaut d'instruction en est la cause : il est aisé d'y remédier. C'est dans les écoles que les enfans de la campagne doivent puiser les connaissances qui leur sont nécessaires. La lecture, l'écriture et le calcul sont les bases essentielles de ces connaissances : c'est avec leurs secours que l'on peut obtenir les autres ; mais seules elles ne suffisent point : ils doivent connaître les parties constituantes des végétaux, les principes et les agens qui contribuent à la végétation, les qualités de ces agens, et surtout de la terre, afin de la préparer convenablement pour chaque espèce de grains qu'elle doit recevoir et nourrir dans son sein. Il faut encore qu'ils sachent quelles sont les substances les plus propres à fournir la nourriture aux végétaux, afin de les amalgamer pour la formation des engrais. C'est ainsi qu'ils acquerront les moyens d'appliquer la théorie à la pratique, et par ce moyen, le territoire français pourra se peupler d'agriculteurs.

Mais en s'occupant de l'instruction des cultivateurs, il ne faut pas oublier celle du sexe qui doit guider leurs premiers pas dans la carrière qu'ils ont à parcourir. Tous les plans d'éducation pèchent par ce défaut. Pour que les

premières années de la vie soient profitables , il faut que la mère qui nourrit son enfant , et qui ne le quitte presque point , puisse lui être utile. Il est donc essentiel que cette mère connaisse les devoirs qu'elle a à remplir , et qu'elle possède les moyens de s'acquitter dignement de sa charge.

Ce n'est pas seulement dans la culture des terres qu'il s'agit d'introduire des améliorations , et par conséquent des changemens utiles. Ils ne réussiraient point si l'on ne réformait en même tems la manière d'élever et d'administrer les bestiaux.

Le premier pas à faire dans cette carrière intéressante , c'est de chercher à régénérer l'espèce des chevaux , dégradée par la pratique désastreuse d'atteler des poulains de 18 à 20 mois ; par l'habitude contre nature de faire saillir les juments avant leur entière croissance , et par le défaut de croisement des races.

Il conviendrait aussi d'augmenter la capacité des écuries , d'y introduire un air salubre , et lui faciliter la circulation ; d'entretenir dans ces endroits une propreté nécessaire , de donner aux chevaux une nourriture saine et abondante , et de les panser avec assiduité.

L'administration des bêtes à cornes , beaucoup plus négligée que la précédente , exige des réformes urgentes. Choisir de bons taureaux pour les accouplements , ne faire saillir que des vaches faites , leur donner de bonnes nourritures dans des étables spacieuses , bien aérées , garnies de râteliers et de mangeoires ; et mieux encore , pendant l'été , dans des hangards commodes et préparés pour cet objet. Tels sont les moyens d'augmenter les produits de ces animaux utiles : ils auront plus de corpulence , ils seront plus gras ; par conséquent , ils se vendront mieux pour la boucherie , ils donneront plus de lait et plus de beurre.

C'est surtout par le rétablissement des races et par la réformation du régime des bêtes à laine , que l'on opérerait de grandes améliorations dans l'agriculture de ce pays. Son sol naturellement propre à l'éducation des troupeaux , offre des ressources inimaginables pour ce genre pastoral.

C'était la France qui possédait jadis les plus beaux et les plus riches troupeaux du monde connu. *Columelle* , dans le 7^e. livre de son *Agronomie* , le dit expressément : *Galliæ (oves) pretiosiores habentur*. Pussions-nous voir renaître cet ancien tems !... Pour obtenir les mêmes effets , il suffit de ramener les mêmes causes. Or , l'espèce des moutons étant dégénérée en France par la domesticité , par la vie sédentaire et cazanière , par l'esclavage dans lequel on l'a réduite depuis plusieurs siècles ; pour lui redonner son premier lustre , il faut nécessairement lui rendre sa liberté et le grand air , dont elle ne peut pas plus se passer que de nourriture.

« Le mouton, dit Roland de la Platière, est de tous les animaux, peut-être, celui qui a le plus besoin de transpirer, et celui à qui une transpiration forcée soit le plus contraire. Ami de la liberté, il ne respire à l'aise qu'en plein air; libre, il est toujours divagant, et il ne le cède qu'à la chèvre pour son inconstance. Jamais on ne les voit se réunir pour paître, pour se coucher : ils n'affectent aucune place, ils ne donnent la préférence à aucun lieu, comme les autres animaux. Il craint beaucoup la grande chaleur, et il ne mange point aux heures où elle se fait le plus sentir, quand il a pu se rassasier dès le matin : on le voit se lever au point du jour, errer dans les pâturages, y manger dans la rosée, et faisant son meilleur repas avant le lever du soleil. Il se couche dans l'herbe au fort de la chaleur, et dans les pâturages élevés il se range volontiers à l'ombre des haies ou des arbres; puis il se relève sur le soir, il bondit et mange avec appétit. »

La liberté que réclame cet animal paisible, s'accorde parfaitement avec le bénéfice que l'agriculture peut retirer de son séjour dans les champs. Sa fiente est un des meilleurs engrais, et son piétinement est très-utile : aussi les Suédois disent-ils que *la brebis a le pied d'or, et que sous ses pas la terre se convertit en or.*

Au lieu d'entasser les moutons dans des bergeries malsaines, dans l'aire desquelles s'imbibent les sucs abondans des fumiers de ces animaux, dont les résidus nécessitent un transport coûteux et pénible, avec une main-d'œuvre surabondante pour les étendre sur le terrain que l'on veut *amender*, il est si facile de faire parquer les troupeaux avec des claies, pendant le printemps, l'été et une partie de l'automne. Pour l'hiver, on établirait autour d'un enclos, voisin de la ferme, des hangards amovibles, sous lesquels les moutons se mettraient à l'abri quand ils le jugeraient à-propos. En changeant, chaque année, l'établissement des hangards, tous les pâturages se trouveraient couverts d'engrais, sans dépenses, sans main-d'œuvre, et sans préjudice aucun pour les terres à labour, qui auraient profité des engrais de trois autres saisons.

Pour donner aux moutons la nourriture qui leur convient, il faudrait, à l'imitation des anglais, sacrifier quelques portions de pâturages, cultiver des champs de ray-grass, de luzerne, de trèfle et de minette, pour suppléer aux pâturages dans les années de sécheresse. On ajouterait aux fourrages et aux warats, pendant l'hiver, des plantes légumineuses que les brebis trouveraient dans l'intérieur de l'enclos où les hangards seraient établis : on leur donnerait aussi de bon foin, dans les rateliers de ces mêmes hangards.

Mais pour obtenir ces nourritures, il faut nécessairement changer le cours

actuel des moissons de ce pays, et par conséquent, tirer un parti avantageux des jachères.

Au lieu donc de cultiver des blés dans les jachères, il serait à propos d'y semer des plantes légumineuses, telles que les navets, choux et colsats.

On semerait de l'orge, ou de l'avoine mélangée de trèfle ou de minette, dans une seconde portion de terre ou sole.

Dans la troisième, du trèfle, ou des minettes seulement.

La quatrième et dernière sole, serait pour les blés et seigles.

On pourrait encore adopter le cours suivant, afin de changer les moissons, qu'il est aussi nécessaire de renouveler que la semence.

La première sole en navets ;

La seconde, en varats ;

La troisième, en blé ;

La quatrième, en navets ;

La cinquième, en orge, avoine et trèfle ;

La sixième, en blé.

Nous ferons observer encore une fois, que c'est au moyen d'une culture sage et raisonnée que nos voisins, les anglais, ont su tirer le meilleur parti possible d'un sol tout-à-fait pareil au nôtre. Que c'est en faisant succéder, ainsi qu'on vient de l'indiquer, des moissons qui nettoient le terrain en l'améliorant, aux moissons qui l'épuisent, qu'ils obtiennent dans leurs champs, cette propreté, cette netteté qui fait l'admiration de ceux qui en sont les témoins. En suivant les mêmes procédés, nous devons nécessairement obtenir les mêmes résultats.

Afin de prouver que ce que nous avançons ici n'est point une hypothèse sans fondement, nous citerons l'exemple de MM. *Delporte*, frères, cultivateurs éclairés, qui, ne suivant point une routine aveugle, ont su tirer le parti le plus avantageux du vaste terrain qu'ils exploitent à la Capelle, à cinq kilomètres de Boulogne. Il est constant que les troupeaux qu'ils entretiennent à la manière anglaise, sont les plus beaux de tout cet arrondissement communal ; qu'ils produisent des laines fort recherchées, et que les marchands donnent pour le prix de chacune de leurs toisons, une valeur double des autres.

MM. *Delporte* sont les premiers qui aient introduit l'usage de ces procédés sur le sol du Boulonnais, et même de la France ; ils les ont fait connaître dans un mémoire que la société d'agriculture de Paris a fait imprimer en l'année 1791. Quelques citoyens zélés pour le perfectionnement de l'agri-

culture, suivent leurs errements. Tels sont, entr'autres, MM *Bernet*, de *Dipendal*, canton de *Lieques*; *Cornotte*, de celui d'*Honnevoux*; *Le Roi*, de la commune de *Bazinghen*, canton de *Marquise*; *Lefèvre*, d'*Echinghen*, canton de *St.-Martin*.

La preuve la plus convaincante des progrès naissans de l'agriculture dans cet arrondissement, c'est l'empressement des cultivateurs à faire des essais utiles et intéressans dans diverses parties de l'économie rurale. Parmi les renseignemens adressés à la société d'agriculture de *Boulogne*, on distingue ceux du Sieur *Trollé*, de *Neufchâtel*, canton de *Condette*. Il a essayé, en l'an 8, de se procurer des récoltes de blé, après que la gélée rigoureuse de l'hiver eut entièrement détruits ceux sur lesquels il fondait son espoir pour l'an 9.

Il ensemença, le 14 ventôse, un hectare $3\frac{1}{4}$ d'un terrain vif, exposé à toutes les influences de l'air, avec du blé de ses récoltes précédentes : il recueillit 322 bottes qui lui produisirent 170 myriagrammes et demi de beau froment.

Le même cultivateur poussa plus loin ses expériences : il a ensemencé 75 centiares de terre de même nature, avec une portion de ce blé ; mais le résultat de cette épreuve ne nous est point parvenu.

SECTION IV.

Industrie, Commerce, Navigation, Pêche.

§. PREMIER. Industrie.

LA quantité de bêtes féroces dont les forêts de la Morinie étaient remplies, fit de la chasse une occupation indispensable pour les habitants. Cet exercice, en opérant la destruction des animaux nuisibles qui répandaient de tous côtés la crainte et l'effroi, procurait aux hommes qui s'y livraient, une force, une légèreté et une hardiesse qui les rendirent la terreur des nations, et leur donnèrent un goût passionné pour la guerre. Cet art meurtrier devint pour les Gaulois un besoin qui les obligeait de quitter leur famille et d'abandonner la culture de leurs terres, pour aller combattre au loin lorsque l'occasion leur manquait dans leur pays. (1) Par ce moyen, ils acquirent une telle réputation de bravoure et de courage, que tous les potentats se glorifiaient d'avoir des Gaulois dans leurs armées; et cette coutume était si généralement répandue, qu'il était passé en proverbe que, dans toutes les batailles, il y avait des soldats de cette nation : *Nullum bellum sine milite gallo*. (2) Toujours ils étaient prêts à marcher contre ceux qu'ils soupçonnaient seulement de vouloir attenter à leur liberté, dont ils étaient extrêmement jaloux.

C'est avec la massue que les Morins, comme les autres peuples nomades, commencèrent à se défendre contre les animaux destructeurs qui infestaient leur pays. Ils eurent ensuite le *gæsum*, espèce de javelot qu'ils maniaient avec une dextérité étonnante, et qu'ils lançaient d'une main si sûre qu'ils en perçaient les oiseaux. (3) Ils se servaient aussi de piques, dards, et de longues épées sans pointe. (4) Ils avaient pour armes défensives, le bouclier de forme ovale ou octangulaire, et le casque surmonté de hauts panaches et décorés de

(1) Strabo. L. IV. Cæs. Comm. de Bel. Gal. L. IV.

(2) Id. Ibid.

(3) Strabo. ub. sup.

(4) Tit. Liv. decas. IV. L. VIII.

têtes d'oiseaux ou d'autres animaux. La cavalerie était armée de lances et de haches.

Jamais les Gaulois n'abandonnaient leurs armes : ils les portaient dans leurs assemblées, dans les festins, dans les négociations, et jusques dans le tombeau.

Les soldats armés du *Gæsium*, étaient appelés *Gésates* : (1) Il y en avait d'autres nommés *Soldurii*, d'où, peut-être, est venu le nom générique de soldat. C'étaient des braves qui se mettaient au service des grands, et qui leur vouaient un attachement sans bornes. Ils se tuaient même lorsque leur maître venait à périr, et Strabon rapporte que l'on n'a jamais entendu dire qu'un seul de ces hommes d'honneur ait manqué à sa parole.

La cavalerie était divisée en trois ordres,

Le premier, désigné par le nom de *Trimarkisie*, parce que chaque cavalier de cet ordre était accompagné de deux suivans, à cheval, qui le secouraient au besoin, et qui lui fournissaient un de leurs chevaux si le sien venait à lui manquer. (2)

Le second ordre était celui des *Chevaux-légers*, qui n'avaient pour armes défensives que le casque et la cuirasse.

Le troisième comprenait les *Cataphactaires* ou *Clibanaires*, qui étaient couverts de fer depuis la tête jusqu'aux pieds. Ces deux derniers ordres étaient en si grande estime chez les morins, que les Empereurs en composaient leur garde.

Les grands seigneurs Belges combattaient sur des charriots armés de faux, tirés par deux ou quatre chevaux : (3) ils portaient le désordre dans l'armée ennemie, en lançant des traits de tous côtés : puis ils mettaient pied à terre et se servaient de leurs épées. (4)

Lorsque les Gaulois attaquaient une place, ils l'enveloppaient avec leurs troupes ; et après avoir fait une décharge pour dégarnir le rempart, ils approchaient couverts de leurs boucliers, montaient à l'assaut, rompaient les portes et sappaient les murs. Quelquefois ils environnaient leurs ennemis avec une célérité incroyable. César rapporte qu'en moins de trois heures, ils formèrent,

(1) Cæsar Com. de Bel. Gal. L. III. Strab. ub. sup.

(2) Pausan. in Phoc.

(3) Mela. L. III. C. V.

(4) Propert, de Viridimaro Gal. Rege.

autour du camp de Q. Cicéro, frère de l'orateur, une circonvallation de 12 à 13 kilomètres de pourtour, dont les parapets avaient 4 mètres de hauteur, et le fossé 5 mètres de profondeur, et qu'ils n'avaient pour cet ouvrage que le secours de leurs épées. (1)

Pendant que les uns s'occupaient de la destruction des animaux malfaisants qui ravageaient les campagnes, que d'autres faisaient la guerre aux ennemis de leur liberté et de leur repos, les autres veillaient à la conservation des troupeaux qu'ils élevaient; et ce ne fut que vers l'an 600 avant l'ère chrétienne, qu'ils commencèrent à s'adonner à la culture des terres.

Cultivant le lin, ils s'en firent le tisser; ils coloraient les étoffes et ils y figuraient des fleurs et des feuillages. Tous les auteurs s'accordent sur ce fait. (2)

La manière dont les Morins disposaient et façonnaient leurs habitations, peut encore se reconnaître aujourd'hui dans la plupart des bâtimens de nos campagnes, et principalement dans la construction des huttes que les marchands de bois font dans les forêts pour y loger leurs commis et y retirer les choses nécessaires à leur exploitation. On y retrouve ces cabanes de bois et de claies, couvertes de chaume ou de roseaux, telles que Strabon les dépeint (3), et celles que Vitruve dit que l'on élevait au moyen de fourches entrelacées de branches, enduites de terre grasse, sur lesquelles on établissait des toits inclinés, pour faciliter l'écoulement des eaux. (4) Les maisons des princes et des grands de la nation, ordinairement situées sur le bord d'un ruisseau ou d'une rivière, n'étaient distinguées des autres que par le bocage qui l'environnait.

Ils avaient une manière toute particulière de construire les murs d'enceinte de leurs forteresses. L'intérieur était une suite de grillage fait avec des poutres qui se croisaient pour former des cases qu'on remplissait de terre et de fascines et qui se plaçaient les uns sur les autres en liaison. Ce massif était revêtu, à l'extérieur, d'un parement de grosses pierres, formant une espèce d'échiquier fort agréable à la vue. Le haut des murailles, au pourtour, était garni d'un parapet avec des tours que l'on recouvrait de cuir. (5)

En général, les Gaulois étaient fort industrieux : les écrivains anciens leur

(1) César, de Bel. Gal. L. V.

(2) Strabo. Diod. Sicul. Plin.

(3) Strab. L. IV.

(4) Vitruv. L. II. C. I.

(5) César, de Bel. Gal. L. V.

rendent ce témoignage. *Diodore* de Sicile; l. 5, p. 308, dit en propres termes, que c'était une nation ingénieuse; et *César*, au liv. 7^e. de la guerre des Gaules, dit que son industrie était incomparable, *gens summa solertia*.

Les productions industrielles de cet arrondissement communal, sont de grosses étoffes de laine pour les habitans des campagnes et pour les marins; des cuirs tannés et des peaux mégies. On y fait d'excellente chaux, très-renommée; et dont *Belidor* fait mention dans la science des ingénieurs, liv. 3, p. 7. On y fabrique aussi des tuiles plates, et des tuiles creuses, nommées *pannes*; des briques, de la poterie de terre, et principalement des formes à sucre très-estimées. On y fabrique aussi du savon: on y compte plusieurs fayenceries. La verrerie d'*Hardinghen* est un des plus beaux établissemens en ce genre qui existent en Europe; il y a dans le voisinage de *Boulogne*, une manufacture de poterie de grès; il y a des brasseries, des corderies, et l'on y fabrique des toiles pour la voilure des vaisseaux. Les charpentiers, menuisiers, charrons, marbriers, maçons, tailleurs de pierre, et tous ceux qui travaillent les métaux, sont généralement réputés pour de bons ouvriers. Il faut l'avouer, à la honte de notre pays, l'industrie n'y est point parvenue au degré de perfection dont elle est susceptible, sur un sol aussi fécond en ressources de toute espèce. L'apathie, l'habitude routinière, la crainte de ne point retirer de ses débours un gain suffisant, empêchent les habitans de tirer tout le parti possible des matériaux précieux que la nature a mis sous leurs mains.

On tire de l'étranger toutes les richesses qui demeurent enfouies dans le sein de la terre, tandis qu'en les utilisant, on activerait une foule de bras oisifs qui deviennent à charge au public, et l'on procurerait au commerce de nouvelles branches qui le vivifieraient.

Nos mines de terre à foulon, à fayencerie, à poterie, et celle pour la fabrication des pipes, sont de la même qualité que les meilleures de l'Angleterre, et elles ne demandent, pour être exploitées et mises en œuvre, que des fonds, de la bonne volonté, du zèle, de l'activité, de la dextérité, du goût dans le choix et la composition des formes et des ornemens des pièces ouvrées, enfin, cet amour de la patrie qui encourage les artistes et qui vivifie tout. La terre du village de *Menneville*, qui sert pour le blanchiment du sucre, est actuellement en usage dans nos raffineries et dans celles de *Rouen*, du *Havre* et d'*Arras*, qui la préfèrent à celle de *Saumur*, qui leur venait par *Rouen*.

Nos orfèvres, nos fondeurs et les autres ouvriers qui travaillent les métaux, tirent aussi du dehors les matières propres à la fabrication des objets nécessaires à leurs travaux, tandis qu'ils ont sous la main les sables pour la formation des moules, les terres pour faire des creusets de la meilleure qualité, et des grès à émouleurs pour éguiser leurs outils. Ceux de ces ouvriers qui ont de l'intelligence, savent mettre ces matières à contribution et fabriquent eux-mêmes tout ce dont ils ont besoin. Leurs moules et surtout leurs creusets sont excellens, et il est facile d'en meure des échantillons sous les yeux des personnes instruites qui désireraient les connaître et les éprouver.

§ II. Commerce.

Il est certain qu'à l'arrivée des Romains dans ce pays, les habitans étaient en relations de commerce avec les Bretons, puisque César dit qu'il assembla les marchands qui trafiquaient sur la côte d'Angleterre, pour tirer d'eux quelques connaissances sur la grandeur de l'île, le nombre de ses habitans, etc., mais que ceux-ci lui avouèrent qu'ils ne pénétraient jamais dans l'intérieur du pays, parce que les Bretons ne le leur permettaient pas, et que par cette raison ils ne purent satisfaire sa curiosité.

Strabon (1) indique les marchandises que les Morins transportaient en Angleterre : il dit que c'étaient des étoffes de laine fabriquées dans le pays, et des viandes salées; qu'ils rapportaient en retour des blés, des pelleteries, de l'étain, du plomb, de l'or, de l'argent, et de l'*electrum*, métal composé d'or et d'argent dans la proportion d'un cinquième de ce dernier métal contre 4/5 de l'autre. Ils en rapportaient aussi des vases de verre, de l'ivoire ouvragé, des esclaves et des chiens de chasse.

Pline indique encore une branche particulière du commerce des Morins. Il dit que, dans ce pays on élevait des oies en grande quantité, et que les marchands les conduisaient par troupeaux jusqu'à Rome. Ce passage de Pline, joint à la tournure qu'il donne aux moyens dont les conducteurs de ces oiseaux se servaient pour accélérer la marche du troupeau (2), pourrait être prise pour une plaisanterie, si l'auteur lui-même ne faisait connaître combien les Romains et les Grecs estimaient les foies des oies, principalement ceux des oies blanches : *Nostris Sapientiores*, dit-il, *qui eos jecoris bonitate novere fertilibus in magnam*

(1) Strab. L. IV.

(2) Pline dit que les conducteurs des oies les chassaient par troupeaux devant eux, et qu'ils faisaient marcher les plus fatiguées devant les autres, pour que celles-ci les fissent hâter.

amplitudinem crescit; exemptum quoque lacte mīlso augetur. (1) Horace, dans la satire de Nasidius, rapporte que cet homme riche et avare voulant régaler Mécénas, lui présenta, entr'autres mets des plus friands, le foie d'une oie blanche, nourrie de figues fraîches. *Pinguibus et ficis pastum jecur anseris albi.*

Les objets d'exportation de ce pays sont, en tems de paix, les eaux-de-vie de vin et de genièvre : ces dernières sont apportées des ports bataves et mises en entrepôt jusqu'à leur départ pour l'Angleterre, par la voie des *smoglers*, qui viennent les prendre à Boulogne. Les thés, les tabacs fabriqués, les vins de Bordeaux dits Claret, de Champagne et de Bourgogne; les batistes, linons, cambrais, soieries, crêpes, dentelles, glaces, porcelaines, horlogerie, mercerie, parfumerie, gants de Grenoble, librairie, beurre, volaille, gibier et les fruits, s'exportent en Angleterre, et forment une branche considérable de commerce.

Des barillages sont expédiés pour la batavie.

Les bouteilles fabriquées dans le pays, et les harengs saurs, s'exportent en Espagne.

Les objets d'importation, également en tems de paix, sont, des ports d'Angleterre, des étoffes de laine et de coton, de la mercerie, quincaillerie, bonneterie de laine et de coton; de la bière, de la potasse, de l'indigo, de la fayence, du charbon de terre et des chevaux. Des ports bataves, des eaux-de-vie de genièvre, comme on l'a déjà dit, des fromages, de la potasse, des cercles pour le barillage.

De la Norwège, on importe des mâtures pour les navires, des poutres et planches de sapin, et des meules à taillandier ou à émouleur.

De la Suède, on tire des fers, des chauvres et du goudron.

De l'Espagne, des eaux-de-vie.

Depuis le mois d'octobre 1773, jusqu'au même mois de 1774, il a été exporté. . . . 58085 demi-ancr. ou barils de 2 velt., ou 8654, hect. 67 d'eau-de-vie.

d'8. bre 1774			
à 1775	54637	8140, 91
d'8. bre 1775			
à 1776	50907	7585, 14
d'8. bre 1776			
à 1777	47760	7116, 24
	<u>211389</u>	demi-ancres.	<u>31496, 96</u>

(1) Plin. L. IX. C. XX.

Depuis le 1^{er} juillet 1778, époque de la formation de l'entrepôt de genièvre à Boulogne, jusqu'au 1^{er} juillet 1789, il a été exporté :

618,887 demi-ancres, ou 92214, h. 16 d'eau-de-vie.

1,495,296 demi-ancres, ou 222799, 10 de genièvre.

1,614,637 livres, ou 790374, k. 40 de thé.

Les 618,887 demi-ancres d'eau-de-vie, à 12 fr. l'une . . . 7,426,644 liv.

Les 1,495,296 demi-ancres de genièvre, à 10 fr. 14,952,960

Les 1,614,637 livres de thé, à 4 fr. 6,458,548

Ces onze années, dont 5 en guerre, ont produit . . . 27,838,152

Ce qui fait pour une année commune 2,530,741 liv.

A laquelle somme ajoutant celle de 19,259 liv. pour le produit de la main-d'œuvre, d'emballage, de tonnellerie, de voitures, etc., on a, par année, 2,550,000 liv. prélevées presque entièrement sur l'étranger par le commerce interlope.

§ III. Navigation.

La navigation des Morins, ni celle de tous les Gaulois, n'était pas plus perfectionnée que celle des autres peuples navigateurs de ces anciens temps. Voici comment César s'exprime sur cet objet, dans le 3^e livre de la guerre des Gaules. « Les ennemis avaient sur nous cet avantage, que leurs vaisseaux « ayant le fond plat, étaient moins sujets à la dérive, et ils pouvaient mieux « tenir la mer, tant à cause de leur solidité, que parce qu'ils étaient cons- « truits de bois de chêne, qu'à cause de la hauteur de leur bords à l'avant « et à l'arrière. Leurs voiles étaient faites de peaux molles et bien passées; (il parle de celles des habitans de Vannes) « soit faite de toile, soit pour « mieux résister à la tempête. De sorte que nos vaisseaux leur cédaient en « tout, hormis en agilité. Leurs ancres étaient retenues par des chaînes de « fer, cependant ils n'osaient s'y fier, ni gagner le large, pour peu que « la mer fût houleuse.

La navigation et le cabotage de ces temps modernes, se font, lorsqu'on est en paix avec l'Angleterre, par une centaine de navires, des ports de Calais et de Boulogne, contenant de 20 à 250 tonneaux.

ÉTAT du nombre des bâtimens entrés et sortis du port de Boulogne, dans les années ci-après :

	ENTRÉES.	SORTIES.
1789. { Français	117	106.
{ Hollandais et Danois	88	87.
{ Bateaux-Smoglers	931	931.
	<u>1136</u>	<u>1124.</u>
1790. { Français	86	84.
{ Hollandais et Danois	78	78.
{ Bateaux-Smoglers	943	943.
	<u>1107</u>	<u>1105.</u>
1791. { Français	96	93.
{ Hollandais et Danois	90	90.
{ Bateaux-Smoglers	955	955.
	<u>1141</u>	<u>1138.</u>

Nota, Dans le nombre des bâtimens ci-dessus ne sont point compris les bateaux pêcheurs de ce port ni des environs.

§. I V. Pêche.

Il n'y a point de doute que de tout tems la pêche n'ait été une des principales occupations des habitans des côtes de ce pays. Aujourd'hui, elle entretient environ 200 bateaux, et met en activité la plus grande partie de la population maritime. Ceux qui ne vont point pêcher à la mer, tendent sur la plage, lorsqu'elle est découverte, des filets ou des lignes qui prennent le poisson que le flot amène avec lui.

Les établissemens de pêche les plus intéressans sont à Calais, Audreselles, Boulogne et au Portel.

Les différentes pêches sont :

1^o. La pêche du maquereau, qui commence avec le mois prairial et finit avec celui de messidor. Les bateaux que l'on y emploie ont depuis 6 mètres de quille et 2 mètres et demi ou 3 mètres de bau, jusqu'à 8 à 9 mètres de quille et 3 mètres et demi ou 4 mètres de bau : chaque bateau est monté par 8 hommes au moins. Une 60^{me}. de bateaux sont employés à cette pêche, qui produit environ 150,000 francs.

La pêche du hareng est sans contredit celle qui mérite le premier rang, puisqu'à l'avantage de fournir une pépinière de matelots, elle joint celui d'activer une multitude de bras qui sans elle demeureraient oisifs, et par conséquent nuisibles à la société.

Il serait impossible d'assigner l'époque à laquelle remonte l'origine de la pêche du hareng dans ce pays : seulement on peut assurer que dans les tems antérieurs au sac de la ville de Boulogne par les Anglais, les plus anciennes familles de la bourgeoisie s'adonnaient à cette pêche, et qu'en ce tems-là même ce commerce était des plus florissans. Un compte des deniers communs de la ville de Boulogne, de l'année 1542, le seul qui ait échappé au pillage de 1544, prouve ce fait : un des chapitres de ce compte est intitulé : *Présens de Harengs*, et l'on y voit que chaque année on envoyait au *Roi notre Sire*, deux barils de harengs. Que les premières personnes de l'état nommément désignées audit compte, recevaient chacune un millier de harengs ; et que le chancelier, le procureur-général de la chambre des comptes, et le trésorier de l'épargne, avaient, les uns un demi-baril, et les autres, des quarts pour leurs étrennes. Ce poisson acquit une telle célébrité par la suite, que tous les harengs préparés dans les ports voisins, n'étaient annoncés que sous le nom de harengs de Boulogne, afin d'obtenir un plus prompt et un meilleur débit.

La pêche alors, et jusqu'au commencement de la guerre avec l'Angleterre, avait été fixée depuis le milieu du mois d'octobre jusqu'à la fin de décembre ; et il y avait des réglemens qui la défendaient expressément après le premier janvier. Depuis cette époque, les embargos fréquens qui ont entravé la pêche, et le dérangement occasionné depuis quelques années par les chiens de mer dans le tems du passage des harengs, ont empêché l'exécution de ces réglemens. Ils avaient été sollicités dans le tems par le commerce, et ils étaient motivés sur ce que la salaison des harengs pêchés depuis la fin de décembre, étaient de mauvaise qualité, et jetaient du discrédit sur cette denrée : on

prétendait que nos poissons devenaient mal-sains, après le frais qu'on leur fait, à cette époque, devenait destructive de l'espèce. C'est une erreur de croire que les harengs pêchés en janvier et février soient mal-sains, mangés frais, ils n'ont jamais incommodé personne; de moins, on n'en a point d'exemple à citer, et il est douteux que le sel puisse les rendre de mauvaise qualité. Pour le motif d'empêcher la destruction de l'espèce, il est absurde : ce serait lorsque les harengs sont pleins qu'il faudrait en interdire la pêche. On pourrait ajouter que les nuées de harengs qui arrivent du nord, sont si énormes que les pêches les plus considérables n'en peuvent pas sensiblement diminuer la masse.

Mais si les réglemens qui fixent les limites de la pêche sont inutiles et établis sur des bases insignifiantes, il n'en est pas de même de ceux qui doivent déterminer l'intervalle entre la pêche et la salaison, la quantité, la qualité du sel, la manière dont les harengs doivent être arrangés dans la saumure, et le tems qu'ils doivent y rester. On ne saurait veiller assez soigneusement sur ces objets, sur la grandeur des mesures, et surtout exiger la marque de la qualité des harengs sur les barils, après une vérification légale.

C'est ainsi que nos prédécesseurs ont établi la réputation de cette branche de commerce, d'un intérêt majeur pour le pays. Il est plus que tems de remédier aux abus énormes qui se sont introduits dans la préparation du hareng; et quoique les bénéfices paraissent considérables, il ne faut point se dissimuler qu'ils ne sont que précaires, et qu'il faut nécessairement remettre en vigueur les réglemens qui concernent la police de la salaison.

Les filets dont on se sert pour prendre les harengs et les maquereaux, sont des *manets* dont les mailles sont proportionnées à la grosseur du poisson que l'on veut pêcher. Ces *manets* ont 9 à 10 mètres de longueur, sur environ 2 mètres de largeur : on joint ensemble plusieurs de ces filets. Afin qu'ils prennent dans l'eau une situation verticale, on attache des pierres à la partie inférieure du manet et des flottes de liége à la partie supérieure.

Les marins qui jouissent d'une certaine fortune font la pêche pour leur propre compte; les autres s'arrangent avec des armateurs que l'on appelle *hôtes*. Ces derniers fournissent le bateau, font des avances, et prennent la défense des marins s'il leur survient quelque affaire pendant qu'ils sont à la mer.

La mesure pour les harengs contient, à Calais, 15 pots et demi, ou 31 pintes de Paris; il faut 60 de ces mesures pour un *lest* de harengs frais; à Boulogne,

la mesure n'est que de 15 pots 1 pinte et demie, ou 30 pintes 3/4 de Paris; il faut également 60 mesures pour un *ton*.

Au commencement de la pêche, quand le hareng est plein, la mesure contient 180 à 190 harengs; à la fin de la saison, il s'en trouve depuis 220 jusqu'à 230, et au-delà.

Les harengs blancs salés se vendent par tonneaux de 2000 liv. pesant; il y a des barils de 295 à 300 liv.; des demi-barils de 148 à 150 liv.; des quarts et des demi-quarts de baril.

Les harengs vendus en *trac* ne diffèrent des autres qu'en ce qu'ils sont moins choisis, et qu'ils ne sont point arrangés ni foulés avec les mêmes précautions.

Les maquereaux et ceux des harengs que l'on destine à être mangés frais, s'achètent par les marchands de marché et les chasse-marées, qui les transportent à leur destination. Le surplus du hareng est salé et sauri.

A l'arrivée des harengs dans le lieu où ils doivent être préparés, s'ils sont très-frais, on les laisse reposer pendant quelques heures pour que le sang et l'eau de la mer qu'ils ont conservée, puissent s'écouler avant de les caquer, c'est-à-dire, enlever les ouïes et les breuilles, en conservant la lait et les œufs: on les met ensuite dans une manne et on les braille en les arrangeant lit par lit, que l'on reconvre successivement de sel. On remue le tas pour que le sel s'attache aux harengs, qu'on entasse ensuite confusément dans des tonneaux. On laisse ces harengs quinze à vingt jours prendre ainsi le sel; on les lave ensuite dans la saumure, que l'humidité du poisson et la fonte du sel ont occasionnée. On met ensuite les harengs égouter dans des corbeilles à clair-voies. Enfin, on les *paque* en les plaçant avec précaution dans des barils, tous le ventre en haut. On les presse dans le baril, que l'on ferme ensuite à demeure.

Autrefois, toutes ces préparations s'exécutaient en présence d'officiers préposés pour surveiller chaque opération: et comme il est bien nécessaire, pour la conservation du hareng, qu'il n'y ait point de vide dans le baril qui doit le transporter, la dernière façon était faite immédiatement par les préposés de la ville, qui prenaient le nom de *Jurés-sauteurs*, parce qu'ils étaient obligés de fouler avec les pieds le couvercle avant de fermer le baril.

Le saurage assure la conservation des harengs, en les séchant à la fumée. On les jette d'abord dans des tonneaux ou sur un plancher uni; on les couvre de sel, on les remue avec une pelle pour qu'ils s'en imprègnent. Deux ou

trois

trois jours après, on les lave dans de l'eau douce. Quand ils sont nettoyés, lavés et égoutés, on les enfle par les ouies avec des baguettes pour les saurer dans les *corresses*. Ce sont des bâtimens de trois à quatre mètres en carré, plus ou moins élevés, couverts en tuiles, avec plusieurs ouvertures à la toiture, pour laisser échapper la fumée. Ce bâtiment est partagé par plusieurs cloisons, espacées d'environ un mètre. On les garnit d'en haut en bas de tringles ou tasseaux, distans de vingt-sept centimètres. Ces cloisons ne commencent qu'à deux mètres du sol, sur lequel on doit allumer plusieurs feux. On appuie les deux extrémités des baguettes chargées de harengs, sur les tasseaux, et on remplit les cloisons depuis le haut jusqu'en bas. Quand la *corresse* est suffisamment garnie, on allume plusieurs feux de bois qui répandent plus de fumée que de flamme, on les entretient pendant douze ou quinze jours, et autant de nuits; après quoi on les éteint pour que les poissons rendent leur huile et s'égoutent. Le poisson, devenu alors lumineux, procurerait un spectacle agréable, si l'odeur de la *corresse* était moins insupportable. Lorsque les harengs sont bien égoutés, on rallume les feux pendant cinq à six jours pour achever de les sécher et donner de la couleur aux harengs que l'on met ensuite dans le commerce. Le saurage leur donne un goût que quelques personnes prétendent tenir de celui du jambon, et qui plaît à ceux qui aiment la viande fumée. Le baril de harengs saurs en contient 1010.

Il y a encore des harengs de demi-apprêt, qu'on nomme ici *craquelots*, et dans quelques endroits, *bouffis* ou *appetits*. Leur préparation est à-peu-près la même que celle des harengs saurs, mais plus abrégée. On ne laisse le poisson en saumure que pendant vingt-quatre heures. On les suspend dans les *corresses*, on les expose à un feu actif pendant quinze heures. Ils se gonflent, et c'est ce qui leur fait donner le nom de *bouffis*. Pour qu'ils prennent de la couleur, on fait pendant quelques heures un feu de fumée, ce qui termine l'opération. Ces harengs qui n'ont reçu qu'une demi-préparation, doivent être mangés de suite, et ne pourraient se conserver plus de quinze jours.

On trouve dans le commerce des harengs *pecs*. Ils ne diffèrent des autres qu'en ce qu'ayant été pêchés à une trop grande distance du port d'où les bâtimens sont partis, on est obligé de les saler en mer, à mesure qu'on les prend. *Peckle haring*, en hollandais, signifie hareng salé. Dans ce pays, les harengs *pecs* sont des harengs salés qu'on mange cruds, en salade.

Les bateaux qui servent à la pêche du maquereau sont aussi employés à la pêche du hareng.

Voici le tableau du nombre de ces bateaux, de la quantité de lests de hareng pêché, et du produit en argent de cette pêche.

ANNÉE.	N O M B R E		PRODUIT.	O B S E R V A T I O N S.
	de bateaux.	de lests.		
1772	36	328	80,600	
1773	39	423	115,800	
1774	39	726	177,550	
1775	38	646	146,850	
1776	38	892	226,200	
1777	34	578	176,000	
1778				
1779				
1780				
1781				
1782				
1783	34	1160	289,900	
1784	40	755	251,400	
1785	43	774	242,300.	
1786				
1787	45			Cette année 1787, un des 3 grands bateaux envoyés à la pêche de la morue, a rapporté 50 lests, de 14 barils chacun.
1788				Les chiens de mer qui sont venus infecter les parages où se fait la pêche du hareng, ont causé la diminution du nombre des bateaux et empêché de continuer la pêche.
1789				
1790				
1791	38			
1792	35			
An 1				
2				
3				
4				
5				
6	50	2102	208,555	
7	50	3738	206,054	
8	63	5014	649,633	
9	63	6457	929,916	
10	63	7000	850,000	
11				
12				

Dans l'intervalle des pêches du maquereau et du hareng, on fait celle du merlan, de la limande, de la sole, du carrelet, de la plie ou du flet, de la raie, etc.

On se sert pour ces pêches d'hains ou hameçons de différentes grosseurs, suivant la nature du poisson que l'on veut prendre. On attache l'hain à des lignes, au moyen de piles ou empiles d'une force proportionnée à celle des

poissons. On attache ces lignes, de distance en distance, à des cordes, pour former des *teures* qui ont jusqu'à 200 mètres de longueur. On attache à ces teures des bouées de liège et des barils qui flottent sur l'eau, pour faire reconnaître l'endroit où les cordes sont tendues. L'hameçon est garni d'armorces ou appâts pour attirer le poisson. On emploie à cet effet des vers marins, que les matelottes prennent dans le sable ; des petits poissons nommés *hamilles*, peut-être à cause de leur destination ; des harengs, lorsqu'ils sont communs, des limandes même, et quelques coquillages.

On se sert encore, pour pêcher ces poissons, de filets nommés *drège* ou *traille*. On attache à l'une des extrémités du filet, une longue corde terminée par une bouée ou flotte de liège ; l'autre bout tient au bateau par le moyen d'une corde. Les pêcheurs embrassent un espace proportionné à l'étendue des filets, et lorsqu'ils le jugent suffisamment rempli de poissons, ils se rapprochent de la bouée et lèvent la traille.

Des chasse-marées conduisent à St.-Omer, à Lille, et dans l'intérieur du département du Nord, une grande partie du poisson amené dans le port de Calais. Le reste est consommé dans la ville et dans les environs.

La majeure partie de la pêche de Boulogne se transporte aussi par des chasse-marées, dans les villes de St.-Omer, Arras, Lille, Douai, Cambrai, Valenciennes et Paris : le surplus est pour la consommation des habitans de Boulogne et cantons environnans. Les harengs salés et saurs se transportent par toute la France.

Les huîtres de cette côte, quoiqu'estimées, ne font point un objet de spéculation très-étendue pour les chasse-marées : le volume et le poids de leurs écailles n'en permettent guères le transport au loin.

SECTION V.

*Mines et Minières.**Houille.*

L'ARRONDISSEMENT communal de Boulogne est un de ceux de la France qui renferme le plus de richesses minéralogiques. Depuis l'année 1693, on exploite dans la commune d'Hardinghen, (1) des mines de houille ou de charbon minéral, qui, en procurant un moyen d'économiser les bois de chauffage, dont la rareté commence à se faire sentir sensiblement, donnent encore les moyens d'occuper une quantité d'ouvriers des municipalités d'Hardinghen, de Marquise, de Réty, etc. Il y a même beaucoup d'apparence qu'il se trouverait de ces mines au charbon dans plusieurs autres endroits de la quatrième division topographique, le bas Boulonnais; mais, dit Mr. Bignon, *le simple dédommagement que les propriétaires peuvent espérer, n'est pas un attrait suffisant pour les mettre en mouvement pour faire des recherches.*

Des arrêts du conseil, des 9 mai et 28 septembre 1692, 30 septembre 1704, 9 juin 1715, 6 juin 1741 et 9 juillet 1771, donnaient aux ci-devant Ducs d'Aumont, gouverneurs du Boulonnais, le privilège exclusif d'extraire du charbon dans la province, et ces gouverneurs avaient cédé ces privilèges à MM. Desandrouin, pour exploiter les mines qui se trouvaient sur le territoire d'Hardinghen et de Réty.

Le terme d'exploitation fixé par les arrêts devant expirer le 10 messidor an 9, Mr. P. E. Cazin a obtenu pour lui et compagnie, un arrêté du département, du 11 nivôse an 8, confirmé par celui des Consuls du 19 frimaire an

(1) Mémoires de Mr. de BIGNON, intendant de Picardie, déjà cité précédemment, art. mines.

9, qui lui accorde une concession de 50 années pour les villages d'Hardinghen, de Réty et le hameau d'Elinghen.

Ces mines présentent d'une part cinq couches, dont l'inclinaison est vers le nord, l'épaisseur ordinaire est depuis 1 mètre jusqu'à 1 m. 34, et la distance entr'elles, de 28 à 34 mètres : leur surface présente un parallélogramme de 390 mètr. sur 1180 environ, et leur plus grande profondeur est de 312 mètres.

Une autre couche pend vers le sud, mais sa qualité inférieure, son peu d'étendue, et les terrains absolument étrangers aux mines que l'on a rencontrés dans les différentes fouilles, en ont fait abandonner l'exploitation.

De ces cinq couches, trois seulement peuvent être employées à la forge ; ce sont les supérieures ; mais toutes sont très-bonnes pour chauffer les fourneaux des brasseurs, raffineurs de sucre, chauxfourniers, etc.

Marbres.

Les carrières de marbre qui se trouvent également sur le territoire des municipalités de Marquise et d'Hardinghen, dont plusieurs sont en exploitation depuis très-long tems, offrent aussi une branche d'industrie précieuse, dont il serait facile de tirer le plus grand parti. On compte de douze à quinze espèces différentes de ces marbres, et il y a lieu de croire qu'il en existe un plus grand nombre. Tous ces marbres sont susceptibles de prendre un très-beau poli.

Les principales carrières en exploitation, sont celles de Ferques, Marquise, Hardinghen. Les carrières de Ferques, village de la municipalité d'Hardinghen, sont au nombre de trois. La première et la plus considérable, est celle nommée le *Hautbanc*, qui comprend seize lits différens, ayant ensemble huit mètres environ d'épaisseur. La seconde, dite du *Petit Hautbanc*, a cinq mètres d'escarpement, et présente dix-sept couches de différente épaisseur. La troisième, dont on ignore la dénomination, est composée de trente-un bancs, posés les uns sur les autres, formant en totalité une épaisseur de neuf mètres.

Le marbre de ces carrières est d'un gris sombre et bleuâtre : on le nomme *stinkal*, dénomination tirée de l'anglais, et qui exprime la nature de ce marbre, qui, lorsqu'on le frotte, répand un odeur désagréable. On l'emploie ordinairement à la décoration intérieure des appartemens, où il figure très bien.

On trouve dans le hameau d'Elinghen, dépendant du village de Ferques,

quatre carrières, dont une de marbre blanc veiné de rouge ; c'est le plus beau du pays. On ne l'a trouvé jusqu'à présent qu'en bloc.

Dans les villages de Leulinghen, Hydrequen et Landrethun, se trouvent les carrières de marbre que l'on emploie seulement piqué au fin, et sans poli, dans les constructions maritimes de Dunkerque, Calais et Boulogne.

Sur le territoire d'Hardinghen, il serait possible d'ouvrir plusieurs carrières de marbre de même espèce, mais de couleurs très-variées. Le Sr. *Mulinot*, d'Hostove, ancien Major de la Place de Boulogne, membre du Jury central d'instruction publique, très-versé dans la science minéralogique, a envoyé, il y a douze à quinze ans, à Mr. Duhamel, ingénieur des mines, résidant à Paris, quinze échantillons de ces marbres. En l'an second de la république, le Sr. *Tiesset* en a envoyé 17 échantillons à l'école des mines, et en l'an 10, M. *Masclet*, Sous-Préfet de cet arrondissement, en a fait préparer six échantillons, pour les adresser au Préfet du département. Ces échantillons sont, 1°. de marbre couleur isabelle ; 2°. de marbre rouge à petit mélange ; 3°. un autre marbre de nuance lilas ; 4°. un autre tigré de brun rouge, tous venant des carrières d'Elinghen ; 5°. un de marbre moucheté, fond rouge, tiré de Ferques ; 6°. un échantillon de couleur brune, fond bleu, extrait de Landrethun.

On a découvert en l'an 11, une nouvelle carrière sur le territoire de Marquise, près le hameau de Bréquenecque. L'épaisseur des bancs, l'homogénéité des parties et la couleur blanche de ce marbre, l'ont fait adopter pour la construction du monument que l'armée d'Angleterre fait élever à la gloire du héros qui fait le bonheur de la France, et l'endroit qui fournit ce beau marbre, a été nommé *Carrière Napoléon*.

Pierres pour les constructions.

Il n'est aucun endroit du bas Boulonnais où l'on ne trouve d'excellente pierre propre aux constructions et pour faire d'excellente chaux. Nous laisserons au minéralogiste le soin de décrire la nature, la qualité et les propriétés de ces matières : nous indiquerons seulement les lieux où elles se trouvent en plus grande quantité, et d'où on les tire.

Celle que l'on emploie le plus ordinairement, est une pierre calcaire, dure, d'un gris bleuâtre, nommée *tuf franc*, ou *faux grès*. Elle se trouve dans les falaises qui bordent la mer, au nord du port de Boulogne ; au Mont-Lambert, à Wimille, à Outreau, à St.-Étienne et à Marquise.

Ces pierres, dont les unes se taillent très-bien au ciseau, et les autres s'emploient par quartiers, seulement essemillées au marteau, se trouvent par lits de différente épaisseur, depuis trente centimètres jusqu'à un mètre environ. Parmi les lits, et surtout à la surface, on trouve une pierre calcaire blanchâtre, d'un grain inégal et rude, et tellement poreuse que l'eau filtre au travers. Cette pierre est glisse et ne doit pas être employée dans les constructions. Les autres ont encore l'avantage de prendre parfaitement le mortier.

Pierres à chaux.

La pierre à chaux est aussi très-abondante. On en trouve de deux sortes : l'une d'une pâte fine, d'un gris de cendre, et assez tendre pour se laisser briser facilement, se tire de la côte au nord du port de Boulogne : elle donne l'excellente chaux dont on a déjà parlé. L'autre pierre est de couleur jaunâtre : elle se trouve dans le fauxbourg de Brequerecque, et ne le cède en rien à la première pour la qualité de la chaux qu'elle procure.

Ces pierres ne forment point de masses continues : il se trouve 13 lits placés les uns sur les autres, et chaque lit forme un assemblage de pierres qui n'excèdent point la grosseur d'un-quart de mètre cube.

Plâtre-Ciment.

Parmi les galets que la mer apporte sur le rivage aux environs de Boulogne, on en trouve d'une espèce toute particulière, de formes, de dimensions et de couleurs variées. Calcinés comme la pierre à chaux, pulvérisés et gachés avec de l'eau en quantité suffisante, il résulte une pâte qui, dans un espace de tems assez court, devient une pierre assez dure, inaltérable par l'eau, et par conséquent propre à être employée comme moyen de liaison imperméable dans les constructions hydrauliques.

La société d'agriculture et des arts de Boulogne ayant reconnu l'existence de ces galets le long de la côte, et le parti que l'on en pouvait tirer dans un pays maritime, chargea quelques-uns de ses membres de s'occuper des moyens d'utiliser et de propager une découverte aussi importante.

La commission, après avoir fait et répété un grand nombre d'expériences sur la nature, les qualités et les propriétés de ces matériaux, présenta le résultat de ses recherches dans la séance de la société du premier floréal an dix, et les commissaires ayant remarqué que le ciment produit par la poudre des galets calcinés, réunissait aussi les avantages du gypse, donnèrent à cette matière pulvérulente le nom de *Plâtre-Ciment*.

On trouve aussi dans le bas-Boulonnais, mais sur la lisière de la seconde division topographique, une terre propre à la fabrication des pipes; et dans l'intérieur du bassin, une terre à foulon, dont on n'a fait usage que pour l'éprouver dans les manufactures d'Abbeville, où, comme nous l'avons déjà dit, elle a été reconnue excellente. Cette matière paraît être très-abondante en cet endroit, puisque le lit est de 7 à 8 mètres d'épaisseur.

Outre ces matières minéralogiques, il existe encore des mines métalliques qui n'ont pas été exploitées, mais qui paraissent assez riches pour l'être. Partout, dans le bas-Boulonnais, on ne peut faire un pas sans rencontrer des sables ferrugineux, et des pierres que l'on prendrait pour du fer pur, qui roulent à la surface du terrain. Le défaut de combustible semble avoir été jusqu'à présent le seul obstacle qui ait empêché l'exploitation de ces mines.

Des morceaux de minerai, contenant du cuivre, se rencontrent aussi fréquemment le long de la falaise, au nord du port de Boulogne. La mine de ce métal, qui, depuis peu d'années, s'exploite à Folkeston, près de Douvres, sur la côte d'Angleterre opposée à celle-ci, pourrait faire soupçonner l'existence d'une mine pareille sur cette côte, qui a tant d'analogie et de rapport avec la côte anglaise.

Enfin, la tradition écrite nous apprend qu'à différentes époques, il y a eu des tentatives faites pour trouver des mines d'étain et de plomb, que l'on croit exister sur le territoire de Wissant et sur celui de Marquise. Mr. Bignon, page 29 de son Mémoire sur la généralité de la Picardie, dit que : « D'après les recherches qui viennent d'être faites, il y a lieu de penser » qu'il existe des mines d'étain et de plomb dans le Boulonnais. » D'autres manuscrits disent qu'en l'année 1725, on a ouvert deux grands puits dans les environs de Marquise, pour faire des recherches sur cet objet, mais que l'abondance des eaux de source a fait abandonner le travail.

SECTION

SECTION VI.

Origine, Mœurs, Usages et Coutumes.§. 1^{er}. *Origine des Morins.*

L'ORIGINE des Morins, comme celle de tous les peuples de la Gaule, se perd dans la nuit des tems. Eux-mêmes n'avaient aucune connaissance de l'époque de leur établissement dans le pays qu'ils habitaient. Ils se croyaient descendus de Pluton, et dans cette persuasion, ils comptaient les mois et les années par le nombre des nuits. (1)

Comme les autres Celtes, ils furent d'abord nomades; ils ne bâtissaient ni maisons ni cabanes: ils passaient ^{l'été} sur des chariots, et ne s'arrêtaient dans une contrée qu'aussi long-temps qu'ils trouvaient de quoi faire subsister leurs troupeaux.

Lorsqu'ils se fixaient dans un pays, chaque particulier s'établissait dans une forêt, au pied d'une colline, le long d'un ruisseau, au milieu d'une plaine, selon son goût, pour la chasse, la pêche ou la culture. L'on peut reconnaître encore dans le Boulonnais, l'origine de ces divers établissemens, dans la manière dont les maisons des villages sont disséminées.

Il est constant qu'à l'arrivée des Romains dans cette contrée, les peuples qui l'habitaient en étaient en possession depuis long-tems, puisqu'ils s'y étaient multipliés au point d'envoyer des colonies sur la rive opposée, pour y former des établissemens. (2)

(1) César; de Bell. Gal. L. VI.

(2) Id. L. IV.

§ II. *Caractère.*

Les Gaulois, (1) et par conséquent les peuples de la Myrinie, étaient fort blancs et de taille haute. Leurs cheveux étaient blonds, et ils les rendaient extrêmement roux en les lavant fréquemment dans une lessive de chaux. Cette préparation les épaississait tellement qu'ils ressemblaient aux crins de leurs chevaux. Pour rendre leur chevelure plus apparente, ils la relevaient et la nouaient sur le sommet de la tête, d'où ils la faisaient retomber sur le front et les tempes. Quelques-uns se rasaient la barbe, d'autres la portaient moyennement longue. Les plus distingués parmi eux se rasaient les joues et portaient des moustaches qui leur couvraient entièrement la bouche. (2) Ils aimaient beaucoup les querelles et étaient excessivement vains. Plusieurs étrangers réunis n'auraient pu soutenir les efforts d'un seul d'entr'eux avec lequel ils auraient pris dispute, surtout si sa femme, qui l'emportait encore sur lui par sa vigueur et par la méchanceté de ses regards, se fût mêlée de la partie : elle était redoutable au suprême degré, lorsque, dans un excès de fureur, elle s'appropriait de ses bras forts et aussi blancs que la neige, à jouer des poings pour en donner des coups aussi vigoureux que s'ils partaient d'une catapulte. Ils aimaient singulièrement la propreté, de sorte que parmi eux il n'y avait ni hommes ni femmes vêtus de haillons ni d'habillemens mal-propres. (3)

On retrouve encore dans les hommes de ce pays, les traits caractéristiques des habitans du *Pagus Gesoriacus*. Comme ces derniers, ils sont généralement forts, vigoureux et d'une haute stature. Presque tous les enfans y naissent blonds ; mais ils perdent cette couleur et deviennent châains ou bruns en grandissant. Les difformités naturelles sont rares en Boulonnais, et les boiteux et les bossus le sont devenus, pour la plupart, par accident.

L'âge de puberté est tardif dans cet arrondissement. Il est rare que les filles y soient nubiles avant l'âge de quinze ans. Les garçons le sont encore plus tard. Il n'y a point de doute que ce retard dans le développement, ne soit une des causes des grandes longévités du pays. On sait que la durée de la vie est proportionnelle au tems que les animaux mettent à prendre leur accroissement.

(1) Amm. Marcel. L. XV.

(2) Dio. Sicil. T. I.

(3) Amm. Marcel. Loc. Citat.

La population comprise au tableau page 164 se divise en citadins, en cultivateurs et en marins.

La manière de se nourrir des citadins, (1) leur genre d'occupation, qui est plutôt un exercice qu'un travail, contribue à les faire vivre plus long-tems que les gens de campagne : après eux viennent les marins ou pêcheurs, car le pays fournit peu de navigateurs : cette classe industrielle et laborieuse, qui a conservé long-tems ses mœurs, donne aussi des vieillards. Leurs femmes sont plus fécondes que celles des habitans des villes et des campagnes, ce qui vient sans doute d'une habitation moins fréquente avec leurs maris, et peut-être du poisson qui fait leur principale nourriture : c'est cette classe qui donne les enfans les plus forts et les plus vigoureux ; c'est aussi parmi les femmes des marins que l'on peut reconnaître encore le caractère des Gauloises, décrit par *Ammien Marcellin*.

Quoiqu'on trouve aussi quelques vieillards dans les campagnes, ils y sont moins communs, et il faut aller les chercher dans la classe des propriétaires aisés, qui ne font, pour ainsi dire, que diriger leur culture, car les journaliers, les garçons de charrue, les batteurs en grange, sont cassés et vieux à 40 ou 50 ans.

Cette circonstance est le produit des mauvais alimens dont ils font usage. De mauvais pain, du lard, du bœuf salé, des choux, du laitage aigri, et des pommes-de-terre, depuis que l'on en cultive dans le pays, voilà ce qui constitue leur nourriture habituelle.

Les femmes sont fécondes : elles se marient tard, deviennent enceintes aussi-tôt, et accouchent heureusement, surtout dans les campagnes. Cette opération de la nature n'est devenue dangereuse dans les villes, que depuis qu'on en a fait un art. Les mères nourrissent leurs enfans, et l'on voit beaucoup de familles composées de six, huit, dix et jusqu'à douze individus. Les femmes conservent les signes de leur fécondité jusqu'à cinquante ans. Celles qui sont exercées au travail, passent ordinairement la révolution d'âge sans accident, tandis que celles qui mènent une vie désidieuse et trop sédentaire, y succombent quelquefois. Ce tems passé, elles poussent leur carrière

(1) « Le premier repas des habitans des villes, ou le déjeuner, est du thé au lait. Riches, « pauvres, tous boivent une livre ou deux de cette infusion; grand nombre, et surtout les « personnes du sexe, en prennent une seconde fois l'après-midi: parmi le petit peuple, « plusieurs en boivent à tous les repas. Cette boisson les console de l'absence des mets les « plus exquis, et ils se rassasient avec des tartines, c'est-à-dire, du beurre étendu sur deux « tranches de pain, qu'ils collent ensuite l'une contre l'autre. (De l'air, de la terre et des « eaux de Boulogne-sur-mer, par Mr. DESMARS, médecin.)

plus loin que les hommes. On remarque que les femmes qui ont payé leur dette à la nature, vivent plus long-tems et avec moins d'incommodité que les filles. L'espèce est plus belle dans les villes et parmi les marins que dans les campagnes. Ne peut-on pas attribuer cet effet au croisement des races avec les étrangers qui viennent s'y établir assez fréquemment ?

Si l'on en excepte les maladies attachées à chaque période de la vie, on peut dire qu'il n'y a point de pays plus sain que le nôtre. Les épidémies y sont très-rares : on y voit peu d'écrouëux, de dartreux, de galeux. La phthisie pulmonaire se manifeste depuis quelque-tems dans les villes et bourgs. Les maladies des campagnes y prennent presque toutes un caractère bilieux et putride, ce qu'on peut attribuer à la mauvaise nourriture. On y voit plus de fièvres intermittentes qu'autrefois. Il y a très-peu d'enfans noués ou rachitiques, mais beaucoup de maladies de vers.

§ III. Mœurs et Usages.

César rapporte que la personne d'un étranger était un objet sacré pour les Gaulois ; que toutes les portes lui étaient ouvertes, et qu'il avait le droit de prendre place à toutes les tables. Qu'aux jours de fête, ils assemblieraient leurs voisins, et lors du départ de leurs convives, ils s'informaient en quoi ils pouvaient leur être de quelque utilité. Le même auteur nous apprend encore qu'ils ne pouvaient souffrir le mensonge ni la supercherie : qu'en cela ils se faisaient honneur d'imiter leurs pères, qui avaient toujours méprisé la ruse, ne comptant jamais que sur leur valeur. (1)

Ils étaient les défenseurs de l'opprimé, et lorsqu'ils apprenaient que quelques-uns de leurs voisins ou de leurs alliés étaient attaqués, ils venaient généreusement à leur secours, et après les avoir délivrés de l'oppression, ils leur préparaient un festin, dans lequel ils renouvelaient leur alliance et resserraient les nœuds de leur ancienne amitié. (2)

Ces manières affables, cette générosité franche, et ces vertus sociales qui étaient l'appanage des anciens habitans de la Morinie, se retrouvent parmi leurs descendans. S'ils n'ont point de ces éclairs d'imagination qui caractérisent les français méridionaux, ils ont pour eux un jugement solide qui les dirige

(1) César, de Bello Gal. L. VI.

(2) Pont. Heut. de Ant. Belg. L. 1. C. 10.

surement. Ils sont hospitaliers , accueillent les étrangers , et quoiqu'ils n'aient pas eu toujours à s'en louer , ils leur donnent souvent la préférence sur les gens de leur pays. Ils ont en général trop de confiance et trop peu de présomption , ce qui tient plus au défaut d'habitude avec les hommes qu'à leur infériorité. Peut-être peut-on leur reprocher d'être trop attachés à leur pays : ils s'en laissent arracher difficilement , et y reviennent volontiers ; mais hors de chez eux , ils se sont toujours signalés par leur bravoure et par leur probité.

§. I V. Costumes.

Il ne reste aucun monument qui puisse faire connaître avec certitude la manière dont les Gaulois s'habillaient avant que les Romains eussent fait la conquête de leur pays. Il est à présumer que dans les tems les plus reculés , ces peuples nomades avaient pour vêtement les peaux des bêtes qu'ils tuaient pour s'en nourrir ; que dans la suite ils parvinrent à donner à cette manière de se couvrir , une forme très-singulière , faisant avec ces peaux des habits dont les poils longs et tournés en dehors cachaient les coutures. Ce vêtement très-juste se moulait si bien au corps qu'il en laissait appercevoir les formes et les mouvemens.

Cet accoutrement , la bizarrerie de l'arrangement des cheveux et de la barbe des Gaulois , leur regard farouche , donnaient aux hommes vêtus de la sorte , un air terrible et féroce , qui devait en imposer singulièrement aux peuples policés qui ne connaissaient point l'artifice d'un pareil déguisement.

Le père *Montfaucon* , dans son *antiquité dévoilée* , tome III , parle de la *figure étrange d'un barbare , trouvé en France , qui se voyait dans le cabinet de M. l'abbé de Fontenu*. Cette figure est habillée comme on vient de le détailler , et comme on ne sait de quelle nation est cet homme , ajoute l'auteur-précité , il pourrait bien se faire que ce fût un Gaulois des plus anciens tems.

Dans la suite , les Belges portèrent une tunique très-courte , ouverte sur le devant , avec des manches longues et serrées jusques sur les poignets ; par dessus , ils mettaient le *Sagum* (1) , espèce de sayon ou hoqueton rayé , sur lequel on voyait briller l'or , dit Virgile. (2) La couleur favorite des Gaulois , était la brune. (3) Ils se couvraient la tête d'un bonnet. (4)

(1) Strabo. L. IV.

(2) Virgil. *Æneid*. L. VIII.

(3) Martial , L. XIV. épigram. 129.

(4) Montfaucon , *Antiquité dévoilée*. Ubi sup.

L'habillement des femmes consistait en une tunique longue, sans manches, recouverte d'un sagum. C'est de cette manière que les représente une médaille d'Hadrien, citée dans le *Thesaurus Brandenburg.* pag. 11, fol. 657.

Les hommes et les femmes portaient des colliers, des chaînes, des bracelets, des bagues et des ceintures d'or, qui rehaussait la blancheur éclatante de leur carnation.

. *Tum lactea colla*

Auro innectuntur. (1)

Le costume Belge s'est conservé long-tems, et l'on en retrouve encore des traces à Boulogne, dans l'habillement des marins des deux sexes.

§. V. *Langage et Écriture des Gaulois.*

César, au commencement de ses commentaires, dit que les trois divisions de la Gaule, qu'il nomme *celtique, belgique et aquitanique*, avaient chacune leur langue particulière, auxquelles il ne donne aucune dénomination; mais ce conquérant, qui ne connaissait point la langue des Gaulois sous son rapport physique avec la langue qu'il parlait prenait sans doute pour autant de langues distinctes tous les dialectes de la langue celtique, la seule en usage parmi les peuples de la Gaule. Ce langage avait quelque chose de si dur et de si désagréable pour l'organe des Romains, qu'ils disaient que, pour juger de la férocité de ce peuple, il suffisait de l'entendre parler.

Dans les tems les plus anciens, les Gaulois ne faisaient aucun usage de l'écriture. Lorsque par le commerce ils eurent pris connaissance des signes dont les Grecs se servaient pour représenter leurs idées, ils les adoptèrent pour prendre des notes uniquement relatives à leurs affaires publiques et particulières, car il leur était défendu de mettre *en écrit aucune chose relative à la religion, aux lois ou à l'histoire de leur pays.* C'est ce que César nous apprend, et ce qui se trouve confirmé par deux inscriptions sépulchrales en lettres grecques. La première est celle d'un chef suprême des Druydes, nommé Chyndonax, dont il sera parlé dans le paragraphe suivant; l'autre est celle de Gordien, messenger ou courrier des Gaules, à Rome, dont les mots, quoique latins, sont écrits en caractères grecs, fort rudes et fort grossiers.

Malgré les défenses de ne transcrire rien de ce qui avait rapport à la religion, aux lois ou à l'histoire, il est certain cependant que les sciences étaient cultivées

[1] Virg. *Enéid.* L. VIII. V. 660 et 661

avec succès dans les Gaules. Voici comment Dom Bouquet s'exprime à cet égard, dans sa préface de l'histoire des Gaules. » Nous apprenons de Strabon, « dit-il, que les villes des Gaules, à l'exemple de Marseille, gageaient des « professeurs pour enseigner en public et en particulier. Narbonne, « Arles, Vienne, Toulouse, Autun, etc. . . . , ont produit de grands hommes. « L'Empereur Claude, dans Tacite, témoigne qu'il était sorti des hommes « illustres de la Gaule Narbonnoise. Martial se félicite de ce que ses poésies « faisaient les délices de Vienne : qu'elles étaient entre les mains de tout le « monde ; que les femmes les lisaient, ainsi que les vieillards, les jeunes gens et « même les enfans.... Il y avait à Autun, des écoles appelées *meniennes*, qui « étaient célèbres et fameuses, tant par la beauté de leurs édifices que par le « grand concours des étudiants. Dès le tems de Tibère, les enfans des meilleures « familles des Gaules y allaient étudier.... Du tems de St. Jérôme, après qu'on « avait étudié dans la Gaule, où les études étaient très-florissantes, on allait « à Rome pour assaisonner de la gravité Romaine l'abondance et la netteté « du discours Gaulois. »

D. Rivet, dans son histoire littéraire de la France, tome I, s'exprime ainsi : « La plus grande partie des Gaules, dit Caïon, dans Charisius, possède deux « avantages par excellence, *l'art militaire et le talent de parler avec grâce et « avec esprit.* Pleraque Gallia duas res industriosissime consequitur, rem « militarem et argute loqui. »

On verra dans l'abrégé chronologique, à la fin de cet essai, que les lettres ne furent point étrangères à la Morinie : qu'à différentes époques elle a produit des personnages d'un grand mérite.

C'est particulièrement dans la jurisprudence que se sont distingués les savans de ce pays, surtout vers le douzième siècle : et l'historien de Calais dit que, des études des hommes éclairés de ce tems-là « il résulte des connaissances extré- « mement utiles à la société, et des réglemens fondés sur des principes si judi- « cieux et si bienfaisans, qu'ils ont fait la base sur laquelle ont été établies par « la suite les coutumes et toute la jurisprudence suivies dans la France : qu'avant « la rédaction de la coutume de Paris, on faisait usage de la jurisprudence pra- « tiquée dans le Boulonnais : ce qui a duré jusqu'à la prise de Calais, en 1347. «

V O C A B U L A I R E
DES MOTS PATOIS DU BOULONNAIS,
DÉRIVÉS DE LA LANGUE CELTIQUE.

A

- Accountumance, (terme patois.) habitude. *Accoutumancz* (mot celtique).
Ados, terme de culture, terrain préparé pour les semailles. *Adobare*, préparer, accommoder.
Affiqner, attacher. *Affixare*, ficher.
Affiquettes, épingles.
Afistoler, blesser. *Fistolatus*, blessé.
Affoler, extropier. *Affolare*.
Affolure, blessure
Affrioler, affriander. *Afreol, afreoled*, intempérance, etc.
Affuler, affubler. *Fulang*, envelopper.
Affulette, voile.
Agache, agasse. *Agacz*.
Agripper, saisir avidement. *Aggriffare*, étendre les griffes.
Agroé, engourdi. *Agro*, pesant, lourd.
Agu, aigu. *Ag*, pointe, aiguillon.
Aheurté, entêté. *Aheurtet*.
Ahuri, étonné, sot. *Ahur*.
- Amarri, désolé, attristé. *A-marri*, être marri, désolé.
Amatir, rendre mat. *A-matir*, être dompté.
Amerre, armoire. *Hamerum*.
Anxende, engrais. *Aman*, graisse.
Amender, fumer les terres. *Amandare*, réparer.
Arder, brûler. *Ard*, ardeur, courage, feu, au propre et au figuré.
Ardillon, aiguillon. *Ard*, perçant, aigu.
Arnou ou Hernu, orage. *Arneu*.
Arunner, arranger. *Arrainare*.
Assaie, essai. *Assaia*.
Atre, cimetière. *Atrium*.
Atifer, parer, orner. *Atifsa*.
Atifure, affiquez. *Atiferez*.
Avalage, Avalaison ou Avalison; abondance d'eau pluviale, causant du dommage par sa rapidité. *Avallare*, descendre d'une colline.

Badou

B

Badou , badau. *Bardou*, en vieux français.
 Bachin, bassin. *Bachinon*.
 Bacler, terminer, finir. *Bacl*, débarasser.
 Bacot, terme de mépris. *Baco*, cochon gras.
 Bailler, donner. *Bail*.
 Baillet, cheval roux tirant sur le brun. *Bailh*.
 Baler, pencher, incliner. *Bail*, défaut, manquement.
 Baliviau , baliveau. *Baillivault*.
 Baté , bateau. *Batella*.
 Béguin , coëffure d'enfant. *Beguïn*.
 Béniau , tombereau. *Benna*, voiture ou char.
 Bende , bande , troupe. *Benden*.
 Bénette , panier d'osier. *Benna*.
 Béguillon , aiguillon. *Begade*, pointe aiguë.
 Becquet , groin de cochon. *Becq*, museau.
 Brech ou Bréque , brèche , ouverture. *Brech*.
 Brehaigne , femelle stérile. *Brehaigne*.
 Brélinguer , jeter quelque chose. *Brel*, secouer , agiter.
 Biberon , le bec d'un vase. *Bib*.
 Bidet , cheval hongre de petite taille. *Bidet*.
 Blocaille , pierraille amassée en tas. *Blocquad*, tas.
 Bos , quel'on prononce *bo*, forêt. *Bod*.

Bouticle , boutique. *Bouticl*.
 Bouza , bouze de vache. *Bouzel*.
 Brader , prodiguer. *Brasder*, abondance , fertilié , et par extention , prodigalité.
 Braïes , grandes culottes. *Braghes*.
 Brailler , crier. *Brailher*.
 Braire , pleurer. *Braiare*.
 Branck ou Branque , branche. *Branck*.
 Briaman , mesureur. *Bria*, mesure ; *man*, homme.
 Brife , grosse pièce de pain. *Briſa*, manger avidement.
 Briguon , crouton. *Brignon*, sorte de gruau.
 Brimballer , sonner fortement. *Brimbalat*.
 Bucq , gros cadenas. *Buch*, fermer.

C

Cabas , cabas. *Cabas*.
 Caboche , tête. *Cab*.
 Cagne , blanc. *Can*.
 Calenger , tromper. *Chalange* en vieux français.
 Camp , champ. *Camp*.
 Candillier , chandelier. *Canhwyllyr*.
 Cantiau , chanteau. *Cantellus*.
 Candelle , chandelle. *Candela*.
 Caouan , chat-huan. *Caouan*.
 Capiau , chapeau. *Capilla*, capuce.
 Capon , chapon. *Capo*.
 Car , char. *Carr*.
 Carbon , charbon. *Car*, bois, *bo*, noir.
 Cardon , chardon. *Cardo*.

F f.

Carne , charme , espèce de bois.
Carna.
 Carpie , charpie. *Carp* , chiffon.
 Carette , charrette. *Carecta.*
 Carrier , charrier. *Carriere.*
 Carrière , charières. *Carriera.*
 Caron , charron. *Caro.*
 Carton , charretier. *Carelaris.*
 Casaque , espèce d'habit. *Casaca* et
casacqen.
 Casi , presque. *Casi.*
 Cat , chat. *Cath* , *calta* et *cat.*
 Catiau , château. *Castell.*
 Catoire , ruche. *Calhwarth.*
 Caud , chaud. *Caud.*
 Caielle , chaise. *Caell.*
 Cengle , sangle. *Cengl.*
 Char , chair. *Car.*
 Chivière , civière. *Chiveria.*
 Clique , coup de plat de la main.
Clague.
 Cliquette , loquet. *Cliket.*
 Cloque , cloche. *Cloch* et *cloca.*
 Cloquette , petite cloche. *Clochen.*
 Clockman , sonneur. *Clock-man.*
 Coaille , caille , oiseau. *Coailh.*
 Cocagne , abondance. *Cocalgne* , très-
 bon.
 Coffin , étui. *Cofina* , panier.
 Coillot , lait caillé. *Couailhou* , cailler.
 Courée , fressure de veau. *Courailh.*
 Courillot , fressure de bœuf. *Cou-
 railhou.*
 Courti , terrain fermé de haies.
Cortis.

Courtillage , assemblage de courtis.
 Coutre , fer tranchant de la charrue.
Culldr.
 Cramillé , crémaillères. *Cramailher.*
 Cren , cran. *Cren.*
 Crêpe , pâtisserie que l'on fait cuire
 dans la poêle. *Crespilla.*
 Cronaille , platras , décombres. *Crau* ,
 gravier.
 Crunquet , groupe. *Crun* , amas , mon-
 ceau.
 Crunquelet , petit groupe.

D

Dafute , très-bien. *Daf* , main ; *ult* ,
 principal , chef ; *daf-ult* , de main de
 maître.
 Daintier et Dentier , défier. *Daint* ,
 dent ; *daintier* , montrer les dents.
 Dalot , ruisseau , égout. *Dal* , creux ,
 égout.
 Deviser , parler , raconter. *Devis.*
 Devise , discours. *Devisamentum.*
 Dévaler , descendre. *Devalars.*
 Dieu , dieu. *Diu.*
 Dizeau , dizain. *Dizenez.*
 Dol , douloureux. *Dol* , douleur.
 Dover , dormir. *Dov* , adoucir , cal-
 mer.
 Doutance , doute. *Dout.*
 Drouille , saloppe. *Drouillen* , havre-
 sac de chaudronnier , et métapho-
 riquement , sale , mal-propre.
 Dune , montagne de sable. *Dun.*

E

Eberquer, Ébrécher. *Berech*, séparé.
 Ebranquer, ébrancher. *Exbranchiare*.
 Ecauder, échauder. *Excaldare*.
 Ecaudé, échaudé. *Escaudeis*.
 Eschevin, assesseur du mayeur. *Scabinus*.
 Engarié, engagé, entraîné. *Inwardiatus*, engagé.
 Etaou ou Eto, souche morte et coupée à quelque distance du terrain. *Eteau*, *éteo*, grosse bûche, tison.

F

Fachou, nom d'homme commun à la campagne. *Fachou*, homme de néant.
 Fagot, faisceau de bois. *Fagot*.
 Faï, lieu planté de hêtres. *Faia*.
 Fayel, plantation de jeunes hêtres.
 Falise, falaise, côte de la mer. *Falesia*.
 Fallir, faillir. *Fallire*, en basse latinité.
 Feutre, chapeau. *Feltr* et *feltrum*.
 Feure, paille d'avoine ou d'orge. *Feur*, herbe, foin.
 Flaïet, fléau pour battre le blé. *Flaelum*.
 Flaque, mare pleine d'eau. *Flach*, creux de la main, et *flaco*, mare ou flaque d'eau.
 Fleume, flegme, pituite. *Flem*.
 Formage, fromage. *Formateus* en basse latinité.

Frimouse, mine, aspect. *Frem*.

Fruquer : lorsque les animaux trient le grain et laissent la paille ou les cosses, ils mangent seulement le fruit ; les campagnards appellent cela fruquer. *Frucheria*, fruiterie, et *frucherius*, fruitier, marchand de fruit.

Fouille, chauffage. *Foallia*, *foagium* et *fuiagium*.

Fusche, fi, terme de mépris. *Fusch*.

G

Gagnage, gain. *Gagnagium*.

Garbe et Guerbée, gerbe. *Garba*.

Garrot, boule, et généralement ce que l'on jette après quelqu'un. *Garottus*, trait d'arbalète.

Gaudir, bondir. *Gauded*, joie.

Gavelle, javelle. *Gavella*.

Gaïe, geai, oiseau. *Gaia*.

Géniau, genet, arbuste. *Ginestus*.

Germillon, germe. *Germin*.

Gernotte, espèce de truffe. *Jarnotte*.

Giger, gesier. *Giger*.

Glaïe, bûche de bois à brûler. *Glo*, combustible, et *glauved*, bouse séchée pour brûler.

Gluis et Gluys, botte de paille préparée pour couvrir les toits. *Gluis*, pur, net.

Gobbe, petite jatte. *Gob*.

H

Hamiau, hameau. *Ham*, habitation.
 Hanteine, fréquentation, hantise.
Hantein.
 Happer, prendre. *Happa*.
 Houzettes, espèces de bas fort larges.
Hossæ.
 Hü, huis, porte. *Huz*.

L

Laithuaire, vilain, dégoûtant. *Laiñh*,
 mort.

M

Machon, maçon. *Macio*.
 Machonnerie, maçonnerie. *Machon-*
neria.
 Macriau, maquereau, poisson. *Ma-*
creof.
 Maillot, gros maillet. *Mailhoich*.
 Maquer, mâcher. *Maqa*, nourrir.
 Marécha, maréchal. *March*.
 Marle, marne. *Marl*.
 Meurdre, meurtre. *Mordrum* en basse
 latinité.

Nabot, nain. *Nab*, petit.

O

Orain, de suite, à l'instant. *Orain*.

P

Pezat, paille ou tige de fèves. *Peza*.
 Pincher, pincer. *Pincza*.

Pipossat, chalumeau ou musette. *Pip*,
 flûte.
 Plouze, pelouse. *Plouze*, paille.
 Pochie, plein une poche. *Pochat*.
 Porriau, Poireau. *Porraa*.
 Porrion, verrue. *Porrus*.
 Porte-balle, colporteur. *Portezour*.
 Pourprins, étendue, enclos, pour-
 pris. *Pourpry*.
 Pourcacher, mendier. *Pourchu*.
 Poutre, jument vierge. *Putrella*.
 Preime, à l'instant, maintenant.
Prim.
 Prunniér, prunier. *Prunenn*.

Q

Quêne, chêne, arbre. *Casnus*.
 Querque, charge. *Carg*.
 Quemín, chemin. *Caminus*.
 Quemise, chemise. *Camisa*.
 Querté, cherté, *Caristia* et *Caritudo*.

R

Rados, abri. *Rad*.
 Rafle, pillage de marchandises
 échouées. *Rafica*.
 Raine, grenouille. *Ran*.
 Ruchéau, ruisseau. *Rueno*.
 Raque, petite mare d'eau bourbeuse.
Rachia.
 Reulette, petite rue. *Ruella*.
 Rimée, gélée blanche. *Rim*.
 Riu, ruisseau. *Riüs*.

S

Sabat, bruit. *Sabat.*

Saclet, petit sac. *Sachgwd.*

Saquer, dégainer. *Sacha*, tirer.

Sarpe, serpe. *Sarp.*

Sénéchal, *Senesocalus*, premier officier de la maison des souverains d'un pays, vient, selon Pasquier, (recherches de la France,) de *senis eques*, vieux chevalier, parce qu'on choisissait ces officiers parmi les plus âgés et les plus expérimentés aux faits de la guerre.

Surpris, surpris. *Swpreni.*

Soubit, subit. *Soubùt.*

T

Taur, taureau. *Taur* et *Tawr.*

Taper, frapper. *Tapa.*

Tarte, tourte de pâtisserie. *Tartoun.*

Ti, toi. *Ti.*

Tondre, amadou. *Tondre.*

Toroque, torche. *Torch.*

Tourade, rasibus. *Tourah.*

Tourniclet, tourniquet. *Tornicaol.*

Touse, arbre coupé à tête. *Tousa*, tondre.

Treu, trou. *Trw.*

Trucher, mendier. *Trucha.*

Truvel, trépiéd. *Trybedd.*

W

Warde, garde. *Warda.*

§ VI. *Gouvernement.*

Le Gouvernement libre des *Morins* était aristo-démocratique. Chaque année on procédait à l'élection de deux principaux magistrats, dont l'un était chargé de l'administration civile, et l'autre du Gouvernement militaire. On assemblait, aussi annuellement, le conseil général de la nation, pour y discuter et régler tous les objets d'intérêt commun. C'est dans cette assemblée que l'on décidait en dernier ressort, tout ce qui avait rapport à la paix, à la guerre, à la propriété des biens, aux limites des terres, etc.

Chaque cité, chaque canton, chaque ville, chaque famille même, était divisé en factions, dont les chefs avaient toujours la plus grande autorité, et auxquels les cliens obéissaient aveuglément, ce qui fait dire à César, qu'il semblait qu'on eût introduit cette pratique pour défendre les petits contre l'oppression des grands, car chacun avait soin de protéger ceux de son parti, pour ne point perdre son autorité. (1)

(1) César, de Bel. gal. L. VI. et VII.

Il est facile de reconnaître cet usage antique des Morins, dans le droit que l'article XIX des coutumes locales de la ville, basse-ville, bourgage et banlieue de Boulogne-sur-mer, accordait à chacun bourgeois de pouvoir tenir étages aux pêcheurs en pêcheries de la mer. (1)

Il n'était point permis au souverain magistrat d'une ville d'en sortir pendant le tems de sa magistrature, à moins que ce ne fût pour quelque affaire des plus importantes de l'état. Deux personnes de la même famille ne pouvaient point exercer la même charge du vivant l'un de l'autre, ni être sénateurs dans le même tems.

Chaque particulier qui apprenait quelque chose contre l'intérêt public, était obligé d'en instruire les magistrats, sans en informer le peuple, qui ne devait savoir que ce que ces administrateurs jugeaient à-propos de lui communiquer, parce que souvent il est sujet à prendre l'épouvante sans aucun motif. (2)

Il n'était point permis non plus de s'entretenir des affaires d'état, sinon dans les conseils de guerre, où l'on devait s'assembler armés de toutes pièces, comme s'il avait fallu marcher au combat; et celui qui arrivait le dernier, était mis à mort. (3)

Les appariteurs chargés de maintenir l'ordre et le silence dans les assemblées, étaient autorisés à couper une pièce aux vêtemens de ceux qui faisaient trop de bruit, et ils s'acquittaient si bien de cette commission, que le reste de l'habit ne pouvait plus être d'aucun usage. (4)

La loi du plus fort était la loi dominante du pays, car toujours il était permis de vider les différens par un combat singulier.

Après la conquête des Gaules, César conserva aux villes leurs lois, leurs magistrats, leur administration particulière, et favorisa surtout le gouvernement populaire, qui faisait de toutes les cités autant de petites Républiques qui s'efforçaient à l'envie d'imiter la Capitale de l'Empire.

Auguste, ayant fait faire le dénombrement de tous les habitans, assura aux cités le droit de municipalité dont elles jouissaient; il voulut même qu'elles eussent entr'elles une libre correspondance, qui les mit à portée de se réunir pour l'intérêt général. Alors, on vit une multitude de petits états soumis, mais libres, qui, tous élisaient leurs magistrats, et choisissaient leurs capitaines, qui correspondaient entr'eux, tant par avis que par députations, et

(1) Voyez le § IV de la IV^e. section.

(2) César, com. de Bel. gal. L.

(3) Id. L. V et VI.

(4) Strabo. Geogr. L. IV.

qui s'assemblaient dans des métropoles indiquées pour y traiter, par représentans, les intérêts majeurs de la patrie.

Il était facile de retrouver encore les traces de cette constitution dans la coutume du Boulonnais, à l'époque de la révolution. Elle portait, art. XII, que dans ce pays, il y avait cinq villes de loi privilégiées, qui ont mayeurs et échevins, qui ont connaissance du fait politique, et de toutes matières survenant aux bourgeois; ressortissant par appel par-devant le Sénéchal du Boulonnais. Ces villes étaient gardées par les bourgeois, qui élaient leurs chefs; et les campagnes fournissaient aussi des troupes en tems de guerre, pour la défense du pays. Des députés des trois ordres assistaient aux séances de l'administration de la province pour y traiter les intérêts majeurs du Boulonnais.

Telle était la situation du Boulonnais à l'époque de la révolution. La totalité de cette province devint alors un district du département du Pas-de-Calais. La majeure partie de ce district, avec une portion du Calaisis, forme aujourd'hui un arrondissement communal du même département, et comme lui soumis aux lois de l'Empire français.

§ VII. Religion.

La Religion des Gaulois, au dire de César, était à-peu-près la même que celle des Romains; c'est-à-dire, qu'ils donnaient à leurs dieux des fonctions et des attributs analogues à ceux des divinités du peuple Romain; car les dieux des Gaulois, avant que César ne pénétrât chez ces peuples, devaient être inconnus aux autres nations de l'Europe, puisque Lucien, dans un de ses dialogues, fait dire à Mercure « qu'il ne sait comment s'y prendre pour inviter les Dieux des Gaulois de se trouver à l'assemblée des autres Dieux, parce que ne sachant point leur langue, il ne peut les entendre ni se faire entendre d'eux. » Cependant, soit que les divinités grecques et romaines eussent pris connaissance du langage celtique, soit que les dieux des Gaules eussent étudié les rudimens des langues grecques et latines, toujours est-il vrai que par la suite ils se réunirent tous, et qu'ils vécurent en assez bonne intelligence.

Les Gaulois rendaient un hommage particulier à Mercure, qu'ils appelaient *Theutates*: ils le regardaient comme l'inventeur de tous les arts, le guide des voyageurs, et le distributeur des dons de la fortune.

Apollon ou le Soleil, sous le nom de *Belenus*, de Mithra ou de Mithyr, était leur esculape.

Jupiter, qui avait presque autant de noms différens que de lieux où il était adoré, s'appelait ici *Jovis Eideus*, *Jupiter Eideen*. Une inscription qui subsiste encore dans l'église du village d'*Halinghen*, distant de quinze kilomètres S. S. E. de Boulogne, offre une preuve de cette assertion. Ce monument qui, d'autel consacré à une divinité payenne, est devenue la baignoire régénératrice des habitans de ce village, qui en ont fait les fonds baptismaux de leur église, fait connaître qu'anciennement on appelait ce lieu *Doluscens*, et que c'est par les soins de *Vitalis Priscus*, curateur ou commissaire pour la police du canton, qu'il a été érigé et consacré à *Jupiter Eideen*.

Ce sentiment est celui de Mr. Milin, consigné dans sa lettre du . . . au secrétaire de la société d'agriculture et des arts de Boulogne, qui lui avait envoyé copie de l'inscription.

Cette opinion est d'autant plus fondée que, dans le langage celtique, *Eiden* ou *Eideen*, signifie *blés*. Qu'il est très-possible que Jupiter Eideen fût le dieu des récoltes; que, dans un moment de disette, les Romains peuvent avoir trouvé dans ce canton, des ressources inopinées en vivres, et que, pour témoigner leur reconnaissance au dieu du pays, ils lui aient fait ériger le monument dont il s'agit.

Le village de *Widehen*, contigu à celui d'*Halinghen*, à l'ouest, pourrait bien avoir été l'endroit où ce dieu des récoltes aurait eu son bocage sacré et ses autels, car il y a bien de l'analogie entre *Eideen* et *Widehen*.

Ne pourrait-on pas supposer aussi que la figure allégorique de la pl. VIII, qui se trouve sur la porte d'un bâtiment gothique, très-ancien, de la ferme du moulin l'abbé, distante de Boulogne de quatre kilomètres, vers l'est, aurait pu être le symbole de cette divinité du pays. Les restes mutilés de cette espèce d'hiéroglyphe, permettent encore de distinguer les contours d'une figure assise, les deux mains appuyées sur les genoux, caractérisant la divinité au centre de l'univers, d'où elle considère, dans le repos, l'écoulement perpétuel des siècles qui se succèdent rapidement et sans retour. Aux pieds de l'emblème sont deux figures ailées, tellement défigurées par le tems, qu'il n'est point possible de former aucune conjecture plausible sur leur signification. Ce qui donne lieu à la supposition que l'on vient de faire, c'est que dans le Boulonnais on voyait autrefois plusieurs figures de pierre qui ayaient la même attitude, et qu'il n'y a pas encore vingt ans il existait, sur la gauche de la route de Boulogne à Montreuil, dans l'endroit nommé le fond d'*Isque*, une espèce de Pagode ressemblant à celle-ci, que les ouvriers employés sur la grande route ont brisée pour mettre
dans



dans la fondation du pont le plus voisin de cet endroit. Les habitans du lieu l'appelaient le *Dieu accroupi*, et il était connu par tout le pays sous ceue dénomination. Il y a encore dans les campagnes voisines, des gens qui invoquent le dieu accroupi.

Le Neptune gaulois était nommé *Magusmus*. On le représentait la tête couverte d'un voile qui lui descendait jusques sur les bras : d'une main il s'appuyait sur une grande fourche, et de l'autre, il tenait un dauphin. A son côté était un autel d'où sortaient de longues feuilles pointues comme des joncs marins.

Les Gaulois donnaient à Hercule le nom d'*Ogmios* ou *Ogmios*. Ils représentaient ce héros comme « un vieillard décrépité, bassané, presque chauve, la barbe blanche, semblable à ces vieux nautonniers, ou plutôt à Caron, ou à Japet, qu'on prend pour le plus ancien des hommes ; enfin, à le voir, c'est tout autre qu'Hercule, quoiqu'il ait comme lui la peau de lion et la massue, avec un arc à la main gauche, et le carquois sur l'épaule. Je crus d'abord, dit Lucien, que ce qu'ils en faisaient était pour se moquer des grecs, ou pour se venger des courses qu'il fit en leur pays, lorsqu'il alla en Espagne ; mais j'oubliais ce qu'il y a de plus admirable, c'est qu'il tient enchaîné par l'oreille une infinité de peuples qui sont attachés à sa langue par des filets d'or et d'ambre fort déliés. Les peuples semblent marcher gaiement et se complaire dans leur captivité. Comme je m'étonnais de ce spectacle, et que j'en témoignais mon indignation, un des docteurs du pays, qui parlait fort bien le grec, me dit qu'il voulait me révéler le mystère caché sous cette énigme, et me fit comprendre que chez eux s'était Hercule et non Mercure que l'on regardait comme le symbole de l'éloquence. Notre opinion, dit-il, est qu'Hercule a fait tout ce que nous admirons, non par la force de son bras, mais par celle de la raison et de la persuasion. Nous le peignons donc avancé en âge, parce que l'éloquence ne montre ce qu'elle a de plus vif que dans la bouche des vieillards ; c'est pourquoi Homère fait découler un fleuve de miel de la bouche de Nestor, qui avait vu trois âges d'hommes, et compare les discours des vieillards de Troye aux fleurs d'un parterre. Le dieu de l'éloquence tient tout le monde attaché par les oreilles, parce que le raisonnement a une force invincible, à laquelle personne ne résiste : de sa langue partent les chaînes qui captivent les peuples. » C'est ce qu'exprime le nom gaulois de cette divinité. *Og*, force, vigueur ; *mi*, bouche, langue ; de-là *ogmi*, bouche forte, langue persuasive. *Os* n'est qu'une terminaison grecque ajoutée par Lucien.

Mais c'est principalement pour le dieu des combats qu'ils avaient une extrême vénération. Son nom gaulois était *Esus* : « on le représentait sans barbe, vêtu jusqu'aux genoux, le bras droit découvert, ainsi que le genou gauche qu'il appuyait contre le tronc d'un arbre, et le pied droit à terre. De la main gauche il empoignait une branche feuillée qu'il se préparait à couper de la droite, avec une hache qu'il tenait élevée. » On l'invoquait en allant à la guerre, avec promesse de lui offrir les dépouilles des ennemis : après avoir remporté la victoire, on lui érigeait un trophée de tout le butin, et on lui sacrifiait les bestiaux qu'on avait pu enlever aux ennemis. (1)

Il y avait encore beaucoup d'autres divinités chez les Gaulois, parmi lesquelles on distingue *Volcanus*, tenant de la main droite un marteau, et de la gauche des tenailles. Il était vêtu jusqu'aux genoux, sa tête était couverte d'un bonnet. *Cerunnos* était le dieu des bois : on le représentait le front chauve, la barbe au menton, des oreilles de satyre et des cornes de cerf. (2) *Mithra*, ou le Soleil, était représenté de diverses manières. Ils avaient un si grand respect pour le vent *Circius*, qui amène des tempêtes, qu'ils lui rendaient des actions de grâces, lors même qu'il renversait leurs maisons, comme si, ajoute Dom Bouquet, dans sa préface, ils lui étaient redevables de la bonté de l'air qu'ils respirent :

Les trois points fondamentaux de leur religion étaient, 1^o. de rendre aux dieux les hommages qui leur sont dus, 2^o. de s'abstenir de tout mal, 3^o. enfin, d'être ferme et courageux dans toutes les circonstances ; et il paraît que les Gaulois pratiquaient ce dernier précepte jusqu'à l'exagération, puisque plusieurs auteurs grecs ont cherché à la ridiculiser en disant que « si un Gaulois se trouvait couché sur le rivage lorsque la mer montait, il aimerait mieux se laisser périr que de se lever, afin de ne point passer pour un homme qui craint la mort ; et que, pour la même raison, jamais dans les Gaules on n'abandonnait une maison, quel que danger qu'il y eût d'en être accablé. » (3)

Ils poussaient la superstition si loin, que, pour obtenir de leurs dieux le rétablissement de leur santé et pour éloigner les dangers dans les combats et partout ailleurs, ils immolaient des victimes humaines ; fondés sur ce que, pour obtenir des dieux la vie d'un homme, il leur fallait le sacrifice d'un autre homme. (4)

(1) L. A. Flor., L. IV, C. XIV.

(2) Monuments dépourvés le 16 Mars 1711, dans le chœur de l'église cathédrale de Paris.

(3) Elian, L. XII, C. XXIII. Strab., L. IV.

(4) César, de Bel. gal. L. VI.

Pour accomplir leur vœu, ils se servaient quelquefois du ministère de leurs prêtres, qui leur avaient inculqué ces principes abominables : d'autrefois, ils formaient des mannequins d'osier auxquels ils donnaient la forme et l'attitude d'un homme d'une grandeur énorme; (1) puis, remplissant la capacité intérieure de cette machine d'hommes vivans, ils y mettaient le feu et faisaient périr de cette manière tous ceux qui s'y trouvaient renfermés. Souvent ils prenaient, pour cette espèce d'*auto-da-fé*, les voleurs et les scélérats qu'ils pouvaient se procurer, parce qu'ils étaient persuadés que leur supplice était agréable à la divinité; mais, à défaut de ces victimes, ils prenaient des innocens.

Les Druides, comme on l'a déjà dit, étaient les prêtres des Gaulois. On les rangeait en plusieurs classes chargées de fonctions différentes, et ayant chacune leur dénomination particulière. Les *Bardes* célébraient par des chants les exploits glorieux des héros de la nation. Les *Eubardes* ou *Eubages* exerçaient la médecine et s'occupaient de la philosophie. Les *Saronides* étaient chargés de l'éducation de la jeunesse et de l'interprétation des lois. Les *Vates* offraient les sacrifices, et dirigeaient tout ce qui avait rapport à la religion.

Ces différens ordres de druides étaient soumis à un chef suprême, (2) pour lequel ils avaient le plus profond respect. Ils étaient départis dans plusieurs collèges, dont le principal se trouvait au pays chartrain, *in carnutes*, parce que cet endroit était considéré comme le milieu des Gaules; *quæ regio totius galliæ media habetur*. (3) C'était la résidence habituelle du Souverain pontif, et par conséquent le lieu le plus renommé pour les sacrifices et les autres cérémonies religieuses. Les druides s'y rendaient tous les ans, à une certaine époque. *Li certo anni tempore considunt in loco consecrato*. (4)

Les druides avaient une autorité si absolue, que jamais l'on n'entreprenait

(1) Cæs., de Bell. gal. L. VI. Strab. géograp. L. IV.

(2) Le nom d'un Souverain pontif de ces druides a été retiré de la nuit du tombeau dans lequel il était enseveli depuis un grand nombre de siècles. On fit cette découverte l'an 1598, dans les environs de Dijon, au lieu nommé Poussot. Dans une pierre creuse de figure cylindrique, fermée d'une espèce de couvercle, on trouva un vase de verre diversement coloré. Sur la base du cylindre on lisait, en lettres grecques, l'inscription suivante: dans le bocage de Mithra, ce tombeau couvre le corps de CHYNDONAX, chef des prêtres: impie, éloigne toi, les [Dieux] libérateurs veillent auprès de ma cendre. (*)

(3) Cæsar, ubi. sup.

(4) Id. ibid.

(*) Gueneband, médecin de Dijon, possesseur du tombeau de Chyndonax, en l'année 1621, dans un petit traité à ce sujet, fait par lui-même.

aucune chose qu'après les avoir consultés. Ils profitaient habilement de l'empire qu'ils avaient sur les esprits, pour étendre leur pouvoir sur les affaires publiques et particulières. Ils nommaient annuellement les magistrats de chaque canton, et ils les déposaient s'ils venaient à prévariquer dans l'exercice de leur emploi. Si quelqu'un refusait d'obéir à leurs décisions, il était frappé d'anathème, et personne n'osait le fréquenter. Les principaux dogmes qu'ils publiaient, étaient l'obligation d'assister à leurs instructions et aux sacrifices ; de ne point révéler les mystères de leur religion, et de ne point les discuter. Ils punissaient le larcin, l'oisiveté et le meurtre. Ils prescrivaient les sacrifices des victimes humaines, lorsque l'État était en péril ou menacé. Ils accordaient aux pères de famille le droit de vie et de mort sur leurs enfans. Ils insinuaient au peuple qu'ils avaient le pouvoir de changer de forme et de voyager par les airs. Ils consultaient les entrailles des victimes pour se procurer la connaissance de l'avenir. Ils prétendaient encore acquérir cette connaissance en immolant des hommes de la manière la plus cruelle et dont le récit inspire l'horreur. (1)

Les druides ne supportaient aucune charge publique, ne payaient aucun impôt et n'allaient point à la guerre. Ils tenaient pour maxime constante, que l'État ne pouvait prospérer si leur corps n'était riche et puissant.

Leurs vêtemens consistaient en une longue robe blanche, (2) et par-dessus un manteau assez long, auquel était une espèce de capuchon tombant : (3) leur tête était entourée d'un bandeau garni de feuilles de chêne. Une physionomie triste et sombre, qu'ils affectaient, jointe à leur barbe longue et touffue, en imposaient singulièrement à des hommes qui vivaient dans l'ignorance la plus crasse et la plus profonde.

Le chef des druides portait une couronne de larges feuilles de chêne, et son acolyte tenait un croissant. L'attribut distinctif des druides était un collier d'or. (4)

(1) Strabon prétend qu'ils attachaient la victime à un poteau ; qu'ils la blessaient par derrière pour la faire mourir lentement, afin d'examiner à loisir les mouvemens qu'elle faisait en perdant son sang. Diodore rapporte qu'ils perçaient le corps au défaut du diaphragme : qu'après la chute de l'homme, ils établissaient leur divination sur la manière dont il était tombé, sur la palpitation, sur l'écoulement du sang et sur les mouvemens qu'il faisait!!!....

(2) Plin., l. XVI. c. XLIII.

(3) Mythologie de l'abbé Baunier. T. V, fol. 395.

(4) Strabo. Géograph. L. IV.

Rien n'était si sacré aux yeux des druides que le *Gui*, (1) et l'arbre qui le porte, pourvu que ce fût un chêne : c'est pourquoi ils employaient dans toutes leurs cérémonies des couronnes de feuilles de chêne, ayant pour principe que tout ce qui croît sur cet arbre vient des ciels, et que c'est une marque évidente que Dieu même l'a choisi. (2)

En conséquence de ce principe, les druides accompagnés de tout le peuple Gautois, choisissaient, en grande cérémonie, le plus beau chêne qui se trouvait dans leurs forêts : ils environnaient le tronc de cet arbre d'un massif de gazon de forme triangulaire. Ils décoraient cet autel prismatique au moyen des deux maîtresses branches de l'arbre opposées l'une à l'autre, dont ils formaient un entrelas, sur lequel ils plaçaient des inscriptions portant les mots *Thau*, *Heus*, *Tharamis* et *Belenos*, qu'ils arrangeaient symétriquement au nombre de trois, sur deux lignes droites, qui s'entrecoupaient perpendiculairement. (3)

La cérémonie du *Gui* se faisait encore avec plus de solennité. Le premier jour de l'an (4), les druides quittaient leurs retraites et parcouraient les campagnes, criant à haute voix : à le *Gui*, l'an neuf; puis, ayant préparé sous l'arbre qui le portait, tout l'appareil du festin qu'ils devaient y faire, ils y menaient deux tanreaux blancs, qu'ils attachaient alors par les cornes pour la première fois; ensuite un prêtre, revêtu d'une robe blanche, montait sur l'arbre, coupait le *Gui* avec un tranchant d'or, et on le ramassait dans un *Sagum* blanc. Cette cérémonie était suivie de sacrifices que les druides offraient en conjurant la divinité de faire que son présent portât bonheur à ceux qui en seraient honorés. (5)

Pline, qui rapporte les détails précédens, ajoute : les druides « tiennent « que l'eau du *gui* rend féconds les animaux stériles qui en boivent, et qu'elle « est un remède spécifique contre toutes sortes de poisons; ce qui prouve que « la religion des hommes n'a souvent pour objet que des choses frivoles. »

(1) Le *Gui* est une plante parasite qui croît sur les branches d'un grand nombre d'arbres différens, tels que les pommiers, les poiriers, l'orme, etc, et principalement sur le chêne.

(2) Pl. L. XVI. C. XLIV.

(3) Elias Schedias, de Div. Germ.

(4) Le premier jour de l'an, des mois, et des siècles (qui chez les Gautois n'étaient que de trente ans,) commençaient toujours le sixième jour de la lune, parce qu'alors elle a assez de force quoiqu'elle ne soit pas encore parvenue au milieu de son accroissement. Ils étaient si prévenus en faveur de ce jour, qu'ils lui donnaient un nom dans leur langue, qui signifie qu'il guérit de tous maux.

(5) Plin., l. XVI. c. XLIV.

La *Selago* et l'herbe appelée *Samolus* étaient encore des objets précieux pour les druides, qui les recueillaient avec beaucoup de précaution. (1)

Les femmes des druides jouissaient aussi d'une grande considération parmi les Gaulois. Comme leurs maris, elles offraient des sacrifices, et se mêlaient de prédire l'avenir. On venait de toute part les consulter avec une grande confiance, et comme elles étaient plus habiles que leurs époux dans l'exercice de cet art ridicule et mensonger, qui ne fait jamais que des dupes et des fripons, elles furent les seules qui s'en occupèrent dans la suite.

Divers historiens, tels que Lampridius et Vopiscus, rapportent plusieurs prédictions de druidesse faites à des Romains de distinction, même à des Empereurs; et ces écrivains observent, comme une chose singulière, que ces prétendues prédictions ont reçu leur accomplissement. C'est cette espèce d'admiration donnée à des réponses ambiguës et entortillées qui, par la diversité des sens qu'elles présentent, ne peuvent manquer de réussir quelquefois, qui a fondé la réputation de ces devineresses chez les personnes faibles ou qui aiment le merveilleux. Ce sont les préparatifs, les précautions et les simagrées des druides pour la récolte de certaines plantes auxquelles ils supposaient des vertus préservatrices et curatrices, ainsi que les moyens cruels et abominables qu'ils employaient pour connaître l'avenir, qui ont enfanté les idées de sorcellerie, les follets et les revenans que nos ayeux craignaient de rencontrer partout. C'est l'habileté des druidesses dans l'art de débiter des mensonges artificieux qui berçaient d'espérance les esprits faibles et crédules qui les allaient consulter, qui a donné naissance à tous ces contes de fées, de gnomes, de farfadets, de sylphes et de lutins, qui sont aujourd'hui relégués dans quelque coin des bibliothèques galantes. C'est de-là enfin que sont venues ces pythonisses modernes, que de jeunes personnes vont consulter pour apprendre des secrets qu'elles connaissent mieux que les magiciennes qu'elles interrogent, et dont le talent unique est d'attirer à elles l'argent des dupes qui vont les visiter.

(1) Le druide qui devait cueillir la première de ces herbes, s'y disposait par une ablution et par un sacrifice préliminaire. Revêtu d'une robe blanche et les pieds nus, il allait arracher de la main droite cette plante mystérieuse, qu'il plaçait aussitôt dans un linge consacré pour cet usage, et qui ne devait servir qu'une seule fois. Pour récolter la seconde, il fallait être à jeun et se servir de la main gauche. Il n'était pas permis de la regarder, et il fallait la porter de suite dans les vaisseaux où les animaux buvaient ordinairement, afin de les préserver de toutes sortes de maladies. Des pratiques de cette nature se sont perpétuées dans les campagnes, et l'on voit encore des idiots qui, à certaine époque de l'année, principalement la veille de la St.-Jean, vont cueillir, à jeun, des plantes qu'ils mettent dans la boisson de leur bétail, pour les préserver de tous maux, etc.

Sur la fin du deuxième siècle du christianisme, on voit quelques missionnaires qui, à leur retour d'Angleterre, firent des prédications dans le pays des Morins.

A la fin du siècle suivant, les papes Caius et Marcellin chargent Piaton de prêcher l'évangile dans ce même pays.

En 301 et 302, Fuscien et Victorice annoncent aussi l'évangile dans le Boulonnais. Ils sont pris par les satellites de Ricciovere, avec Gentien, qui les avait logés chez lui, et sont mis à mort dans le village de *Sains*.

C'est vers l'an 362 que l'on trouve, pour premier évêque de Boulogne, Victrice, Nervien d'origine, suivant le témoignage de St.-Paulin, évêque de Nole. Ce prélat, écrivant à Victrice, son ami, devenu archevêque de Rouen, lui parle de son pays, de l'idolâtrie dans laquelle il avait vécu, de l'emploi qu'il avait exercé à la cour de Constance et de Julien; de ses services militaires, de sa conversion et de l'estime que le pape Innocent, avec lequel il avait été à la cour d'Honoré, faisait de sa personne; il lui dit ensuite : *qui n'admira la conduite du Seigneur sur nous?... Il vous a fait soldat pour vous faire évêque!..* Dans une autre lettre, il loue Victrice de ce que par son zèle il a fait fructifier la foi dans le Boulonnais.

En 530, St.-Remy envoie Antimundus pour occuper le siège épiscopal de Terrouenne et celui de Boulogne.

Au commencement du siècle suivant, Clotaire second fonde l'église cathédrale de Boulogne, sous l'invocation de la vierge.

Vers l'an 625, Wigan, breton d'origine, aborde à Wissant pour prêcher dans les Gaules. Ce missionnaire reconnaît que les habitants du Boulonnais, quoique baptisés, étaient peu affermis dans les principes du christianisme, et il s'y arrête pendant sept ans avec deux de ses compagnons, Morice et Kilian.

En 876, on voit Adalbert, évêque de Boulogne. — La vénération pour les reliques est extrême. On en voit partout et de toutes les sortes; mais les Normands, dits Sarrasins, qui ravagent le pays, obligent de les transporter tantôt d'un côté, tantôt d'un autre. En 899, on transporte à Boulogne toutes celles qui avaient été déposées à Chartres; à cause du siège de cette dernière ville. En 944, Arnoul, comte de Flandres, les enlève toutes et les emporte à Gand.

La peste connue sous le nom de *mal des ardents*, qui a désolé l'Europe pendant plusieurs siècles, fait naître le zèle outré des fondations de monastères, d'hôtelleries et d'hôpitaux, et dès-lors, le christianisme devient la religion dominante du pays.

ABRÉGÉ CHRONOLOGIQUE

DE

L'HISTOIRE DU BOULONNAIS.

ANNÉES
avant l'ère
chrétienne.

58.

LES Helvètes brûlent leurs maisons et veulent pénétrer dans la Gaule pour s'y établir. Leur rendez-vous général est fixé au vingt-six mars. César, commandant des Gaules, marche après eux et les bat complètement. Il entre ensuite dans la Belgique et la soumet, excepté les *Morins*, les *Atrebates* et les *Nerviens*. Pour se venger de leur résistance, il ravage et brûle tout le pays ; mais ne pouvant les forcer dans leurs retranchemens, il se retire pour établir ses quartiers d'hiver : mais les allemands, conduits par Arioviste, entrent dans le pays de *Æduen* ; alors, César s'avance chez les *Séquanais*, prend *Besançon*, et défait Arioviste.

57.

Les Belges se liguent et rassemblent une puissante armée. César tombe sur leur arrière-garde, la défait ; le gros de l'armée se disperse, et chaque contingent prend la route de son pays. César les poursuit et les taille en pièces : cette victoire met la Belgique sous la domination romaine, sauf la *Morinie* et le pays des *Atrebates*.

Les Belges font un dernier effort, lèvent une armée de soixante mille hommes, qui est encore battue par César : cinq cents hommes restés de cette armée, viennent se rendre à discrétion. Le sénat ordonne des prières publiques pendant quinze jours, pour remercier les dieux des brillans succès des armes romaines.

56.

Révolte dans la Belgique. César absent envoie l'ordre de faire construire des galères sur les bords de la Loire et de les armer. Victoire de la flotte romaine sur celle des Gaulois. César marche contre les *Morins* et les *Ménapiens*, qu'il ne peut réduire sous son obéissance.

L'automne de cette année est extrêmement pluvieux.

César

César ouvre la campagne dans la saison rigoureuse, par la défaite des *Usipètes* et des *Thauctériens*, qui, au nombre de plus de quatre cent trente mille, avaient fait une irruption dans la Gaule Belgique. Il passe le Rhin, marche contre les *Sicambres*, brûle et saccage leur pays, et après une campagne de dix-huit jours dans la Germanie, il revient dans la Gaule.

ANNÉES
avant l'ère
chrétienne.

55.

Arrivée de César dans la Morinie : il fait reconnaître la côte anglaise par Volusenus : ordre de rassembler tous les vaisseaux dans les ports moriniens. Députation des insulaires vers César. Départ de Comius, roi des Atrebates, avec les députés Bretons. Plusieurs cantons de la Morinie envoient des étages. Sabinus et Cotta marchent contre ceux qui restent à soumettre et contre les Ménapiens.

Départ de la flotte romaine le 26 août, vers minuit, au nombre de quatre-vingts vaisseaux de transport. Belle action de l'enseigne de la dixième légion, au débarquement. Comius mis aux fers à son arrivée dans l'île, est relâché par les Bretons vaincus par César. Tempête furieuse la nuit du 30 au 31 août, jour de la pleine lune. Les ennemis attaquent la septième légion allant fourrager : César vole à son secours : les Bretons demandent la paix.

Retour de la flotte au lieu du départ. Trois cents hommes embarqués sur deux vaisseaux portés un peu au-dessous du port, sont attaqués par les Morins : Labienus vient les délivrer. Etablissement des quartiers d'hiver dans la Gaule Belgique. Le sénat ordonne vingt-quatre jours d'actions de grâces pour le succès de la campagne.

Pour récompenser Comius, César réunit le pays des Morins à celui des Atrebates, qu'il exempte de tout tribut.

Au commencement de janvier, César va, selon sa coutume, passer l'hiver en Italie. Il ordonne à ses lieutenans de faire construire le plus de vaisseaux possible, et de radoubler les anciens. Il tient les états de la Lombardie. Départ pour l'Illyrie : retour dans la Gaule et à l'armée. Réunion de la flotte dans le *Port Itius*. Départ pour *Trèves*, à l'occasion des démêlés d'Induciomarus et de *Cingetorix*.

54.

Arrivée de César au *Port Itius* : il y reçoit la nouvelle que quarante vaisseaux construits chez les Meldes, n'ont pu se réunir à la flotte, à cause d'une tempête qui les a rejetés dans l'endroit d'où ils étaient partis. Le vent *corus* empêche la sortie du port pendant vingt-cinq jours. Dumnorix, chef des *Æduéens*, s'évade avec les seigneurs de sa suite : l'embarquement est suspendu pour courir après eux. On le rattrape, et il est tué en se défendant courageusement.

II 11

ANNÉES
avant l'ère
chrétienne.

Labienus reste sur le continent avec trois légions et deux mille chevaux pour garder le port Itius. Départ de César, au coucher du soleil, avec cinq légions et deux mille chevaux. Un vent léger, du sud-ouest, souffle jusques vers minuit. Le calme survient, et les courans portent la flotte bien loin du côté oriental. La marée montante et les bras des rameurs ramènent les vaisseaux à l'endroit du débarquement de l'année précédente. L'armée prend terre à midi.

César laisse Q. Atrius avec dix cohortes et trois cents chevaux pour garder la flotte : avec le reste de ses troupes il marche à l'ennemi, qu'il rencontre à deux myriamètres du rivage. Les bretons l'attaquent au passage d'une rivière, et ils sont repoussés par la cavalerie romaine. Les insulaires se retirent dans les bois qu'ils avaient retranchés par précaution : ils sont forés dans leurs retranchemens.

César apprend le lendemain qu'une tempête a causé beaucoup de dommage à sa flotte : il retourne au rivage, fait travailler sans relâche à la réparation des vaisseaux endommagés, fait mettre à sec tous ceux qui n'ont point souffert, et occupe son armée pendant dix jours à former des retranchemens autour de la flotte.

Les bretons viennent attaquer les romains avec beaucoup d'impétuosité : des secours arrivés du continent obligent les insulaires à se retirer. Q. Laberius-Durus est tué dans cette affaire.

Escarmouche entre les bretons et la cavalerie romaine. Les premiers fondent subitement sur trois légions et un détachement de cavalerie commandés par Trebonius. Les ennemis sont encore repoussés avec grande perte.

Cassivellaunus, l'un des rois du pays, licencie son armée et ne réserve que quatre mille Essedarii, (soldats combattans sur des charriots), pour harceler les romains. Il députe vers les autres rois de Kent, pour qu'ils fondent simultanément sur le camp des romains. Ils sont repoussés, et Lugotorix, l'un d'eux, est fait prisonnier. Cassivellaunus fait la paix et donne des otages. Retour de César dans le continent. Il va présider les états des Gaules, à Amiens, et il est obligé de changer ses cantonnemens ordinaires à cause de la disette occasionnée par la sécheresse de l'été.

53. Préparatifs de guerre dans toute la Gaule. César marche contre les Tréviriens et les défait. Il va ensuite sur les terres des Nerviens, qu'il soumet. Au commencement du printemps il assemble les états de la Gaule où les Morins se rendent : l'assemblée est transférée à Lutèce. César envoie des messagers par

toute la Gaule pour inviter les peuples de cette contrée à aller enlever le butin que les Liégeois avaient caché dans la forêt des Ardennes où ils s'étaient réfugiés. Des pluies continuelles nuisent beaucoup à la récolte des blés. ANNÉES
avant l'ère
chrétienne.

Les Gaulois profitent des troubles occasionnés à Rome par la mort de Clodius, pour secouer le joug des romains. César arrive dans la Gaule et se rend maître de plusieurs places, entr'autres de Bourges, dont les habitans sont passés au fil de l'épée, au nombre d'environ quarante mille. Siège d'Alésie : les Gaulois envoient au secours de cette place une armée de deux cent cinquante-huit mille hommes, dont les Morins fournissent un contingent de cinq mille et les Atrebatas quatre mille. La place est rendue aux romains, après une défense des plus valeureuses et des plus opiniâtres. Les habitans d'Alésie sont distribués aux soldats de l'armée romaine. Le sénat ordonne vingt jours de prières en actions de grâces. 52.

César après avoir parcouru les cantons de la Lombardie, revient à Arras : il ordonne aux légions, en quartier d'hiver dans la Morinie, de le suivre à Trèves, où il les passe en revue. Il laisse C. Trébonius avec quatre légions dans la Gaule Belgique pour hiverner, et Q. Pédus dans la Morinie. Construction de Bononia sur la Liane, et de Quantavicus sur la Canche. 50.

César demande la prolongation de son gouvernement de la Gaule Cisalpine, avec deux légions à ses ordres. 49.

Le sénat lui ordonne de licencier son armée.

Guerre civile entre César et Pompée.

César s'embarque à Brundisium le 4 janvier : il arrive le lendemain à Pharsale en Epire, livre bataille à Pompée et le bat complètement le 20 juillet. César accorde le droit de bourgeoisie aux Gaulois d'au-delà du Pô. 48.

Nérp Claudius, père de Tibère, est envoyé pour conduire des colonies dans les Gaules. 47.

César triomphe des Gaulois : il confie la Gaule Cisalpine à M. Brutus, et la Transalpine à Decimus Brutus. Réforme du calendrier par César, aidé de Sosigènes. 46.

César est assassiné à Rome, dans le sénat, le 15 mars. 45.

Consuls, Généraux, Magistrats et autres Officiers contemporains de César.

<i>Consuls à Rome.</i>	<i>Gouverneurs, Généraux et autres Officiers de l'armée Romaine.</i>	<i>Hommes d'État, Généraux, Magistrats et autres Officiers chez les Gaulois.</i>
<p><i>An 58 avant l'ère chrétienne.</i></p> <p>L. Calpurnius Piso Cæsonius. Aulus Gabinius. 57.</p> <p>P. Cornel. Lentulus Spinther. Q. Cæcilius Metellus Nepos. 56.</p> <p>Cn. Cornel. Lentulus Marcellinus. L. Marcus Philippus. 55.</p> <p>Cn. Pompeius Magnus. M. Licinius Crassus. 54.</p> <p>L. Domitius Ahenobarbus. Appius Cl. Pulcher. 53.</p> <p>Cn. Domitius Calvinus. M. Valerius Messala. 52.</p> <p>Cn. Pompeius Magn. C. Cæcilius Metellus Pius Scipio. 51.</p> <p>Scrv. Sulp. Rufus. M. Cl. Marcellus. 50.</p> <p>L. Emilius Paulus. C. Cl. Marcellus. 49.</p> <p>C. Cl. Marcellus. L. Cornelius Lentulus Crus. 48.</p> <p>C. Julius César, consul et dictateur.</p>	<p>C. Julius César, gouverneur et général en chef.</p> <p><i>Lieutenans-Généraux.</i></p> <p>T. Labienus. Q. Titurius Sabinus. Q. Pedius. L. Arunculeius Cotta. Valerius Preconius. P. Sulpitius Rufus. L. Munatius Plancus. C. Fabius. Q. Cicero. C. Trebonius. M. Silanus. C. Antistius Rheginus. T. Sextius. L. Cesar. D. Brutus. M. Brutus. M. Sempronius Rutilus. Q. Tullius Cicero. C. Caninius. Q. Calenus. M. Emilius Lepidus. Asinius Pollio.</p> <p><i>Préfets et Tribuns militaires.</i></p> <p>C. Volusenus. Q. Laberius Durus. M. Aristius. C. Terrasidius. M. Trebellius Gallus. Q. Velanius. T. Silius.</p> <p><i>Questeurs.</i></p> <p>M. Crassus. M. Antonius.</p> <p>Q. Atrius, commandant la flotte.</p> <p><i>Commandans de Cavalerie.</i></p> <p>C. Volusenus quadratus. Citatius Varrus. L. Minutius Basilius.</p>	<p><i>Vergobrets ou Chefs des Æduens.</i></p> <p>Divitiacus. Liscus. Dufanorix. Videlicianus.</p> <p><i>Députés de la cité de Reims vers César.</i></p> <p>Icolus. Antebrogius.</p> <p>Galba, Roi de Soissons. Boduognat, Roi des Nerviens. Concius, Roi des Atrebates. Cavarinus, Roi des Senonais. Adcantanus, Roi des Aquitains.</p> <p><i>Chefs des Treviriens.</i></p> <p>Indiciomarus. Cingetorix.</p> <p>Ambiorix, chef des Liégeois. Tasgelius, chef des Chartrains.</p> <p><i>Généraux Gaulois.</i></p> <p>Camulogenus. Vergasillanus.</p> <p>Cavarillus, commandant l'infanterie gauloise.</p>

Gouverneurs, Généraux et autres Officiers de l'armée romaine.

Chefs de légions.

P. Crassus.

T. Balventius.

Q. Lucanius.

Sergius Galba.

L. Planeus.

L. Roscius.

Caninius Rhebilus.

P. Sext. Baculus, centurion de la 4e.
cohorte de la 12e. légion.

Q. Pulvio, centurion de la 8e. légion.

L. Fabius, id.

M. Petreius, id.

Varennus, id.

P. Considius, chef des éclaireurs.

C. Trebonius, chevalier romain.

C. Arpinus, id.

L. Petrosidius, porte-enseigne.

D. Brutus Jun., commandant de détachement.

C. Volcatius Tullus, id.

C. Curio, tribun du peuple.

C. Valerius Procillus, envoyé par César
vers Arioviste.

M. Mettius, id.

C. Junius, espagnol député vers Ambiorix.

Fusius Cotta, commissaire chargé des
subsistances des troupes.

Antoine demande le gouvernement de la Gaule ultérieure. Il assiège D. Brutus dans Modène, parce qu'il ne veut pas la céder. Il met en déroute l'armée du consul *Pansa*. Antoine battu par A. Hirtius, s'enfuit dans la Gaule.

ANNÉES
avant l'ère
chrétienne.

43.

Octave, Antoine et Lépide s'emparent de l'autorité souveraine, le 27 novembre; et par un accord fait entr'eux, toute la Gaule est laissée à Antoine, excepté l'ancienne qui est donnée à Lépide.

Octave s'empare de la Gaule et de l'Espagne.

41.

Rebellion dans la Gaule. Octave y envoie M. Vipsanius Agrippa, avec la flotte romaine. Après avoir rétabli l'ordre, Agrippa est rappelé, et on lui décerne les honneurs du triomphe.

37.

Octave envoie dans les Gaules une colonie de soldats dont la conduite est reprehensible.

35.

Deux mille cavaliers gaulois prennent le parti d'Octave. Ce Triumvir défait l'armée navale d'Antoine et de Cléopâtre, près d'Actium, le 2 septembre. Cette victoire le rend maître de tout l'Empire.

31.

Ligue des Morins et des Ménapiens, des Atrebatés et autres peuples de cette contrée, pour secouer le joug romain. Carinas les poursuit et les oblige à rentrer dans l'obéissance.

30.

Triomphe à l'occasion de la victoire de Carinas sur les Morins et leurs confédérés.

29.

Octave envoie d'excellens officiers pour gouverner la Gaule. Il y établit,

28.

ANNÉES
avant l'ère
chrétienne.

sur les routes, des messagers montés sur des charriots, pour la célérité des dépêches.

27. Agrippa fait construire des grandes-routes dans la Morinie. Octave se rend à Gésoriac pour porter la guerre dans la Bretagne. Les insulaires envoient lui demander la paix. Dénombrement des Gaules.
26. Le 13 janvier, Octave reçoit le titre d'Auguste et celui d'Empereur pour dix ans, par décret du sénat. Boulogne devient la ville principale de la Morinie.
19. Agrippa vient dans la Gaule pour appaiser les troubles qui s'y étaient élevés.
15. Auguste envoie dans la Morinie une colonie de vétérans des troupes romaines. Licinius, gaulois d'origine, esclave de Jules César et affranchi par lui, devient intendant de la Gaule. Pour satisfaire son avarice insatiable, il compte le mois décembre pour le dixième de l'année, et par ce moyen, il ajoute deux termes de paiement aux contributions que les Gaulois étaient obligés d'acquitter par mois. Auguste ayant connaissance de cet abus, veut punir le coupable; mais l'impudent Licinius met ses trésors aux pieds de son maître, et lui dit qu'il en a usé ainsi pour ôter à ces peuples les moyens de se révolter, et pour accroître les revenus de l'état.
13. Révolte dans la Morinie, occasionnée par les vexations des préposés au recouvrement des impôts. Elle est apaisée par la conduite sage et prudente de Nero Claudius Drusus, gouverneur du pays.
12. Tous les Gaulois décrètent l'érection d'un temple en l'honneur d'Auguste, dans la ville de Lyon. Consécration d'un autel au confluent du Rhône et de la Saône, le premier du mois *sextilis*: le sénat décrète que ce mois prendra le nom d'*Auguste*, dont on a fait *août*. Chaque année, les Morins envoient à la même époque, offrir un sacrifice à Auguste, sur cet autel, autour duquel étaient gravés les noms des soixante cités des Gaules qui l'avaient fait ériger.
9. Drusus réunit Boulogne et Gésoriac, au moyen de ponts qu'il construit par ordre d'Auguste: il répare la flotte romaine stationnée dans le port. Tibère succède à Drusus dans le gouvernement des Gaules. L'armée érige un tombeau à Drusus, père de Claudius, et chaque année on y célèbre des jeux.
- Nouvelles peuplades envoyées chez les Morins. Le mélange de ces étrangers avec les indigènes, altère le langage et forme un idiôme composé dont il reste encore des traces dans le pays. Réformation de quelques erreurs dans le calendrier.
4. Tibère vient visiter son gouvernement.
14. Tibère succède à Auguste. L'Empire est déclaré héréditaire dans la maison des premiers Césars.

ANNÉES
de l'ère
chrétienne.

Germanicus fait équiper une flotte dans la Belgique et dans la Morinie pour une expédition dans la Germanie. Il fait remonter ses vaisseaux de l'Océan dans le Rhin, l'Ems et l'Elbe. 16.

Germanicus bat les germains par l'embouchure de leurs fleuves. A son retour, la plupart de ses vaisseaux sont dispersés par une affreuse tempête, qui couvre de leurs débris les côtes de la Hollande, de l'Allemagne, de l'Angleterre, et de la Morinie jusqu'à Gésoriac. 18.

Révolte des cités gauloises à cause des impositions. 20.

Les Gaules sont ravagées par les nations voisines. 26.

Tibère souffre que les germains y fassent le dégât. 27.

Mort de Tibère, le 16 mars. Caligula lui succède. Voulant passer en Angleterre, il en est empêché par le défaut d'argent. 37.

Caligula vend dans la Gaule les bijoux, les meubles, les esclaves et les affranchis de ses sœurs, après les avoir condamnées. Il parcourt cette contrée dans le dessein de la piller. Jouant à des jeux de hasard, l'argent lui manque; il se fait apporter le dénombrement des Gaules, ordonne de tuer les plus riches de la nation, et s'adressant aux partenaires : vous jouez quelques drachmes, dit-il, et j'ordonne qu'on me les apporte sans nombrer. 39.

Expédition ridicule sur le bord de la mer, devant Gésoriac. Construction de la Tour d'Odre. Transport à Rome, par terre, pour le triomphe de Caligula, des galères rassemblées dans le port Gésoriac. 40.

Le 24 janvier, Caligula est assassiné par Chereas, Cassius et Minucius. Claudius lui succède. Armement d'une flotte dans les ports de la Morinie. L'armée se révolte au moment du départ; Aulus Plautius qui la commande, parvient à appaiser la sédition, passe en Angleterre, et sûr de la victoire, il appelle Claudius pour lui en déférer l'honneur. 41.
et
42.

Claudius vient à Gésoriac, s'y embarque pour l'Angleterre, trouve son armée campée sur les bords de la Tamise, passe le fleuve, attaque les ennemis, les défait et termine son expédition en seize jours. Le sénat lui décerne les honneurs du triomphe, fait ériger un arc triomphal à Rome, et un autre à Gésoriac. Claudius envoie le Platane pour former des plantations dans la Morinie. Il abolit la religion des druides. 43.

Claudius fait ouvrir une route de Marseille à Gésoriac. 44.

Claudius empoisonné par Agrippine le 13 octobre. Néron proclamé empereur le même jour. 54.

Révolte en Angleterre, occasionnée par la dureté de Catus, intendant 55.

ANNÉES de l'ère chrétienne. chargé du recouvrement des impôts dans cette île. Suetonius Paulinus, gouverneur, reçoit l'ordre de réprimer la rébellion. Catus se réfugie chez les Morins.

61. Dénombrement des Gaules fait par Volusins, Afranius et Trebellius.
67. Vindex se révolte contre Néron. Il défère l'empire à Galba, que les Gaulois et les Espagnols proclament empereur. Rufin marche contre Vindex. L'armée de ce dernier est taillée en pièces : vingt mille Gaulois restent sur le champ de bataille, et le brave Vindex se donne la mort. Néron abandonné de tout le monde, est obligé de se tuer. Le pays des morins est ravagé par Annolinus. Galba s'attache les gaules en leur accordant le droit de bourgeoisie, et en diminuant les impôts d'un quart.
68. Civilis entre dans la Morinie, se rend maître de la flotte romaine et des magasins considérables que les Romains avaient formés dans le pays.
70. La guerre se rallume dans les Gaules. Civilis foud sur les Romains. Le Capitole est brûlé. Les druides annoncent que cet accident présage aux nations transalpines la possession du monde entier. Classicus, Tutor et Sabinus se joignent à Civilis et envoient des émissaires pour encourager les Gaulois à la guerre.
79. Civilis abandonné des bataves et des morins, se soumet à l'empereur. En vertu de l'accord fait avec Civilis, Fabius, surnommé l'ancien, fait entrer des troupes dans la Morinie; celles qu'il fait venir de la Grande Bretagne, débarquent au port Itius. Vespasien meurt le 24 juin.
117. Adrien monte sur le trône. Il visite les provinces de l'Empire, vient dans le pays des Morins et y séjourne long-tems.
120. Il s'embarque au port Gésoriac pour aller rétablir le calme en Angleterre.
121. Adrien repasse dans la Gaule par le même port où il s'était embarqué. Il laisse dans le pays des monumens de sa munificence, principalement des temples où il ne veut pas que l'on expose aucune représentation de la divinité.
138. Antonin succède à Adrien. Il visite les ports des Morins, et fait des préparatifs contre l'Angleterre.
166. Sous l'empire de Marc-Aurèle et de Verus, tous les fléaux semblent conspirer contre le genre humain : la peste, la famine, les tremblemens de terre, les inondations et les incendies font des ravages cruels.
170. Avitus, évêque de Tongres, se réfugie chez les Morins. L'agriculture et le commerce étaient alors florissans dans le pays.

Les

- Les morins fournissent un contingent dans une armée romaine en Germanie. 174.
- Persécution contre les chrétiens. Premiers martyrs dans la Morinie. 177.
- Le pape Eleuthère envoie Euclicien et Donatien en Angleterre pour baptiser Lucius, roi Breton. 179.
- Les Morins se révoltent à cause des vexations exercées par les romains; mais bientôt ils redeviennent alliés de leurs persécuteurs. 187.
- Marcellus, évêque de Tongres, avec quelques-uns de ses compagnons, s'embarquent dans le golfe de l'Aa pour aller prêcher l'évangile chez les Bretons. Les soldats mettent à l'encan la dignité impériale. Didius-Julius est adjudicataire de l'empire. Le sénat lui fait trancher la tête, deux mois et six jours après son adjudication. 193.
- Établissement du christianisme dans la Morinie. 196.
- Arrivée de Sévère dans la Gaule. Disposition pour passer en Angleterre. Rassemblement de l'armée à Reims. L'infanterie vient dans la Morinie par Terrouenne et Tournehem, la cavalerie par la fosse Boulonnaise. A son arrivée, l'empereur Sévère trouve les forteresses renversées, les villes et bourgades ruinées. Il s'occupe de la restauration des édifices en attendant qu'il mette à la voile. Il passe en Angleterre. 208.
- Septime Sévère meurt à Yorck le 4 février. Ses cendres sont rapportées dans le pays des Morins, pour être transférées à Rome. État florissant de la Morinie. 211.
- M. Aurelius Antoninus Bassianus vient dans la Gaule où il tue le proconsul de la Narbonnaise. Il emporte de ce pays plusieurs habits dont il fait des robes très-longues, nommées *caracallas*, ce qui lui fait donner ce surnom. 213.
- L'excellente éducation que Julie Mammée avait donnée à son fils Alexandre Sévère, rend le règne de ce prince l'un des plus heureux que l'on connaisse. Les Morins se ressentent de ses bonnes intentions : ils voient leurs habitations repeuplées, leurs campagnes cultivées; une bonne police règne dans le pays, et avec elle le bonheur et la prospérité. 223.
- Sous le règne de Gordien le jeune, les Francs répandus dans la Gaule sont défaits par Aurelien, tribun de la sixième légion gallicane. Il en tue sept cents, et fait trois cents prisonniers qu'il vend comme esclaves. 241.
- Firmin prêche l'évangile dans le Boulonnais. Irruption des Francs dans la Gaule. 249.
- Une peste cruelle désole l'Europe : elle avait commencé ses ravages dans l'Éthiopie. Elle emporte tant de monde que la terre est menacée de rester sans habitans. 252
et
253.

254. Gallus fait périr Volusien et publie qu'il est mort de la peste. Erection de deux diocèses à Terrouenne et à Boulogne. Quentin, Fuscien et Victoric, prêchent l'évangile dans le Boulonnais.
260. Gallien règne seul. Sa conduite efféminée et voluptueuse à l'excès fait éclater la rébellion dans toutes les parties de ses états. Son abrutissement est tel que lorsqu'il apprend la révolte des gaules, il dit froidement : qu'importe ? Ne peut-on se passer des draps fabriqués à Arras ? Et lorsqu'on lui annonce la perte de l'Égypte, il dit, avec la même indifférence, que l'on peut bien vivre sans le lin de ce pays.
261. Posthume est proclamé Empereur par les légions dans les Gaules. Tous les peuples de cette contrée applaudissent à ce choix. La tranquillité et l'abondance reparaissent avec cet empereur.
262. Posthume fait un traité avec les Français. Chrocus, prince allemand, ravage la Gaule. Il est pris par Marius, officier des troupes romaines, et il expire dans les tourmens.
269. Posthume est tué par ses troupes, à l'instigation de Lollien, et pour leur avoir refusé le pillage de Mayence. Victorin règne pendant quelque-temps sur une partie des Gaules, et Lollien dans la Belgique.
275. Fuscien et Victoric bâtissent une chapelle à Hellefaut, entre Terrouenne et St-Omer. Ils en bâtissent une autre à Boulogne, sur le bord de la Liane.
276. Probus vient dans la Gaule avec une puissante armée, enlève aux barbares qui s'en étaient rendus maîtres, soixante cités des plus considérables. Il bat les Francs et leur accorde des demeures dans la Gaule. Chaque cité gauloise envoie à Probus une couronne d'or, pour lui témoigner sa reconnaissance de les avoir délivrées du joug des Francs.
280. Probus fait planter la vigne dans les Gaules.
281. Des soldats que Probus employait au dessèchement d'un marais, se révoltent contre lui et le tuent, le 2 novembre. Carus, soupçonné d'avoir provoqué ce meurtre, succède à Probus.
- L'armée même, qui s'était révoltée contre Probus, lui érige un monument avec cette épitaphe : « *Ci gist l'Empereur Probus, homme vraiment digne de ce nom : aussi vaillant que vertueux, il fut vainqueur également et de toutes les nations barbares et de tous les usurpateurs.* »
286. Les peuples de la Germanie chassés de la Belgique, y reviennent avec une armée innombrable. Maximien les attaque, et remporte sur eux une victoire

si complète qu'à peine il reste un seul d'entr'eux pour reporter la nouvelle dans leur pays.

Les Francs et les Anglais ravagent les côtes de l'Océan. Carausius est chargé de défendre la Bretagne.

Carausius fait construire des vaisseaux et lève des troupes. Il équipe une flotte à Boulogne, se met en croisière dans le détroit, et parvient à détruire les pirates qui infestaient les côtes du Boulonnais. La conduite de ce commandant devient suspecte, et Maximien veut le faire assassiner. Prévenu à tems, Carausius se retire en Angleterre et se fait reconnaître empereur. Toujours maître de Boulogne, dont il augmente les fortifications, il porte le ravage dans la Morinie. Maximien veut l'attaquer; mais étonné des forces imposantes de son adversaire, il prend la voie de l'accommodement, et laisse à son compétiteur la jouissance paisible de ses conquêtes.

Piaton vient prêcher la foi dans le Boulonnais.

Le pays des Morins se trouvant dépeuplé par les ravages des barbares, Maximien donne aux Francs des terres de ce pays à cultiver.

Constance Chlore, gouverneur de toute la Gaule, se dispose à attaquer Carausius. Celui-ci retire toutes ses troupes dans Boulogne. Constance assiège la place et construit une estacade à l'entrée du port pour couper la retraite à son ennemi. La garnison se rend prisonnière. A peine la ville est au pouvoir des romains, qu'une tempête renverse la digue et nettoie l'entrée du port.

Hélène, femme de Constance, répudiée par son mari, se retire dans un château sur la Canche, dont elle accroît beaucoup les édifices. Ce château devient une place forte de la Morinie, qui prend le nom d'Hesdin.

Constance transporte dans la Gaule différentes nations des Francs. Carausius est tué par Alectus, qu'il s'était associé, et qui lui succède dans la Bretagne.

Asclépiodore, préfet du prétoire, appareille de l'embouchure de la Seine pour une expédition combinée avec Constance Chlore. Le premier aborde à l'île de Wigth avant le gouverneur de la Gaule. Alectus marche à sa rencontre, est défait et perd la vie avec beaucoup des siens. Constance va droit à Londres, qui implore sa clémence. Il revient dans la Gaule, fait rétablir les villes détruites par les barbares, et rend au pays sa première splendeur.

La grande Bretagne retourne sous la domination des romains.

Constance Chlore, après avoir soumis l'Angleterre, repasse dans la Gaule avec un grand nombre de vaisseaux qu'il tient toujours appareillés pour la

387.

289.

291.

292.

293.

296.

298.

303.

ANNÉES **sûreté des mers. Il fixe sa résidence à Boulogne, lorsque les affaires ne l'appel-**
 de l'ère **lent point à Trèves, siège de l'empire dans les Gaules.**
 chrétienne.

304. Constantin, fils de Constance Chlore, se retire secrètement de la cour de Dioclétien où l'on tramait contre son père, et vient à Boulogne pour l'en avertir. Dioclétien et Maximien abdiquent l'empire. Constance Chlore monte sur le trône. Fuscien et Victorin sont arrêtés par les satellites de Ricciovare dans le village de Sains, chez Gracien, et tous trois reçoivent la palme du martyre.
307. Constantin, après avoir vaincu les Francs, se retire à Boulogne, et y tient sa cour. Il y reçoit Maximien, son beau-père, qui avait abdiqué l'empire. Celui-ci veut faire assassiner son gendre : il manque son coup, et Constantin l'oblige à se donner la mort.
311. Nouvelle irruption des Francs dans la Gaule. Constantin les bat et revient à Boulogne.
314. Division de la Gaule-Belgique en Provinces, première et seconde. Dans la seconde se trouve comprise la Morinie, avec douze villes considérables, *Reims, Soissons, Chalons-sur-marne, Vermand, Cambrai, Tournay, Arras, Senlis, Beauvais, Amiens, Terrouenne et Boulogne.*
 « Le séjour des Empereurs dans cette dernière ville, et l'importance de son port, la rendent la plus opulente et la plus belle de toutes les villes de la Morinie. »
341. Constant, maître des Gaules, remporte deux victoires sur les Francs et les oblige à demander la paix. Il se rend à Boulogne le 25 janvier, malgré la rigueur de la saison. Ce jour il donne une loi datée de cette ville et adressée à Italicus. Il passe en Angleterre avec son fils Constance pour s'opposer aux ravages des Ecossais et des Pictes.
360. Constance II envoie des troupes en Orient. Ce détachement passant à Lutèce, où Julien, gouverneur de la Gaule, avait établi sa résidence, le proclame Auguste, malgré lui. Constance ordonne à Julien de quitter sa nouvelle dignité. Il refuse d'obéir et se prépare à la guerre. Il entraîne les Gaulois dans son parti. Craignant que Lupicinus ne lui refuse l'obéissance, il dépêche des courriers à Boulogne pour défendre la communication avec l'Angleterre. Lupicinus se rend à Boulogne avant d'avoir appris l'élévation de Julien, et les troupes en Angleterre restent dans le devoir.
362. Temple dédié à Mars, auquel Julien rend son antique splendeur. Ce temple était dans l'enceinte de Boulogne.

Valentinien établit dans chaque cité un officier nommé *Comites*, auquel il confie l'autorité civile et militaire, sous les ordres d'un officier supérieur qualifié du titre de *Dux*, ayant le gouvernement d'une province. Il crée aussi des officiers municipaux. Le premier *Comes* ou *Comte* de la cité Boulonnaise, est Théodose, père de l'Empereur de ce nom. Il s'embarque pour aller combattre les Pictes et les Ecossais. A son retour, il marche contre un corps de Francs qui avait pénétré au-delà de Terrouenne, ce qui lui fait donner le surnom de vainqueur des Francs.

Victrice, évêque de Boulogne, ensuite évêque de Terrouenne. 383.

Victrice quitte l'évêché de Terrouenne pour l'archevêché de Rouen; et Nicaise, évêque de Reims, vient à Terrouenne. 394.

Destruction de tous les temples du paganisme dans la Morinie. Etablissement des ordres monastiques. Irruption des Vandales dans les Gaules. 400.

Un essaim de barbares couvre toutes les Gaules : ils désolent et ravagent tout ce qui est compris entre les Alpes, les Pyrennées, l'Océan et le Rhin. *Mayence, Reims, Amiens, Arras, la Morinie, etc.*, tout est détruit. 406.

Silicon, vandale d'origine, général des armées de Théodose, facilite l'entrée des Gaules aux barbares, en dégarnissant les frontières.

L'empire romain affaibli se démembré de toutes parts. 407.

L'Angleterre craignant que les barbares ne pénétrèrent dans son sein, et n'espérant aucun secours d'Honorius, choisit un Empereur et secoue le joug. Un nommé Marc est proclamé et mis à mort presque dans le même tems. Gratien lui succède, et il est assassiné peu après. Un simple soldat nommé Constantin le remplace, vient à Boulogne et s'y arrête pendant que les troupes romaines, et la fleur de la jeunesse britannique qui le suivait, le font reconnaître dans la Gaule.

Baruc nommé évêque de Terrouenne.

Constantin marche contre les généraux d'Honorius et les bat. Il oblige les Vandales à repasser le Rhin, et conclut un traité avec ceux qui restent dans la Gaule. Il établit sa résidence à Arles. Après le départ de Constantin, les Francs et les Saxons s'emparent de Boulogne : cette ville et le pays environnant sont en proie à la dévastation la plus sanguinaire et la plus complète.

Les Francs, sous la conduite de Pharamond, s'emparent de la Gaule-Belgique et s'y établissent. Ils s'étendent jusqu'à l'Océan, et comprennent la Morinie dans leur domaine. 420.

<i>Gouverneurs et Commandans.</i>	<i>Intendans, Préfets, etc.</i>	<i>Comtes.</i>
<p style="text-align: center;">Années av. J. C.</p> <p>M. Antoine, proconsul et gouverneur. 43.</p> <p>Auguste. 40.</p> <p>M. Vipsanius } 37 et 39 Agrippa. }</p> <p>Carinas. 30.</p> <p>Nero Claudius Drusus. 16.</p> <p>Tibère. 9.</p> <p style="text-align: center;">Années de l'ère chr.</p> <p>Germanicus. 13.</p> <p>Drusus. 19.</p> <p>Galba. 39.</p> <p>Cn. Domitius Corbulo. 44.</p> <p>Annolinus. 65.</p> <p>Asiaticus. 69.</p> <p>Rufus. 96.</p> <p>Sevère. 182.</p> <p>Clodius Albinus. 186.</p> <p>Q. Bonosius. 277.</p> <p>M. Aurelius Maximianus. } 284.</p> <p>Constance Chlore. 292.</p> <p>Constantin le Jeune. 335.</p> <p>Julien. 355.</p> <p>Marcel et Saluste, ad- joint à Julien.</p> <p>Victor. 388.</p> <p>Sulicon. 394.</p> <p>Ricomer, généralissime. 391.</p>	<p style="text-align: center;"><i>Intendans.</i></p> <p style="text-align: center;">Ann. av. J. C.</p> <p>Licinius. 15.</p> <p style="text-align: center;">Années de l'ère chr.</p> <p>Catus. 53.</p> <p>Julius Classicianus. 55.</p> <p>Pompeius Propinquus. 68.</p> <p>Ragonius Celsus. 185.</p> <p>Jovin. 364.</p> <p style="text-align: center;"><i>Préfets.</i></p> <p>AELIUS Gracilis. 54.</p> <p>Saluste. 360.</p> <p>Maximien. 367.</p> <p>Vivence. 369.</p> <p>Evode. 386.</p> <p style="text-align: center;"><i>Préfets maritimes.</i></p> <p>Julius Burdon. 69.</p> <p style="text-align: center;"><i>Préfets du Prétoire.</i></p> <p>Macrinus. 216.</p> <p>Philippe. 244.</p> <p>Tacite. 275.</p> <p>M. Aurelius Carus. 281.</p> <p>Arrius Aper. 283.</p> <p>Asclepiodore. 294.</p> <p>Maxime. 328.</p> <p>Tiberien. 335.</p> <p>Titianus. 345.</p> <p>Rufin. 354.</p> <p>Florence. 357 et 366.</p> <p>Honoré. 358.</p> <p>Germanicus. 364.</p> <p>Antoine. 376.</p> <p>Ausone. 378.</p> <p>Hespere. 379.</p> <p>Grégoire. 382.</p> <p>Constantien. 389.</p> <p>Théodore. 395.</p> <p>Vincent. 397.</p> <p>Pétrone. 402.</p> <p>Apollinaire. 408.</p> <p>Dardane. 409.</p> <p>Melice. 412.</p> <p>Exuperence. 416.</p> <p>Agricola. 418.</p>	<p style="text-align: center;">Années de l'ère chr.</p> <p>Théodose. 367.</p> <p>Titus Sannius Solemnis, grand-prêtre de Diane, de Mercure et de Mars. 238.</p> <p style="text-align: center;"><i>Ministres de la religion.</i></p> <p>Firmin, premier apôtre des Morins. 249.</p> <p>Fuscien et Victoric, 254.</p> <p>Piaton. 289.</p> <p>Victrice. 364.</p> <p>Théodose. 394.</p> <p>Nicaise. 407.</p> <p>Baruc. 407.</p>

Patrice, Loup et Germain séjournent quelque-tems à Boulogne : les deux derniers s'embarquent pour l'Angleterre : ils essuient une furieuse tempête dans leur traversée. Patrice demeure trois ans dans la Morinie. 429.

Goldner, chef des Cimbres et des Ruthéniens, accourt pour secourir la Morinie. Clodion taille son armée en pièces, et le fait prisonnier avec sa fille Théodora. Clodion prend Terrouenne, donne le commandement des frontières maritimes à Flandebert, fils de sa sœur Bélinde, et le marie avec Théodora, fille de Goldner. 448.

Atila, roi des Huns, entre dans les Gaules avec une armée de quatre cent mille hommes : il met tout à feu et à sang. Il vient attaquer Boulogne : la résistance de cette ville et l'approche de l'hiver qui rend le Boulonnais impraticable, le forcent à la retraite. Il détruit Terrouenne de fond en comble. 449.

Aëtius atteint Atila dans la Champagne. Aidé de Théodoric et de Mérouée, il taille en pièces l'armée du roi des Huns. Les Morins se trouvent à cette affaire, sous la conduite de Flandebert, qui reste sur le champ de bataille. 451.

A l'imitation des romains, les rois *Francs* établissent des chefs dans les provinces, avec les titres de Ducs et de Comtes. Léger, fils de Flandebert, succède à son père dans le commandement de la frontière maritime, depuis l'Escaut jusqu'à la Canche : il établit sa résidence à Boulogne, chef-lieu du Comté. Léger passe en Angleterre pour aller secourir le roi de Cornouailles, son parent : celui-ci, par reconnaissance, lui donne en mariage sa fille Gania, et tout le pays qu'il recouvre, pour dot. 457.

Nouvelle irruption des barbares qui détruisent les temples. *St.-Aure ou Ste.-Avoye, l'une des compagnes de Ste.-Ursule, fuyant la persécution des barbares en Angleterre, passe dans la Gaule : elle établit sa retraite dans le voisinage de Desvres. Elle est massacrée par les barbares.* 463.

L'établissement de Léger en Angleterre laissant son emploi vacant, Childéric nomme Charoce ou Chararic comte de Boulogne.

Bataille de Soissons gagnée par Clovis sur Siagrius, général romain. Chararic, qui avait été fait roi d'Amiens par Chilpéric, se trouve à cette bataille sans participer à l'action. Clovis le remarque : il attend l'occasion favorable pour se venger de cette trahison. 485.

Clovis vient attaquer Chararic dans Amiens même ; mais ce dernier trouve le moyen de s'évader. 493.

Chararic ayant erré jusqu'à ce tems est arrêté avec son fils. Clovis les fait enfermer dans un monastère, puis il leur fait trancher la tête. 510.

ANNÉE
de l'ère chr.
511.

Clovis meurt à Paris le 29 Novembre. Arthur, roi de Cornouailles, descend à Boulogne et rétablit Léger II, son neveu, comte de Boulogne.

Antimond ou Aumond, évêque de la Morinie, établit son siège à Terrouenne-souvent aussi il fait sa résidence à Boulogne.

515. Les Danois font une irruption dans la Gaule. Thierry, roi des Francs, envoie contre eux son fils Théodebert, qui les défait, et tue leur *Roi Chlochilaïc*. Le comte Léger se distingue dans cette affaire.

520. Alhalbert, évêque de Terrouenne.

524. Les Huns et les Vandales font une nouvelle descente sur les côtes de la Morinie. Le comte Léger leur oppose une vigoureuse résistance. Il perd la vie dans un combat, ainsi que ses deux fils et son frère. Licinus, roi des Gallois, accouru pour le secourir. La perte de ce chef laisse à regretter aux Boulonnais un administrateur sage et éclairé, qui répandait l'abondance à pleines mains dans le pays. Roolphe ou Rodolphe, un des petits-fils de Léger, lui succède au comté de Boulogne.

569. Robert ou Rolquin succède à Roolphe. Wlgan, anglais de nation, passe la mer, débarque à Wissant, et fixe sa demeure à Boulogne pour y exercer le ministère apostolique.

575. Le comte Robert empêche les barbares de dévaster le Boulonnais. Il réunit à son comté la Flandre septentrionale. Etablissement des maires et échevins dans le pays.

578. Wlgan quitte le Boulonnais pour aller dans l'Artois : ses compagnons vont dans le Ponthieu.

579. Didier succède à son père Robert au comté de Boulogne. La Morinie souffre beaucoup des exactions qui s'y commettent.

580. Les anciens chemins des romains prennent le nom de Chaussée-Brunchaut, à cause des réparations que cette reine de France fait faire à ces routes.

584. Un religieux, nommé Pierre, est envoyé en Angleterre par le Pape. Ce religieux devient le premier abbé du monastère de Cantorbery, fondé par Ethelbert, qu'il avait converti au christianisme.

585. Columban, revenant d'Hybernie, descend dans le Boulonnais; mais il y séjourne peu de tems.

588. Didier, comte de Boulogne, marie sa fille à Arnould, maire du Palais d'Austrasie, fait depuis évêque de Metz, et canonisé.

600. Fumers succède au comté de Boulogne.

606. Fondation d'une communauté de filles à Sombres près Wissant, par une femme

femme nommée Phare, et sœur de Pharon. L'abbé Pierre envoyé en France en Ambassade, se noie, le 6 janvier, dans la baie d'Ambleteuse. Clotaire fonde l'église de N.-D. à Boulogne, sur l'emplacement d'un ancien temple. — Elle est confiée à des chanoines ayant à leur tête un prévôt ou doyen.

Pharon fait construire un monastère à Estrouanes, près Wissant. 624.

La Morinie est annexée au comté de Boulogne. 628.

Fondation de l'abbaye de St.-Wilmer, à Boulogne, sous l'invocation de St.-Jean l'évangéliste. — On y établit des chanoines réguliers de l'ordre de St.-Augustin. 632.

Wilmer, comte de Boulogne, qui avait épousé Historald, dame de Lorraine, fiancée à une autre personne, est obligé de se séparer de son épouse : il cède son comté à son frère Walmer et se retire à l'abbaye de Haut-Mont, où il se fait moine. 652.

Gurmond et Isembart, chef des Normands ou Sarrasins, pillent et saccagent la Morinie, principalement les villes maritimes. — Ils détruisent Wissant et le monastère d'Estrouanes. 656.

Benoit Bischof, ordonné évêque le 26 mars, est amené à Quantowic par un officier de la cour d'Egbert, roi de Kent. Il retourne en Angleterre le dimanche 27 mai. 668.

Le roi Thierry accorde à l'abbé Bertin un droit de péage au bac d'Auin sous Montreuil. 681.

Bain, évêque de Terrouenne, prêche l'évangile à Pétesse. 686.

Wilmer revient dans les environs de Samer, son pays natal, nommé alors *Silviac* : il y fonde un monastère d'hommes : il en établit un autre pour les femmes à Wierre-aux-bois. Berthe ou Eremberthe sa nièce, est nommée abbesse de ce couvent. 688.

Les moines de St.-Bertin font construire une église à Écalles. 710.

Le 20 juillet, jour de la fête de St.-Wilmer, grande crue d'eau de la rivière de Lianne. Cette époque est remarquable à cause de Mainfroi, curé de Carly, qui perdit la récolte de ses foins pour les avoir fait faucher le jour de cette fête. 711.

Othel ou Othuel succède à son père Walmer. Il était aussi comte de Terrouenne et de St.-Pôl. Il ajoute à son domaine le comté de Lens, en épousant l'héritière de ce comté. 730.

Frémond, fils d'Othuel, hérite de son père le comté de Boulogne. C'était un homme puissant et valeureux. — Il quitte le siège de Narbonne où il était avec Charles Martel, pour venir délivrer son pays que les Normands avaient envahi. 736.

ANNÉES Il assemble au plutôt les habitans du Boulonnais, de Terrouenne et de Ponthieu, de l'ère chrétienne. tombe avec cette troupe sur les barbares, en tue un grand nombre, et les force à se rembarquer. Il les oblige aussi à évacuer les places maritimes qu'ils occupaient depuis long-tems.

751. Frémond ayant encouru la disgrâce de Pépin le bref, est dépouillé de ses comtés de Boulogne et d'Artois. — *Frémondin* son fils le remplace : il était aussi comte d'Amiens, de Terrouenne et de Tournehem.

Les arts et les sciences se trouvent dans un état d'anéantissement tel que les ecclésiastiques savent tout au plus lire leur bréviaire.

771. Roland, le preux chevalier, est nommé par Charlemagne, gouverneur des côtes Britanniques et gouverneur de la Morinie.

779. Inglevert remplace Roland dans le Gouvernement de la Morinie.

Cette année la disette est extrême, et des maladies contagieuses viennent encore aggraver les maux qu'elle cause dans la Morinie.

787. Inglevert s'occupe spécialement de la défense du Boulonnais. Il attaque les barbares qui viennent d'effectuer une descente sur la côte, les bat et les contraint à se rembarquer avec précipitation.

789. Etablissement d'une académie dans le Palais de Charlemagne. — Chaque membre y prend un nom particulier. L'Empereur adopte celui de *David*, Inglevert est appelé *Homère*, et Alcuin *Albinus*.

790. Inglevert se retire au monastère de St.-Riquier pour y prendre l'habit religieux. Sa femme Berthe se fait religieuse à Blangy. — Helgaut, comte de Terrouenne, de Lens et de Tournehem, devient comte de Boulogne après Frémondin.

791. Helgaut va se faire moine à St.-Riquier, et cède ses biens à son frère Helwin. — Nithard, fils d'Inglevert, succède à son père dans le gouvernement de la Morinie; comme lui il sert dans les armées de Charlemagne et s'y distingue.

Rois, Comtes, Gouverneurs, Magistrats, Ministres de la religion, Savans et Illustres, depuis la fondation de la monarchie française, jusqu'à l'avènement de Charlemagne au trône impérial.

<i>Rois de France.</i>	<i>Comtes, Gouverneurs, sénéchaux et guerriers.</i>	<i>Evêques de Terrouenne.</i>	<i>Savans et Illustres.</i>
Pharamond. 420.	Comtes de Boulogne.	Ansimond. 517.	Engilbert, Angilbert et Ingelvert, fils d'un seigneur de la cour de Pépin, natif du village qui porte encore aujourd'hui le nom de cet homme recommandable par ses vertus et par son savoir. Ingelvert fut élevé dans le palais de Charlemagne et quoique déjà un peu avancé en âge lors de l'arrivée d'Alecuin à la cour de Charlemagne, il fut instruit par ce personnage célèbre. Ingelvert fut ministre du roi d'Italie, puis gouverneur des côtes maritimes de la Morinie, qu'il sut défendre vaillamment contre les barbares du nord venus pour les dévaster. Il épousa Berthe, fille de Charlemagne, et en eut deux fils, HARMINE et NITHARD . Nithard, fils d'Ingelvert, lui succéda au gouvernement de la Morinie. Il laissa une histoire des guerres entre les enfans de Louis le débennaire.
Clodion. 428.		Alhalbert. 520.	
Mérovée. 449.		Omer, évêque de Terrouenne et de Boulogne. 635.	
Childéric. 457.	Léger. 457.	Drancius. 667.	
Clovis. 842.	Charooc ou Chararic. 463.	Théodoric Bain. 682.	
Clovis I. 511.	Léger II. 524.	Ravanger. 687.	
Childéric II. 562.	Roolphe ou Roldolphe. 552.	Silvin. 689.	
Clotaire II. 584.	Robert ou Rolquin. 569.	Erkembold. 723.	
Dagobert. 628.	Didier. 579.	Adalger. 737.	
Clovis II. 638.	Fumers. 600.	Gambert.	
Clotaire III. 660.	Wilmer. 632.	Æther.	
Childéric III. 669.	Walmer. 657.	Rawald.	
Thierry III. 673.	Othel. 730.	Alhalse.	
Clovis III. 690.	Frémond. 736.	Wichert.	
Childébert III. 695.	Frémondin. 751.	Theodouin. 798.	
Dagobert III. 711.	Helgaut. 790.		
Childéric IV. 716.	Helwin. 791.		
Clotaire IV. 717.			
Thierry IV. 720.	Lédagon, comte de Melde. 550.		
Charles Martel. 736.	Gouverneurs de la Morinie.		
Childéric III. 742.	Flandebert. 448.		
Pépin le bref. 751.	Ingelvert. 779.		
Charlemagne. 771.	Nithard. 792.		
	Gervold, intendant des ports de la Morinie. 787.		
	Aigneric, seigneur de Guines. 597.		

800. Charlemagne visite les côtes de l'Océan et célèbre la pâques dans l'abbaye de St.-Riquier. — Il part pour Rome avec Inglevert qu'il tire de sa retraite pour l'associer à ses grands travaux, en qualité de secrétaire d'état. — Le pape Léon couronne Charlemagne Empereur d'Occident, à Rome, le 25 décembre. — Le comte de Boulogne porte au couronnement l'épée de l'empereur.
805. Prétentions des abbés et religieux de St.-Bertin sur la terre de Guînes, à cause des revenus qu'ils percevaient dans cet endroit, *et principalement à cause que la mère-église de ce lieu de Guînes était dédiée à leur père St.-Bertin, et parce que les comtes de Guînes tenaient d'eux leur donjon comme siège et principal fondement de leur comté.*
Charlemagne fait construire des vaisseaux dans tous les ports de cette côte. — Il met en défense les endroits où les Normands font habituellement leurs descentes.
Lydéric, grand forestier de Flandre, est nommé gouverneur de la Morinie. — Ce gouverneur s'adonne à l'agriculture, et s'occupe de grands défrichemens dans ce pays. — Etat florissant de la Morinie sous l'administration de Lydéric.
808. Les Danois, sous la conduite de Godefroi, reparaissent avec deux cents vaisseaux. — Charlemagne prend aussi-tôt les mesures propres à les repousser. Il visite ses ports et désigne celui de Boulogne pour former l'un des principaux établissemens de la marine.
810. Charlemagne vient à Boulogne pour mettre la côte en état de défense et pour activer les travaux ordonnés pour résister aux barbares du nord.
811. Charlemagne se rend de nouveau à Boulogne pour voir les dispositions faites et à faire contre les Normands. — Il fait réparer l'ancien phare tombant en ruines. — Il ordonne que l'on y entretienne un feu pendant la nuit. — La première fois il allume lui-même le fanal. — Le comte de Boulogne accompagne jusqu'à Wissant l'empereur dans sa visite de la côte. — Établissement de tours et de corps-de-garde de distance en distance. — Charlemagne part satisfait de l'excellent état de défense dans lequel il laisse la côte Boulonnaise.
Érection de la première baronnie en Boulonnais, dont le chef-lieu se trouve dans le bois d'Alembon.
812. Engelram marchant sur les traces de son père Lydéric, empêche les Normands de ravager le pays. — Publication de réglemens pour le maintien de l'ordre et de la justice.
814. Mort d'Inglevert le 18 février. Charlemagne lui avait fait souscrire son testament, et l'avait désigné pour en être l'un des exécuteurs.
820. La mer rompt ses digues, ou plutôt des marées extraordinaires jointes aux

pluies continuelles, causent des inondations considérables pendant les mois de juillet, d'août, de septembre, d'octobre et de novembre. — Les habitants effrayés s'imaginent voir arriver un déluge et s'enfuient sur les hauteurs. — Une grêle prodigieuse et un ouragan terrible achèvent de détruire les récoltes. — Une famine cruelle vient à la suite de ces fléaux réunis, et la rigueur de l'hiver augmente encore la somme des maux qui désolent cette contrée. — Pour combler la mesure, les Normands débarquent et ravagent le pays. — Engelram secourt les peuples de tout son pouvoir, d'abord contre la famine, ensuite contre les ennemis.

ANNÉES
avant l'ère
chrétienne.

Les morins ayant à leur tête leur gouverneur Odoacre, fils d'Engelram, volent au secours de Louis le débonnaire, et le maintiennent de tout leur pouvoir contre l'ingratitude de ses enfans et l'abandon des grands de son royaume.

824.

Les maladies pestilentielles qui désolaient la France depuis plusieurs années, se manifestent dans cette contrée. — C'est à cette époque que remonte l'origine des églises souterraines où les chrétiens célébraient leurs offices nocturnes. — Tel était l'endroit nommé le bas chapitre, à la gauche de l'entrée principale de la cathédrale de Boulogne. — Et celles de Desvres, avant la reconstruction de l'église de ce lieu.

828.

Louis le débonnaire visite les côtes : il s'arrête à l'abbaye de St-Riquier, puis à St-Bertin où il apprend la révolte de ses fils. Le peuple se déclare pour les enfans. Pépin force son père à se retirer dans un couvent; mais Louis est rétabli sur le trône presque aussitôt.

830.

Les limites du comté de Boulogne sont restreintes par la distraction que l'on en fait des comtés de Terrouenne et de Guînes qui en faisaient partie.

836.

Les astronomes sont consultés à l'occasion d'une comète qui paraît le 11 avril. L'empereur fait distribuer des aumônes aux pauvres, aux moines et aux chanoines.

837.

Baudouin Bras-de-fer succède à son père dans les charges de grand forestier de Flandre et de gouverneur de la Morinie. Grands préparatifs sur les côtes pour résister aux incursions des danois et des autres peuples du nord.

838.

Nouveaux ravages des Normands qui courent la mer avec plus de six cents vaisseaux. Ils surprennent Quantowick le 6 décembre, jour de foire : ils massacrent tout ce qu'ils rencontrent, mais ne brûlent point les églises que les chefs du pays rachettent à prix d'argent.

842.

Les barbares, qui continuent leurs ravages, sont repoussés et forcés de se rembarquer au village d'Oye.

844.

847. Les Normands reviennent désoler le pays des Morins, ayant à leur tête le jeune Pépin.
850. Ils détruisent tout ce qu'ils trouvent sur la côte maritime, et pénètrent jusqu'à Terrouenne qu'ils renversent.
853. Nithard est tué en combattant contre les Normands.
855. Mort de Folquin, évêque de Terrouenne, le samedi 14 décembre. Humfroi ou Humfrid le remplace.
860. Les Normands reparaissent tout-à-coup : ils abordent vers Nieuport, puis à Mardick : ils attaquent sans succès le fort de Cassel, et se portent subitement sur Terrouenne qu'ils mettent à contribution. Ils vont de-là au monastère de Sithiu', dont les religieux s'étaient retirés avec tout le butin. Quatre moines qui s'y trouvaient sont victimes de leur zèle. Les barbares irrités d'avoir manqué leur coup, renversent et brûlent tous les édifices.
- Helgot comte de Boulogne.
863. Construction des châteaux ou forteresses dans le Boulonnais, pour empêcher les Normands de pénétrer dans la Morinie. Le comte Helgot appelle des particuliers qui s'établissent autour du monastère de St.-Saulve. Il leur donne les marais de la Canche pour en jouir à titre de bien communal. Ce rassemblement forme par la suite une ville, sous le nom de *Monasteriolum*, Montreuil. Helgot marie sa fille Berthe avec Hernequin, comte de Boulogne, neveu du comte de Flandre Beaudouin, et lui fait don des terres situées entre les prairies de Frencq et la Myère ou étang de Camiers, et depuis le pont de Nieulay jusqu'à Oye.
869. Beaudouin, gouverneur de la Morinie, met la côte en état de défense : entr'autres ouvrages, il fait construire la tour dite du guet, aux environs de Pétresse.
870. Humfroi, évêque de Terrouenne étant décédé, Actar, chassé de son évêché de Nantes, vient le remplacer.
871. Actar nommé à l'évêché de Tours, est remplacé par Adalbert.
874. Une grande famine occasionnée par la sécheresse de l'été précédent, se fait sentir. Une multitude innombrable de sauterelles vient encore détruire l'espoir de la récolte prochaine. Un vent impétueux les avait amenées d'Allemagne : un vent de sud les précipite dans la mer. Les flots les rejettent sur la côte où elles occasionnent dans toute la France une contagion qui enlève le tiers des habitans.
882. Les normands après avoir mis la ville de Terrouenne à feu et à sang, vers

la mi-juillet, et brûlé le monastère de St.-Bertin, ne pouvant pénétrer dans le Boulonnais, dont les défilés étaient bien gardés, embarquent une partie de leurs troupes, et font une descente à l'embouchure de Wimereux. Le comte Hernequin et le comte d'Hesdin marchent vers eux avec trente mille hommes. Les armées se rencontrent à trois kilomètres de Boulogne, sur le territoire de Wimille. La bataille s'engage, le carnage est horrible : l'armée boulonnaise après avoir perdue huit mille hommes restés sur le champ de bataille, est obligée de céder à des forces supérieures : elle se réfugie dans les forteresses, les montagnes et les forêts du pays.

Les barbares attaquent de suite Boulogne qui, pour la hauteur de ses murailles, était surnommée haute-murée. Les habitans la défendent vaillamment ; mais une partie de l'enceinte étant renversée, la place est emportée de vive force et tout y est passé au fil de l'épée sans distinction d'âge ni de sexe. Les barbares mettent ensuite le feu aux édifices, et détruisent le reste des murailles. Ils reparent ensuite le port pour y retirer leurs vaisseaux, puis ils se remettent en campagne pour exercer de nouveaux ravages.

Le comte Hernequin qui, après la bataille de Wimille avait passé la Canche et l'Authie pour rassembler de nouvelles forces, est suivi par les sarrasins qui pénètrent dans le Ponthieu, pour se réunir à une autre bande des leurs débarquée dans la baie de Somme. Il est encore battu entre l'Authie et la Canche, et grièvement blessé : il se sauve avec un seul écuyer dans l'abbaye de Samer où sa femme Berthe s'était réfugiée : il y expire peu de tems après son arrivée.

Les sarrasins maîtres du Boulonnais, le dévastèrent entièrement. La chronique dit que Germond et Isembart, deux de leurs chefs à la tête d'un corps d'armée, passèrent la Somme ; qu'ils furent attaqués et battus complètement par Louis III ; que ces deux chefs furent tués dans la mêlée. Que l'autre corps commandé par Hasting, pénétra jusqu'en Champagne, dans la Lorraine et dans la Bourgogne, où il fit de cruels ravages pendant plusieurs années.

Arnould, roi de Germanie, donne la chasse aux barbares et les oblige d'abandonner les lieux où ils s'étaient retirés : chargés de dépouilles, ils prennent la route de Boulogne où ils trouvent une flotte de plus de deux cent cinquante vaisseaux, sur lesquels ils s'embarquent et passent en Angleterre.

Le Boulonnais retourne à ses anciens maîtres par suite du traité fait avec les normands, à qui l'on cède la Neustrie.

Une famine affreuse se fait sentir dans la Gaule.

La tranquillité renaissant dans la Morinie, chacun revient dans sa propriété.

894.

912.

913.

915.

ANNÉES La ville de Terrouenne, détruite de fond en comble, ne peut être rebâtie de
de l'ère
chrétienne. quelque tems, et son évêque vient établir sa résidence à Boulogne, où l'on avait
commencé à réparer les édifices. Régnier, fils de Hernequin, qui s'était retiré
chez le comte de Flandre, son oncle, revient dans son domaine et y déploie
une férocité de caractère qui fait le malheur des habitans. Il fait assassiner l'hoir
ou héritier de la seigneurie d'Odre, qui se nommait Henfrid.

916. L'ancienne chronique dit que les trois fils de Henfrid *agguertèrent et meur-*
trèrent le comte Regnier la nuit de Noël, en un lieu de la forêt de Boulogne,
comme il retournait de la chasse; d'où vient que l'on a toujours depuis ce meurtre
appelé l'endroit où il fut commis, la haye Régnier.

Le lieu qui porte aujourd'hui la dénomination de Haie-Régnier, ne se trouve
plus dans la forêt de Boulogne, qui en est éloignée de deux kilomètres : il est
dans les environs du chemin de Souverain-moulin, à quelque distance de son
embranchement, sur la route de St.-Omer.

917. Le comté de Boulonais devient une portion du comté de Flandre par suite
de l'assassinat commis par Régnier, que le roi Charles-le-simple avait fait juger
pour ses crimes.

918. Erkenger, gouverneur du pays Boulonais, fait réparer la ville de Boulogne
et ses fortifications. Les normands descendent encore sur la côte. Baudouin,
comte de Flandre, et Adolphe son fils, auquel il avait donné le comté Boulonnais,
attaquent les ennemis près de Fanquemberg : le roi de Bourgogne vient au secours
des Boulonnais : victoire complète remportée sur les sarrasins.

923. Le comte Adolphe se retire à l'abbaye de St.-Bertin. Arnould, surnommé le
Grand, comte de Flandre et de Terrouenne, frère aîné d'Adolphe, devient
comte de Boulogne.

924. Cette année on fait une cueillette par toute la France pour se rédimmer des
ravages des normands.

928. Sifrid, prince Normand, s'empare de Guînes et de son territoire : il bâtit un
château pour la défense de cette ville. Arnould, comte de Flandre, lui accorde
la propriété de Guînes, à condition qu'il en fera hommage au comte de Flandre,
et il lui donne sa fille Estrude en mariage.

933. Edouin, fils d'Edouard, roi d'Angleterre, fait naufrage devant Boulogne, le
28 février. Le comte Arnould réunit à son domaine les comtés de Guînes et de
St.-Pôl, et devient abbé de St.-Bertin.

936. Louis, fils de Charles-le-simple, nommé d'Outremer, parce que sa mère l'avait
envoyé en Angleterre pour le soustraire à la fureur des factieux, est rappelé au
trône

trône de ses pères. Il s'embarque aussi-tôt et aborde au port de Boulogne. Il est reçu par les seigneurs français, ayant à leur tête Hugues-le-grand, et Herbert, comte de Vermandois, qui le conduisent à Laon, où il est couronné par Arthaud, évêque de Rheims. Louis d'Outremer fait rétablir le port de Wissant, détruit par les Normands. Pendant le règne de ce prince, le comte de Ponthieu s'empare du comté de Boulogne et le maintient long-tems en sa possession. Arnould vient pourtant à bout de reprendre son comté de Boulogne.

ANNÉES
de l'ère
chrétienne.

Rois, Comtes, Gouverneurs, Commandans et Ministres de la religion, depuis Charlemagne jusqu'à l'avènement de Hugues Capet au trône de France.

Rois de France.	Comtes.	Gouverneurs et Commandans.	Évêques de Terrouenne.
Charlemagne, Empereur d'Occident. 800.	<i>Comtes de Boulogne.</i>	<i>Gouverneurs de la Morinie.</i>	Erembaut. 800.
Louis le débonnaire. 814.	Atton. 808.	Lydéric II. 800.	Folquin. 815.
Charles le chauve 840.	Othès. 836.	Engelram. 808.	Hunfroi. 855.
Louis le bègue. 877.	Helgot. 860.	Odoacre. 824.	Actard. 870.
Louis III et Carloman. 879.	Hernequin. 863.	Baudouin Bras-de-fer. 838.	Adalbert. 871.
Charles le gros. 884.	Régnier. 890.	Baudouin le chauve. 877.	Hériland. 915.
Eudes. 888.	Eudes. 894.	Gombourg, vaudale de nation, commandant à Marck, en 826.	Witfrid. 928.
Charles le simple. 898.	Baudouin, comte de Flandre et de Boulogne. 917.		David. 959.
Raoul. 923.	Adolphe. 918.		Lindulfe. 964.
Louis d'Outremer. 836.	Arnould le grand. 923.		Framery. 965.
Lothaire. 954.	Guillaume, comte de Ponthieu et de Boulogne. 936.		
Louis le fainéant 986.	Arnould II. 966.		
	Ernieules. 967.		

Lothaire se met en possession du comté de Boulogne, et le remet à Hernieules, fils de Guillaume, comte de Ponthieu. 967.

Vers ce tems, les gouverneurs des provinces s'érigent en Souverains des pays confiés à leur surveillance. — Ils se créent des cours à l'imitation de celle des Rois.

La cour du comte de Boulogne était composée d'un Sénéchal, d'un Vidame, d'un Grand-veneur, d'un Louvetier, d'un Rachasseur, d'un Houspilleur, d'un Oiseleur; de quatre pairies : la Connétablie, la Gonfalonnerie, la Maréchalerie, la Boutillerie; de quatre châtellenies : de Fiennes, de Tingry, de Longvilliers, de Belle; de deux vicomtés : d'Houpehen, d'Ambleuse; de douze baronnies, savoir : Colembercq, Bainctun, Bellebrone, Bernieules, Courset, Doudeauville, Engoudsen, Hesdigneul, Isacre, Liannes, Odre, Thiembronne.

Le comté de Guînes avait douze pairies : Arquingoul, Audembrock, Auzingues, Bouvelinghen, Campagne, Eclémy, Fouquesolles, le Prieuré d'Ardres, Lostebarnes, Nielles-les-Ardres, Recques, Surques.

995. Arnoul le jeune, comte de Guînes, fils de Baudouin second, comte de Flandre, fait creuser un port à Pétresse et Pentourre de fortifications.

996. Les deux fils d'Hernieules, comte de Boulogne, Arnoul et Eustache meurent du vivant de leur père. — Mabaud, fille d'Hernieules, mariée à Adolphe, comte de Guînes, transmet à son fils Guy, surnommé *Blanche-barbe*, le comté de Boulogne,

1000. Baudouin, fils de Guy *Blanche-barbe*, hérite de son père le comté de Boulogne. — Il épouse Adelle, fille du comte de Gand. Il est tué en combat singulier avec Enguerrand, avoué de l'abbaye de St.-Riquier; celui-ci épouse la veuve Adelle et prend le titre de comte de Ponthieu.

1003. Raoul comte de Guînes, après avoir épousé Roscelle, fille de Hugues II du nom, comte de St.-Paul, surcharge ses vassaux d'impositions : il veut qu'ils soient armés de massues, d'où leur vient le nom de Massuyers. — Raoul est tué dans un tournoi, à Paris, et jeté dans la Seine.

1004. Eustache, fils de Raoul, lui succède au comté de Guînes.

1013. Eustache premier, dit *à l'œil*, fils de Baudouin, comte de Boulogne, s'embarque à Wissant pour aller visiter Edouard, roi d'Angleterre. Alfred s'embarque aussi au même endroit pour aller trouver son frère Edouard.

1022. La peste fait de cruels ravages. — La sécheresse est si grande que la récolte est presque nulle cette année, et la mortalité est si considérable que tout le monde s'attend à périr.

1031. Pluies continuelles et inondations qui empêchent les semailles.

1032. *La fumée fait rage dans l'univers*, dit la chronique. — Les pluies continuent cette année comme la précédente.

- La famine est à son comble. -- Les horreurs qu'elle occasionne ne peuvent être rapportées sans effroi. -- On assemble des conciles dans diverses parties de la Gaule. -- On y porte les corps et reliques des saints, et l'on y arrête qu'à l'avenir on fera abstinence de vin le vendredi et abstinence de viande le samedi. 1033.
- Mort de Baudouin, comte de Flandre. -- Son fils Baudouin-le-pieux, qui lui succède, met Calais dans la dépendance de son comté. 1036.
- Eustache-à-l'œil donne, à l'abbaye de Samer le territoire de *Fouen*, et celui de *Coulogne*, qui alors n'était qu'un marais très-étendu. -- Eustache épouse Mahaut de Louvain dont il a trois enfans, *Eustache*, *Godefroi* et *Lambert*. 1039.
- L'épidémie connue sous le nom de mal des ardens, fait de grands ravages dans la Neustrie. 1042.
- Beaucoup d'hommes et d'animaux périssent cette année par le conflit des élémens. -- La mer en furie vient déposer une énorme quantité de sable au pied du coteau de la haute-ville de Boulogne. -- Il s'y forme des monticules qui font donner le nom de porte des dunes à celle de la haute-ville qui conduit au port. 1046.
- Le comte Eustache donne retraite à Guillaume d'Arques, fils du duc de Normandie, chassé de son domaine. -- Il lui assure et à son épouse la subsistance pendant leur vie. 1849.
- Eustache, surnommé *aux grenons*, illustre et recommandable par ses brillantes qualités, devient héritier du comte de Boulogne. -- Il épouse *Goda* ou *Godoya*, sœur d'Edouard-le-confesseur, dont il n'a point d'enfans. -- Ce comte fait construire des forteresses à *Fiennes*, à *Tingry*, à *Belle* et à *Longvilliers*. 1055.
- Eustache-aux-grenons passe la mer avec quelques vaisseaux, au mois de septembre, et vient à Cantorbéry. -- Emeute dans cette ville à l'occasion d'un habitant qui est tué par un soldat de la suite du comte de Boulogne. -- Massacre de plusieurs autres habitans par Eustache et ses gens, dans la mêlée. -- Retraite de ceux-ci à Glavorne, auprès d'Edouard. -- Le comte Godwin demande le comte de Boulogne et sa suite, menaçant Edouard de lui faire la guerre. Ce dernier refuse d'accéder à la demande de Godwin. 1059.
- Erection d'un siège de l'amirauté à Boulogne. 1059.
- Eustache-aux-grenons reconduit jusqu'à Rome le pape Victor, venu à Cologne pour présider le concile tenu dans cette ville. -- A son retour d'Italie, Eustache étant à Cambrai, épouse Ide, fille de Godefroi, son parent, qui résidait à Bouillon. -- Il a plusieurs enfans de son mariage, *Godefroi*, *Baudouin*, *Eustache* et *Alix* ou *Adélaïde*.

- Conquête de l'Angleterre** par Guillaume le conquérant. — Le comte de Boulogne *Eustache*, le comte d'Etaples *Hugues*, et plusieurs autres seigneurs boulonnais se distinguent dans cette expédition. — Le comte de Boulogne permet à *Thorton*, frère de *Harold*, prétendant à la couronne d'Angleterre, de faire un armement à Calais. Il y équipe soixante vaisseaux.
1066. Naissance de *Godefroi* dit de *Bouillon*, premier fils d'*Eustache* et d'*Ide*.
1067. Le comte de Boulogne qui, par un changement de politique, entre dans une ligue contre *Guillaume*, fait une tentative pour s'emparer du château de *Douvres*. Il manque son coup et repasse la mer aussi-tôt.
1070. *Géroin*, abbé de *St.-Riquier*, s'embarque à *Wissant* pour aller visiter les biens de son abbaye en Angleterre. — *Arnould* de *Selve*, fils d'*Elbodoon*, châtelain de *Bergues*, et d'*Adelle* de *Selvesse*, est créé sénéchal du Boulonnais par *Eustache*. — *Arnoul* jette les fondemens de la ville d'*Ardres*, dont il tire les matériaux des carrières de *Marquise*.
1070. *Arnoul* accorde des franchises et des privilèges à sa ville d'*Ardres* pour y attirer des habitans. — Il y établit des officiers municipaux, un marché le jeudi de chaque semaine, et fait construire un donjon. — Il fonde une paroisse, dix prébendes canoniales, et il crée douze baronnies-pairies de ladite ville.
- Les Chefs-lieux des baronnies créées par *Arnoul* d'*Ardres*, sont : *Andres*, *Alembon*, *Balinghen*, *Courtebourne*, *Crésecques*, *Fiennes*, *Hames*, *Her-melinghen*, *Lamotte* d'*Andres*, *Licques*, *Wale* en *Surques*, *Zelthun*.
1071. Création des *Baillis* ou lieutenans du sénéchal dans le comté du Boulonnais. Chefs-lieux des baillages : *Boulogne*, *Calais*, *Outreau*, *Wissant*, *Londefort*, *Etaples*, *Bellefontaine*, *Desvres*.
1080. *Hubert*, évêque de *Terroenne*, se brouille avec le comte de *Flandre*. — Il est blessé dans une affaire et se retire à *St.-Bertin*.
- Arrêté de la police de *Montreuil* qui assigne des quartiers dans cette ville aux habitans d'*Etaples*, pour y vendre des hénons.
- Lambert* de *Bailleul* achète l'évêché de *Terroenne* du comte de *Flandre*. — Le clergé de cette église s'oppose vainement à son intrusion. — Concile de *Meaux* qui prononce anathème contre *Lambert*. Celui-ci se moque du Concile. — Emeute à *Terroenne* à cette occasion. Le peuple assiège l'église, enfonce les portes, et arrache l'évêque de l'autel où il s'était réfugié. *Eustache*, avoué de *Terroenne* et un gentilhomme de cette ville coupent la langue et les doigts de la main droite à *Lambert*. — Celui-ci va à *Rome* près de *Grégoire VII*, qui le condamne comme simoniaque.

Le clergé de Terrouenne nomme au siège épiscopal pendant l'absence de Lambert. — Le pape rejette cette élection. — On en fait une seconde qui n'est pas approuvée. — A son retour de Rome, Lambert demande des troupes au comte de Flandre, enfonce les portes de l'église, au-dessus desquelles les chanoines avaient fait placer un crucifix montrant à Lambert les crimes qu'on lui reprochait. Il arrache le crucifix, lui casse un bras pour enlever l'écrêteau, pénètre dans l'église, et met le clergé en fuite.

Fondation de l'abbaye d'Andres, sous l'invocation de St.-Médard, par Beaudouin, second fils d'Eustache-aux-grenons. Le corps de Rotrude, fille d'Inglevert, est apporté dans cette abbaye.

Embarquement de Guillaume-le-roux, à Wissant, pour aller prendre possession du royaume d'Angleterre.

Fondation d'une abbaye à Marck par le comte Eustache et sa femme Ide, au lieu nommé la petite Cappe, diminutif de Capelle. Auparavant, ce lieu se nommait Broucka.

Manassés dit Robert, comte de Guînes, défend la Massbyerie ou port de la massue. — Grands ravages occasionnés par la famine et la peste, compagnes inséparables.

Cette année, Godefroi de Bouillon, fils d'Eustache-aux-grenons, était chancelier de France.

Pierre Cucupiète, naif d'Amiens, ancien domestique du comte Eustache, et qui s'était fait hermite, part pour un pèlerinage à la terre sainte.

Guerre entre les comtes de Guînes et le seigneur d'Ardres. — Cette dernière ville est prise et brûlée : le comte de Flandre venu au secours de son vassal, fait lever le siège du donjon d'Ardres. Trêve entre les parties belligérantes. — Ardres rétabli et fortifié. — Querelle entre le baron d'Ardres et les seigneurs de Piennes et de Balinghen : ils font la paix.

Arnoul fait construire un superbe palais dans la ville d'Ardres. — Il remporte le prix dans un tournois. — Son mariage avec Gertrude, sœur de Baudouin de Gand dit le gros. — Fêtes et divertissemens pour la célébration des noces : un bouffon se présente à Arnoul et lui propose de boire un tonneau de bière d'un seul trait, à condition qu'il lui sera donné un cheval pour prix de cet exploit. — Le tonneau ayant été vuïdé en présence de l'assemblée, Arnoul fait délivrer le cheval au buveur, ensuite il fait pendre ce malheureux à un arbre.

Voyage d'Arnoul en Angleterre pour visiter Guillaume II dit le Roux, roi de ce pays. Il ramène à Ardres un ours que le roi d'Angleterre lui avait donné :

ANNÉES
de l'ère
chrétienne.

les vassaux du seigneur d'Ardres pour qui cet animal était une curiosité et un amusement, s'offrent de le nourrir, et pour avoir le plaisir de le considérer à leur aise, ils s'engagent à donner un pain de chaque fournée qui se fera dans la ville.

Arnoul se fait une redevance perpétuelle de cette libéralité. — Rotrude marche sur les traces de son époux : elle demande à chacun de ses sujets un agneau. — Une pauvre femme, mère de sept enfans, ne pouvant acquitter sa cotisation, présente une de ses filles qui, devenue nubile, est mariée, puis réduite à la condition de serf avec sa postérité.

1095. Le mal des ardens commence à se manifester dans le pays.

Cucupiète, appelé aussi Pierre l'hermite, ayant vu l'état malheureux des fidèles opprimés par les sarrasins dans la terre sainte, conçoit le projet d'armer les chrétiens pour aller conquérir un pays qu'ils croyaient devoir leur appartenir. — Au retour de son pèlerinage, il excite le pape et les souverains à réunir leurs forces pour marcher contre les infidèles. — Le costume d'hermite, la longue barbe, le bâton de ce personnage, la peinture touchante qu'il fait des maux qu'il a vu souffrir pour la foi, entraînent les esprits déjà préparés par les fléaux qui depuis long-tems désolaient l'Europe. — Concile de Clermont, du 18 novembre, où le pape Urbain II exhorte les assistans à se liguier pour la conquête des lieux saints. *Dieu le volt, Dieu le volt*, s'écrie-t-on de toute part. — Le pape ordonne que tous ceux qui entreprendront le voyage, porteront sur eux une croix d'étoffe rouge sur l'épaule droite.

1096. Départ des premiers croisés au mois d'août, au nombre de soixante-dix mille hommes de pied, et dix mille cavaliers. Godefroi de Bouillon marche à leur tête. Entr'autres bannières, l'on remarque celles d'Eustache, comte de Boulogne, et de Baudouin, frère de Godefroi. Celles de Foulques, comte de Guines, d'Arnoul d'Ardres, de Raoul d'Odorelles, d'Eustache de Torsouenne, de Jean d'Offequerque, de Vigner de Boulogne, amiral de Frise et de Hollande; de Willelme, fils du vicomte de Merck, de Gautier de Lottinghen, de Robert de Licques, et de Gautier, chapelain de Calais.

1097. Siège de Nicée en Bithinie, le 14 mai. Les croisés s'en rendent maîtres le 20 juin. Cette prise amène celles d'Edesse, d'Anthioche et de plusieurs autres places.

1098. Fondation du prieuré du Wast par la comtesse *Ide*, mère d'Eustache III.

1099. Siège de Jérusalem, le 9 juin. Cette ville est prise d'assaut le 15 juillet. Godefroi de Bouillon en est proclamé roi par l'armée victorieuse.

- Fondation de l'abbaye de Ruisseauville par François de Ramillies second du nom, seigneur de Créquy et de Canaples. 1100.
- Godefroi de Bouillon, après s'être signalé par des prodiges de valeur et des traits de bravoure que l'on a peine à concevoir, meurt de la peste le 6 juillet. Baudouin son frère lui succède au trône de Jérusalem. 1100.
- Eustache III, comte de Boulogne, revient de la terre sainte. Il épouse Marie, fille de Malcome, roi d'Ecosse, et sœur de Mahaud, femme de Henri Ier., roi d'Angleterre. 1102.
- La comtesse Ide, mère d'Eustache III, fait reconstruire l'église cathédrale de Boulogne. 1104.
- Eustache III ayant perdu le fils qu'il avait eu de Marie son épouse, il donne en mariage sa fille Mahaud à Etienne, comte de Mortaing, neveu d'Henri Ier., roi d'Angleterre. 1106.
- Warin, parent d'Eustache de Fiennes, fonde une église au bourg du Wast, et un hospice à Andres. Il nomme intendant de cet hospice Eyraud de Fiennes, son cousin-germain. 1107.
- Eustache et sa femme Marie d'Ecosse fondent une hôtellerie ou hospice près la forêt de Desvres pour les pauvres pèlerins que le mal des ardens faisait affluer dans cette ville. 1108.
- La fille du roi d'Angleterre débarque à Wissant pour aller épouser l'empereur Henri V. 1110.
- Les pluies continuelles et très-abondantes rendent les comestibles extrêmement rares cette année et les deux précédentes. 1111.
- Ide, mère d'Eustache III, meurt à la Capelle le 13 avril; son corps est transféré au Wast le 20 du même mois. 1113.
- Mort de Baudouin, roi de Jérusalem. Eustache reconnu héritier de ce royaume, part de Boulogne pour aller prendre possession. Arrivé en Calabre, il apprend la nomination de Baudouin du Bourg, et il rebrousse chemin. 1118.
- Charles de Danemarck, comte de Flandre, fait la guerre aux comtes de St.-Pól, à celui de Boulogne et au comte d'Hesdin. Il s'empare des villes de St.-Pól et de Terrouenne, et ravage le territoire Boulonnais. 1119.
- Le mal des ardens fait de grands ravages, et la rareté des comestibles les élève à un prix excessif. 1124.
- La famine et l'épidémie continuent leurs ravages. Eustache III fonde un monastère à Rumilly, et s'y fait religieux du consentement de sa femme. — Mathilde sa fille unique, devient héritière du comté, et le transmet à Etienne de Blois, son époux. 1125.

1127. Louis-le-Gros crée des mayeurs et échevins dans les villes : il leur donne le droit de sonner la cloche pour s'assembler, celui d'établir des béfrois pour faire le guet, et d'avoir un scel pour les actes. Il assigne des revenus pour les besoins communaux, charge les communes de la levée des gens de guerre, ordonne que chaque contingent marche à l'armée sous la bannière de son église, et que les curés les accompagnent.
- Guillaume Clito, comte de Flandre, marche avec une armée contre Etienne, comte de Boulogne.
1131. Fondation de l'abbaye de Licques, ordre des prémontrés par Robert, seigneur de ce lieu, et de l'hôpital de St.-Inglevert par Oilard, seigneur de Wimille.
- Fondation de l'abbaye de Beaulieu, ordre de St.-Augustin, par Eustache de Fiennes, à son retour de la croisade.
1133. Le comte Etienne s'embarque à Wissant pour aller en Angleterre.
1135. Fondation par le comte Etienne de l'abbaye de Longvilliers, ordre de Citeaux, le 26 mars. Le roi d'Angleterre, son oncle, meurt : il hérite de ce royaume. Le 28 octobre, il s'élève un ouragan vers le milieu de la nuit, il dure jusques à neuf heures du matin.
1136. Le nouveau roi d'Angleterre Etienne cède le comté de Boulogne à son fils Eustache IV, qu'il désigne aussi pour hériter de sa couronne. Mathilde est couronnée reine d'Angleterre le 22 mars. Marie, sa fille, se fait religieuse à l'abbaye de Ramsay, et devient abbesse de ce monastère.
1137. Les comtés de Boulogne et de Guînes sortent de la mouvance de celui de Flandre. Calais qui n'était encore qu'un village, fait alors partie du domaine du Boulonnais. La mer en fureur cause de grands rayages sur les rives du détroit du Pas-de-Calais.
1138. Les Boulonnais vont au secours de Mathilde, épouse d'Etienne, assiégée dans le château de Douvres.
1139. Le comte Eustache IV épouse Constance, sœur du roi Louis-le-jeune.
1144. L'hiver de cette année est excessivement rigoureux : beaucoup d'arbres sont endommagés par les gélées. D'autres sont déracinés et plusieurs édifices renversés par l'impétuosité du vent, le 19 janvier. — La moisson qui ne peut être commencée que vers les premiers jours de septembre, parce que la maturité des grains se trouvait fort retardée, amena la famine, qui est portée à son comble l'année suivante.
1152. Etienne veut faire couronner roi d'Angleterre son fils Eustache, comte de Boulogne. Les prélats de ce royaume s'opposent au couronnement.

Mort

ANGLETERRE

Communal de Boulogne adjacens.

Douvre.



... Indique la Circonscription de l'Arrondissement de Boulogne.



Mort de Mathilde le 3 mai, et du comte Eustache son fils, vers la mi-août, 1153.
en Angleterre. Guillaume, frère d'Eustache, devient comte de Boulogne.

Le jeune comte Guillaume est armé chevalier par le roi d'Angleterre, le jour 1158.
de St.-Jean-Baptiste.

Le comte Guillaume est tué au siège de Toulouse, où son tuteur le roi d'An- 1159.
gleterre l'avait conduit.

La race masculine des comtes de Boulogne se trouvant éteinte par la mort 1160.
de Guillaume, Mathieu d'Alsace, fils du comte de Flandre, passe en Angle-
terre, enlève Marie, sœur de Guillaume, abbesse de Ramsey, l'épouse et se
met en possession du comté de Boulogne, malgré l'excommunication lancée
contre lui par Sanson, archevêque de Reims, et l'interdit jeté sur toutes les
villes du Boulonnais.

Construction du château d'Étaples sur un terrain appartenant à l'abbaye de
St.-Josse, en échange duquel le comte Mathieu donne à cette abbaye cinquante
mille harengs sur la pêche des ports de Boulogne et de Calais.

Mathieu chasse les moines de l'abbaye de N.-D. de Boulogne et de l'abbaye 1162.
de St.-Wilmer : il les remplace par des prêtres séculiers. — Les religieux sont
rétablis quelque temps après dans leurs couvens. — La famine et l'épidémie font
encore de grands ravages.

L'abbé de St.-Bertin obtient du pape une dime sur la pêche du hareng. Les 1163.
habitans du plat-pays refusent de la payer. Les Calaisiens se révoltent contre
les moines qui viennent pour la lever : ils les poursuivent vivement : l'un d'eux,
pressé de très-près, se réfugie dans l'église paroissiale et s'élanche dans les bras
de la statue du patron placée sur l'autel. — Ermelinghe, connétable du Boulon-
nais, accourt, délivre le pauvre moine, fait payer la dime, et de plus, une
amende de mille livres d'argent.

Le comte Mathieu chasse encore les moines de N.-D. et de St.-Wilmer :
l'archevêque de Reims excommunique le comte et les ecclésiastiques qu'il
avait mis en place des moines. — Il rétablit ces derniers dans leurs
monastères.

L'évêque Milon réunit à la léproserie de Boulogne une portion de terre du 1165.
bourg d'Ecales, qui avait été donnée à cet hospice par Elembert d'Alingthun,
et que les moines de St.-Bertin avaient usurpée.

Fameux différent entre Thomas Béket, archevêque de Cantorbéry, et Henri II,
roi d'Angleterre, au sujet des immunités ecclésiastiques. Le prélat fuyant la
vengeance du prince, aborde à la côte de France : le comte Mathieu veut le

M m.

ANNÉES faire arrêter; mais averti à tems, l'archevêque débarque à Gravelines et se
 de l'ère
 [chrétienne. retire à l'abbaye de Clair-Marais, puis à Soissons.

1169. Le comte Mathieu se sépare de Marie son épouse, qui déjà s'était retirée à Montreuil, dans le couvent de St.-Austreberte; ce divorce fait lever les excommunications lancées contre les époux et l'interdit des églises. Le pape légitime deux filles nées de ce mariage et permet à Mathieu de prendre une autre épouse.
1171. Le comte Mathieu épouse Eléonore, veuve d'un comte de Nevers. Etablissement des foires et marchés autour des lieux saints.
1173. Le comte Mathieu est tué au siège de Neufchâtel en Normandie, où il avait accompagné le comte Philippe de Flandre, son frère. Ide, sa fille aînée, lui succède sous la tutelle de son oncle Philippe.
 Robert, comte de Leycester, s'embarque à Wissant avec une suite nombreuse, le 29 septembre. Il débarque à *Suthfol.*
 Baudouin de Guînes rétablit les châteaux forts de Tournehem, d'Andruick et de Roricove.
1174. Henri II, roi d'Angleterre, embarque des troupes à Wissant pour passer à Douvres, le 12 juin.
 Ide, comtesse de Boulogne, est mariée à Bertoul, duc de Saringes.
1176. La nuit du 5 au 6 janvier, une furieuse tempête fait sortir la mer de ses limites et cause de grands dommages.
1179. Louis le jeune s'embarque à Wissant le 22 août, pour aller en pèlerinage au tombeau de Thomas Becquet, archevêque de Cantorbery. Il revient en France par le même port, le 26 d'août.
1180. Baudouin, comte de Guînes, forme une bibliothèque superbe et bien choisie, qu'il commet aux soins de *Hésard de Haldehen*. - Gaultier Sileus, bailli d'Ardres, fait construire une hale couverte en plomb: il présente son roman du *Silence* au comte Baudouin, et il en reçoit de riches présents en chevaux, en vêtemens et autres choses précieuses.
1187. Ide devenue veuve pour la seconde fois par la mort du duc de Saringes, devient passionnée pour Arnould, baron d'Ardres, la fleur des chevaliers de son tems. Elle lui fait des propositions de mariage. Renaud de Brie, comte de Dammartin, qui venait de répudier sa femme, se met sur les rangs pour épouser la comtesse. Philippe de Flandre, tuteur d'Ide, refuse son consentement. Elle revient auprès d'Arnould, lui assigne des rendez-vous à Desvres, à Marck, à Ardres même: le comte de Flandre consent à l'union des deux amans. Renaud, qui a connaissance de l'accord et qui convoite le comté de Boulogne, se rend

- auprès d'Ide, l'enlève et la conduit en Lorraine. Celle-ci écrit à Arnould qu'elle n'a nullement consenti à ce rapt; qu'il vienne la voir, et que sa main est à lui. ANNÉES
de l'ère
chrétienne.
- Le crédule baron s'achemine vers la Lorraine : à peine est-il arrivé à Verdun que l'évêque le fait arrêter par ordre de Renaud, et le met aux fers.
- Troisième croisade pour la terre sainte. On compte parmi les croisés, le comte de Flandre, le comte Renaud, Aubry de Boulogne, Gautier de St.-Omer, etc. 1188.
- L'Artois est érigé en province pour Louis de France, fils de Philippe Auguste. Le comté de Boulogne est mis dans la mouvance de cette province. 1191.
- Le comte Renaud attaque et détruit le château de Fauquemberg. 1192.
- Renaud se ligue avec le comte de Flandre contre Philippe Auguste. Il prête foi et hommage au comte de Flandre, au mépris de l'acte d'érection de 1191, qui le rend dépendant de la province d'Artois et de la couronne de France. 1196.
- Nouveaux démêlés entre les comtes de Boulogne et de Guînes. Chacun d'eux se met en mesure de se défendre. Arnould d'Ardres répare les fortifications de sa ville et l'entourne d'un fossé large et profond. 1198.
- Philippe Auguste ayant forcé les princes ligués à lui demander la paix, le traité est conclu vers les fêtes de Noël. Le comté de Boulogne est maintenu dans la mouvance de l'Artois, relevant du roi. Le sénéchal Eustache le moine rassemble les troupes boulonnaises et les envoie dans le Calaisis pour la garde du pays et la réparation des fortifications. 1199.
- Le traité de paix est rompu peu après sa conclusion. Le roi s'empare du comté de Guînes et fait prisonnier Baudouin et ses deux fils, *Gilles et Siger*. 1200.
- Mahaut, fille de Renaud et d'Ide, épouse Philippe, fils du roi de France. 1201.
- Quatrième croisade. 1202.
- Le comte Renaud part pour la croisade au mois de février de cette année. 1204.
- Le 21 mai, l'évêque de Terrouenne termine sa carrière. Jean, son neveu, est élu à sa place par le diacre Gosselin et le sous-diacre Thibaut. Le pape s'oppose à cette élection jusqu'à ce que tout le chapitre y ait donné son assentiment. 1207.
- Quatre-vingts moines de Cantorbéry viennent débarquer à Wissant avec une centaine de domestiques. Le comte et la comtesse de Guînes vont au-devant d'eux jusqu'à Tournehem, les fêtent et les conduisent à St.-Bertin.
- Guerre entre les comtes de Boulogne et de Guînes terminée par l'entremise de Philippe de France, gendre de Renaud. — Erection de la ville d'Ambleteuse par Renaud et sa femme Ide. On lit *mil cent neuf* dans la copie de la chartre, rapportée page 92 et 93 ci-dessus; c'est un anachronisme que l'on a commis en transcrivant exactement la copie de l'acte. 1209.

1210. Destruction du château de Roricove. Eustache d'Oye fait présent à l'abbaye d'Andres de quatre mesures de sel à prendre dans ses salines. — Eustache de Hames partant pour la croisade contre les Albigeois, fait don à la même abbaye, de sept mesures de blé, sept mesures d'avoine et 20 livres de rente annuelle sur ses revenus, afin d'obtenir la bénédiction du ciel sur son entreprise. Guillaume de Guafes s'empare de la dime de Méleek, appartenant à l'abbaye de St.-Bertin : il meurt, on l'excommunie, et il reste sans sépulture jusqu'à ce que la famille ait restitué la dime. — Hugues de Balinghen, veuf, ayant une fille, se fait religieux à Andres, et donne à cette abbaye la terre de Dippendal. Arnould de Caieux épouse la fille de Hugues, et reprend la terre. Les moines ont recours au pape qui la leur fait rendre. — Le comte Baudouin de Guines fait réparer le château de Tournehem.

1213. Confédération du roi d'Angleterre et du comte de Flandre, dans laquelle entre le comte Renaud. — Philippe Auguste fait équiper dans le port de Boulogne mille sept cents voiles pour attaquer l'Angleterre. Cette flotte est détruite par les anglais, devant *Damme*. — On prétend que la perfidie de Renaud contribua beaucoup à la destruction de cet armement. Le roi de France fait marcher en même-tems une armée contre le comte de Flandre et contre celui de Boulogne. Ce dernier fait hommage de son comté au roi d'Angleterre, auquel il donne pour garant, sa femme, en otage, avec les deux fils de Guillaume de Fiennes, ceux du baron de Colemberq, de Guillaume d'Odre et de Jean de Séninghen. Le boulonnais souffre beaucoup de cette circonstance.

1214. L'empereur Othon IV se joint à la confédération contre la France. Les confédérés se croient si sûrs du succès qu'ils se partagent d'avance les dépouilles. Le comte de Boulogne devait avoir le Vermandois ; mais la bataille de Bouvines, remportée par Philippe Auguste, le 2 juillet, renverse tous les projets des confédérés. Le comte de Boulogne qui commandait l'aile droite des alliés, est fait prisonnier après des prodiges incroyables de valeur, ses troupes boulonnaises étant réduites à six hommes vivans. Il est emporté couvert de sang et de blessures, et enfermé à Bapaume.

Louis de France, époux de Blanche de Castille, vient à Calais pour passer en Angleterre. Une flotte de six cents voiles l'y attendait, et de plus, quatre-vingts autres bâtimens armés par un moine apostat, nommé Eustache, devenu pirate. Ce prince met en mer : la flotte est accueillie d'une tempête violente, qui oblige la plus grande partie des vaisseaux de rentrer à Calais. Louis aborde en Angleterre avec le reste.

Le comte Renaud est transféré à Péronne, et enchaîné à une grosse pièce de bois, dans la tour neuve : il meurt dans cette prison. — Philippe Auguste s'empare du comté de Boulogne, et en donne le gouvernement au prince Louis.

1216.

L'hiver de cette année est des plus rigoureux.

Arnould, comte de Guînes, se rend à l'armée des croisés contre les Albigeois. De retour à Guînes il meurt. Son fils aîné, Baudouin, lui succède.

1219.

1220.

La comtesse Ide, femme de Renaud, termine sa carrière dans un monastère d'Ipres, au mois d'août. Son corps est apporté à Boulogne pour y être inhumé.

1221.

Baudouin de Guînes épouse Mahaut de Fiennes.

1222.

Erection de deux paroisses, l'une sous l'invocation de St.-Nicolas, dans la ville de Calais, et l'autre sous la protection de St.-Pierre, dans le fauxbourg de Pétresse.

1224.

Philippe Hurpel ou *le velu*, époux de Mahaut, prend possession du comté de Boulogne.

Louis IX monte sur le trône de France.

1226.

Le comte Philippe fait environner Calais de murailles et creuser des fossés au pourtour.

1227.

Philippe Hurpel se révolte contre la régente, mère du jeune roi. Les alliés du comte l'abandonnent, le Boulonnais est ravagé. Wissant se racheter du pillage par une contribution de 300 livres.

1229.

Le comte Philippe fait rétablir l'enceinte de Boulogne, en la restreignant du côté oriental. Il fait faire les portes gayolles et des dunes, et construire le château à l'angle de l'est, sur les ruines d'un ancien fort. Il fait creuser autour de la place et du château, un fossé très-profond, revêtu de murailles fort épaisses. Il fait aussi construire de fausses braies pour y placer les chiens destinés à la garde de la ville.

1231.

Philippe élève aussi à l'entrée du port de Calais un fort connu sous le nom de Risbanck. Il établit un bourg au lieu nommé Hucquelier.

Le roi de France craignant ou feignant d'appréhender l'envahissement du Boulonnais par les anglais, se charge de la défense du pays, ne laissant au comte que ses revenus et l'exercice de la juridiction.

1233.

Philippe Hurpel termine sa carrière à l'âge de 33 ans. Mahaut, sa veuve, reste comtesse de Boulogne.

1234.

L'Artois est érigé en comté, en faveur de Robert de France, frère de Louis IX. Les comtés de Boulogne, de St.-Pól et de Guînes, entrent dans la mouvance de celui d'Artois. Calais restant de la dépendance du comté de Boulogne, est gouverné par un vicomte.

1238.

- Le roi craignant quelque surprise de la part des anglais , passe un traité avec
1240. Mahaut , par lequel il s'oblige de défendre le pays pendant dix années , et il laisse à la comtesse les revenus et la juridiction.
1241. Mahaut épouse en secondes noces Alphonse de Portugal , frère du roi dom-
Sauche II.
1244. Le comte de Guînes , Baudouin III , surnommé l'ami de la paix , termine sa carrière. Son fils , Arnould III , lui succède au comté de Guînes et à la seigneurie d'Ardres. Le roi de France fait équiper une flotte dans les ports du Pas-de-Calais , afin de garder le détroit. Une furieuse tempête disperse les vaisseaux anglais.
1245. Alphonse , l'époux de Mahaut , prend le titre de comte de Boulogne.
1247. Cinquième croisade : départ de Louis IX pour la terre sainte , le vendredi 12 juin.
1252. Le roi de Portugal étant mort , son frère Alphonse part de Boulogne pour aller prendre possession du royaume. Mahaut s'embarque pour Lisbonne où elle croit le joindre. Alphonse passant par l'Espagne , devient amoureux de Béatrix , fille du roi de Castille. Il l'épouse , fait dire à Mahaut de retourner , et il la répudie. Malgré son divorce , Alphonse continue de prendre le titre de comte de Boulogne.
1253. La comtesse Mahaut donne à l'église N.-D. de Boulogne , le bois l'abbé , moyennant la condition de distribuer tous les ans , le jour de son décès , un pain de douze onces et un hareng saur à tous ceux qui assisteront au service divin.
1254. Mahaut décède le 14 janvier , et ne laisse point de postérité.
1260. Le parlement de Paris décide que *la coutume du Boulonnais appelant le plus proche parent à la succession du défunt* , le comté de Boulogne sera transmis à Margueritte Alix de Brabant , petite fille de Mathieu d'Alsace et de l'abbesse de Ramsay , veuve en premières noces de Guillaume , comte d'Auvergne.
1261. Margueritte donne le comté de Boulogne à son fils aîné Robert , comte d'Auvergne.
1270. Sixième croisade où se trouvent le comte de Guînes et le seigneur de Fiennes. Le roi Louis IX part le 15 mars. Il meurt de la peste devant Tunis , le 25 août. Le comte de Guînes accorde aux moines de St.-Bertin la permission de vendre où ils voudront , les étoffes de leurs fabriques d'Escalles.
1276. Le comte Robert étant décédé , son fils Guillaume lui succède , et donne une chartre en faveur des mayeur , échevins et communauté de la ville d'Etaples. ~ Il meurt sans postérité.
1277. Robert , frère de Guillaume , hérite du comté de Boulogne.

- Au mois de février de cette année, Arnould de Guînes vend au roi Philippe-le-hardi son comté pour la somme de trois mille livres parisis, à payer en plusieurs paiemens, et mille livres tournois de rente sur le trésor royal. 1282.
1285.
- Trêve faite à Montreuil entre la France et l'Angleterre. 1289.
- Préparatifs de guerre contre l'Angleterre, au sujet de quelques vaisseaux normands insultés par les anglais. — Subvention d'un centième sur le commerce et d'un cinquantième sur les revenus laïcs, et ecclésiastiques qui se lève malgré les menaces du pape. 1292.
- Jean de Bailleul, roi d'Ecosse, étant relâché des prisons d'Angleterre, aborde à Wissant où il passe un acte dans le couvent des Templiers. 1299.
- Terrouenne pillée et brûlée par les Flamands. 1304.
- Le 22 janvier, destruction de l'ordre des Templiers. Célébration des noces d'Édouard II d'Angleterre et d'Isabelle de France, fille de Philippe-le-Bel. — Il se trouve à Boulogne pour cette cérémonie, quatre rois, quatre reines et quantité de princes et princesses. Ce mariage occasionne la levée d'un droit d'aide, dont personne n'est exempté. 1309.
- Robert II épouse en secondes noces Marie de Flandre. — Le roi exempte les écoliers passant par Wissant pour venir étudier en l'université de Paris, du droit de péage que les comtes percevaient dans ce port. 1112.
- Robert II étant décédé, son fils Robert III lui succède au comté de Boulogne. 1314.
- Troubles dans ce pays au sujet des impositions.
- Affranchissement des fiefs dans les domaines du roi, par ordonnance du 23 janvier. Défenses aux seigneurs de faire entr'eux des guerres particulières avec leurs vassaux. 1318.
- Bérenger, pirate, s'empare d'un vaisseau Génois chargé de blé pour l'Angleterre. Édouard II fait de vaines réclamations pour faire relâcher cette prise. Le comte Guillaume épouse Marguerite, fille de Louis de France, comte d'Évreux. 1321.
- Guerre entre la France et l'Angleterre. Equipement d'une flotte considérable qui doit se joindre à celles de Zélande et de Normandie, pour exécuter une descente dans le comté de Norfolk. Les corsaires de Calais et de Boulogne causent un grand dommage au commerce anglais. 1323.
- Conclusion de la paix entre la France et l'Angleterre, le 31 mai. 1325.
- Le sire de Beaumont allant au secours du roi d'Angleterre contre les Écossais, s'embarque avec ses troupes à Wissant. 1327.
- Des députés du roi de France vers le roi d'Angleterre s'embarquent à Wissant. 1328.

1332. Jeanne, fille unique du comte Guillaume, lui succède au comté de Boulogne.
1334. L'évêque de Terrouenne, Jean de Vienne, est sacré archevêque de Reims. Raimond de Sacquet le remplace. — Nouvelles brouilleries avec l'Angleterre. On équipe une flotte dans les ports de la Manche pour soutenir le parti du roi d'Écosse, chassé de ses états et réfugié en France. Les vents contraires empêchant la flotte d'arriver à sa destination, elle établit sa croisière dans le Pas-de-Calais, où elle enlève quantité de bâtimens de commerce aux Anglais.
1337. L'évêque Raimond fait un accord avec son chapitre. Cet acte est passé à Wissant.
1338. La comtesse Jeanne se marie avec Philippe, fils d'Eudes, duc de Bourgogne et comte d'Artois. Combat entre les flottes française et anglaise qui dure un jour entier. Les anglais y perdent beaucoup de vaisseaux, entr'autres l'*Édouard* et le *Christophe*, richement chargés.
1339. Les anglais descendent à Boulogne à la faveur d'un brouillard : ils détruisent le fauxbourg, mal gardé et mal défendu, brûlent dans le port dix-neuf frégates, quatre grands vaisseaux, vingt-quatre autres plus petits, un magasin où se trouvaient les agrès et les armes nécessaires pour l'équipement de dix-neuf galères.
1345. Refonte de la grosse cloche du béfroï de Boulogne, nommée *Estourmie* ou *l'Éveil*, suivant l'inscription que porte cette cloche.
1346. Bataille de Crécy, le 26 août : défaite de l'armée française. Édouard conduit son armée sur Montreuil, brûle et pille les environs de cette place, puis il ravage le Boulonnais. — Prise de Wissant. L'armée anglaise se présente devant Calais le 30. — Sommutation de rendre la ville. Refus du gouverneur Jean de Vienne. Arrivée de la reine d'Angleterre et de sa suite, à Sangatte, le 29 octobre. — Dévastation du plat-pays. — Incendie de Marck. — Incursion dans le Boulonnais. — Siège de Terrouenne. — Les habitans de Calais font des sorties fréquentes, dans l'une desquelles Arnould d'Audrehen pénètre avec son détachement jusqu'à Terrouenne, et s'enferme dans cette place, qu'il défend courageusement. — Prise et incendie de Terrouenne : Daudrehen y est fait prisonnier après avoir été blessé. — Les anglais se présentent devant St.-Omer. Guy de Nesles, à la tête des chevaliers français, d'une troupe de Boulonnais et de bourgeois d'Aire, met les ennemis en fuite, s'empare de Tournehem, et fait pendre six cents anglais qui s'y étaient réfugiés. — Tentatives inutiles pour faire lever le siège de Calais et ravitailler la place. Dévouement de deux bateliers d'Abbeville pour procurer des rafraîchissemens aux assiégés.
1347. Le roi vient joindre l'armée française à Amiens, le 20 mai, et la mène camper

camper au Blanez. — A son approche, les anglais brûlent Sangatte. — Prise et destruction du fort Risban par douze cents Tournaisiens. — Attaque du pont de Nieulay. — Négociations infructueuses. — Défi de Philippe à Edouard. — Faute du premier, qui laisse aux anglais le tems de se fortifier. — Départ de l'armée française. — Les assiégés mourans de faim et de fatigues demandent à capituler, le 29 août. Edouard veut qu'ils se rendent à discrétion. — Le gouverneur *Jean Devienne* représente que, malgré les maux qu'ils ont endurés, ils sont prêts à mourir de faim plutôt que de consentir à une pareille proposition ; car, ajoute Devienne, *vous n'en feriez pas moins que nous, si vous étiez en tel cas. Nous avons fidèlement servi notre Roi et notre patrie.*

ANNÉES
de l'ère
chrétienne.

Edouard persiste dans la résolution barbare de disposer à son gré des biens et de la vie des Calaisiens. — Gautier de Manny, au nom de tous les conseillers de ce prince, lui dit : « Monseigneur, vous pourriez bien avoir tort, car vous nous donnez très-mauvais exemple ; si vous nous envoyez dans aucune de vos forteresses, nous n'irons mié volontiers, si vous faisiez ces gens mettre à mort, car ainsi ferait-on de nous par semblable cas. » — Edouard ne peut résister à d'aussi justes représentations, et dit : « Sire Gautier, vous direz au capitaine de Calais qu'il m'envoie six des plus notables bourgeois, les chefs tout nuds et tout déchaussez, les hards au col, et les clefs de la ville et du chastel en leurs mains, et de ceux je ferai à ma volonté, et le remanant je ferai à merci. »

Ces paroles rapportées aux habitans de Calais, assemblés sur la place, les jettent dans la consternation ; mais l'un d'entr'eux, nommé *Eustache de St.-Pierre*, s'avance et dit : « Seigneurs, grands et petits, grand méchef seroit de laisser mourir un tel peuple (que cecy est) par famine ou autrement, quand on y peut trouver aucuns moyens, et serait aumône et grâce envers N. S. qui de tel méchef les pourroit garder. J'ai en droit moi si grande espérance d'avoir pardon envers N. S., si je meurs pour ce peuple saulver, que je veuil estre le premier. » Sire *Jean d'Aire* dit qu'il ferait compagnie à son compère Sire Eustache. Il fut suivi de Jacques de Wissant, leur cousin ; Pierre de Wissant se présenta ensuite, et deux autres dont l'histoire n'a pas conservé les noms. 1347.

Jean Devienne conduit ces victimes à la porte de la ville, les remet à Gautier de Manny, et lui dit : « Si vous prie, gentil Sire, que vous veuillez prier le Roi pour eux, qu'ils ne meurent pas. »

Arrivés en la présence d'Edouard, Eustache de St.-Pierre, parlant au nom de

N n.

ANNÉES
de l'ère
chrétienne.

tous, lui dit : « Gentil sire Roi, nous véez nous six qui avons esté bourgeois
« de Calais et grands marchands ; si apportons les clefs de la ville et du chastel ,
« et nous mettons en vostre pure volenté pour saulver le remanant du peuple
« de Calais , qui a souffert moult de grief , si veuillez avoir pitié et merci de
« nous , pour vostre haulte noblesse. »

Soit fait venir le coupe teste , dit brusquement ce monarque barbare et cruel ,
et cet ordre sanguinaire allait être exécuté , lorque la reine , qui était enceinte ,
se jette aux pieds de son époux et lui demande avec instance la grâce de ces
généreux citoyens. *J'aimasse mieux* , lui dit-il avec dépit , *que vous fussiez aultre*
part que cy ; vous me parlez si acertes que je ne puis vous éconduire. Si les vous
donne à vostre plaisir.

La reine fait conduire ces hommes généreux dans son appartement, les fait
vétir décemment, ordonne qu'on leur serve à dîner et leur fait donner chacun
six nobles pour se conduire où bon leur semblera.

Les anglais prennent possession de Calais. Jean Devienne, Jean de Surrey,
le baron de Bellebrone, les plus notables de la ville et de la garnison sont
envoyés prisonniers en Angleterre. Le reste, après avoir déposé les armes, est
mis hors de la place, à l'exception d'un prêtre et deux des plus anciens conseil-
lers de ville. — Grandes réjouissances à Calais. — Accouchement de la reine
d'Angleterre d'une fille nommée Margueritte. — Montgomery nommé gou-
verneur du pays conquis. — Edouard retourne en Angleterre : il est assailli
par une tempête furieuse : plusieurs seigneurs de sa suite périssent dans la
traversée.

Jeanne, comtesse de Boulogne, accouche d'un fils, auquel on donne le nom
de Philippe.

Trêve signée le 28 septembre.

1348. De Charny gâgne le commandant du château de Calais, qui s'engage à lui
remettre cette place pour 20,000 écus. — Edouard ayant connaissance de ce
projet, vient à Calais et retient prisonnier Oudard de Renty, qui se présente
avec le prix convenu, le 31 décembre. — Le roi d'Angleterre et son fils sortent
de Calais pour combattre de Charny et les chevaliers de sa suite, attendant la
remise de la place. — Combat opiniâtre qui dure toute la nuit. — Edouard
tombe deux fois sous les coups d'Eustache de Ribeaumont ; mais secouru par
les gens de sa cour, le chevalier français est obligé de rendre les armes.

Le roi d'Angleterre rentre à Calais avec un grand nombre de prisonniers.
Plus généreux dans cette occasion qu'envers Eustache de St.-Pierre et ses com-

pagnons, il fait donner à chacun des vêtemens neufs, et le soir il les admet à sa table et les traite magnifiquement. Vers la fin du souper, il complimente Ribeaumont sur sa bravoure et son courage, puis ôtant de dessus sa tête une couronne de perles qu'il portait habituellement, il la pose sur celle de Ribeaumont, et lui dit : « Monseigneur Eustache, je vous donne ce chapelet pour le mieux combattant de la journée de ceux de dedans et de dehors, et vous prie que vous le portiez cette année pour l'amour de moi. »

La comtesse Jeanne devenue veuve, épouse, le 21 février, Jean duc de Normandie, fils aîné du roi Philippe de Valois. 1349.

Renouvellement de la trêve, le 2 mai.

Les anglais de la garnison de Calais, ravagent le boulonnais. La seule ville de Boulogne est à l'abri de leurs incursions. Guillaume de Beaucoroy leur livre la place de Guînes. Le commandant de Calais, Beauchamp, est pris par un détachement français. 1350.

La garnison de St.-Omer tente la surprise de Guînes, et ne peut y réussir ; seulement elle brûle les fauxbourgs. 1352.

Le 8 octobre, Edouard met Eustache de St.-Pierre en possession de tous ses biens. Cet illustre citoyen de Calais est obligé de venir terminer sa carrière sous la domination d'un vainqueur plus magnanime que le prince dont il avait défendu les intérêts d'une manière aussi héroïque.

Arnould d'Audrehen est fait maréchal de France. Prolongation de la trêve jusqu'au 25 novembre 1353.

Défi d'une dame anglaise à Jean d'Espagne, connétable de France, à cause de propos tenus sur la fidélité de cette dame envers le roi d'Angleterre. Edouard nomme le gouverneur de Calais juge du combat. 1353.

Nouvelles courses des anglais dans le Boulonnais. Ils pillent Etaples, brûlent le fauxbourg de Boulogne, et ravagent le territoire de Fauquemberg, celui de Terrouenne et de St.-Omer. Le roi de France assemble une armée autour de cette dernière place, présente le combat à Edouard qui le refuse. Jean l'envoie défier en combat singulier, qui est également refusé. 1354.

Bataille de Poitiers le 19 septembre. Le roi Jean y est fait prisonnier : de Charny et Ribeaumont y perdent la vie. 1356.

Traité de Brétigny, signé le 8 mai. — Arrivée du roi Jean à Calais, le 8 juillet. Ratification du traité de Brétigny le 24 octobre. Le roi Jean remis en liberté, se rend à Boulogne, à pied, le 27 octobre. Il y reste jusqu'au 28. Il enjoint au bailli d'Amiens de livrer au roi d'Angleterre le comté de Guînes avec les 1360.

- terres de Calais et de Marck. Erection de la chapelle N.-D. à Boulogne, le 3^e octobre. Edouard retourne en Angleterre.
1361. Mort de Philippe de Rouvres, à peine âgé de quinze ans. Il donne par testament du 11 novembre, les comtés de Boulogne et d'Auvergne à Jean, comte de Montgascon, oncle de la reine Jeanne, sa mère. — Transport de blé d'Angleterre à Wissant, malgré la famine et la peste qui désolent l'Angleterre.
1362. Ouragan furieux au mois d'août. Edouard abolit l'usage de la langue française dans les actes publics. — Les états du boulonnais octroient un droit d'aide pour la délivrance du roi Jean et de ses otages.
1364. Création de mayeurs et d'aldermans à Calais. Ordonnances relatives au commerce des laines d'Angleterre. Réglemens sur les monnaies, portant qu'il n'y aura que celle frappée à Calais qui aura cours dans ce pays. Le roi Jean meurt en Angleterre un peu avant Pâques.
1365. Nouvel octroi d'aide pour la délivrance du roi Jean.
1367. Privilèges accordés à la ville d'Étaples par le comte de Boulogne. Le Maréchal d'Audrehen devenu très-âgé, remet sa charge entre les mains de Charles V, qui lui donne l'oriflamme à porter.
1369. Descente des français sur la côte d'Angleterre : ils pillent et brûlent Portsmouth, dévastent le pays environnant et remportent un butin immense. L'armée française se rassemble sur les frontières du Calaisis.
1370. Entreprise sur Ardres par Robert de Fiennes, sans succès. Les anglais débarqués à Calais, cherchent à s'emparer du château de Fiennes, défendu par le connétable de ce nom : ils sont obligés de se retirer. Le seigneur de Fiennes donne sa démission de connétable, à cause de son âge avancé. Duguéclin le remplace et se met à la poursuite des anglais : il leur reprend la majeure partie de la Guienne, le Poitou, le Rouergue, le Ponthieu, etc., etc.
1373. Edouard fait entrer en France de nouvelles troupes pour renforcer l'armée anglaise : elles prennent leur route par le Boulonnais et la Picardie. Jean de Gumeney, commandant d'Ardres, fait une incursion sur le territoire boulonnais. Beauvilliers, commandant de Boulogne, l'attaque pour lui couper la retraite ; les commandans des places environnantes envoient des détachemens pour le seconder : ces troupes donnent dans une ambuscade auprès de Licques, et sont culbutés. Le comte de St.-Pól et plusieurs gentilshommes du pays sont faits prisonniers et menés à Calais. Trêve jusqu'au 30 juin 1376.
1374. Commissaires envoyés à Boulogne et à Calais pour négocier la paix, le 17 juillet.
1375. Marie de Boulogne épouse Raimond VII, vicomte de Turenne.

Charles V rétablit la marine française : il ordonne à Jean Devienne, amiral, de réunir sa flotte à celle de Castille, commandée par Ferrand Sausse. Descente dans le comté de Kent : les français après avoir ravagé le pays, se embarquent et vont à l'île de Wighth, où ils recueillent un immense butin. La flotte vient ensuite devant Calais. Siège de la ville d'Ardres : sa reddition à la France, suivie de celle des forteresses d'Audruick, de Balinghen et autres du comté d'Oye. Surprise et pillage de la basse-ville de Boulogne par Caviley. Incendie de vingt-six vaisseaux dans le port de cette ville. Mort d'Edouard, le 23 juin.

Desbordes, commandant d'Ardres, s'empare du château de Marck : Caviley le reprend et va surprendre Etaples, le 6 décembre, jour de foire : il brûle la ville, emmène prisonniers à Calais beaucoup de marchands d'Amiens, de St.-Valery, de Montreuil, de Boulogne, d'Abbeville, etc. 1378.

Nouvelles courses des anglais dans le Boulonnais, sous la conduite du duc de Buckingham. Les gouverneurs de Boulogne et d'Ardres les arrêtent par leur conduite prudente. 1379.

Trêve de huit mois conclue à Leulinghen. 1383.

Conférences pour la paix, à Balinghen : elles se réduisent à une trêve jusqu'au premier mai 1385. 1384.

Le duc de Bourgogne propose de porter la guerre en Angleterre. Nouvelle incursion de la garnison de Calais dans le Boulonnais, où elle fait quantité de prisonniers. 1385.

Conférences à Leulinghen : conclusion d'une trêve de trois ans. Le comte de Northumberland prend le gouvernement de Calais. Construction dans cette ville du bâtiment nommé aujourd'hui *hôtel de Guise*. Mariage de Jeanne, seconde fille du comte Jean II, avec Jean duc de Béry, fils du roi Jean II, le 5 juin. 1389.

Joutes et combats à St.-Inglevert, entre les seigneurs français et les anglais, depuis le 20 mai jusqu'au 20 juin. Les français se couvrent de gloire dans ces tournois. 1390.

Malgré la trêve, les anglais dévastent le boulonnais : les habitans des campagnes abandonnent leurs propriétés.

Grandes pluies qui causent des inondations. 1392.

Nouvelles conférences à Leulinghen ; la trêve est prolongée jusqu'à la S.-Michel 1393.
1398.

Le comte de Boulogne étant décédé, le duc de Béry prend possession du comté : il confirme les privilèges de la ville de Desvres. 1394.

Mariage de Richard, roi d'Angleterre, avec Isabelle, fille aînée de France, âgée de sept ans, le 12 mai. 1395.

1396. Entrevue des rois de France et d'Angleterre, le 27 octobre, entre Ardrea et Guines. Conclusion d'une trêve de vingt-huit ans. Arrivée d'Isabelle de France, reine d'Angleterre, à Guines : elle est présentée à son époux et conduite à Calais. Célébration du mariage le 3 novembre, dans l'église St.-Nicolas de Calais, par l'archevêque de Cantorbéry. Départ pour l'Angleterre, le 6 novembre.
1397. Conférences pour la paix à Leulinghen, au mois d'avril.
1398. Renouvellement des privilèges de la ville d'Ambleteuse par Jean de France, duc de Béry, comte de Boulogne.
1401. Après le massacre de Richard II d'Angleterre dans sa prison, la jeune reine qui n'avait point consommé son mariage, est renvoyée en France : elle est remise entre les mains du comte de St.-Pól à Leulinghen. Après quelque séjour à Boulogne, elle va rejoindre son père. Rupture entre la France et l'Angleterre.
1402. Renouvellement de la trêve entre les deux puissances : elle est enfreinte peu de tems après.
1403. Le conseil de la sénéchaussée de Boulenois fait crier et publier, *par tour de marché, à pleine compaignie, en la ville de Boulogne, que nuls ne portent bastons ferrés, comme plançons et hâches de Créquy, qui lors avaient leur cours, à peine de 60 sols d'amende.*
1404. Etablissement d'une confrérie de St.-Sébastien, à Boulogne.
Gilbert, seigneur de Fréthun, refuse l'hommage au roi d'Angleterre, lui déclare la guerre et arme contre lui.
1405. Construction des jetées et ouvrages du port de Calais. Siège de Marck par le comte de St.-Pól. Les garnisons anglaises des places voisines viennent le faire lever.
1409. Michel d'Arnanche, capitaine des arbalétriers à Boulogne, est fait commandant de cette place.
1411. Charles VI envoie Ferri de Hangest pour commander à Boulogne et rétablir l'harmonie entre les comtes de Boulogne, d'Eu et de Gamache.
1412. Les anglais prennent le château de Balinghen, malgré la trêve. Valéran de Luxembourg, comte de St.-Pól, pille et brûle Guines par représailles.
1414. Nouvelle trêve à Leulinghen.
1415. Le 25 octobre, bataille d'Azincourt, où périssent un grand nombre de seigneurs picards et boulonnais.
1416. Mort du duc de Béry, sans postérité. Sa veuve épouse George de la Trémoille, à qui elle assure par son contrat les comtés de Boulogne et d'Auvergne.
1419. Philippe, duc de Bourgogne, s'empare, au nom de Jean-sans-peur, son père, du comté de Boulogne, et le réunit à son comté d'Artois.

- Triste situation de la France par la maladie du roi, la trahison de la reine, celle du duc de Bourgogne et ses partisans. Le roi d'Angleterre tient sa cour à Paris, et règne sur une partie de la France dont il se prétend roi. Toutes les places depuis Paris jusqu'à Boulogne lui sont soumises. Il meurt le 31 août. 1421.
- Mort de Charles VI. Son fils Charles VII lui succède : il est couronné à Poitiers où il avait transféré son parlement. Henri VI, roi d'Angleterre, est proclamé roi de France, à Paris. Nombre de français ont la lâcheté de le reconnaître. 1422.
- Le sénéchal du Boulonnais fait proclamer des défenses de prendre les perdrix à la tonnelle. 1424.
- Le roi d'Angleterre nomme l'évêque de Terrouenne chancelier de France, le 7 février de cette année. 1425.
- Le baron de Wezemale, Brabançon, possesseur de la seigneurie de Frencq, alors appelé Wrentzen, cède cette terre à Richard de Mérode, second du nom, à condition que lui et ses descendants se feront appeler barons de Wrentzen. 1429.
- Le duc de Bourgogne quitte le parti des anglais et reconnaît Charles VII, roi de France. Traité d'Arras, par lequel Charles cède en toute propriété au duc de Bourgogne le comté de boulonnais, envahi en 1419. Étapes est brûlé par les anglais. 1435.
- Entreprise des anglais sur Ardres : ils gagnent quatre habitans, qui sont mis à mort pour leur trahison. Henri VI jouant toujours le rôle de roi de France, confisque par une déclaration le comté de Boulogne sur le duc de Bourgogne. 1436.
- La garnison de Calais vient attaquer la basse-ville de Boulogne, sans succès, et se retire avec perte. Les ennemis brûlent cependant une partie des vaisseaux rassemblés dans le port. Siège de Calais par Philippe-le-bon : les Boulonnais commandés par le brave Jean de Croi, se distinguent à ce siège, à celui de Guines, à l'attaque des forts de Balinghen et de Sangatte. Le duc de Bourgogne est obligé d'abandonner son entreprise sur Calais.
- La peste fait de grands ravages en France. 1437.
- Conférences pour la paix tenues à Oye. 1439.
- Conclusion d'une trêve, au mois de mai jusqu'au mois d'avril suivant. 1444.
- Régnaut de Chartres, archevêque de Reims, est chargé par le roi de l'établissement des baillis et sénéchaux qui, aux termes de l'article 87 de l'ordonnance rendue à ce sujet, doivent être pris parmi les personnes sages, cleros et prudents d'hommes, et gens versés au fait de la judicature. 1453.
- Le comte d'Eu assiège Guines : ses troupes sont repoussées. Les anglais lui enlèvent quatre-vingts prisonniers : ils en pendent soixante-quatre, malgré les 1454.

ANNÉES
de l'ère chr. offres d'une forte rançon qui leur est proposée. Parmi ces derniers se trouvent deux gendarmes, l'un nommé le Lièvre et l'autre le Grand-Michel.

1458. Charges de garde-scel-royal établies en Boulonnais.
1461. Mort de Charles VII. Il avait recouvré son royaume, à l'exception de Calais et Guines. Louis XI lui succède. Edouard donne les biens et l'hôtel que Roger Camoys possédait à Calais à Jean de Lalande.
1462. Marie d'Anjou, reine d'Angleterre, engage la ville de Calais à Louis XI, moyennant 200,000 livres, qu'il lui prête par contrat passé à Chinon, le 23 juin de cette année.
1465. Trahison d'un sergent qui veut livrer Boulogne aux anglais, le 28 août. — Rédaction et confirmation de la coutume du Boulonnais.
1467. Mariage du duc de Clarence avec Isabelle, fille aînée du comte de Warwick, célébré à Calais. — Mort du comte de Boulogne. Son fils Charles-le-téméraire lui succède.
1470. Le duc de Bourgogne équipe une flotte à Boulogne contre le comte de Warwick, qui s'était lié avec le roi de France dans le temps des factions de la rose rouge et de la rose blanche, en Angleterre.
1477. Le comte de Boulogne périt au siège de Nancy, le 5 janvier. Sa fille unique, Marie, reste seule héritière de ses biens.
Le 5 janvier, Louis XI fait restituer le comté de Boulogne à Bertrand de Latour, comte d'Auvergne, à qui il appartenait en vertu du traité d'Arras, la ligne masculine de Boulogne ayant manqué. Le roi fait ensuite un échange avec cet héritier, et lui cède la juerie de Lauragais qu'il érige en comté.
1478. Pour se soustraire à la suzeraineté que les ducs de Bourgogne réclamaient à cause de leurs comtés de Flandres et d'Artois, dont le boulonnais relevait, Louis XI se fait vassal de la vierge, et lui fait hommage du comté de Boulogne, par lettres-patentes délivrées à Hesdin, au mois d'avril, et enregistrées au parlement le 18 août suivant. Il vient présenter lui-même un cœur d'or du poids de treize marcs, entre les mains de l'abbé de l'église N.-D. de Boulogne, et prend l'engagement pour ses successeurs de faire la même offrande à chaque mutation de roi.
Guillaume Galla, avocat en parlement, reçoit l'investiture du comté de Boulogne, au nom du roi, par-devant le bailli et hommes de fief du château d'Arras, aux mêmes charges et conditions que les comtes l'avaient possédé ; ces conditions étaient le maintien des privilèges que les Boulonnais avaient hérités de leurs ancêtres, qui, en s'adjoignant volontairement à la république romaine,

quant

quant à la souveraineté, avaient réservé pour eux et leurs descendants les franchises municipales dont ils étaient accoutumés de jouir. *Quia nempe eorum fundus nunquam populi romani factus fuerat.* ANNÉES avant l'ère chrétienne.

Le 10 avril de cette même année, établissement du siège de la sénéchaussée à Boulogne.

Aussitôt après la réunion du boulonnais à la couronne de France, Louis XI y établit pour gouverneur et sénéchal Philippe d'Equettes ou Descordes, seigneur de Crévecoeur en Beauvoisis.

Lettres-patentes données à Notre-Dame de Montcléry, au mois de décembre, portant que les habitans de Boulongne et pays Boulonois, pour entretenir, garder et observer l'ordre, police et commune observance qu'eux et leurs prédécesseurs ont de toute ancienneté gardés, ils ont plusieurs beaux privilèges, coutumes et usages à eux octroyés par les feus comtes de Boulogne, et confirmés tant par eux successivement l'un après l'autre, que dernièrement par feu nostre très-cher sieur et père, que Dieu absolve, par ses lettres-patentes données en la basse Boulongne, au mois d'avril 1477, et desquels privilèges, etc., ils ont le tems passé et du vivant de nostredit feu sieur et père et jusques après son trépas joui, etc., avons tous et chacuns desdits privilèges eus pour agréables. Iceux avons louez, approuvez, ratifiez et confirmez, louons, approuvons, ratifions et confirmons, etc. . . 1483.

Révolte à Hames. 1484.

L'évêque de Terrouenne passe à l'évêché de Metz. 1485.

Depuis la prise de Calais, le Boulonnais était devenu le théâtre des hostilités, et Boulogne un objet de jalousie. Le roi d'Angleterre s'empare d'abord, sans grande résistance, des châteaux de la Montoire, de Licques, de Fiennes, d'Autingues, de la ville d'Ardes et autres places : il vient investir Boulogne, le 19 octobre. Philippe de Crévecoeur défend vigoureusement cette place. Il est probable que le siège n'était qu'un simulacre, puisque pendant sa durée, des plénipotentiaires des deux nations s'assemblèrent à Etaples et y conclurent la paix en deux jours. Les forts et places qui venaient d'être pris sont rendus, moyennant sept cent quarante mille écus tournois de trente-cinq sous, que la France s'oblige à payer. Aussitôt Henri VII lève le siège de Boulogne, et retourne en Angleterre. — Hiver très-rigoureux. 1492.

Philippe de Crévecoeur est fait maréchal de France. — Lettres-patentes du 16 janvier qui nomment François de Créqui, seigneur de Dourier, sénéchal du Boulonnais, et qui ordonnent que les coutumes, usages, styles de la séné- 1494.

ANNÉES *chaussée et comté de Boulogne, soient rédigés par écrit, interprétés et accordés de l'ère chr. par gens de bien.* — Le procès-verbal de cette rédaction est terminé et signé le 16 décembre.

1497. Le sénéchal du Boulonnais fait assigner Jacques Syrel, anglais et gouverneur de Guines, pour payer ce qu'il devait à Walram d'Isse, bailli d'Hesdin.
1498. Assemblée des états du boulonnais pour réclamer le dégrèvement de 300 liv. pour lesquelles ce pays est compris dans les subsides du département de Picardie. — Henri VII et sa famille fuyant l'épidémie qui désole l'Angleterre, arrivent à Calais le 8 mai.
1503. L'hiver est si violent, la sécheresse du printemps et de l'été si grande que la récolte est presque nulle.
1506. Construction d'un ouvrage, dit *le moineau*, en avant de la porte des degrés vers le bourg, ou basse-ville de Boulogne.
1510. Traité de paix avec l'Angleterre, le 23 mai, portant que les garnisons de Calais et de Boulogne ne s'inquiéteront point respectivement.
1513. Nouvelle alliance de Henri VIII, roi d'Angleterre, avec Maximilien, contre la France. Shewsbury et Herbert, à la tête de deux corps d'armée, débarquent à Calais, le 18 juin, et vont mettre le siège devant Terrouenne. Le roi d'Angleterre vient lui-même à Calais avec neuf mille hommes. — Escarmouche près de Tournehem, le 30 juillet; Henri court le risque d'être pris par un détachement de quatre cents hommes, commandés par Duplessis, lieutenant de la compagnie de Frametzelles. — Ce brave lieutenant est blessé mortellement dans cette action. — Henri parvient à gagner St.-Omer, d'où il se rend au camp devant Terrouenne. — L'empereur Maximilien vient l'y trouver, se met à la solde de l'Angleterre, moyennant trois cents livres par jour, pour sa table. — Journée des Epérons, où le chevalier Bayard est fait prisonnier. — Attaque d'un convoi anglais, sous les murs d'Ardres, par le vicomte d'Etange, à la tête de quatre cents gendarmes. — Le convoi échappe; mais d'Etange s'empare de l'artillerie, qu'il ne peut emmener faute de chevaux. — Talbot, gouverneur de Calais, a la jambe emportée par un boulet devant Terrouenne. — Reddition de cette place après un siège de neuf semaines et plusieurs combats pour la secourir. — Destruction et incendie de la ville.

Les anglais prennent ensuite Tournay après un siège de trois jours. Henri vient s'embarquer à Calais pour repasser en Angleterre.

L'empereur Maximilien mande à sa fille Margueritte, gouvernante des pays-bas, de détourner le roi d'Angleterre d'entrer en France par le Boulonnais,

- « parce que nous savons, disait ce prince, que la ville N.-D. de Boulogne est ANNÉES
« bien forte, tant de bonnes et grosses doulves (murailles) qui sont tout de l'ère chr.
- « l'entour d'icelle, comme de gens, car c'est le quartier du pays où sont les
« meilleurs gendarmes de France. »
- Traité de paix avec l'Angleterre, le 7 août. — Conventions pour le mariage du 1514.
roi Louis XII avec Marie, sœur d'Henri VIII. — Arrivée de cette princesse à
Boulogne. Le roi l'épouse à Abbeville, le 9 octobre. Terrouenne est remise à
la France, à condition que les fortifications ne seront point relevées.
- Traité de Noyon, entre Charles V et François Ier. le 13 août. On y convient 1516.
que le roi de France et celui d'Angleterre auront une entrevue entre Calais et
Ardres.
- Le 7 juin, entrevue de François Ier. et d'Henri VIII, dans la plaine entre 1520.
Ardres et Guines.
- Dix-sept et dix-huit juin, tempête.
- Commencement de la longue et malheureuse guerre avec Charles V. — L'em- 1521.
peur engage le roi d'Angleterre à se joindre à lui contre la France.
- Prise d'Ardres par les impériaux : dispositions pour la défense des frontières 1522.
du Galais. Le gouverneur L. Lafayette s'enferme dans Boulogne avec plusieurs
autres seigneurs ; Dubiez se jette dans Terrouenne, dont il était gouverneur ;
les comtes de St.-Pól et de Guise entrent dans Montreuil avec six cents hommes
de pied, à leurs ordres.
- Bataille de Pavie, le 24 février : François Ier. y est fait prisonnier. Continua- 1525.
tion de la guerre en Picardie, où la vigilance du comte de Guise, gouverneur
de la province, conserve les places fortes de cette frontière. Embarras pour
ravitailler Boulogne, Terrouenne et Hesdin, dépourvus de munitions. — Le par-
lement s'en occupe sans succès. Le bailli de Samer, gentilhomme fort aimé des
gens de guerre, rassemble mille à douze cents hommes d'infanterie ; le brave
Créquy, Pont Dormy et le comte de Dammartin se joignent à cette troupe,
ravitaillent Terrouenne et vont derrière le canal de Neuf-fossé, entre St.-Omer
et Aire, où ils enlèvent du bétail et font un butin immense, que le bailli mène
à Fauquemberg.
- Paix de Cambrai où François I cède à l'empereur la souveraineté de la Flandre 1529.
et l'Artois, excepté Terrouenne avec ses dépendances et quelques villages du
Boulonnais enclavés dans l'Artois, tels que Ligny, Nédonchel, etc.
- François I vient à Boulogne, le 20 octobre, pour une nouvelle entrevue 1533.
avec Henri VIII, débarqué à Calais le 21. Les deux rois s'acheminent et se

ANNÉES rencontrent à deux lieues de Marquise : d'aussi loin qu'ils s'aperçoivent ils
 de l'ère s'avancent au galop, s'embrassent sans mettre pied à terre, viennent à Boulogne,
 chrétiennes. et logent ensemble dans l'abbaye. Ils vont à Calais le 23, et l'empruntent sa terminaison
 par un traité. Le roi d'Angleterre reconduit celui de France jusqu'à St.-Inglevert.

1536. Regneauville, commandant d'un détachement d'infanterie allemande et d'une
 compagnie de chevaux-légers, s'empare de Desvres, pille cette place et n'y
 arrête. Le sénéchal Dubiez averti de cet événement, va surprendre les impériaux,
 fait prisonniers Regneauville avec toute sa troupe et les conduit à Boulogne.

1540. Nouvelle rupture entre l'Angleterre et la France, malgré les protestations
 réitérées d'amitié de la part des deux monarques. Henri envoie en Flandre un
 corps de troupes de trente mille hommes pour se réunir à l'armée de l'empereur.
 Il débarque lui-même à la tête de la majeure partie de ces troupes.

1541. Le sénéchal et gouverneur Dubiez est fait maréchal de France : il confère
 l'ordre de chevalerie à Henri II, alors dauphin.

1543. Destruction de la ville de Desvres par les Bourguignons, au mois de juillet. —
 Le 8 octobre, un détachement de la garnison anglaise de Calais fait une incursion,
 il vient à Audinghen. Les habitans, au nombre de deux cent trente à
 deux cent quarante, se réfugient dans l'église et s'y enferment avec leurs femmes
 et leurs enfans. Forcés dans cet asile, ils se retirent dans le clocher, où
 ils font encore une vigoureuse résistance. Obligés de capituler, ils obtiennent
 la vie sauve et la liberté de se retirer. Les portes étant ouvertes, les anglais,
 sans égard pour leur parole, massacrent tous ces malheureux ; enferment dans
 l'église un prêtre de la paroisse et mettent le feu au bâtiment. Après cette
 expédition glorieuse, ils courent à Marquise, Fenques, Réty, Fiennes et
 Landrethun, où ils agissent à peu-près de la même manière, et s'en retournent
 chargés de butin.

1544. L'hiver se fait sentir avec une rigueur extrême. — Le vendredi 10 janvier,
 à cinq heures et demie du matin, la lune s'éclipse totalement, et le vendredi
 24 du même mois, à neuf heures du matin, le soleil s'obscurcit. Ainsi, aux yeux
 de la multitude superstitieuse et timorée, l'an 1544 s'ouvrit sous les auspices
 les plus menaçans.

Le roi d'Angleterre et l'empereur Charles-Quint, ayant réunis leurs forces
 contre la France, se proposent de marcher directement sur Paris, sans s'arrêter
 à faire le siège d'aucune place. — Henri voyant que son allié n'exécute point
 la convention faite entr'eux, veut s'emparer de Boulogne, qui depuis long-tems
 était pour lui un objet de convoitise. Le duc de Suffolk descend à Calais avec

l'avant-garde de l'armée anglaise, forte de quinze mille hommes d'infanterie, ANNÉES
et quinze cents chevaux, et vient camper à Fiennes, Beaulieu et Marquise, de l'ère
au mois de juin. chrétienne.

1544.

Henri débarque à Calais avec le reste de son armée, vers la mi-juillet. — Le duc de Suffolk reçoit l'ordre de marcher sur Montreuil, ce que voyant le maréchal Dubiez il quitte Boulogne et va s'enfermer dans la place menacée avec la compagnie du connétable et les troupes aux ordres des sieurs de Gonly, Bérenger et Francisque de Chiaramont.

Le duc de Vendôme renforce les garnisons de Terrouenne et d'Hesdin. — Il envoie Villebon, Estrée et Esquilly au-devant d'un convoi escorté de quatre-vingts chevaux et douze cents lansquenets venant d'Aire et de St-Omer. — Le convoi est enlevé. Sénarpont et Chategueraie prennent aussi huit cents lansquenets, quatre enseignes et deux coulevrines, qu'ils conduisent à Terrouenne.

Le maréchal Dubiez quoiqu'extrêmement tourmenté par la goutte, se fait porter sur les remparts de Montreuil, où les anglais avaient fait une brèche, et à l'aide d'un renfort amené par le dauphin, il parvient à faire lever le siège de cette place.

Le 17, l'avant-garde de l'armée anglaise vient reconnaître les fortifications de Boulogne. — Les campagnards boulonnais se retirent dans la ville. — Un détachement sort pour combattre les anglais qui se replient sur l'armée arrivant et se plaçant au nord de la ville sur les hauteurs. — Les ennemis somment à grands cris les habitants de se rendre, et terminent la journée par une canonnade qui ne cause aucun dommage.

Le 18, la place est entièrement cernée.

Le 19, malgré les sorties fréquentes et vigoureuses des assiégés, les anglais parviennent à établir une batterie à Beaurepaire: ils détruisent la ferme, brûlent le moulin qui se trouvait auprès, attaquent la basse-ville, sans défense, s'en rendent maîtres, y font un butin immense et ravitaillent leur flotte devant le port avec les vivres qu'ils y trouvent.

Les 20, 21, 22, 23, 24 et 25, sorties répétées pour empêcher les travaux des assiégeans; vingt anglais sont tués dans leurs retranchemens: de ce nombre est le frère du lord Winters.

Le 26, arrivée de Henri VIII au camp. — Les assiégés attaquent vigoureusement son escorte, tuent plusieurs de ses gens et rentrent en bon ordre dans la place. — La tour d'ordre est rendue sans coup férir par le commandant Jean-Fin.

ANNÉES
de l'ère
chrétienne.

1544.

Les 28 et 29, l'artillerie des assiégeans occasionne la perte de quatre personnes dans la place, entr'autres *Perrotin Morin et Gin le prêtre.*

Reddition du château d'Hardelot.

Cent trente à cent quarante bombes jetées sur la ville; le 31 juillet, causent beaucoup de dégât. L'une tombe dans l'église St.-Wilmer, pendant l'office; une autre renverse de leur lit deux enfans, dans l'hôtel nommé *le mignon*, sans les blesser; une troisième tue *un habitant et un goujat*, près la maison du lieutenant de roi, rue de la clef.

Le bombardement continue le jour et la nuit du premier août, sans causer grand dommage.

Le 2, une batterie de quatorze pièces placée vers la tour d'Odre, bat le côté nord-ouest de la haute-ville.

Le 3, une autre batterie sur le mont Dringhen, bat le château pendant la matinée. Les autres batteries tirent l'après-midi sans faire aucun mal.

Le feu des ennemis continue toute la journée du 4, principalement sur les portes des dunes et gayolle.

Le 5, les sieurs de Laloge et de Lalancerie sont tués dans la tour Notre-Dame.

Le 8, l'artillerie anglaise fait un feu d'enfer sur la porte gayolle: elle enlève quatre ou cinq personnes sur les remparts de ce côté.

Le 9, le feu redouble sur la porte gayolle: plusieurs parties de la muraille sont détruites. — Un canon est démonté dans la tour françoise: le canonnier Layen est tué sur sa pièce. Le brave capitaine Philippe Corse est blessé à la tête.

Les 10 et 11 les anglais foudroient encore le même côté de la ville, sans faire aucun mal. — Un soldat est blessé dans la bouche par une flèche. — Sortie dans laquelle les sieurs de *Lescade* et de *Lignon* tuent deux anglais. — L'artillerie ennemie continue son feu pendant la nuit.

Le 12, au point du jour, plusieurs maisons de la ville sont fort endommagées par les batteries des assiégeans. — Un des prisonniers faits dans les sorties indique les endroits où sont les mineurs, et l'on évente les mines des anglais.

Le 13, exécution d'un habitant du Portel, convaincu de trahison.

Le 14, chute du clocher de St.-Wilmer.

Le 15, grand effroi dans l'église, causé par une bombe qui tombe près de l'autel. — Sortie faite par les gens du sieur de Collincourt: ils tuent une demi-douzaine d'anglais. — Perte d'un Italien.

Le 17, le sieur de la Rivière tué par une bombe.

Le 18, attaque du château.

le 19, arrivée de 300 hommes commandés par d'Incourt. Ce renfort guidé par *Jean Bonnet* et un prêtre nommé *Rouge-Grès*, ranime le courage des défenseurs : un *porte-enseigne* et un *valet* restés en arrière, sont pris par l'ennemi. —

ANNÉES
de l'ère
chrétienne.

1544.

seulement du clocher de la paroisse.

le 20, funérailles du capitaine *Corse*, mort par suite de ses blessures.

le 21, assaut livré au château, au commencement de la nuit. — Un fils à cheval de *Wimille* est blessé à l'œil. — Les ennemis sont repoussés avec la perte de cinquante hommes.

le 22, sortie vigoureuse : douze anglais restent sur le carreau ; vingt sont prisonniers. Perte d'un soldat de la garnison. — On évente les mines des assiégés. — *Raulers*, le canonnier, tué en pointant sa pièce.

le 23, *Thomas-le-vel* frappé d'un boulet. — Un soldat de *Collincourt* percé par un trait. Bombardement qui ne cause point de dommage.

le 24, grand feu des batteries anglaises. — Travaux pour combler le fossé. — Il pleut à-verse pendant la nuit, toute la journée du 25 et la nuit suivante.

le 26 août, l'ennemi redouble le feu de ses batteries. Une bombe éclate sur le *St-Jacques (le cerf d'or)*. Le manteau de l'hôte est criblé de trous, et reçoit une légère blessure à la cuisse. — Envoi de plusieurs personnes vers le roi de France pour l'instruire de l'état de la place.

les 27, 28 et 29, les anglais continuent leurs approches sous la protection de leurs batteries. — Ils tentent l'escalade du fer-à-cheval, le 30, et ils sont repoussés avec perte de quatre-vingts hommes. Le nommé *Blondin* est tué dans cette action.

le 31, les ennemis surprennent le fer-à-cheval pendant la nuit, ils égorgent quelques soldats qui gardaient ce poste, et continuent l'attaque du château jusqu'au matin. — *Maitre Pierre*, chirurgien du *Wast*, est tué d'un éclat.

le 3 septembre, pendant que l'on répare les brèches du château, l'anglais fait trois assauts dans l'après-midi. — Il est repoussé autant de fois avec perte d'un grand nombre de monde. — *Mathieu Rose*, *Antoine Costard*, un enseigne du régiment de *St-Aubin* et quatre soldats sont tués dans cette affaire. — Dans le même jour l'ennemi fait une fausse attaque à la porte des dunes. Il est repoussé également, et laisse un grand nombre d'hommes sur le *mont à cardon*. Les assiégés perdent un homme de *Wissant*, de ce côté.

le 4, tempête effroyable qui n'empêche point les anglais de foudroyer la place. Ils élèvent un cavalier pour battre la tour *Gayette*. — Un coup d'artillerie emporte *Noël Coquerel* sur le rempart.

ANNÉES
de l'ère chr.
1544.

Le 5, avant le jour, une mine ébranle un pan de mur à la tour française. Il retombe debout sur ses fondemens. Les sieurs de Lignon et de Cornehotte sont grièvement blessés dans cet endroit.

Le 6, les assiégés font une sortie. Ils chassent les travailleurs, qui abandonnent leurs outils, font trois prisonniers qui indiquent les endroits minés. On évante les mines et l'on tue le mineur dans sa galerie. — Nouvelle sortie pendant la nuit. Déroute de l'ennemi.

Le 8, le feu des anglais se ranime contre la tour N.-D. — Ils recommencent à miner et cherchent à pénétrer dans le château. Les assiégés repoussent vivement cette attaque.

Le 9, nouvelle sommation, avec promesse de laisser paisibles les propriétaires qui voudront rester dans la place, et liberté pleine et entière à ceux qui voudront se retirer. — Les assiégés courent aux armes avec une nouvelle ardeur.

Le 10, chute d'une bombe au milieu de quatre enfans qui ne reçoivent aucune blessure. — Nouvelle députation au roi de France.

Le 11, l'ennemi tente l'assaut à quatre reprises. Il est repoussé autant de fois avec perte; on lui enlève deux enseignes. — Plusieurs des assiégés sont blessés par des éclats, et un ecclésiastique nommé Dubar, est tué dans la mêlée.

Le 12, assaut général. — On force tous les assiégés à défendre les brèches. — Les assaillans sont repoussés de toute part.

Le 13, le gouverneur Vervins demande à capituler. — Le mayeur Eurlins et les habitans lui remontrant vainement que l'on peut résister encore pendant six semaines, s'offrent de défendre la place et refusent de signer la capitulation.

Le dimanche 14 septembre, par un tems excessivement mauvais, les boulonnais s'acheminent vers Étaples, en longeant la côte. — Les anglais courent après eux et les pillent au mépris du traité de la veille. — Plusieurs des fugitifs ne pouvant suivre la multitude, s'écartent dans les campagnes désertes; d'autres tombent dans des fossés où ils se noyent: quelques-uns périssent dans les basses et les sables mouvans au passage de la Canche. Ceux qui gagnent l'autre rive sont tourmentés d'une faim dévorante qu'ils ne peuvent appaiser. Pour comble de maux, ils arrivent au pas d'authie la mer étant pleine: ils sont obligés d'attendre l'instant favorable pour passer le gué et chercher quelqu'asile dans les campagnes de la Picardie.

Henri VIII accourt de Calais, quoique moribond, pour prendre possession de Boulogne; mais voyant son camp inondé par les pluies, et sachant que le dauphin approche avec son armée, il retourne sur ses pas, laissant quelques

quelques troupes dans sa nouvelle conquête, et son artillerie embourbée dans la basse-ville et dans la plaine d'Odre. ANNÉES
de l'ère chr.

Le duc de Vendôme tombe à l'improviste sur les derrières de l'armée anglaise, taille en pièces les Bourguignons qui en font partie, s'empare d'une partie de leur artillerie, et presque de toutes leurs munitions.

Arrivée de l'armée française à Marquise. Le dauphin envoie de *Kouquesolles*, de *Taix* et *Montluc* donner la *camisade* à la basse-ville de Boulogne: ces braves officiers n'étant point secondés par l'armée, sont obligés de se retirer. Le premier reste sur le champ de bataille, le second est blessé grièvement, et *Montluc* reçoit trois flèches dans ses vêtements. — Le dauphin ne pouvant faire subsister son armée dans un pays entièrement dévasté, congédie les Suisses et les Grisons, laisse à *Dubiez*, commandant à *Montrenilly*, le reste des troupes françaises et italiennes, et regagne la capitale.

Grands-préparatifs pendant l'hiver. — *Dubiez* vient camper dans la plaine d'Outreau, construit un fort sur le mont de *coupe*. — Surpris par le comte de *Surey*, il est obligé de repasser la *Lianne*.

Le maréchal *Dubiez* vient établir le fort du *paradis* pour empêcher la tour d'Odre de communiquer avec Boulogne. 1545.

Les anglais construisent un fort dans le couvent des cordeliers pour battre l'entrée du port et l'ouvrage nommé la *dunette*.

L'armée navale, aux ordres de l'amiral d'Annebaud, appareille du Havre, descend en Angleterre, vient ensuite mouiller devant Boulogne, sans avoir pu engager les anglais au combat: ceux-ci arrivent, mais voyant les français prendre le vent, ils gagnent le large, et l'amiral ramène ses vaisseaux dans le port du Havre: — Une partie des troupes débarquées se rend à Outreau pour travailler à la forteresse nommée *ville-neuve-mont-plaisir*.

Sénarpont, lieutenant du maréchal *Dubiez*, rencontre les anglais ravageant dans les environs de *Dannes*, taille en pièces cette troupe, fait prisonniers soixante-quinze officiers de la maison du roi d'Angleterre, et laisse milord *Carteret*, maréchal de Calais, sur le champ de bataille. 1546.

Débarquement à Calais d'une nouvelle armée anglaise, aux ordres du comte de *Hardford*. — Construction du fort rouge à *Ambletense*, de ceux du *Grinez*, de *Mont-Lambert* et de la *Tour-d'Odre*, par les anglais.

Dubiez laisse le commandement du fort-*paradis* à *Thibaut-Tronant* de *Riom*, et vient avec son armée dans les environs du *Mont-Lambert*. — Escarmouches où le duc *Daumale* reçoit une blessure qui lui procure le nom de *Balafré*. —

ANNÉES
de l'ère
chrétienne.

Le maréchal va dans le pays d'Oye, qu'il ravage entièrement. — La garnison anglaise de Boulogne tente la surprise du fort-paradis ; elle est repoussée jusqu'aux portes de la ville.

Les français construisent dans le même tems un fort sur le Mont-Hulin.

Conférences pour la paix, à Balinghen, le 7 juin. On y convient que François I paiera 2,000,000 d'écus d'or au soleil, à la St.-Michel de l'an 1554, et que Boulogne restera aux anglais jusqu'à cette époque, pour les indemniser des frais de la guerre. — Epidémie qui, en cinq semaines, enlève dix mille personnes de la garnison anglaise, à Boulogne. — Moyens violens employés pour faire passer de nouvelles troupes dans ce pays.

1547. Henri VIII meurt le 28 janvier. — Edouard VI monte sur le trône d'Angleterre. — François I termine sa carrière le 31 mai. Henri II lui succède. — Démêlé qui empêche l'exécution du dernier traité.

C'est dans cette circonstance que le comte de Sommerset, oncle du jeune Edouard, vantant les prouesses de sa nation dans le conseil, disait : *nous montrons toujours aux français que nous sommes anglais.* François de Scépeaux, sieur de Vielle-ville, ambassadeur à la cour de Londres, qui était présent à ce propos, lui réplique :

« Je pense, Monsieur, que vous l'entendez sainement, et qu'une nation paraît toujours pour telle qu'elle est sans se pouvoir contrefaire ni déguiser pour une autre, car on connaît toujours de quelle nation est un homme, ou par le langage, ou par sa façon de vivre ordinaire, ou par l'habillement, ou bien par quelque trait naturel de son ramaige qui lui échappe quand il s'oublie : mais si vous le prenez pour la valeur, les français ont toujours fait connoître aux anglais ce qu'ils savent faire... et de Bouloigne, dit le Duc, que vous en semble? — Il me semble, répondit M. de Vielle-ville, que vous ne la devez appeler conquête, mais plutôt *achapt*; car nous tenons prisonniers en la bastille de Paris les trahistes qui la vous ont vendue. »

Henri II fait achever le fort *mont-plaisir* et construire celui de Châtillon.

1549. Le roi de France rassemble une armée, vient camper à Neufchâtel, le 18 août ; fait rétablir le passage de la Liane, au pont de Brique, tourne le Mont-Lambert sous le canon du fort qui ne cesse de tirer pendant la marche des colonnes ; séjourne dans la plaine de Maquinghen, le 20. — Le lendemain, il va assiéger son camp à Raventhun et Zuphen, à 2 kilomètres d'Ambleteuse.

Prise du fort de Slac, le 24 ; d'Ambleteuse, le 25 ; du fort rouge, le 26, et du Gripez, défendu par vingt-cinq pièces d'artillerie, le 27.

Le 29, la redoute du Mont-Lambert est attaquée pendant la nuit : les assail- ANNÉE 9
lans sont repoussés. — La garnison s'échappe après avoir incendié les bâtimens, de l'ère chr.
du fort, et se retire dans Boulogne avec son artillerie et son bagage.

L'armée française vient ensuite camper à Olinctun, ensuite dans la plaine;
d'Odre, ouvre la tranchée devant le fort de la tour; mais le mauvais tems s'op-
pose aux desseins de Henri II, qui garnit de troupes les forteresses qu'il vient de
prendre, et met le reste en quartiers d'hiver.

Paix conclue à Capécure, le 24 mars. — Reddition de Boulogne, le 25 avril. 1550.
Dévastation de la ville par les anglais en se retirant.

Les français, à leur entrée, détruisent les ouvrages faits par les anglais :
démolition de la Dune dont on laisse la partie la plus avancée, qui prend le
nom de *tour-en-mer*. — Rédaction, réformation et publication des coutumes du
Bouloonnais, le premier août. — Défenses des mayeur et échevins de vendre
la brune bière plus de six deniers le lot, et d'en donner plus d'un lot à chaque
personne allant boire chez les cabaretiens, afin d'éviter les meurtres résultans de
l'ivresse.

Pendant leséjour du roi à Boulogne, un étranger vient lui présenter une pierre
précieuse, » fort extraordinaire en son espèce et en sa figure; elle avoit un
« éclat et un brillant qui surprenoit la vue, donnant une lumière comme de
« feu, en jettant des rayons à ceux qui la regardoient, si lumineux que la vue
« ne la pouvoit souffrir. Elle avoit cela de particulier, que si on la couvroit de
« terre, elle en sortoit et sautoit en l'air : elle ne pouvoit souffrir d'estre enfermée
« dans aucun lieu estroit, qu'elle n'eût fait violence pour en sortir, malgré
« toute l'industrie de l'homme, désirant être libre et en lieu spatieux ; elle
« estoit très-nette et sans tâche. On ne pouvoit dire de quelle forme elle estoit,
« changeant à tout moment, en paroissant estre tantôt d'une figure et tantôt
« d'une autre. Elle ne se laissoit pas toucher : ceux-même qui vouloient lui
« faire violence et qui s'attachoient à la prendre, en recevoient du dommage. Si,
« à force de la rechercher, on la relevoit et qu'on en prit quelque parcelle, car
« elle n'étoit pas dure, elle revenoit et demouroit toujours dans son entier, et
« ne diminuoit en rien de sa grosseur. Elle avoit, au dire du maître à qui
« elle appartenoit, quantité de rares vertus, particulièrement pour les rois,
« sans qu'il en eût voulu dire le secret et le détail, qu'on ne lui eût donné au-
« paravant de grandes sommes de deniers. » — Ceci est extrait de l'histoire
de Jacques - Auguste de Thou, première partie, qui dit l'avoir tiré d'une
lettre écrite de Boulogne, le 5 mai, veille de l'ascension, par Jean Pépin, très-

ANNÉES *savant médecin du seigneur de Montmorency, à Antoine Maillaud, médecin de Fère chr.* célèbre, qui dit avoir été témoin oculaire de ce qu'il écrit.

1552. Le commandant de Gravelines vient attaquer Ambleuse, au mois d'octobre : il est repoussé avec perte de quatre mille hommes.
1553. Siège et prise de Terrouenne par les impériaux. Charles-Quint fait raser cette place.
1554. Construction des murs d'enceinte de la basse-ville de Boulogne. Lettres-patentes du 22 mars, datées de Fontainebleau, portant que *le roi veut bien traiter, les Boulenois, ainsi que le mérite la bonne loyauté, fidélité et obéissance qu'ils ont de tout tems portés et démontrés à nos prédécesseurs et à nous.*
1555. Conférences infructueuses pour la paix avec l'empereur, tenues à Marck.
1558. Projet donné par Sénarpont pour la reprise de Calais. Le duc de Guise l'exécute. Il réunit l'armée dans le Boulonnais, après plusieurs fausses marches pour tromper l'ennemi. Il attaque les postes extérieurs de Calais, le premier janvier. — La ville capitule le 8, et elle est remise aux français le 9. — Reddition de Guines et de tous les forts du plat-pays.
1559. Paix du Cateau-Cambresis, signée le 3 avril. Mort de Henri II, le 10 juillet. François II lui succède au trône.
1560. François II meurt à Orléans le 5 décembre. Charles IX monte sur le trône.
1561. Rétablissement du corps municipal à Calais. — Troubles dans le royaume au sujet de la religion.
1563. Conjuration à Calais pour livrer la ville aux anglais. Trente complices sont arrêtés et pendus aux fenêtres de l'hôtel-de-ville. Leclerc, échevin, chef du complot, parvient à s'évader. — Erection d'un temple pour les protestans à Marck.
1566. Division de l'évêché de Terrouenne en trois portions. — Sièges épiscopaux établis à St.-Omer, Ipres et Boulogne.
1567. Le baron de Morvilliers arrive à Boulogne, le 26 septembre, avec une escorte nombreuse. — Plusieurs Huguenots entrent avec lui dans cette ville. — Le 11 octobre, l'image de la vierge disparaît de la cathédrale : les habitans se plaignent amèrement au gouverneur, qui leur promet de faire faire des recherches et de punir rigoureusement les auteurs de cet attentat. — Le 2 novembre, les protestans et les soldats de la suite du gouverneur, enfoncent les portes de l'église, pendant l'office, mettent le clergé en fuite, dispersent les assistans, pillent, saccagent et brûlent tout ce qu'ils trouvent pour se venger de la brûlure de leurs livres et de leurs écrits par les catholiques. — Ils se retirent à l'approche

	ANNÉES de l'ère chrétienne,
Le sieur de Cailhac, parti de Dieppe pour venir remplacer Morvilliers. Cruautés exercées dans la basse-ville par les Huguenots.	
L'évêque d'Ormi fait son entrée solennelle dans Boulogne, le 3 avril.	1570.
Massacre du 24 août, jour de la St.-Barthélémy. Il paraît que François de Chamuel de Cailhac, gouverneur de Boulenois, était du petit nombre de ceux qui eurent le courage de se refuser à l'exécution d'un ordre si abominable.	1572.
Le sanguinaire Charles IX meurt le 31 mai. Henri III le remplace.	1574.
Jacques-Auguste de Thou, le <i>Tête Live français</i>, passe à Boulogne, puis à Calais pour se rendre dans les pays-bas.	1576.
Commencement des troubles de la ligue et de ses désordres.	1577.
Les protestans obtiennent la permission de construire un temple à Guînes.	1579.
Secousse de tremblement de terre qui fait écrouler la tour du guet à Calais.	1580.
Le guéteur se trouve sain et sauf sur une partie de la tour restée debout.	
Le mayeur de Boulogne, François de Joigny, sieur Destrée, achète des deniers de la ville l'hôtel du brave Euruin, et fait construire un collège dans cet emplacement.	1581.
Réglement pour la célébration du service divin à Calais. Les prêtres assistans au convoi et au service des défunts, recevaient alors une rétribution d'un sol.	1584.
Le duc de Guise cherche à faire valoir ses prétentions au comté de Boulogne, comme descendant d'Eustache-aux-grenons. Il met dans ses intérêts l'évêque d'Ormy et le mayeur de Boulogne. — Les ligueurs arrêtent, dans un de leurs conciliabules à Paris, de s'emparer de la ville et du port de Boulogne, pour y retirer la flotte espagnole destinée à faire une descente en Angleterre. Un des assistans, nommé Poulain, avertit le roi de ce complot. — Le duc Dépernon fait donner le commandement du Boulonnais à Dubernet, son parent. — A son arrivée dans la place, le nouveau commandant trouve toutes les têtes bouleversées par les propos et les écrits incendiaires répandus avec profusion par les agens de la ligue.	1586.
Le 16 juin, Dubernet reçoit la commission de vice-amiral de France, pour s'opposer aux entreprises des anglais sur les côtes du boulonnais.	
Le 13 mars, pour mettre à exécution les projets arrêtés par le comité de la ligue, le prévôt-général de la maréchaussée de Picardie, nommé <i>Vélus</i>, sous prétexte de rechercher des faux-monnoyeurs, entre dans Boulogne avec une centaine de partisans déguisés : il est arrêté avec beaucoup des siens. — Le lendemain, de Rambures, d'Inquesent et Cavron, paraissent sur les hauteurs avec les troupes attendant le signal pour entrer dans la place. — Lassés d'attendre vainement, ils se retirent dans les campagnes voisines.	1587.

ANNÉES de l'ère chrétienne. Crillon, dit *le brave*, arrive à Boulogne avec le régiment des gardes, et s'en-
pare de plusieurs châteaux occupés par les seigneurs.

L'évêque, son grand vicaire et le mayeur retirés à Montreuil, tentent de
gagner les habitans de la haute-ville et de rendre suspects ceux de la basse. —
Dubernet déjoue leurs trames par sa fermeté et sa prudence.

1588. Vers la fin d'avril, les ligueurs se rassemblent : ceux de la Picardie viennent
renforcer leurs bandes. — Ils s'emparent de plusieurs châteaux et lieux fortifiés. —
Quelques habitans de la basse-ville vont au-devant d'eux, leur font passer
la Liane au Pont-de-Brique, et les conduisent jusqu'au Châtillon, où de Ram-
bures commandant l'avant-garde, fait asseoir le camp. — Le gros de l'armée
suit incontinent sous les ordres du duc Daumale.

Dubernet fait fermer toutes les avenues de la basse-ville, s'y transporte, et
voyant qu'il ne peut compter entièrement sur la fidélité des habitans, il se retire
et s'enferme dans la haute-ville. — A-peine est-il rentré qu'il découvre un com-
plot qui se tramait dans les prisons pour livrer les portes de la ville aux enne-
mis. — Il fait arrêter les coupables, et tout rentre dans l'ordre.

Pendant la nuit du 7 au 8, les ligueurs essaient, à la faveur d'une tempête
horrible, de s'introduire dans la place à l'ouverture des portes. — Ils sont
repoussés, laissant beaucoup de monde sur le carreau.

Le 25, le capitaine Laferre, sorti par la porte des dehors du château, tombe
sur les ennemis, leur tue quatre-vingts hommes dans leurs retranchemens, et
ramène cinquante prisonniers avec un grand butin.

Le 16 juin, le sieur de Bellenglise, maréchal de camp de l'armée des ligueurs,
fait incendier des fascines amoncelées près la porte des dunes et les poteaux
d'un pont de bois devant la porte gayolle. — Le merveilleux éclat de cette expé-
dition procure à son auteur le titre de *maréchal de la foi*, qui lui est conféré
par les assiégés, du haut de leurs remparts.

Les 29 et 30, les assiégeans font de grands préparatifs pour l'escalade.

Le 9 juillet, Michel de Campaigno dit *le chevalier noir*, part de Calais
avec un détachement de trois cents hommes, charge les ligueurs tandis que
les assiégés les attaquent d'un autre côté. On leur tue deux cents hommes et
plusieurs officiers. Ne pouvant plus tenir la campagne, ils rentrent dans la basse-
ville avec leur artillerie pendant la nuit du 10 au 11, et le 12 ils font leur
retraite sur Montreuil. — Mesnieux, gouverneur de Montreuil, reste pour faire
embarquer l'artillerie et les effets de campement; mais Dubernet l'oblige à
suivre le duc Daumale, sans lui donner le tems d'emporter la moindre chose. —

Réjouissances et processions solennelles jusqu'au dimanche 17. Un souper ANNÉES
donné à toute la ville par le gouverneur, dans les rues et places publiques, de l'ère chr.
termine la fête. 1588.

Le 29 juillet, tempête violente qui oblige l'invincible Armada espagnole à venir mouiller devant Calais.

Le 7 août, les flottes combinées d'Angleterre et de Hollande attaquent l'armée espagnole et la mettent en fuite. Les vents dispersent les vaisseaux : la majeure partie vient échouer sur la côte ; le reste gagne les ports d'Espagne après avoir fait le tour de l'Angleterre. Médaille frappée à cette occasion par ordre d'Elisabeth : on y voit les restes fugitifs voguant à pleines voiles, avec l'inscription : *venit, vidit, fugit.*

Le 10, assemblée pour l'élection des députés aux états-généraux indiqués à Blois pour le 15 septembre. Les ligueurs s'assemblent à Etaples, et nomment l'évêque d'Ormy pour représenter le clergé, d'Inquesen pour la noblesse, et Thomas du Wiquet, de Desvres, pour le tiers-état. Ces derniers s'acheminent vers Blois, et contraignent les députés nommés à Boulogne de retourner sur leurs pas.

Ouverture des états-généraux, le 10 octobre. — Assassinat du duc de Guise, le 23 décembre, qui ranime le parti de la ligue. — De Rambures, sorti des prisons de Blois après avoir juré fidélité au roi, accourt à Boulogne, assemble ses partisans. Mesnieux lui amène des canons de Montreuil. — D'Egmont, 1589.
Cavron, de Pouques, d'Inquesen et plusieurs autres se rendent maîtres de toutes les forteresses du Boulonnais.

De Rambures prend le titre de lieutenant-général, fait proclamer le décret de la Sorbonne, du 17 janvier, qui délie tous les français du serment de fidélité juré à Henri III. — Les prêtres refusent l'absolution et la sépulture en terre sainte à quiconque obéit au monarque schismatique, hérétique, assassin, apostat, etc.

Dubernet menacé d'un nouveau siège, et ne pouvant être secouru par la cour, prend les mesures qu'il croit les plus propres pour la conservation de la place confiée à ses soins.

Tentatives des ligueurs pour se défaire de Dubernet. — *Le Carpentier de Wacogne*, l'un des capitaines de Rambures, propose à son beau-frère Jean-de-Senlis d'Aubengue près Wimille, jeune militaire fort considéré du gouverneur, qui l'avait formé sous ses yeux pendant le dernier siège, de poignarder son bienfaiteur et son ami. De Senlis résiste long-temps ; mais la promesse de

ANNÉES
de l'ère
chrétienne.

le faire commandant de Boulogne, l'espoir de toucher une forte somme d'argent et la perspective d'épouser une dame *du Rausoi*, extrêmement riche, tourne la tête au pauvre jeune homme. — Le curé de Wimille, son pasteur, en lui remettant de l'argent, l'assure que l'assassinat qu'on lui propose est une œuvre méritoire *qui lui fera gagner le ciel*. — La mère de Senlis, *Gabrielle Danron*, aveuglée par le fanatisme le plus abominable, vient solliciter son fils unique, *déchiré de mille remords*, à ne point différer l'exécution d'un projet *qui doit être aussi profitable à son pays qu'à lui-même*. — Ne pouvant garder son secret, cette furie va le communiquer à un gentilhomme de ses amis, qui depuis longtemps honorait Dubernet d'une estime singulière, quoique n'ayant point de relations avec lui. L'atrocité de ce projet révolte ce gentilhomme au point qu'il vient en instruire le gouverneur. — De Senlis est arrêté; on l'interroge; il est conduit dans le lieu où il doit faire connaître à ses complices qu'il a rempli leurs intentions. — Le signal convenu paraît, et ils se précipitent vers la porte extérieure du château: plusieurs y pénètrent; mais voyant quelques dispositions inattendues, ils veulent retourner sur leurs pas; alors la herse tombe, leur ferme le passage, et ceux du dehors prennent la fuite.

Le coupable de Senlis est exécuté le samedi 22 juillet.

Les ligueurs se retirent dans les châteaux du Boulonnais. — Assassinat de Henri III, le premier août. — Henri IV est excommunié de telle sorte *que Dieu ne peut le convertir, et que le pape même ne peut l'absoudre ni le réhabiliter dans son royaume, sans s'exposer lui-même à encourir la peine de l'excommunication*.

Les Boulonnais redoutant peu les effets de cet anathème, envoient présenter les clefs de leur ville au roi, qui s'était retiré dans la Normandie après la levée du siège de Paris. Le monarque leur mande de Dieppe, le 3 octobre, qu'il est sensible à ce témoignage de fidélité de leur part, et promet de les secourir quand il en aura les moyens.

1591. Vers le commencement de janvier, Dubernet va mettre le siège devant Etaples où les ligueurs les plus entichés s'étaient retirés. — A son approche, ils abandonnent la ville et rentrent dans le château. — On les somme de passer au-delà de la Canché. — Pour toute réponse, ils assomment un des envoyés. — Le 31 janvier, on veut les forcer dans leur asile. — *Jean Calouin* a déjà rompu la chaîne du pont; mais une balle frappant la poitrine de Dubernet jette les Boulonnais dans le deuil et la consternation.

Campaigno ramène la troupe à Boulogne, précédée du corps du gouverneur
porté

porté sur un brancard. Toute la ville vient le recevoir à la porte, et l'accompagne jusqu'au tombeau. ANNÉES
de l'ère
chrétienne

L'épithaphe suivante, gravée sur une table de marbre, fut placée au-dessus, et se lisait encore en 1793, lors de la démolition de l'église cathédrale :

*Ce jour malencontreux, que la Parque méritie
Décocha la fureur de ses traits envieux
Sur ce grand Dubernet, qui brave et glorieux,
Alet* éternisant sa vaillance herculine. * (allait)
Son ame qui était de céleste origine,
Soudain qu'elle eut quitté le fardeau ennuyeux
Qui l'arrêtoit ici, s'envola dans les cieux,
Pour jouir à souhet* de la gloire divine. * (souhait)
Son corps appesanti du plus grave élément,
Ne pouvant se guinder dessus le firmament,
Demeura renfermé dedans ce mauséole;
N'étant resté de lui que le lot nonpareil
De ses rares vertus, qui, comme un beau soleil,
Dardent ses clairs rayons de l'un à l'autre pôle.*

Le duc d'Epéron accourt à Boulogne avec son beau-frère Jacques de Gath, 1591.
marquis de Rouillhac, neveu de Dubernet. A son approche, les ligueurs épou-
vantés quittent le château d'Étaples et tout ce qu'ils conservaient encore. Après
avoir rétabli l'ordre et la tranquillité dans le pays, avoir assuré et fixé la solde
des troupes par son réglemeut du 26 mars, le duc laisse le marquis de Rouillhac
pour commander en son absence, et s'achemine vers la cour. — Il trouve le
passage d'Authie gardé par les troupes du duc Daumale, qui croyait le sur-
prendre. — La prudence et le courage de d'Epéron le sauve et toute sa suite :
il fait prisonnier Mesnieux, commandant de Montreuil, et son fils, qui étaient
du nombre des assaillans.

Henri IV, reconnu roi de France, est sacré à Chartres, le 17 février. — Le 1594.
nouveau monarque, par ses lettres-patentes datées de Paris, le 3 mai, décharge
les boulenois de la somme de 25,000 écus, à laquelle ils avaient été cotisés
pour l'entretien de la garnison de la ville de Boulogne, pour ce que les feus
rois les auraient, entr'autres privilèges, exemptez et affranchis de tous emprunts,
levées et impositions de deniers, taille et gabelles, dont ils ont toujours bien

ANNÉES
de l'ère
chrétienne.

et duement joui et usé, et ayant égard au bon devoir et à la fidélité dont ils ont usé à la conservation de ladite ville en nostre obéissance, estant seule de tout ledit pays demourée en nostre obéissance.

1595. *Mad. de Rouilhac*, sœur du duc d'Epéron, commande en l'absence de son frère : elle préside aux assemblées, et prend part aux délibérations de la commune. — Déclaration de guerre à l'Espagne, le 17 janvier. — Le comte de St.-Pól et le duc de Bouillon viennent dans le boulonnais avec des troupes pour couvrir cette partie des frontières.
1596. Les Espagnols, conduits par *Chrétien de Rome*, gentilhomme Lorrain, se présentent devant Calais, le 9 avril, emportent d'emblée les forts Nieulay et Riaban. La ville mal pourvue et mal défendue par Bidossan, capitule le 17 : la garnison se retire dans la citadelle. — Le roi quitte le siège de Lafère, vient à Boulogne d'où il détache le commandant Campaigno avec deux cent cinquante hommes pour aller secourir les Calaisiens. Ce brave officier s'introduit dans la citadelle en traversant le canal pendant la nuit, soutient un assaut dans lequel Bidossan est tué. Il est obligé de se rendre le 24 avril, à cause du mauvais état des fortifications.
- L'archiduc Albert s'empare de Guines et d'Ardres.
1597. Campaigno ayant recouvré sa liberté, va au-devant d'un parti espagnol de la garnison de St.-Omer qui ravageait les environs de Wierre-Effroi, joint les ennemis dans la rue de Cuverville, près Souverain-Moulin, s'élançe au milieu d'eux et reçoit une blessure dont il meurt quelques jours après, dans la maison de Luquet. Son frère, Bertrand-Georges Patras de Campaigno lui succède au commandement de Boulogne.
1598. Paix de Vervins : restitution de Calais, d'Ardres, du Mont-Hulin, etc., par les espagnols.
1601. Henri IV vient à Boulogne, puis à Calais où la reine Elisabeth lui fait proposer une entrevue au milieu du détroit. Un courrier l'oblige à retourner à Fontainebleau, le 27 septembre, pour la naissance de son fils Louis XIII.
1603. Le marquis de Rosny, ambassadeur près le roi Jacques, arrive à Calais le 15 septembre. — Deux bâtimens anglais viennent au-devant de lui : il s'embarque sur l'amiral. — Le gouverneur de Calais Dewic, vice-amiral des côtes de Bretagne, monté sur un vaisseau français, accompagne l'ambassadeur dont il transporte une partie de la suite. Arrivé le premier à la côte d'Angleterre, Dewic débarque les gens du marquis de Rosny et repart aussitôt. A la rencontre de l'ambassadeur il arbore son pavillon et salue d'un coup de canon : l'amiral

anglais furieux de voir le pavillon français paraître à côté de celui de sa nation, lâche sa bordée sur Dewic et l'oblige à baisser le sien. Arrivé à Londres, de Rosny demande au roi d'Angleterre raison d'un procédé aussi violent; le roi proteste que c'est contre sa volonté que l'amiral en a usé de la sorte, et l'affaire en demeure-là.

ANNÉES
avant l'ère
chrétienne.

L'image de la vierge, que Morvilliers avait fait jeter dans le puits du château d'Honvault, le 11 octobre 1567, en est retirée fort dégradée, et portée dans l'église de St.-Wilmer. Le nommé Bertrand Brillard, l'enlève furtivement et la garde quelque tems chez lui. — Son état de délabrement empêchant de l'exposer aux regards des fidèles dans l'endroit de la cathédrale où elle était auparavant, on la relègue dans un coin de la sacristie. 1607.

Les prêtres de St.-Wilmer placent dans leur église une image qu'ils prétendent être celle enlevée de la cathédrale. 1609.

Assassinat de Henri IV, le 14 mai. — Ce prince est regretté de tous les français. — La ville de Boulogne envoie sa bannière, portée par le bailli du boulonnais, accompagné de deux députés, pour assister aux obsèques du roi, le 29 juin. La ville de Guines envoie aussi sa bannière. 1610.

Le 29 septembre, Fourcy Vaillant, grand vicaire de l'évêque; un prêtre nommé Fontaine, maître du collège; Jean Cignet, chanoine; Jean Durosel et Robert Menneville, prêtres de la cathédrale, vont à l'église St.-Wilmer, vers les onze heures du matin, montent sur l'autel, enlèvent l'image de la vierge, chassent de l'église tous ceux qui étaient venus y faire leurs dévotions.

Etablissement des minimes à Calais.

1611.

Coup de vent violent, du nord, le 2 janvier. Un poisson de quarante-neuf pieds de longueur vient échouer près de Waldan. — La digue de Sangatte est rompue au mois de novembre, le bas-pays est inondé. — Assemblée des états-généraux à Paris, le 27 octobre. 1614.

Troubles dans le royaume. Les mécontents cherchent à s'emparer de Calais. — Le marquis de Bonnavet est arrêté dans cette ville. 1615.

La mort du maréchal d'Ancre met fin aux troubles intérieurs. — La reine mère est reléguée dans le château de Blois. 1617.

L'abandon du port d'Ambleuse occasionne l'encombrement de la rivière de Slacq, d'où s'ensuit l'inondation des prairies de Marquise. 1618.

Le 30 mars, on apprend à Boulogne que la reine mère, secondée par le duc d'Epéron, s'est évadée du château de Blois. Cette nouvelle fait soupçonner la conduite du gouverneur de Muy, créature et parent du duc, en le voyant faire 1619.

ANNÉES
de l'ère chr.
1619.

transporter l'artillerie des remparts dans le château et faire braquer les canons sur la ville. Le mayeur, Oudard de Laplanche, convoque une assemblée à l'hôtel-de-ville pour le maintien de l'ordre et la tranquillité publique. — Le gouverneur ne se sentant point assez fort pour éclater, se retire dans le château avec les trou- pes à ses ordres, pour y attendre les soldats qu'il faisait enrôler dans la Hollande.

Le conseil municipal arrête que les bourgeois et la compagnie de Busca restée dans le devoir, seront chargés de la garde intérieure de la ville, et que la noblesse avec les gens des campagnes veilleront à la sûreté des dehors.

Le 2 avril, on dépêche vers le roi pour lui donner connaissance des mesures prises par le conseil, et inviter S. M. à seconder le plutôt possible les efforts des habitans pour la conservation de la place.

Les gouverneurs de Calais, de Ruë et le sieur de Bernieules envoient offrir leurs services aux mayeur et échevins.

Le 3, on se barricade vers le château, de peur de surprise de la part du gouverneur de Muy.

Le 4, un courrier de la cour arrive chargé de dépêches pour le sieur de Muy. Le sieur Monet, député, l'accompagne et remet au conseil des lettres de félicitation de la part de S. M. Il annonce en même-tems que le sieur de Landrethun est chargé de se rendre à Boulogne pour aider le mayeur et les échevins à maintenir l'ordre dans la ville.

Le 5, le gouverneur de Muy part avec le courrier qui lui a remis l'ordre de se rendre à la cour, et le sieur de Landrethun arrive à Boulogne peu de tems après.

Le 6, le nommé Alexandre, bâtard du Sieur de Bédouâtre, est arrêté sur un navire mouillé dans la rade et arrivant de la Hollande.

Le 7, le sieur de Reilly, lieutenant du prévôt de l'hôtel; les sieurs de Montesson et Monthanet, commissaires envoyés par la cour, remettent à la communauté de nouvelles lettres de félicitation. Le lendemain 8, ils se font amener les personnes arrêtées depuis le 2 de ce mois, les interrogent et repar- tent pour Paris, le soir.

Le 9, lettres de la cour et du duc de Longueville, annonçant l'arrivée pro- chaine de deux compagnies du régiment de Beaumont, à Boulogne.

Le 10, on trouve encore sur un vaisseau arrivant dans le port, un étranger qui déclare se nommer *Adrien Dause*, et venir à Boulogne pour servir en qualité de canonier sur la demande du gouvernement.

Le 11, les compagnies de Marcatel et de Jean Legart, annoncées précédem-

ment, arrivent à Boulogne. — On apprend qu'un grand nombre de troupes s'em- ANNÉES
de l'ère chr.
barquent dans la Hollande et la Zélande ; que deux navires ayant beaucoup de monde à bord, se sont présentés, l'un vers Ambletuse, et l'autre du côté d'Étaples ; que la vigilance des patrouilles les a empêchés de mettre personne à terre, et qu'ils ont gagné la côte de Flandre ; que de ce côté l'on voit arriver de petits pelotons, dont quelques-uns ont été arrêtés.

Le 18, on est averti qu'un laquais du sieur de Muy, venant de Paris, est passé à Montreuil ; qu'il doit se déguiser pour communiquer avec ceux du château. — Il est arrêté dans le château de Cohen.

Le 21, arrivée du sieur de Fouquesolle, en qualité de gouverneur. Le mayeur et les échevins lui remettent les clefs de la ville.

Louis XIII vient à Calais le 6 décembre : il y séjourne jusqu'au 12, par- 1620.
court le pays et ordonne plusieurs travaux, entr'autres, la construction d'une digue à la gauche du Risban.

On travaille à l'embellissement de l'intérieur de l'église de Calais. — Grands 1622.
débat à Boulogne à l'occasion de l'image de la vierge. — La Sorbonne est consultée pour savoir dire si cette image n'est pas celle trouvée au logis de M. Honvault.

« Sachant donc, MM., dit Messire Anthoine Gillot, rédacteur du mémoire
« à consulter, votre profonde science estre conjointe avec une singulière
« piété, et que votre vertu ne cède en rien à votre doctrine, estans seuls
« très-zélateurs de l'honneur de dieu, qui emploie le vert et le sec pour se
« maintenir toujours en son entier, nous avons aussi jugé que seuls vous estiez
« capables de juger de cette affaire de conséquence et de donner le dernier
« ressort, nous délivrant de tant de perplexité auxquels nous nous sommes
« engagés ung an passé pour parvenir à nostre desir : c'est pourquoi nous
« vous présentons nos humbles requestes, vous suppliant de procéder en
« ceci selon que vous le jugerez le meilleur en nostre seigneur. »

Marie-Henriette de France, sœur de Louis XIII, vient s'embarquer à 1624.
Boulogne pour aller joindre son époux Charles I. — Etablissement des Ursulines dans cette ville, sur le terrain de l'hôtel de Bellebrone.

Maladie contagieuse qui ravage le Calaisis.

Rupture entre la France et l'Angleterre.

Réconstruction du fort Nieulay par M. de Vauban. 1626.

Les anglais cherchent à enlever Calais à la France. Un jeune homme nommé 1627.

Dupareq, se laisse séduire par l'éclat de l'or, et cherche à favoriser leurs 1628.

ANNEES desseins. Le complot est découvert, et le jeune Duparcq subit la peine de
de l'ère chr. son crime, vers la fin de juillet.

1629. Etablissement des oratoriens à Boulogne.

1630. L'évêque Bouillier, successeur de Claude Dormy, voulant terminer les troubles occasionnés par l'image de la vierge, opine pour la faire brûler. — La Sorbonne décide qu'elle sera replacée dans la cathédrale; en conséquence, on la retaille pour lui donner une forme plus humaine, comme il est d'usage en pareille circonstance; et avec les recoupes on fait trois petites statues qui sont données aux picpus de Paris, aux ursulines de Bourges, et aux sœurs noires de St.-Omer.

1632. Passage du roi à Boulogne, à son retour de Calais.

1634. L'approche des espagnols fait mettre Calais en état de défense. Le surintendant des finances Desnoyers s'y rend avec la cavalerie du gouverneur de Boulogne. — Les garnisons de Calais, Ardres, Boulogne et Montrenil, avec le ban et l'arrière-ban du pays, partent le 18 septembre pour l'armée en Champagne. — Ouragan du 28 octobre qui occasionne l'inondation du Calaisis.

1636. Les anglais menaçant les côtes de ce pays, la noblesse du boulonnais est détachée de l'armée sous les ordres du gouverneur Villequier, pour veiller à la conservation de cette frontière maritime.

1637. L'infanterie boulonnaise commandée par St.-Preuil, est repoussée avec perte dans une attaque faite par le maréchal de Brézé, du côté de Gravelines.

1638. Siège de St.-Omer, où les gouverneurs de Calais et de Boulogne se trouvent avec les troupes sous leurs ordres. — Entrée des espagnols dans le boulonnais. — Le marquis de Villequier est envoyé avec ses troupes dans son gouvernement pour le défendre.

1639. Combat naval dans le détroit, entre les hollandais commandés par l'amiral Tromp et les espagnols. Ceux-ci perdent leurs vaisseaux amiral et vice-amiral. Six autres bâtimens échouent sur la côte.

Le 21 septembre, le même amiral Tromp avec vingt-sept bâtimens, attaque la flotte espagnole commandée par don Antonio Doguendo, forte de cent voiles, et la défait entièrement.

1641. Les espagnols prennent quelques forts dans le Calaisis, et brûlent le village de Marck. Cessation du culte protestant dans cette contrée.

Le 3 novembre, la foudre cause des dommages dans le Calaisis. Des tempêtes qui surviennent, occasionnent la rupture des digues et l'inondation du bas-pays.

Prise de St-Omer par les Français , le 28 juillet. — Le 29, chute de la tour d'Odre. Procès entre le baron de Bainctun, seigneur foncier du monument, et les mayeur et échevins de Boulogne , qui refusent de délivrer les *harengs* qu'ils étaient obligés de faire porter à Arras , Amiens et autres lieux également distans , au choix du seigneur foncier , arguant , que la cause cessante , doivent cesser les effets. Le baron soutient que l'écroulement ne s'est opéré que par la négligence des mayeur et échevins , parce que l'on a sappé le pied , au vu et scu , et le consentement de toute la ville , pour en vendre les pierres aux étrangers , sous prétexte de quelque droit que l'on donnoit à la ville ; que par conséquent , la rente doit être payée comme par le passé. 1644.

Le duc d'Orléans , commandant l'armée de Flandre , arrive à Calais le 2 mars. Il se rend le lendemain à son quartier-général à Surques. — Passage de la Colme , le 19 juin. — Cette rivière profonde formait alors une inondation de plus d'un myriamètre de largeur , défendue par l'armée espagnole commandée par Picolomini. — Villequier à la tête des boulonnais , des régimens de Rambures , de Noirmoutiers et de Chanleu , s'avance vers le pont à l'abbesse , et reconnaît que les marais ne sont point impraticables. — L'infanterie portant ses habits et ses armes sur la tête , se met à l'eau , gagne la rive opposée , se range en bataille devant les ennemis et soutient le choc avec un grand courage jusqu'à l'arrivée des secours envoyés de l'armée. La troupe boulonnaise se couvre de gloire en cette occasion. — Elle se distingue également l'année suivante , à la prise des forts de la frontière de Flandre. 1645.

Les boulonnais sont encore employés pour couvrir le Calais et les frontières de l'Artois , contre les espagnols qui voulaient profiter des troubles de la fronde pour pénétrer dans le pays. — Le marquis de Villequier reçoit le bâton de maréchal pour récompense de ses services , et les boulonnais nobles et roturiers possédans fiefs , sont exemptés du ban et de l'arrière-ban. — Majorité de Louis XIV. 1651.

Le parlement , par arrêt du premier juillet , condamne les mayeur et échevins de Boulogne à payer et continuer perpétuellement la rente due au baron de Bainctun pour la tour d'Odre. 1656.

En conséquence d'un traité avec la France , Cromwél fait passer à Boulogne six mille hommes de troupes anglaises commandées par le général Reynolds , pour aller joindre l'armée du maréchal de Turenne. — Les espagnols veulent surprendre Calais , le premier juillet. Les bourgeois commandés par Gaspard Mollien , leur mayeur , font échouer l'entreprise. — Ils veulent aussi s'emparer 1657.

ANNÉES d'Ardres ; mais apprenant que cinq cents hommes de la maison du roi et un corps de troupes boulonnaises sont entrés dans la place, ils se retirent. — Les espagnols reviennent au mois d'août, la ville étant dégarnie de troupes. — Les boulonnais cherchent à s'y introduire. Deux gentilshommes, *Bavres* et *Montcornet*, parviennent à se glisser dans la place, déguisés en paysans. Le dernier tue un mineur dans sa galerie.

1658. Le roi vient à Calais le 23 mai : il y tombe dangereusement malade. L'émetique administré par *Dusausoy*, médecin d'Abbeville, sauve la vie au monarque. Le 22 juillet, il retourne à Compiègne, passant par Boulogne.

1659. Paix des Pyrénées conclue avec l'Espagne.

1662. Nouveaux troubles dans le Boulonnais occasionnés par les vexations des troupes en quartiers-d'hiver et les exactions du commandant du Mont-Hulin. — Plusieurs soldats pris de vin, courent les rues de la basse-ville pendant le carnaval, et tuent quelques personnes, entr'autres un nommé *Maréchal* et une femme *Ducrocq*. — Les bourgeois prennent les armes, assaillent les soldats dont ils laissent plusieurs sur la place. L'esprit de parti n'étant pas entièrement éteint, ceux de la basse-ville assaillent la noblesse et les habitants de la haute-ville, qu'ils appelaient *Caris* ; ceux-ci ripostent en les nommant *frondeurs* et *pitaux*.

Une imposition de trente mille livres répartie sur les campagnards, à peine rentrés dans leurs foyers après de longs et signalés services, achève de mettre tout en combustion.

Le 24 juin, neuf cornettes de cavalerie envoyées dans les villages pour y tenir garnison, rançonnent les habitants. Ceux-ci se réunissent sous les ordres de *Duclivet*, gentilhomme du pays, attaquent les cavaliers partout où ils les rencontrent, en tuent bon nombre, et s'emparent du château d'*Hucqueliers*, le 10 juillet.

Le marquis de *Montcavrel* avec trois cents chevaux et quatre cents hommes de pied, cerne le château pendant la nuit, et dépêche un courrier vers le duc *Delbeuf* et le marquis de *Montpésat*, restés à *Montreuil* avec six compagnies de gardes françaises, cinq compagnies suisses et quatre pièces de canon.

Le duc fait annoncer sa marche aux rebelles, et leur fait dire que son intention n'est point de sévir contre eux, mais de les traiter favorablement s'ils rentrent dans le devoir. — Dans cette confiance, environ soixante d'entr'eux retournent dans leurs foyers et les autres ne prennent aucune mesure pour se défendre.

A son arrivée, le duc s'empare du château, sans coup férir, fait conduire
tous

tous ceux qu'il y trouve dans l'église d'Hucqueliers, et désigne du doigt quatre d'entr'eux pour être pendus. — Il fait grâce à l'un d'eux, que le sort indique pour exécuter ses camarades. ANNÉES
de l'ère chr.

Ce dénouement inattendu surprit ceux qui en furent les témoins, et comme chacun demandait à son voisin, *l'eusse-tu cru?* on nomma depuis cette expédition la guerre de *Lustucru*.

Le 27 juillet, le sieur de Machaut, commissaire envoyé pour informer des troubles et poursuivre les fauteurs, rend un jugement qui ordonne que les cloches seront dépendues pendant un an dans les bourgs de Samer, Marquise et Hucqueliers, ce qu'il vient faire exécuter le 4 août.

Passage du roi à Calais et à Boulogne, le 4 décembre.

La guerre se rallume avec les espagnols. Vingt mille hommes de leurs troupes viennent piller et incendier Guînes. — Les boulonnais se joignent aux garnisons voisines, marchent à l'ennemi et taillent en pièces son arrière-garde. 1673.

Louis XIV visite la côte jusqu'à Wissant. 1680.

Construction de l'écluse de Slacq et d'ouvrages au port d'Ambleuse. 1683.

Deux envoyés du roi de Siam débarquent à Calais pour se rendre à la cour de France, où ils arrivent le 18 septembre. Ils se rembarquent dans le même port, le 28 mars suivant. 1684.

Démolition des fortifications de Boulogne. — Ordonnance qui, dans la crainte de voir détruire l'espèce du hareng, limite le tems de la pêche entre les mois d'octobre et de décembre, inclusivement. 1687.

Le roi Jacques, d'Angleterre, détrôné, arrive à Ambleuse, le 20 janvier, déguisé en cocher. 1689.

Victoire remportée par le comte de Tourville sur les flottes combinées d'Angleterre et de Hollande. 1690.

Secousse violente de tremblement de terre à Calais, le 17 septembre, qui fait monter la mer une heure plutôt que de coutume. Les vaisseaux dans le port s'entrechoquent avant d'être à flot. 1692.

Bombardement de Calais, le 27 septembre. — Cinquante-trois maisons sont endommagées. — Construction du fort rouge, à l'entrée du port de cette ville. 1695.

Préparatifs pour le rétablissement du roi Jacques sur le trône d'Angleterre. Une flotte anglaise y met empêchement. — Bombardement de Calais, le 13 mai. 1696.

Deux corsaires de 8 canons, ayant chacun cent hommes d'équipage, commandés par les capitaines Duval et Marcret, attaquent une frégate anglaise de quarante canons, dans la rade de Calais, l'abordent et l'amènent à l'entré du 1705.

R r.

ANNÉES de l'ère chrétienne. port, où l'on est obligé de la dépêcher ne pouvant la faire entrer dans l'intérieur.

1708. Une flotte anglaise de soixante voiles tente un débarquement à l'embouchure de Wimereux. Soixante chaloupes remplies de monde, s'avancent à la portée du mousquet; les troupes boulonnaises commandées par le marquis de Colenberg; les empêchent de mettre pied à terre.
1709. Hiver extrêmement rigoureux.
1711. Nouvelles craintes sur le sort des harengs, et la pêche est de nouveau défendue après le mois de décembre.
1712. Le commandant du bâtiment *l'Auguste*, nommé *Saus*, sorti du port de Calais, le 16 janvier, accompagné de trois corsaires et deux frégates, attaque la flotte anglaise venant de la Virginie, escortée de deux vaisseaux de ligne: il s'empare d'une grande partie du convoi et détruit le surplus malgré le secours de six vaisseaux de ligne accourus pour y mettre empêchement.
1715. Mort de Louis XIV, le premier septembre. Son arrière-petit-fils Louis XV, âgé de cinq ans, monte sur le trône. — Régence du duc d'Orléans.
1717. Débarquement à Calais du Czar Pierre pour aller à Paris.
1720. Troubles occasionnés par la bulle *Unigenitus*.
1723. Assassinat de plusieurs seigneurs anglais sur la route de Boulogne à Calais, dans le fond de Leulinghen, le 21 septembre. Les assassins retirés dans l'Autvergne, y sont découverts l'année suivante, et justiciés à Paris.
1726. Etablissement d'un collège à Calais, où les minimes instruisent la jeunesse.
1739. Incendie du fort dit de *l'estran*, à Calais. — Construction de la jetée de l'ouest, à Boulogne, sur les ruines de la dunette.
1744. Louis XV visite la côte. Il passe à Calais le 4 juillet et à Boulogne le 6. — Il apprend à Marquise, le 7, le passage du Rhin par l'armée autrichienne: il marche en diligence vers ce côté. A son approche, l'ennemi repasse le fleuve avec précipitation. — Construction de la jetée de l'est à Boulogne, sur les roches nommées le *pidou*. — Le prince Edouard et son frère se rendent *incognito* à Florincthun près Condette. Ils attendent dans le château l'instant favorable pour passer en Angleterre. L'expédition est ajournée.
1746. Nouvelles tentatives réelles ou simulées en faveur de la maison Stuard. Rassemblement de troupes et de vaisseaux à Boulogne. Le duc d'Yorck vient pour se mettre à la tête de l'expédition: elle n'a pas lieu.
1748. Paix d'Aix-la-Chapelle.
1749. Construction du pont *Sans-pareil*, entre Calais et Ardres.

- Enlèvement par les anglais des bâtimens français, sans déclaration préliminaire de guerre. 1753.
- Incendie de vingt-six maisons au Portel, le 19 avril. — Pendant le désastre de Lisbonne, le premier novembre, les eaux de l'étang de Camiers sont extrêmement agitées et au-dessus de leur niveau habituel. 1755.
- Une frégate anglaise vient faire des signaux de détresse devant le port de Calais. Une chaloupe va pour lui porter assistance, les anglais s'emparent du bateau, et retiennent prisonniers les hommes qui la conduisaient. Un mois après cette expédition extravagante, un Suédois en danger périt corps et biens, faute de secours que l'on n'ose lui porter, crainte de nouvelle supercherie. — Secousse de tremblement de terre ressentie à Boulogne, le 30 avril. 1756.
- Echouement d'un Cachalot de quarante-huit pieds de longueur, près Wissant, à la suite d'une tempête, qui amène aussi une Dorade et quelques poissons étrangers à cette partie de l'Océan. — Passage de Vénus sur le Soleil, le 5 juin. Pluies extraordinaires et préjudiciables à la suite de ce phénomène. — Chaleurs excessives au mois d'août. Été et automne extrêmement pluvieux. — Grande mortalité des bêtes à laine, dans les lieux bas et humides. 1761.
- Paix avec l'Angleterre, le 10 février. 1763.
- Jacques Churchill, le Juvenal de l'Angleterre, termine sa carrière à Boulogne, au commencement de novembre. 1764.
- Etablissement de l'administration du boulonnais, par lettres-patentes du 6 mai. 1766.
- L'aéronaute Blanchard traverse le détroit, le 7 janvier. — Ascension malheureuse de Pilatre de Rosier, le 5 juin. 1785.
- Hiver si rigoureux que les deux rives du Pas-de-Calais sont couvertes de glaces jusqu'à un myriamètre de distance. — Les vaisseaux sont arrêtés dans le port. — Le prix des grains est excessif. — Ces calamités réunies occasionnent des rumeurs et préparent le peuple, adorateur zélé de la nouveauté, à servir aveuglément les passions des ambitieux et des intrigans qui convoitent les richesses, et les emplois qui les procurent. 1789.
- Convocation des états-généraux à Versailles, le 27 avril, où se rend la députation de la sénéchaussée du boulonnais, composée de MM. J. D. Olivier-Placide de Meric de Montgazin, official et vicaire-général du diocèse de Boulogne, député pour le clergé; le duc de Villequier pour la noblesse, Nicolas Laitoux, doyen des avocats, ancien mayor de Boulogne et administrateur de la province du boulonnais; Bernard Gros, avocat, ancien administrateur du boulonnais.
- Le duc d'Orléans cherchant à s'évader après la journée du 6 octobre, arrive

ANNÉES
de l'ère
chrétienne.

- incognit* à Boulogne, le 15 de ce mois, vers les neuf heures du soir. Il est reconnu le lendemain lorsqu'il veut s'embarquer. On l'arrête et l'on envoie des députés informer le gouvernement de cette arrestation. Il est relâché le 20, après le retour des députés Blangy père et Wyant. Il s'embarque le même jour.
1790. Une saisie de tabac faite chez un nommé Leprêtre occasionne des troubles le dimanche 10 janvier. Des brigands s'introduisent dans la douane, brisent tout ce qu'ils y trouvent, et jettent à la mer les registres. -- La garde nationale, la garnison et la maréchaussée arrêtent trois des principaux séditieux, et les autres se dispersent.
- Ouverture des assemblées primaires pour la nomination des autorités constituées, le 4 février.
- Le 21 avril, suppression du droit de *Briamandage* et de *Banalité*.
1791. Le 11 décembre, première adjudication de biens nationaux.
- Le 23 janvier, prestation du serment par le clergé de Boulogne.
- Le 24, clôture de la cathédrale.
- Le 27 mars, couronnement des marins qui avaient sauvé la vie à l'équipage d'un bâtiment en danger.
- Entrée publique de l'évêque constitutionnel à Boulogne, le 6 mai. -- Le 23, proclamation des curés constitutionnels.
- Prestation du serment par la garde nationale, par-devant le commissaire M. Biron, envoyé pour cet objet, le 9 juillet.
- Célébration de la fédération, le 14.
- Proclamation de la constitution, le 23 octobre. -- Nomination des autorités constitutionnelles, le 13 novembre. -- Installation le 22.
1792. Plantation de l'arbre de la liberté, le 29 avril. -- Anniversaire de la fédération le 14 juillet. Cette cérémonie est remarquable par la délivrance de médailles d'argent envoyées par les états de Hollande pour quatorze marins de cette ville, qui avaient sauvé l'équipage d'un bâtiment hollandais dans un naufrage. -- Le 29, proclamation de la patrie en danger. -- La rareté des subsistances et la conversion du numéraire en chiffons, occasionnent un délire général, pendant lequel il se passe des événemens dont la nature et la multiplicité ne permettent point la transcription dans ce recueil.
- An 5, Loi du 15 vendémiaire, concernant la liberté indéfinie de la pêche.
- Pêche du hareng extrêmement abondante; les bateaux ne pouvant porter que le cinquième de leur pêche, sont obligés de jeter le surplus à la mer. -- Belle défense de la canonnière la *Chiffonne*, dans la rade de Boulogne, le 2 ger-

inçois 1^{er}. jusqu'à la fin de la

minal ; depuis une heure de l'après-midi jusqu'à deux, contre une frégate, une corvette, un lougre et deux cutters anglais. — Etablissement de la société d'agriculture de Boulogne, le 8 floréal.

Hareng trouvé vivant sur le bord de la mer, à l'entrée du chenal, le 22 nivôse, An 8. et apporté en cet état à Boulogne par le citoyen Cavillier, aîné. — Arrivée du général Bonaparte à Boulogne, *incognito*, le 22 pluviôse. Le général Cafarely-Dufalga y vient le 27 pour les préparatifs d'une expédition contre l'Angleterre. — L'armée qui doit agir dans cette circonstance est fixée provisoirement à quatre-vingt-huit mille hommes d'infanterie et vingt-huit mille de cavalerie. — Installation des professeurs de l'école centrale, le 15 germinal. — Ouverture des travaux du port de Boulogne, le 11 floréal. — Fête de l'agriculture, le 10 messidor : la société d'agriculture délivre une bêche à Jean Aubert, jardinier, âgé de soixante-sept ans, pour avoir aidé son père à planter les premières pommes-de-terre dans le pays. — Etablissement du droit de passe sur les routes, le 23 messidor.

Proclamation de la constitution consulaire, le 29 frimaire. — Ouverture de la bibliothèque de l'école centrale, le 6 floréal. — Etablissement d'un octroi à Boulogne, le 23. — Installation du Sous-Préfet, en prairial. — Le docteur *Woodwille*, à qui l'on doit la découverte de la vaccine, arrive à Boulogne, le 29 prairial, accompagné du docteur *Nowel*. Ce dernier inocule la vaccine pour la première fois, en France, le lendemain 30 messidor, à la fille du nommé Beugny, rue des pipots.

Dévouement des citoyens Brocant, Bine et Fournier pour sauver l'équipage du bateau pêcheur de Jean Sauvage, submergé en entrant dans le port de Boulogne, le 23 brumaire. — Belle action du citoyen Lantonne pour sauver deux personnes tombées à la mer dans le port de Calais, le 17 nivôse. — Travaux du quai et du pont de hallage du port de Boulogne, commencés le 24 floréal. — Le contre-amiral Latouche-Tréville prend le commandement de la flotille, le 7 messidor : il établit son quartier-général à la Tour d'Odre. — Arrivée à Boulogne d'une division de quarante voiles, le 22 messidor et d'une seconde division le 9 thermidor. — Formation d'une ligne d'embossage de vingt-cinq bâtimens, le 12. — Le 15, vers une heure et demie après midi, treize voiles détachées de la station anglaise s'approchent de la ligne française embossée, l'attaquent du côté de l'ouest pour essayer la portée de leur artillerie, et après avoir lancé plusieurs bombes, ils se retirent paisiblement.

Le 16 thermidor, bombardement par les anglais, depuis cinq heures et demie

du matin jusqu'à neuf heures du soir : trois bateaux et la canonnière *la méchante* sont endommagés, mais aucun homme des équipages n'est blessé. — Construction de la batterie à la droite du Moulin-Hubert, par les soldats de la 57^e. demi-brigade.

Le 28, vers minuit, les anglais commandés par Nelson, viennent attaquer la flotille avec une armée de péniches. Ils tentent l'abordage et sont repoussés avec perte de beaucoup de monde. Les assaillans se retirent au point du jour, et vont cacher leur honte derrière leurs vaisseaux stationnés en face des bâtimens français : la perte de la flotille fut de onze hommes. Vingt-deux autres furent blessés, entr'autres, le commandant *Pevrieux*, qui se couvrit de gloire dans cette occasion.

Les anglais s'étaient éivrés pour faire cette équipée, et notre concitoyen Wyant fit à ce sujet quelques couplets, entre lesquels on trouve celui-ci, qui fut chanté dans la fête que l'on donna pour célébrer l'heureux succès de cette campagne :

*Devant Boulogne ,
Nelson faisait un feu d'enfer ;
Mais ce jour-là plus d'un ivrogne ,
Au lieu de vin but l'eau de mer
Devant Boulogne.*

Le 18 fructidor, la canonnière *l'enflammée*, escortant un convoi, est attaquée par une frégate anglaise qui la perce à l'eau et l'oblige à s'échouer à l'embouchure de la Canche. Pour contraindre l'équipage de la canonnière à quitter le bâtiment et s'en emparer, l'anglais continue son feu : puis il détache un canot pour prendre possession du vaisseau ; l'officier et les marins qui le montaient furent conduits à Boulogne, où vraisemblablement ils ne comptaient point aller ce jour-là.

An 10. Signature des préliminaires de la paix avec l'Angleterre, le 9 vendémiaire. — Le 23, départ du contre-amiral Latouche pour aller commander l'escadre armée à Rochefort pour St.-Domingue. — Le quai et le pont de hallage sont terminés le 30. — La flotille est désarmée. — Arrivée du lord Cornwallis le 13 pour se rendre à Amiens. — Le 13 nivôse, le paquebot conduit par Fourmentin-Bucaille transporte, en trois heures dix minutes, un courrier du cabinet Britannique, de Boulogne à Douvres. — Le 30, un autre courrier fait la traversée en deux heures et demie. — Signature de la paix à Amiens, le 6 germinal. — Votes pour le consulat à vie, le 27 floréal. — Tempête le 13 messidor, le vent du

sud brûle les jeunes pousses des arbres, et la verdure printanière disparaît subitement. — Proclamation du consulat à vie, le 27 thermidor; fêtes à cette occasion, et le lendemain pour l'anniversaire de la journée mémorable du 28 thermidor.

Le 8 vendémiaire, le conseiller-d'état Crétet vient visiter les travaux réor- An 11.
donnés au port de Boulogne. Célérité dans la construction de ces ouvrages. — Arrêté des consuls du 13 pluviôse, portant que la pêche du hareng continuera à être libre et non-limitée. — Prestation du serment des ecclésiastiques dans l'église de St.-Nicolas, le 10 ventôse. — Nivellement fait par les ingénieurs des ponts-et-chaussées pour reconnaître la possibilité de la réunion de la Liane à l'Aa, le 23 et jours suivans. — Mise en activité des nouvelles mesures aux grains sur les marchés, le 3 floréal. — Déclaration de guerre par les anglais, le 26. — Embarquement à Calais du lord Witword. — Retour de l'ambassadeur français le général Andréossy, dans le même port, le 28. — Commencement des travaux des forts de la Crèche et de l'Heurt, le 4 prairial. — Les deux canonnières *l'inabordable* et *la méchante*, sorties du port de Boulogne, le 25, sont attaquées en doublant le cap Blanez par une frégate anglaise de quarante canons, et deux autres bâtimens qui les obligent à amener après cinq heures de combat.

Le 10 messidor, à 10 heures du soir, le premier Consul arrive à Boulogne au milieu d'un peuple immense qui s'était porté au-devant de lui. Il avait été précédé du ministre de l'intérieur. Le 11, vers trois heures du matin, il visite les dehors de la place du haut des remparts de la haute-ville, accompagné du garde d'honneur Berthe, de service dans l'antichambre. Les officiers de sa maison le joignent quelque-tems après : il monte à cheval, parcourt les environs de la ville, et rentre à dix heures du matin. — Le 11, la frégate anglaise *l'immortalité*, de quarante canons, une corvette et un cutter, viennent attaquer cinq caïques dans la rade. Ces petits bateaux portant chacun un canon, ripostent vigoureusement, trois boulets portent à bord de la frégate, et enlèvent sept hommes à son bord. — Le soir, revue des troupes par le premier Consul, qui distribue des sabres d'honneur au chef de bataillon Toping et à plusieurs capitaines.

Le premier Consul visite la côte de l'est, le 12 messidor. Il déjeûne à Ambleteuse, chez le sieur d'Offertun, vieillard de 89 ans : il lui donne une tabatière d'or en le quittant, poursuit sa route par Andresselles, le Grinez, Wissant, et arrive à Calais le soir, à sept heures.

Les anglais viennent journellement canonner dans la rade de Boulogne,

An 11. pour empêcher les ouvriers de travailler aux forts. — Le 28 thermidor, on lance des bombes sur la basse-ville : l'une d'elles tombe sur la maison du St. Cary, et cause un grand dommage. — Travaux du fort en bois, commencés le premier fructidor. — Le 25, des travaux sont ordonnés au port d'Ambleteuse. Le troisième jour complémentaire, le premier consul fait délivrer une gratification de cent francs au gardien de la batterie du Grinez, et pareille somme au guéteur du même endroit, pour récompenser le zèle et l'activité des services de ces deux braves marins.

12. Premier vendémiaire, établissement des camps des première et seconde divisions, à la droite et à la gauche du port de Boulogne ; le premier comprenait la 10^e. demi-brigade légère, les 14, 28, 36 et 55^e. de ligne, et dix compagnies du premier régiment d'artillerie à pied. — Le second, la 24^e. légère, 4^e, 43^e, 46^e. et 57^e. de ligne, et dix compagnies du cinquième régiment d'artillerie à pied.

Le 4 vendémiaire, à 11 heures du matin, une division anglaise de onze bâtimens vient mouiller devant Calais. Elle lance des bombes sur la flotille nationale partie de Dunkerque vers le 20 fructidor précédent, et relâchée dans le port de Calais. Les batteries des dunes, celles du fort-rouge et du fort Risban ripostent vivement et obligent plusieurs bâtimens ennemis à quitter leur ligne. Les bombes viennent tomber dans les fossés, sur la plage, dans le port et jusques dans la ville où elles endommagent douze maisons. Une de ces bombes tombée sur les prisons, blesse un anglais, le seul individu frappé dans ce bombardement.

Le 5, une division de vingt-huit bateaux plats de la flotille sort du port de Calais, à neuf heures du matin, appareille à la vue des anglais qui manœuvrent pour s'élever au vent. Le combat s'engage par le travers de Sangatte : la flotille française poursuit tranquillement sa marche malgré le feu continuel des ennemis, et vient mouiller à trois heures après midi dans la rade de Boulogne, après une manœuvre pleine d'audace et d'habileté, qui fait beaucoup d'honneur aux officiers de marine et particulièrement au commandant *St.-Haouen*. Les braves de la 46^e. demi-brigade de ligne et de la 22^e. embarqués sur cette division, montrèrent le plus grand calme et secondèrent les marins dans toutes leurs manœuvres. Les caïques dans la rade, sur lesquelles était un détachement de la 57^e, favorisèrent beaucoup, par l'avantage de leur position et par leurs feux, l'arrivage de la flotille. — Un caporal et un soldat perdirent la vie sur le bateau numéro 5.

Le 6, une autre division de la flotille, ayant à bord le second bataillon de la

46^e, sort du port de Calais et s'achemine vers Boulogne. Une escadre anglaise de plus de vingt bâtimens, arrive pour l'empêcher de doubler la pointe du Grinez. Les vents refusent au moment de franchir ce passage dangereux; alors les braves de la 46^e. se saisissent des avirons et défilent devant l'ennemi avec autant d'audace que d'agilité. Les batteries du Grinez, commandées par le lieutenant d'artillerie *Thomassin*, secondent ce mouvement avec beaucoup d'adresse et de sagacité. — *L'amiral Bruix*, qui avait dirigé la marche de la division, ordonne au contre-amiral *Magon* d'aller à la rencontre de la flotille : sa jonction s'opère à la hauteur de la tour Croy. Un combat s'engage à trois heures après midi, et continue jusqu'à six heures du soir avec le plus grand acharnement : alors, les anglais sont obligés de gagner le large et de céder le champ de bataille aux frères bâtimens de la flotille, qui profitent de la marée pour entrer dans le port de Boulogne, lieu de leur destination.

Le 22, le ministre de la guerre, après la revue, témoigne à l'armée sa satisfaction.

— Le 12 brumaire, arrivée du premier consul au Pont-de-Brique, à deux heures après midi. — Avant trois heures, il est sur les travaux du port et de la rade. Il visite tous les postes, les ateliers, les vaisseaux. — Le 13, vers les onze heures du matin, les vaisseaux anglais canonent les travailleurs sur les forts : le premier consul apercevant cette manœuvre du sommet du mont de Coupe, fort escarpé, se précipite sur la batterie qui est au bas, met le feu à la première pièce, dont le boulet ne porte point à son gré : il fait augmenter la seconde charge, pointe le canon et le boulet va tomber près d'un vaisseau rasé. BONAPARTE va de batterie en batterie, les ennemis étonnés de la vivacité et de la justesse du tir, prennent le large. — Après midi, audience à la Tour d'Ordre, où les autorités civiles et militaires se trouvent réunies. Les jours suivans, le premier consul inspecte les travaux de Wimereux et d'Ambleuse. — Le 15, tempête qui oblige la flotille à rentrer dans le port. Plusieurs bâtimens échouent, quelques-uns se brisent. — Dévouement du pilote Fournier et de son équipage pour sauver onze militaires attachés au mât d'un bâtiment naufragé et balottés par les vagues en furie. — Le premier consul envoie 500 francs à Fournier, et l'amiral Bruix, 200. « *Ce n'est point par intérêt que je me suis exposé avec mon équipage*, dit ce brave homme; *mais si le premier consul veut bien m'accorder la liberté de mon frère conduit à Brest par la gendarmerie, ça me fera plaisir.* — Il reçut un brevet d'honneur, et son frère fut mis en liberté.

An 22. Le 25, témoignage de satisfaction donné à l'armée de terre et aux divisions de la flotille réunies à Boulogne. — 16,292 toises cubes de déblais enlevées du bassin de Boulogne, par les 14^e., 36^e., 43^e., 46^e. et 57^e. régimens d'infanterie, depuis le 11 frimaire jusqu'au 13 pluviôse, et 14,387 toises cubes extraites dans vingt-un jours par la 3^e. division de l'armée, dans le port d'Ambleteuse. — Les sapeurs *Germain* et *Laverrière* du second bataillon, sauvent la vie à sept marins naufragés, malgré le danger de perdre la leur. — Départ du premier consul pour St.-Cloud, le 25 brumaire. — Son retour à Boulogne le 10 nivôse. Il visite la côte. — Un câble fait broncher son cheval en traversant la Liane, le premier consul se trouve dans l'eau sans aucun accident: « *Ce n'est qu'un bain, dit-il, en se relevant.* » Puis il regagne sa baraque à la Tour d'Ordre. — Inspection de la flotille, après midi. — Visite de la côte jusqu'à Calais, le 12.

Le 6 ventôse, tempête qui occasionne de grands dommages au fort de la créche. — Inauguration du port de Wimereux, le 22, avec solennité, en présence du général *Soult*, commandant en chef; du contre-amiral *Lacrosse*, des états-majors de terre et de mer, et des travailleurs des 1^{re}. et 4^e. divisions de l'armée.

Le sénateur *Joseph Bonaparte* est reconnu colonel commandant du 4^e. régiment de ligne, le 10 floréal. — Lagarnison de Calais pénétrée de la situation déplorable de quatre enfans en bas-âge, qui ont perdu leur père au service; fait, sur-le-champ, une collecte de 639 francs pour le soulagement de ces infortunés.

Le 2 germinal, la canonnière batave *le Schick*, commandée par le lieutenant *OLYVE*, mouillée près de Colyns-Plaat, est attaquée pendant la nuit par sept barques anglaises, portant environ deux cents hommes; deux d'entr'elles armées de caronnades de douze livres. — Après un combat de plus de deux heures, les anglais ayant dix-sept hommes tués, grand nombre de blessés et deux de leurs barques coulées, le brave lieutenant *OLYVE*, atteint de deux balles, tombe sur le pont. Grièvement blessé, il ne peut plus donner ses ordres: le feu se ralentit; les anglais en prennent confiance; ils approchent, la canonnière est enlevée à l'abordage, et le lieutenant *OLYVE* jeté à la mer, quoiqu'il respirait encore.

Le 3, à la pointe du jour, le lieutenant *Velsberg*, de la chaloupe stationnaire *le Snock*, aperçoit la galiote-canonnière capturée demande un secours de cinquante hommes au commandant de *Lienkzée*; et se met avec le commandant à la poursuite de l'ennemi, qui, voyant la résolution avec laquelle on arrive sur lui à force de rames, abandonne sa prise.

Le 26 floréal, la flotille batave, composée de deux prâmes, dix-huit chaloupes-canonnières et trente-huit bateaux-canonniers, mouillés sous l'île de *Cadzant*, appareille vers neuf heures du matin pour se rendre à Ostende. A onze heures elle est attaquée par un brick anglais et par une frégate cherchant à lui couper le passage. L'amiral VERHOEFF fait virer de bord à tous les bateaux pour rallier les traîneurs et former la ligne de bataille, faisant porter au large les prâmes et les chaloupes-canonnières. — Canonnade très-vive pendant deux heures. — Les bâtimens étant ralliés, et le vent fraîchissant un peu, la flotille se remet en route. A une heure après midi, deux bateaux-canonniers dérivent au large et sont coupés par les anglais. — Combat de la prâme la *Ville d'Amers* seule, elle soutient le feu des ennemis déjà renforcés d'une frégate, et parvient à sauver les deux bateaux. — Ses munitions étant épuisées, la prâme vient s'échouer sous la protection des batteries de la côte, et elle essuie le feu de trois frégates et du brick anglais. — Le lieutenant de vaisseau DUTAILLY, commandant la prâme, est grièvement blessé dans cette action. — La flotille continue sèverement sa route malgré le feu terrible d'un vaisseau de soixante canons, de quatre frégates et du brick acharnés à sa poursuite; elle effectue sa jonction avec une division de péniches sorties du port d'Ostende, et vient mouiller avant la nuit sous le musoir de ce port.

Le 29, la prâme échouée est attaquée quatre fois par trois frégates, cinq bricks et deux cutters anglais. Les ennemis sont repoussés autant de fois, et la prâme se remet à flot sous le feu des anglais qui, malgré leurs efforts, ne peuvent l'empêcher de gagner le mouillage d'Ostende.

L'armée proclame NAPOLÉON BONAPARTE, Empereur des français, le premier prairial, à midi. — Les autorités civiles prêtent serment de fidélité à l'empereur, par-devant le préfet du département, le 13. — Le général Soult nommé *Maréchal de l'Empire*. — Arrivée soudaine de l'empereur à Boulogne, à trois heures après midi. S. M. visite aussitôt les ouvrages du port et de la côte entre Alpreck et la Crèche.

Le premier thermidor, l'empereur va visiter la flotille dans la rade de Boulogne, donne audience aux autorités civiles et militaires réunies au quartier-général de la Tour d'Ordre. — Le 2, quelques bâtimens de la flotille dans la rade se trouvent en danger par la violence des vents, S. M. se transporte la nuit sur la côte pour aider à sauver les naufragés, et leur procurer les secours les plus prompts et les plus efficaces. — Grandes manœuvres au camp de droite, le 5. — Nouvelles tentatives des anglais contre la ligne d'embossage devant Boulogne.

An 12. - Une péniche et un canot se glissent entre la flotille et la terre. Le canot s'approche d'une bombarde qui le reçoit militairement ; l'embarcation disparaît : l'on s'empare de huit anglais blessés, parmi lesquels se trouve l'officier commandant, qui meurt peu après son arrivée à terre.

Départ de l'empereur, le 17, pour Calais, Dunkerque et Ostende.

Le 26 thermidor, les troupes du camp de Montreuil, la division de cavalerie légère à St.-Omer, aux ordres du général *Bourcier* ; les détachemens de grenadiers de la réserve, aux ordres du général *Junot* ; des officiers et dragons de la division du général *Baragui-d'Hilliers*, et de celle du général *Klein*, faisant partie de la légion d'honneur, arrivent à Boulogne, et prennent position dans les camps et cantonnemens qui leur étaient préparés.

Le 27, au coucher du soleil, tous les forts de Boulogne annoncent la fête de *St.-Napoléon* par une salve de leur artillerie. — Le 28, dès l'aurore, le canon de la place et des forts de la côte, annoncent la solennité du jour. A neuf heures, la générale est battue dans les camps, et toute l'armée, en colonne serrée par brigades formées sur un front de division par compagnie, se porte sur le terrain indiqué dans le bassin entre la batterie impériale et le camp de la première division, se range en demi-cercle autour du trône de l'empereur, élevé sur un socle et orné de trophées.

L'artillerie et le génie forment une colonne à tête de division, par compagnie d'armes. Les troupes et agens de la marine en forment une seconde. La cavalerie se place en bataille derrière la queue des colonnes, formant un demi-cercle.

Chaque général de brigade se place à la tête de sa colonne, et le général commandant la division avec son état-major, à la tête de la première colonne formée de la première brigade de la division.

Les légionnaires de chaque brigade forment un peloton en-avant de la colonne : les drapeaux de la brigade se rangent derrière eux. — Les tambours et les corps de musique de toute l'armée se tiennent à la droite et à la gauche du trône, sur le diamètre du demi-cercle.

A midi, une salve des batteries de la Tour d'Ordre annonce le départ de l'empereur, accompagné des ministres, des grands-officiers de la couronne, des maréchaux de l'empire et des colonels-généraux. Les tambours battent aux champs lorsque S. M. arrive à l'endroit préparé, et tandis qu'elle s'avance vers le trône. Les grands-officiers de la couronne prennent place derrière l'empereur et les princes français, à sa droite et à sa gauche.

Les ministres se rangent à la droite ; les maréchaux de l'empire, les colonels-

généraux à la gauche, sur une estrade moins élevée. Les sénateurs et conseillers-d'état présens, les aides-de-camp de S. M., le grand-état-major-général de l'armée, et les états-majors-généraux des camps, occupent le devant de la même estrade. An 12.

Le grand chancelier de la légion d'honneur prononce un discours, après lequel un roulement général de tous les tambours annonce que l'on va prêter serment. Les troupes présentent les armes, et les légionnaires suivis des drapeaux se portent en-avant, à moitié de la distance des têtes des colonnes au trône.

L'empereur prononce le serment, et les légionnaires répondent simultanément : *Nous le jurons*. Une symphonie guerrière, exécutée par tous les tambours et tous les corps de musique de l'armée, accompagne ce sublime hommage rendu à l'honneur et à la patrie, cet acte éclatant de dévouement à l'empereur, tandis qu'une salve de toute l'artillerie de la côte, de la flotille et des forts le fait retentir au loin.

Le ministre de la guerre, major-général des camps, conduit les grands-officiers au pied du trône : il va ensuite à la tête de chaque colonne pour y chercher les officiers et les légionnaires, et les amène successivement au trône, où, présentés par le grand chancelier, ils reçoivent la décoration des mains de Sa Majesté.

Après la distribution des décorations, les colonnes défilent devant le trône, sont ramenées à leurs camps respectifs, et elles reçoivent une double ration de vivres.

Les membres de la légion d'honneur de tous les camps et réserves, se rendent au banquet donné en leur honneur par S. A. I. le prince Joseph, L. L. E. E. les ministres de la guerre et de la marine, le maréchal Soult, et l'amiral Bruix.

A neuf heures du soir, une salve d'artillerie tirée de la tour d'Odre, annonce le feu d'artifice, et au moment du bouquet, 15,000 étoiles s'élèvent dans les airs. — Toutes les rues de la ville, les arcs de triomphe élevés lors de l'arrivée de l'empereur, la porte impériale, la colonne sur le quai et le pourtour du rempart, sont illuminés.

Des danses sont formées en-arrière des camps.

La fête est terminée le 29 par des courses à cheval et à pied, des tirs à la cible par bataillon, et par la distribution des prix aux vainqueurs dans ces jeux.

Les anglais viennent attaquer les forts de la rade au moment où la flotille sort du port de Boulogne, le 7 fructidor : ils sont repoussés vivement et obligés

An 12. de gagner le large. — Le 8, à dix heures et demie du matin, ils reviennent canonner la flotille jusqu'à une heure, et recommencent l'attaque, le soir, à six heures. — La frégate *la Léda* s'étant approchée plus que de coutume, reçoit plusieurs boulets qui l'endommagent beaucoup et l'obligent à s'éloigner. Un cutter de dix à douze canons est percé à l'eau, et l'on voit toutes les chaloupes de la station anglaise voler au secours de l'équipage de ce bâtiment, qui disparaît un moment après. — A sept heures les anglais font retraite. — Pendant ce combat, l'empereur parcourait la ligne, dans son canot, et animait par sa présence le zèle et l'ardeur des canonniers. Le 9, les anglais reviennent encore lâcher quelques bordées, mais ils se tiennent à une distance assez grande pour ne point être atteints. — Départ de l'empereur pour St.-Omer.

Le quatrième jour complémentaire, le comte de Cobentzel, ambassadeur d'Autriche, se rend à Boulogne pour voir le port et la flotille. — Le comte de Lima, ambassadeur extraordinaire de Portugal, et le marquis de Gallo, ambassadeur de Naples, viennent pour le même objet.

An 13. Le premier vendémiaire, les troupes du camp de St.-Omer voulant offrir au monarque dont le génie préside aux destins de la France, un témoignage éclatant d'amour et d'admiration, prennent la résolution

D'ériger un monument capable de résister aux siècles, qui, s'alliant au souvenir de sa gloire et de sa grandeur, atteste à l'univers, ainsi qu'à tous les âges, leur dévouement et leur fidélité au premier Empereur des Français ;

De retracer à la postérité l'institution des récompenses décernées par le héros à l'honneur et à la bravoure ;

De consacrer la mémoire des immenses travaux créés par sa pensée, qui ont fait, de l'espace occupé par l'armée, un rempart formidable et le centre d'une expédition nécessaire au repos du monde ;

Et enfin, de vouer à la vénération des peuples, le lieu où l'Empereur Napoléon venait partager les fatigues et les travaux de son armée, la façonner à de nouveaux combats, et préparer le succès de sa vaste entreprise.

13. Le 10 vendémiaire, vers les neuf heures trois-quarts du soir, la flotille dans la rade est attaquée par des péniches anglaises : l'artillerie et la mousqueterie les rappellent à l'ordre. Le feu des batteries de terre, celui de la flotille et de la station anglaise produit une illumination d'un grand effet. Vers les onze heures, une gerbe de feu d'une grandeur immense éclaire toute la rade et laisse entrevoir les vaisseaux qui s'y trouvaient. Une détonnation extrêmement forte produit une commotion qui endommage plusieurs bâtimens dans les endroits

circonvoisins. Les spectateurs étonnés pensent que des vaisseaux sont sautés ; An 13. mais bientôt ils apprennent que des machines infernales sont lancées par les ennemis sur la ligne française, et que c'est-là le résultat de l'expédition annoncée depuis si long-temps dans les papiers anglais.

Le 18 brumaire, M. le maréchal commandant en chef, accompagné de tous les généraux des états-majors de terre et de mer, et des chefs d'administration, se rend au lieu destiné pour l'érection du monument NAPOLÉON, situé à l'ouest, et à deux cents mètres de la route de Calais, dans la direction du Mont-Lambert et du fort de la Crèche. Là, formés en bataillon carré, tous les grenadiers de l'armée, des détachemens des corps d'artillerie de terre et de mer, les sapeurs, la cavalerie, et des détachemens de toutes les escadrilles tracent une enceinte animée autour des fondations du monument.

Dans l'emplacement même où la reconnaissance doit ériger un trophée éternel à la gloire de NAPOLÉON, M. le maréchal commandant en chef distribue, au nom de S. M., la décoration de la légion d'honneur à plusieurs militaires.

Au milieu des cris mille fois répétés de *VIVE L'EMPEREUR ! VIVE NAPOLÉON !* M. le maréchal, assisté d'un grenadier par régiment, place dans les fondemens de la colonne un bloc de marbre du Boulonnais, de 81 centimètres de longueur, 65 de largeur et 27 d'épaisseur, sur lequel est gravé l'inscription suivante :

Première pierre

Du monument décerné

Par l'armée expéditionnaire de Boulogne

Et la flotille

A L'EMPEREUR NAPOLÉON,

Posée par le Maréchal SOULT, Commandant en chef,

18 brumaire an 13. (9 novembre 1804.)

Anniversaire de la régénération de la France.

Le 11 frimaire, célébration de la fête du couronnement de l'empereur à Boulogne. -- Le 18, les anglais dirigent un brûlot sur Calais. Il fait explosion à l'entrée du port, à 2 heures et demie du matin.

Le 5 thermidor et jours suivans, grands préparatifs pour l'embarquement général. -- Arrivée de l'empereur et roi d'Italie au Pont-de-Brique, le 15, à quatre heures du matin. Il monte à cheval à six heures du soir pour visiter les établis-

An 13. *semens militaires du Pont-de-Brique, de Boulogne et environs.* — Revue générale de l'armée, sur le rivage, entre les caps d'Alpreck et du Grinez, le 16. — Revue de la flotille et de la garnison de Boulogne, le 19; de la division St.-Hilaire, le 22; de la division Vandamme, le 23. — Escarmouche de quatre prâmes et deux canonnières commandées par le capitaine de vaisseau *Moras*, contre la station anglaise, le 24, en présence de l'empereur et roi. Les anglais s'éloignent et ne veulent pas engager le combat. — Revue de la division *Legrand*.
Le 27, revue de la division *Suchet*. — Des marins restés dans un cabaret cherchent à rejoindre leur bord sans être reconnus : ils sont pris pour espions ; l'allarme se répand sur tous les quais : plusieurs personnes se trouvent blessées dans la mêlée.

Le 28, fête de *St.-Napoléon*, célébrée à Boulogne. — Revue de la cavalerie et de l'artillerie. — Le 29, arrivée du *Vaudeville* à Boulogne : il débute par *Duguay-Trouin à Portsmouth*.

Le premier fructidor, l'empereur assiste à un grand conseil, chez le ministre de la guerre, à Hesdin-Labbé.

Le 3, à trois heures et demie du matin, la générale met l'armée sous les armes, chaque division arrive à son escadrille à cinq heures — L'empereur trouve l'embarquement effectué à huit heures. Il emploie six heures à faire l'inspection de la flotille.

Le 6, revue de la division *Gazan*, entre Wimereux et Ambletense. — Le 8, départ du camp de Wimereux, au point du jour, pour *Strasbourg*.

Les autres divisions prennent la même direction les jours suivans.

Le 12, l'empereur fait la reconnaissance des dehors de Boulogne : il ordonne des travaux pour mettre la flotille en sûreté. — Départ de S. M. à midi, le 15.

Tableau représentant la vue du port et de la rade de Boulogne, exécuté par M. *Hue*.

M. le maréchal *Brune* vient prendre le commandement général de l'armée, le 22 fructidor.

Exécution des travaux défensifs autour de Boulogne. Le 30, on trouve dans les fouilles de ces travaux, au camp de droite, une bière en plomb, plusieurs vases de verre et des médailles de *Posthumus*.

Cet abrégé chronologique ayant fait connaître les coopérateurs de César dans ses diverses expéditions contre l'Angleterre, il paraît convenable de le

le terminer par le tableau suivant :

ÉTAT MILITAIRE A BOULOGNE

P E N D A N T

LE SÉJOUR DE LA GRANDE ARMÉE.

Quartier-Général de Sa Majesté L'EMPEREUR ET ROI,
au Pont-de-Briques et à la Tour d'Odre.

Grand État-Major-Général des Camps.

		<i>AIDES-DE-CAMP.</i>
Son Excellence le Maréchal d'Empire Alexandre BERTHIER, Ministre de la Guerre.	}	MM. Arrighi, colonel. Bruyere, major. Girardin, capitaine. Ornano, <i>idem.</i>
MM. MARESCOT, général de division, premier ins- pecteur général du Génie.	}	Malivoire, chef de bataillon. Martin, <i>idem.</i> Perrin-Brichambeau, capitaine.
Reille, général de brigade.	}	Menon, lieutenant. Reille, <i>idem.</i>
Pannetier, général de brigade.	}	Richardot, capitaine. Froment, <i>idem.</i>
Hanicque, général de brigade, chef de l'état-major.		
Kirgener, colonel chef du grand état-major du Génie.		

T t

Employés dans leurs grades à la suite du Grand État-Major-Général.

MM.

Vallogne , colonel du Génie.
Derval , *idem.*
Cabannes , major.
Pillet , chef d'escadron.
Mergès , *idem*
Blein , chef de bataillon du Génie.
Berthois , capitaine du Génie.
Dufour , *idem.*
Le Camus , adjudant-commandant.
Lemet , *idem.*
Dalton , *idem.*
Chevalier , *idem.*
Carsot , *idem.*
Lejeune , capitaine-adjoint.
Levaillant , *idem.*

MM.

S. Simon , lieutenant.
Massena , *idem.*
Cuvelier , *idem.*
Sarracre , *idem.*
Balluel , sous-lieutenant.
Grandsire , *idem.*
Lecomte , commis principal.
Gilbert , employé de première classe.
Rives , *idem.*
S. Jorre , employé de deuxième classe.
Longuerue , attaché à l'état-major.
Beaufond , *idem.*
Contan , *idem.*
Nodler , *idem.*
Guehenneucq , *idem.*

État-Major de la Place.

MM. RAMAND , colonel commandant d'armes.
Benvignat , adjudant de place.
Lelièvre , secrétaire.

Génie.

MM.

Noiset-St-Paul , colonel direct. des Fortifications.
Dode , lieutenant-colonel commandant le génie.
Carette , capitaine chef du bureau.
Gouville , capitaine commandant les travaux du fort de l'Heurt.
Migheron , capit. com. en second lesdits travaux.

MM.

Wallois , capitaine commandant les travaux du fort de la Crèche.
Paporet , capitaine chargé de la levée des plans.
Henry , adjudant chargé de la surveillance des travaux de la place.

Etat-Major-Général du Corps du Centre.

AIDES-DE-CAMP.

Son Excellence le Maréchal d'Empire SOULT , commandant en chef.	}	MM. Francheschy , colonel.	
		Lachaud , chef de bataillon.	
		Hulot , capitaine.	
		Lameth , aîné , lieutenant.	
		Lefebvre , <i>idem.</i>	
MM. Andréossy , général de division , chef de l'état- major-général.	}	S. Chamand , sous-lieutenant.	
		Petiet , <i>idem.</i>	
		Valmabelle , capitaine.	
		Bagne , lieutenant.	
		Rosily , sous-lieutenant.	
Le Marois , adjudant commandant , sous-chef de l'état-major-général.	}	Saley , capitaine adjoint à l'état-major.	
		Laurain , <i>idem.</i>	
		Bagniol , <i>idem.</i>	
		Martin-Laforêt ; <i>idem.</i>	
		Henel , <i>idem.</i>	
Cautier , général de brigade , employé près le maréchal commandant en chef.	}	Combaut , <i>idem.</i>	
		Macors , général de division , commandant l'ar- tillerie.	Thomieres , chef de bataillon.
		Foucher , général de brigade , commandant l'artillerie de gauche.	Brun , sous-lieutenant.
		Laribossière , général de brigade , commandant l'artillerie de droite.	Liguin , capitaine.
		Bertrand , général de brigade , commandant le génie.	S. Mars , lieutenant.
Campredon , général de brigade du génie.	}	Fassardy , capitaine.	
		Delépée , lieutenant.	
Bachelu , colonel commandant en second.	}	Virvaux , capitaine adjoint à l'état-major.	
		Bourgoing , <i>idem.</i>	
MM. Thouvenot , chef d'escadron , commandant la Gendarmerie.			
Monjovet , lieutenant de Gendarmerie.			
Frapillon , <i>idem.</i>			
MM.			
VILMANZY , inspecteur-général aux Revues.	Geant , chargé de la police supér. des hôpitaux.		
Lambert , inspecteur aux Revues.	Lenoble , commissaire des guerres , chargé de la police du quartier-général.		
Frivion , <i>idem</i>	Toulgoet , adjoint au commissaire Ducandoir.		
Arcambal , commissaire-ord. nateur en chef.	Odier , chargé de la police particulière des hôpi- pitaux.		
Ducandoir , commissaire des guerres , chargé des subsistances , équipages militaires , approvi- sionnements , etc.	Perceval , employé près l'ordonnateur en chef.		

MM. Le Pere , ingénieur des ponts et chaussées , chargé des communications militaires.

Sordy , ingénieur ordinaire des ponts et chaussées.

Gauthier , ingénieur géographe.

Feuvrier , sous-lieutenant , vagemestre-général.

Chefs de bataillon et d'escadron à la suite de l'État-Major-Général.

MM.

Vernet , commandant le dépôt des convalescens.

Esnard , commandant l'arrondissement de Samer.

Armanet , *idem* de Marquise.

MM.

Baillod , commandant l'arrondissement d'Ardres.

Jean Guillaume et Bouchard , *idem* de Boulogne.

Danel , commandant l'arrondissement de Wissant.

M. Chape , Directeur du Télégraphe.

CORPS DU CENTRE.

PREMIÈRE DIVISION, campée à droite de Boulogne.

Quartier-Général à Wicardenne.

ÉTAT-MAJOR DE LA DIVISION.

MM.	AIDES-DE-CAMP.
ST.-HILAIRE, général commandant la division.	MM. Catelot, capitaine. Roederer, lieutenant. Lafontaine, <i>idem.</i>
Bisson, général de brigade.	{ Bisson, sous-lieutenant. Leroy, <i>idem.</i>
Morand, <i>idem.</i>	{ Martin-Lagarde, chef de bataillon. Morand, capitaine.
Rufin, adjudant-commandant, chef d'état-major.	
Bagniol, capitaine adjoint.	Vieville, capit. d'artil., adjoint au command.
Grives, <i>idem.</i>	Guardia, capitaine du génie.
Duclos, <i>idem.</i>	Calmet, <i>idem.</i>
Fontenai, chef d'escadron, commandant l'artillerie.	Hugau, sous-inspecteur aux revues. Miot, commissaire des guerres.

Officiers supérieurs des Corps qui composent la Division.

Pouzet, colonel du 10e régiment d'infant. légère.	{ Simonin, chef de bataillon du 10e. Devilliers, <i>idem.</i>
Mazas, colonel du 14e.	{ Rouelle, chef de bataillon du 14e. Leblanc, <i>idem.</i>
Graindorge, colonel du 36e.	{ Perrier, chef de bataillon du 36e. Friederich, <i>idem.</i>
Raimon-Vivie, colonel du 43e.	{ Gruyere, chef de bataillon du 43e. Boyer, <i>idem.</i>
Ledru, colonel du 55e.	{ Rabié, chef de bataillon du 55e. Robillard, <i>idem.</i>

*DEUXIÈME DIVISION, campée à gauche de Boulogne.**Quartier - Général à Outreau.*

ÉTAT-MAJOR DE LA DIVISION.

AIDES-DE-CAMP.

MM.	MM.
VANDAMME, général commandant la division.	{ Seron, aîné, chef d'escadron. Desoy, capitaine. Seron, jeune, lieutenant.
Saligny, général de brigade.	{ Schmitz, capitaine. Cherville, <i>idem.</i>
Fercy, général de brigade.	{ Vincent, <i>idem.</i> Pierron, <i>idem.</i>
Candras, général de brigade.	Blanc, <i>idem.</i>
Meriage, adjudant commandant chef d'état-major.	
Clerex, capitaine adjoint.	{ Canachaud, capitaine, adjoint au commandant.
Revest, <i>idem.</i>	{ Firmin-Marie, capitaine du génie.
Couture, <i>idem.</i>	{ Fabien, <i>idem.</i>
Cabeau, chef de bataillon, commandant l'artillerie.	{ Bonnet, sous-inspecteur aux revues. Jacquinet, adjoint au commissaire des guerres.

Officiers supérieurs des Corps de la Division.

S. A. Impériale le prince JOSEPH BONAPARTE, colonel du 4e. régiment d'infanterie de ligne.	{ Saure, chef de bataillon du 4e rég. d'inf. de ligne. Guye, <i>idem.</i>
Marion, colonel du 24e régiment d'inf. légère.	{ Salmon, chef de bataillon du 24e. Kunh, <i>idem.</i>
Edighoffen, colonel du 28e.	{ Boy, chef de bataillon du 28e. Bourotte, <i>idem.</i>
Lanchantin, colonel du 46e.	{ Menu, chef de bataillon du 46e. Legros, <i>idem.</i>
Rey, colonel du 57e.	{ Dalom, chef de bataillon. Langlet, <i>idem.</i>
Catanco, chef du bataillon du Pô.	

*TROISIÈME DIVISION , campée à Ambleteuse.**Quartier - Général à Ambleteuse.*

ÉTAT-MAJOR DE LA DIVISION.

AIDES-DE-CAMP.

MM.	MM.
LE GRAND , général commandant la division.	{ Legrand , capitaine. Laval , <i>idem.</i>
Miquel , général de brigade.	{ Marthe , lieutenant. Rascas , <i>idem.</i>
Moreau , général de brigade.	{ Desneux , <i>idem.</i> Rousseau , <i>idem.</i>
Cosson , adjudant commandant.	{ Tritz , capitaine adjoint. Morat , <i>idem.</i> Collet , <i>idem.</i>
Cuny , chef de bataillon , commandant l'artillerie.	{ Guimet , capitaine du génie. Malraison , sous-inspecteur aux revues.
Laclause , capitaine adjoint au commandant.	{ Dufour , commissaire des guerres.

Officiers supérieurs des Corps de la Division.

Bacciochy , colonel du 26 ^e rég. d'infan. légère.	{ Party , chef de bataillon du 26 ^e rég. d'infan. légère. Brillat , <i>idem.</i>
Schreiber , colonel du 22 ^e rég. d'infan. de ligne.	{ Dupuy , chef de bat. du 22 ^e rég. d'infan. de lig. Prcvost , <i>idem.</i>
Mouton , colonel du 3 ^e rég. d'infan. de ligne.	{ Minal , chef de bataillon du 3 ^e rég. d'inf. de ligne. Mouton , <i>idem.</i>
Ficatier , colonel du 72 ^e rég. d'infan. de ligne.	{ Martineau , chef de bataillon du 72 ^e d'inf. de ligne.
L'Huillier , colonel du 75 ^e rég. d'infan. de ligne.	{ Pardaillan , chef de bataillon du 75 ^e d'inf. de ligne. Emery , <i>idem.</i>
Bailly , chef de bataillon du 19 ^e régiment d'infanterie de ligne.	

*QUATRIÈME DIVISION , campée à Wimereux.**Quartier-Général à Wimille.*

É T A T - M A J O R D E L A D I V I S I O N .

A I D E S - D E - C A M P .

MM.	MM.
SUCHET , général commandant la division.	{ Gaudin , chef d'escadron. St.-Cyr , <i>idem.</i>
Compans , général de brigade.	{ Martin , lieutenant. Lavisgne , <i>idem.</i>
Vallhubert , général de brigade.	{ Mue , <i>idem.</i> Desdoride , <i>idem.</i>
Ricard , adjudant-commandant chef d'état-major.	{ Mesclop , capitaine adjoint à l'état-major. I. abarthe , <i>idem.</i> Deschallard , <i>idem.</i>
Fruchard , chef de bataillon , commandant l'artillerie.	{ Pierrard , capitaine du génie. Constantin , <i>idem.</i>
Imbert , capitaine adjoint au commandant.	Le Horeau , sous-inspecteur aux revues.
Simon , <i>idem.</i>	Bondurand , commissaire des guerres.

Officiers supérieurs des Corps de la Division.

Vedel , colonel du 17 ^e régim. d'infanterie légère.	{ Levecque , chef de bataillon du 17 ^e d'inf. lég. Lenglès , <i>idem.</i>
Dumoutier , colonel du 34 ^e rég. d'inf. de ligne.	{ Pouvereau , chef de bataillon du 34 ^e d'inf. de ligne. Tridoulat , <i>idem.</i>
Legendre , colonel du 40 ^e rég. d'inf. de ligne.	{ Dupeyroux , chef de bataillon du 40 ^e d'inf. de lig. Martin , <i>idem.</i>
Nerin , colonel du 64 ^e rég. d'inf. de ligne.	{ Joubert , chef de bataillon du 64 ^e rég. d'inf. de lig. Lacroix , <i>idem.</i>
Curial , colonel du 88 ^e rég. d'inf. de ligne.	{ Longchamps , chef de bataillon du 88 ^e d'inf. de lig. Duhaupré , <i>idem.</i>

Division de Cavalerie. — Quartier-Général à Boulogne.

AIDES-DE-CAMP.

MM.	MM.
DHAUTPOUL , général commandant la division.	{ Sayré , chef d'escadron. Petit , lieutenant. Berthemy , sous-lieutenant.
Margaron , général de brigade.	{ Girod-Novillars , capitaine. Fréval , lieutenant.
Cambacérès , adjudant commandant.	{ Steck , capitaine adjoint à l'état-major. Thomas , <i>idem.</i>
Morland , major des chasseurs à cheval de la garde impériale.	
MM. Tholosé , capitaine du génie.	
Lebarbier , sous-inspecteur aux revues.	
Laneuville , commissaire des guerres.	
Buquet , colonel de gendarmerie.	

Division Italienne. — Quartier-Général à Calais.

AIDES-DE-CAMP.

MM.	MM.
TRIVULZI , général commandant la division.	{ Meslet , chef d'escadron. Macdonal , capitaine. Bianchi , <i>idem.</i>
Teulié , général de brigade.	{ Jacopetti , capitaine. Teulié , <i>idem.</i>
Bonfanti , général de brigade.	{ Bianchi-Dadda , capitaine. Federigo , lieutenant.
Mazzucchelly , adjudant-commandant.	{ Pas , capitaine adjoint à l'état-major. Lonati , <i>idem.</i> Bejani , <i>idem.</i> Lavergne , <i>idem.</i> Wanderballon , <i>idem.</i> Bonfanti , lieutenant-adjoint.
Reybaud , sous-inspecteur aux revues , français.	Ferreri , commissaire des guerres.
Rougier , sous inspecteur aux revues , italien.	Palbiatti , adjoint audit commissaire des guerres.
Calori , adjoint sous-lieutenant.	

Artillerie.

MM. FAULTRIER, général de brigade, directeur général du parc.

Taviel, général de brigade, directeur du parc.

Demarçay, colonel chef d'état-major.

Faultrier, colonel directeur d'artillerie.

Mengin, chef de bataillon, sous-directeur du parc.

Guerin, chef de bataillon, sous-directeur d'artillerie.

Songis, inspecteur-général.

Colin, capitaine adjoint à l'état-major.

Lefebvre, capitaine commandant le train d'artillerie.

Génie.

MM. GUYOT-DUCLOS, colonel chargé des travaux du port de Wimereux.

Dubois-Fresney, lieutenant colonel, chef d'état-major.

Carbé, lieutenant-colonel, directeur du parc.

Guillaumain, chef du deuxième bataillon de sapeurs.

Collignon, chef du cinquième bataillon de sapeurs.

La Vacherie, capitaine commandant la 5e. compagnie de mineurs.

Sceausse, *idem* la 6e. *idem*.

Réville, *idem* la 9e. *idem*.

FLOTILLE IMPÉRIALE.

ÉTAT-MAJOR-GÉNÉRAL.

- MM. BRUIX , amiral.
BONNÉFOUX , préfet maritime.
Lacrosse , contre-amiral.
Magon , *idem*.
Lafond , capitaine de vaisseau , chef d'état-major-général.
Moras , adjudant commandant.
Lostange , capitaine de frégate , adjoint.
Solminihac , *idem* *idem*.
Drouault , *idem* *idem*.
Sgansin , ingénieur en chef.
Lair , chef du génie maritime.
Grandclas , ingénieur maritime.
Even , chef d'administration de la marine.
Thirion , chef du parc d'artillerie de marine.
Grandpré , commissaire en chef de la flotille impériale.
Monnet , major d'artillerie de marine.
Gauthier , inspecteur.
Delimeux , directeur des vivres.

Commandans de grands corps.

- MM. Savary , contre-amiral commandant la gauche du centre à Boulogne.
Le Rey , capitaine de vaisseau commandant la droite du centre à Boulogne.
Courrand , contre-amiral commandant la gauche à Étapes.
Combis , général commandant la droite et la flotille des transports , à Étapes.
Daugier , capitaine de vaisseau command. la garde maritime impériale et la réserve.

État-Major du Port.

- MM. LE COAT ST.-HAOUEN , chef militaire.
Amand Leduc , capitaine de frégate , adjudant.
Carpentier , enseigne de vaisseau , sous-adjudant.
César Carpentier , *idem*.
Leduc , *idem*.
Jouannin , *idem*.

E R R A T A.

- Page 3, note 2.... Oromansacti , lisez Oromansaci.
- 5, lig. 16.... voir , l*is.* voire.
- 5, lig. 34.... de celle-ci par l'Aa, l*is.* de l'une par l'Aa.
- 26, 2^e. col.... 6^o Brietius , l*is.* 6^o Bertius.
- 39, 4^e col. l. 39. Pompilius Mela , l*is.* Pomponius-Mela.
- 42, lig. 19.... l'ance , l*is.* l'anse ; et de même où ce mot est répété.
- 46, lig. 26.... royable , l*is.* royale.
- 73, lig. 24.... pl. iv , l*is.* pl. v.
- 73, lig. 32.... pl. iii , l*is.* pl. 3.
- 98, lig. 24.... pl. v , l*is.* pl. vi.
- 139, colonne indiquant la superficie, lig. 1^{re} , 175186 p. , l*is.* 175186 m.
- 140, not. lig. 1. ganna , lisez jaune.
- 151, lig. 7.... territoire de la Liane , l*is.* territoire de Liane.
- 164, lig. 1.... 27207 , l*is.* 72207.
- 165, note 2.... Pline v. xix , l*is.* Pline l. xix.
- 189, note lig. 4. ou Linæus , l*is.* de Linnæus.
- 190, lig. 26.... trois à quatre centimètres , l*is.* trois à quatre cents mètres.
- 193, lig. 30.... continue à les rendre , l*is.* contribue.
- 325, lig. 19.... à qui l'on doit la découverte de la vaccine , l*is.* qui le premier introduisit la vaccine en France.
- Tableau pag. 324 , dernière colonne, art. MIC. LEQUIEN, lig. 5 , hébreux , l*is.* hébreu.
- Idem* , *ibid.* , lig. 13 et 14 , exhibantur , l*is.* exhibentur.

Cet ouvrage s'imprimait à Boulogne en 1804 , pendant le séjour de la grande armée , et dans le moment de la plus grande activité des travaux de tous genres.

Les fautes typographiques qui s'y rencontrent auraient sans doute été moins nombreuses dans une circonstance qui eût laissé plus de loisir.

*Détermination de l'emplacement du trône de S. M. l'EMPEREUR
ET ROI, lors de la distribution solennelle des décorations de la
Légion d'honneur, le 28 thermidor an 12.*

LA société d'agriculture, de commerce et des arts de Boulogne voyait avec peine que le *Champ d'honneur* où s'était faite par SA MAJESTÉ IMPÉRIALE ET ROYALE, le 24 thermidor an 12 (16 août 1804), la solennelle distribution des décorations de la légion d'honneur, était livré à la culture, et que dans peu d'années il ne resterait aucune trace de l'endroit où le trône avait été élevé lors de cette auguste cérémonie. Frappée de cet inconvénient et voulant le prévenir, la société résolut d'acheter le terrain et d'y faire poser une pierre qui indiquât le lieu et conservât le souvenir du point précis où le trône avait été placé.

M. *Lavoine*, propriétaire du terrain, se prêta avec empressement aux vues de la société. Le contrat d'acquisition fut passé sous seing privé le 29 novembre 1809, et depuis déposé en l'étude de M. *Dutertre*, notaire.

Le 3 décembre suivant, jour consacré à célébrer l'anniversaire de la bataille d'Austerlitz et du couronnement de NAPOLÉON LE GRAND, la société, sous la présidence de M. *Wissocq*, ancien juge à la cour d'appel de Douai et magistrat de sûreté à Boulogne, se rendit sur le terrain dont elle avait fait l'acquisition. Un massif en maçonnerie de deux mètres de diamètre avait été construit précisément à l'endroit où le trône avait été placé lors de la distribution des décorations de la légion d'honneur. Au milieu de ce massif, la société fit sceller un socle quadrangulaire en marbre Napoléon, de 0 mètre 90 centimètres de longueur et 0 mètre 80 centimètres de largeur, sur lequel on voit la date du 28 thermidor an 12, inscrite dans une couronne de laurier ornée de la décoration de la légion d'honneur.

La dimension la plus longue du monument a été placée dans la ligne méridienne passant par le centre du massif.

L'angle formé par la partie nord de la méridienne et par une ligne menée du centre du massif sur la crête extérieure du parapet au saillant du bastion gauche de la gorge du fort de Terlinctun, est de 13 degrés 39 minutes.

L'angle que forment la ligne dirigée du centre du massif sur la crête du parapet du bastion susdit du fort de Terlinctun, et celle menée du même centre sur le pignon nord-ouest de la maison de M. *Château-Renault* à Terlinctun, est de 42 degrés 50 minutes.

Un troisième angle, formé de la ligne conduite du centre du massif sur l'angle nord - ouest de la maison de M. *Château-Renault*, et d'une autre ligne sur la *Colonne-Napoléonne*, est de 44 degrés cinq minutes.

La précédente ligne menée sur la *Colonne-Napoléonne* et celle tirée sur le pignon le plus à l'est de la ferme d'Odre, forment un angle de 46 degrés 50 minutes.

Un cinquième angle, compris entre la ligne de la ferme d'Odre et celle dirigée sur le sémaphore de la Tour d'Odre, est de 46 degrés 5 minutes.

Un sixième angle, renfermé entre la ligne sur le sémaphore d'Odre et celle qui du centre du massif passe par le milieu du fort de l'Heurt, est de 25 degrés 1 minute.

Enfin, un sixième et dernier angle, de 16 degrés 1 minute, est compris entre la ligne du fort de l'Heurt et celle dirigée par le centre du Fort en bois.

Lorsque la pierre fut posée et scellée, les membres de la société revinrent en ville et se réunirent en un banquet où l'on vit régner l'ordre et la décence unies à une douce et franche gaieté. Les santés de l'EMPEREUR, de la famille impériale et des braves qui vainquirent à Austerlitz, furent portées au milieu des plus vifs applaudissemens. Des couplets analogues à la fête vinrent encore ajouter à l'expression des sentimens dont tous les cœurs étaient pénétrés. A huit heures du soir, les membres de la société se séparèrent pour aller jouir des illuminations de la ville, dont plusieurs se faisaient particulièrement remarquer par les emblèmes, les inscriptions et les allégories ingénieuses qui les décoraient.

Depuis la consécration du monument, le terrain a été clos par une digue surmontée d'une haie vive d'aubépine, et l'intérieur planté en arbres de futaie.

*Détermination de l'emplacement du trône de S. M. l'EMPEREUR
ET ROI, lors de la distribution solennelle des décorations de la
Légion d'honneur, le 28 thermidor an 12.*

LA société d'agriculture, de commerce et des arts de Boulogne voyait avec peine que le *Champ d'honneur* où s'était faite par SA MAJESTÉ IMPÉRIALE ET ROYALE, le 24 thermidor an 12 (16 août 1804), la solennelle distribution des décorations de la légion d'honneur, était livré à la culture, et que dans peu d'années il ne resterait aucune trace de l'endroit où le trône avait été élevé lors de cette auguste cérémonie. Frappée de cet inconvénient et voulant le prévenir, la société résolut d'acheter le terrain et d'y faire poser une pierre qui indiquât le lieu et conservât le souvenir du point précis où le trône avait été placé.

M. *Lavoine*, propriétaire du terrain, se prêta avec empressement aux vues de la société. Le contrat d'acquisition fut passé sous seing privé le 29 novembre 1809, et depuis déposé en l'étude de M. *Dulertre*, notaire.

Le 3 décembre suivant, jour consacré à célébrer l'anniversaire de la bataille d'Austerlitz et du couronnement de NAPOLEON LE GRAND, la société, sous la présidence de M. *Wissocq*, ancien juge à la cour d'appel de Douai et magistrat de sûreté à Boulogne, se rendit sur le terrain dont elle avait fait l'acquisition. Un massif en maçonnerie de deux mètres de diamètre avait été construit précisément à l'endroit où le trône avait été placé lors de la distribution des décorations de la légion d'honneur. Au milieu de ce massif, la société fit sceller un socle quadrangulaire en marbre Napoléon, de 0 mètre 90 centimètres de longueur et 0 mètre 80 centimètres de largeur, sur lequel on voit la date du 28 thermidor an 12, inscrite dans une couronne de laurier ornée de la décoration de la légion d'honneur.

La dimension la plus longue du monument a été placée dans la ligne méridienne passant par le centre du massif.

L'angle formé par la partie nord de la méridienne et par une ligne menée du centre du massif sur la crête extérieure du parapet au saillant du bastion gauche de la gorge du fort de Terlinctun, est de 13 degrés 39 minutes.

L'angle que forment la ligne dirigée du centre du massif sur la crête du parapet du bastion susdit du fort de Terlinctun, et celle menée du même centre sur le pignon nord-ouest de la maison de M. *Château-Renault* à Terlinctun, est de 42 degrés 50 minutes.

Un troisième angle, formé de la ligne conduite du centre du massif sur l'angle nord-ouest de la maison de M. *Château-Renault*, et d'une autre ligne sur la *Colonne-Napoléonne*, est de 44 degrés 5 minutes.

La précédente ligne menée sur la *Colonne-Napoléonne* et celle tirée sur le pignon le plus à l'est de la ferme d'Odre, forment un angle de 46 degrés 50 minutes.

Un cinquième angle, compris entre la ligne de la ferme d'Odre et celle dirigée sur le sémaphore de la Tour d'Odre, est de 46 degrés 5 minutes.

Un sixième angle, renfermé entre la ligne sur le sémaphore d'Odre et celle qui du centre du massif passe par le milieu du fort de l'Heurt, est de 25 degrés 1 minute.

Enfin, un sixième et dernier angle, de 16 degrés 1 minute, est compris entre la ligne du fort de l'Heurt et celle dirigée par le centre du Fort en bois.

Lorsque la pierre fut posée et scellée, les membres de la société revinrent en ville et se réunirent en un banquet où l'on vit régner l'ordre et la décence unies à une douce et franche gaieté. Les santés de l'EMPEREUR, de la famille impériale et des braves qui vainquirent à Austerlitz, furent portées au milieu des plus vifs applaudissemens. Des couplets analogues à la fête vinrent encore ajouter à l'expression des sentimens dont tous les cœurs étaient pénétrés. A huit heures du soir, les membres de la société se séparèrent pour aller jouir des illuminations de la ville, dont plusieurs se faisaient particulièrement remarquer par les emblèmes, les inscriptions et les allégories ingénieuses qui les décoraient.

Depuis la consécration du monument, le terrain a été clos par une digue surmontée d'une haie vive d'aubépine, et l'intérieur planté en arbres de futaie.

